# Les débits de boissons dans les petites villes d'Alsace : de 1844 à1914

Jean-Pierre Hirsch

▶ **To cite this version:**

Jean-Pierre Hirsch. Les débits de boissons dans les petites villes d'Alsace : de 1844 à1914. Economies et finances. Université Paul Verlaine - Metz, 2003. Français. NNT : 2003METZ017L . tel-01775897

**HAL Id: tel-01775897**
**https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01775897**

Submitted on 24 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

UNIVERSITÉ DE METZ
S.C.D.
N° Inv.
Cote L/Mg 03/17
Loc.

UNIVERSITE DE METZ

Ecole doctorale

Perspectives interculturelles :

écrits, médias, espaces, sociétés

# Les débits de boissons dans les petites villes d'Alsace de 1844 à 1914

Thèse de l'Université de Metz

en Histoire

Soutenue par Jean-Pierre Hirsch

sous la direction de Monsieur Alfred Wahl

Professeur en Histoire Contemporaine

Centre de recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz

Année universitaire 2002-2003

**Première partie : les réalités de l'entreprise**

Remerciements.

Au moment où ce travail s'achève, je voudrais remercier tout d'abord et en premier lieu Monsieur le Professeur Alfred Wahl d'avoir accepté de diriger cette thèse. Il a toujours su me guider, m'éclairer, me conseiller, résoudre un certain nombre de difficultés. Qu'il trouve ici l'expression de ma plus profonde gratitude. Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance à Monsieur le Professeur Jean-Luc Pinol qui a suivi, orienté les débuts de cette au Centre de Recherche d'Histoire de la Ville à Strasbourg.

Je voudrais rappeler ici tout ce que je dois au Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, à son directeur actuel, aux organisateurs des fructueuses rencontres transfrontalières de Luxembourg, Saarbrücken, Metz qui m'ont ouvert des horizons nouveaux, tracé de nouvelles perspectives. Je n'oublie pas à mes collègues chercheurs des Universités de Metz, Nancy, Saarbrücken, ceux qui se consacrent à l'histoire du Reichsland et tous les autres.

Mes remerciements vont à Mesdames et Messieurs les conservateurs des dépôts d'archives et à leurs collaborateurs. Que ce soit à Strasbourg, à Colmar, à Ribeauvillé, à Sélestat, à Haguenau, ils m'ont fourni une aide souvent précieuse. Merci aussi aux personnes qui ont voulu mettre à la disposition leurs archives privées, Aimé Schmitt, mon collègue au collège de Hochfelden, Michel Haag, P.D.G. de la Brasserie Météor, François Laugel.

Enfin sans la confiance, l'attention continue, les sacrifices des miens, ce long travail n'aurait pas été possible. A Edith, à mes trois enfants, merci.

# SOMMAIRE.

**Introduction.** 10

**1) Les réalités de l'entreprise**

a) Les débits dans l'espace urbain et l'espace du débit.
Les fichiers. 19
Le semis des débits sur la ville. 22
Encombrements et circulation. 29
La conquête de nouveaux espaces pour de nouveaux clients. 33
Café de la place et Winckelwirtschaft : où se situe le débit honnête dans l'espace urbain ? 39
L'espace périurbain : lieu de corruption ou de régénération ? Les fonctions périurbaines. 44
Les points de fixation routiers et usiniers. 49
Une nature glauque. 52
La campagne, telle qu'on la présente. 57
Un espace intérieur contrôlé. 60
La maison-enseigne et la maison-outil. 65
Les noms de débits. 67
L'espace intérieur de la maison de débit. 70

b) les hommes en mouvement.
L'exploitation du fichier. 82
Les dynasties en place. 88
L'horizon migratoire. 92
Par où entrer dans la ville ? 94
Les transplantés : le débit dans une stratégie d'agrégation à la ville . 97
Quelques biographies. 101
Le pays, point de repli après un long périple. 107
Les Allemands. 109
Quelques réussites. 115
Les échecs en migration : la méconnaissance des usages de la ville. 118
Les migrations à l'intérieur de la ville. 123
Les débitantes, conservatoire du métier. 129
L'intégration par la profession. 141

c) Les fonctions de l'entreprise :
- servir de la bière.
Boire son vin chez soi et la bière chez les autres. 148
Une bière pour sa soif. 154
Les nouvelles bières. 156
Une bière allemande ? 162
Les impôts, les douanes et le goût nouveau. 167
Le service de la bière : les gestes nouveaux du débitant. 172
Conclusion. 177
- débiter du vin. 178
La vin sous le Second Empire. 178
Les malheurs du vignoble. 183
Davantage de causes douanières que de causes naturelles : l'ouverture du marché allemand. 185
Les tarifs douaniers prohibitifs sur les vins français. 187
Comment on fabrique du vin sans raisins. 189
Stigmatisation des trafics et sous-entendus politiques. 191

Conclusion. 196

- nourrir 198
Nourrir l'étranger de passage. 198
Tables d'hôtes, tables d'habitués. 204
Le patron aux fourneaux. 207
Dîner à l'hôtel : les nouvelles fonctions de restauration. 208
Les menus. 210
Le restaurant à la carte. 214
Cuisine régionale, cuisine sociale ? 216
Conclusion. 220
- Loger 221
L'hôtel. 221
« L'auberge de second ordre ». 224
Les attelages et les écuries. 226
Loger et nourrir les Juifs. 227
Prendre en pension. 230
Conclusion. 234

d) Fiscalité des débits et survie de l'entreprise. 236
La patente et la taxe professionnelle. 237
Le droit de licence. 239
Les critiques du *Journal d'Alsace.* 246
Le droit de timbre. 252
L'octroi. 254
Des débitants écrasés d'impôts ? 256
Les comptes de Georges Laugel au Canon à Hochfelden. 257
L'argent pour la flotte. 262
Conclusion. 265

e) La concentration verticale dans le monde débitant. 268
Les propriétaires en attente. 268
Les brasseries : vapeur et concentration verticale. 272
Code des professions et nouvelle concentration. 274
La limitation des besoins. 275
Dépendance et incompétence. 280
Conclusion. 289

f) La permanence de la violence dans le débit. 290
A l'intérieur du débit : faire appliquer la loi. 290
Jeux et paris stupides. 294
Affrontements identitaires. 298
Le débit est le lieu du prélude seulement. 303
Les blessures, les armes et les dégâts. 308
Les heures de la violence. 312
Tapageurs et marginaux. 314
La tolérance envers la violence. 317
Que craint-on, la violence ou le désordre ? De la rixe à la rébellion. 321
La police débordée. 323
Conclusion. 325

**2) 1844-1890 : un lieu réprouvé :** 328

a) Le silence des débitants sous le régime de l'arbitraire. 329

Le poids de la législation 331
Les préfets 338
Les services de police. 342
L'autorité des maires. 344
L'équité. 350
Passe-droits. 352
Surveillance plus ou moins pointilleuse. 355
La dernière ramification du pouvoir de l'Etat. 357
Le débitant sous le regard des pouvoirs : s'approcher en flairant la poussière. 358
Le débitant anéanti. 359
Les services rendus à la société. 371
Conclusion. 374

b) L'endiguement des réjouissances :
- Le clergé et la condamnation du débit de boissons. 376
Le christianisme comme mode de vie : avant 48. 376
L'après 1848 : la fin de l'unanimisme. 377
L'Eglise propose ses services aux maires ou le « bloc bourgeois ». 384
Antigermanisme et populisme. 390
Le ralliement aux pratiques nouvelles. 393
Conclusion. 396

- Danse et débit. 397
Le lieu de la danse. 398
Les airs et les musiques. 406
Les pas de danse. 409
Les danseurs. 412
Le bal de souscription. 414
La lutte contre la danse sous l'Empire. 419
Kulturkampf, apocalypse et pénitence publique. 424
Conclusion : l'échec de l'influence de l'Eglise. 431

- Du temps pour boire. 433
Etre toujours occupé. 433
Pertes de temps et pertes d'argent. 435
L'âge de la dissipation. 436
Le loisir, distinction du riche et honorabilité du pauvre. 438
Travailler le dimanche. 441
Débiter pendant les offices, faire de la musique sur le passage du Saint Sacrement. 443
La Saint Lundi. 448
Une pratique indéracinable ? 449
La tête haute. 452
Du lundi bleu à la grève. 457
Urbanité et fermeture tardive : combat autour d'une cloche. 464
L'extension de la tolérance. 470
Huit heures du matin. 472
Conclusion. 473

- le carnaval 477
Sous le Second Empire, des festivités attestées. 477
Diurne : la cavalcade de bienfaisance. 479
Laideur et brutalité : les pratiques populaires. 481
La fête nocturne dans l'espace des débits de boissons. 487
Le carnaval de retrait dès les années 1880. 491
Vers le monopole des bals des associations. 493

Conclusion. 495

- le messti. 496
Le mesti fixé par la tradition : le messti de l'ethnologue. 496
Le messti- foire de la petite ville. 497
La fonction de divertissement. 501
La fête sans son marché. 505
Le deuil national. 511
Le retour du balancier. 514
Conclusion. 517

- les conscrits 518
Marchands d'âmes et tirage au sort. 519
L'attente « de cabaret en lupanar » 523
Le rachat des créances. 526
Les fêtes. 527
Conclusion 530

c) Les délinquances :
- La parole délinquante dans les débits. 532
Troubles politiques et clubs en 1848. 533
1849 : la politique confidentielle. 537
Le ralliement des anciens « rouges ». 544
Le silence politique ? 547
Le réveil politique de la fin de l'Empire et le retour des débits comme espace politique. 552
Sous Bismarck, la retombée dans l'atonie. 556
La parole publique : les paroles proférées au débit sont de déclarations solennelles. 559
La parole politique. 560
Les lieux de libre expression politique : casinos et sociétés. 563
La préparation d'un complot. 565
Les insultes aux autorités. 567
Les faux bruits. 568
Le contact dangereux de l'étranger et de l'autochtone, la peur de tout ce qui circule. 570
Après 1871, « vive la France, en bas la Prusse. » 573
Ecouter pour surveiller : des témoins problématiques. 575
Conclusion 580

- L'excès de boisson sous les régimes policiers. 582
L'ivresse. 584
De l'ivresse à l'ivrognerie : naissance du Lumpp et alcoolisation répétitive. 589
Une conduite publique. 591
Qui boit ? Le riche, puis le pauvre. 592
Ivrognerie, paupérisme et réforme sociale. 599
Le temps des alcools forts. 603
La liste des ivrognes : le débitant comme auxiliaire de police sanitaire. 606
La mise en scène de l'ivrognerie dans les années 1880. 610
Boire raisonnablement. 618
Conclusion. 620

- L'eau-de-vie. 623
L'alcool de l'autre. 624
L'alcool impur. 627
Un phénomène européen. 631
La distillation alsacienne a une longue histoire. 633
Un flot d'alcool. 636

A quelle réalité mesurable correspond cette inondation de pétrole prussien ? 638
La consommation de distillat survit aux mesures coercitives appliquées aux revendeurs spécialisés. 644
Conclusion. 650

- les femmes 652
Le voisinage. 652
La clientèle féminine. 654
Les nièces. 657
Occasionnelles ? 659
Qu'est-ce que la prostitution sous le Second Empire ? 661
Les maisons closes. 663
Conclusion. 666

d) Bien boire :
- Le bon et le mauvais établissement 667
Honorer l'étranger pour que sa ville en tire honneur. 667
Renommée et réputation : les nuances du vocabulaire. 671
La « clientèle ordinaire », une réalité. 673
Le mauvais débit. 676
Cabarets, brasseries. 682
Boire de manière distinguée : le café, un établissement en train de naître. 686
Un lieu distingué. 686
Au 20e siècle, l'honneur brouillé. 695
Conclusion. 698

- le cercle. 699
Le Casino bourgeois du Second Empire. 699
Le temps du Civil Casino et du Militär Casino. 702
La culture. 705
Boire allemand. 707
La multiplication des casinos pour des motifs divers. 709
Conclusion. 711

- savoir boire honorablement 712
Le droit d'entrer et d'être servi. 713
Le droit de demeurer. 716
Faire ses besoins. 717
Payer. 719
Savoir boire en petit notable. 727
Sortir. 734
Conclusions. 737

**3) 1890-1914 : nouveaux usages, nouvelles légitimités :**

a) Les transformations dans la consommation :
– le retour de la qualité du vin. 739
L'impuissance de la législation. 739
Vins exotiques. 741
Le combat du vignoble pour la qualité. 746
Les résultats : les vins de qualité en bouteilles. 748
Le retour du vin naturel au débit. 749
Conclusion. 751

– la bouteille de bière
L'invention. 752
La mise en place de réseaux de distribution parallèles. 754
De nouvelles habitudes de consommation ? 757
Une concurrence déloyale. 759
Les débitants vaincus par plus fort qu'eux : l'Etat en cette affaire se veut libéral et non corporatif. 761
Conclusion. 763

b) Nouvelles clientèles :
- le tourisme.
Boire de l'eau. 765
L'essor des pèlerinages. 765
Marcher en montagne. 768
Contempler un paysage. 771
Les excursions d'un jour, forme du « tourisme de masse. » 775
Les syndicats d'initiative et la mise en valeur de la ville comme station. 777
Conclusion. 780
782

- Volksfest : les nouvelles fêtes populaires.
Le recul de la foire annuelle urbaine. 783
Messti mythique et refus de la foire réelle. 783
La survivance du messti des faubourgs. 789
Le Volksfest., « La vraie fête populaire ». 795
L'idéal trahi ; la fête détournée. 798
Le Volksfest dans son déroulement historique. 803
La fête des fifres à Ribeauvillé. 804
Volksfest à Sélestat. 808
Haguenau sans défilé. 811
L'échec. 816
Conclusion. 818
823

- Les nouvelles pratiques de la musique.
Une dernière menace sur les danses. 824
Les danses, une question apaisée. 824
Tingel Tangel. 827
La construction des salles. 830
Les spectacles de rue, les concerts : la genèse du Tingel Tangel. 831
Limitation des danses et intérêt culturel. 832
Des entreprises de spectacle. 834
Les spectacles : art national, art populaire. 838
La vie d'artiste. 839
Orchestrion et cinéma. 845
Conclusion. 847
849

- De nouvelles manières d'être ensemble.
Sous le Second Empire : des sociétés rares. 851
Le chant choral, la musique. 851
Les sociétés de gymnastique. 853
Le Reichsland : vers le conflit : 1871-1885. 855
Les fonctions des associations après 1890 : l'intégration au corps civique. 857
Les corps redressés. 869
L'hospitalité des débits. 872
Conclusion. 875
881

- les associations d'anciens militaires. 882
La mort : camaraderie, honneur et souvenir. 884
La fête : « Kommers, Ball, Waldfest » 886
Le recrutement. 891
Les cadres. 894
Beuverie ou pédagogie nationale ? 896
La modernité des associations de guerriers. 901
Les associations de propagande pangermaniste : société coloniale et de la flotte. 904
Conclusion. 906

- les associations catholiques 907
Les traces du catholicisme post-tridentin. 907
Sélestat, la découverte des activités profanes. 909
Les deux modèles haguenoviens, exposés et gymnastique. 913
Conclusion : la réconciliation avec le débit. 916
- les débits coopératifs. 918
Mouvement coopératif et débits coopératifs dans le Reichsland. 918
Les premières mesures législatives. 920
La liquidation. 923
De rares tentatives postérieures. 925
Conclusion. 926

- la dangereuse proximité des débits et des associations 928
Le retour aux pratiques de débit. 928
La compromission entre sociétés et usages de bistrots : Vereinerei, Vereinsmeierei . 934
Conclusion. 937
- les partis politiques et les débits de boissons. 939
Le SPD : les débuts. 939
L'installation du socialisme dans la vie publique. 943
Sociabilité de débit et intégration négative ? 947
Les Libéraux. 950
Le parti catholique. 952
Des apprentissages difficiles. 956
Conclusion. 957

c) Nouvelles accusations : la santé à la place de la morale :

- l'alcoolisme. 959
L'invention d'une maladie. 959
La médecine définit la maladie. 962
Bons et mauvais alcools. 964
Après 1890 : la disparition des boissons saines. 969
Le soin. 972
Les ligues de prévention. 976
Conclusion. 980

- les serveuses et la maladie vénérienne. 981
Une réalité qui nous échappe. 981
Les années 1890. 983
L'apparition de l'entraîneuse. 985
Prostitution ? 990
La rémunération et l'image du métier. 993
Les Animierkneipen. 1000
La musique. 1007
Une répression toujours recommencée. 1010

L'après-prohibition. 1015
Une nouveauté marginalisée ? 1018
Conclusion. 1021

d) La prise de parole des débitants :
- le défense corporative 1023
Un nouvel environnement légal. 1023
La prise de parole individuelle. 1026
Les faits contre la rumeur. 1028
La séparation entre domaine public et vie privée. 1032
Débats, combats locaux. 1034
Les groupes de pression comme « entrepreneurs de morale ». 1036
La prise de parole collective : les premières organisations. 1044
L'honneur perdu d'une corporation : : lois, ligues et soupçon. 1050
Trancher sur les marges de la profession. 1054
Le « complot aristocratique » : l'alliance du capitalisme avec la lie des incapables contre les débitants. 1057
La formation. 1061
L'impossible représentation. 1068
La lutte contre le capitalisme par l'organisation mutuelle. 1069
Démontrer l'utilité du métier. 1076
Discours à usage interne et publicité externe. 1081
Nous collectif et humilité des tâches. 1083
Conclusion 1084

- Les prises de position politiques des débitants de boissons. 1086
Le silence politique et système des notables. 1086
L'apparition des classes moyennes en Europe. 1088
Le discours sur les classes moyennes en Alsace. 1093
Des expériences sociales particulières. 1096
Les prises de position paradoxales. 1100
Quelques choix libéraux. 1103
Le refus de tout engagement partisan. 1110
Le choix du Reich contre le Land. 1114
Après 1911, le suffrage universel pour le parlement régional : politisation et lobbying. 1117
Conclusion. 1125

Conclusion générale. 1127
Bibliographie. 1130
Index des noms de personnes 1157
Carte des cantons d'origine. 1163
Carte des noms de localités 1164
Table des cartes, graphiques et illustrations. 1165

**Liste des abréviations.**

*A.B.R. : Archives Départementales du Bas-Rhin.*

*A.H.R. : Archives Départementales du Haut-Rhin.*

*A.M.H. : Archives Municipales de Haguenau.*

*A.M.Sél. : Archives Municipales de Sélestat.*

*A.M.Rib. : Archives Municipales de Ribeauvillé.*

*AB : Affiches de Bischwiller.*

*A.K. : Altkircher Kreisblatt.*

*ELHBGZ : Elsass Lothringische Hopfen-& Gasthofs-Zeitung.*

*GA : Guebweiler Anzeiger.*

*GWZ : Elsass-Lothringische Gastwirte-Zeitung,* 1909-1913.

*HZ : Hagenauer Zeitung.*

*IH : Indicateur de Haguenau.*

*NZB : Neuer Zornthal Bote.*

*SNN : Straßburger Neueste Nachrichten.*

*U.K. : Unterländer Kurrier.*

*TKB : Thanner Kreisblatt.*

*TKB : Thanner Kreisblatt.*

*TZ : Thanner Zeitung..*

*WW : Wasselnheimer Wochenblatt.*

*Annales : Annales, Histoire, Sciences Sociales.*

*N.D.B.A. : Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne.*

Traduction :

Tout en étant conscient de la différence des attributions des administrateurs avant et après 1870, nous avons traduit systématiquement les termes de Kreisdirektor par sous-préfet, Bezirkspräsident par préfet, Kreis par arrondissement et Bezirk par département.

# Introduction.

A voir aujourd'hui les volets clos, les portes condamnées du Soleil à Bouxwiller, le Soleil, berceau de la famille Kuss, celles de la Poste à Hochfelden, tant d'autres pépinières de mainte notabilité locale devenue banque, parfumerie, annexe de pharmacie, on est obligé de constater que les objets historiques ont une naissance, une existence, une fin, et c'est ce qui fait d'eux des sujets d'histoire.

La disparition d'une profession stigmatisée, objet du désir de groupes divers, est enfin réalisée. Les sociétés se réunissent au club house, les collègues de travail autour de la machine à café, le casse-croûte du voyageur prend une forme exotique et les buveurs se ravitaillent à la supérette en entrouvrant discrètement leur cabas sur un entassement de bouteilles couchées. Le processus en cours au 19e siècle s'est poursuivi au point que la seule donnée qui n'ait pas changé est le discours des débitants sur leur propre fonction. Faire l'histoire du débit de boissons, c'est donc faire l'histoire d' un espace public, mais aussi celle d'une représentation, celle que l'on peut se faire d'une activité déviante[1].

La fréquentation du débit est une forme de consommation à une époque où une telle attitude n'est pas considérée comme légitime. Boire, c'est nier les valeurs de l'économie domestique, la thésaurisation, la gestion du temps à une époque où le temps du pauvre ne suffit jamais pour tout ce qu'il y a à faire ; c'est choisir de consacrer la nuit à la veille plutôt qu'au sommeil réparateur. Le débit est le lieu des refus : celui de la productivité à tout prix, du statut quo politique, de la famille. Donc boire, c'est refuser une morale, une nation, le rôle de simple rouage dans la machine économique. Boire, c'est affirmer le droit à la jouissance, à la vie de relation, au droit à l'ostentation du temps libre et des moyens financiers dont on dispose, à la liberté d'expression dans ce qu'elle a de plus élémentaire : pour tous ces hommes privés de chaire ou de plume, le débit est le seul lieu où l'on peut refaire le monde. Certains textes utilisent la métaphore de la tête courbée et de la tête redressée. Ainsi le débit est un espace public. Mais deux contraintes restreignent cette liberté.

Tout d'abord il se trouve que la fréquentation de cet espace n'est pas gratuite. Le débit est aussi une entreprise, soumise aux lois de l'économie. Le débitant vend du plaisir, la tribune d'où l'on peut parler, du temps de récréation, de conversation voire de présence féminine, de la musique et, de plus en plus, du spectacle. C'est cette réalité que les philosophes allemands de l'école de Francfort ont désignée par le terme de mercantilisation. Comme le 12e et le 13e siècle mit du temps à admettre le droit des universitaires à la rémunération, assimilée à la simonie, le 19e siècle ne cesse de s'interroger sur le droit à vendre du loisir, alors qu'autrefois, dans un âge d'or jamais bien situé, on s'amusait gratuitement. Non plus simoniaques, mais parasites, tirant parti de la tendance naturelle de certains clients à la paresse, à la gourmandise, à la luxure, à l'orgueil, à la colère, les débitants constituent une profession réprouvée, que certains censeurs et législateurs n'hésitent pas à confondre avec celle de

[1] Dans le titre, il aurait peut-être mieux valu remplacer le pluriel par le singulier, le mot « le débit », dans son sens abstrait, désignant alors, plutôt qu'un lieu, un acte professionnel qui est l'objet de discours croisés.

tenancier de maison close. Pour cette raison nous avons choisi d'en commencer notre étude en 1844, lorsque les autorités municipales commencent à recenser les noms et les emplacements, et avant même que la Deuxième République, rapidement, ne renforce le contrôle.

Pour ces deux raisons, parce que le débit est un lieu où l'homme refuse d'être autre chose qu'un outil de production, et parce qu'une profession vit de ce désir légitime sans rien produire, en parasite, le débit de boissons ne peut être une entreprise comme les autres. Son traitement doit être celui des activités dangereuses, à l'instar des fabriques de colle ou de colorants, ou des maisons closes « Le règlement des professions et le § 365 du code pénal ont instauré la liberté d' entreprise, mais non la manière dont les entreprises exercent leur fonction[2]. » Ainsi l' utilisation d' une machine à vapeur, le débit de boissons alcoolisées, la prostitution sont des affaires dont les activités relèvent de la santé publique ; il menace non seulement la santé, mais aussi la survie de la société. On décrit à loisir ses ravages. Le débit, parce qu'il déchaîne toutes les peurs politiques, sociales, est soumis à autorisation. l'arbitraire des pouvoirs locaux, au discours réprobateur de tous les clergés. Il est l'objet, d'après le terme employé par C. Pugeault dont l'étude s'est bornée à cette période, d'une stigmatisation[3]. Cette condamnation devient politique ; les Allemands sont accusés de manquer d'autorité, voire de vouloir, par l'entremise des débitants de boissons, empoisonner volontairement les indigènes dont ils viennent d'occuper le territoire[4].

Au temps du libéralisme économique, le monde des débits de boissons garde beaucoup de traits qui relèvent de la corporation : le contrôle de la qualité des produits vendus, comme toutes les industries alimentaires ; le *numerus clausus* à l'entrée, contrôlé par l'Etat, mais avec le filtre de l'administration communale et sous la poussée des débitants en place ; le droit d'exercer, obtenu contre le paiement d'un impôt fortement augmenté en 1880 ; la disparition de l'entreprise imposée non par les seules lois de l'économie, mais par des mesures policières.

Le débit de boissons a ainsi, pourrait-on dire, un statut particulier ; c'est un lieu où la société libérale ne peut tolérer l'application de ses propres règles, ni sous sa forme politique ni sous sa forme économique. Il est remarquable qu'en Vieille France, la définition de la liberté de presse, de la liberté d'association soit contemporaine de la suppression de l'autorisation préfectorale pour ouvrir un débit de boissons ; au même moment le développement de l'enseignement doit donner à chacun la raison, c'est à dire l'autonomie nécessaire pour savoir s'il doit fréquenter ou non le cabaret. Au contraire le régime contrôlé et répressif s'est maintenu dans l'Alsace-Lorraine, qui est restée ce conservatoire législatif où s'est conservé la trace des réprobations et des craintes de ceux qui avaient la parole.

La période se situe presque entièrement sous deux régimes impériaux aux objectifs voisins. Ce sont d'abord des régimes autoritaires, désireux de contrôler les « lieux publics » grâce à des

---

[2] O. Fischbach, *Das öffentliche Recht des Reichslandes Elsaß-Lothringen,* Tübingen, 1914, p. 32.

[3] C. Pugeault, *Du vin et des cabales : sociologie historique d'une formation rurale : les débitants de boisson dans l'Oise rurale,* Thèse EHESS dactylographiée, 2 vol., 1994.

réglementations qui laissent les mains libres à l'arbitraire de l'administration et qui encadrent le temps d'ouverture, le contenu des discussions, les produits vendus, l'outillage utilisé, la réputation, terme au sens fort imprécis, du débit et du débitant, et qui pratiquent l'exclusion de certaines clientèles. La base de la législation reste le décret du Prince Président, publié le 29 décembre 1851, moins de quatre semaines après le coup d'Etat, qui établit l'autorisation du préfet pour toute ouverture et toute transmission, que ce soit par relocation, achat, vente, héritage. La décision demande une évaluation de la moralité de l'impétrant, et un pronostic sur son aptitude à bien mener une activité pleine de dangers. Incapables de connaître ce qui se passe sur le terrain, ces régimes impériaux ont donc besoin du relais des notabilités, terme bonapartiste, qui englobe les maires. A la force du pouvoir central répond l'avis des petits notables locaux. Ce sont eux qui jouent le rôle de traducteurs, expliquant au préfet ce qui se passe sur le terrain, et aussi, éventuellement, expliquant à ses administrés les volontés de la préfecture. Mais nous verrons que le maire ne décide pas seul. Craignant d'être démis par l'administration, mais aussi désireux d'être réélu au conseil municipal sous peine de perdre son poste, il subit des influences directes, celle du clergé certes, mais aussi celle de l'ensemble des électeurs.

C'est pour cette raison que le débit est un concept, un objet de débat qui n'est pas à proprement parler, directement politique. La crainte des masses ouvrières prolétarisées et dangereuses apparaît après 1848. Le débit, source de paupérisation, est suspect d'enfoncer ces masses dans la misère. Les réformateurs sociaux[5], les catholiques formés à la sociologie de Le Play, les patrons paternalistes protestants demandent de la part de l'Etat un renforcement des digues élevées contre la démoralisation du peuple : contrôle du flux des ouvertures pour limiter les tentations, par l'autorisation préalable mais aussi la fiscalité, limitation des temps d'ouverture, des possibilités de danser, renchérissement des denrées. Etat trop faible, disent pourtant certains, trop attachés à des principes formels comme la liberté de circuler, de se réunir, d'acheter et de vendre.

Mais, au moins, tant qu'il existe des règlements, le débitant sait comment conformer sa conduite. Mais il lui faut aussi endosser une réputation, dans le cadre d'une petite ville où les nouvelles vont vite, les jugements bon train. La mauvaise réputation une fois acquise, c'est la faillite assurée, la perte des économies, la fuite hors de la ville, la honte. Dans un environnement où la loi demande que l'on prenne en compte la réputation et la rumeur, il ignore tout ce qui se dit sur lui, quelles sont les règles et les critères qu'il faut respecter pour ne pas perdre sa clientèle.

Les individus venus ici dans l'exercice de leur liberté ne cessent d'être entravés dans leurs faits et gestes. Cette volonté de contrôle répertorie dans les archives les gestes et les fantasmes : geste envers

---

[4] F. Rome, « Opium et fumeurs d'opium dans l'Indochine de la fin du XIXe siècle », *Etudes d'Histoire,* Centre de recherche historique, Université de Saint Etienne, 1993-1994, p. 101-126.

[5] L'expression est couramment employée, sans que le concept ait été clairement défini. Il s'agirait de penseurs, mais aussi de militants et de responsables politiques préoccupés par la misère populaire et désireux d'améliorer le sort des plus pauvres par un recours à la loi ou à la politique municipale. Le modèle en est l'Anglais Shaftesbury. Le « Verein zur Hebung sozialer Mißstände » cité par Dietz, p. 137, la Société Industrielle de Mulhouse, lorsqu'ils s'occupent de santé publique, de logement, peuvent être rangés dans cette catégorie.

la femme qui sert, geste retenu, dont la signification est élargie par le fantasme ; geste de se prendre au collet, de souiller les murs et détruire les clôtures. L'étude voudrait réaliser une vision transversale de la société : des hommes et des femmes exposent leurs corps, leurs relations, aiment, mangent en couple ou viennent trouver ici la seule présence féminine ; on vient ici aussi pour établir la démarcation entre une bonne et une mauvaise bière, un bon ou un mauvais vin, une société agréable ou détestable. Sans cesse, donc, les clients respectent des limites, explorent les marges entre la transgression et la réprobation. Il faut savoir contrôler le corps, retenir les lames, s'arrêter de boire avant l'ivresse, choisir l'établissement qui convient. Seule la parole ose franchir la frontière, comme il se doit dans le domaine des lapsus et de l'analyse, au point que le lapsus libéré par l'état d'alcoolisation devient geste politique, répertorié, dénoncé, puni comme tel. La limite, c'est aussi la norme. Dans toute cette histoire de débits, tout le monde, à un moment donné, risque d'être coupable de vivre. Dionysos doit être réfréné par Apollon. A vouloir trop de liberté, trop d'alcool, trop de plaisir, c'est la mort que l'on trouve, celle des autres, la sienne aussi.

Cependant, la plus grande partie de ce vécu du débit risque de nous échapper. La documentation n'a retenu que les temps forts, qui ont laissé des traces dans la comptabilité policière, les temps festifs plutôt que le temps quotidien de la récréation, les manifestations collectives plutôt que les plaisirs individuels. Plutôt que l'individu qui étanche sa soif, nous sommes renseignés sur la loterie, la rixe, la pyramide des gymnastes, le bal masqué ou le menu de la fête de l'Empereur, plutôt sur les usages des classes moyennes que sur les habitudes populaires. Alors il serait présomptueux de parler de culture de débit : autant de clientèles, autant d'usages différents.

La deuxième partie s'efforcera donc de décrire les débits de boissons pendant une période où leur activité n'est pas encore considérée comme légitime. Tous ces textes nous semblent d'une étrangeté absolue. Ni les débits de petite ville, ni la morale officielle n'existent plus aujourd'hui. Comme dans *Le Guépard* de Visconti, le monde étudié est voué irrémédiablement à la disparition, avec ses conflits et ses condamnations ; et cette disparition est en cours, déjà, pendant la période de notre étude. La nature de la condamnation varie avec le temps, les peurs des pouvoirs. Les débits sont tolérés seulement ; l'idéal serait qu'ils disparaissent parce qu'ils sont espaces de liberté. De juin 1849 à juin 1894, les débits n'existent pas comme forum politique.

Comme l'activité est seulement tolérée, elle est enfermée dans des limites temporelles précises, et qui correspondent encore souvent à celles qui ont été consacrées par la tradition : retour annuel des fêtes calendaires comme le carnaval, le conseil de révision, la dédicace, retour hebdomadaire du temps du dimanche après-midi, du soir et du lundi avec leur ivresse rituelle, mise en scène par ses acteurs patentés. Le temps de la consommation est en état de rétrécissement, limité par la durée des offices religieux ou bien la nécessité, de plus en plus impérative, du repos nocturne ou de l'utilisation maximale des machines. En se focalisant ainsi sur un certain nombre de jours consacrés à des

libérations rituelles, on jettera un regard ethnographique sur un certain nombre de pratiques qui nous semblent devenues radicalement étrangères.

Pourtant tout bouge : c'est la révolution des industries agroalimentaires, des transports, de la démographie, à l'invention du bouchon de porcelaine sur la bouteille, de la fabrication du gaz carbonique à la consommation de masse, à la publicité, à la médecine de masse, à la découverte du microbe et à la naissance de nouveaux réseaux de distribution relevant de la concentration verticale ; de la musique et du théâtre reproduits par le phonographe et le cinéma à des centaines d'exemplaires; de création des partis politiques de masse et d'associations nationalistes, de regroupements de chanteurs et de gymnastes. Il s'agirait là de contraintes extérieures qui auraient pesé sur la mutation de l'espace du débit. En 1910, le monde des débits, mais aussi la représentation que l'on peut en avoir, ont considérablement changé.

Les années 1890 présentent, dans l'histoire des débits des petites villes alsaciennes, une rupture dans le regard qui est porté sur le débit de la part des autorités et de ce que, faute de terme plus adéquat, on appellera l'opinion. Quelques événements marquent cette rupture.

Tout d'abord l'introduction en 1889 de la Gewerbeordnung, le Code des professions, qui est appliqué en Allemagne du Nord depuis 1869, essaie de définir des critères plus objectifs pour accorder l'autorisation d'ouverture et autorise le recours juridique des débitants lésés. L'exercice du métier est un peu moins soumis à l'arbitraire, aux rumeurs qui courent. La fondation des associations de débitants marque la fin de l'isolement du débitant, mais aussi la définition d'une éthique professionnelle : 1888 à Strasbourg, 1890 à Haguenau, 1889 à Sélestat.

Le départ de Victor Guerber de Haguenau en 1883 et son décès le 4.2.1898, alors qu'il a cessé d'écrire depuis 4 ans, marque la fin d'une certaine conception monacale de la vie du bon catholique. La création de la section de gymnastique catholique de Cernay peu avant 1890 est un signe de l'ouverture de la sociabilité catholique aux usages profanes.

Le 1er Volksfest a lieu à Sélestat en 1894 : les débitants de la petite ville, après ceux de Ribeauvillé, se font organisateurs de fêtes de grande envergure. En 1890 ce sont les sociétés Harmonie et Concordia de Guebwiller qui organisent le carnaval. A Saverne, on cite son déclin progressif. A Haguenau ce ne sont plus que les enfants qui défilent.

Enfin la lex Heinze qui, après un attentat montré contre Guillaume II, organise la chasse aux prostituées libres et clandestines : on commence à attirer l'attention sur les serveuses de débits.

On voit donc apparaître des objets historiques nouveaux : le Kaiserliche Rat en filigrane ; l'association des débitants ; la maladie alcoolique ; la serveuse ; l'association sportive ou culturelle ; le café-concert.

Les traités de commerce avec l'Italie et l'Espagne, au début des années 1890, provoquent l'arrivée de vins rouges forts, donc une première tentative pour boire des vins confectionnés à partir de raisins. Le 10 octobre 1891, le journal de l'interprofession de la bière représente la nouvelle fermeture, brevetée par Siemens, qui marque la naissance de la bouteille rebouchable.

Que cette rupture soit contemporaine de l'avènement de Guillaume II et du départ de Bismarck n'est peut-être pas aussi fortuit qu'il n'y paraît. La fin de l'inquisition politique, qu'elle concerne les socialistes ou bien, dans le Reichsland, les francophiles, a permis dans l'espace du débit une expression plus libre. L'acte de débiter a bénéficié des avantages de l'Etat de droit : possibilité d'en appeler devant les tribunaux des décisions administratives ; prise en compte, pour ces décisions, de faits et non la réputation, terme vague reposant sur la rumeur ou l'opinion des édiles. La parole rendue au débitant devient collective, avec la création de la corporation, et même se politise. Ainsi le débat se déroule, dans les années 1890 entre trois pôles : les ligues de vertu, capables de créer par la presse une mobilisation de l'opinion ; les débitants, organisés eux aussi en groupe de pression ; l'Etat, c'est à dire, si nous en croyons H. U. Wehler, une bureaucratie qui régit davantage aux injonctions des groupements d'intérêt qu'à celles des représentants élus par le suffrage universel.

Les années 1890 voient aussi le passage du loisir rituel au loisir organisé. Le débit n'a plus, avec les besoins nouveaux de s'associer, de voyager, de se distinguer, les mêmes fonctions. Les transformations internes sont plus difficiles à saisir et à repérer dans les textes, plus difficiles à établir en fait historique. Il faut citer l'envie de boire chez soi et de manger dehors dans sa ville ; la folklorisation de cette même consommation alimentaire, la fin des pratiques de boisson collective, l'abandon des fêtes calendaires et le recul du couvre-feu, la mobilisation des touristes et le goût pour les récits de voyages, la relative libération de la femme et l'intégration des jeunes gens dans les associations, les essais de normalisation des comportements, de médicalisation de la société, de germanisation des loisirs populaires, de contre-culture populaire, de naissance des classes moyennes, de généralisation du modèle du cercle bourgeois, de mobilisation politique des masses populaires. La recherche de lumière, d'air, de musique forte, d'images fixes ou animées, c'est bien une forme de loisir que de « prendre sa récréation » avec des collègues du même métier, assis côte à côte sur le même banc, à boire des tournées. Le débit de boissons est au cœur de ces transformations dans les petites villes. La construction d'annexes, d'une salle à danser notamment, accompagne ces nouveaux usages du débit. Le débit distribue des produits de plus en plus industrialisés, de plus en plus marqués, culturellement, socialement, des formes de loisirs nouvelles qui sont politisées. Servir à boire n'est plus l'unique fonction du débitant. Certes, à côté des boissons, le débitant a toujours vendu de l'immatériel, du temps libre ; mais celui-ci est davantage justifié. La troisième partie sera consacrée à l'étude de ces nouvelles légitimités. La stigmatisation du débitant prend deux nouvelles formes. La Ligue à projet scientifique remplace l'Eglise, le tract et l'article de journal le sermon. L'excès de boisson n'a plus comme conséquence la mort sociale de l'ivrogne marginalisé, mais la mort physique. L'ivrognerie est une maladie publique, la maladie alcoolique est privée. Ainsi les représentations du débit varient avec la même rapidité que les pratiques du débitant.

La première partie s'intéresse moins à l'étude du discours sur le débit, s'attachant davantage au concret, dans la mesure où il peut être saisi. L'aspect des locaux, l'implantation du débit, le nombre de litres vendus, la comptabilité, la charge fiscale, ne sont pas des constructions, mais des réalités qu'il faut étudier en tant que telles. Mais surtout elle est destinée à étudier des phénomènes dont la périodicité ne se plie pas à la rupture de 1890. Par exemple, l'ouverture des débits dans les différents quartiers dépend de la respiration de la petite ville, de la destruction des fortifications, de l'arrivée du chemin de fer, de la construction d'usines ou de casernes, du recul des marchés spécialisés. L'arrivée des débitants migrants dans la ville doit être étudiée par décennies, et ici, malgré tout, le rattachement à un autre Etat, en 1870-1871, a son importance.

La modification de la qualité des boissons a sa propre chronologie. La transformation des méthodes de fermentation de la bière ne se situe pas en 1890. Le vin pur, tiré du tonneau, est débité communément sous le Second Empire ; sa qualité s'altère par la suite, avant que, au 20$^{e}$ siècle bien entamé, on ne renoue avec la qualité, mais dans de faibles proportions par rapport à la quantité vendue. La fiscalité se modifie en 1880 et en 1909.

Sur les questions de violence enfin, malgré la longueur de la période, il ne nous a pas été possible de relever une quelconque diminution du nombre des rixes du dimanche soir, une atténuation de la force des coups, ou un remplacement de l'arme blanche par le revolver. La première partie s'efforcera donc de décrire une série de phénomènes qui sont soumis à un rythme différent des transformations, ou ceux qui connaissent leurs années de mutation à un autre moment que 1890 : la maîtrise du froid, le brassage par décoction, la fermentation haute commencent s'imposent bien avant 1890, tout comme l'établissement de débits en banlieue ou l'arrivée de migrants plus lointains. Le droit de licence élevé est instauré en 1880. D'autres transformations sont si lentes que, sur l'ensemble de la période on voit coexister des phénomènes dont les uns sont destinés à prendre progressivement le pas sur les autres. Ainsi le dîner intime à deux, à une petite table, à la carte, ne s'impose pas du jour au lendemain, ni le recul, dans la mesure où il eut lieu, des rixes d'après-boire.

Pourquoi se limiter à la petite ville[6] ? On perd beaucoup : la modernité culturelle, politique, économique s'introduit par la grande ville ; les masses ouvrières se trouvent davantage à Mulhouse qu'à Guebwiller, Sainte-Marie-aux-Mines ou Bischwiller. Les grandes brasseries, les premiers bals publics, les entrepreneurs de spectacle, les orateurs socialistes, le théâtre alsacien, les arrières-salles pour les réunions du SPD, tout ceci, pris pêle-mêle, existe d'abord à Strasbourg et Mulhouse. Les groupes identitaires peuvent y vivre reclus sur eux-mêmes[7]. En 1900, les trois grandes villes abritent

[6] Nous nous en tiendrons, pour la définition de la petite ville, au seuil inférieur, généralement retenu, de 2000 habitants. Un certain nombre de cas passent, suivant l'époque, au-dessus ou en-dessous de ce seuil, comme Dettwiller, Hoerdt, Neuf Brisach, Huningue, Pfaffenhoffen. Au moment où nous avons choisi nos exemples, ces petites villes dépassaient le seuil. Il nous est arrivé aussi de prendre des exemples comparatifs dans des communes rurales, et nous l'avons à chaque fois signalé, même lorsqu'il s'agissait de communes à fonction tertiaire comme Rhinau, Marlenheim et Roeschwoog.
Le seuil supérieur nous a fait éliminer les villes de Strasbourg, Colmar et Mulhouse, ainsi que les communes-faubourgs de ces villes.

[7] F. Curtius, *Deutsche Briefe, Elsässische Erinnerungen,* Frauenfeld, 1920, p. 208.

30% de la population[8]. Mais le vécu hebdomadaire d'une bonne partie de ceux qui restent est quand même celui de la petite ville : c'est à Thann que les campagnards viennent faire leur marché hebdomadaire. On y connaît du monde, mais pas tout le monde, de sorte que l'anomie est une possibilité[9], malgré l'horizon rétréci. Et la modernité associative, politique, distinctive y est néanmoins présente : la société de gymnastique, le café, le marché hebdomadaire, la concurrence entre commerces y concrétisent la modernité. Mais la modernité en même temps y est moins tolérée parce que le contrôle des autorités y est plus proche, plus prégnant : le curé, le commissaire, le maire ont une influence plus directe. dans les petites villes. D'après un recensement de 1879, qui précède donc le fort relèvement des droits de licence, pour l'ensemble du Reichsland, on obtient

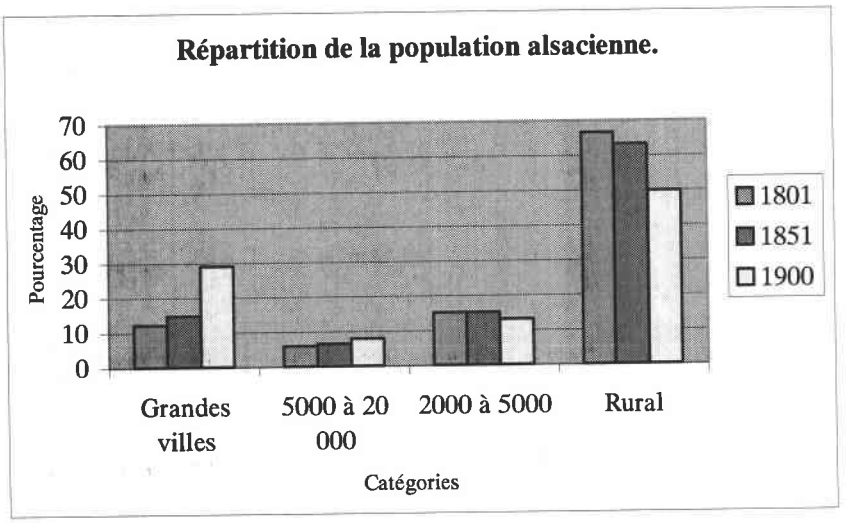


Source : Schwab, citant Juillard, *Atlas Canaux* 1956, *De la cellule à la région, l'Alsace, 1825-1960,* Schwab, Strasbourg, 1980. p. 246.

| Moins de 2000 habitants | De 2000 à 20000 | plus de 20000 |
|---|---|---|
| 59,1% | 27,4% | 13,4% [10] |

Ainsi, notre étude concerne entre le quart et le tiers des débitants alsaciens, pour le cinquième de la population : cette distorsion montre combien les débits de boissons font partie de l'équipement tertiaire de la ville de 2000 à 20 000 habitants. Et il est vrai qu'Altkirch, dont la fonction de marché agricole est prépondérante, possède en 1851 le plus faible nombre d'habitants par débit ; mais Cernay, ville ouvrière, qui occupe la deuxième place. Quel que soit le type de ville, les nombreux autochtones côtoient aussi bien les gens connus que les étrangers.

[8] R. Schwab, *De la cellule à rurale à la région, l'Alsace, 1850-1950,* Strasbourg, 1980, p.148
[9] V. Nahoum-Grappe, *La culture de l' ivresse Essai de phénoménologie historique,* Paris, 1991 p. 106
[10] Secrétaire d'Etat au Statthalter, 19.2.1880, A.B.R., 27AL934.

C'est dans ce milieu encadré par la police, la gendarmerie, la justice de paix, les élus locaux, le clergé nombreux que nous allons donc nous intéresser à la mutation des normes qui font accepter ou condamner la fréquentation des débits de boissons selon les heures et les jours, les compagnies que l'on y rencontre et les occupations auxquelles on se livre, éventuellement les manifestations qui transparaissent au-dehors.

**Introduction à la première partie.**

Le débit est un lieu plus ou moins fixe à l'intérieur d'une ville elle-même en mutation. Beaucoup de petites villes s' accroissent sous l' effet de la révolution industrielle. Haguenau qui sert par exemple est avant tout un marché agricole qui manque son industrialisation. Néanmoins la ville subit une modification de ses fonctions et une profonde transformation de son aspect : déclassement de la forteresse et destruction des remparts; augmentation de la population de 11762 habitants en 1875 à 18 868 en 1910[1]. Le nombre de militaires passe de 1442 à 4453, avec la construction d' une nouvelle caserne au sud en 1888-92, et l'ouverture du champ de tir. Surtout la ville impériale retrouve sa fonction administrative : de chef-lieu de canton, Haguenau devient le siège d'une Kreisdirektion après 1871 : un nombre considérable de "Beamten" résident à Haguenau. Sélestat double sa superficie tout en perdant 9,9%% de sa population entre 1850 et 1900[2].

Dans ces conditions la carte des débits change elle aussi. Les nouvelles ouvertures ne se situent pas aux endroits précis où des établissements ont disparu. On peut parler de densification, de concentration en des lieux précis. Quelle explication pouvons-nous donner de ces migrations de débits? Le type d' établissement pratique, fréquenté, n' est sans doute pas le même en 1902 qu' en 1860.

L' exercice de ce métier n' a pas la même place dans le parcours d' une vie : le débitant peut être héritier, conjoint d' héritière; il peut se fixer définitivement dans un débit, y faire souche, ou migrer à l'intérieur de la profession, en quête d' un établissement plus coté; il peut commencer à débiter en partant d' un métier proche, garçon brasseur ou épicier, boulanger, voiturier, ou bien essayer d' échapper, par l'entrée dans le petit commerce, à la condition ouvrière. Il peut aussi laisser l' exercice du débit à sa femme et se consacrer à une autre activité à domicile ou à l' extérieur. Venu des communes proches, des petites villes un peu plus éloignées ou de Prusse orientale, il arrive souvent qu' il s' installe définitivement, parce qu'il a trouvé sa place dans une écologie urbaine particulière.

Car le débit est une entreprise spécialisée dans des services rendus aux consommateurs qui se présentent. Cette hospitalité tarifée simplifie les relations entre le débitant et la clientèle, ne nécessite ni contre don ni reconnaissance. Nous sommes dans un espace de consommation libre. Il est évident que de 1844 à 1905, la nature de la consommation dans les débits de boisson a changé. La révolution industrielle dans la brasserie, la crise du phylloxéra et des maladies de la vigne, l'essor de la production des alcools de grain et de pomme de terre, du sucre de betterave, l'arrivée de produit "coloniaux" vendus par les épiceries, ont modifié les conditions matérielles de la consommation. Les produits consommés ne sont plus les mêmes : sous le nom de bière, de vin, d' eau de vie, ce n' est plus le même produit que l' on boit au milieu du 19e

---

[1] Ch. Mull, « Haguenau de 1789 à 1914 », *Saisons d' Alsace*, n° 58, 1976.

[2] R. Schwab, *De la cellule à la région, l'Alsace, 1825-1960*, Strasbourg, 1980, p. 67.

siècle et au début du 20e. L' eau elle-même apparaît, embouteillée à Ems, mais aussi à Ribeauvillé, à Haguenau, pour être bue en société. L'entreprise doit donc survivre, malgré la multiplication des ouvertures qui exacerbe la concurrence, la mainmise croissante des brasseries sur les débits malgré les impôts qui s'accroissent par à-coups.

## Les débits dans l'espace urbain et l'espace du débit.

### Les fichiers.

Les fichiers des débits ont été établis pour chacune des villes à partir de sources diverses, les demandes d'ouverture, les listes dressées par les services municipaux, celle de janvier 1852 copiée à la hâte pas les services fiscaux, les recensements nominaux de population, les annuaires, les circulaires signées par l'ensemble des débitants. Tous ces documents ne fournissent pas les mêmes renseignements : les recensements ne donnent pas le nom du débit, mais son adresse ; d'autres fois, le nom du débit figure, mais sans l'adresse. Il arrive aussi qu'il y ait un glissement de deux numéros entre deux recensements. Il a fallu souvent passer par un relais, le nom du débitant. Néanmoins, certains établissements, qui ont généralement duré peu de temps, ont été répertoriés sans nom. Il est fort possible qu'ils n'en aient jamais eu, lorsqu'il s'agit d'annexes à une boulangerie, une boucherie ou une épicerie. Un cas plus épineux peut se présenter : celui du changement de nom, qui ne sont pas toujours signalés par la demande d'ouverture, ou l'apparition du premier nom officiel. Enfin le dédoublement d'un débit fait que l'on se retrouve avec deux débits, qui ont parfois le même gérant, parfois non. Nous avons ainsi repéré 145 débits à Haguenau, 149 à Sélestat, 59 à Altkirch. La numérotation des maisons peut être d'un grand secours, puisqu'elle est relativement stable, si l'on excepte la suppression à Haguenau des quartiers désignés par une couleur en 1864 et de l'introduction la numérotation non plus par quartiers, mais par rues.

Pour chacun des établissements, nous connaissons au moins le nom, la rue, la date d'ouverture lorsqu'elle n'est pas antérieure à 1844. La date de fermeture est parfois difficile à déterminer précisément, faute de trace. L'absence du débit dans le décompte qui suit la disparition permet de déterminer *terminus ante quem* : on est sûr que l'établissement a cessé d'exister à cette date. On peut ainsi calculer des délais d'existence maximale. Toutes ces données ont été collationnées sur un tableur et codées pour un comptage rapide de chacune des données.

On peut ainsi repérer tout d'abord la décennie de naissance du débit, la première catégorie regroupant les débits nés avant 1944, la deuxième ceux de 1844 à 1860 ; ensuite 1860-70, 1870-1890 et postérieurs à

1890. On obtient ainsi des catégories grossièrement équivalentes par le nombre.

Les catégories de durées sont au nombre de 7 : de moins de dix ans, 10-20 ans, etc., jusqu'à plus de 60 ans.

Les types de débit sont assez faciles à cerner. En effet, les danses publiques se repèrent dans la documentation, par les demandes d'autorisation et les petites annonces de la presse. Les cafés se définissent eux-mêmes par leur enseigne ou l'indication du métier des patrons dans les recensements. C'est le cas aussi pour les établissements de bains, une rareté. Les hôtels, nous le verrons, sont appelés de ce nom à partir du moment où ils s'estiment suffisamment distingués, par leur cuisine surtout ; ils sont répertoriés sous ce nom dans les annuaires et évidemment dans les publicités. Ce qui est le plus difficile à définir, c'est la catégorie du cabaret, que seuls les services fiscaux distinguent de l'auberge. On peut y manger un en-cas, certains d'entre eux logent également. C'est un peu une catégorie résiduelle, dans laquelle figurent des établissements de caractères divers.

En ce qui concerne la répartition dans l'espace, nous avons ventilé les débits par rues, ce qui demande des arbitrages parfois contestables ; il est plus facile de les regrouper en ensembles plus étendus. Cependant le découpage de l'espace d'une petite ville en quartiers comporte lui aussi une part d'arbitraire. C'est parfois une tâche impossible, comme à Ribeauvillé : le découpage en deux, en amont et en aval de la tour des seigneurs n'aurait pas été très productif. A Altkirch, nous avons pu nous servir d'un document officiel, les cinq divisions du plan réalisé en 1840 par Jean-Baptiste Giroy, qui comporte un répertoire des rues, publié par E. Scherding[3]. A Haguenau, il n'a pas été possible de respecter le découpage en quartiers répertoriés par couleurs et ayant servi à la numérotation des maisons jusqu'en 1864 : le centre de la ville est tronçonné et ses fragments sont regroupés avec des paysages fort peu urbanisés. Il nous a donc paru plus simple de délimiter un quartier central de la place d'armes à la Moder, un quartier sud qui commence, au droit de la Grand Rue, au niveau de l'auberge du Saumon et qui englobe toutes les rues du sud de la vieille ville, le marché aux grains et, après la destruction de la redoute, la nouvelle caserne d'artillerie. Le quartier nord commence aux ponts sur la Moder et englobe le marché aux bestiaux. La périphérie, telle qu'elle apparaît sur les tables de recensement, commence au-delà des quatre portes de la forteresse, regroupe tous les écarts, à l'exception de la partie haguenovienne de l'agglomération de Marienthal, qui forme un espace à part.

A Sélestat, le plan de 1895 fait apparaître quatre espaces très distincts : 1. la nouvelle ville, autour de la gare et de la route de Lyon à Strasbourg, mais aussi le quartier qui se développe devant la porte de Strasbourg ; à l'intérieur de l'ancienne forteresse, 2. la large Rue Neuve qui donne sur la porte de Colmar ;

[3] R. Scherding, « Evolution de la surface bâtie à Altkirch à travers ses plans du XVIIIe au Xxe siècle », *Annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau*, 1990, p. 85-108.

3. Au sud de cette rue neuve, le quartier de la caserne. 4. Le reste de la vieille ville. Cette masse importante d'habitations, nous l'avons découpée à son tour en trois, le moins arbitrairement possible, suivant un Y dont la base serait à la tour des chevaliers et dont les deux branches toucheraient le rempart du côté est à la porte de Strasbourg, derrière le chevet de Saint Georges, et du côté ouest à l'extrémité du marché aux vins. Chaque quartier se voit attribuer un numéro : de 1 à 6 par exemple pour les quartiers de Sélestat.

**Le semis des débits sur la ville.**

Dans les trois petites villes retenues la répartition des établissements dans l'espace urbain a une certaine rationalité, avant tout économique. Cette répartition se modifie, suivant plus ou moins les déplacements de la clientèle. Faute de pouvoir dresser une série de cartes, faute aussi de savoir toujours l'endroit précis de la rue où se situe l'établissement, nous nous servirons simplement d'un comptage par rue.
Le tableau suivant a été réalisé à partir des listes d'origine différente : celle de 1844 a été dressée par la mairie, d'après un premier modèle constitué en 1841. Elle comporte toutes les formes de restauration, y compris les marchands à pots renversés. Le signe L qui accompagne le nom de certains établissements indique que l'on peut y loger. La liste de 1852 est celle fournie à la préfecture par l'administration des contributions indirectes : elle répertorie uniquement les personnes qui paient la patente et les discrimine suivant le type de droits qu'elles paient : pour un cabaret, une brasserie, une auberge, un café. Les restaurateurs, fort peu nombreux au demeurant à l'époque, risquent d'échapper au répertoire. En 1876, c'est la mairie qui a dressé son répertoire. Enfin les deux dernières listes sont des publications d'annuaires.
Le classement par nom de rues comporte beaucoup d'inconvénients, et d'abord celui des établissements, nombreux, qui occupent un angle entre deux rues. Ainsi le café Fretz, à l'angle de la rue de l'Ecurie, est en fait un débit de la place d'Armes. Un autre, répertorié dans la populaire rue des Canards, est en fait dans la Grand Rue.
La longueur de certaines rues radiales de Bischwiller rend difficile l'évaluation de la distance qui sépare l'extrémité de la rue de la place du marché et de la mairie : 600 mètres pour la rue des Merciers qui mène à la route de Gries, 600 mètres aussi pour la rue des Pierres, peut-être davantage encore, le plan de 1923 ne permettant pas de déterminer la jonction entre rue des Pierres et Route de Strasbourg.
Une même rue peut offrir deux visages urbains tout à fait différents. Prenons cette même rue de l'Ecurie à Haguenau, qui ne dépasse pas les cent mètres de long. A l'une des extrémités, on est au centre de la ville, sur la principale place de la ville. L'autre extrémité, où se trouve l'Hôtel de la Cour d'Europe présente un caractère agreste, donnant sur la place du théâtre plantée d'arbres, où l'on est au large, à l'air et à la lumière.

| Haguenau | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1844 | 1852 | 1876 | 1900 | 1910 |
| **Nord** | | | | | |
| Landweg | 6 | 10 | 15 | 13 | 15 |
| bestiaux | 2 | 2 | 4 | 3 | 3 |
| manège | 4 | 4 | 3 | 3 | 1 |
| frères | 2 | | | | |
| romaine | 1 | 1 | | 1 | |
| canards | | | 1 | 1 | 1 |
| rue Geyer | | | | 1 | 2 |
| maréchaux | | 1 | 3 | 1 | 2 |
| Total nord | 15 | 18 | 26 | 23 | 24 |
| **Centre** | | | | | |
| Landweg | 7 | 9 | 6 | 9 | 10 |
| sel | 4 | 4 | 3 | 1 | 1 |
| écurie | 1 | | | 3 | 3 |
| place d'armes | 2 | 6 | 6 | 7 | 4 |
| Fleckenstein | | 1 | | 1 | 1 |
| soeurs | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| grand quai | 1 | | | 0 | |
| chaudron | 1 | 3 | 3 | 1 | 2 |
| franciscains | | 1 | | 1 | 1 |
| herbes | 1 | 1 | | 0 | |
| bouc | 1 | 2 | | 0 | |
| synagogue | 1 | 1 | | 0 | |
| caserne | 2 | 1 | 2 | 1 | 2 |
| douane | | 1 | 2 | 1 | 2 |
| juifs | | | 1 | | |
| place Barberousse | | | 1 | 1 | 1 |
| Total centre | 22 | 31 | 25 | 27 | 28 |
| **Sud** | | | | | |
| Landweg | 9 | 8 | 10 | 7 | 11 |
| St Georges | | | 2 | 4 | 2 |
| Marché aux grains | 2 | 3 | 4 | 3 | 3 |
| fossé | 1 | 1 | 1 | | |
| anneau | 2 | 1 | 1 | | |
| collège | | | 1 | 1 | 1 |
| redoute | | | | 4 | 3 |
| Rue neuve | | | | | 1 |
| Total sud | 14 | 13 | 19 | 19 | 21 |
| Total *intra-muros* | 51 | 62 | 70 | 69 | 73 |
| | | | | | |
| **Hors les murs** | | | | | |
| Musau | 1 | 1 | 6 | 7 | 8 |
| Metzg | 2 | 2 | 1 | 2 | |
| Marienth | 7 | 4 | 8 | 8 | 9 |
| Saxenhausen | | 1 | 3 | 2 | 3 |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Marxenh | | | 1 | 2 | 2 |
| Schlös | | | 1 | 1 | |
| Falkenh | | | 1 | 2 | 1 |
| Jardins | | | 1 | 1 | |
| Harthouse | | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Rte de Bischwiller | | | | 3 | 4 |
| Rte de Marienthal | 1 | | | 1 | 1 |
| gare | | | | 1 | 1 |
| Rte de Bitche | | | | | 3 |
| Rte de Soufflenheim | | | | | 2 |
| Rte de Schweighouse | | | | | 1 |
| Rue du Canal | | | | | 1 |
| Rte de Weitbruch | | | | | 1 |
| Rte de Schirhein | | | | | 1 |
| Camp | | | | | 1 |
| Total *extra-muros* | 11 | 9 | 23 | 31 | 40 |
| Total pour la ville de Haguenau | 62 | 71 | 93 | 100 | 113 |
| | | | | | |

Le nombre de débits ouverts dans le Landweg nord après 1870 paraît étonnant et demande vérification : Trois Cigognes, au Sauvage, au Coq Blanc, le Crocodile, aux Trois Fleurs, au Chasseur Vert, au Romain, le Luxhof, la Cour Verte, le Kaiserhof : ce sont bien les 9 ouverts en 1871-1873, et pour lesquels il ne subsiste qu'une documentation a-posteriori. Ces ouvertures sont espacées assez régulièrement sur l'ensemble du tronçon des la grand' rue.

La répartition des implantations progresse en même temps que l'extension du bâti de la ville. Sur les 61 établissements que la ville gagne en 67 ans, 29, soit la moitié, s'implantent en banlieue, faisant quasiment quadrupler le nombre. Les implantations se font sur les axes nord-sud tout d'abord, avec les ouvertures de la Musau sur la route de Strasbourg, ainsi que celles de Saxenhausen, sur la route de Wissembourg. La part du Landweg diminue proportionnellement : 35,5% en 1846, 31,8% en 1911. Mais dans cette grand rue, la répartition des débits ne reste pas la même.

En pourcentage par rapport à l'ensemble des débits de l'axe central.

| | 1844 | 1911 |
|---|---|---|
| Landweg Nord | 40 | 62,5 |
| Landweg Centre | 32 | 35 |
| Landweg Sud | 64 | 52,4 |

Si l'on entre dans le détail des trois zones de la ville ancienne, on s'aperçoit que le nombre de débits situés sur le Landweg de la partie centrale ne varie guère – ce sont souvent les mêmes établissements. Au

Situation des débits à Haguenau

1844 et 1876

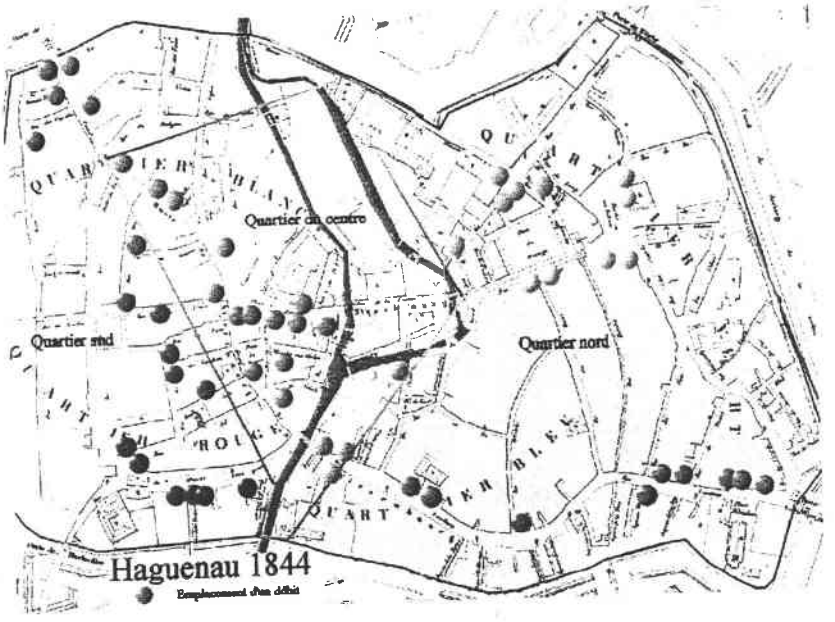


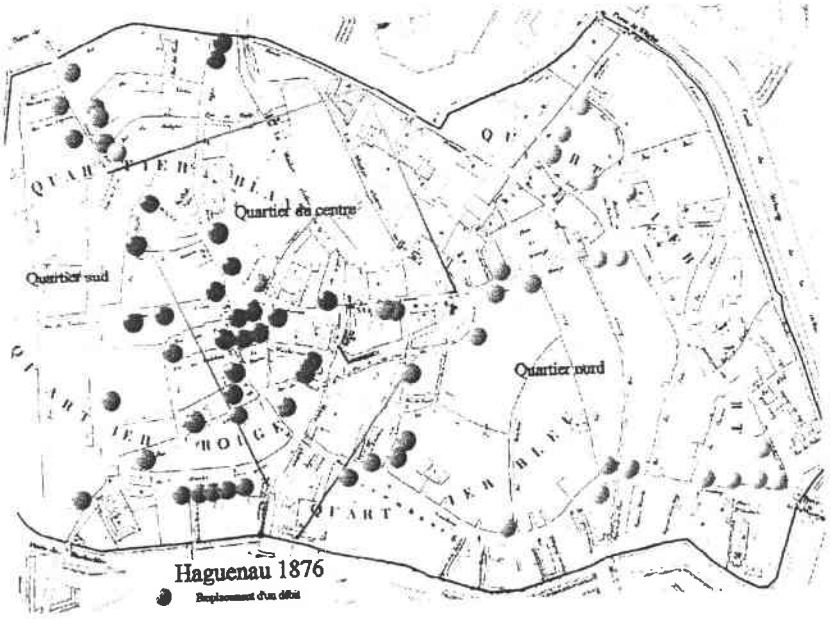

Situation des débits à Haguenau.

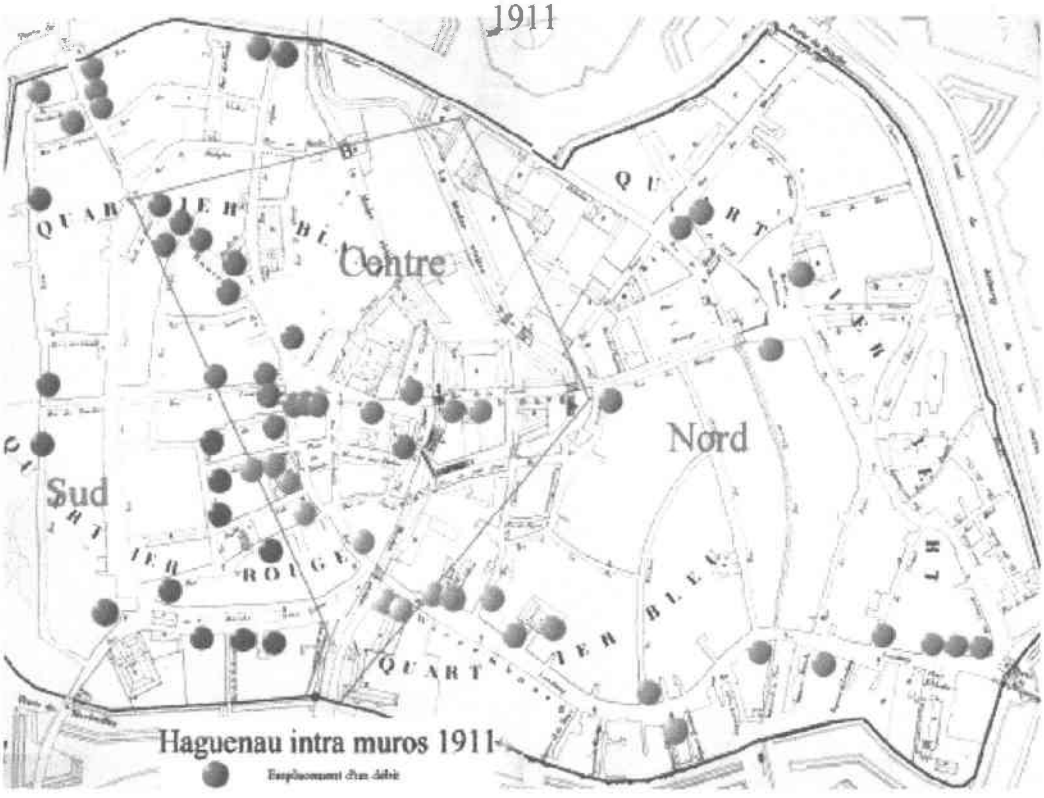

contraire, le nombre de débits de l'axe central diminue dans la partie sud et augmente dans la partie nord. Les nouveaux débits au sud se sont implantés dans d'autres rues du quartier, près de la nouvelle caserne d'artillerie à l'emplacement de la Redoute, près de la gare aussi, pour les débits à l'extrémité de la rue Saint Georges. L'axe est-ouest, la route de Bitche à Bischwiller se dessine plus nettement, après la démolition de la porte de Bischwiller : ce sont les débits de la rue du collège, du manège, de la porte de Bitche. Au contraire, au nord de la ville, dans ce désert bistrotier des quartiers populaires, les créations ont eu lieu exclusivement sur la voie de passage, avec une juxtaposition d'établissements devant la porte de Wissembourg.

Sélestat.

| | 1862 | 1875 | 1891 | 1899 | 1914 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Centre** | | | | | |
| armes | 2 | | | | |
| boucherie | | | 2 | 4 | 2 |
| cerf | 1 | 1 | | 1 | 1 |
| choux | 1 | 1 | | 3 | 3 |
| Eglise | | 1 | 2 | 1 | 1 |
| grains | 3 | | 1 | | |
| jauge | | 2 | 1 | 2 | 1 |
| marchands | | | | | 1 |
| marteau | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| sel | 3 | 1 | 1 | 2 | 3 |
| serruriers | 2 | 1 | | 1 | 1 |
| Place de Strasbourg | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| | 15 | 9 | 9 | 16 | 15 |
| **Ouest** | | | | | |
| Chevaliers | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 |
| clefs | | 3 | 2 | 2 | 3 |
| Empereur | 1 | | 1 | | |
| Poste | | | | 1 | 1 |
| Mûres | | | | 1 | 1 |
| sapin | 1 | 3 | 2 | 2 | 2 |
| Friedland | 1 | | | | |
| serpent | | | 1 | | 1 |
| Ste Barbe | 1 | | | | 1 |
| | 5 | 7 | 7 | 7 | 11 |
| **Est** | | | | | |
| bateaux | | | 2 | 1 | 2 |
| oies | | | 1 | | |
| Vieux port | | 1 | | | |
| | | 1 | 3 | 1 | 2 |
| **Chemin neuf** | | | | | |
| Colmar | | 3 | 2 | 2 | 4 |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| chemin neuf | 3 | 6 | 8 | 10 | 10 |
| | 3 | 9 | 10 | 12 | 14 |
| **Sud** | | | | | |
| Iena | 1 | 2 | 6 | 1 | 1 |
| paysans | | | | 1 | 1 |
| pomme d'or | | | 1 | 1 | |
| | | | | | |
| | 2 | 2 | 7 | 3 | 2 |
| **Extra-muros** | | | | | |
| pte de Brisach | | 1 | 1 | | |
| Gare | 2 | 3 | 2 | 4 | 3 |
| chemin de fer | | 1 | | 1 | |
| chemin de fer | | | | | |
| récollets | | | | | 1 |
| maison rouge(rte de Châtenois) | | | 2 | 2 | 2 |
| **RN 63** | | 1 | | | |
| rte de Rathsamhausen | | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Romains 11 | | | | | |
| rte de Kintzheim | 1 | | | | |
| Zemmerplatz | 1 | | | | |
| Ebersheim | | | | | 1 |
| | 4 | 7 | 6 | 8 | 8 |
| | 52 | 63 | 78 | 86 | 96 |

Comme à Haguenau, il existe dans la répartition des débits sélestadiens des zones d'ombre : les quartiers populaires, qui s'étendent à Haguenau sur le territoire de la paroisse Saint Nicolas, entre le Grand Rue et le marché aux bestiaux, sont à l'est, dans les rues qui descendent en pente vers la rivière. Comme à Haguenau, les quartiers populaires, ici celui des gens de l'Ill, bateliers, pêcheurs, ainsi que celui des tisserands au sud, devant la caserne, restent pauvres en établissements : après avoir connu des ouvertures nombreuses dans les années 1880-1890, la rue d'Iéna (Kasernengasse), connaît une rétractation, qui s'explique par les manques de moyens des nouveaux débitants, mais aussi le déménagement des militaires à la König Karl Kaserne, à l'opposé de la ville. Lorsque le boulanger Zugmeyer achète une maison à l'est, place du Vieux Port et demande à y ouvrir un débit, le maire remarque « Le quartier ne convient pas à ce genre d'exploitation. » L'épicier Kurtz François se fait objecter que sa maison est située dans un « quartier assez mal-famé de cette ville.[4] »

Les multiples marchés du vieux Sélestat, aux pots, aux choux, au grain, aux herbes, n'ont pas provoqué l'ouverture sur leurs bords de nombreux établissements, comme cela s'est passé à Haguenau. Et ici on assiste dans un premier temps, entre 1862 et 1875, à un dégarnissement du centre ville au profit, modérément, des quartiers ouest, déjà du chemin neuf. Est-ce la présence de l'axe ouest-est, de Markolsheim à Sainte-Marie-aux-Mines, ou bien l'air, la lumière que procure la tranchée dans la ville qui

[4] A.B.R., 3M1003.

expliquent la prolifération des débits ? Une publicité parue dans l'annuaire de la *Schlettstadter Zeitung* de 1907 pour l'Hôtel de l'Agneau Noir, nous donne une autre indication : « Große Stallungen ». Le paysan qui vient en ville, comme nous le verrons plus loin, craint l'encombrement des ruelles et aime dételer là où il reste de l'espace disponible.

| Débits de Sélestat : type de débit/quartier | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | cabaret | hôtel | café | dancing | épicerie | brasserie | bains |
| centre | 1,6 | -1,6 | **2,4** | -1,3 | -1,0 | 0,7 | -0,7 |
| ouest | 0,6 | 0,7 | 0,4 | -0,4 | -0,6 | -0,2 | -0,4 |
| est | 0,3 | -0,1 | -0,1 | -0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| chemin neuf | **3,3** | -0,2 | -1,6 | -0,4 | -0,6 | -0,2 | -0,4 |
| sud | 0,5 | -0,6 | -0,1 | -1,0 | 1,6 | -0,1 | -0,3 |
| périphérie | **-6,2** | **1,7** | -0,9 | **3,2** | 0,6 | -0,1 | 1,8 |

Le croisement des données entre le type de débits et les quartiers ne révèle que des écarts attendus et particulièrement explicables : la présence des hôtels dans le quartier de la gare et non au centre. C'est le détournement du trafic routier vers l'ouest de la ville, à la différence de ce qui se passe à Haguenau, qui explique cette réalité, ainsi que le développement de Sélestat comme station touristique : les voyageurs débarquent près de la gare et y sont logés avant de visiter le monument que tout le monde veut voir. Les hôtels ne sont pas, à l'exception du Bouc-Aigle, d'anciennes auberges rebaptisées hôtels, mais des créations de toutes pièces dans des quartiers neufs et aérés.

On note aussi une dominante de cabarets au centre et sur le chemin neuf. Les cafés sont au centre et les dancings en banlieue : tout cela est conforme à se qui se passe partout.

Le tri opéré entre les types d'établissements et les dates d'ouverture ne réserve pas de grande surprise non plus. Il n'y a pas de période d'ouverture massive de cabarets, plutôt un ralentissement après 1890, lorsque l'on a introduit le besoin effectif comme préalable à toute nouvelle ouverture. Les cafés sont déjà présents en 1850 –c'est une particularité de Sélestat-, mais les hôtels n'ouvrent qu'après 1890, comme nous l'avons constaté à propos des quartiers d'ouverture. L'Empire libéral voit s'ouvrir de nouveaux dancings : c'est bien à ce moment-là que se situe leur multiplication.

Date d'ouverture/type de débit à Sélestat :

| | cabaret | hôtel | café | dancing | épicerie | brasserie | bains |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| avant 1850 | 0,4 | 0,1 | **1,8** | -1,3 | -1,0 | 0,7 | -0,6 |
| 1850-1860 | 0,4 | -1,9 | -0,2 | -0,3 | 2,0 | -0,3 | 0,4 |
| 1860-1870 | 0,2 | -1,5 | -0,1 | **1,6** | -0,6 | -0,2 | 0,6 |
| 1870-1890 | 1,4 | 0,2 | -0,7 | -0,5 | -0,2 | -0,1 | -0,1 |
| après 1890 | -2,3 | **3,1** | -0,8 | 0,5 | -0,2 | -0,1 | -0,2 |

Sélestat :

| Type de déb./ | Nombre de débitants | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | cabaret | hôtel | café | dancing | épicerie | brasserie | bains |
| 1 | 0,4 | 0,4 | -1,8 | -0,1 | -0,3 | 0,7 | 0,7 |
| 2 | **1,4** | 0,1 | -0,1 | -0,8 | -0,2 | -0,2 | -0,2 |
| 3 | **2,8** | -1,3 | -0,5 | -0,6 | -0,1 | -0,1 | -0,1 |
| 4 | 1,1 | -0,1 | -0,2 | -0,5 | -0,1 | -0,1 | -0,1 |
| 5 | -1,0 | -0,7 | 0,2 | **1,7** | -0,1 | -0,1 | -0,1 |
| 6 | -0,7 | 0,5 | -0,5 | 0,8 | -0,1 | -0,1 | -0,1 |
| 7 | -0,9 | -0,4 | 0,6 | -0,2 | 1,0 | 0,0 | 0,0 |
| 8 | -1,1 | 0,7 | 0,7 | -0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| plus de 8 | -2,1 | 0,7 | **1,7** | -0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |

En ce qui concerne le nombre de débitants par type de débit, les résultats doivent être lus avec beaucoup de prudence, parce que la durée de vie des établissements n'est pas prise en compte. On relèvera néanmoins la propension des cafés à avoir beaucoup de gérants, certainement parce que ces établissements traversent les âges. Les cabarets connaissent plutôt deux à quatre patrons, les dancings cinq, ce qui est beaucoup. La salle de cabaret est plus facilement reconvertie que les installations onéreuses du café. Les dancings deviennent magasins de houblon.

A Altkirch, le plan Giroy de 1840 a divisé la ville en cinq : le centre, de l'église à la sous-préfecture, le nord, c'est à dire la ville basse, le quartier de la gare, la rue Gilardoni ; le sud, autour du marché aux bestiaux, avec les rues de Ferrette et de Carspach ; l'est avec les deux places de la réunion et des trois rois ; l'ouest, formé des bords de l'Ill, avec sur la rive droite la rue des moulins et la rive gauche le faubourg industriel de Belfort.

Le centre renferme en 1884 40% des débits de boissons, 35% en 1912. Le quartier de la gare reste fort dépourvu, avec un débit seulement. Le quartier de la halle aux blés et du marché aux bestiaux est relativement dépourvu pendant longtemps : 9% en 1885, 31% en 1912. Finalement le faubourg de Mulhouse, avec respectivement 37 et 31% des débits qui, de tous les quartiers périphériques, est le mieux fourni. Peut-être cette observation est-elle à mettre en relation avec la tendance des paysans, que nous verrons, à éviter les quartiers les plus encombrés.

**Encombrements et circulation.**

Le débit est lié à la fonction tertiaire. En 1859 le commissaire de police d'Altkirch écrit : "La translation de la sous-préfecture et du tribunal à Mulhausen a considérablement diminué les affaires en ville." Du

## Emplacement des débits de Sélestat

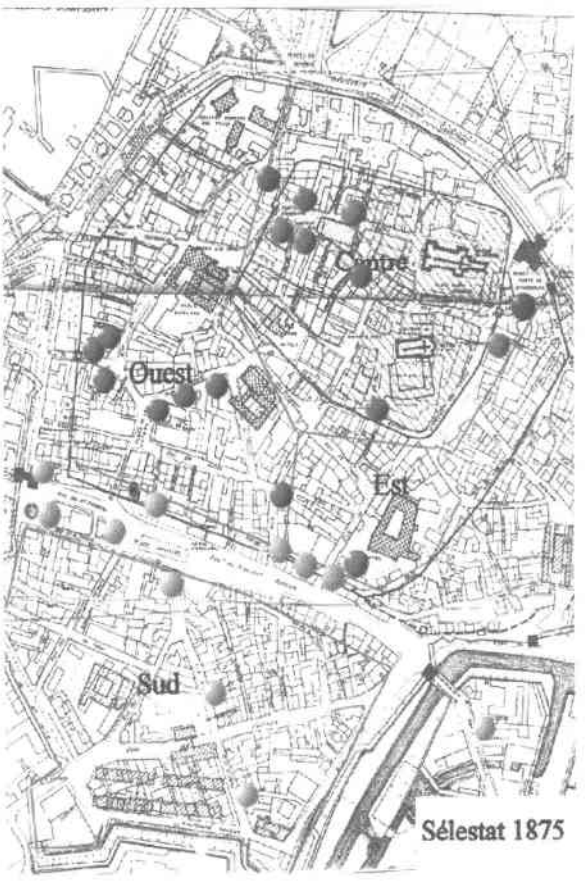


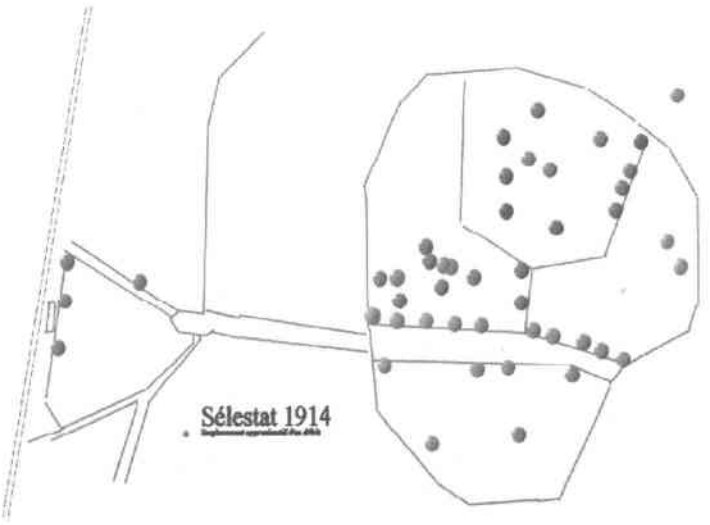

**Emplacement approximatif des débits d'Altkirch**

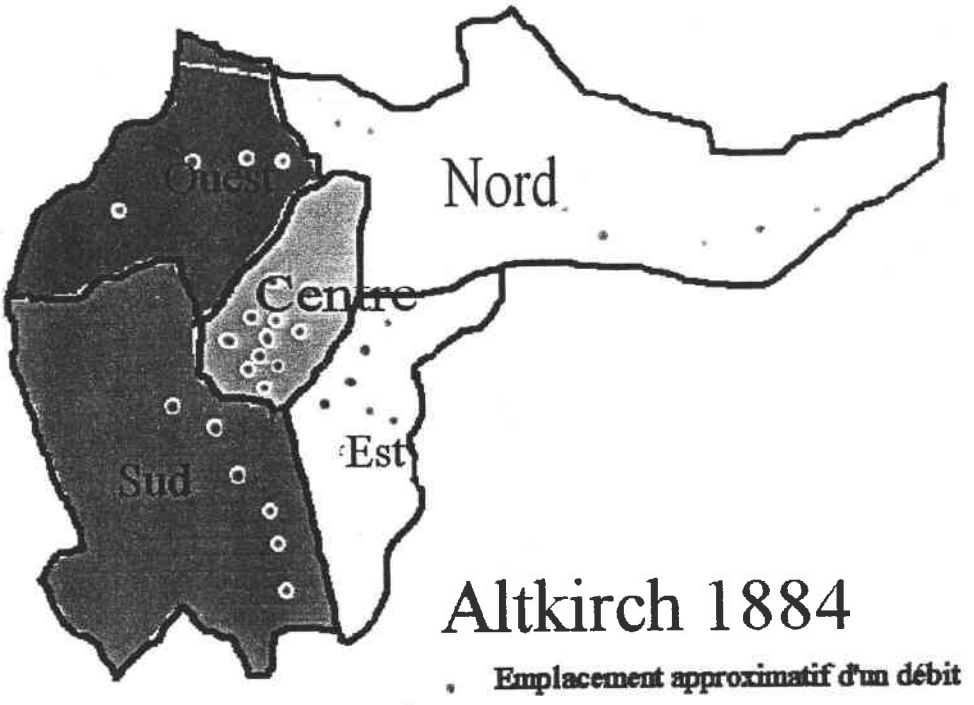


Altkirch 1884

**Emplacement approximatif d'un débit**

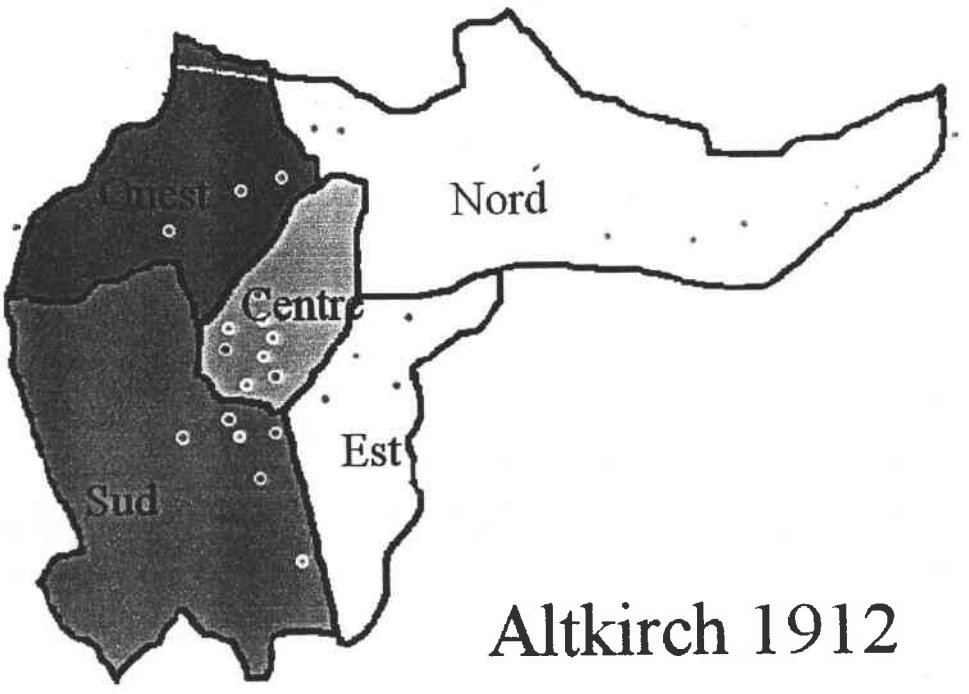


Altkirch 1912

coup les 47 débits sont "hors de proportion avec les besoins"[5]. On voit appliquer la théorie des espaces centraux : un bon débit, quelle que soit sa réputation par ailleurs, justifie son existence par sa situation. « ... et le Sr Souhalder est bien aise de conserver un droit qui donne à sa maison, fort bien située pour cela, une véritable valeur.[6] »

Le centre de la ville, où se concentrent les services les plus rares, est vu positivement. "La position de la maison Jaeck Blaise est réellement la meilleure de la commune et un honnête homme pourrait y faire de bonnes affaires[7] » « L'auberge du Sr Hoffmann Jacques, homme fortuné au point de pouvoir ainsi vivre sans travailler, est le local le mieux situé de cette ville », écrit le maire de Bischwiller à propos du Grenadier, sis 1 rue de Rohrwiller, c'est-à-dire exactement au point d'où partent les routes dans quatre directions différentes[8]. Le propriétaire de la maison, qui a acquis l'aisance grâce à son débit, peut devenir rentier : c'est, dans toute la documentation, le seul cas que nous ayons rencontré, d'un débitant qui ait fait fortune de manière aussi notoire. Lorsque en octobre 1885 le Luxhof à Haguenau est mis aux enchères, le notaire précise dans l'annonce : "Cet établissement est situé dans une proche proximité de la caserne d'infanterie, de la halle aux houblons et de celle du marché, du tribunal cantonal et de la direction de la poste, tous ces éléments pouvant être considérés comme avantageux pour le débit existant.[9]" L'encart publicitaire que Jean Adam du Tigre, sur la place d'Armes à Haguenau est plus significatif encore : ce n'est pas la situation sur la Place d'Armes qui est l'argument invoqué, mais la proximité (« in nächster Nähe ») du théâtre, de la poste, de la gare. Ce sont là des services rares, attachés à la fonction urbaine. Pourtant ces trois lieux de communication et de culture, le peuple ne les fréquente guère ; les repères spatiaux sont donc ici des repères de distinction, ce qui est corroboré par cette autre publicité, pour un café de Haguenau : « rendez-vous der Geschäftsleuten an Marktagen ». Les fonctions tertiaires imposent des centralités différentes dans la petite ville ; c'est l'implantation qui détermine la fonction du débit : il en est pour les travailleurs, d'autres pour les voyageurs, d'autres pour les loisirs de la jeunesse. A la situation dans l'espace correspondrait, pour les débits, un type de clientèle particulier.

Le marché agricole hebdomadaire ou quotidien est fort développé dans la deuxième moitié su 19e siècle. Destiné à davantage à réguler les prix des denrées, à éviter la spéculation et les disettes momentanées, à stimuler et clarifier le commerce du blé qu'à assurer le ravitaillement de la ville, le marché aux grains hebdomadaire naît à Hochfelden en 1851 après la disette de 1847 et avant l'ouverture de la voie ferrée[10].

---

[5] 19.9.1859, A.H.R., 1Z180.
[6] Le maire au sous-préfet sur la demande Souhalder, 6.6.1859, A.B.R., 3M1038.
[7] Commissaire cantonal au sous-préfet, 19.5.1856, A.H.R., 1Z198.
[8] Maire au préfet, 18.10.1861, A.B.R., 3M957.
[9] *H.Z.* du 21.10.1889.
[10] Arrêté préfectoral du 12 août 1850,*Courrier du Bas-Rhin* du 13.8.1851.

Saverne, Altkirch, Haguenau, Sélestat ont leur halle aux blés qui comptent parmi les bâtiments les plus importants de la ville[11]. A Sélestat, en mai 1858, il est arrivé 430 voitures chargées en moyenne de 8 sacs : 3058 hl de froment ont été amenés au marché[12]. Haguenau construit sa halle aux houblons en 1868, qui draine les voitures de producteurs sur un immense espace. Le 25 et le 26 septembre 1887, en deux jours, plus de 100 000 Mk ont ainsi été payés dans les débits situés à proximité de la halle aux houblons de Haguenau[13]. Certains petits négociants trouvent dans les cabarets de la petite ville les clients des alentours qui sont de passage : « Son père erre toute la journée dans des débits de boissons du lieu pour faire des affaires et gagner de l'argent. [14]»

A Wasselonne des ventes de chevaux se font dans les débits : « Le mardi fut plus calme. Dans les débits eurent lieu des ventes isolées de chevaux.[15] » Le vrai marché aux chevaux n'a lieu que le lendemain. A Haguenau en 1844, d'après les comptes du vétérinaire, des chevaux passent la nuit avant le marché dans la cour ou l'écurie des débits riverains du marché. C'est ici que l'on repère les bêtes malades[16]. Des enchères multiples se déroulent dans les cours de débits : le 20 septembre 1887, le comice agricole de Haguenau met aux enchères six taureaux de race Simmenthal chez la Veuve Kurtzmann[17]. A Sélestat, d'après les indications du maire, la Cloche est fréquentée par les planteurs de tabac lors de la livraison. Le débit et ses écuries[18] deviennent donc l'accompagnement obligatoire du marché. Il en est ainsi à Benfeld. « Que l'auberge qu'il demande à exploiter est située sur la principale rue de la ville, où se tient habituellement le marché de Benfeld et qu'elle est la seule de cette rue qui soit munie de vastes écuries dans lesquelles les marchands forains ont l'habitude de loger leurs chevaux.[19] » La Demi-Lune d'Or à Altkirch, une petite « étable » est prévue pour le séjour de la volaille et du petit bétail[20]. Dans la même ville les femmes viennent déposer leur panier à l'Espérance, dans une chambre attenante, contenant des œufs, du fromage, et donc consomment à la sortie. « ... parce que les marchands étrangers ne peuvent pas s'éloigner de leurs étals pour manger et pour boire.[21] » : les forains constituent une clientèle captive.

Pourtant, très vite, on craint l'excès de concentration. Dès 1852 on se plaint de ce resserrement d'établissements concurrents « Le cabaret qu'il demande à exploiter est situé au centre de la ville. Il est le

---

[11] La première pierre de la halle de Sélestat est posée en 1843, A. Dorlan, *Histoire architecturale et anecdotique de Sélestat*, Sélestat, 1912, p. 437.

[12] Compte-rendu hebdomadaire du commissaire de police, 26.5.1856, A.B.R., 3M334.

[13] *E.L.B.G.Z.*, 1.10.1887.

[14] " Sein Vater treibt sich den ganzen Tag im hiesigen Orte in Wirtshäusern umher um Geschäfte zu machen und Geld zu verdienen" Le maire sur la demande d'ouverture d'Abraham Blum de Hochfelden du 24.4.1871, A.B.R., 396D45.

[15] « Der Dienstag war ruhiger. In den Wirtschaften geschahen einzelne Verkäufe von Pferden. » *W.W.* du 28.8.1911.

[16] A.M.H. If1-7.

[17] *N.Z.B.* du 17.9.1887.

[18] Les saillies par les étalons ont lieu également dans les débits, et à Hochfelden, la station de monte se trouve à l'Etoile, chez le vétérinaire-débitant Sachinger (11.9.1908, demande Sachinger Nathalie, A.B.R., 397D621). Il arrive également que le débitant ait en dépôt le taureau communal.

[19] 20.9.1854, maire de Benfeld au préfet, demande Duck Jean-Baptiste, 3M954.

[20] « Geflügel und Kleinvieh », enquête du commissaire, 24.2.1911, A.H.R., 1AL1/2176.

septième et le moins ancien même de toute la ville. Ils existent tous les sept, sur une longueur de rue d'environ 150 mètres.[22]»

La concentration des services, des étals provoque à partir des années 1860 un souci nouveau concernant l'encombrement des rues. Le pouvoir est toujours tenté de dégager les voies de circulation. Le premier à légiférer en ce sens est le maire catholique de Hochfelden, Héberlé. A son arrêté qui interdit la fréquentation des débits pendant les heures de culte, le lancer de boules de neige, il ajoute : « Tout colportage ou étalage est interdit sur la voie et places publiques et en général tout ce qui est de nature à détourner les habitants de leur devoir.[23] » Cette volonté de dégager l'espace de la rue ne date pas d'hier : *l'Indicateur de Haguenau* signale l'existence d'un document d'archives de 1427 « qui fait une prescription pour détruire une descente de cave devant la Couronne et la Cannette.[24]" » Il est fait allusion aussi en 1852 à un édit de 1607 concernant la circulation dans les rues[25]. Un arrêté municipal à Haguenau le 9.1.1857 interdit l'étalage des marchandises sur les trottoirs. Les véhicules doivent rouler à droite et disposer de doubles guides. Les chiens doivent rester attachés le jour, enfermés la nuit ; il est interdit de lancer quoi que ce soit sur les attelages et les instituteurs de Haguenau doivent faire les recommandations nécessaires à leurs élèves[26]. On craint avant tout l'attroupement. Les querelles, les cris, les coups provoquent des mouvements de foule dont la police se méfie. A Sélestat une serveuse en pantalon déclenche l'ire des autorités parce que personne ne passe plus en raison de l'afflux des curieux[27].

La rue semble être l'objet de compromis : entre ce qui est immobile et ce qui bouge, le commerce sédentaire des débitants et la procession, la circulation des voitures et les boutiques mobiles les jours de marché ; la démarche lente du défilé de carnaval et l'allure rapide des cyclistes et des rouliers. Car dans ces villes-rues, le contournement n'existe jamais, parce qu'il serait ressenti comme une catastrophe, à Saverne notamment. Le commerce local veut tout et son contraire : le monopole de la consommation de ceux qui passent, mais aussi le libre passage de ceux qui voudraient consommer. La raison d'être de l'équipement tertiaire est de contraindre les flux à passer par la ville :

« D'un autre côté, quoique nous ayons peut-être trop de cabarets à Sarre-Union, nous manquons de bons hôtels, et il n'y a pas de doute que le Sieur Sutter ne parvienne à faire prospérer celui que son prédécesseur a laissé vacant et à en faire un établissement très utile aux voyageurs et aux voituriers qui jusqu'à présent avaient évité Sarre-Union à cause que ils ne trouvaient pas à s'y loger convenablement[28]". La rue centrale de Benfeld est certes le lieu du marché ; mais elle est aussi voie de passage dont les cafés distingués

---

[21] « ... weil die Fremden Krämer von ihren Buden sich nicht entfernen können, um zu essen und zu trinken. » Maire de Masevaux, 24.4.1878, 8AL1/9570.
[22] 14.9.1859, brigade de gendarmerie de Benfeld, A.B.R., 3M954.
[23] Arrêté municipal du 1851, A.B.R., 3M941.
[24] *I.H.*, 31.8.1867.
[25] *I.H.* du 17.8.1850.
[26] ibid., 30.5.1853.
[27] *S.Z.* du 1.8.1911

permettent de faire bonne impression sur la clientèle, surtout étrangère[29]. Dans quelle mesure assiste-t-on pendant la période à une restructuration de l'espace urbain autour des grandes voies de passage dans les villes-rues comme Haguenau, Hochfelden ou Benfeld ?[30]

A l'intérieur de la ville donc, si on veut faire des affaires dans la restauration, la rue passante doit être préférée à l'impasse. Par exemple, le Saumon, bien que situé sur la rue principale, est considéré comme "in einem abgelegenen Ort" le 18.9.1874, ou encore le Münchner Kindl à Haguenau « est situé en un lieu très écarté, n'est fréquenté que par très peu d'hôtes, et en plus il existe encore six débits dans un voisinage très rapproché. [31]» L'éloignement est ici fort relatif, puisque six débits se trouvent à proximité. Mais eux donnent sur la place du marché, alors que le débit cité est en retrait. D'ailleurs le débit disparaît de la liste parce que ses propriétaires l'ont transformé en logement.

Ainsi, les implantations peu efficaces sont très proches des lieux centraux. Les difficultés que connaissent les débits coincés dans les ruelles s'expriment dans la documentation. Antoine Moschenross possède à Haguenau l'Arbre Vert, un dancing dans la ville, situé à trente mètres de la Grand Rue, à l'endroit où elle traverse le centre, à trente mètres aussi du marché aux grains. Cette rue du Sel constitue pourtant un espace délaissé : l'habitat est peu dense, si bien que l'on a laissé s'établir ici un tel établissement. Mais si près de la ville qu'il soit, il fait peu d'affaires. « Les bâtiments de mon débit se trouvent dans une rue latérale très peu fréquentée (la rue du Sel) de cette ville, et pour cette raison je n'ai à servir qu'une clientèle clairsemée. Pas même à l'occasion des marchés hebdomadaires et annuels, je n'ai le plaisir de voir mon débit moyennement fréquenté, parce qu'aucun mouvement d'étrangers n'a lieu dans la rue.

Un jour de semaine ce n'est que rarement que l'on rencontre un client du matin jusqu'au soir. [32]» On pourrait jeter un œil critique sur un texte de ce genre : il s'agit d'obtenir de la part des répartiteurs, à qui il est destiné, une réduction du droit de licence. Cependant, on peut prendre ces plaintes pour argent comptant, à cause de leur petit nombre d'une part, et d'autre part parce que les répartiteurs, qui ont des informations sûres sur la situation, vérifiable par eux-mêmes, accèdent souvent aux demandes. Enfin on s'aperçoit que peu de temps après sa requête, l'auteur abandonne le débit. La description de la situation correspond bien à une réalité. Ainsi la survie des débits est liée à Haguenau à la circulation de la

---

[28] Juge de paix, 19.4.1854, A.B.R., 3M995.

[29] Pour Jaumain, il existe deux clientèle possibles pour le petit commerce : celle, fidèle, venue du voisinage, et celle, plus imprévue, venue de loin S. Jaumain, *Les petits commerçants belges...* p. 247.

[30] Z. Celyk, D. Favro, R. Ingersoll s.d.., *Streets, Critical Perspective on Public Space*, Berckeley-Los Angeles-Londres, 1994.

[31] « liegt sehr abgelegen, wird nur von wenig Gästen besucht, auch sind in unmittelbaren Nähe noch sechs Wirtschaften vorhanden. » Maire au sous-préfet, A.M.H. AR 100a.

[32] "Meine Wirtschaftsgebäulichkeiten befinden sich in einer mindest frequentierten Seitengasse Salzgasse. der hiesigen Stadt, weshalb ich nur höchst spärlich Gäste zu bedienen habe. Selbst an Wochen und Jahrmärkten habe ich nicht einmal das Vergnügen, meine Wirtschaft auch nur mittelmässig besucht zu sehen, weil kein Fremdenverkehr in der Straße herrscht.
An einem Wochentag ist man morgens bis in die Nacht hinein nur selten einen Gast in dem Wirtslokale anzutreffen. .." Demande au maire, 12.12.1885, A.M.H., AR 154.

population. C'est la fonction moins de marché que d'étape qui détermine les implantations.
Encore faut-il, pour que le courant s'établisse, que la rue possédant deux extrémités ne soit pas obstruée par des tas de bois, du fumier, des voitures en stationnement, que la police verbalise. Tel débitant à Haguenau attribue sa faible clientèle au danger que représentent les camions hippomobiles en stationnement dans la rue de la douane. Le débit lui-même peut-être une source d'embouteillage. Ainsi lorsque Stroesser veut ouvrir un nouveau débit rue de la gare à Saverne le 22.2.1876, on le lui refuse parce que les attelages de consommateurs arrêtés à proximité de sa maison les jours de marché engorgeront la rue[33].

**La conquête de nouveaux espaces pour de nouveaux clients.**

Lorsque les chemins de fer viennent effleurer les petites villes, on assiste à un glissement du tissu urbain en direction de la gare, que ce soit à Hochfelden, à Brumath, à Sélestat, à Ribeauvillé. C'est sans doute à Bischwiller que le phénomène est le plus remarquable. Dès le 13 mai 1853, Daniel Schuster, paveur, demande à ouvrir un établissement « pour nourrir et héberger les ouvriers travaillant à la gare.[34] » Lorsqu'il cesse en mai 1855, sa maison est « sise en cette ville quartier de la cité ouvrière près du débarcadère de chemin de fer. » Le 26 mai, Weiss Georges demande à son tour à ouvrir dans le « nouveau quartier » près de la gare ; un mois plus tard, le brasseur Voeltzel obtient pour le menuisier Gottsmann une troisième ouverture. Le 11 décembre 1855, deux ans et demi plus tard, l'ouverture d'un cinquième cabaret est refusée. Il se peut que la dénomination « près de la gare » ait été préférée à celle de « cité ouvrière » pour sa connotation plus positive aux yeux de l'administration.
Les nouvelles voies de communication concentrent les débits nouveaux. A Haguenau, la Poste reste éloignée de la gare. Mais à Hochfelden, à Brumath, à Saverne, au moment de l'ouverture de la ligne de Paris à Strasbourg deux débits au moins demandent à s'ouvrir pour nourrir et désaltérer les voyageurs avant leur départ. C'est à la Gare qu'à Hochfelden le marchand de conscrits fait boire ceux qu'il amène au dépôt en Normandie, tout comme il fait escale près de la Gare de l'Est à Paris[35]. Il s'agit là d'une fonction hospitalière ancienne, que l'on trouve depuis longtemps à proximité des marchés et qui a tendance à faire tache d'huile vers les gares. La Station de Hochfelden accueille à la fois les voyageurs qui arrivent par le train et des agriculteurs : « ... de grands entrepôts où les marchands et les paysans des villages environnants, qui vendent leurs produits à Hochfelden... [36]» A Sélestat, les débits s'ouvrent du côté de la voie ferrée et de la route qui évitent la vieille forteresse en allant tout droit à l'ouest. Les frères Dorlan ont

[33] Sous-préfet de Saverne, 22.2.1876, A.B.R., 49D202.
[34] A.B.R., 3M 956.
[35] A. Kassel, « Erinnerungen eines Conscrithändlers », *Conscrits, Musik und Tanz im alten Elsass.* Guebwiller 1929.
[36] Demande du brasseur Hatt de Schiltigheim au maire de Hochfelden, 20.8.1890, A.B.R., 397D621.

établi leur débit, qui est aussi le relais de poste, devant la gare ; Lorsque Achert Jean-Baptiste, tuilier dans la banlieue, fait construire à proximité de l'ancien débit de la Maison Rouge un établissement, il le destine aux voyageurs de la route Strasbourg-Lyon[37].

Au cours de ce bouleversement des données spatiales, certains établissements anciens se trouvent disqualifiés. Le bon hôtel est situé près de la gare ou au centre de la ville, et non plus à proximité des marchés. Ainsi se plaint le cuisinier Weisslocker après avoir repris l'hôtel du Lion d'Or à Haguenau, près du Marché aux Bestiaux : « Mon auberge est située à l'écart, de sorte que les voyageurs ne viennent chez moi que lorsqu'ils n'ont pas trouvé à se loger à la gare ou au centre de la ville. »[38] A Haguenau, deux bons établissements, l'Hôtel National et l'Hôtel du Parc s'ouvrent à proximité de la gare, combinant les avantages de l'implantation sur le territoire de la vieille ville, l'ouverture sur le parc établi à l'emplacement des remparts ainsi que la proximité de la gare. Mais ce sont plutôt les radiales qui se garnissent, les grands axes au détriment des quartiers où s'exercent les activités populaires. Mais en même temps, le débit qui s'ouvre sur des perspectives offre par le jardin, la terrasse, des vues sur la nature, les sommets vosgiens. La recherche de la clientèle extérieure, la fonction hospitalière n'est pas seulement un thème rhétorique. D'ailleurs cette priorité donnée à la circulation pousserait plutôt à éliminer du centre de la ville les aspects festifs urbains.

Les nouveaux espaces construits ailleurs ont droit eux aussi à leur équipement en débits. C'est le cas à Bischwiller au moment de l'extension de la ville dans les années 1860, lorsque des cités ouvrières s'étendent vers le sud, « sur les bords de la route de Gries »[39]. Sans cesse la ville ajoute de nouveaux quartiers, tirés au cordeau, des maisons aux maisons ; la ville ouvrière s'étend à l'horizontale. Il paraît alors légitime d'intercaler dans les alignements de maisons des débits de boissons dans ce qui n'est plus une banlieue, mais un espace urbanisé, à plan orthogonal, admirable par sa modernité. « L'emplacement où il veut bâtir se trouvant dans un nouveau quartier dépourvu d'auberges, écarté du centre de la ville, et près de la station de chemins de fer dont la construction a été résolue [...] où l'on va construire une cité ouvrière.[40] » C'est dans ce même quartier que le maçon Lauff construit une maison au coin de la rue de la pomme d'or et de la rue du noyer pour « établir au premier étage un café et au rez-de-chaussée un estaminet. » parce que le quartier manque de débits. Gillig Guillaume transfère le sien du faubourg de Hanhoffen à l'intersection de la rue des fileurs et celle de la pomme d'or[41]. En 1855, les demandes d'ouverture affluent : en mai, le musicien Egly a achevé la construction de son café dans la « cité

[37] Demande Achert, 17.9.1855, A.B.R., 3M1002.
[38] Weisslocker à la commission de répartition, A.M.H., 1899, AR 154.
[39] Luroth, l'ancien maire de Bischwiller (D. Luroth, *L'administration municipale de Bischwiller à partir de 1840*, Bischwiller, 1864, p. 19) donne le chiffre de 31 « à l'époque de l'application du décret impérial. » D'après lui, en 1963, le nombre est monté à 58, de sorte qu'il y a eu 27 ouvertures, dont deux ont été éphémères.
[40] Demande Huhardeaux, Bischwiller, 19.4.1853, A.B.R., 3M956.

ouvrière »; Geoffroy Seltzer, ancien locataire de l'estaminet Kern, a construit sa maison qui doit occuper la Belle-Vue. Le fils Scherding est le premier à transférer son débit « dans le nouveau quartier » ; ce sera sa femme qui tiendra, on compte sur une clientèle ouvrière, mais peu importe.[42] Le brasseur Schmitt en juin 56 débite pendant l'été dans un établissement destiné à devenir permanent.

A l'époque les débitants et aussi les autorités locales demandent une certaine équité dans la distribution des débits dans l'espace : telle rue, tel quartier, doit avoir droit à son débit. On avancerait volontiers l'hypothèse des besoins différents suivant la fonction dominante de la ville. Bischwiller est une ville où le tissage à domicile reste répandu, où il faut pouvoir interrompre l'effort, abandonner son métier à bras pour aller boire à proximité. Les salles de filature, d'après Kahan – Rabecq atteignent 25, voire 34, 37 degrés. [43]

La création des débits répond à des soucis non seulement d'édilité mais aussi de monumentalité « Le débit à ouvrir par G. Clauss est une maison haute et claire rue du noyer ». Dans sa demande d'ouverture du 26 août 1865, Charles Dorffer à Bischwiller, de retour du service militaire, jeune marié, emploie un vocabulaire d'architecte et d'urbaniste : « Jeunes encore, notre devoir est de chercher à nous établir pour le mieux . A cet effet j'ai formé le projet de profiter d'une occasion favorable qui se présente, savoir: le quartier neuf entre Bischwiller et Hanhoffen se développe rapidement et offrira bientôt une nouvelle et vaste cité populaire, au centre de ce quartier, le Sr Isaac Vonderweith, le propriétaire, vient de fonder une belle propriété dont le principal corps de bâtiment est destiné à devenir une auberge. » Les nouveaux quartiers ne peuvent se contenter de leur fonction résidentielle et industrielle. Le bail de neuf ans est à la mesure de l'optimisme, du dynamisme partagés du propriétaire et du locataire[44].

| | 1851 | 1852 | 1868 | 1874 | 1878 | 1911 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Rohrwiller | 3 | 3 | 2 | 4 | | 5 |
| Ecoles | | 3 | | 3 | | |
| Machands | 7 | 7 | 4 | 10 | | 7 |
| Moulin | | | | 1 | | 2 |
| Strasbourg | | | | 1 | | 1 |
| Couronne | | | | 2 | | 1 |
| Pomme | 1 | 1 | 1 | 2 | | 2 |
| Pierres | 1 | 2 | 2 | 4 | | 3 |
| hôpital | 2 | 0 | | 3 | | 4 |
| tondeurs | | | 2 | 3 | | 2 |
| gare | | | 2 | 2 | | 2 |
| Grange | | | | | | 1 |
| houblon | | | 1 | 5 | | 1 |
| langenwaldweg | | | | | | 1 |

[41] Demande du 28.3.1862, A.B.R., 3M957.
[42] Demande 20.10.1853, A.B.R., 3M956.
[43] M. M. Kahan-Rabecq, *La classe ouvrière...* , p. 217
[44] Demande Dorffer Charles, 28 ans, 26.8.1865, A.B.R., 3M956. A la fin du bail, Dorffer émigre en France, sans doute à Paris.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| fileurs | 1 | | | | | 1 |
| Place du marché | 4 | 4 | 2 | 2 | | 1 |
| Rue de Hanhoffen | 1 | 1 | | 3 | | 1 |
| Bouchers | 1 | 3 | 4 | 2 | | 5 |
| Gries | 1 | 0 | | 2 | | 1 |
| Neuve | | 3 | 1 | 2 | | 1 |
| Moulin | | | | 1 | | 1 |
| Oberhoffen | 1 | 2 | 1 | 3 | | 2 |
| Française | 1 | 1 | | 2 | | 1 |
| Conseil | | 1 | 2 | 1 | | 1 |
| cimetière | | 1 | | | | 1 |
| pharmaciens | 1 | 1 | | | | |
| charrons | 1 | | | | | |
| rue des prés | 1 | 1 | 1 | 2 | | |
| rue haute | 1 | | | | | |
| Rue de Haguenau | | | 1 | 1 | | |
| Total | 33 | 38 | 27 | 70 | 66 | 57 |

Après 1871, la catastrophe s'est abattue sous la ville sous la forme de l'option pour la France, les raisons économiques en étant la cause principale : la ville fabriquait du drap noir vendu exclusivement dans le reste de la France ; l'instauration de barrières douanières sur la nouvelle frontière a privé de son marché le textile de Bischwiller ; le nombre d'ouvriers a passé de 5000 à 1800, le nombre de broches de 20000 à 5600[45]. Les options se sont multipliées, l'émigration vers les villes drapantes de Vieille France.

Si l'on prend la liste des débits de 1911, 43 sur 51 des établissements plongent leurs racines en-deçà de 1867. En 1852, 33 établissements étaient ouverts. De ces 33, 23 ont survécu de 1852 à 1911. Et ce sont les grandes entreprises familiales qui ont survécu : les Jaeger au Boeuf, les Strohl au Lion d'or ; le restaurateur Geissert , les brasseurs, Voeltzel, Kummer, Goellner, les cafetiers comme Kern Guillaume (Veuve Kern)

Sur les 52 débits qui avaient été ouverts de 1852 à 1867, 18 ont duré jusqu' en 1911, 34 sont morts, soit 65%, alors que 10 seulement de ceux qui dataient d'avant 1852 ont fermé. Deux brasseurs, Rinckenberger et Arnold, un restaurateur, Schnell, un cafetier, Michel, 13 cabaretiers. Ainsi, on peut penser que ce sont les créations de la période de prospérité du Second Empire qui ont disparu en même temps que les ouvriers du textile qui faisaient leur clientèle. Ce sont les débits du quartier de la gare et des tondeurs, du houblon qui ont fermé, ainsi que ceux de l'extrémité de la rue des merciers. 16, peut-être 17 établissements si les employés des contributions indirectes, pressés par le préfet en janvier 1852, ont mal recopié, 18 si l'on prend en compte la famille Fünfrock devenue Kapp, sur 52 ont survécu à la tourmente

[45] Ch. Grad, *L'économie alsacienne*, p. 56.

de l'arrivée du chemin de fer, la spéculation immobilière, l'industrialisation rapide, l'annexion , la ruine et l'émigration massive : le quart. Chez les cabaretiers, cela a été l'hécatombe : Hartmann, de Hanhoffen, Gsell, Egly, Gillig Chrétien, Gillig Guillaume, Gross, Kern Joseph, Rémy, Kapp Louis (par sa veuve), Kapp Daniel, Prévost, Schneider Edouard et Manschott. Il faut dire que les cabaretiers sont souvent tisserands. Ce métier a été ruiné par l'intégration de Bischwiller dans l'espace économique allemand et la coupure d'avec les marchés traditionnels. Dès le 25 mars 1871, les *Affiches de Bischwiller* annoncent la vente aux enchères « pour cause de départ » du mobilier du Café de la Charrue « fond consistant en billard, tables, chaises, glaces, verreries... ». En janvier 1874, la Belle-Vue, l'un des premiers établissements du quartier ouvrier est à vendre[46]. Ainsi, alors qu'à la fin du Second Empire les débits ont été dispersés sur l'ensemble de l'espace urbain, on assiste sous la période allemande à un regroupement au centre, rue des bouchers, des marchands, du moulin. La rétractation de la ville s'est accompagnée d'une rétractation des espaces équipés en débits. Bischwiller n'a pas vu de nouveaux faubourgs se développer.
32 personnes ont fait l'expérience du débit de boissons, puis ont renoncé entre 1852 et 1878; nous ne saurons pas si cela a été en début ou en fin de leur carrière personnelle ; la plupart d'entre elles sont drapiers, s'ajoutent un sabotier, un serrurier, un instituteur. Seuls 18 ont persévéré. Il y a eu plus d'échecs que de réussites.
Ainsi, en 1878, à Bischwiller, sur 59 débits de boisson, 36 ont plus de 14 ans de durée dans la même famille, c'est à dire d'ouverture antérieure à 1864, soit 64%. 4 cabaretiers seulement ont opté pour la France, soit 4.4%. C'est l'impression de continuité qui prévaut lorsque l'on considère les établissements ouverts.
A cette date 21 débitants sur 59 sont nouveaux, 23 plutôt, étant donné que les brasseurs Schmidt et Voeltzel font exploiter des annexes à leur nom. C'est beaucoup, si on envisage la question du côté des débits qui ont disparu : 90 débits en 1870 - 36 survivants en 1878 = 54 débits disparus : 60%. Quelles peuvent être les relations suivies, familiales avec la clientèle? Y a-t-il sociabilité entre la clientèle et le débitant si le débitant est si peu fidèle ? L'option, la chute de la population qui l'a accompagnée, ont bouleversé le monde débitant à Bischwiller en faisant disparaître à jamais les débits de la cité ouvrière.

Dans les villes où la fonction ouvrière n'est pas dominante, où au contraire la fonction militaire l'emporte, la caserne est un lieu de fixation des débits. Les densités sont particulièrement élevées dans la rue de la Caserne (Burgstraße) à Haguenau, où se trouve la caserne de cavalerie, la rue d'Iena (Kasernenstraße plus tard) à Sélestat, où on relève 15 débits en deux groupes contigus en 1911. Le bâti de cette dernière rue est resté en place depuis le 19e siècle : un alignement de petites maisons sans étage, à colombage, dont la modestie contraste avec les grands établissements qui font face, à Haguenau, aux casernes de cavalerie et

[46] *A.B.* du 10.1.1874.

d'artillerie.

Finalement, ce sont les débits à proximité des marchés qui, après avoir atteint leur densité maximale dans les années 1870, connaissent le recul le plus considérable. Il y a certes, nous le verrons, un déclin des marchés hebdomadaires. Les courtiers viennent acheter les produits à domicile notamment le blé[47]. D'après Dorlan le marché aux grains de Sélestat végète depuis l'ouverture de la ligne ferrée de Marckolsheim à Strasbourg[48]. Mais il y a plus encore : la peur face aux encombrements, qui peut expliquer, nous l'avons vu, le faible équipement de ce quartier à Altkirch. On a peur de pénétrer en ville avec son attelage. Les premiers débits vraiment urbains, à l'entrée de l'agglomération elle-même, à proximité de la porte, jouent un rôle considérable dans les usages et la mentalité des gens de la campagne : « Considérant que l'auberge Walter a de tout temps été peu fréquentée par les habitans de la localité mais que, par sa situation près de la porte de Strasbourg, ses vastes écuries et sa grande cour, elle serait très utile aux étrangers qui s'y arrêteraient en grand nombre, surtout les jours de marché[49]...» Le maire de Vieux Ferrette démontre que les habitants de sa commune, lorsqu'ils se déplacent à Altkirch, ont l'habitude de dételer leurs bêtes dans les débits de la Teichelgasse, la rue de Ferrette actuelle, et ne se hasardent avec leur attelage, surtout les jours de foire, au centre de la ville. « Lorsque mes deux frères de Bettendorf viennent dans cette ville pour s'arrêter chez moi, ils sont obligés de se rendre jusqu'en ville.[50] » « Les gens des cantons de Ferrette et de Huningue ont l'habitude d'utiliser la vieille rue de Huningue et en faisant cela de passer par ladite rue. Ils aimeraient bien y abriter leurs bêtes ce qui leur est impossible à cause du manque absolu [d'étable][51] » Certes, il faut ici faire la part de la mauvaise foi, nécessaire à la manœuvre : il s'agit d'obtenir pour une connaissance l'autorisation d'ouvrir le débit, de démontrer l'existence d'un besoin, le fameux Bedürfniß. Mais l'utilisation de cet argument témoigne de la véracité du fait que le paysan a peur de traverser la ville avec son attelage ; il ne peut le faire matériellement les jours de marché ; il craint de ne plus trouver de place dans les écuries plus proches du centre.

Le membre de la famille qui habite en ville est, pour ces paysans de Bettendorf, un point d'ancrage au cœur de l'inconnu ; il est souvent établi dans le faubourg qui est le plus proche de sa campagne d'origine ; à Strasbourg par exemple, les débitants qui s'alignent devant la porte de Cronenbourg sont tous originaires

---

[47] *U.K.* 15.11.1906.

[48] *op. cit.* p. 439

[49] Arrêté préfectoral du 13.12.1852 en faveur de Walter Joseph de Sélestat, 3M1002.

[50] « Wenn meine zwei Brüder von Bettendorf mit dem Wagen hierher kommen und bei mir absteigen wollen, so müssen sie in die Stadt hineinfahren ». Témoignage d'un habitant de la rue Teichelgasse, en faveur de la Veuve Brandstetter, 27.3.1899, A.H.R., 1AL1/2176.

[51] « Von mit ist der Mangel an Gelegenheit zur einstellung von Pferden und Rindvieh in der Teichelgasse schon öfters unangenehm empfunden worden und zwar an Markttagen sowohl wie bei den Gelegenheiten wo ich Ziegel aus der Gilardon'schen Ziegelei holen mußte. Die Leute aus dem Kanton Pfirt haupsächlich haben die Gewohnheit, die alte Straße nach Hirsingen zu benutzen und möchten gern in der Teichelgasse ihr Vieh einstellen, was sie aber nicht können. Sie sind daher genöthigt, in Ställen in der Stadt unterbringen, was öfters wegen überfüllungh nicht möglich ist. ». Heinrich Willig , maire de Vieux-Ferrette au sous-préfet, 23.3.1899, ibid.

du Kochersberg dans les années 1860[52]. La cour du débit devient ainsi un lieu de transbordement, de rupture de charge entre la campagne et la ville, mais aussi un abri familier contre la ville. La Station à Hochfelden, avec sa cour et surtout sa halle, à quatre cents mètres du centre de la ville, et au pied de la côte raide qui permet d'y accéder, avec aussi son tenancier protestant, joue exactement ce rôle, tout comme le débit de Ehrhard à Sélestat. "... venant de contracter mariage avec une femme de la campagne, que les personnes de la localité de cette dernière viennent tous les mardis au marché et qu'étant propriétaire d'une maison avec écurie, il souhaiterait y établir un débit de boisson..." Le boulanger exerce rue de la Pomme d'Or, qui donne sur le Chemin Neuf[53]. Sur la route de Rathsamhausen , devant la porte de Strasbourg, les habitants du grand Ried s'arrêtent, pendant plus de 40 ans, chez Waltz, originaire de Muttersholtz[54], et un des rares débitants protestants.
Ainsi, les modifications de l'espace urbain, de la fonction des quartiers sont suivies par des fermetures de débit et de nouvelles implantations. A propos des ouvertures de débits, des reprises, on ne cesse de raisonner sur l'espace, sur l'implantation la meilleure possible en vue de rendre le service le plus approprié.

**Café de la place et Winckelwirtschaft (bistrot du coin) : où se situe le débit honnête dans l'espace urbain ?**

Ainsi l'espace des débits est un espace oral, un espace ordonné et hiérarchisé par la parole. Il l'est tout d'abord, comme nous venons de le voir, par les débitants eux-mêmes, qui distinguent un espace utile, agréable, fonctionnel pourrait-on dire, qui justifie le bien fondé de l'implantation de leur outil de travail. Mais cette conception de l'espace ne correspond pas toujours à celle que véhiculent les autorités - administrateurs, ministres du culte, journalistes, parents de la clientèle juvénile: les groupes potentiellement dangereux jouent de l'espace pour échapper à toute surveillance. L'implantation des débits est ainsi considérée comme plus ou moins acceptable. C'est autour de cette lecture de l' espace que se déroulent les débats lors des autorisations d'ouverture. Le géographe R. Brunet note que tout espace totalitaire préfère la bifurcation, la radiale qui draine vers le centre toute vie de relation, dans le but d'éviter que des lieux et des personnes de même niveau échangent sans le contrôle de l'autorité centrale[55]. Cette réflexion devrait s'appliquer, au moins pendant la période des peurs et des contrôles tatillons qui va de 1849 aux années 1890, à un lieu d'échanges non contrôlés comme le débit de boissons. Il y a sans doute de la part des autorités administratives et policières une volonté de lisibilité de l'espace, et ceci à

[52]R. Schwab, *De la cellule à ...*, p. 465 ; A.B.R., 3M1010.
[53] Demande Ehrhardt Jean de Sélestat, 28/12/54, 3M1002.
[54] Demande d'ouverture du 12.5.1875, A.M.Sél., B VII.
[55] R. Brunet "Les figures du carrefour", *Mappemonde*, 2/1997, p. 1 à 8.

différentes échelles : de la ville, de la rue, des abords, de la salle, des annexes. Le débit est un lieu public comparable à la place publique, à la rue ; le § 33 de la Gewerbeordnung, mettant noir sur blanc ce qui a constitué la préoccupation de toutes les autorités, demande en conclusion le raccordement de tout débit à une voie publique et éclairée. Le débitant est verbalisé s'il omet d'allumer au-dessus de son entrée. L'intérieur même doit être soigneusement ouvert au regard.

A l'échelle moyenne, celle qui se limite à la portée du regard, la discrimination entre le bon et le mauvais emplacement est relativement nette. Il faut que le regard du pouvoir puisse s'exercer à partir du bureau de police : c'est le cas de la veuve Rüngeling à Haguenau, sans moyens financiers ni intellectuels, qui autorisée à débiter, mais seulement parce que son établissement se trouve à proximité du poste de police[56]. La liste dressée le 26 mai 1877 des dix débits de Haguenau les plus verbalisés pour dépassement d'horaire concerne exclusivement ceux qui entourent la place d'armes ou qui sont situés sur la grand rue, à proximité de cette place, sur laquelle donne le commissariat[57].

Le coin de la rue sert à ouvrir la Winckelwirtschaft, terme péjoratif de la littérature corporative. Est-ce une allusion à l'entrée étroite dans le coin coupé ? Pour Brunet, le débit au coin de la rue est une manière de marquer le carrefour[58] ; il permet au passant d'être vu à la lumière de la rue large, mais aussi de s'éclipser facilement par la ruelle perpendiculaire. Par son ouverture sur la rue principale, son éclairage obligatoire au-dessus de l'entrée, le débit est soumis à la vision panoptique[59]. Mais il donne aussi sur les ruelles plus sombres et étroites par lesquelles il est facile de se replier vers les résidences populaires, les fermes à l'écart, les espaces non urbanisés. La ville est ainsi faite de recoins dangereux, passages étroits qui mènent d'un lieu à un autre, le fameux « Schlupfwinckel » du § 33 de la Gewerbeordnung qui interdit que l'on y ouvre des débits. Le débit de boissons où se trament les menées contre les maisons juives le soir du 3 avril 1848 à Hochfelden est en retrait, caché par la halle, désignée par le terme de Laube, feuillée ; son nom est symbolique : « A l'Ombre ».

Le soupçon, la réprobation morale tombent sur le débit localisé dans une ruelle. En effet le buveur excessif choisit le débit retiré, plus discret encore que celui des carrefours :

« Si l'on veut se donner la peine d'étudier la physiologie du buveur, on verra qu'il cherche de préférence les mauvais bouges : or plus il y a de cabarets, plus ils sont petits, car la clientèle n'est pas infinie. On verra en outre qu'avant de tomber dans l'abrutissement final, le buveur passe par la phase honteuse, pendant laquelle il se cache et varie ses stations ; un reste d'amour-propre l'empêcherait peut-être d'aller deux fois par jour dans le même cabaret, mais il ne se gênera pas pour se rendre le matin dans un cabaret et le soir dans un autre. [...] Il faut peu de choses pour la séduction ! C'est un local petit, obscur, caché

[56] Demande d'ouverture du 22/9/1855, A.B.R., 3M969.
[57] Commissaire de police au sous-préfet de Haguenau, 26.5.1877, A.B.R., 383D59.
[58] art. cit.
[59] M. Foucault, *Surveiller et punir*...

dans une rue étroite et sombre, qui exerce plus d'attrait sur le buveur. Dans l'origine, parce qu'on y est bien caché. Puis plus tard, quand le consommateur lui-même commence à s'endurcir, parce qu'il ne se sent à l'aise que dans un bouge. Or quand le nombre des débits augmente dans des dimensions considérables, quelle est la catégorie sur l'augmentation porte de préférence, si ce n'est celle des petits établissements que nous venons de signaler. »[60] Ephémères établissements, vite ouverts, bientôt refermés, il arrive que des établissements survivent en se consacrant à d'autres activités comme la danse.

Ainsi la situation d'un débit dans une ruelle est encore moins avantageuse que ne le serait une localisation en banlieue. Ceci est vrai pour les villes-rues dont la fonction tertiaire s'est établie sur les deux rives de la grande voie de passage du nord au sud ou de l'est à l'ouest. C'est vrai pour Benfeld, Hochfelden, Haguenau, Saverne. Ici, font des affaires les débits qui sont vus par les passants. Les débitants ont tendance à citer le mauvais emplacement du débit comme cause des mauvaises affaires : « Ainsi que l'honorable commission en est consciente, mon débit est situé sur l'une des places les plus cachées de Haguenau, ce qui fait qu'il ne connaît qu'une fréquentation très modérée...[61] »

Economiquement, il est incontestable que certains emplacements du centre de la ville perdent de leur intérêt au cours de la période. La chute de la maison Scharrenberger rue du sel à Haguenau, dont l'histoire recouvre une grande partie de notre période, illustre les vicissitudes liées à l'environnement du débit, mais aussi l'histoire de l'honorabilité d'un lieu, d'une famille au service de clientèles populaires : deux générations de boulangers durs à la tâche, le père passé de l'Outre-Forêt (Surbourg) à la ville en 1861, accumulant les occupations, le pain, l'écurie à l'Ancre près du marché aux grains, la limonade. Une seule fois, en juillet 1861, il a été condamné pour avoir fait danser sans autorisation. Et puis, après plus d'un demi-siècle, en 1913, c'est le déshonneur, l'activité que l'on croyait réservée aux débitants étrangers à la ville, c'est à dire la clientèle exclusivement militaire, les attouchements sur la serveuse[62] dans la salle du débit, la prostitution clandestine à l'intérieur du débit, les maladies vénériennes, l'interdiction de fréquenter imposée aux clients militaires, la fermeture administrative enfin en vertu du décret du 29 décembre 1851[63]. Il est vrai aussi que la patronne, la Veuve Scharrenberger, est affectée d'un « Uebel », une plaie ou une déformation, dans la figure et à la bouche « de sorte que tout client qui l'aperçoit en entrant a tout d'abord un mouvement de recul[64]. » Le 30.9.1890, Scharrenberger figure au bilan de la brasserie de l'Espérance, dans la rubrique des actifs, avec une dette de 225 Mk[65]. La commission de répartition des droits de licence fixe en 1907 le montant pour l'Etoile à 45 Mk, le plus bas de tous les débits intra-muros.

---

[60] *Les droits de licence en Alsace-Lorraine* p. 60-61.
[61] Demande Marc Lerch de réduction du droit de licence, 1885, A.M.H., AR 154.
[62] « unzüchtige Berührungen »
[63] Sous-préfet de Haguenau au maire, 28.2.1913, A.M.H., NR 128b.
[64] Agent de police, 21.3.1911, ibid.
[65] A.B.R., J80

Comment les enfants, Joseph, Eugénie, Joséphine, restés célibataires, ont-ils abouti, après le décès de la mère en juillet 1911, à la ruine dans le déshonneur ? C'est sans doute, comme il ressort d'une enquête de police effectuée concomitamment aux événements, que c'est l'absence de travaux d'entretien, de mise aux normes, qui a précipité la chute de la maison Scharrenberger : le plafond trop bas, les toilettes insuffisantes, le désordre de la cour, les deux trous d'eau dans la cave qui communiquent entre eux ainsi qu'avec l'évacuation des eaux usées et avec le puits. On peut penser que la fuite de la clientèle a obligé à se reconvertir dans les activités peu avouables. Du moins la décrépitude des locaux empêchera toute réouverture. Le rapport du brigadier de police Stoltz est plus explicite que ce que la documentation laissait entrevoir. Ce sont les parents Scharrenberger qui ont laissé l'affaire aller à vau l'eau jusqu'à la reconversion en établissement malfamé : « Depuis quelques années les choses ont changé ; le marché aux grains, depuis que les marchands plus importants achètent le grain dans la maison du paysan, n'existe pratiquement plus. Donc pour garantir mes moyens d'existence, j'accueille le samedi et dimanche les habitants des fermes écartées, « Einwohner der Höfen.[66] » Ainsi les "indigènes" de tel écart de Haguenau ont l'habitude de se réunir chez Scharrenberger dont ils forment les Stammkunden. Lorsque le débit du boulanger Scharrenberger ne survit plus en 1914 que par la clientèle militaire qui est attiré par une serveuse, les habitants des fermes s'abstiennent de venir. Fin mars 1914, la question se pose d'autoriser un successeur à ouvrir ici. Le chef de la police est pessimiste quant à l'évolution de la clientèle :
« Il ne faut pas croire qu'avec un nouveau tenancier la situation va s'améliorer. Le débit n'a plus aucune valeur, il faut absolument nier tout besoin. Si le locataire veut couvrir ses frais, le local doit se consacrer de nouveau aux hôtesses, comme le pratiquent beaucoup d'autres débitants, parce que leur gain est pratiquement nul. Les autorités surveillent-elles les agissements du débitant pour l'obliger à maintenir l'ordre dans son débit, il sera bientôt fini, car la vieille clientèle de l'auberge Scharrenberger reste et restera à l'écart, parce que le local est mal famé. » « Pour moi, le restaurant Scharrenberger est tout à fait mal famé. » ajoute le maire[67]. L'honorabilité paysanne existe aussi, notamment sur le plan sexuel : il ne faut pas laisser planer sur soi le moindre soupçon d'infidélité conjugale, suivant des règles qui ont été forgées par des siècles de contre-réforme comme en matière de service féminin. De plus, les habitants des fermes dispersées ne viennent plus depuis que des établissements plus attirants et surtout plus proches se sont implantés dans la périphérie. Il passe moins de fret par la route[68]. L'essoufflement du centre ville, la perte de ses fonctions économiques et relationnelles au profit des périphéries se sont jointes ici à un lent

[66] Scharrenberger aux répartiteurs des contributions, 28.12.1898, A.M.H. AR 154.
[67] « Es ist nicht anzunehmen, daß mit einem neuen Inhaber die Zustände sich verbessern. Die Wirtschaft hat keine Bedeutung mehr, Bedürfnis ist durchaus zu verneinen. Wenn der Mieter auf Kosten kommen will, muß das Lokal wieder zu Animier zwecken hergeben, wie es leider viele andere Wirte tun, da ihr Verdienst gleich null ist. Wird von den Behörden dem Wirt auf die Finger gesehen, so daß er Ordnung in seiner Wirtschaft halten muß, so ist er bald fertig, denn die alte Stammkundschaft der Wirtschaft Scharrenberger ist und bleibt weg, weil das Lokal verrufen ist. » (Wachtmeister Stoltz, 31.3.1914, NR 129b) « Für mich ist die Wirtschaft Scharrenberger ganz verrufen. »

dépérissement des énergies familiales que nous évoquerons plus loin.

La conception de l'espace est un peu différente dans les villes qui s'engouffrent dans les vallées vosgiennes, le trafic de transit y étant moins important et la foire excentrée, ce qui donne leur chance aux espaces en retrait. Pour Bischwiller, d'autres villes industrielles, même Saverne ou Brumath, la tyrannie des lieux centraux est moins forte pour imposer une hiérarchie de la valeur des établissements. Ici c'est plutôt en termes de quartier que l'on raisonne : tel quartier est dépourvu de débit. Il est évident que la fonction n'est plus la même : le service de proximité l'emporte sur la fonction hospitalière.

A l'intérieur de la ville, il existe, à côté des zones d'ombre, d'autres espaces tabous, des voisinages à éviter : « un tel individu qui s'est fait autoriser à donner à mon voisinage le spectacle de cette inconvenance[69] " » écrit le curé Guerber à propos du tenancier du bal du Saumon à Haguenau. Ce Saumon, 21 ans après, continue d'être dénoncé par le successeur de Guerber, à cause de sa musique où le tambour est particulièrement lassant[70]. Schlotterbeck d'Ingwiller veut ouvrir un débit de jardin à proximité de la synagogue (21 m), du presbytère protestant, (33 m), du presbytère catholique (la largeur d'une cloison de planches). Pourtant la communauté israélite et le curé catholique sont prêts à accepter la présence du débit[71]. C'est là une exception, la religion divise l'espace et élimine d'office certaines proximités. Lorsque la veuve Balla Barbe obtient le transfert de son débit dans une autre maison de la grand rue à Saverne, c'est à la condition de fermer la porte qui donne sur la rue de l'église et de la remplacer par une autre donnant sur la grand rue[72]. Que ce ne soit pas le lieu de culte en lui-même, mais aussi la résidence de ses ministres relève d'une conception archaïque de l'espace, justifiée par la confusion que les curés entretiennent entre leur résidence et une clôture monacale, faite pour le silence, la méditation et le travail intellectuel[73].

**L'espace périurbain : lieu de corruption ou de régénération ? Les fonctions périurbaines.**

Même lorsque, comme à Haguenau au moment où est écrite cette lettre, les fortifications ont été démantelées et les portes démolies depuis 20 ans, la porte reste une limite mentale. « La jeunesse qui fréquente mon bal préfère les établissements situés devant la porte ; c'est le cas surtout des militaires[74]. »

---

[68] Demande de Scharrenberger à la commission de répartition pour obtenir une réduction du droit de licence, 28.12.1898, A.M.H AR 154.

[69] Guerber au maire Nessel, 26.11.1881, A.M.H., AR100a.

[70] 8.9.1902, A.M.H., NR 128a..

[71] "... daß diese Nähe einer Wirtschaft der genannten drei Nachbaren unbequem sein muß, liegt auf der Hand." Sous-préfet, le 16.7.1879, dossier Schlotterbeck, A.B.R., 49D202.

[72] Demande Balla, 6.1.1859, A.B.R., 3M998.

[73] Ph. Bourty, *Paroisses et curés*...,p. 328 ; F.W. Graf, « Le politique dans la sphère intime, Protestantisme et culture en Allemagne au XIXe siècle », *Annales*, n°3, mai juin 2002 : « La foi catholique distingue entre sacré et profane ; elle délimite des lieux et des espaces du sacré où se commémore et s'accomplit la vie religieuse. ».

[74] Moschenross de l'Arbre Vert à la commission de répartition du droit de licence, 12.6.1888, A.M.H. AR 154.

La vision de la banlieue des petites villes varie au cours de la période, comme varient les usages que l'on en fait. Elle est mal vue tant que la résidence au milieu de la nature n'est pas encore vécue comme un bien suprême[75].

Tout d'abord, les environs proches de la ville ont une fonction économique de plus en plus définie. Les tuiliers bannis de la ville par la crainte de l'incendie ouvrent souvent un débit : la Forêt Verte de Haguenau est « Untere Ziegelhütte » ; sur la Route de Colmar à Sélestat (Schauffelberger). Hemberger à Hochfelden profite de la position stratégique de sa tuilerie à un carrefour de routes situé à 800 m de la ville. Sa demande d'ouverture, fort difficile à obtenir dans ces années 1898 parce que le besoin n'est pas évident, est motivé par les considérations suivantes :

- ce ne serait pas un concurrent pour les débitants existants, étant donné qu'il ne débiterait que pour les voyageurs, cyclistes et habitants des villages proches.
- les attelages en attente de chargement de briques et de chaux y trouveraient refuge.
- les ouvriers n'auraient pas besoin de s'absenter pour se procurer des boissons. Nous avons là réunis les arguments généralement évoqués pour ouvrir des débits à proximité des tuileries, des chantiers de bois de Brumath ou de la scierie du Griffon à Saverne, des ports fluviaux comme celui de Marckolsheim, voire du premier silo à grains coopératif à Hochfelden. Le maire de Hochfelden réplique aux arguments de Hemberger qu'il n'est pas bon que des ouvriers aient à boire dans le débit de leur patron.

Le débit en dehors de la ville est bon lorsqu'il sert aux voyageurs de passage, comme aux rouliers qui passent devant Sarre-Union ; mais pourtant l'hiver le trafic est réduit et les consommateurs rares, de sorte que l'avenir de l'établissement est compromis[76]. Les villes à fonction tertiaire dominante voient les nouveaux débits s'implanter sur le chevelu des routes qui mènent à la ville, dans les faubourgs dont ils constituent l'âme, par l'organisation des fêtes locales[77]. La clientèle inconnue et imprévue semble y dominer. Lorsque dans les années 1897-1898 il s'ouvre à Haguenau un nouveau débit, certains mois, toutes les deux semaines[78], ceux-ci choisissent de préférence les routes d'accès à la ville : le Vieux Chêne sur la route de Wissembourg, la route de Strasbourg, avec le Châtelet de la Forêt mais aussi la Belle-Vue et un peu en retrait, la Wilhelmshöhe ; la Ville de Bischwiller et le Deutscher Kronprinz, au-delà de la porte de Bischwiller, le Metzgerhof sur la route de Bitche, où s'arrêtent les transports de minerai de fer ; ajoutons trois établissements nouveaux, importants, rue de la Redoute, face à la nouvelle caserne d'artillerie. Finalement, *intra-muros,* il n'y aura que la Halle aux vins de Ribeauvillé, rue du Sel, tout près

---

[75] S. Magri, « Villes, quartiers : proximités et distances sociales dans l'espace urbain », *Genèses,* 13, automne 1993, p. 151-164.

[76] Joseph Renner à l'Etoile d'Or route de Marienthal, 26.12.1901, A.M.H., NR 201.

[77] P. Duis, *Saloon...*, p. 209 à 214 Les débitants suburbains ont été souvent aux Etats-Unis à l'origine du faubourg. Mais il deviennent la cible des prohibitionnistes qui ont pris le contrôle des municipalités. Car les débits aux abords de la campagne ont une fonction nouvelle : porte des cimetières, rendez-vous pour excursions de cyclistes, parties de campagne en famille. Lorsque la ville arrive jusque là, en 1878, on se plaint du bruit des dancings ; les services religieux sont dérangés, les prostituées utilisent les bosquets, les entrées des maisons. Les banlieues essaient de défendre leur calme lorsqu'elles sont devenues résidentielles..

du centre, qui introduit, comme nous dirions aujourd'hui, un concept nouveau. Les cas de Hochfelden ou même celui de Benfeld sont analogues à celui de Haguenau. « Située sur la principale rue de Benfeld, dans laquelle un pareil établissement est nécessaire[79] »

A Barr comme à Bischwiller, les débitants en place sentent précocement surgir des besoins de nouveaux espaces pour des raisons moins utilitaires : « Que le nouvel établissement a principalement été construit en vue d'y attirer sa clientèle les après-midis des dimanches et jours de fête où sa brasserie est peu fréquentée[80]. » Boire à l'ombre, sous la gloriette, sur les bords de la ville, est parfaitement honorable, surtout lorsque ce sont des brasseurs, notables locaux, créateurs d'emploi et de richesse qui défendent ainsi leurs intérêts. « On sait en effet que presque tous les brasseurs des petites villes possèdent à côté des locaux ordinaires qui sont ouverts à leurs clients en toute saison, des jardins où ils débitent leurs bières pendant les mois d'été, et où se réunissent de préférence le soir les consommateurs, ceux surtout qui fument, pour jouir de la fraîcheur de ces lieux. [81]»

La documentation fait allusion parfois à l'équipement de ces jardins : « Wittmann Madeleine Veuve de Georges Vogeleis cabaretier à Erstein a l'honneur de vous exposer qu'elle possède un jardin à l'extrémité de la commune garni de pavion (sic) et de berceaux, dans lequelle (resic) elle désirerait débiter du vin et de la bière les jours de dimanche, ainsi que cela se pratiquait déjà du temps de son mari...[82] »

La possibilité de se promener dans la nature devient peu à peu une préoccupation édilitaire. Les premiers guides signalent les « promenades » comme une des attractions de la ville. « La rue est bien connue, écrit au préfet le marchand de vin Kuhn Frédéric de Bischwiller. Elle est celle qui en sortant de M. Kuntzer, vous offre la vue de la gare et de la promenade qui l'environne.[83] »

Le débit devant la ville se voit légitimé comme un lieu de promenade pour la jeunesse de la ville : à la Musau à Haguenau, à Brumath pour la maison forestière du canal. « La Belle Vue située sur la Route Départementale de Strasbourg, où depuis près de trente ans, les habitants de la ville vont se recréer pendant la bonne saison en visitant les promenades et le jardin public de la ville.[84]» On repère ici un sentiment de la nature qui est bien dans le goût de ces villes dont on aménage les pourtours, une nature propre, ordonnée et calme. Lorsque la Belle-Vue au faubourg de la Musau à Haguenau est remise en état en mai 1875, le journaliste envisage tous les usages que l'on pourra en faire : « Ses allées ombragées sont nettoyées et cet aménagement en forme de parc, suite à des soins attentifs, fait désormais une très bonne impression.

---

[78] La liberté de concession a été accordée à Haguenau en 1896, lettre de l'association des débitants du 8.9.1902, A.M.H., NR 128a.
[79] Demande Vve Johner Xavier, 30.11.1855, A.B.R., 3M954.
[80] Demande su brasseur Jean Richert de Barr, 20.4.1859, A.B.R., 3M952..
[81] Maire de Barr au sous-préfet, 30.4.1852, A.B.R., 3M952.
[82] 4.4.1859, A.B.R., 3M965.
[83] Demande Kuhn au préfet , 27.7.1864, A.B.R., 3M949.
[84] Demande Moschenross Joseph de Haguenau, 17.2.1862, A.B.R., 3M971.

La tenue de quelques concerts de notre vaillante musique des pompiers ainsi que l'emploi d'une bonne et sévère surveillance surtout le soir pourraient transformer ce bel endroit en un rendez-vous tranquille et riche en plaisir pour tous les cercles et états de notre ville. [85]» Dans l'exploration de la nature le débit de boisson marque la borne de la civilisation ; la marche n'est plus une errance, mais comporte un but précis. Les jeunes gens de Haguenau se rendent au bout du Stadtgarten à la Jungfrau. « Une partie notable de la population de Brumath désire aussi la conservation de cette auberge comme le seul but de promenade agréable de la localité[86]. » Ces sorties hors de la ville constituent un temps fort dans la vie des associations. Tout d'abord, le Kriegerverein organise des pique-niques en forêt, accompagnés de jeux divers, dans la forêt de Gries pour Bischwiller par exemple. On termine par une retraite aux flambeaux, ordonnée et peu discrète. Les sociétés de gymnastique elles aussi se produisent sur le Festplatz, en dehors de la ville. Ce n'est pas le Jardin Kléber, espace structuré que l'on choisit, mais un lieu sauvage, derrière le lycée, à proximité du château d'eau. A Wasselonne, à propos de la fête de l'association de gymnastique Union, les danses et concours se déroulent sur le pré de fête, Festwiese[87]. Un grand défilé dans la ville décorée a entraîné sur le terrain la foule innombrable. L'espace de la fête est quelque chose d'original, parce qu'il transporte la ville et ses structures à la campagne. Mona Ozouf a montré, après Michelet, la nécessité d'un espace vierge pour la fête révolutionnaire[88]. La ville elle-même doit être nature : au moment où tout est verdure et fleurs, il faut que chacun sache décorer sa maison de guirlandes et de bouquets, écrit le *Wasselnheimer Wochenblatt* le 27 juillet 1912 à l'occasion de la fête de gymnastique de l'Union. En même temps la société se doit d'occuper tout l'espace urbain avant de construire la fête dans un espace entièrement vierge.

Le débit de boissons est donc l'expression de l'urbanité même : à mesure qu'il s'éloigne du centre de la ville il perd en considération et s'attire une quantité croissante de soupçon. Néanmoins même situé sur les marges de la ville, il sert encore : il permet de rationaliser, délimiter, borner l'espace sauvage par ses

---

[85]» "deren schattigen Gänge sind gesäubert, und macht diese parkähnliche Anlage in Folge sorgsamer Pflege nunmehr einen recht guten Eindruck.

Das Abhalten einiger Konzerten unserer wackeren Pompiermusik hin und wieder, wie auch die Handhabung einer guten und strengen Aufsicht, namentlich in der Abendstunde, könnte diesen schönen Punkt gewiß neuerding zu einem gemütlichen und genußreichen Rendez-vous aller Kreisen und Stände unserer Stadt geben." *HZ*, mai 1875. "...deren schattigen Gänge sind gesäubert, und macht diese parkähnliche Anlage in Folge sorgsamer Pflege nunmehr einen recht guten Eindruck.

Das Abhalten einiger Konzerten unserer wackeren Pompiermusik hin und wieder, wie auch die Handhabung einer guten und strengen Aufsicht, namentlich in der Abendstunde, könnte diesen schönen Punkt gewiß neuerding zu einem gemütlichen und genußreichen Rendez-vous aller Kreisen und Stände unserer Stadt geben." *HZ*, mai 1875.

[86] Maire de Brumath, 10.12.1864A.B.R., 3M959.

[87] D. Düding, *Organisierter gesellschaftlicher Nationalismus in Deutschland, Bedeutung und Funktion der Turner-und Sängervereine für die deutsche Nationalbewegung*, München, 1984, p. 54 : pendant l'été 1809 apparaît le premier terrain de gymnastique « Turnplatz » à Braunsberg, en dehors de tout établissement scolaire, organisé par le Tugendbund. Jahn veut avoir une pédagogie nationale à tendance non seulement culturelle, mais politique. En 1815, après la réorganisation politique de la Prusse, cela devient un mouvement d'opposition. Il arrivait que Jahn, enseignant dans un lycée, mette à profit les excursions pour organiser à la périphérie des jeux et des exercices. Tout l'été 1810 le mercredi et le samedi après-midi. A Berlin le "Turnplatz" de Hasenheide est ouvert en 1811 et la "Tungesellschaft" y fait ses évolutions.

[88] M. Ozouf, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Folio, Paris, 1976, p.209. A Haguenau, la fête révolutionnaire se déroule sur un espace libre près de la place de la Torture.

clôtures, son nom écrit, sa position au bord du chemin, sa capacité à recevoir des sociétés constituées. Il est une borne pour le promeneur, pour la société constituée de retour, il sert d'indicateur pour le marcheur du Club Vosgien et est nommément cité dans les itinéraires des guides touristiques « Depuis la gare on traverse la ville jusqu'à la place de la Sinn, où s'élève l'hôtel Pfeiffer (autrefois A l'Agneau), 10 mn, ici, prendre à dr. Jusqu'à l'église catholique...[89] ».

La fonction hospitalière est sans cesse rappelée : dans sa forme la plus élémentaire, elle est celle de l'abri donné à celui que l'on a trouvé blessé dans la rue : le 22 décembre, un cocher de Schiltigheim qui a livré de la bière à Oberhoffen est retrouvé couché sur la route, blessé, près de Bischwiller. On se dépêche de le transporter au Cheval Blanc où un médecin est appelé pour les premiers soins. Le 4.7.1858 un nommé Mesmer, voiturier de Soufflenheim est blessé par une pièce de bois qu'il est en train de décharger. Il est porté chez le Sr Kurtsmann cabaretier « où deux médecins lui ont donné immédiatement les soins que la situation exigeait.

Dans la soirée sa famille est venue le chercher[90]. » Le mythe du Bon Samaritain, qui fait loger le blessé à l'hôtellerie sert de modèle au récit du correspondant du journal. Les personnes blessées se traînent jusque là pour obtenir du secours : le greffier du tribunal d'instance de Masevaux est agressé en pleine nuit et battu au point qu'il reste quelques heures sans connaissance. Revenu à lui, il arrive à se traîner jusqu'à un débit d'où un attelage peut le ramener chez lui, avec sa double fracture de la cuisse[91].

Il peut être également un repère prestigieux à l'entrée de la ville « et littéralement un honneur pour la ville si à cet endroit, au point où commence la ville, ce débit dirigé par moi[92]... » Le débit participe, dans certains cas, à la réalisation d'un décor monumental et de jardin pour l'entrée de la ville, qui, comme les cafés de Benfeld ou les promenades publiques un peu partout, ne peuvent que contribuer au bon renom de la localité. A Altkirch, la Kegelbahn doit marquer, dans une fonction identique, l'entrée de la ville comme une porte. « ... et de serait un ornement de la ville si on ouvrait à cet endroit, au commencement de la ville, ce restaurant dirigé par moi, avec un grand débit de jardin, une piste de quilles, une balançoire, où les excursionnistes fatigués, jeunes et vieux, pourraient se reposer. [93]» C'est ainsi qu'en septembre 1896 Bernard Zeyer demande à rouvrir un débit conséquent à Altkirch : un jardin à bière qui a été momentanément fermé mais dont la situation, à l'entrée de la ville, route de Huningue, constituerait un ornement pour la cité. Les équipements sont d'importance : un puits et l'eau courante pour automatiser le rinçage des verres ; deux caves- glacières, ce qui permettrait de débiter la bière sans recours à un appareil à pression ; de grandes salles qui conviendraient aux répétitions de sociétés de musique et de chant. Elles

---

[89] C. Mündel, *Die Vogesen...*, p. 502.
[90] Rapport du commissaire cantonal de Haguenau, 4.7.1858, A.B.R., 3M301.
[91] *T.K.B.* du 6.3.1897.
[92] ...und namentlich eine Zierde der Stadt wenn an dieser Stelle, also am Anfangspunkt des Ortes das von mir betriebene Gasthaus... » Demande Zeyer, 27.5.1896, A.H.R., 1AL1 2175.
[93] Demande Zeyer d'Altkirch, 27.4.1896, A.H.r ;, 1AL1/2175.

pourront même organiser des concerts et un piano s'y trouve déjà. Ajoutons deux écuries pouvant abriter trente chevaux ; une surface totale de 83 ares dont 30 de jardin plantés de sapins et de bouleaux ; une piste de quilles, couvertes et chauffée, une balançoire et des agrès pour le divertissement des familles. (Familien-Lustbarkeiten) Enfin on servira de la bière allemande, de Berger de Vieux-Brisach, sur la rive droite du Rhin. Il n'est pas exclu que la brasserie installe une unité de production sur place.[94]

Le demandeur imagine ainsi sa clientèle potentielle : « ... et littéralement un honneur pour la ville si à cet endroit, au point où commence la ville, ce débit dirigé par moi était enfin ouvert, avec à côté d'un grand débit-jardin une piste de quilles, une balançoire, lorsque les excursionnistes fatigués, jeunes et vieux, se reposent. Il proposera aux plus riches et aux meilleures familles d'Altkirch un but de promenade et ce serait le seul débit-jardin qui dépasse une superficie de 30 mètres, ce n'est pas seulement le souhait des familles les plus distinguées, mais aussi celui de la classe ouvrière qui, lorsqu'ils font une pause, s'assoient dans des pièces adéquates, pourront vivre en saine compagnie autour d'une bonne bière de fabrication authentiquement allemande.[95] »

Enfin les salles sont si grandes que des sociétés de musique et de chant pourront organiser des répétitions et même des concerts. L'ensemble a coûté 40 000 Mk.

On ne saurait résumer aussi brièvement et de manière aussi complète toutes les fonctions du débit-jardin en 1896 Il fournit l'ombre, les jeux de plein air pour les familles distinguées[96]. Mais en 1898, on note aussi la présence d'un billard. Ensuite le débit sert d'abri pour les association informelle des ouvriers pendant les pauses : "Gesellschaft", de Geselle.

Les riches consomment en famille, les ouvriers en groupes constitués, les marcheurs individuellement. Les bourgeois ont besoin d'air et d'ombre, les ouvriers des chantiers de lieux clos et chauds ; aux premiers il faut du mouvement, aux autres un banc pour le repos. Pour l'ouverture du débit « Kegelbahn » à l'entrée de la ville d'Altkirch, ce sont les clients potentiels qui soutiennent le requérant sous prétexte que le débit contribuera à leur confort. La pétition en faveur de l'ouverture (car ce serait une nouvelle création) est signée de 158 personnes, et le demandeur se fait fort d'en avancer 100 de plus si nécessaire. Peut-on voir dans cette liste nominale un aperçu des futurs clients de l'établissement ? En d'autres termes peut-on se faire une opinion de ce que peut être une clientèle distinguée susceptible de fréquenter un établissement qui, incontestablement, comporte les marques d'un certain standing, mais qui demande aussi un

---

[94] Demande d'ouverture de Zeyer, 27.4.1896, A.H.R., 1AL1/2175.

[95] "und namentlich eine Zierde der Stadt wenn an dieser Stelle, also am Anfangspunkt des Ortes das von mir betriebene Gasthaus nebst großen Gartenwirtschaft, Kegelbahn, Schaukel endlich einmal erröffnet würde, wenn sich die vermüdeten Ausflügler alt und jung erholen.
bezw reichsten und besseren Familien Altkirch 's eine Zufluchtstätte bietet und diese die einzige Gartenwirtschaft wäre, die eine Fläche über 30 Meter mißt, es ist nicht nur der Wunch der besseren Familien, sondern auch derjenige des Arbeiterstandes, um sich, da sie Pause machen, in entsprechenden Zimmern sitzen, an einem Glas guten Bieres ächten deutschen Fabrikats an einer gesunden Gesellschaft zu leben." Ibid.

[96] « Joli jardin d'agrément avec étang et jeu de quille » : c'est ce qui fait l'attrait de l'établissement de le Veuve Kleinprintz rue du Lac Noir à Orbey en 1875, , 2.7.1875, A.H.R., 8AL1/9567.

déplacement conséquent ? Deux notaires et trois clercs ; treize conseillers municipaux et un conseiller d'arrondissement ; le directeur du Gymnasium et sept professeurs ; un pharmacien ; une certaine quantité de maîtres-artisans ; un contrôleur de l'octroi ; aussi étonnant que cela puisse paraître, dix débitants de boissons ; un ouvrier, un relieur, un commis d'assurance[97]. Serait-ce là autant d'adeptes de la promenade dominicale ? « Ouvriers », « familles distinguées » « tous les cercles et états de notre ville » : au sein de la nature, les distinctions sociales sont censées s'effacer.

Peu à peu le point de vue, le panorama qui se déroule devant les yeux deviennent des arguments publicitaires. C'est vrai avant tout pour les hôtels : la vue depuis la chambre, le balcon, la galerie-verrière où l'on mange sont autant de promesse de bien-être. « ...avec une belle vue sur le Haut-Koenigsbourg, bière de Munich, porteur à la gare[98]. » On pourrait se demander, à la suite de M. Boyer à propos du Mont Blanc, si la principale récompense que l'on cherche au voyage n'est pas de rester devant, en contemplation, plutôt que de monter. A cette époque Sélestat est devenu la principale étape touristique en Alsace.

Ainsi le débit est saisi positivement : il est un repère avant d'être un repaire. Il est le refuge de celui qui est perdu ou blessé. Par la marque de la bière qu'il vend, il est le rappel de la patrie absente. Il est aussi un espace familier au moment où on y entre.

Au sein de la nature s'opère la réconciliation, se forge l'unanimité des membres de la société. Concerts, bals, promenades dérangent peu de riverains.

**Les points de fixation routiers et usiniers.**

Si la vision édilitaire du débit des marges privilégie le contact avec la nature, la vision policière a tendance à s'en méfier. Les nœuds nouveaux se créent à l'extérieur de la ville, et, parfois, implantent sur place un début d'agglomération avec une fonction urbaine autour d'un débit de boissons : « A cet endroit se rencontrent les routes de Colmar, Wintzenheim, Logelbach, de Turckheim, ainsi que plusieurs chemins ruraux.[99]» La clientèle distinguée, celle qui se déplace en voiture, trouve ici la possibilité de faire stationner son attelage. Pourtant ces carrefours en voie d'urbanisation sont souvent l'objet de la suspicion des autorités. Il en est ainsi des débits qui, à un kilomètre au nord de Marmoutier ou à proximité d'une tuilerie à Hochfelden, demandent à s'ouvrir à un carrefour situé hors de la ville. L'auberge que Walterspieler demande à rouvrir à Sarre-Union en août 1864 se trouve à soixante mètres de la dernière habitation. « Or comme elle tout à fait isolée, la surveillance serait difficile en ce sens qu'elle deviendrait

[97] Pétition, 27.4.1896, A.H.R., 1AL1/ 2176.
[98] « mit schöner Aussicht auf den Hohkönisgsburg, Münchner Bier, Hausdiener am Bahnhof » Publicité du Mouton d'Or de la Vve Thiriet à Sélestat, *Festschrift zu II Musik-Wettstreit elsäs. Katholischen Jüngling-und Männervereeine.* 1907.
[99] Demande Carl Schuster d'Ingersheim au Statthalter, 11.2.1896, A.B.R., 87AL3080.

le refuge des buveurs expulsés des auberges voisines. » Et la gendarmerie ajoute :
« Il serait à craindre que les traînards des communes voisines souvent en état d'ivresse se réuniraient chez lui après la retraite en sortant des aubergistes et cabarets. »[100] « Mais du moment que non content du local qu'il occupe hors ville il est intentionné de transférer le spectacle de l'irrégularité de son établissement à l'intérieur de la ville, je me vois, par intérêt pour la morale publique, dans l'obligation de m'opposer formellement.[101] » « Irrégularité » signifie peut-être prostitution clandestine[102]. Ici le refus est automatique : R. Brunet nous rappelle que le pouvoir tient à contrôler les rencontres entre les hommes et les choses. L'ivresse, la démarche incertaine, le bruit échapperaient au contrôle du regard public dans la rue, ce canal transparent où tout se déroule au grand jour.

Pour cela l'espace péri-urbain n'est pas toujours considérée d'un bon œil par les autorités de police : « ...je crois devoir prouver le contre en disant que les chemins de Marienthal à Weitbruch sont très éloignés de sa maison, que seulement il vient d'être construit un chemin qui part de la gare et rejoindra la route de Haguenau à travers champs et que les personnes dont il s'agit ne sont rien d'autre que les promeneurs de nuit allant ou venant de la forêt située entre Bischwiller et Marienthal et autres lieux cachés. [...] La maison de Remy située à l'extrémité du quartier le plus pauvre de la ville, ne serait jamais que le refuge des ivrognes et des perturbateurs malheureusement trop nombreux à Bischwiller[103]. » En mai 1856, dans la même ville de Bischwiller Jaegly Bernard veut ouvrir dans une maison située à la lisière d'une forêt. Sa demande est pareillement refusée en raison de la difficulté de la surveillance.

Les commissaires de police et les maires se plaignent de ne pouvoir exercer, en raison de l'éloignement, une surveillance constante sur les ouvriers: « ... Elle sera comme cette dernière le rendez-vous de tous les ouvriers habitués à l'ivrognerie et au désordre et qui se réunissent à l'extérieur, particulièrement le lundi pour faire ce qu'ils appellent le lundi bleu et se mettre à l'abri de la surveillance de la police[104] » « La classe ouvrière donne la préférence aux débits situés à l'écart, sur ceux qui se trouvent au centre de la ville. C'est une tendance qu'il n'y a pas lieu de favoriser. »[105] On comprend ces craintes si l'on considère la manière dont les grèves ont failli passer inaperçues dans l'espace de la petite ville drapante en 1857, mais aussi les tendances centrifuges de la consommation ouvrière. En effet il existe dans la ville un octroi depuis 1856[106] ; les bières importées comptent pour 1/6$^{e}$ de la consommation totale ; au-delà des barrières, les boissons sont moins chères. On a l'habitude de marcher pour boire meilleur marché, comme l'évoque le commissaire à propos d'un débitant de Gries, proche de Bischwiller « ... à plus forte raison qu'il

[100] Commissaire de police de Sarre-Union au Sous-Préfet, 6.8.1864, A.B.R., 3M995..
[101] Juge de Paix de Barr au préfet, à propos du débitant Barthel de Barr, 13.4.1853, A.B.R., 3M952
[102] A Corbin signale le danger de tels établissements à Bormes ou près de Frontignan A. Corbin, *Les filles de noce...*, p. 225.
[103] Commissaire cantonal Meyer, Bischwiller, demande Remy Guillaume, 3.10.1863 A.B.R., 3M957.
[104] ibid., demande Jung, 9.8.1862.
[105] Maire de Bischwiller, 1862, A.B.R., 3M956.
[106] D. Luroth, *L'administration municipale de Bischwiller à partir de 1840*, Bischwiller, 1864, p. 56. En fait on évoque déjà la comptabilité de l'octroi en 1853.

donnera le rendez-vous des ouvriers de Bischwiller sur lesquels il spécule spécialement[107]. »

A Soultz, près de Guebwiller, dans le Haut-Rhin, un débit donne l'occasion de contourner l'octroi de Guebwiller. Il se trouve sur la route départementale n°2, à une distance de 2 kilomètres de Soultz, tout près de la limite communale de Guebwiller[108]. Le contrôle policier relève d'un maire résidant à une distance importante. La question se pose à Soultz,, mais aussi à Hochfelden lorsqu'est accordée une concession en face du Dépôt de la Raiffeisenkasse. Une lettre de dénonciation anonyme développe ainsi les faits : le débitant Kalb, originaire de Schwindratzheim, attire la jeunesse tous les dimanches soirs en faisant danser jusqu'à 2, 3 heures du matin dans sa salle de débit, un musicien joue dans la salle de débit même ; ainsi l'adjudication de la fête de Schwindratzheim est restée infructueuse à cause de cette concurrence illégale[109].

L'ouverture du débit Goeller à Sandozweiler, près de Cernay, est accordée en appel par le Conseil d'Empire après un refus de la part du sous-préfet et du préfet, parce que le débit répond à toutes les normes sanitaires et parce que le débitant a une bonne réputation. La levée de boucliers a été très forte, et les arguments avancés par le maire et le commissaire de police reflètent le souci du contrôle panoptique de l'espace. L'éloignement de la ville rend le contrôle policier très difficile, et « comme de manière prévisible, le débit ne sera fréquenté que par des personnes des plus basses classes de la société, il est à craindre que l'on assistera à de nombreux désordres et des rixes. » Un membre du Lansesausschuß intervient au nom des industriels locaux, dans une lettre adressée au préfet le juin 1898 : « ...que c'est une calamité pour l'usine[110] » En effet, il y a du bruit le dimanche et le lundi, « il n'aurait pas été nécessaire d'introduire des ferments dans ces lieux où l'on n'a que trop tendance à s'écarter du bien ; on aurait pu agir à meilleur escient pour éviter de favoriser le mauvais esprit qui ne règne que trop ici. ». La direction de l'usine installée en pleine campagne avait espéré, en logeant ses ouvriers à proximité, les faire échapper à l'influence délétère de la petite ville. Mais c'est le débit qui ramène le mauvais esprit : « Ce débit n'a d'autre objectif que de détourner les ouvriers du bon chemin (Abwege) et les retirer de la surveillance de l'usine[111]. » Le désordre prend un aspect multiforme : le bruit, l'oisiveté, la pauvreté, la contestation. Dans d'autres lieux, les directeurs d'usines qui croyaient avoir trouvé la tranquillité et l'abstinence dans des lieux écartés sont souvent en conflit avec les cabaretiers voisins, nouvellement installés : « Cette maisonnette appartient à M. Fichter, menuisier, l'âme de M. Beisser, et le plus grand ivrogne qui puisse

---

[107] Sur la demande d'ouverture de Wagner, février 1855, A.B.R., 3M967.

[108] "daß die polizeilische Überwachung der Wirtschaft wegen ihrer abgelegenen Lage schwer möglich, auch ein Bedürfniß für das Bestehen einer Schankwirtschaft in dem Bieler'schen Haus nicht vorhanden ist.Dasselbe liegt auf der Bezirkstraße n° 2, etwa 2 Kilometer von Sultz entfernt, dicht an der Banngrenze von Gebweiler, und befindet sich sowohl in dem nahen Gebweiler als in Sultz ohnehin eine allzugroße Zahl von Wirtschaften. Auch bietet das in Frage stehende Gebäude Gelegenheit zum Umgehen der Oktroigebühr der Stadt Gebweiler." 7.1.1890, préfet au Statthalter, A.H.R., 87AL 3080.

[109] 22.2.1908, A.B.R., 397D621.

[110] « daß es ein wahres Unheil für die Fabrik ist ». Dossier de l'année 1898, A.H.R., 87AL3080.

[111] Commissaire de police de Thann au préfet du Haut-Rhin, 10.2.1898 ; la direction de l'usine au préfet, 28.4.1898, A.H.R., 87AL3080.

exister. Elle a été construite l'hiver dernier et offerte à la vente à M. Voelckel Bell, pensant qu'elle lui serait largement payée. Sur le refus de ce dernier le propriétaire l'a donc louée à Beisser dans le but de nuire à ce fabricant en attirant dans ce cabaret les ouvriers les détournant ainsi de leur travail[112]. »

A proximité des usines on établit des débits de bière pour que les travailleurs puissent quitter leur tâche et se désaltérer. Le phénomène existe à Brumath, à Haguenau, à Saverne, surtout près des filatures : hommes et femmes viennent faire un tour, au gré de leur soif, comme cela se pratiquait déjà du temps des travaux agricoles, à l'époque des foins. On boit aussi parce que l'on a soif et non seulement pour se fondre dans un groupe d'égaux rivés à une même table[113]. Noyaux urbains à la périphérie, les débits écartés sont stigmatisés.

Avec le temps, l'absence de débit dans un quartier ouvrier est de moins en moins un prétexte avancé pour obtenir la concession. « Je reconnais avec vous les inconvénients que représentent les débits de cette nature, dans une maison située dans un quartier retiré[...] la classe peu aisée qui y contractait de mauvaises habitudes et y dépensait le peu d'argent destiné aux besoins du ménage[114]. » On avance aussi parfois un autre argument : ce sont les pauvres qui habitent les écarts, et ils sont censés être dépourvus de moyens matériels, de sorte que la proximité d'un débit achèverait de les ruiner.

**Une nature glauque.**

Au-delà des usines, la disparition des portes, des murs a estompé les limites bien marquées de la ville,[115] donné un caractère incertain à ces marges urbaines. Certes, dans beaucoup de cas, l'octroi, avec ses barrières, son cérémonial, subsiste jusqu'en 1912, ce qui a pour effet de délimiter nettement non seulement l'espace, mais également les temps de la consommation concentrée sur les jours fériés[116]. La ville a parfois gardé ses limites anciennes ; le mur est une réalité dans certains quartiers de Sélestat, il subsiste en partie à l'est de Haguenau. Mais dans cette ville la destruction de la porte nord en 1867 a ouvert la ville sur un espace peu sûr, mal quadrillé, parcouru de routes divergentes, avec des bois, des jardins, des houblonnières. Le houblon, grimpant le long de perches en bois, est cultivé à l'abri des arbres des vergers, au contact immédiat des agglomérations. « ... comprenant une salle de débit, des bâtiments annexes qui servent au logement, une cour, un jardin et une houblonnière.[117]»

On trouve là, au bout de la promenade, des dancings malfamés, un espace qui présente des dangers de

---

[112] Commissaire cantonal de Bischwiller au préfet, 17.4.1863, A.B.R., 3M957.

[113] Nous sommes dans l'espace germanique, on consomme assis et non debout, encore qu'il existe la Schwemme en Allemagne du sud. Il faut se demander dans quelle mesure l'invention de la bouteille à bouchon incorporé en porcelaine, qui permet d'emporter la bouteille au travail, a fait reculer les ouvertures de ce type. P. Duis, *The Saloon*, p. 34.

[114] Refus préfectoral pour Hirtz Thiébaut le 14.2.1862, A.H.R 1Z180.

[115] P. Heil, *Von der ländlichen Festungsstadt*..., p. 155-156

[116] Brennan traite le problème différemment T. Brennan, *Public Drinking*..., p. 185 et suivantes : on sort de Paris deux, trois fois par semaine, pour jouir de davantage de liberté.

toute nature. Lorsque la nuit du 11 au 12 juillet 1874, des militaires quittent l'estaminet du chemin de fer, sur les trois cents mètres qui les séparent de la ville, ils provoquent des dévastations dans des jardins et des houblonnières[118]. La qualité des débits semble se dégrader à mesure que l'on atteint les marges de la ville qui occupent l'espace entre les grands axes. C'est encore le commissaire Meyer de Bischwiller qui exprime le plus clairement les craintes à ce sujet : « ...la maison de Rémy située à l'extrémité du quartier le plus pauvre de la ville, ne serait jamais que le refuge des ivrognes et des perturbateurs malheureusement trop nombreux à Bischwiller. [119]»

A Bischwiller, c'est le faubourg de Hanhoffen qui renferme des « apaches » et passe pour être l'étranger absolu : éloigné, catholique dans un bourg protestant, peuplé de gens qui exercent le même métier, abondant en débits de boissons, Hanhofffen concentre les craintes du commissaire de police. Le danger augmente avec l'éloignement : « La police locale, dont le personnel est relativement faible, ayant principalement à surveiller l'intérieur de la ville renfermant une population ouvrière assez remuante, une forte garnison et de nombreux établissements publics, ne peut que difficilement étendre sa surveillance sur les cinq cabarets disséminés sur la surface de la banlieue. Il s'ensuit que ces débitants, en s'entourant de quelques précautions, échappent assez souvent à son action »[120].

Les abords immédiats de la ville, au-delà des derniers débits, sont généralement les endroits où l'on meurt. Une femme de Wissembourg, qui passait pour s'ivrogner, est trouvée sans vie à la sortie de Wissembourg en octobre 1906[121]. Un jeune homme ivre meurt de congestion dans une houblonnière à la sortie de Haguenau. Le 8 février 1846 Moschenross Chrétien, drapier à Hanhoffen, boit une chope de bière à l'auberge de Setzer Geoffroi à Bischwiller. Six jeunes gens l'attendent sur le chemin de Hanhoffen, le jettent à terre et lui assènent des coups. Le passage de la Musau à Haguenau, sur la route de Strasbourg, est défini comme dangereux : « Lorsque des coqs de combat se postent là-bas dans l'obscurité armés de matraques et d'autres instruments de meurtre, et il n'est pas exclu qu'un jour un innocent tombe entre leurs mains comme cela a failli arriver dimanche dernier ou des gens arrivant tranquillement ont été attaqués.[122] » Lorsque des bohémiens commettent un vol d'argent, comme à Bischwiller, ils vont le boire dans un débit à la sortie de la ville[123]. A Marmoutier le 2.8.1911, des vanniers boivent joyeusement « Un bon nombre de vanniers était assis dans le débit hors du village et buvait joyeusement.[124] » Une bataille éclate à quelques cent mètres du débit, à coups de « couteaux, poignards et revolvers » « Messer, Dolchen

---

[117] « enthaltend Wirtstube, Hintergebäude zur Wohnung dienend, Hof, Garten und Hopfenfeld... » *AB* du 3.1.1874

[118] Commissaire de police au maire, A.M.H. AR 94a, 25.7.1874.

[119] Demande Rémy Guillaume, 1863 , A.B.R., 3M952.

[120]Commissaire cantonal de Haguenau au Préfet, 18.4.1865, 3M971

[121] *U.K.* du 18.10.1906.

[122] "Als sich dort Kampfhähne mit Knüppeln und sonstige Mordinstrumente bewafnet in der Dunkelheit postieren und es ist gar nicht ausgeschlossen, daß auch einmal ein Unschuldiger denselben unter die Finger kommt, wie es den letzten Sonntag beinahe geschehen ist, wo ruhig des Weges daher kommende Leute angereupelt wurden" *U.K.* du 15.6.1910.

[123] *U.K.* du 28.8.06.

[124] « Eine Anzahl Korbmacher saß in einer Wirtschaft außerhalb des Dorfes und zechten lustig darauf los ».

und Revolver » et aboutit à « Tobsüchtiges Gemetzel » qui fait deux morts[125]. Les populations marginales, refoulées de partout, semblent n'avoir de contact avec la ville que dans ces bistrots écartés.

Pourtant les gens honnêtes, certainement pas téméraires, continuent d'affluer au Jardin Kléber, donnent la préférence aux débits éloignés de Bischwiller, demandent la présence d'un débit-jardin devant Altkirch. Alors tous ces dangers qui s'attachent à ces établissements des marges, ne seraient-ils pas en partie imaginaire, comme beaucoup de ceux que collationne le *Volksfreund* par exemple ?

On peut émettre l'hypothèse que l'espace périurbain est envisagé de manière tout à fait opposée suivant l'expérience personnelle que l'on en a : les administrateurs hiérarchisent l'espace à partir de la position centrale du commissariat ou de la mairie ; les usagers, au contraire, ont une connaissance individuelle de cet espace qu'ils ont parcouru et qui ne renferme pour eux ni mystère ni danger. Il y a pour ceux qui dirigent depuis le centre de la ville une incapacité à se décentrer dans l'espace vécu par les moins fortunés[126].

Le discours des moralisateurs et des gens de pouvoir se développe à partir de leur peur devant l'inconnu. Ils condamnent sans appel tout ce qui est lointain parce que c'est là, pour eux, *terra incognita*[127]. Le rédacteur du journal catholique de Sélestat semble ainsi découvrir des réalités qui le dérangent lorsqu'il sort par hasard de la ville : « Quand on se promène le dimanche, on trouve dans les rues et sur les places en-dehors de la ville des jeunes gens qui jouent pour de l'argent. Cette occupation provoque des vols. Il faudrait que les parents surveillent ces jeunes et leur procurent d'autres occupations.[128]» Un dimanche d'août 1882, à Sélestat toujours, le sous-préfet se rend aux champs ; par le plus pur des hasards, revenant d'une course, il fait un tour en voiture du côté de la gare, aux abords des dancings Soleil et Tivoli. Le choc qu'il subit manque de le faire mourir d'un coup d'apoplexie. Alors que jusqu'à présent personne n'a rien signalé de répréhensible, ce qu'il voit le révulse : « Des jeunes gens chancelaient en criant et en agitant les bras en plein jour (vers cinq heures) par les allées. »[129] Ce qui scandalise le fonctionnaire, c'est l'heure de l'ivresse, et qu'à cette heure-ci, des familles qui auraient dû en ignorer l'existence en voient le spectacle.

Car d'autres, sans aucune pudeur, sont dans des situations intéressantes en compagnie de leur petite amie. La nuit tombée, le spectacle devient pire. Le sous-préfet envoie une lettre indignée au commissaire de

---

[125] *N.Z.B.* du 2.8.1911.

[126] Grignon, J.-C. Passeron, *Le savant et le populaire* p.100 ; P. Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, p. 26 « ... dans ce que l'on appelle les « mauvais lieux », c'est à dire au prix d'une transgression des limites sociales qui viennent redoubler les distances spatiales. »

[127] Pour P. Burdy à propos de Saint Etienne, la vision que l'on peut avoir d'un quartier populaire change suivant que l'on y habite ou que l'on n'y habite pas. Les étrangers au lieu n'y voient que la basse classe et la violence ; les résidents, au contraire, ne veulent retenir, lorsqu'on les interroge, que la convivialité et en éprouvent une certaine fierté. S. Magri, « Villes, quartiers : proximités et distances sociales dans l'espace urbain », *Genèses*, 13, automne 1993, p. 151-164.

[128] *E.N.* du 7.2.1892.

[129] « Trunkene Burschen taumelten brüllend und mit den Armen sich schlagende im hellen Tage (gegen fünf Uhr) durch die Spaziergänge » Sous-préfet au commissaire de police de Sélestat, 28.8.1882, A.M.Sél., B III 1.

police. L'affaire reste dans des proportions limitées : on se contentera d'une menace de fermeture si les débits ne se débarrassent pas de leur clientèle mal famée. Apparemment, le commissaire était plus proche des réalités du terrain que son supérieur.

Ainsi la vision de la nature est double : elle offre la liberté, le grand air, la forêt et le mouvement rythmé du corps dans la marche ou la danse ; mais d'un autre côté, elle libère trop des contraintes de la ville ; trop opaque, avec ses bosquets et ses vignes, elle cache trop de faits et gestes. La vision de la maison est elle aussi double : située au centre de la ville, elle affirme un statut social, elle est façade. Au contraire, lorsqu'elle est sur les marges, au contact de la nature, de l'habitat populaire, elle est un « refuge », au sens que les policiers du siècle accordent à ce mot. « car partout les parents se plaignent de l'insubordination de leurs fils qui trouvent un asile dans ce cabaret pour se soustraire à l'autorité paternelle.[130] »

On essaie alors de prendre quelques précautions qui paraissent symboliques. L'espace du débit peut s'implanter au cœur de la nature, mais à la condition de ne pas se confondre avec elle ; les deux espaces doivent être bien délimités. Il est bien vu que le jardin intègre des arbres, de la verdure, mais à condition de ne pas donner un accès libre sur la forêt, les vignes, le rempart : « Avant la guerre Madame Kuntz tenait dans le même établissement un bal public, indépendamment de son débit de boissons. Outre qu'il état d'une surveillance difficile, il attirait un grand nombre de jeunes gens de la ville et des communes rurales voisines et exerçait une mauvaise influence sur les mœurs par la facilité qu'on y trouvait sur ce point entouré de vignes de s'adonner à la débauche. [131]» Les bois et les vignes sont des lieux suspects par essence « ... c'est plutôt en sortant des cabarets que les jeunes gens, excités par la boisson et les propos équivoques, se répandent dans les bois, les champs les vignes où ils font la rencontre prévue de filles perdues.[132] » On ne cesse de se plaindre de la porte arrière qui donne sur les champs, présente pourtant dans quantité de cuisines et de granges. Un des multiples reproches que l'on adresse au cabaretier rouge Etienne Eberlé de Rosheim est d'avoir fait percer d'une porte la clôture de son jardin afin que les occupants de la salle puissent se disperser dans les champs[133]. C'est là une tare souvent notée à propos des débits ruraux, plus rare évidemment pour les établissements urbains. L'opposition entre la nature rectifiée, enclose, transparente du jardin (eine Reihe Silberlinden, au Parkhotel à Haguenau) et celle, sauvage, de la campagne, est partout explicitée et notée de manière positive ou négative. Lorsque le 1er mars 1870 Goetz Jacques prend la suite de son beau-père Kapps Antoine à l'Aigle à Brumath, c'est à la condition qu'il fermera la salle de danse, car le bal n'est pas clos [134].

---

[130] A.H.R., 1Z198.

[131] Maire de Sélestat au sous-préfet, 17.4.1871, A.M.Sél., B VI 2.

[132] Préfet du Bas-Rhin au ministre de l'Intérieur, 2.12.1854, A.B.R., 15M203. A rapprocher de A. Corbin, *Les filles de noce...* p. 224.

[133] Rapport du brigadier de gendarmerie de Rosheim, 27.8.1852, A.B.R., 3M951.
A. Roger, *Court traité du paysage*, Paris, 1997, p. 32-35 : le jardin du Coran, celui des œuvres du Moyen Age, est parfaitement clos, mais aussi arpenté : « toujours cette exigence d'ordre, contre l'anarchie naturelle »

[134] Sous-préfet au maire, 1.3.1870, A.B.R., 394D216.



UNIVERSITE DE METZ
S.C.D.

Pour ceux qui défendent leurs intérêts économiques, les débitants avant tout, ces nouveaux points de fixation créeraient une concurrence pour le carrefour institué que constitue la ville, la dédoubleraient et videraient de leur raison d'être les différentes fonctions qui y sont installées. La *Schlettstadter Zeitung,* le 16 août 1911, après la fête des gymnastes catholiques qui s'est déroulée aux abords du nouveau foyer hors de la vieille ville, commente : « Les commerçants n'ont pas profité de la fête car tout le trafic s'est concentré au dehors, devant la maison des œuvres.[135]» Dès le Second Empire on avait vu arriver ce genre de plaintes : « Les danses publiques extra-muros attirent tout le monde hors la ville, au grand détriment des autres établissements publics patentés en ville[136]. » Il est certain que les débitants du centre de la ville ne comprennent pas le sens de telles migrations. Ils sont les tenants de la vraie "urbanité" : "Da sitzt man in der Stadt wie ein Esel"[137] écrit un correspondant du journal de Sélestat, au moment où les fêtes des associations se déroulent dans un pré ou un jardin à l'extérieur[138]. En 1867 déjà, les cafetiers, cabaretiers, aubergistes et maîtres d'hôtel du centre ville de Sélestat avaient pétitionné, mêlant leur signature à celles de 192 autres citoyens, pour le maintien du bal du Raisin, le dernier au centre de la ville. Demande paradoxale, qui vise à maintenir en place un concurrent dont on aurait pu se débarrasser, mais qui s'explique par le souci de maintenir l'animation et la clientèle au cœur de la ville. Des cabaretiers peu distingués, comme Louis Dutter se mêlent à des hôteliers prestigieux comme Eblé de l'Agneau Noir, Fahrer de la Ville de Mayence, les cafetiers comme Simon et même le brasseur Anstett[139]. 600 signataires sont mobilisés un mois après, pour une nouvelle pétition : « Considérant que le commerce souffre à l'intérieur de la ville sous tous les rapports – que les dimanches et les jours de fête, ainsi que tous ceux destinés à la récréation les jeunes gens quittent la ville pour chercher ailleurs des amusements et que les lieux publics sont pour ainsi dire vides[140]. » Et le débitant Ziegler expose ainsi la situation au général commandant la 6e division militaire, demandant son intervention pour la réouverture de sa piste de danse au cœur de la ville : « ... de cette manière les dimanches et jours fériés la ville est remplie de nudité, c'est ainsi que tout souffre dans l'intérieur de la ville.[141] » A Thann en1892 une cavalcade est organisée le lundi de Pâques pour éviter que les gens ne désertent la ville : le monde débitant a dû avoir sa part dans l'organisation[142]. Pour le conseiller municipal Beck de Haguenau, l'extérieur de la ville est avant tout le lieu où l'on dépense ce que l'on pourrait dépenser à l'intérieur : la jeunesse dépense son « Sonntagsgeld »,

---

[135] "Die Geschäftsleute hatten nichts von dem Feste, denn der ganze Verkehr konzentrierte sich draußen vor dem Vereinshaus.".
[136] Pétition au préfet, 105 habitants de Sélestat, février 1867, A.M.Sél., B VII.
[137] « On reste là, assis en ville, comme un âne. »
[138] Citoyen anonyme de Sélestat au maire, 30.8.1911, A.M.Sél., B VI 1.
[139] Pétition, 1.3.1867, A.B.R., 9M933.
[140] 1.4.1867, A.M.Sél., J37.
[141] 5.7.1867, *ibid.*
[142] *T.Z.* 30.1.1892

les militaires vont danser à Bischwiller[143].

A partir du moment où les nouveaux débits s'implantent aux alentours de la ville, et y prospèrent, traitant à la fois la clientèle campagnarde qui regagne son chez soi, le trafic interurbain, les citadins en quête d'air, de lumière et d'un espace mal surveillé, où ni le bruit ni la veille ne sont réprimés, les débitants *intra-muros* de Sélestat, de Haguenau, de Ribeauvillé sans doute aussi se plaignent de cette redistribution des cartes, alors que les autorités permettent enfin l'espace des ruelles, des jardins, des nœuds nouveaux.

**La campagne, telle qu'on la présente.**

Au-delà des derniers débits s'ouvre la campagne. Il ne peut être question ici d'étudier le débit rural ; mais il faut néanmoins prendre en considération le regard jeté par la ville sur la campagne et vice-versa, notamment les représentations que l'on peut se faire, dans les villages, des débits urbains.

La ville est, pour les campagnards, le lieu où sont confinés tous les dangers. Si les habitants de Schaffhouse, à deux kilomètres de Hochfelden , n'ont pas de débit convenable, ils fréquenteront ceux de la petite ville, dépenseront leur argent, rentreront tard et y entendront ce qu'ils ne devraient pas entendre : « schlechte Grundsätze », de mauvais principes[144]. Il est vrai, et les exemples abondent, que le tour au bourg se traduit par une perte de temps et des libations excessives. Les fêtes urbaines en principe n'existent pas à la campagne. « Mieux adaptée aux villes et surtout à Strasbourg, ce document a causé dans nos communes rurales une impression que Monsieur le Préfet comprendra, quand il saura que dans nos commune catholiques les danses sont généralement abolies depuis longtems[145]... » « Si on présente quelque part une danse déréglée, la frivolité afflue, et ceci est le plus remarquable chez les jeunes filles qui se déplacent en masse vers n'importe quelle ville où l'on s'amuse jusque dans le temps du mercredi des Cendres.[146]»

Car le campagnard, nous l'avons vu, à propos des encombrements, craint la ville. Il faut toujours laisser ouvert derrière soi la possibilité de se replier vers chez soi. C'est pour cette raison que l'on préfère ne pas s'exposer en ville aux dangers de l'état d'ivresse. Mais, sur le chemin du retour on s'attarde dans l'un des derniers établissements sur la route : « fréquenté par quelques individus de Cosswiller qui, en s'en allant de Wasselonne à demi-ivres, iraient s'y achever.[147] » Le 3.10.1906, des clients qui prennent une dernière consommation au Châtelet de la Forêt, route de Strasbourg à Haguenau, se font voler leurs vélos[148].

---

[143] Compte-rendu de délibération, A.M.H, 23.5.1905.
[144] Maire de Schaffhouse à propos de la demande Meyer, 20.12.1888, A.B.R., 49 D 200 .
[145] Lettre de V. Guerber au préfet, 17.2.1857, A.B.R., V16.
[146] « Wo irgendwo ein wüster Tanz ausgeführt wird, strömt der Leichtsinn herbei, am aufallendesten ist solches bei Jungfrauen, die von allen Seiten in irgendwo eine Stadt hinströmen, wo bis in den Aschermittwoch hinein gejubelt wird. » *Volksfreund,* 3.10.1889.
[147] Demande Blattner à Brechlingen, écart de Wasselonne, 27/5/1858, A.B.R., 3M1035.
[148] *A.B.* du 5.10.1906.

Le plat pays est, dans l'imaginaire du clergé et des folkloristes, mais aussi de certains sous-préfets, un endroit préservé des influences pernicieuses de la ville. La danse n'y est plus pratiquée depuis longtemps à carnaval. En 1857, beaucoup de fêtes votives ont disparu dans les villages catholiques. La petite ville, où l'on peut boire et danser en de multiples endroits, est un lieu d'orgie. La campagne, au contraire, est un lieu protégé, où, sous l'influence du curé universellement respecté, on prie quarante heures durant au lieu de danser. La campagne comme salut et la ville comme lieu de perdition constituent un des thèmes favoris de l'auteur du feuilleton du *Volksfreund*[149]. Les curés écrivent au préfet et à Wissembourg, le sous-préfet prétend que dans la ville de garnison seule, il est possible d'exercer une surveillance efficace[150].

Ces représentations n'ont guère changé au 20e siècle. Pour le sous-préfet de Sélestat, la campagne est le lieu de la pureté et de la transparence. Sous le contrôle de la « Oeffentlichkeit », du regard public, dans l'air et la lumière, sous le tilleul du village, on danse à des moments rares et immémoriaux. Les familles complètes, avec les enfants, viennent célébrer une cérémonie à laquelle les enfants dès leur plus jeune âge sont initiés[151]. Au contraire, dans la petite ville on danse en lieu clos, dans la poussière, au milieu des ivrognes et des pugilats. Les enfants des écoles y sont soumis à la corruption, comme c'est le cas à Haguenau.[152]

Il faut donc, en règle générale, empêcher les pratiques urbaines de venir pervertir la campagne. Le mouvement entre la petite ville et la campagne environnante est acceptable à partir du moment où le mouvement est centripète. On admet, sauf dans le *Volksfreund*, que l'on fréquente l'auberge après le marché.

Le phénomène que nous avons constaté pour tous les espaces non-centraux, venelles du centre ville, banlieues, se reproduit pour la campagne. Pendant longtemps, les personnes qui écrivent à la ville : directeur du journal local, brigadier de gendarmerie, commissaire de police, ont une méfiance instinctive en ce qui concerne les réduits villageois mal contrôlés. Sans doute ont-ils gardé à l'esprit les jacqueries de mars-avril 1848, la marche des bûcherons vosgiens sur Marmoutier, puis sur la prison de Saverne. Ils craignent sous le Second Empire que la sauvagerie inhérente à la campagne soit réactivée par cette autre forme d'immoralité urbaine, la politique, celle qui diffère de celle des curés évidemment : le républicanisme rouge après 1848, le libéralisme plus tard. Des agitateurs parcourent la campagne pour y répandre des idées nocives : « Quant aux individus susceptibles d'agiter les campagnes par des bruits contraires aux principes de l'ordre, je ne crois pas qu'il en existe.[153] » A propos de Lotzer Jean de Rosheim, le maire écrit le 27 janvier 1854 :

---

[149] F. Igersheim, *Politique et* administration.., p. 326-327.
[150] 16.2.1857, A.B.R., 15M203.
[151] Enquête lancée par le Evangelischer Frauenbund, réponse du sous-préfet de Sélestat, 1910, A.B.R., 347D63.
[152] ibid., réponse du sous-préfet de Haguenau.
[153] Rapport du commissaire de police de Bischwiller, 20.7.1856, A.B.R., 3M284.

« Cet homme avait été un des plus dangereux socialistes des environs. Agent très actif du notaire Prud'homme, il parcourait les campagnes pour propager les doctrines subversives de son parti.[154] » Le perruquier Kopff de Ribeauvillé est fort suspect : « Kopff appartient au parti toujours hostile au gouvernement (au parti rouge) dont il est l'un des plus méchants satellites. Il y a plus, Kopff, par suite de son état de dentiste, parcourt les communes environnantes et il peut faire un mal immense en répandant faussement, mais d'après moi avec plaisir et à dessein, une nouvelle qui, si elle était vraie, ferait le malheur de la France entière.[155] » Il est finalement condamné, le 4 septembre 1852, à un mois de prison pour diffusion de fausses nouvelles. Les coiffeurs-dentistes-chirurgiens, comme Koppf ou le coiffeur Mochel de Wingersheim[156] sont aussi surveillés que le musicien-maire Schnepp du pays de Hanau[157]. Les ouvriers les plus politisés de Bischwiller, membres d'une société secrète, se livrent à ce que l'époque appelle une « course électorale. » « Si cela aurait dépendu de ces messieurs, ils nous ont distribué des bulletins Cavaignac, mais nous pauvres avons parcouru tous les villages nous avons distribué des Napoléon, mais il ne pense plus à nous. [158]» Et encore lors des élections au conseil d'arrondissement le commissaire se méfie: « Voulant m'assurer si la marche des élections qui doivent avoir lieu dans le canton les 12 et 19 du courant n'était pas entravée par les démarches des courtiers ou par la distribution de billets d'élection non autorisés, j'ai parcouru toutes les communes du canton.[159] » Les Juifs sont ceux qui parcourent la campagne, en quête de houblon, de remplaçants pour le service militaire « parcourent et font parcourir les communes, à l'effet de renseignements sur les jeunes hommes qui pourraient servir à leurs vues. », colportant les faux bruits. Bien plus tard encore, au moment où les grands partis occupent l'espace politique, Georges Schmitt, favorable au parti catholique, a gardé cette vision ancienne du démarchage politique : le Dr Kassel, en compagnie d'un certain pasteur Wolf[160] parcourt les communes du canton de Hochfelden pour faire de la propagande en faveur des libéraux. Le commerce et la politique sont faits de marches et de contre- marches, qu'opèrent des gens dangereux par essence : les juifs, les coiffeurs, les tailleurs[161], les entrepreneurs en politique.

Il faut donc empêcher les pratiques urbaines de venir pervertir la campagne, pour ceux qui y résident, et y ont construit leur pouvoir : les maires ruraux, le clergé, qui a toujours passé par une cure rurale : après avoir enseigné l'éloquence sacrée au grand séminaire, Victor Guerber, l'homme fort du clergé d'Alsace du Nord entre 1860 et 1885, a été sept ans durant curé de campagne à Littenheim et à Truchtersheim[162]. Mais

---

[154] A.B.R., 3M995.
[155] Commissaire de Ribeauvillé au procureur de la République, 22.8.1852, A.H.R., 4M271
[156] Commissaire de police cantonal de Hochfelden Mannesmann au Préfet du Bas-Rhin, 26 mai 1854, A.B.R., 3M305.
[157] F. Igersheim, *Politique et administration*...p.213.
[158] Placard affiché sur le mur de la fabrique Blin à Bischwiller le 18.2.1857, recopié par le Commissaire cantonal, A.B.R., 3M284.
[159] Rapport du commissaire de police de Bischwiller, 19.7.1856, A.B.R., 3M284.
[160]« Georges Wolf. », J.- M. Mayeur, Y.-M. Hilaire, *Dictionnaire du monde religieux de la France contemporaine, 2. L'Alsace* ..., t. 2, p. 469.
[161] E. Morin, *La métamorphose de Plonevez*...
[162] Article « Guerber Victor. », *Dictionnaire du monde religieux* ..., p. 174

cet espace est craint par ceux qui, résidant en ville, connaissent mal la campagne : le sous-préfet de Wissembourg par exemple.

**Un espace intérieur contrôlé.**

Quel que soit le débit, qu'il soit loué ou stigmatisé en fonction de son implantation, son espace intérieur est soumis au même désir de transparence. Nous passons ici à la grande échelle. Alors que la nature est pleine de mystères, le débit, en tant que lieu public, est un endroit où les crimes ou les délits qui s'y commettent sont immédiatement dénoncés. C'est chez l'aubergiste Perra d'Altkirch que l'inconnu qui affirme venir de Guebwiller, de Soultz ou bien de Cernay, vient pêcher dans la poche de celui qui a payé un coup la bourse et les marks qu'il contient. Lorsqu'il recommence son geste on l'arrête : la force publique s'exerce au débit[163]. Deux grandes caisses ont été déposées à l'auberge du Sr Küster à Brumath, et trois étrangers y dînent encore à onze heures du soir. Le commissaire de police J-B Lutz est averti « sur l'avis qui nous a été donné hier, vers les 11 heures du soir de les confier au chef du train de Paris en gare de Mommenheim. » Le stock de brochures que l'on recherche n'est pas dissimulé à l'auberge, mais chez un voisin voiturier[164]. Le débit est le lieu où les assistants repèrent celui qui a de l'argent. Parce que sa bourse est gonflée, parce qu'il paie de manière répétée, il excite les convoitises :
« Le 9 juillet de cette année l'accusé rencontra dans une auberge de Soultz, le nommé Antoine Jehlen, valet comme lui, qui avait l'intention de se rendre à Guebwiller. S'apercevant que Jehlen avait de l'argent, il l'accompagna à la gare. Mais le train était déjà parti et les jeunes gens revinrent sur leurs pas. Chemin faisant l'accusé se jeta tout à coup sur ses compagnons et essaya de lui prendre son argent. Mais cette tentative ne réussit pas. Jehlen était parvenu à se sauver en abandonnant un sac contenant ses effets son chapeau et sa canne. L'accusé fut arrêté peu de temps après, dans une auberge de Soultz et le sac avec les effets d'habillement, que Jehlen avait jeté, fut retrouvé dans un buisson. » Le voleur est lourdement condamné, malgré les circonstances atténuantes : trois ans de prison. Certains meurtriers s'en tirent à meilleur compte.
Wendelin Dieterlé, garçon meunier à Sélestat, a quitté son emploi le 9 décembre 1890 et veut se rendre à Colmar. Il a obtenu le solde de son compte, 128 Mk, et ne résiste pas aux tentations : « Pendant le jour il visita plusieurs auberges et il était assez ivre lorsque les trois accusés le rencontrèrent le soir. » Dans les deux dernières, il est repéré par un trio de jeunes gens de Sélestat qui lui demandent de payer un litre. Il refuse ; poursuivi, il se réfugie dans le couloir du débit Wolf où deux des assaillants s'emparent de ses

[163] « Während des Tages besuchte er mehrere Wirtschaften und war ziemlich angetrunken, als die drei Angeklagten gegen Abend mit ihm zusammentrafen » *T.K.B.* du 23.10.1883.
[164] 3M404, compte-rendu J.- B. Lutz, 9.5.1854. Les commissaires soupçonnent les petites gares alsaciennes de la ligne Paris-Strasbourg d'avoir servi à introduire des écrits prohibés originaires de Belgique.

économies. Ils commencent à partager, puis veulent porter la bourse incomplète à la police, ce qu'ils ne font pas. Ils sont arrêtés, condamnés à 6 et 2 mois de prison.

Le débit de boissons est le lieu trop transparent qu'il faudrait à tout prix éviter lorsque l'on ne tient pas à se faire repérer ; mais c'est l'endroit où, dans les récits de la presse, on est fatalement ramené : une scène de théâtre, sur laquelle le dénouement se précipite sans laisser aucun échappatoire à celui qui a tenté sa chance. « Le mercredi 18 courant, entre midi et une heure, le sieur Steib, tailleur à Altkirch, marié en secondes noces, après un premier divorce, eut une altercation avec sa femme pendant laquelle, saisissant un revolver, il tira un coup sur cette infortunée qui la blessa à la hanche. La blessure ne présente heureusement aucun caractère de gravité.

Après cet exploit, le misérable se rendit dans un café de la ville haute, se fit servir un verre d'absinthe qu'il but sans y mêler une goutte d'eau. De là, affolé, il descendit dans le faubourg de Belfort, prit la route de Ballersdorf, mais revint bientôt sur ses pas et alla s'installer dans une auberge rue de l'Eglise. Informés de sa présence, l'appariteur public et un agent de police se présentèrent pour procéder à son arrestation. Dès qu'il les aperçut, il saisit son revolver et le dirigeant contre eux dit : le premier qui fait un pas je le tue. L'agent de police lui abattit avec son sabre le revolver[165]... » Les assassins sont reconnus dans les débits par le trouble qui les habite, les rend peu sûrs de leurs gestes, et les voleurs par le fait qu'ils ont trop d'argent à dépenser : le débit est le lieu , le seul, de la consommation publique, des dépenses ostentatoires, mais aussi l'endroit où l'on distingue aisément le comportement normal du pathologique. Le café devient donc une nasse dans laquelle se fait prendre celui qu'on n'a pu confondre ailleurs ; l'étranger n'y rencontre que l'hostilité de ceux qui sont présents, et il ignore les portes de sortie secondaires qui peuvent servir en temps ordinaire : « Le 13 janvier 1904, l'après-midi, l'agent Frey de cette commune vint dans le débit Georges Früh pour des raisons de service. A son entrée le plâtrier Edouard Schultz, né le 5 septembre 1881 habitant à Guebwiller, qui était attablé avec plusieurs camarades, lui cria : voici le sergent Lorch (Lorch est le surnom de Frey), tu ne vois rien, aveugle de Lorch. Pour ne pas susciter de conséquences fâcheuses à l'intérieur du débit, Frey ne dit rien et établit ultérieurement l'identité de Schultz. Plusieurs fois déjà Sch. avait insulté le policier F. le soir dans la rue, et lui avait lancé des cris, en le voyant venir de loin ; lorsque Frey s'approchait de lui, il s'enfuyait de sorte que l'on ne put jamais établir son identité[166]. » Cette fois-ci les témoins attestent qu 'il s'agit bien de lui, et même s'il persiste à nier, il est condamné à un mois de prison. La parole, restée anonyme dans la rue, est ici repérée, son

---

[165] *T.K.* du 22.6.1879.

[166] Am 13. Januar 1904, nachmittags, kam der Wachtmeister Frey von hier in dienstlicher Angelegenheiten in die Wirtschaft Georg Früh hier. Beim betreten der Wirtschaft rief der Gypser Eduard Schultz, geboren am 5. September 1881 in Gebweiler wohnhaft, der mit mehreren Kameraden an einem Tische saß, zu : da kommt der Wachtmeister Lorch, Lorch, Spitznahme von Frey. du siehst ja nichts, du blinder Lorch. Um keine Weiterungen in der Wirtschaft hervorzurufen und, sagte Frey nichts und stellte nachträglich die Personalien des Schultz fest. Schon mehrmals hatte Sch. den p. Frey abends auf der Straße beschimpft und ihm, wenn er ihn von weitem kommen sah, nachgerufen ; ging Frey gegen ihn, so lief er davon, so daß seine Person nie festgestellt worden konnte...» *G.A.* du 31.3.1904.

origine est authentifiée. Le débit est un lieu où il faut endosser la responsabilité de ce que l'on dit et tout ce scénario incertain, dans lequel un des protagonistes de dérobait, trouve ici son dénouement. Dans le débit, on se dévoile comme dans un espace privé : les paroles librement prononcées, les habits, les objets transportés, l'argent, l'apparence physique, l'heure où vous vous présentez, la régularité des retours : des détails anodins prennent leur signification au détriment de l'intéressé, tout est mis en place pour le confondre. On se laisse aller comme dans un espace privé, alors que l'on reste dans un « lieu public ». Lorsque l'apprenti ferblantier Alphonse Heim vole au café à Ribeauvillé une « petite cuiller en ruolz », il est dénoncé par un assistant, arrêté par la police et enfermé[167]. A 5h ½ du matin un individu à la mine suspecte est découvert, rôdant dans l'établissement du Sr Chèvre cafetier à Huningue[168]. « Je le fis mettre en lieu de sûreté & procédai à son interrogatoire. » Il se trouve que c'est un évadé de la maison de redressement de Schaffhausen en Suisse, et qu'il se livrait à un trafic de montres.[169] Le 28 avril 1864 un déserteur est arrêté à la Guirlande de Haguenau à neuf heures du matin, parce que l'agent de police lui a demandé ses papiers[170]. Un prisonnier libéré d'Ensisheim vend du savon détachant qu'il a fabriqué à partir d'un morceau dérobé. C'est au moment où il compte ses recettes « sein blühend Glück überzählte » dans un débit de Rouffach qu'il est arrêté[171]. Un fouet volé sur la voiture d'un entrepositaire de bière le 27 novembre 1901 est reconnu dans un débit le 5 décembre de la même année et le voleur peut être confondu[172].

La fréquentation d'un débit permet de localiser facilement celui qu'on cherche, et sans qu'il puisse se barricader chez lui. Par ses habitudes, ses ennemis peuvent le repérer et exercer sur lui toutes les voies de fait : le 21.12.1896, la *AltkircherKreisblatt.* rapporte la condamnation, pour menaces de mort, d'un certain Morand Sch. d'Altkirch, contre la personne du tuilier Schwartz qui a causé son renvoi de la tuilerie Gillardoni. « Le 16 novembre il fut, le soir entre 10 et 11 heures il fut rencontré par le témoin Glatzmann, un long couteau ouvert dans la main, derrière la maison du marchand de vin Lazarus, à une heure et en un lieu où Wetzel passait le soir en rentrant chez lui ; et il dit (au témoin) : J'attends Wetzel, il doit crever. je sais qu'il est au débit Subiger et c'est ici qu'il doit passer. [173]». Le jeune N. d'Altkirch a calomnié une servante du même lieu : « Connaissant le café qu'il fréquentait, elle s'y rendit, après le dîner »[174] Les habits

[167] Commissaire 24.9.1862, A.H.R., 4M427
[168] Chèvre est un dénonciateur qui rapporte les propos politiques proférés chez lui.
[169] Commissaire de Huningue, 10.8.1860, A.B.R., 1Z198.
[170] A.M.H. Ia 64.
[171] *G.A.* du 15.1.1902.
[172] *G.A.* du 9.2.1902.
[173] "Am 16. November wurde er abends zwischen 10 und 11 Uhr hinter dem Hause des Weinhändlers Lazarus zu einer Zeit und an einem Orte, wo Wetzel des Abends auf dem Nachhauseweg gewöhnlich vorbeiging, von dem Zeugen Glanzmann mit einem offenen langen Messer in der Hand angetroffen, wobei er demselben sagte : Ich passe auf den Wetzel, er muß ver....., ich weiß, daß er in der Wirtschaft Subiger ist und hier muß er vorbeikommen." *A.K.* du 21.12.1896.
[174] *A.K.* du 19.4.1879.

sont déchirés, et, sans l'intervention des assistants, le jeune homme aurait été assommé. L e 21.7.1911, à Châtenois, un père retrouve dans le débit Scheibling celui qui a donné une gifle à son fils, si forte qu'il a fallu porter la victime à la maison. Il s'est muni préventivement d'une arme, une trique en fil de fer tressé. Il corrige sérieusement l'agresseur et écope de deux jours de prison, avec des circonstances atténuantes. [175]
« Le 1er mai de cette année un médecin visita à Haguenau une patiente et laissa son parapluie dans le corridor de la maison. Lorsqu'il revint, celui-ci avait disparu ; cependant le fils de la patiente le retrouva immédiatement après dans un café en la possession du journalier Antoine Diebold de Haguenau.[176] » Tout est dans le « gleich » : comment fait-on pour le retrouver « immédiatement après » ? Le voleur se sent-il le besoin de passer dans cet espace public pour authentifier son forfait ? Alors que l'on devrait disparaître au plus vite, on s'attarde. L'escroc Louis Arnitz de Ruederbach « avait servi dans différents débits d'Altkirch ». On le repère, on le voit prendre le courrier d'Hirsingue, et le gendarme de planton le laisse prendre la voiture de poste, saute à cheval et va le cueillir dans « l'auberge où s'arrête l'omnibus[177] ».
Nous verrons plus loin comment, rien qu'en notant les entrées et les sorties de ceux qui s'occupent de politique, on peut les surveiller. Ainsi, fréquenter un débit, c'est se placer à découvert dans un lieu qui est, par essence, public ; c'est se dévoiler.

Les activités considérées comme potentiellement dangereuses, comme le jeu de cartes, la discussion politique, voire la conversation galante sont surveillées plus facilement. Le débitant devient un auxiliaire de la police : « Que cette mesure lèse profondément leurs intérêts en ce que l'artisan, l'employé, l'ouvrier de fabrique, aussi bien que le cultivateur et d'autres, qui ne sont ordinairement libres de passer leur temps que vers huit heures du soir, trouvent ce temps trop court et après avoir fait approvisionnement de liquides, s'assemblent chez l'un d'eux pour y passer la nuit entière sans que les autorités ou la police aient le droit de les en empêcher, ce qui corrompt beaucoup leurs mœurs ou leur santé. Souvent aussi dans ces réunions on joue gros sans surveillance et sans contrôle d'une personne intéressée au bon ordre.[178] » Le débitant, surtout s'il est rallié au pouvoir en place et à la défense de l'ordre social, ou s'il a un passé de Rouge à se faire pardonner, participe au contrôle d'activités tolérées : « Ces renseignements sont entièrement en sa faveur il appartient à une famille honorable, dévouée à l'ordre et digne d'être recommandée. Il a rapporté d'excellents témoignages joints à la conduite pleine de réserve que le Sr Buecher a tenue depuis son arrivée dans cette ville, sont une garantie certaine du soin qu'il apportera à écarter de la maison tout ce qui pourrait, à un titre quelconque, inquiéter la morale ou porter atteinte à

---

[175] *S. T.* du 21.7.1911.
[176] « Am 1. Mai d.J. besuchte ein Artzt in Hagenau eine Patientin und ließ hierbei seinen seidenen Regenschirm auf dem Hausflur stehen. Als er zurückkam, war dieser verschwunden ; jedoch fand ihn der Sohn der erwähnten Patientin gleich darauf in einem Café im Besitze des Tagners Anton Diebold aus Hagenau. » *N.Z.B.* du 12.10.1887.
[177] *A.K. ? 4.5.1876.*
[178] Cabaretiers d'Orbey au préfet, 5.9.1852, A.H.R., 4M78.

l'ordre.[179] » Et c'est au moment où le débitant disparaît à la cave pour servir un client que se passent les forfaits : lorsqu'à l'Espérance à Altkirch une jeune fille vole des fromages, elle profite du moment où le débitant sert des clientes[180]. A Bischwiller chez Fünfrock un prisonnier emmené par deux gendarmes est libéré par des clients au moment même où le débitant est à la cave remplir des cruchons[181].

L'absence d'obstacles à la pénétration du regard est l'objet de maintes tentatives avortées de réglementation : tentures qui abritent des tables, banquettes à dossiers élevés, paravents (spanische Wände). Les tentures, portes, bat-flanc sont interdits dans un projet d'arrêté municipal à Haguenau en 1905. Lorsque Marie Millinger, ancienne serveuse, obtient la Ysenburg au marché aux herbes à Haguenau, le 14.7.1907, c'est à la condition de supprimer le grand rideau du rez-de-chaussée, « einen großen Vorhang.[182] »

L'éclairage intérieur lui-même change de nature au cours de la période. Dans un premier temps il est mobile, et sa mobilité est un avantage pour celui qui veut cacher ses actes. Le débitant, pour signifier que l'heure de fermeture est largement dépassée, quitte la salle de débit en emportant la lumière. Plus tard, en au Tigre à Haguenau, le débitant coupe le gaz pour faire savoir aux deux cents personnes encore présentes que le couvre-feu est arrivé[183]. On place la lampe sous la table à la Germania pour que personne ne voie de l'extérieur que l'on joue des nuits entières. A un moment donné l'éclairage électrique devient un argument publicitaire pour les débits distingués. A Brumath au Luxhof, deux formes de modernité arrivent simultanément : la bière bavaroise et l'éclairage électrique. « Depuis le 6 mars, tous les soirs les rues de notre petite ville, les débits assez importants et beaucoup de logements brillent de la lumière électrique[184]. » En effet, la lumière électrique rend le débit attractif, et parfois, participe à son érotisation. « et les cris affreux des femmes dont les blouses ouvertes sont violemment éclairées par la lumière électrique[185]. » Cet éclairage permet aussi de mettre en scène le patrimoine médiéval des villes : « La tour du château située sur la place de la foire sera éclairée par des feux de Bengale et électriquement. L'éclairage électrique sera assuré à titre gracieux par la centrale électrique de Strasbourg[186]. » Les châteaux de Ribeauvillé, à l'occasion de la fête des fifres, sont illuminés par des projecteurs de marine. La boutique du cinéma éclaire toute la place de fête à Ribeauvillé. A Haguenau la sécurité et la moralité du Volksfest sont assurées par un éclairage électrique en 1905. Le fête de nuit en plein air devient possible

---

[179] Maire d'Altkirch sur la demande d'Antoine Buecher, 19.1.1852, A.H.R., 4M79.
[180] Commissaire de police, 12.8.1912, A.H.R., 1AL11.
[181] Commissaire de Bischwiller, 6.9.1854, A.B.R., 3M956.
[182] A.M.H. NR 128a.
[183] Commissaire de police, 18.10.1877, A.B.R., 383D59.
[184] « Seit dem 6. März d. J. erstrahlen allabendlich die Straßen unseres Städtchens, die größeren Wirtshäuser und viele Wohnungen im elktrischen Licht. » *NZB* du 15.2.1887. La même nouveauté est annoncée à Hochfelden, *NZB* du 29.3.1902
[185] « ... und das hässliche Aufschreien der Frauen, deren geöffnete Obergewänder vom elektrischen Licht grell beschienen werden. » F. Jung, *Kellnerinnengeschichten...*, p. 24..
[186] « Der Schloßturm auf dem Meßtiplatz wird begalisch und elektrisch beleuchtet. Die elektrische Beleuchtung hat in liebenswürdige Weise das Straßburger Elektizitätswerk übenommen. » *W.W.* du 28.8.1910.

avec l'éclairage électrique alors qu'auparavant, les danses publiques d'été doivent s'arrêter à dix heures. Enfin l'éclairage de l'entrée des débits de boissons est obligatoire dès le Second Empire, et des débitants sont encore verbalisés pour défaut d'éclairage dans les années 1910. Et lorsqu'il ne le peut pas, on refuse l'ouverture.

**La maison-enseigne et la maison-outil.**

La maison du débit, ses aménagements, son outillage sont, avant 1889, l'objet d' une évaluation purement qualitatives de la part de l'administration. L'aspect du débit doit être, même en dehors de la personne du débitant, honorable, et l'on décompte des degrés dans l'honorabilité. Le bâtiment est en lui-même une enseigne, par le nombre d'étages, l'aspect extérieur, le matériau. Bien qu'il ait été capable de payer comptant la moitié des 9600 Mk, valeur de son acquisition, Xavier Boehler à Altkirch se voit refuser l'ouverture : la maison dans laquelle il se propose d'ouvrir un débit le 19 novembre 1877 a « deux fenêtres seulement. » Elle ne serait donc réduite qu'à n'être qu'un débit de distillat, « Schnapshöhle »[187]. « Quant à la Veuve Schuster et sa fille, elles ne possèdent pour fortune que cette maisonnette dont le prix n'est pas encore acquitté. » La maison, cette maison que l'on a élevée avec ses économies, que l'on arbore comme un trophée de la réussite personnelle, peut se transformer en outil, devenir un havre de survie, pour les plus pauvres, l'ultime planche de salut. A condition qu'une concession y soit attachée, et donc que l'on arrive à lui faire franchir le cap de l'honorabilité... Comme le montre l'exemple de Boehler d'Altkirch, un certain nombre de fenêtres en façade est nécessaire, pour éviter que ceux qui sont chargés de la police utilisent le terme de « refuge » pour la condamner[188].

Tout comme le nombre de fenêtres, l'élévation de la maison a un caractère discriminant. « Il ne possède qu'une maisonnette à rez-de-chaussée, située en dehors de la commune et composée seulement de deux chambres d'habitation [189]». Danner Daniel dans la même ville de Bischwiller a « construit un étage sur sa maison » rue de la gare en vue d'arracher la concession[190]. L'ancienne maison de Kern Joseph est « un simple rez-de-chaussée[191] » . Diemer, débitant à Hoerdt, vend en 1868 à Jean Vix de Bietlenheim, une « maison avec rez-de-chaussée & demi-étage[192] »

Il est vrai que les débits urbains, les hôtels surtout, sont de vraies maisons de ville. Une carte postale reproduite montre à Thann deux débits côte à côte, Zum Schwarzen Bären et Stadt Straßburg. Trois étages pour chacun des établissements, quatre fenêtres, l'enseigne au-dessus du rez-de-chaussée ; il y a un

[187] Commissaire de police, 19.11.1877, A.H.R., 1AL1/2175 . Il est vrai que cette année 77 est celle où le fait spécialement la chasse aux débits d'eau-de-vie.
[188] J-M Boehler, p.1604 oppose maison-façade et de maison-refuge..
[189] Maire de Bischwiller à propos de la maison de Schuster Daniel, mai 1853, A.B.R., 3M956.
[190] 20.4.1865, A.B.R., 3M956
[191] 14.2.1865, A.H.R., 87AL2676.

trottoir et des plantes en cuveaux de bois s'alignent, marquant sans doute l'espace et le retenant pour la terrasse de l'été prochain[193]. Car la terrasse apparaît au moment de l'afflux de population à l'occasion des Volksfeste de Sélestat dans les années 1890. A Haguenau, en 1910, les débitants sont incités à demander l'autorisation à la mairie[194].

Personne n'évoque jamais le style, toits à deux pans ou toits à la Mansart ; Haguenau affectionne particulièrement les pans coupés. Ainsi le mot "maison" , Haus, tel qu'il est répété à l'envi, évoque une construction d'apparat, une façon de montrer qu'on est arrivé à l'honorabilité en faisant construire ce qui est un outil de travail.

La maison, par ses dimensions, sa hauteur, son aspect même, avec son toit classique, sa façade crépie qui cache éventuellement les poutres sous-jacentes, doit trancher avec les constructions avoisinantes et servir d'enseigne à la prospérité du tenancier : à Ribeauvillé, l'Agneau de Pfeiffer est une construction à colombages[195] et se distingue par le toit coiffé de mansardes et le fort développement de sa façade. La Ville de Nancy est plus élevée que les maisons environnantes ; le mur de pignon est réalisé en grès et comporte une porte de pierre sculptée avec colonnes adossées et fronton. Lorsque la mode, dans les premières années du 20e siècle, est aux tours dans les bâtiments officiels comme les gares et les bureaux de poste, les débits nouvellement construits adoptent cet appendice qui signale les espaces publics ; les Deux Clefs à Hochfelden, sont couronnées ainsi en position centrale, le débit que Louis Ritter demande à ouvrir rue de Mommenheim à Brumath en position angulaire[196].

L'achat, plus encore la construction d'une maison, est une volonté de s'implanter dans le tissu urbain, de faire souche [197] ; mais les résultats escomptés par la construction, la définition du bénéfice, ne sont pas du tout les mêmes. Pour cette raison, le demandeur tire souvent honneur et fierté d'avoir su construire une maison. *A contrario,* lorsque Clément Kuntz, organisateur de danses, propriétaire depuis 42 ans de l'établissement qu'il dirige, est en butte aux plaintes des voisins dérangés par le bruit, il essaie de diminuer les adversaires, dont des juges du tribunal d'instance, en affirmant : « C'est par ces motifs que le Sr Kuntz ne peut comprendre que sur une simple demande sans fondements faite contre lui par quelques voisins, et que les trois-quarts ne sont que des locataires et la plupart habitent de quatre à cinq cents mètres de sa maison. » Sur la propriété, surtout si elle a été acquise, reposent le sérieux, honorabilité, l'assise sociale, l'appartenance à la ville[198].

---

[192] A.B.R., 394 D216

[193] J.-M. Bluntzer, 1860/1960, *Les Auberges Bistrots Cafés Hôtels et Restaurants de Thann... Un siècle de convivialité,* Uffholtz, 1996, p. 60

[194] *UK* du 30.4.1910.

[195] C'est le cas de l'Agneau actuel ; mais ces colombages étaient-ils apparents à notre époque ?

[196] Demande d'ouverture de Louis Ritter, propriétaire de batteuse, 8.4.1911, A.B.R., 397D296. La tour a disparu au cours d'une transformation qui eut lieu récemment.

[197] S. Cerutti, *La ville et les métiers* ..., p. 71 et 74.

[198] Clément Kuntz au sous-préfet, 2.4.1862, A.B.R., 3M933. Le maire généralement, lorsqu'il s'agit d'un héritier, comme Michel Adolphe à Bischwiller, précise dans son annotation qu'il s'agit d'un jeune homme appartenant à une famille aisée et honorable de

L'ancienneté de la maison est aussi un gage d'honorabilité. « Uraltes Haus » ; présent dans la famille depuis des décennies. On a souvent perdu la mesure de l'âge des débits. Mais on est étonné, au hasard de la lecture des revues d'histoire locales, de voir des débits portant au quinzième siècle le nom qu'ils ont conservé, à Altkirch comme à Haguenau ou à Sélestat.
La présence du balcon n'est jamais citée par les documents écrits ; pourtant c'est un argument de vente essentiel pour les débits en région touristique. Aujourd'hui encore, les maisons sur la rue principale de Hochfelden qui ont abrité un débit se repèrent par leur balcon de pierre, apparent, mais de surface réduite, dont on se demande quel a pu être l'usage, au-dessus de la rue passante.

**Les noms de débits.**

Il faut ici faire une allusion rapide aux noms des débits. Il semble que la plupart des dénominations viennent du fond des âges, ces noms d'animaux, d'être mythiques comme le Sauvage, qui sont attribuées à toutes les maisons particulières ; seules les couronnes vertes signalaient au Moyen Age les débits de boissons. Pourtant il faut se méfier de cette prétendue pérennité : le Lion Rouge à Haguenau a été ouvert à l'époque révolutionnaire sous le nom de La République. Il devient le Cor de Chasse 10 ans plus tard. On découvre, au moment où Ignace Moschenross fait faire des travaux, avant 1841, un lion sculpté dans le grès, la patte avant reposant sur un écu. Ce sont là les armoiries d'un ancien propriétaire de la maison, Ascagno Albertini[199]. Ignace Moschenross décide alors d'appeler le débit Au Lion Rouge.
Lorsque le débitant lui-même porte un nom d'animal, on peut s'autoriser des jeux de mots : jusqu'au 10 décembre 1864, l'Ecrevisse de Brumath est tenue par Georges Krebs[200]. Weingärtner de Haguenau dirige le Vignoble. Néanmoins, deux usages, concernant la dénomination, sont typiques de notre période. Il y a tout d'abord le Grenadier, le Hussard, le Chasseur, la Ville d'Alger à Altkirch : le nom désigne généralement le corps ou la ville dans lesquels le débitant a accompli son service militaire. Lorsque à Dambach Lirot ouvre un débit « qu'il a acquis avec les deniers qu'il a soigneusement conservés du prix du remplacement militaire »[201], il l'appelle « Au Chasseur d'Afrique ». A Reichshoffen, un autre établissement est baptisé « der Amerikaner. » L'enseigne est une manière pour le débitant de parler de lui-même, de son passé, de sa profession. Le fils Kleinmann à Brumath, qui a une entreprise de transport de voyageurs nomme le débit « Zum Char-à-Bancs ». Pour les mêmes raisons, il existe un « Lohnkutscher » à Haguenau. Lorsque Antoine Ettwiller en 1877 rachète les Trois Rois d'Altkirch à la Veuve Kemp, il

---

la ville. Les demandeurs nouveaux venus, lorsqu'ils cherchent à obtenir l'autorisation d'ouverture, mettent plutôt en avant leur propre dynamisme, leur capacité à économiser, capacité qui est concrétise par la maison qu'ils ont fait construire.
[199] Ascagno Albertini, originaire d'italie du Nord, capitaine d'un corps de l'Empereur, avait reçu en salaire la seigneurie de Hochfelden et il avait acquis celle d'Ichtratzheim. F.J.Fuchs, "Ascagne Albertini d'Ichtratzheim seigneur de Hochfelden", *Pays d'Alsace* n°72, 1970. J. Klele, R. Wunsch, « Rues et maisons à Haguenau vers 1920 », *Etudes haguenoviennes*, t. 12, 1996.
[200] Demande de transmission de Georges Krebs à Jean Orth, 10.12.1864, A.B.R., 3M959.

décide d'appeler l'établissement Tonneau d'Or : il est tonnelier[202]. Wencker, qui exerçait le même métier à Hochfelden, a pareillement baptisé son débit sur la place du marché à Hochfelden, et le nom lui est resté jusqu'à aujourd'hui[203].

A Haguenau les noms de rues, germanisés en 1873, donnent libre cours à un engouement médiéval, justifié par l'importance des Hohenstaufen dans l'histoire de Haguenau : la rue de la caserne devient rue du château, et celle du manège rue des chevaliers, la rue de la douane rue Barberousse. Les dénominations liées au passé militaire français du 18e siècle disparaissent. A la place, c'est tout un Moyen Age mythique qui apparaît[204]. Les nouveaux débits donnent à leur tour dans les dénominations médiévales : l'estaminet Barbarossa ouvre dans la rue Barberousse (ex rue de la Douane), le Ratskeller, en français la cave du conseil[205] , le poêle des bouchers, le poêle des maréchaux, et la Cour de l' Europe. La Rheinpfaltz évoque le château impérial où l'Empereur est censé descendre. Le Kaiserhof -la Cour impériale- est-il celui de Frédéric II ? On pourrait penser que c' est toute une idéologie impériale qui est ainsi réinvestie à Haguenau au début du Reichsland, jouant sur les confusions possibles entre les temps de Barberousse et ceux de Frédéric Guillaume, et affectant les dénominations des rues et des débits. L'estaminet du Chemin de fer devient Wilhelmshöhe ( comme à Osnabrück). S'ouvrent aussi les Kronprintz, Generalsgarten, Badischer Hof, estaminet Gambrinus, Wiener Café et Germania ; le grand établissement de danses ouvert dans les années 1890 face à la nouvelle caserne s'appelle la Walhalla ; les dénominations commencent à ressembler à celles des autres villes allemandes. A Hochfelden, le Veil Allemand Rheinfranck profite de l'anniversaire de l'Empereur de 1897 pour suspendre à sa maison, le Coq Blanc, sa nouvelle enseigne, Deutscher Reichsadler[206]. Sélestat et Altkirch sont touchées par le mouvement, mais dans une mesure moindre : le Barbarossa d'Altkirch est ouvert en 1873, il en existe un également à Sélestat.

Et le Buffallo Bill ? Il prend ce nom après 1896, peut être après que l' on eut joué au théâtre de Haguenau une pièce de ce nom, comme le rapporte le journal local[207].

Lorsque le débitant n'a pas l'assise économique suffisante pour occuper l'ensemble de la maison, ses colocataires ou ses locataires peuvent attenter à son honneur:

---

[201] Demande de François Joseph Lirot de Dambach, 20.6.1853, A.B.R. 3M961.

[202] A.H.R., 1AL1/2175.

[203] Tonneau d'Or officiellement. En dialecte local, le nom usuel est resté « D'r Wankel Kieffer ».

[204] P. Ayçoberry, *Cologne...*,p. 240. Le passé médiéval de Haguenau n'a pas été réactivé par les Allemands, mais par l'abbé Hanauer, archiviste de la ville de Haguenau, mais surtout par Victor Guerber, le curé de Saint Georges, qui fait devant la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace dont il est l'un des membres, une conférence sur la Burg de Haguenau, et à cette occasion il produit le fameux dessin de la Burg de Haguenau, un faux réalisé par l'architexte de la ville Winckler. C. Muller, « Saint Georges, une des paroisses les plus riches d'Alsace au XIXe siècle, *Etudes Haguenoviennes*, T. IX, 1983.

[205] Est-ce une référence à la Charte de Haguenau signée par Barberousse ?

[206] Journal de Georges Schmitt, 23.3.1897.

[207] La troupe de Buffalo Bill a passé à Benfeld. Nous n'avons pas relevé sa trace à Haguenau, bien que nous ayons dépouillé systématiquement la *HZ* de l'année 1890.

"Cette maison qui est assez vaste pour cet usage serait assez bien située; mais elle renferme six ménages d'ouvriers logés les uns au rez-de-chaussée et les autres au grenier. Or le demandeur étant autorisé à débiter, il est évident que les locataires seraient troublés dans leur repos et qu'étant connus pour être des habitués de cabaret, ils auraient un libre accès dans cette maison et s'y introduiraient après les heures pour y passer une partie de la nuit et échapper par ce moyen à la surveillance de la police.[208] » Si des femmes de mauvaise vie habitent la maison même, l'autorisation n'est pas renouvelable. Beyel à Haguenau, du temps où il tenait l'Espérance, est accusé d'avoir tiré profit de la présence de ses locataires : « Beyel avait loué des logements à des prostituées qui étaient placées sous contrôle sanitaire qui pratiquaient leur vice dans son débit et dans la rue et il utilisait ce moyen pour attirer des clients dans son débit, et il a été pour cette raison maudit par les autorités de police locale[209]. Aussi Fabreq à Sélestat, suspect politique, donne-t-il congé à son locataire père de six filles parce qu'il craint la médisance qui le menacerait dans son existence économique.

Faute de pouvoir édicter des normes quant à l'aspect extérieur, le code des professions allemand s'occupe particulièrement des zones de contact entre le débit et l'espace public : l'accès doit être direct sur la voie publique ; une servitude de passage sur la propriété d'autrui ne suffit pas. Le débit ne peut donner sur une rue non éclairée ou sur un « Schlupfwinckel », un recoin. Enfin une source d'eau potable doit être prévue, un puits s'il n'y a pas de conduite d'eau. La porte du débit joue un rôle très important, à la limite de l'intérieur et de l'extérieur. C'est le lieu de tous les risques et aussi des agressions. Elle doit absolument être éclairée : on tombe de l'escalier quand on est ivre, et c'est là que ceux qui vous veulent du mal sont tapis dans l'ombre.

Mais la maison du débitant, autant qu'une enseigne, est aussi un outil d'autant plus complexe et plus efficace qu'il dispose d'équipements variés qui sont autant de lieux de la maison : cave d'abord « caves voûtées très vastes[210] », toilettes, salles spécialisées, écuries, chambres tapissées et entrepôts.

**L'espace intérieur de la maison de débit.**

Il est interdit, depuis les années 1850, de pratiquer dans le débit une autre activité économique. C'est ce qui explique sans doute la stricte ségrégation des espaces lorsqu'il y a double activité, du moins dans les maisons dont le plan nous a été conservé.

---

[208] Commissaire Meyer de Bischwiller sur demande Bastian,, 4.11.1859, A.B.R., 3M956.
[209] Maire de Haguenau au préfet, 25.4.1883, A.M.H. AR 100a.
[210] Annonce de mise en vente de l'Agneau de Bischwiller, *A.B.* du 2.10.1878.

Plan présenté par le boucher Kleinknecht Georges à Sainte-Marie-aux-Mines[211].

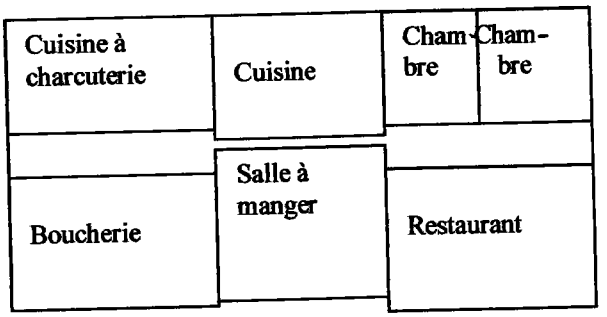


« Haus Fürnstein », place du marché à Hochfelden[212]. La pièce à débiter contient quatre tables, et il existe à l'étage deux chambres pour loger les étrangers.

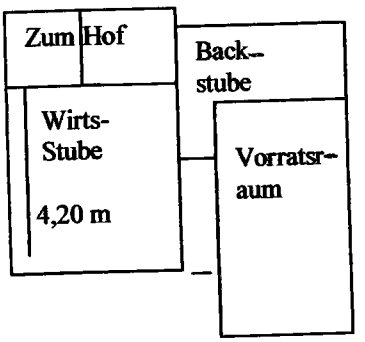


Il existe des espaces non conformes . Avant même que la Gewerbeordnung ne définisse des normes strictes, les autorités refusent de concessionner des locaux trop petits comme la maison du menuisier Pfister de Bischwiller, construite sans doute pour être louée aux ouvriers de l'une des deux filatures contiguës,

« La baraque qu'il destine pour débiter et qui n'est composée que d'un rez-de-chaussée [...]

La distribution de cette maisonnette se compose d'une chambre à coucher à côté d'une petite cuisine le premier de ces compartiments présente 5 m.50 de longueur et 1.70 m de profondeur; en y plaçant deux tables pouvant donner place à 8 personnes il est impossible de circuler à l'intérieur. Le second pourra contenir un lit et quelques chaises; quant à la cuisine, elle est de 2 m² seulement. Telle est la description du bâtiment destiné à un cabaret dans lequel il n'entrera, j'en ai la certitude, que les biberons qui seront expulsés des autres lieux publics après l'heure de la retraite[213]. » Manque de place pour le service, risque de heurts entre convives constituent les motifs de refus ; mais on craint davantage encore la promiscuité,

[211] 29.4.1875, A.H.R., 8AL1/9567.
[212] 7.4.1891, 396D45.
[213] Commissaire cantonal de Bischwiller, 1.4.1863, A.B.R., 3M956 .

comme le montrent maintes descriptions des maires ou des commissaires : « La maison où il voudrait établir son débit n'a qu'une seule pièce, espèce de cave où couchent mari, femme et enfants. Elle n'a d'autre abord que le marchepied du canal, elle est isolée, hors de la ville et de la portée de la surveillance de la police.

Ce serait un bouge d'où les gens sortiraient pour tomber dans le canal. [214]» « La femme Breizig ne pourrait pas tenir convenablement un cabaret. Son mari se trouve en Amérique et elle a avec elle 4 enfants dont 3 sont en bas âge. Pour établir son cabaret, elle n'aurait d'autre local que la chambre où loge sa famille. [215]» En fait, le rideau qui, traditionnellement ferme l'alcôve où l'on dort, et la sépare de la pièce commune de toutes les maisons, ne semble plus une barrière suffisante pour établir la démarcation entre le public et le privé.

Lorsque se développent dans les années 1870 la vente d'alcool distillé, les petits débits, mal équipés, se spécialisent dans ce genre de commerce parce qu'une simple planche, un casier à bouteilles suffisent.

Avec l'introduction en 1889 de la Gewerbeordnung, le code des professions allemand, les dimensions de la salle sont nettement fixées : une hauteur sous plafond de 2,50 mètres au moins est imposée aux débits urbains lorsqu'ils changent de titulaire, 20 m² au moins en superficie. Peu à peu on indique le nombre de fenêtres, leur taille : « Luft und Licht [216]» sont des impératifs pour toutes les nouvelles ouvertures. Les salles de 50 m² nécessitent une construction solide. Georges Kalb prévoit pour la salle à construire de 54,13 m² une poutre porteuse métallique de 16 cm sur 22 reposant en son milieu sur une colonne de fonte[217].

En plus du billard, parce qu'il n'y a pas de place au premier étage, quarante tables, quarante bancs, cinquante tabourets occupent les salles de l'Eléphant à Haguenau en 1854[218]. Le nombre égal de tables et de bancs laisse supposer qu'il s'agit de bancs doubles, sur lesquels les consommateurs sont assis dos à dos, ce qui obligerait à aligner les tables dans la salle perpendiculairement aux parois latérales. Ce n'est pas une règle générale : « Six grandes tables » chez Lorentz Henri aux Trois Rois à Altkirch en 1904[219], sept au Canon à Hochfelden. Un plan levé à Lauterbourg place les quatre tables sur le pourtour de la salle[220] : apparemment, il existe des débits à grandes tables, solides, collectives, et d'autres qui privilégient l'accueil de groupes plus restreints et plus intimes. Tables de chêne, de noyer à l'inventaire du Cygne à

---

[214] A propos de la demande Mehl Joseph à Saverne, 1.6.1870, A.B.R., 3M998.

[215] Commissaire de Sainte-Marie-aux-Mines, 12.6.1856, A.H.R., 4M79. A. Cottereau, *Vie quotidienne et résistance ouvrière à Paris en 1870,*, Maspero, Paris, 1980, p.86. : « Parce que la vie bourgeoise cloisonne l'espace de son intimité, les regards des enquêteurs sociaux ne savent plus voir, dans les habitats ouvriers, que l'absence de leurs propres cloisons morales. Absences fascinantes pour les frustrés, absences effrayantes pour les moralistes et les travailleurs sociaux. A partir de là, ils « imaginent » les choses.».

[216] U. Linse, « Animierkneipen » um 1900. Arbeitersexualität und bürgerliche Sittenreform », *Kirmes, Kneipe, Kino...*, p. 115 : quête de Luft und Licht.

[217] Demande Kalb à Hochfelden, face au dépôt de la coopérative, 11.6.1909, A.B.R., 397D621.

[218] Inventaire du 6.12.1854, succession de Louis Hoerdt, Notariat Hallez, A.M.H.

[219] A.H.R., 1AL1/11, 23.112.1904.

[220] A.B.R., 414D2800.

Hochfelden en 1848, de marbre dans certains cafés, à tablette et armature de fer dans les jardins, armature que l'on retrouve dans les chaises pliantes[221]...

A l'inventaire de l'Eléphant[222], cinquante nappes figurent à l'inventaire, qui laissent supposer que les tables ne restaient pas nues. Trois cents « choppes » à bière, cinquante canettes, trente bouteilles. Les verres à vin ne sont pas répertoriés, et pourtant six hectolitres reposent à la cave. Peu d'assiettes, soixante, trois soupières seulement et seize plats : c'est une brasserie, on y vient pour boire de la bière brassée sur place.

Une attention spéciale est accordée au plancher : il doit être lavé une fois par jour, débarrassé de ses crachats, et c'est le maire qui doit surveiller la propreté des locaux. Le sous-préfet de Saverne rappelle ces règlements le 12.1.1906[223]. Cette fragilité du plancher est l'objet de l'attention des édiles au moment de la transmission des établissements, à Altkirch comme à Barr « Der Dielenboden ist zu ersetzen », « Löcher im Boden [224]» revient comme une litanie dans les enquêtes des commissaires, préalables à l'autorisation d'ouverture. Cette fragilité s'explique : il y a les liquides renversés ; dans les bâtiments les plus anciens, la cave n'occupe qu'une partie de la surface de la maison, et le plancher, mal isolé de la terre et arrosé quotidiennement après avoir été parsemé de sable avant le balayage, pourrit facilement. Ainsi, en est-il chez Bernard Zeyer à Altkirch : le plancher pourri dégage une mauvaise odeur, il faut le relever de 25 à 30 centimètres[225].

Le plafond est parfois fait seulement de fines lattes clouées sur les solives et recouvertes de plâtre sous le grenier, sans qu'aucun plancher ne permette de circuler au-dessus, comme à la Forêt Verte de Haguenau[226]. Les toiles d'araignées sont mal vues.

« Anstrich » recommande-t-on pour les plafonds et les murs : sans doute un simple badigeon de lait de chaux nuancé au bleu de Bouxwiller, un moyen efficace de désinfection[227].

Les murs supportent des décors magnifiques dont on n'a gardé que quelques traces ténues : « Une curiosité remarquable se trouve dans la petite salle de l'auberge Daull à la Clef. Un jeune artiste Monsieur Joseph Christmann a appliqué sur le mur qui a gardé son ameublement en style empire deux fresques qui représentent une scène de chasse et une tablée tranquille. Plus loin, une représentation originale d'une nature morte propre à éveiller l'appétit et d'une charte avec son sceau relative à la fondation et à la rénovation de l'auberge bien connue. Sur les fenêtres on découvre plusieurs armoiries, dont les armes

---

[221] Photo de groupe de la brasserie Derendinger à Haguenau, *Etudes Haguenoviennes*, t.XXII, p. 180.
[222] Inventaire des biens de Louis Hoerdt à la brasserie de l'Eléphant, 6.12.1854, A.M.H., archives notariales Hallez.
[223] *U.K.* du 16.6.1906.
[224] « Le plancher est à remplacer, trous dans le plancher.
[225] Compte-rendu de la visite du commissaire, 11.2.1900, A.H.R., 1AL1/2176.
[226] Agent de police au maire, 24.8.1908, A.M.H., NR 128a.
[227] P. Heil, *Von der ländlichen Festungsstadt...*, p. 23.

familiales des Daull »[228]. Le siège de Port Arthur est représenté au Commerce à Haguenau, image d'actualité en cette année 1906. Alors que les décors de bois qui subsistent de nos jours sont souvent magnifiques[229], il n'y est jamais allusion, à l'exception de l'hôtel de Siméon Weil de Sélestat, en « décor Jugendstil » d'après la publicité parue dans la brochure éditée pour le 8e concours des sociétés de musique catholiques en septembre 1907.

Le comptoir est sans doute d'apparition assez tardive sous le Second Empire. La salle contient chez Simon à Sélestat un comptoir nommé « buffet » en allemand[230], et contre lequel on peut s'asseoir. Il ne figure pas dans l'inventaire du mobilier Hoerdt de 1854 à Haguenau, mais au pluriel « comptoirs » au moment de la vente du Café Christian à Bischwiller. Au début, c'est l'escalier de la cave, en communication directe avec la salle, qui est essentiel : par ses allers et retours, le débitant va remplir au tonneau les "cannettes" de bière, les pots de vin. Le comptoir est un ensemble que l'on fait installer par une entreprise spécialisée, que l'on revend le cas échéant. Il doit comprendre ordinairement une plaque de zinc percée de trous pour permettre l'écoulement des excédents, un dispositif de lavage à l'eau froide et pure[231]. Plaçons rapidement derrière ce comptoir le débitant lui-même, dans l'uniforme qu'il revêt au travail, tel qu'il apparaît sur les cartes postales et dans les récits de rixes : la chemise aux manches retroussées, la cravate du dimanche, le col fermé de la semaine, le gilet de soie sombre, le long tablier blanc ou bleu, le plateau rond ...

Les cuisines sont souvent citées comme « noires », parce qu'enfumées par l'âtre ouvert au-dessus de la cuisinière. Lorsqu'elles sont situées en sous-sol, elles sont surchauffées et insuffisamment aérées.

La cave est souvent présentée comme le premier équipement du débit ; par sa température constante, elle permet le stockage des dentées en toute saison, la conservation aussi bien la nourriture que la boisson, la bière, le vin, le beurre, les légumes, le pain même. Les bons débits établissent une ségrégation entre les liquides et les légumes dont la pourriture peut transmettre des champignons et faire aigrir la bière et le vin. Des tonneaux y sont logés, parfois trop vides pour une conservation satisfaisante du vin qui les occupe[232] ; des bouteilles sont couchées dans des casiers , à l' abri de cloisons à claire-voie, lorsque la cave est commune avec les locataires qui occupent la maison. C'est pour cette raison que les maisons bien équipées ont une « cave sous tout le bâtiment .[233]»

Les commodités sont dans la cour, généralement. Mais les urinoirs ne deviennent un lieu clos que

---

[228] » «Eine Sehenswürdigkeit unseres Städschens befindet sich im kleinen Saale des Gasthofs Daull « Zum Schlüssel ». Ein junger Künstler Herr Joseph Chrismann, hat in dem Empire-Stil gehaltenen Zimmer zwei Wandgemälde angebracht, die eine Jagdszene und eine friedliche Tafelrunde darstellen. Ferner ist ein Appetiterregendes Stilleben und eine auf die Gründung und Renovierung des des bestbekannten Gasthofes bezügliche Urkunde mit Siegel recht originell dargestellt. An den Fenstern bemerkt man endlich mehrere Wappen, darüber dass Daull'sche Hauswappen. » *NZB* du 25.11.1911.

[229] A Haguenau, le Tigre par exemple, a gardé son encadrement de comptoir en noyer sculpté néo-baroque.

[230] *S.Z.* du 23.9.1890

[231] M. Woehler, *Gasthäuser und Hotels*, Leipzig, 1911

[232] Procès verbal des agents des contributions indirectes, Saverne

[233] Gendarmerie, 13.11.1899, A.H.R., 1AL1/2176, à propos du Lion d'Or à Altkirch,

progressivement au cours de notre période. Les lieux d'aisance, absents des documents au début de la période, deviennent l'objet de préoccupations de plus en plus pressantes : sous le Second Empire, on fait ses besoins dans la rue : « Cette maison ne convient pas d'ailleurs à un cabaret : formant l'encoignure d'une petite rue étroite par laquelle passe beaucoup de monde pour se rendre à l'Eglise qui se trouve à quelques pas de là, on voit là souvent des buveurs qui sortent de là pour uriner dans une rue étroite, et ils sont souvent dans une attitude très indécente, de nombreuses plaintes me sont parvenues à ce sujet.[234] » Puis la cour devient un lieu réservé. Même là, les locataires de la prison voisine risquent de jeter un coup d'œil depuis la fenêtre de la prison des femmes d'Altkirch. En 1878 on ne peut admettre que des toilettes soient situées à l'étage, dans un couloir : les clients ne sont pas habitués à aller chercher les lieux à l'étage. Elles ne doivent pas communiquer directement avec la salle, pour des raisons olfactives. Peu à peu on voit apparaître au début du 20e siècle à Altkirch, des cuvettes dans les toilettes, des salles de bain, des toilettes à l'intérieur du bâtiment. Un deuxième siège est nécessaire, une porte aux pissoirs, et on supporte mal que la cour soit souillée par les clients. A l'Espérance d'Altkirch, en 1908, les deux cuvettes situées au premier sont munies d'une chasse d'eau[235]. La distinction suprême réside dans des lieux distincts pour les hommes et pour les femmes[236]. Les prescriptions concernant les lieux d'aisance deviennent draconiennes en 1892, au moment où l'épidémie de choléra sévit à Hambourg[237]. Un particulier, propriétaire à Thann, est puni de soixante Mark ou dix jours d'emprisonnement pour avoir refusé de cimenter ses toilettes[238]. Ainsi la satisfaction des fonctions naturelles, entre les années 1850 et le 20e siècle, se pratique dans des lieux de plus en plus clos et retirés. Au Canon à Hochfelden, un couloir central mène à la cour où se trouvent les « pissoirs » et le « locus ». La fosse est voûtée et le trou d'accès couvert par une plaque en fer. Le puits se trouve à plus de 4 mètres de cette fosse[239].

Le texte de la Gewerbeordnung parle du « local destiné à l'exercice de la profession [240]». On s'aperçoit immédiatement que le terme est inadéquat, puisque beaucoup de débits servent dans plusieurs locaux. Dans la pratique, au début du 20e siècle les services de police prennent en compte « l'espace concessionné » en prenant soin, au moment de l'ouverture, d'exclure de cet espace un certain nombre de pièces nommément désignées : chambres à coucher, cuisine, "chambres séparées" : « l'autorisation s'applique à deux chambres au rez-de-chaussée, deux chambres au premier et le magasin à houblon dans l'annexe.[241] » La police locale demande que l'attribution de l'autorisation à Nückles au Burghof soit

---

[234] Commissaire de police, 3M970, 8.6.1859.
[235] 24.8.1908, demande Amann, A.H.R., 1AL1/11.
[236] Demande Jund-Frey de Marienthal, 18.10.1912, A.M.H., NR 129b.
[237] Georges Schmitt parle d'une tournée des lieux d'aisance à Hochfelden le 15 septembre 1892.
[238] *T.K.* du 16.1.1892
[239] Demande d'ouverture Georges Laugel, 2.6.1899, A ?B ?R ?, 397D621.
[240] J. Dobrick, *Die Grundsätze...*, p. 15.
[241] Demande Bauer, 23.10.1906, A.M.H. NR 129a.

subordonnée à la condition qu'il ne serve pas de clients dans les deux chambres annexes qui sont tournées vers la cour, si bien qu'on ne peut voir depuis la rue si on continue d'y débiter[242]. De toute manière, légalement, les chambres louées à des hôtes, qui par définition constituent un espace privé, échappent au contrôle de la police[243]. La destination de ces chambres est ambiguë : les « Gästezimmer » sont-elles des chambres à coucher ou bien des salles à manger ? Dans une même lettre le maire de Haguenau emploie le terme de Gästezimmer, et de Gastwirtschaften, ce dernier mot désignant des restaurants suspects qui multiplient les serveuses[244]. On n'a pas toujours besoin de passer par la fiction de la location de la chambre. Les serveuses peuvent s'occuper personnellement des clients dans un espace privé à tout point de vue : « Dans différents débits les serveuses s'assoient près des clients et boivent avec eux. En particulier ils ont des relations avec les clients dans des pièces qui n'appartiennent pas au débit et qui ne sont pas concernées par les différentes dispositions de police.[245]»

Même si l'on ne re reproduit pas les cas limites que nous avons évoqués pour les années 1860, l'espace réservé à la vie privée du débitant est souvent fort réduit : au moment où l'espace intime de la femme, des enfants, devient sacré, les familles de débitants en restent fort dépourvues. Ainsi les Trois Rois à Altkirch : deux salles au rez-de-chaussée de 6,8 sur 5,7; 5,75 sur 4,2, une cuisine de 4 sur 3,7. Au premier, une grande salle « welcher als Gastzimmer un für Gesellschaften benutzt werden kann[246]. » de 7,75 sur 4,6. Il reste donc deux chambres à coucher, l'une pour les patrons, l'autre pour les employés : si l'on calcule la différence de superficie entre les deux étages, on obtient 42,6 m²[247]. Du coup les employés dorment dans des placards : la chambre de la bonne à la Poste à Hochfelden mesure d'après le plan de 1910 1.8 sur 1,2 mètre. Le troisième étage est occupé par des chambres d'hôtel, neuf lits au total, dans sept chambres.

Nous disposons de quelques descriptions, voire de plans de débits en cours de mutation aux alentours de 1910 à Altkirch, Brumath, Hochfelden. La Demi-Lune d'Altkirch, au moment où Joseph Hert en prend possession, permet d'apercevoir ce qu'est un « hôtel » de petite ville. « Der Hauptschanklokal, "Kafé" genannt, an der Staße zugelegen » mesure 9 mètres sur 7, 3.3 mètres sous plafond. La salle à manger est attenante, « A la droite de cette salle de débit de boisson se trouve une salle d'hôtes[248] vaste et accueillante qui se prête particulièrement bien aux petites sociétés de salle de délibération et de réunion autour d'un

---

[242] Enquête du brigadier Stoltz, 29.12.1907, A.M.H. NR 128a.
[243] Maire de Haguenau au sous-préfet, 207.1910, A.M.H. NR129b.
[244] Le maire au sous-préfet, 27.10.1910, A.M.H. NR 128b.
[245] « in verchiedenen Wirtschaften sitzen die Kellnerinen bei den Gästen und trinken mit ihnen. Insbesondere kehren sie mit den Gästen in Räumlichkeiten die zu der Wirtschaft nicht gehören und die den verschiedenen polizeilichen Verordnungen nicht gehören. Dr Weill au conseil municipal de Haguenau, 5.11.1906, A.M.H NR 128a.
[246] « ...qui peut être utilisée comme salle à manger et pour des groupes. »
[247] Demande Henri Lorentz, 23.12.1904, A.H.R., 1AL1/11. Nous aurions dû vérifier sur la table de recensement de 1905 combien de personnes étaient effectivement logées sur ces 42 m².
[248] ou bien une salle de restauration, le demandeur joue sur la polysémie du terme.

café.[249] » La grande table est de mise, « Table d'Hôte » ou table de banquet ; mais en 1910, signe de raffinement, à l'occasion du bal de carnaval du club des cyclistes de Haguenau, Louis Schneider servira des soupers à des petites tables.[250] Le rez-de-chaussée est pourvu d'une remise destinée au lavage des verts, une cuisine avec la réserve, et l'escalier éclairé au gaz.

Du côté de la rue au premier étage, une salle de 10,25 mètres sur 12,60, « Une grande salle accueillante avec deux ouvertures de portes, pour organiser les mariages, les concerts, les représentations théâtrales, qui a aussi servi pour les danses. [251]» Cinq fenêtres, trois mètres sous plafond. Une petite pièce attenante sert au débit de la bière et au nettoyage des verres. C'est une pièce de vingt mètres carrés. De cette pièce, on arrive par une porte double à une grande salle nommée Casino, « et celui-ci a été construit spécialement pour les concerts de musique et de chant.[252] » Les dimensions sont de 9 mètres sur 7, 5, le plafond étant à 4 mètres.

Le deuxième étage comprend neuf chambres à coucher, dont quatre sont réservées à la famille. Il reste sept chambres d'amis au troisième, soit onze lits, et au 4e étage, le logement du personnel. On peut essayer d'additionner pour obtenir la surface habitable, même s'il est possible que le quatrième étage, sans doute situé sous les combles, soit bien moins étendu que les autres : 530 m² environ de surface habitable, mais on peut accepter 600. Dix-huit lits peuvent servir à loger des hôtes de passage. Les écuries offrent des stalles à 30 chevaux. Une resserre renferme du foin, de la paille et le bois nécessaire. La façade occupe sur la place une longueur de 32 mètres. A l'Hôtel de la Station à Hochfelden : au rez-de-chaussée la salle commune de 6 tables, une petite salle avec une longue table unique. Au premier, une salle avec 9 tables, et la salle de danse avec 10 tables. Il y aussi 10 tables au jardin, une annexe de la cour plantée d'arbres, qui épouse la courbe de la route de Strasbourg. Il faut compter aussi les écuries et le magasin pour la consigne des marchandises déposées[253].

L'outil ainsi présenté possède une multiplicité de fonctions. Les chambres séparées sont autant de moyens pour éviter les heurts entre les clients. Pour traiter la société complexe de la ville, les bons établissement ont des espaces multiples : un premier étage pour les notables qui désirent se dérober aux regards, un espace banal pour les clients ordinaires et des "Weinzimmer" pour les amateurs d'intimité ; une salle de danse pour les jeunes et une salle de débit pour les personnes rassises ; un lieu pour ceux qui sont rivés au jeu et un autre pour ceux qui ne font que passer ; une salle commune et une autre pour les réunions du Kriegerverein à l'Ancre à Hochfelden. La salle de danse est souvent entourée d'un certain nombre de

---

[249] « Rechts neben diesem Shanklokal befindet sich ein geräumiges freundliches Gastzimmer das sich da meistens Kleingesellschaften als Kafekräntschen Beratungszimmer ganz besonders eignet. » Demande Joseph Hert à Altkirch pour la Demi-Lune, 24.2.1911, A.H.R., 1AL1/12.

[250] *H.Z.* du 3.2.1910.

[251] « ein großer, freundlicher Saal, mit zwei Türenöffnungen, zu Veranstaltungen der Hochzeiten, Conzerte, Theater und Vereinsfestlichkeiten, ebenso zu Tanzbelustigungen gedient hat. »

[252] « und ist dieser für Musik und Gesangkonzerte eigens erbaut worden. »

[253] Demande d'autorisation d'ouverture Lienhard Michael, 26.5.1889, 396D45.

pièces destinées au repos et à la consommation des danseurs « au premier étage une salle de danse à côté de pièces à boire[254] »

Lorsque l'antialcoolique Auguste Dietz se fait utopiste pour imaginer ce qu'il appelle la « maison du peuple » destinée à suppléer le débit, l'espace de son projet correspond exactement à celui qui existe dans un hôtel de petite ville, ce qui prouve bien la fonctionnalité de cet espace : la grande salle au rez-de-chaussée, et en arrière une salle à manger ; au premier le billard et les jeux comme les échecs ; des chambres dans une aile pour loger des célibataires. Enfin le jardin servirait aux spectacles en été. Il ne manque que trois contenus prohibés : l'alcool, le jeu de cartes ou autres jeux de hasard ; la danse.[255]

Il apparaît donc que globalement, l'espace concessionné se divise en deux : la salle commune, où l'on entre, passe, avant de ressortir ; l'espace arrière, privé, celui où tombent les impératifs de la mise en représentation[256]. Ici ont droit de séjour les femmes, les chants, les discussions politiques, les sentiments et les intérêts des sociétés closes. Ici ne s'assemblent que ceux qui ont des relations choisies[257]. L'espace qui n'appartient pas à la salle commune apparaît moins clairement au regard ; pour cette raison, paradoxalement, la documentation est plus abondante pour les espaces périphériques que pour la salle du débit ; la police s'y intéresse davantage, des femmes s'y tiennent ou y passent, honnêtes ou non, régulièrement ou à l'occasion de fêtes, et on y prolonge les soirées.

**Conclusion.**

La rentabilité économique d'un débit est fonction de la mise à contribution des espaces. Le choix des activités, de la clientèle suppose une certaine situation dans la ville, et un aménagement des espaces internes. En même temps, l'espace est l'objet d'un débat entre partenaires, débitants, police, édiles, débat qui se déroule en terme de morale, de bien commun, et discrimine des bons et des mauvais espaces. Le bon espace peut être parcouru par le regard policier, il s'ouvre sur les axes fréquentés, ses abords sont visibles et éclairés. Le mauvais espace est celui où le regard est arrêté, où les activités cachées sont l'objet de tous les soupçons. Pourtant nous verrons comment, au moment où les associations sont légitimées, les espaces séparés jouent un rôle de plus en plus grand.

---

[254] « Tanzsaal nebst Trinksääle », demande Lienhardt pour concession de la Station à Hochfelden, 5.8.1892, A.B.R., 357D621.
[255] A. Dietz, *Der Alkoholismus*...,p. 138. L'auteur utilise subbessivement « Volksheim, Volkspalast, Volkscasino, Volksgarten. »
[256] Goffmann, *La mise en scène de la vie quotidienne,* p. 107.
[257] H.Kiltz, *Das erotische Mahl*.., p. 23. La chambre séparée est un chez soi, mais ailleurs que chez soi.

## Les débitants.

Commencer à débiter dans une petite ville, c'est créer de toute pièce autour de soi un réseau de relations quasi-quotidiennes, et parvenir à trouver dans ce réseau les moyens de sa survie économique. Le débit de boissons est donc une forme d'agrégation à la ville, pour ceux qui viennent d'ailleurs, mais même pour ceux qui sont des héritiers[1]. Les cas sont rares où le migrant peut se voir écarté d'entrée sur un avis défavorable du maire :

« Monsieur le Préfet, j'ai l'honneur de vous informer que le cabaret que le Sr Fabing Nicolas demande à exploiter est mal famé ; exclusivement fréquenté par les militaires et les tapageurs de la ville, il y a souvent du désordre. A chaque instant la police est obligée d'intervenir. [...] Il y a déjà trop de cabarets à Haguenau ; ensuite le Sr Fabing est étranger à la ville, et il n'a aucun titre à obtenir cette faveur : l'autorisation a déjà été refusée à plusieurs habitants et l'on ne s'expliquerait pas une autorisation donnée à un étranger, quand on a dû la refuser aux gens de la ville[2].» Fabing a beau avoir derrière lui une carrière militaire de dix-sept ans, le fait d'être originaire de Vollmünster en Lorraine semble rédhibitoire pour son installation. Comme l'ouverture d'un débit nécessite l'agrément de l'administration locale, on assiste à certaines époques où l'afflux des demandes crée une situation tendue à des mouvements de xénophobie de la part de l'administration ou d'évitement de la part de la clientèle : les chances du débitant étranger semblent, dans l'opinion communément exprimée, minces : « Des gens qui étaient de parfaits inconnus à Altkirch et tout à fait démunis de moyens.[3] » « Un débitant nouvellement arrivé qui devrait travailler dans ces conditions serait certainement dans une position pire et devrait bientôt aller à la ruine parce que lui fait défaut la clientèle restée fidèle aux autres débitants, en partie par habitude, en partie par attachement.[4] » Le petit commerce constitue un milieu fermé, même dans une profession aussi mobile que celle des débitants, où les réussites ne sont pas obtenues facilement. Pourtant les tentatives sont sans cesse renouvelées ; il n'y a qu'à Sélestat et à Brumath que les natifs de la petite ville sont plus nombreux à ouvrir un débit que les migrants arrivés d'ailleurs.

### L'exploitation du fichier.

Le fichier des débitants de 6 petites villes, Haguenau, Sélestat, Ribeauvillé, Altkirch, Brumath, Hochfelden, de 1844 à 1914 a été constitué, en parallèle avec celui des établissements, à partir des

---

[1] En 1882, 34 débitants de Sélestat ont hérité, d'une manière ou d'une autre, de leur débit.
[2] Maire de Haguenau au préfet, 8.6.1859, A.B.R., 3M976.
[3] Maire d'Altkirch au sous-préfet, 15.4.1908, A.H.R., 1/AL1/12.
[4] « Ein neu eingetretener Wirth, welcher unter den selben Verhältnissen arbeiten müsste, würde sicher noch schlechter stehen und bald zu Grunde gehen, weil ihm das den anderen Wirthen theils an Gewohnung theils aus Zuneigung der treu bleibende Gastpublikum fehlt. » Conseil municipal de Saint-Louis au gouvernement, 2.12.1894, A.H.R. 87AL3080.

données fournies par les demandes d'autorisation (1852-1870)[5] et les informations communiquées au maire par le sous-préfet (1881-1900)[6]. Ces demandes fournissent la date de la demande et de l'autorisation préfectorale, le nom ou l'adresse du débit, le nom du débitant sortant, celui de l'entrant, parfois sa profession ou son âge, par épisodes son lieu d'origine, et sa profession.

Les lacunes existent ; elles sont au nombre de trois à Haguenau par exemple : entre 1844 et 1852; d'août 1870 au 20 avril 1873, mais nous avons la liste des nouveaux débitants qui ont ouvert depuis 1871; enfin de 1901 à 1906. Néanmoins elles peuvent être partiellement complétées par des listes établies par la mairie en 1844, en 1873, par celle de l'annuaire de 1890, de 1900, et par les recensements quinquennaux, très complets et pourvus d'un index pour Haguenau et Ribeauvillé. A Sélestat, la lacune la plus importante concerne 1900-1902. D'autre part, la presse d'arrondissement signale un certain nombre de mutations dans la gérance des débits. On obtient ainsi un taux de renseignement, même approximatif, assez élevé : sur les 504 noms de débitants de Sélestat par exemple, on connaît l'année d'entrée dans la profession de 91% d'entre eux, 93% à Altkirch, 87% à Ribeauvillé.

Les données complémentaires, dates de naissance, commune d'origine, profession, ont été fournies par les recensements ou même, lorsque l'homonymie n'existait pas, par les tables décennales de l'état civil.

On a ainsi abouti à un fichier comprenant une bonne quantité de noms de débitants[7] ayant exercé dans nos cinq petites villes. Tous les débitants ont été conservés dans le fichier, même si l'une des données essentielles manquait :

la date de naissance.

Le lieu de naissance.

la date d'entrée en fonction.

la date de sortie de fonction.

En cas d'absence de donnée précisément datée concernant l'entrée dans un débit ou la sortie, on a pu relever la première ou la dernière apparition dans une liste quelconque, annuaire, relevé des contributions, signatures d'une circulaire, établir ainsi un *terminus ante quem* ou un *terminus postquem*, trouver une durée minimale qui parfois permet au débitant en question de rentrer sans doute possible dans une certaine catégorie.

Dans le fichier, nous avons rajouté, pour un usage éventuel, la date du mariage, le nom du ou des conjoints.

---

[5] A.M.H. 3M969 à 971

[6] A.M.H. 100a

[7] Haguenau : 600
Sélestat : 504
Ribeauvillé : 163
Altkirch : 175
Brumath : 103

A partir de ces données, on peut obtenir par calcul d'autres renseignements :

La décennie de naissance. Neuf tranches d'âge ont été ainsi déterminées, la plus ancienne étant née avant 1800, la plus jeune après 1870.

La durée d'exercice. Comme il y a proportionnellement peu de débitants ayant occupé plusieurs débits, et comme ce genre de professionnels à besoin justement de reprendre un débit immédiatement, la question des temps de latence ne se pose que dans un nombre limité de cas.

L'âge à l'entrée de la profession.

Le codage des données des fichiers a demandé que l'on définisse des seuils et des aires. Les communes de naissance sont nombreuses, et il a fallu découper les espaces dans lesquels se situent les lieux d'origine. Nous avons retenu les circonscriptions administratives : la ville même où l'on débite, le canton, le département, les trois départements du Reichsland[8], la France moins ces trois départements, l'Allemagne moins le Reichsland, les autres Etats enfin. Nous avons introduit en troisième position l'espace formé par les cantons limitrophes de celui de la ville. Il s'agit là d'un espace situé dans un rayon de 20 km environ, qui subit fortement, à l'époque de la construction du réseau ferré, du développement du réseau bancaire, de la presse d'arrondissement, de l'enseignement secondaire, l'attraction de la sous-préfecture.[9] Comme la commune de Sélestat est située à la limite du département du Bas-Rhin, un certain nombre de cantons limitrophes sont situés dans le Haut-Rhin ; ils ont évidemment été intégrés dans la zone.

Les débitants ne sont pas tous répertoriés par les archives entre 1844 et 1914 : il y a des lacunes dans les demandes d'ouvertures, les recensements quinquennaux laissent échapper les débitants qui n'ont fait que passer entre deux tournées des agents recenseurs, la consultation du registre des naissances laisse trop d'ambiguïté quant à l'identité des futurs débitants. Lorsque les recensements, les registres de mariage, les demandes d'ouverture, les procès-verbaux donnent l'âge du débitant, on obtient des proportions relativement importantes de débitants aux origines connues.

Là où les tables de recensement ont pu être consultées pour toutes les périodes, on obtient en **pourcentage d'origines connues** par rapport à l'ensemble des personnes répertoriées :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Haguenau | 82,5% | Brumath | 67% |
| Sélestat | 65% | Altkirch | 40% |
| Ribeauvillé | 47% | | |
| Hochfelden | 55% | | |

Le chiffre d'Altkirch n'est guère acceptable, puisqu'un trop grand nombre de lieux de naissance font défaut 569 sur 168), et l'origine est indiquée prioritairement pour ceux qui viennent d'ailleurs.

[8] Les limites de ces départements ont été modifiées au traité de Francfort. Nous avons essayé de ne prendre en compte que les délimitations d'après 1871. La question de débitants originaires de l'arrondissement de Belfort, des cantons de Schirmeck et de Saales, ou bien du département de la Meurthe, ne s'est pas posée.

Pourcentage de personnes nées dans la ville parmi les débitants dont le lieu de naissance est connu :

| | |
|---|---|
| Sélestat | 56% |
| Brumath | 60% |
| Saverne | 49% |
| Haguenau | 44% |
| Hochfelden | 38% |
| Ribeauvillé | 37% |
| Altkirch | 31.3% |

Ce sont là des données importantes pour l'ensemble des migrants qui arrivent dans la petite ville : car la profession de débitant constitue l'un des emplois spécialisés les plus répandus dans la ville : d'après le recensement de 1866, 5,54% des personnes vivent du débit de boissons à Altkirch, dans 66 établissements. Si nous retenons ce taux pour Haguenau, avec ses 100 débitants, on s'aperçoit que ce sont plus de 3.65% de la population urbaine de Haguenau (66 x 100 x 5,54 :100) qui cherchent à s'agréger à la ville en passant par la profession de débitant ou par un emploi dans le secteur d'activité.

Une mise de fonds peu importante, un faible stock à racheter, la possibilité de louer les locaux, celle d'obtenir des crédits auprès du fournisseur : c'est un métier par lequel on fait une facile entrée dans le monde de la ville par le biais d'une entreprise indépendante. Souvent, comme le montrent certains renseignements, le débitant a déjà été présent comme salarié en ville. Mais l'achat d'une maison aide pour beaucoup dans l'établissement, parce qu'il manifeste une volonté de s'installer dans la société, parce que la façade, la cour, les écuries, le nombre d'étages sont une marque de prestige.[10] Il faudra essayer de cerner les différents chemins de la réussite : le capital de départ ; le savoir-faire professionnel ou bien la stratégie matrimoniale qui permet de s'agréger à un groupe en place. La période historique semble avoir son importance également, puisque nous assistons à une professionnalisation croissante des débitants.

[9] R. Schwab, *De la cellule à la région...*, p. 271-333.
[10] S. Cerruti, *La ville et les métiers*, p. 69 à 73.

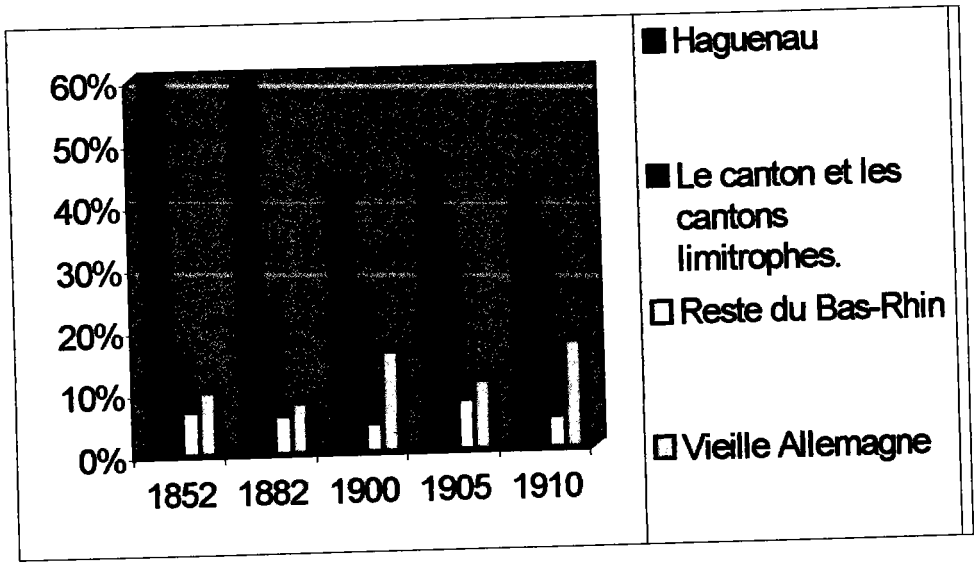


**Origine géographique des débitants de Haguenau 1852-1914.**

| | 1852 | | 1882[11] | | 1900 | 1905 | | 1910 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Haguenau | 44 | 60% | 30 | 59% | 43% | 41 | 47% | 39% |
| Canton et c.l. | 11 | 15% | 12 | 24% | 26% | 27 | 31% | 33% |
| Reste du Bas-Rhin | 5 | 7% | 3 | 6% | 4 ,5% | 7 | 8% | 5% |
| Haut-Rhin | | | 1 | | 2,2% | 2 | | 2% |
| France | 2 | | 1 | | 0 | 1 Moselle) | | 0 |
| Vieille Allemagne | 8 | 10% | 4 | 8% | 16% | 8 | 11% | 17% |

Le nombre des autochtones à débiter, stable pendant trente ans, a bien baissé après un quart de siècle de Reichsland. Mais même dans cette ville de garnison, ce ne sont pas les Vieux-Allemands qui s'engagent dans le débit urbain, ce sont les originaires de la zone de chalandise de Haguenau : pour celui qui vient s'installer, venant des vallées vosgiennes, de l'Outre-Forêt, de Weyersheim dans le Ried du nord, des villages agricoles situés entre Haguenau et la Bruche, la ville est connue, par le marché hebdomadaire, le commerce du houblon, les quatre foires annuelles. Ces débitants, venus d'une aire qui s'étend sur 25 kilomètres autour de Haguenau, constituent presque le tiers des débitants à la fin de la période. Cette adéquation entre horizon migratoire et zone de chalandise est mise en relief par R. Schwab à propos des

[11] La liste des débitants de Haguenau qui en juillet 1882 ont signé la liste des ivrognes notoires comporte 51 noms dont l'origine est connue

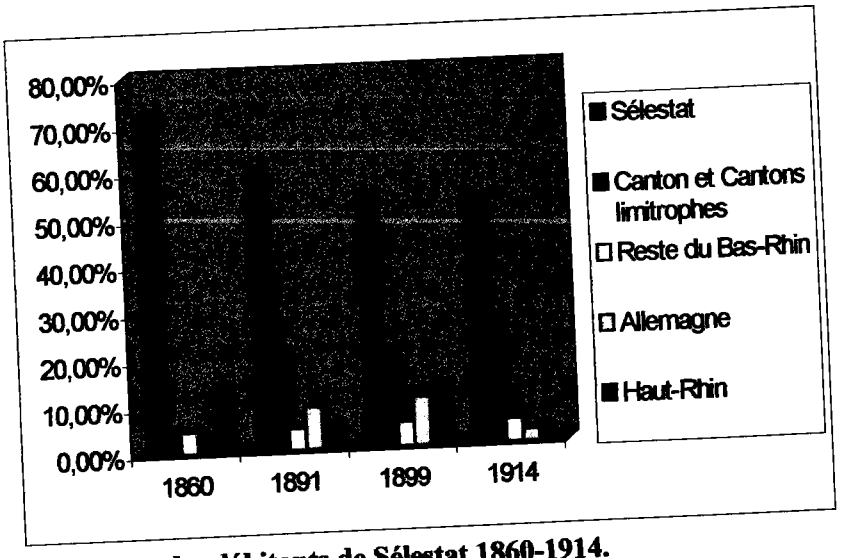


**Origine géographique des débitants de Sélestat 1860-1914.**

villes qui constituent un centre de services et de commerces[12].

| | 1860 Scalabrino 1875 | 1891 | 1899 (Fischer) | 1914 |
|---|---|---|---|---|
| Sélestat | 72,7% | 47% | 59% | 53,8% | 52,4% |
| Canton+c. limitrophes | 4,5% | 31% | 20,5% | 20 ,5% | 26,2% |
| Allemagne | 0 | 8% | 9,1% | 10,3% | 2,4% |
| Reste du Bas-Rhin | 4,5% | 0% | 4,5% | 5,1% | 4,8% |
| Haut-Rhin | 13,6% | 8% | 4,5% | 12,8% | |

Sélestat présente grossièrement les mêmes caractères que Haguenau : le recul des autochtones, la montée relative des étrangers, l'occupation de 10% des débits par des Vieux Allemands au tournant du siècle. Néanmoins, la proportion des Bas-Rhinois est plus faible, ce qui ne doit pas nous étonner, étant donnée la position excentrique de Sélestat dans le département. Mais surtout, les Sélestadiens, à l'exception de l'année 1900, occupent généralement 10% de débits de plus que les Haguenoviens. La ville serait-elle davantage fermée aux migrants ?

Lorsque l'on compare l'importance des étrangers et l'âge d'entrée, on s'aperçoit que Sélestat a un grand nombre de débitants entrés tard dans la profession : comme on hérite du père, on travaille dans le débit en attendant d'en être le maître. A Haguenau, au contraire, on commence plus tôt : les étrangers n'ont pas

[12] R. Schwab, *De la cellule à la région...*, p. 44.

d'héritage à attendre. Pourtant, Brumath, qui a un pourcentage plus élevé encore de débitants autochtones, voit beaucoup de débitants entrer dans la profession avant trente ans : sans doute faut-il trouver une explication dans l'âge au mariage lié à la religion : comme le mariage et la prise de direction de l'entreprise coïncident souvent, Brumath la protestante a des débitants autochtones plus jeunes que Sélestat la catholique.

Brumath, pour l'ensemble de la période 1844-1914 :

| | |
|---|---|
| Brumath | 60% |
| Canton | 15.5% |
| Cantons limitrophes | 6% |
| Allemagne | 6% |
| Bas-Rhin | 10% |
| Suisse | 3% |

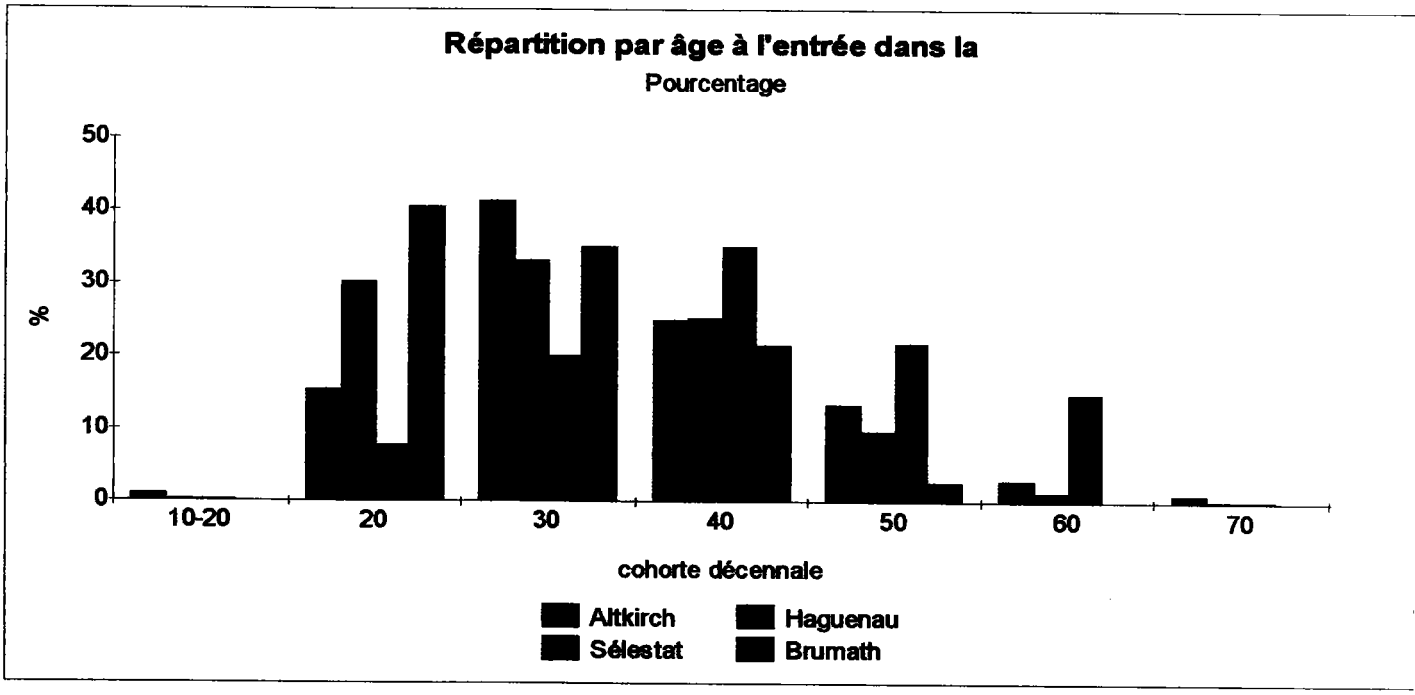

**Les dynasties en place.**

Rien n'est plus utile que la liste des quatre témoins au bas des actes de mariage, surtout quand est indiqué le lien de famille avec les mariés, pour saisir la multiplicité des liens entrecroisés qui lient les débitants entre eux à l'intérieur d'une même petite ville. Et si ce ne sont des liens familiaux, ce sont des liens amicaux qui soudent solidairement les hôteliers et les cafetiers, davantage encore que les débitants ordinaires.

Trendel Bernard, épicier et cabaretier à Haguenau, décédé en 1860, a une fille, Adèle, qui se marie en 1872 à Eugène Derendinger, brasseur, débitant, chef de la musique municipale, de retour de France où il a combattu les Prussiens pendant l'hiver 1870-1871. Elle a 24 ans, lui 26. C'est à cette occasion que l'on voit apparaître les noms des aubergistes qui ont des liens familiaux avec les Trendel : E. Derendinger, déjà cité, Louis Burger et Jean Hemmerlé, mari de Françoise Trendel, la sœur de Bernard. Ces cousins occupent des établissements au centre de la ville, l'Eléphant et l'estaminet Barbarossa.

Le testament de Flore Christophel, veuve de Bernard Paulus, décédée en avril 1868, donne un autre aperçu sur les imbrications familiales des débitants : son frère, Georges, est adjoint au maire et débitant à Thann, à l'hôtel de la Gare. Ses sœurs sont mariées, l'une avec Hoerdt Louis, brasseur à Haguenau, fils d'un brasseur allemand, l'autre avec le receveur de poste Ponsignon, frère d'un épicier-droguiste-débitant de Haguenau.

Lorsque Doll Victor, fils du boulanger-aubergiste Doll Jacques, de la Haute Montée, se marie en 1871 à 24 ans avec Julie Mouthon, fille d'instituteur, âgée de 20 ans, il produit comme témoins Georges Gambs, son beau-frère, cafetier au café de Strasbourg, et son cousin Doll Joseph, aubergiste à la Guirlande. Le marié obtient une licence pour le Chalet de la Forêt, alors que sa sœur, sous le nom de Veuve Gambs, devient la première organisatrice de Tingel Tangel à Haguenau entre 1880 et 1891.

On peut supposer que, à l'occasion des mariages, ce sont les relations les plus distinguées que l'on

affiche comme témoins : par exemple à Altkirch, huissier de justice, cheminot émigré à Mulhouse, contrôleur des contributions indirectes, relation par ailleurs fort utile pour des débitants sans doute. Ce sont les débitants qui sont propulsés à ces places d'honneur à l'occasion des mariages dans les familles de débitants. On est souvent cousin ; le temps n'a pas été suffisant, ni souvent les documents, pour découvrir l'origine de ces cousinages.

A Altkirch le réseau matrimonial lie les familles installées depuis longtemps et certains nouveaux arrivés. Meroth Jean est un cabaretier décédé prématurément en 1853; sa veuve Thérèse Bengisser marie bien ses enfants : un fils, ouvrier serrurier, avec la fille de l'hôtelier Claude Juillet. La fille Joséphine épouse à 27 ans un cuisinier de 24, fils de l'aubergiste François Hirth. C'est le café Meroth qu'ils reprennent : dirigé par cuisinier, l'établissement a changé de statut et de distinction..

Chaboudé Jean, qui a tenu l'Arbre d'Or de 1848 jusqu'à sa mort en 1870, à 50 ans, est marié avec Joséphine Fortwengler, d'une famille de débitants de la rue de la sous-préfecture, n° 78. La mère de Jean, née Richard, a tenu le débit toute seule pendant 10 ans. Sa fille Marie Josèphe a épousé à 21 ans Philippe Kastler, aux Deux Clefs, qui est propriétaire de 9 hectares de sol au moment de son décès. Les témoins sont des gens importants : pour l'époux, un huissier de Mulhouse, Ignace Fuhr, le cousin épicier Nansé. Pour la fiancée, deux oncles, un cultivateur et l'horloger Antoine Fotwengler à Altkirch. La mère de Marie Josèphe, Joséphine Fortwengler, a deux nièces qui ont épousé François Grosjean à la Poste, et Geber à l'Ours. Six débits sont ainsi liés par des relations familiales proches, si l'on prend en compte Nansé à l'Agneau. Ces établissements sont des hôtels réputés, comme les Deux Clefs, la Poste, l'Ours, dont les patrons ou les patronnes sont donc cousins entre eux.

Joseph Nansé, débitant à l'Agneau, marié à Joséphine Hennigé, établit un lien matrimonial avec une deuxième réseau familial de débitants dans la capitale du Sundgau : les Hennigé, issus eux aussi, par Hennigé Joseph, de la rue de la sous-préfecture. Les quatre filles Hennigé ont épousé quatre débitants : Joséphine, Nansé Joseph ; Marie Anne Louis Frick ; Caroline, plus tardivement, en 1873, Schwaehr Jean, puis Marbach Joseph ; Elisabeth, Kubler Gustave, fils de l'hôtelier Kubler Jean-Baptiste, venu de Suisse. La Tête d'Or, le Pêcheur, et l'établissement mixte boulangerie-débit de Marbach tiennent ensemble. Enfin la tante de Louis Frick est mariée à Morand Rollat, fils du maire de 1848.

Avec les Rolla, nous pénétrons dans le monde des notables d'Altkirch, issus du parti bleu comme il se doit pour des familles de débitants. François Grosjean est témoin au mariage de la fille de Rolla Morand . C'est qu'il est lui-même le frère de Claude Grosjean ; le père Grosjean a été planton auprès de M. Harlaux, commis de première classe des douanes à Altkirch[13], marié avec la fille de Dominique Rolla, ancien maire d'Altkirch et débitant rue de la sous-préfecture. Le fils du maire Morand Rolla, prénommé lui aussi Morand, épouse le 17 mars 1883 la petite fille de Joseph Hennigé, Marie Joséphine Rolland, de vingt-neuf

[13] Gendarmerie, demande d'ouverture de François Grosjean pour la Poste, 30.1.1852, A.H.R., 1Z180.

ans plus jeune que son époux : les inter-mariages se poursuivent dans la génération suivante.

Tous les hommes dont nous venons d'évoquer la trace sont nés dans les années 1832-35. Ils sont établis longtemps dans les débits, entrés entre 1846 et 1852 - à l'exception des deux maris successifs de Caroline Hennigé. Dans les années 66-78, ils meurent tous, prématurément, avant d'avoir atteint la cinquantaine.

En 1872, au mariage de Pauline Eichberger, 19 ans, fille du débitant Paul Eichberger, gendarme retraité, aubergiste à la Cigogne, avec Léon Gilardoni, neveu du propriétaire de la tuilerie, on trouve comme témoins le directeur de cette tuilerie, et trois aubergistes : le débitant J-B Kubler, oncle du marié, Eugène Eichberger, le frère de la mariée, débitant du Sauvage et Joseph Hennigé, ami de la famille et fils de débitant, lié au groupe précédemment étudié. Le jeune couple s'installe dans un débit de Mulhouse.

Lorsque François Joseph Higelin, marie en 1873 sa fille de 19 ans, il a 50 ans et débite depuis douze ans au Canon d'Or, il convoque comme témoins le cousin de la mariée Philippe Kastler, brasseur aux Deux Clefs, Léon Gilardoni, enfin l'un de ses fils, Prosper Higelin, agent d'assurances. C'est une belle ascension, réussie grâce au mariage avec la veuve de Schneckenburger Joseph, adjoint au maire en 1886, maire en 1898, président du Kreistag.

Les tenanciers des grands débits sont donc liés entre eux par des liens familiaux complexes ; ils sont également unis aux industriels d'Altkirch, aux Gilardoni, les inventeurs de la tuile mécanique ainsi qu'aux aux Brill, fabricants de chaux. Dans les années 1850-75, l'Ancre, le Cheval Blanc, La Tête d'Or, le 36 rue de Bâle, la Cigogne, le Sauvage sont ainsi liés à l'Ours, la Poste, l'Agneau, le Pêcheur.

Le cafetier-entrepreneur en bâtiment et adjoint au maire Jacques Schwartz se marie pour la première fois à 52 ans en mai 1870 avec une fille Eberlé, 27 ans, dont les parents, débitants rue des Bons Enfants, ont environ son âge[14]. Ce sont des « amis des époux » qui servent de témoins, deux hôteliers sur quatre : Kübler, 48 ans, et Emile Rothéa, 47 ans. Confrères ou bien lieu de fréquentation de l'adjoint Schwartz ? En fait Gustave Kübler est conseiller municipal[15].

Les réseaux de famille et d'amitié semblent se répartir ainsi :

Fortwengler-Kastler-Haenner-Chaboudé-Grosjean-Geber.

Gilardoni-Kubler-Eichberger-Hennigé-Goetschy

Rolla-Grosjean-Hanser-Biesel,

Sans doute, étant donnée l'importance énorme de la foire d'Altkirch, est-il normal que la société urbaine soit dominée par des débitants, et non par le patronat du textile comme à Bischwiller. Ce sont Kubler et Grosjean qui font le lien entre les deux groupes. Ces gens-là ne sont pas des autochtones : Juillet, Kubler, Rothéa sont des étrangers à la petite ville. Alors que les débitants étrangers d'Altkirch sont généralement originaires du Sundgau, ce clan de notables a agrégé des migrants venus de Suisse, comme les Kubler, ou

[14] Ce sont là les arrières-grands parents de Pierre Pflimlin, avant-dernier Président du Conseil de la IVe République.

[15] P. Madenspacher, « Faesser, Hannes et Higelin, maires d'Altkirch à l'époque de l'Alsace annexée ou de l'influence de quelques notables sundgoviens à la fin du XIXe siècle, 1885-1900 », *Annuaire de la Société d'histoire du Sundgau*, 1991, p. 168-192.

de Franche-Comté, comme les Grosjean. Ces relations préfigurent-elles la formation de l'association des débitants qui, elle aussi, comporte une forte proportion de migrants en même temps que des notables autochtones[16] ? Un autre détail pourrait le faire penser.

Les témoins les plus intéressants sont étrangers à la famille : lorsqu'un un débitant signe l'acte de mariage d'un autre débitant, on a une trace de relations confraternelles suivies, qui préfigurent et facilitent la création des associations professionnelles. Lorsque Emile Schorle, catholique badois de 24 ans installé à Haguenau se marie avec la fille d'un débitant badois resté chez lui, il est accompagné de deux témoins : un peintre en bâtiment, et un jeune aubergiste présent depuis un an et trois mois, Joseph Klein, migrant des campagnes du Kochersberg[17]. Le débitant Bletterer est témoin chez Hassold, un confrère haguenovien.

Bischwiller pratique couramment l'échange des femmes dans le milieu bistrotier. Strohl Jean, propriétaire du Poêle des Bouchers a une sœur mariée au Soleil. Le fils dirige le plus grand hôtel de la ville, le Lion d'Or. Parmi les autres enfants, Guillaume est négociant à Sainte-Marie-aux-Mines, Frédérique est mariée à l'industriel Heusch. La nièce de Jean Strohl, issue du Soleil, est mariée avec le brasseur Rinckenberger. Les Kummer, issus de la famille du maire d'Oberhoffen, débitant lui aussi, ont un frère médecin à Ingwiller, et des frères cultivateurs. L'entreprise de brasserie est pour eux un moyen d'ascension sociale[18]. Les débitants plus modestes constituent eux aussi des réseaux familiaux : ainsi Hartmann Guillaume, drapier, a une fille mariée à Henri Astfalk, une autre mariée au débitant Lambling. Le fils Jacques Hartmann débiterait également si sa trop grande faiblesse de caractère n'avait entraîné un refus de l'administration.

A Hochfelden, le 25.8.1872, l'adjoint Ziller, maître de poste, aubergiste, marie son fils à la nièce de Krieger Antoine, aubergiste au Cygne depuis 1848 : les deux des plus importantes auberges de Hochfelden sont ainsi réunies dans la même famille[19]. Il est même question d'en édifier une troisième, dirigée par un deuxième fils, mais le père Ziller ayant perdu de son influence comme notable local, la création est refusée sous prétexte qu'aucun besoin ne la justifie.

Le mariage n'est pas seulement un moyen d'exhiber les relations. Il marque aussi l'entrée dans le métier. Les âges sont caractéristiques chez les Haguenoviens de souche : à la trentaine, lorsque, après le mariage, le débit est transmis ; à la cinquantaine, lorsque les forces déclinent et qu'il faut songer à un métier de substitution au métier manuel. Pourtant, les autochtones entrent plus jeunes dans la profession à Haguenau et à Altkirch qu'à Sélestat, ce que confirme le tableau des pourcentages ci-dessous. On ne peut dire si c'est

[16] G. Levi, « Carrières d'artisans et marché du travail à Turi n XVIIIe-XIXe siècles) », *Les Annales, E.S.C.*, 1990, n° 6, p.1361 à 1364.
[17] 21.10.1888 , état civil de Haguenau
[18] Plainte contre le débitant Geoffroy Seltzer pour non paiement d'une livraison de 73 F de vin, 25.2.1857, A.B.R., U1127.
[19] A.H.R., 19.11.1875, 1AL1, 2175, A.B.R., 396D451.

lié à la présence moins forte de la paysannerie au profit du monde ouvrier, à l'âge au mariage ou bien à une transmission d'entreprise plus précoce.

Age à l'entrée des débitants originaires de la ville où ils débitent.

| Age à l'entrée | Altkirch | % Alt. | Haguenau | % Hag. | Sélestat | % Sél. | Brumath | % Br. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 10-20 | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | |
| 20 | 16 | 15 | 132 | 30 | 27 | 8 | 15 | 40,5 |
| 30 | 43 | 41 | 145 | 33 | 71 | 20 | 13 | 35,1 |
| 40 | 26 | 25 | 110 | 25 | 124 | 35 | 8 | 21,6 |
| 50 | 14 | 13 | 42 | 10 | 77 | 22 | 1 | 2,7 |
| 60 | 3 | 3 | 5 | 1 | 52 | 15 | 0 | 0,0 |
| 70 | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0,0 |
| | 104 | 100 | 436 | 100 | 353 | 100 | 37 | 100,0 |

**L'horizon migratoire.**

En 1844 à Haguenau, 69 débitants en exercice ont une commune de naissance connue. 65 % de ceux-ci sont nés à Haguenau, 6% dans le canton de Haguenau, 13% dans les cantons limitrophes, 3%, dans le reste du Bas-Rhin, 4,3% en Allemagne. L'horizon migratoire que nous avons défini plus haut fournit 19 % des débitants.

Malheureusement, l'annuaire Scalabrino de 1860 ne répertorie que 42 établissements à Haguenau, parce qu'il ne comporte aucune rubrique spécifique pour les cabarets. 40 débitants sont d'origine connue. 57% de ces débitants sont nés à Haguenau, 2% dans le canton de Haguenau, 25% dans les cantons limitrophes, 7,5% dans le reste du Bas-Rhin.

En 1876, sur 74 origines connues, 54% des débitants sont nés à Haguenau, 8% sont nés dans le canton et 22% dans les cantons limitrophes. Les Vieux-Allemands sont 4%, moins qu'en 1844. L'horizon migratoire a fourni 30% de nouveaux, dont beaucoup font souche.

En 1900 79 ont un lieu de naissance connu. 43% des débitants sont nés à Haguenau. 11% dans le canton, 23% dans les cantons limitrophes. 5% et 2% viennent respectivement du reste du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. 14% sont nés en Allemagne. 33% viennent de la zone d'attraction.

Fin 1910, 98 origines sont connues. 39% seulement des débitants sont nés à Haguenau ; 12% sont nés dans le canton, 21 % dans les cantons limitrophes, 17% en Allemagne, 7% dans le reste du Reichsland. Si on additionne les Haguenoviens et les Vieux-Allemands, on obtient un nombre pratiquement constant. La zone d'attraction réduite à un cercle approximatif de 20 km de rayon fournit 33% des débitants migrants. Ce chiffre est très proche de celui de 1876 et de 1900. Le tiers des débitants en exercice viennent des environs, souvent des petites villes de la région de Haguenau, et le fait est repérable, malgré les limites du

décompte opéré à partir de l'annuaire Scalabrino, dès 1860. Les migrations à plus longue distance sont plus rares.

Les débitants d'origine allemande ne dépassent jamais, dans cette ville de garnison, 17% des débitants. On assiste néanmoins à une germanisation relative vers la fin du siècle, suivie d'une rechute, mais le chiffre ici n'a qu'une signification ethnique relative, beaucoup d'enfants de Vieux-Allemands présents dans la profession en 1913 étant nés dans le Reichsland.

A Sélestat l'arrivée des personnes originaires de la zone de chalandise ne s'est pas encore produite de manière significative dans les années 1860, mais apparaît nettement entre 1860 et 1875. Ainsi les deux villes connaissent la même arrivée de débitants à partir de la zone de chalandise, avec une légère avance pour Haguenau.

A Sélestat, de tous ceux qui figurent dans l'annuaire de 1900, on connaît l'origine de 39 débitants. Ceux qui sont nés à Sélestat forment 49 % des effectifs. Les Allemands sont 2,34 %. Enfin 28 % sont originaires de la zone de migration[20] : 15% + 13%.

En 1914, sur 42 débitants, 50% sont originaires de la ville, 26% de la zone de migration (19+7) ; 17% viennent de plus loin en Alsace. Il n'y a au total qu'un Allemand à cette date. Ainsi les chiffres de Haguenau et de Sélestat sont fort proches, même si le taux de migrants originaires de la zone de chalandise de Sélestat est un peu plus faible : toujours plus de 30% pour la première, toujours moins de 30% pour la seconde.

**Par où entrer dans la ville ?**

| Tableau des écarts | Haguenau | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Origine/quartier | centre | nord | sud | périphérie | Marienthal |
| Haguenau | **-4,6** | **8,8** | **-4,6** | -0,6 | 1,0 |
| canton | **0,8** | -2,5 | **0,5** | 1,9 | -0,7 |
| cantons limitro. | **1,3** | **-3,6** | **3,2** | **-3,2** | **2,2** |
| Bas-Rhin | -0,6 | -0,6 | 1,4 | -0,9 | 0,6 |
| Reichsland | 0,4 | 1,0 | -1,1 | -0,6 | 0,3 |
| France | 2,0 | 0,9 | -1,1 | -1,4 | -0,4 |
| Allemagne | 0,6 | **-4,1** | 1,8 | **4,7** | -3,0 |

Le débit que l'on occupe le premier est souvent aussi le dernier : généralement on arrive dans un quartier et l'on y prospère. A Haguenau les anomalies de la distribution des migrants par quartier sont très fortes. Au centre tout d'abord, les débitants originaires de Haguenau sont assez mal représentés, au détriment des migrants venus des cantons limitrophes, ainsi que du reste de la France. Cela semble lié à la présence, au

[20] Une bonne partie des cantons limitrophes de celui de Sélestat se trouvent dans le Haut-Rhin. Nous n'avons pas tenu compte de la frontière entre les deux départements : Andolsheim ou Ribeauvillé sont des cantons limitrophes de celui de Sélestat.

centre, d'établissements qui demandent du savoir-faire professionnel : restaurants, hôtels, cafés. Des trois hôteliers, cinq cafetiers présents sur l'annuaire de 1860, deux seulement sont nés à Haguenau. Le quartier sud, avec la gare, les nouveaux hôtels sur la place, semble présenter le même cas de figure : le marché aux grains, l'entrée de Haguenau sont le domaine des auberges tenues par des migrants originaires de la zone d'attraction du marché. Ce des garçons brasseurs, garçons de café, sommeliers, cuisiniers originaires de Truchtersheim, de Gougenheim, de Brumath, des Vosges du Nord ou de la basse Zorn ; cafetiers venus de France, également. Cette présomption se confirme lorsque l'on croise le lieu d'origine avec le type de débit. Les hôteliers viennent bien des cantons limitrophes, les cafetiers et les cafetières (l'on pense à Odile Galland, née Lienhardt, de Mutzig) du reste du Bas-Rhin.

| Tableau des écarts origine/type de débit | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | cabaret | hôtel | café | dancing | concert | brasserie |
| Haguenau | **14,6** | **-7,9** | **-2,5** | -1,6 | -1,4 | -1,3 |
| Canton | 2,0 | -2,3 | -0,1 | 1,0 | -1,2 | 0,6 |
| cantons limit | -2,9 | **5,4** | -0,3 | -1,9 | -1,4 | 1,1 |
| Bas-Rhin | -2,4 | 1,6 | **2,4** | -0,5 | -0,8 | -0,4 |
| Haut-Rhin Moselle | -1,5 | 0,9 | 0,8 | -0,2 | 0,1 | -0,2 |
| France | -2,2 | 1,6 | 1,2 | 0,2 | -0,6 | -0,1 |
| Allemagne | -7,7 | 0,8 | -1,4 | **2,9** | **5,2** | 0,2 |

Les Haguenoviens sont davantage présents au nord de l'agglomération, sur le territoire de la paroisse Saint Nicolas : les cabarets des alentours de la porte de Wissembourg, du marché aux bestiaux. C'est là le quartier le plus pauvre, mais aussi beaucoup plus éloigné de son *Hinterland* villageois par la profondeur de la forêt. Les maisons encore debout à l'heure actuelle, qui ont abrité les Trois Cigognes ou ceux qui bordent le marché aux bestiaux sont à un étage seulement, et à colombages. C'est sans doute ici que le débit de boissons ressemble le plus à une économie de subsistance.

La périphérie comprend trois sortes d'établissements : les cabarets qui bordent les axes, pour les voyageurs de passage, tenus par des débitants originaires du canton de Haguenau, qui s'étend surtout au sud-ouest de la forêt ; les dancings pour les jeunes gens, puis les militaires après la construction de la nouvelle caserne d'artillerie au sud de la ville ; les établissements mal famés sur les bords du champ de tir. Les migrants vieux-allemands les tiennent en règle générale, comme le confirme le tri croisé des origines avec le type d'établissement.

Les débits du lieu de pèlerinage le plus fréquenté d'Alsace sont évidemment des gens de Marienthal. Mais comme l'agglomération est partagée entre trois cantons, Haguenau, Bischwiller et Brumath, et par voie de conséquence s'étend sur deux arrondissements, il est difficile d'avoir une vue d'ensemble. Les six migrants qui y ont débité ne sont pas originaires des communes rurales du canton de Haguenau, trop éloignées, mais de localités du canton de Brumath, Kaltenhouse, juste à côté, Weyersheim (2 migrants), Hoerdt, bien que protestant.

Sélestat : tri croisé des origines des débitants et du quartier de leur premier établissement.

| Tableau des écarts | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Quartiers / Lieu d'origine | centre | ouest | est | rue neuve | Casernes Sud | périphérie + quartiers nouveaux |
| Sélestat | **2,1** | **-3,1** | 0,6 | **4,1** | **-2,9** | -0,7 |
| canton | -1,6 | **1,4** | 0,0 | -0,5 | **1,3** | -0,6 |
| cantons limit | -1,5 | **3,0** | -1,2 | 2,2 | 0,3 | -2,8 |
| BR | 3,1 | 0,2 | 0,9 | -2,7 | 1,2 | -2,8 |
| Reichsland | -1,0 | -1,2 | 0,1 | -2,1 | -0,5 | **4,7** |
| France | -1,2 | 0,2 | -0,2 | -0,8 | 1,6 | 0,4 |
| Allemagne | **1,3** | 0,0 | -0,8 | -0,9 | -0,4 | 0,8 |
| Suisse, Italie | -1,2 | -0,4 | 0,6 | 0,6 | -0,7 | 1,0 |

La situation de Sélestat offre des ressemblances considérables avec celle de Haguenau. C'est le quartier ouest, le plus riche, qui compte le moins d'autochtones comme débitants. Ceux-ci sont proportionnellement plus nombreux au centre et à l'est.

La rue Neuve de Sélestat est une avenue fort large, menant de la porte de Brisach à celle de Colmar, du Rhin aux Vosges, occupé par de belles auberges. Ce sont des établissements prestigieux qui se transmettent à l'intérieur des familles : les Baldenweck au n°3, les Marbach à la Vignette, les Bielmann à l'Arbre Vert, les Fohrer au n°27, les Eblé, de vrais notables, au Mouton Noir, les Kah puis les Bisch, bouchers, au Pied de Bœuf, les Weil père et fils enfin à l'hôtel qui porte leur nom.

Le quartier des casernes, au sud de la rue neuve, dans un recoin des fortifications, est un lieu sans prestige, de petites maisons sans étage, en colombage, évité par les débitants originaires de Sélestat[21]. Qui sont ces migrants originaires du canton qui viennent débiter ici ? Un boulanger de Châtenois, deux ouvriers du textile, trois femmes... Siméon Weil, de Bergheim, le futur hôtelier israélite, l'organisateur des nombreux banquets et des spectacles, a commencé dans ce quartier, 2, rue d'Iéna, et tenu pendant cinq ans avant de passer vingt-sept ans dans son hôtel.

La périphérie de Sélestat n'a rien à voir avec celle de Haguenau. Alors qu'à Haguenau, la périphérie est faite de fermes et de hameaux, que la ville s'étend surtout en remplissant l'espace entre l'ancien rempart et la caserne d'artillerie, mais aussi le long du chevelu des axes routiers convergents, Sélestat connaît un urbanisme dynamique et rationnel. La chance de la ville a été finalement l'éloignement initial de la gare. Entre l'ancienne forteresse et la voie ferrée, des voies larges et rectilignes ont été tracées, la route de Colmar à Strasbourg y a trouvé sa place. Un rond-point a été aménagé, ponctué par le château d'eau. Les

[21] Les militaires jouent un rôle moins important, numériquement, à Sélestat qu'à Haguenau.

hôtels pour les touristes et les voyageurs y sont construits. Et ce sont des Haut-Rhinois – il n'y a aucun Mosellan- qui débitent ici, nourrissent, logent. Leur origine est très diverse, à la fois les vallées vosgiennes, le vignoble, le Sundgau et les bords du Rhin. Les « restaurateurs », cafetiers, ne font leur apparition qu'après 1890 : les pionniers des années 1860 ne sont pas des professionnels.

| Tableau des écarts | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| quartier/origine | Centre | Nord | Ouest | Sud | Est |
| Altkirch | 0,4 | -0,3 | -1,0 | **1,4** | -0,5 |
| Sundgau | -0,3 | 0,5 | 0,6 | -0,7 | -0,1 |
| cantons limitrop. | -0,7 | **1,4** | **1,1** | -0,6 | -1,2 |
| Haut Rhin | 0,6 | -0,5 | -0,8 | 0,8 | 0,0 |
| Reichsland | -0,5 | -0,2 | -0,3 | 0,3 | 0,7 |
| France | -0,7 | -0,3 | 0,6 | 0,9 | -0,5 |
| Allemagne | 1,6 | -0,5 | -0,8 | -1,2 | 1,0 |
| Suisse, Italie | -0,5 | -0,2 | 0,7 | -0,7 | 0,7 |

Altkirch : tri croisé des origines des débitants et du quartier de leur premier établissement.

Dans la ville d'Altkirch qui est surtout un marché agricole, les locaux gardent bien en main le quartier sud, c'est à dire le marché aux bestiaux et la halle au grain : l'écart est positif de 1,4. Les autres quartiers périphériques sont délaissés aux migrants. Evidemment, les quartiers nord et ouest sont occupés par des personnes venues de Mulhouse, mais aussi de Thann et de sa vallée. Mais, comme cinq personnes seulement sont concernées, il est difficile de tirer des conclusions acceptables.

Les professionnels de la restauration migrent effectivement sur de plus grandes distances. C'est ce que fait apparaître, pour Sélestat, la direction des hôtels : on vient de plus de 20 km pour diriger un hôtel-restaurant. Les cafetiers sont plutôt originaires du canton, c'est-à-dire du vignoble proche.

| Tableau des écarts origine/type de débit | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | cabaret | hôtel | café | dancing | épicerie | brasserie | bains |
| Sélestat | **4,9** | -1,2 | -2,5 | 0,3 | -0,6 | 0,0 | -0,9 |
| Canton | -2,5 | -1,3 | **3,0** | 1,1 | -0,1 | 0,0 | -0,3 |
| cantons limit. | **5,3** | -0,9 | -2,4 | -2,1 | -0,1 | 0,0 | 0,3 |
| Bas-Rhin | -4,5 | **1,7** | 0,0 | **2,1** | 0,9 | 0,0 | -0,3 |
| Haut-Rhin | -1,7 | **1,8** | 0,2 | 0,1 | -0,1 | 0,0 | -0,3 |
| France | 0,3 | -0,4 | -0,5 | -0,3 | 0,0 | 0,0 | 0,9 |
| Allemagne | -1,2 | 0,9 | 1,4 | -0,8 | -0,1 | 0,0 | -0,3 |
| Suisse, Italie | -0,5 | -0,7 | 0,9 | -0,5 | 0,0 | 0,0 | 0,8 |

Ainsi, lorsque l'on va s'installer en ville, c'est pour y exercer une profession dans un établissement qui permet de vivre de son métier. Le cabaret comme complément de revenu est laissé aux autochtones. Comme nous l'avons vu plus haut, on commence par débiter non dans un quartier périphérique proprement dit, ni au centre-ville. Ce sont les quartiers en expansion, en transformation qui voient les

migrants s'installer comme débitants. On pourrait suggérer, à titre d'hypothèse, qu'ils recherchent une clientèle en mouvement elle aussi.

**Les transplantés : le débit dans une stratégie d'agrégation à la ville .**

Le concept même d'intégration à la ville pose problème. Pour le débitant, se créer des relations sociales à l'intérieur de la ville c'est, par définition, se créer une clientèle. Cette donnée n'est pas une grandeur mesurable. Au contraire, ce qui se repère, c'est la durée de présence dans la ville, si l'on y fait souche ou non, la durée de pratique dans un établissement, le parcours accompli entre les établissements, éventuellement l'élection au conseil municipal. L'espoir d'agrégation à la ville représente pour Simona Cerutti le critère sine qua non de toute installation à la ville.

Le croisement de l'origine avec la durée d'exercice permet de se rendre compte de la possibilité, pour les étrangers, de s'agréger à la ville suivant leur origine géographique.

| Haguenau origine/durée | < 2 ans | 2-5 a : | 5-10 ans | 10-19 ans | > 20 ans |
|---|---|---|---|---|---|
| Hag : 230 | **-6,0** | -1,5 | **8,1** | -2,7 | 2,1 |
| canton: 45 | -1,8 | -0,8 | -3,8 | **2,8** | **3,6** |
| limit : 131 | -0,7 | 0,5 | -2,7 | **3,6** | -0,7 |
| Bas R. 38 | 2,8 | 1,9 | 0,0 | -2,3 | -2,4 |
| Reichsl19 | 0,8 | -1,1 | 1,0 | 0,7 | -1,4 |
| France 13 | 0,4 | -0,6 | 1,1 | -0,9 | 0,0 |
| All : 75 | 1,8 | 1,9 | -2,0 | -1,3 | -0,4 |
| autre pays | 2,7 | -0,2 | -1,7 | 0,1 | -0,9 |

Ce sont les migrants issus d'une zone distante au plus de 20 km de Haguenau, celle que R. Schwab appelle la zone de chalandise, qui durent dans le métier, qui finissent par être intégrés à la ville. Ils sont plus nombreux que la moyenne à débiter plus de dix ans.

A Sélestat, le tableau présente les mêmes structures en ce qui concerne les durées d'exercice des autochtones : en règle générale, on dure plus de cinq ans. Ce sont les migrants proches qui pratiquent la profession le plus longtemps. L'intégration très forte et ancienne du vignoble, c'est à dire du canton de Sélestat, dans l'horizon migratoire de la ville est soulignée par Schwab qui relève que 2/3 du total des migrants installés à Sélestat en 1825 en sont originaires[22]. Flux de vins, flux de capitaux pour nos débits ? On ne peut qu'émettre des hypothèses.

[22] R. Schwab, *De la cellule à la région...*, p. 48.

| Sélestat Origine-durée | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | < 2 ans | 2-5 a : | 5-10 ans | 10-19 ans | > 20 ans |
| Sélestat | **-6,4** | -1,8 | **8,2** | -2,8 | 2,8 |
| Canton | -1,7 | -0,6 | -3,6 | **2,9** | **3,0** |
| cantons limit. | -0,5 | 0,6 | -3,4 | **3,6** | -0,3 |
| Bas-Rhin | 2,8 | 1,8 | 0,0 | -2,4 | -2,3 |
| Haut-Rhin Moselle | 0,9 | -1,0 | 1,3 | 0,9 | -2,1 |
| France | 0,4 | -0,6 | 1,2 | -1,0 | 0,1 |
| Allemagne | 1,8 | 1,8 | -2,0 | -1,4 | -0,3 |
| Suisse It | 2,7 | -0,2 | -1,7 | 0,1 | -0,9 |

Sur les 48 débitants de Ribeauvillé pour lesquels nous connaissons l'origine et la durée d'exercice, les écarts par rapport aux résultats attendus sont faibles. Il n'y a pas dans cette ville d'arrivée massive de débitants issus de la zone de chalandise. La petite ville du vignoble, malgré la présence de la sous-préfecture et d'un journal local, ne constituerait-elle pas un pôle d'attraction très fort ? Certes, les autochtones sont peu nombreux à disparaître avant deux ans. Les débitants bas-rhinois tiennent souvent plus de cinq ans : ce sont les véritables professionnels établis dans la ville touristique.

| | < 2 ans | 2 à 5 | 5 à 10 | 10 à 20 | plus de 20 |
|---|---|---|---|---|---|
| Ribeauvillé | **-1,15** | 0,23 | -0,96 | 1,04 | 0,83 |
| Canton | 0,65 | 0,27 | -1,04 | -0,04 | 0,17 |
| cantons limit. | -0,63 | 0,13 | -0,25 | 0,75 | 0,00 |
| Haut-Rhin | 0,73 | -0,15 | -0,21 | -0,21 | -0,17 |
| Reichsland | **-1,25** | -0,75 | **2,50** | -0,50 | 0,00 |
| France | 0,73 | -0,15 | -0,21 | -0,21 | -0,17 |
| Allemagne | 0,92 | 0,42 | 0,17 | -0,83 | -0,67 |

Il est évidemment difficile de dire pourquoi les 45 débitants issus du canton de Haguenau, ceux du vignoble de Sélestat tiennent plus facilement plus de 15 ans, ce qui n'est pas le cas de ceux dont l'origine est plus éloignée. En croisant l'origine avec l'âge à l'entrée, on pourrait avoir quelques éclaircissements..

Haguenau : origine/âge à l'entrée.

| | 19-25 | 26-29 | 30-39 | 40-49 | 50-59 | > 60 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Haguenau | -4,0 | -2,0 | **4,9** | -3,6 | **5,1** | -0,4 |
| Canton | -2,2 | 1,2 | **5,0** | -2,5 | -2,1 | 0,6 |
| cantons limit. | 1,6 | **-4,5** | -6,2 | **9,9** | -0,7 | -0,1 |
| Bas-Rhin | 0,0 | -2,0 | **3,9** | -2,7 | 0,3 | 0,5 |
| Haut-Rhin Moselle | -0,9 | 1,1 | -0,4 | 0,2 | -0,3 | 0,2 |
| France | 1,4 | 1,1 | -1,1 | 0,2 | -1,8 | 0,2 |
| Allemagne | **4,0** | **5,0** | **-6,2** | -1,5 | -0,4 | -1,0 |

| Sélestat : origine/ âge à l'entrée : tableau des écarts | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 19-25 | 26-29 | 30-39 | 40-49 | 50-59 |
| Sélestat | -0,2 | **8,1** | **-12,1** | 2,0 | 2,2 |
| Canton | -0,8 | -4,2 | 1,3 | **4,7** | -1,0 |
| cantons limit. | -1,8 | -0,7 | **4,3** | -1,7 | -0,2 |
| Bas-Rhin | 0,4 | -1,8 | **6,0** | -2,9 | -1,7 |
| Haut-Rhin Moselle | -0,6 | 0,2 | 1,0 | 0,1 | -0,7 |
| France | 1,6 | -0,9 | 0,6 | -0,7 | -0,6 |
| Allemagne | **2,4** | 1,2 | 2,0 | -2,9 | -2,7 |
| Suisse It | -0,9 | -2,0 | -3,2 | 1,5 | 4,6 |

La réponse est là : ceux issus du canton sont plus nombreux à arriver jeunes, âgés de moins de quarante ans, tout comme d'ailleurs les professionnels bas-rhinois. Ceux qui viennent d'une couronne étendue entre 10 et 20 km ont souvent exercé des métiers de l'hôtellerie, mais comme salariés. A Sélestat, c'est le contraire : les migrants du canton sont un petit peu plus âgés que la moyenne. Une tendance forte s'impose néanmoins : les migrants venus de l'ensemble de l'Alsace ne sont pas jeunes, beaucoup plus âgés que les autochtones qui sont souvent des héritiers, plus âgés aussi que les Allemands. Ils se sont formés dans la limonade, la cuisine, l'hôtellerie.

Les Vieux-Allemands démarrent jeunes dans la profession. Serait-ce après le service militaire accompli dans le Reichsland ? Il est impossible de le dire. En venant d'Allemagne, on ne devient plus débitant en Alsace après un certain âge, et, comme nous le montrent les deux tableaux précédents pour les deux villes, on ne s'incruste pas. Les débitants vieux-allemands sont jeunes et mobiles. Lohoff, l'organisateur de fêtes successivement à Sélestat, puis à Haguenau, est une illustration de cette mobilité. Une étude systématique, à partir des tables de recensement, des lieux de naissance des enfants aurait permis d'approcher cette mobilité des Allemands entre les villes du Reichsland. Néanmoins, quelques biographies portent la trace d'un mouvement entre Haguenau, Sarrebourg, Metz, Sélestat, Saverne.

Tri croisé origine/décennie de naissance ; débitants ayant exercé à Ribeauvillé.

| | Ribeauvillé | canton : 45 | limit[23] : 131 | Haut Rhin 38 | Reichs: 19 | France : 13 | All : 75 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nés av1800 | -0,36 | -0,09 | 0,81 | -0,08 | -0,17 | -0,03 | -0,08 |
| 1800-1809 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 1810-1819 | 0,92 | -0,28 | -0,56 | 0,77 | -0,52 | -0,09 | -0,23 |
| 1820-1829 | -0,80 | 0,53 | 0,06 | 0,61 | 0,14 | -0,16 | -0,39 |
| 1830-1839 | -1,31 | 0,88 | **2,75** | 0,06 | -2,06 | 0,63 | -0,94 |

[23] Limit. : cantons limitrophes.

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1840-1849 | 0,41 | **1,06** | -0,88 | -0,78 | -0,72 | -0,31 | **1,22** |
| 1850-1859 | 0,84 | -0,56 | -0,13 | -0,47 | -0,03 | -0,19 | 0,53 |
| 1860-1869 | -1,31 | -0,13 | -2,25 | 0,06 | **2,94** | 0,63 | 0,06 |
| après 1870 | **1,61** | **-1,41** | 0,19 | -0,17 | 0,42 | -0,47 | -0,17 |

De manière générale, les migrants proches sont nombreux pour la génération 1830-1850. C'est l'édition locale de l'afflux que nous avons relevé à Sélestat et à Haguenau dans les années 1860-1880. Mais à Ribeauvillé il ne dure pas. Les migrants relativement proches deviennent de moins en moins importants à Ribeauvillé. Au contraire, les originaires du Bas-Rhin sont sur représentés pour la génération née dans les années 1860 : deux de l'Outre-Forêt, dont Pfeiffer, et trois du Pays de Hanau. Comme nous l'avons vu, la notion de zone de chalandise doit certainement être relativisée en ce qui concerne Ribeauvillé. Le marché du vin ainsi que le tourisme attirent des clients bien plus lointains dans les auberges et les hôtels de la ville.

Ainsi les débitants étrangers à la ville sont plus nombreux que les débitants locaux à franchir le cap des dix ans de pratique de la profession dans la même ville. Installé autour de la quarantaine, avec son savoir-faire et ses économies, on débite jusqu'à la retraite, jusqu'à ce que le fils puisse reprendre l'affaire.

**Quelques biographies.**

La biographie a ses limites. Elle prend en charge une existence individuelle, essaie de mettre en relief des éléments contingents à la réussite ou l'échec ; tous les détails deviennent des métonymies qui concourent à l'image globale de la personne. Mais il est impossible de hiérarchiser ces détails, ni de connaître tous les éléments en vue de dégager une image fidèle du migrant ; il est évidemment impossible aussi de prétendre dégager des critères généraux de réussite pour les débitants[24]. Ce ne sont que des illustrations qui permettent de nuancer les données fournies par les fichiers.

Chaque biographie individuelle révèle un parcours vers la ville, et un parcours particulier, comparable à aucun autre. En fin de compte, comme Rastignac[25], on trouve le moyen de s'accrocher à la ville ; ou bien, comme Rubempré, on fait demi-tour ou on essaie de faire souche ailleurs. Il faut trouver dans la ville une écologie urbaine adéquate, comprendre le sens des pratiques, le « langage de la ville » pour ne pas rater son enracinement[26]. Il existe des pratiques permises, d'autres prohibées, et les règles de cette morale ne

[24] G. Levi, « Les usages de la biographie », *Les Annales*, n°6, novembre-décembre 1989, p. 1355-1336. J.-C. Passeron, « Biographie, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, XXXI, 1989, p.3-22.
[25] H. de Balzac, *Le Père Goriot ; Les Illusions Perdues.*
[26] S. Cerutti, *La ville et les métiers,...* p. 81et 231.



UNIVERSITE DE METZ — S.C.D.

sont jamais explicites ; mais elles sont appliquées par les administrateurs, mais encore davantage par la clientèle potentielle.

Il y a des parcours exemplaires d'agrégation à la ville : Louis Nicolas Gergès est originaire du village le plus pauvre du canton de Hochfelden, Mutzenhouse. Son frère est maire, certes, de la commune, mais ne paie pas assez d'impôt pour faire partie, dans le cadre du suffrage censitaire, des électeurs du député en 1846. Il se marie en 1838, à 35 ans, avec une Haguenovienne qui n'est sans doute pas fille de débitant, et entre à l'auberge de la Fleur. Après 25 ans de présence, il est au 11e rang des plus imposés[27], conseiller municipal, classé cinquième au nombre des voix, et constamment réélu à partir de 1848[28]. Il affrète une diligence qui joint tous les jours Haguenau à Strasbourg pour 1,20 F en 1850, loge une nombreuse domesticité. A soixante ans, il se retire de la restauration, sans héritier. Antoine Dreher, de Schnersheim[29], dans le Kochersberg, réalise cinquante ans plus tard un parcours similaire : conseiller municipal à Haguenau en 1891, à 50 ans, président de l'association des débitants, il se retire à 58 ans. Un Moschenross de Haguenau, issu d'une lignée de débitants, est placé à la tête d'un grand hôtel et devient président de l'association des débitants de Thann en avril 1904 et adjoint au maire[30]. Quelles sont les conditions favorables à la réussite ?

Pour les exemples explicités, ainsi que pour d'autres personnes originaires du canton de Hochfelden[31], il apparaît que beaucoup de ceux qui ont réussi dans les débits des petites villes sont des enfants de coqs de village : les Ingwiller sont maires de Grassendorf, les Klein sont des notables à Gougenheim, Osswald est le fils du forgeron aisé de Gingsheim qui emploie régulièrement des journaliers ; Schamber Nicolas, qui demande à continuer la Cloche d'Or à Saverne est le fils du maire de Kienheim, à côté de Gougenheim[32]. Le maire de Schoenenbourg, au nord de la forêt de Haguenau, Mammoser, a un fils boucher et débitant au Tonnelet à Haguenau. Celui-ci tient ensuite le dancing de la Wilhelmshöhe, puis un hôtel, avant de partir pour Saverne. Nous avons évoqué plus haut le cas du fils du maire d'Oberhoffen, Kummer, et de sa réussite dans la brasserie à Bischwiller ; nous étudierons les protestants du canton de Hochfelden un peu plus loin. Il est impossible de savoir s'il y a eu un transfert de capital, de notoriété, de savoir-faire des campagnes vers la ville.

Dans des cas mieux connus, c'est la formation au métier de cuisinier ou de sommelier qui favorise l'entrée dans le métier. C'est le cas de Michel Jung, de Truchtersheim, sommelier à au Soleil d'Or à Saverne. A 28 ans, en août 1866, il prend en gérance le café Voisard en face de la caserne de cavalerie à Haguenau et

---

[27] Liste de 1847, A.M.H., Kb27.
[28] *I.H.* du 25.9.1852.
[29] Un Dreher est débitant à Schnersheim en 1851. On ignore si c'est le père.
[30] Notariat Hallez, partage après décès, A.M.H. 1596 W10, 11.4.1868, *T.K.* du 9.4.1904.
[31] J.-P. Hirsch, *Les élections, les groupes politiques et la société dans le canton de Hochfelden de la Monarchie de Juillet à l'Empire autoritaire, 1846-1858*, Mémoire de maîtrise, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1992.
[32] Demande Schamber, 8.8.1856, A.B.R., 3M997.

débite jusqu'en 1876 avant de quitter la ville[33]. Frühauf François Joseph, fils de cultivateur de Duttlenheim à l'ouest de Strasbourg a été lui aussi sommelier on ne sait trop où. A quarante ans, il se marie à Haguenau avec une domestique de 37 ans, fille d'un journalier d'Ettendorf dans le canton de Hochfelden et en poste à Haguenau. L'archiviste de la ville leur sert de témoin, dans un mariage sans doute sans apparat. Pendant treize ans ils tiennent l'Ancre d'Or dans la vieille ville, au bord de la Moder, avant de disparaître de notre horizon documentaire.

Pour d'autres l'intégration passe par le conjoint et l'entrée dans un réseau familial. Ainsi Antoine Strebler est fils de paysan, mais garçon brasseur ; il se marie en 1888 avec une cuisinière originaire de Haguenau[34]. Mittelhäuser Antoine, originaire de Schaffhouse-sur-Zorn dans le canton de Hochfelden, est cocher ou garçon d'écurie à Haguenau, mais fils du maire de la localité. Il se marie en 1891 avec une cuisinière originaire de Rohrwiller et loue le café Lippacher pour 11 ans, avant de reprendre le Canon où il réside toujours en 1911. Nous avons ici deux exemples d'une technicité, avant tout féminine, qui permet de durer dans la profession.

Ce ne sont pas les compétences de débitant, mais celle du premier métier qui permettent parfois de durer. La double activité a aidé Le Douaran Pierre Louis, originaire de Plescop dans le Morbihan : le débit de boissons lui a permis de passer le cap des difficultés initiales, lorsque la clientèle de la pâtisserie reste rare: arrivé en 1852, marié à Hausswirth Thérèse de Haguenau, il commence à débiter en 1855 et persiste jusqu'en 1866. La famille Scharrenberger, venue de la lisière nord de la forêt, de Surbourg, arrive à faire souche à Haguenau, à tenir rue de sel un débit à partir de 1858 jusqu'à la première guerre mondiale parce qu'on l'autorise en 1858 à vendre de la bière en même temps qu'elle produit du pain, les clients du voisinage ne se présentant pas en nombre suffisant[35]. Scharrenberger n'a alors que 26 ans et est célibataire. Sa première épouse, une Haguenovienne, née en 1833, meurt prématurément. Sa deuxième, née en 1845 à Schalbach sur le Plateau Lorrain, combine la vente du pain et le service de l'auberge, rue du Sel, à l'Ancre, le fils et les deux filles, célibataires tous les trois, ne prenant la succession qu'en 1912.

On ne sait d'ailleurs pas toujours très bien, dans beaucoup de cas, lequel des deux commerces impulse l'autre : « le débit de boissons pour lequel il sollicite l'autorisation est principalement destiné à faciliter la vente de la charcuterie comme partie de son commerce, à l'instar de ce qui se pratique chez presque tous les boulangers de la localité.[36] » Cela signifierait-il que les débits liés à d'autres commerces alimentaires vendraient des casse-croûte ? Halter Georges est un fils d'aubergiste né à Haguenau, mais qui habite Seltz en 1845 , et avait exercé comme débitant et boulanger à Haguenau à la Pomme de Pin jusqu'en 1866. Son fils se marie en 1872 avec une demoiselle de magasin de Strasbourg, native de Gambsheim, qui tient le

[33] Demande Jung, 13.6.1866, A.B.R., 3M933.
[34] Registre des publications de mariage, A.M.H, Pm.
[35] Demande Scharrenberger du 26.8.1858, A.B.R., 3M976.

débit jusqu'après 1907[37]. La boulangerie se perpétue.

D'autres encore se servent de relations préalables avec la clientèle « Il espère qu'en qualité d'ancien militaire, il aura la ressource de la garnison. »[38]. Un embryon de débit s'est déjà formé, par les fournitures militaires, la vente clandestine de distillat, derrière les volets clos de la boutique. « Comme ancien sous-officier, j'ai une clientèle importante de sous-officiers de la garnison et ceux-ci donnent la préférence à mon débit » écrit Deutschmann, originaire de Haguenau et débitant au Coq Blanc, un établissement sans prétention situé près de la porte de Wissembourg.[39]

Cette identification entre le débitant et sa clientèle peut passer par l'appartenance commune à une association, comme nous le verrons ultérieurement ; elle peut avoir une origine commune : Waltz Georges arrive à 28 ans de Muttersholtz à Sélestat, ouvrant un débit dans un faubourg, sur la route qui mène dans le Ried. Il y débite de 1875 à 1907, année où il transmet le débit à son fils Laurent. Ici l'identité villageoise, mais aussi religieuse protestante peut aussi avoir joué un rôle. Cette identité confessionnelle de la clientèle se remarque à Haguenau, sans doute moins à Sélestat, mais certainement à Ribeauvillé et à Altkirch, et surtout à Hochfelden où l'on voit les protestants partir à l'assaut des services de la petite ville catholique. La moitié des communes du canton de Hochfelden sont protestantes ; mais la ville, dotée d'une fonction tertiaire et artisanale très importante, est, à la fin du Second Empire, exclusivement catholique et juive. Le recensement de 1841 relève quatre personnes de religion protestante, l'épouse du juge de paix, un clerc de notaire et deux domestiques. Le nombre des protestants augmente légèrement avec l'installation, dans les années 1840, du brasseur Metzger de Wolfisheim et de son tonnelier Dettling Isidore ; le médecin Victor Kassel, fils d'un pasteur du canton, a ouvert son cabinet en 1852. Avec l'afflux de fonctionnaires et de gendarmes allemands après la défaite de la France, le nombre des protestants croît inexorablement et atteint 200 en 1886[40]. C'est à ce moment -là que les migrants commencent à créer des commerces à Hochfelden. Le premier a été le boulanger Furnstein qui tient un débit de boissons à côté de sa boulangerie sur la place du marché à partir 1871.

Schwindratzheim, Duntzenheim, Hohfrankenheim, et en premier lieu Obersoultzbach, au nord du canton de Bouxwiller, fournissent les premiers candidats à l'ouverture d'un débit. Puis Melsheim et Ingenheim. Des jeunes gens qui ont été tous volontaires pour le service militaire dans l'armée allemande viennent s'établir ici. Pour faire fléchir l'administration, le pasteur Gambs, vieillard plein de vertu de la paroisse piétiste de Schwindratzheim, chargé des paroissiens de Hochfelden, transmet à l'administration des

---

[36]Maire de Sélestat au préfet, demande Appfel Mathias de Barr, ancien remplaçant militaire, ce qui n'est pas un signe de prospérité. 29.7.1859, 3M1003.

[37] A.M.H., publications de mariage 1869-73, Pm.

[38] Demande Rochais à Sélestat, 8.3.1861, A .B.R., 3M1003.

[39] Demande Deutschmann, 1.7.1900, A.M.H., AR 100a.

[40]Numéro spécial Hochfelden, *Pays d'Alsace,* 1970, n°4.

certificats de bonne conduite « C'est un homme bon[41] ». Ces fils de paysans se sont formés au débit : garçons de café, brasseurs, malteurs, anciens tenanciers à Strasbourg ou en Amérique, ils arguent de leur connaissance du métier pour obtenir l'autorisation d'ouverture. Ainsi les Baltzer qui ont fait de la Station l'un des deux établissements les mieux équipés de Hochfelden.

Le père, Henri, maire de Obersoultzbach, près d'Ingwiller, âgé de cinquante ans, a acheté le petit débit du charpentier Schreiber en 1876[42]. C'est lui sans doute qui construit la salle de café au premier étage, les écuries surmontées de la salle de bal, le dépôt de marchandises. Une partie de l'investissement urbain vient de la campagne, ce qui favorise l'exode rural. Deux ans plus tard, redevenu agriculteur à Bouxwiller, il loue à un immigrant vieil allemand, Lippe, venu de Bavière rhénane[43]. Trois ans plus tard, le fils, service militaire accompli comme volontaire, se forme –rapidement - chez un marchand de vin et dans un hôtel de Strasbourg. Il a 24 ans lorsqu'il reçoit la propriété par donation de son père en avril 1884 ; cinq ans plus tard il vend le débit à un natif de Duntzenheim, élevé à Ingenheim, Lienhard Michel, qui a tenu un débit aux Etats-Unis et à Strasbourg et qui, à 34 ans, il dispose d'un capital de cinquante mille Mark. Jusqu'en 1912, on ne voit plus comme « hôteliers » à la Station que des protestants, y compris des Vieux-Allemands qui ne durent guère. La salle devient le lieu de réunion d'un certain nombre de sociétés, des danses sont organisées, qui provoquent l'ire du clergé catholique local[44]. Néanmoins, les débats électoraux, même certaines réunions des associations catholiques s'y tiennent. Le débit est devenu, entre-temps, propriété de la Brasserie du Pêcheur de Schiltigheim.

Voici comment les Krieger, agriculteurs protestants de Melsheim, font souche au bord du Canal de la Marne au Rhin, sur le ban de Hochfelden et deviennent un peu débitants malgré eux. Lorsque ce débit a été créé en 1854 par Georges Wencker, le maire de l'époque s'est montré fort pessimiste sur ses chances de réussite. Mais les mariniers, les usagers du chemin départemental 25 de Hochfelden à Wasselonne font prospérer l'affaire. Le fils est un ivrogne, et le père est resté titulaire de la licence aussi longtemps que cela a été possible. Suite à une dénonciation anonyme[45], il est obligé de transmettre le débit à son fils, pour mettre le droit en conformité avec les faits. En 1891 c'est la faillite, la vente aux enchères ; la famille Krieger place ses économies dans cet achat. Comme ils ont une entreprise agricole importante, ils essaient de louer leur débit à plusieurs reprises ; les locataires Hatt Michel, puis Lammert de Schiltigheim ne durent qu'un an et demi[46]. Le 9.6.1911 Krieger Jean débite lui-même puis reloue, le 2.5.1914, à un tuilier

---

[41] Demande Urban, 7.3.1873, demande Gross Jean, 1.6.1871, 396D15.

[42] Le charpentier Schreiber n'a pas transmis le débit à sa fille, mariée pourtant à un fils de débitant connu, et qui avait tenu un débit à Paris, parce que celui-ci était protestant. G. Crossick, G. Haupt, *Die Kleinbürger, eine europäische Sozialgeschichte des 19. Jahrhunderts*, München, 1998, p. 99.

[43] Demande Lippe de Kehl, 24.6.1878, A.B.R., 396D45.

[44] Au moment des messtis de l'après première guerre mondiale, la salle de la Station est restée le dancing de la jeunesse des communes protestantes.

[45] 22.8.1883, A.B.R., 396D45.

[46] Toutes ces données dans A.B.R., 396D45 et 397D621.

qui travaille à proximité, Jung Christian de Weiterswiller[47]. La clientèle des villageois de passage est plutôt catholique, le Hinterland, à l'exception de deux communes, ayant appartenu à l'évêché de Strasbourg sous l'ancien régime.

Autre établissement de marque, la Poste de Ziller, avec son café, ses chambres, sa salle de spectacle, est vendue en 1897 à un protestant, Marzolf de Breuschwickersheim pour 78000 francs[48]. Enfin, il ne faut pas oublier Emile Metzger, homonyme du brasseur, malteur à Paris, devenant locataire de la brasserie à l'Ancre rue des Manteaux Rouges le 15 avril 1888. En tout cas, si on fait le bilan, seuls deux des établissements de prestige de Hochfelden, dotés de salles, de chambres pour voyageurs, d'écuries, les Deux Clefs et le Cygne, sont aux mains de catholiques en 1900.

Dans les moments de tension politique, comme celui qui suit l'élection de Blumenthal, encore libéral à l'époque, remportée sur le catholique Hauss à Strasbourg-Campagne en 1903, les passions religieuses se déchaînent : le forgeron Schmitt écrit dans son journal : « Les auberges protestantes ne sont plus fréquentées par les catholiques, en fait c'est la guerre de religion »[49]. C'est peut-être cette raison qui explique la tentative de scission chez les conscrits en 1909, qui envisagent d'organiser deux bals dans des débits différents[50].

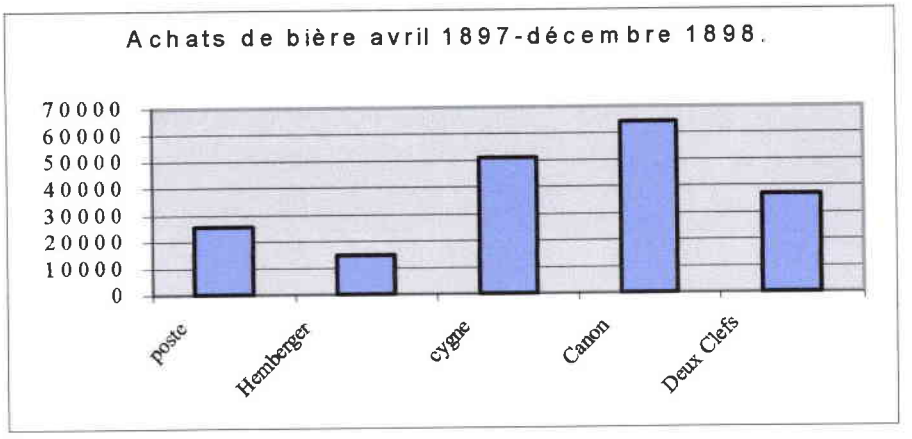


La Poste et les Deux Clefs ont un équipement équivalent. Le Cygne vient un degré en dessous et le Canon a une clientèle plus ouvrière. Enfin Hemberger n'a pas débité tout le temps. Il paraît inquiétant que la Poste, tenue par un protestant, vende beaucoup moins de bière que les débits aussi bien ou moins bien équipés.[51]

A Ribeauvillé, le même phénomène semble se produire : de Hunawihr, de Riquewihr, de Sainte-Marie-

[47] La famille Krieger a continué de débiter au même endroit jusqu'à ce jour.
[48] Journal de Georges Schmitt, 13.11.1897.
[49] ibid. 25.6.1903.
[50] Gendarmerie, 12.1.1909, 398Paquet 24.
[51] La Station est absente des statistiques parce qu'elle est fournie par la Brasserie du Pêcheur de Schiltigheim.

aux-Mines, des protestants s'installent dans des débits de boissons. Mais ces migrants de la campagne ou d'une ville industrielle protestante proche sont peu nombreux, six en tout, surtout nés pendant la décennie 1840-49 ; un seul parvient à s'implanter durablement, pour dix-huit ans, de 1889 à 1903 : Weygand Auguste, de Hunawihr, installé au n° 1 rue de Hunawihr, justement, à l'endroit où viennent s'arrêter les attelages des connaissances du débitant.

Profession acquise, interconnaissance et identification avec un certain type de clientèle, mariage aussi favorisent l'implantation des débitants étrangers à la ville. Une clientèle à l'identité fortement marquée, venue consommer chez qui lui ressemble, constitue pour le migrant un marché captif. Les trois facteurs, savoir-faire, relations déjà établies et mariage semblent fort liés. Nous avons soupçonné des placements de capitaux campagnards dans des débits urbains. Une seule fois seulement nous avons relevé un exemple précis de l'un de ces investissements campagnards : le maire d'Orschwiller dans le vignoble intervient en faveur de l'un de ses concitoyens, Charles Marbach, pour qu'il obtienne une autorisation d'ouverture à l'Etoile de Sélestat : c'est lui qui lui a prêté l'argent nécessaire « Dabei würden Sie mich verbienden [52]»

**Le pays, point de repli après un long périple.**

Pourtant, même si 70 à 80% des débitants de nos petites villes ont ouvert un débit à moins de 20 kilomètres de l'endroit où ils ont nés, l'horizon de leur vie ne s'est pas toujours restreint à l'espace commandé par la petite ville. Il n'est pas rare que ces hommes, ces femmes mêmes reviennent au pays après avoir fait le tour de France, voire le tour du monde : quelques exemples brumathois illustrent le phénomène. Charles Strohl, qui loue à la brasserie Burger la Ville de Paris, a tenu un restaurant à Bâle jusqu'en 1900, après avoir été serveur à la Cour d'Europe à Metz. Georges Krebs, avant de reprendre la Belle Vue de ses parents, a été en Champagne et en Bordelais pour exercer son métier de tonnelier[53]. Antoine Distel est originaire de Saint Gall, dans le canton de Marmoutier, au pied des Vosges. Il a tenu un débit à Berlin, au Friedrichshain n° 16, s'y est marié avec une Vieille-Allemande. A 33 ans, il loue à la brasserie de Cronenbourg le débit de la Forêt de Brumath pour une durée de 3 ans.[54] Charles Barbier, né à Ottrott d'une bonne famille de Brumath a été pendant six ans cuisinier chez Walter Henro à Londres. A quarante ans, toujours célibataire, il entre au Lion à Brumath[55].

Les « Américains » ne sont pas rares. En 1860 Oswald Goetz de Romanswiller, après un séjour de 8 ans en Amérique, achète 3000 francs comptant une maison de Wasselonne, sur le chemin de Hochfelden, où il

[52] Par là vous m'obligeriez beaucoup. Maire d'Orschwiller au sous-préfet de Sélestat, 3.2.1879, 49D198.
[53] *Saisons d'Alsace,* n° spécial Brumath, 1968.
[54] Demande Distel, 28.3.1901, A.B.R., 397D296.
[55] Demande Barbier, 12.1.1898, A.B.R., 397D296.

demande à débiter[56]. A Reichshoffen, dans les années 1850 le maire a pris soin de noter le parcours personnel des demandeurs. Quantité de candidats débitants ont vu du pays : les frères Wackermann, Baur, Kuhn Louis en 1857 ont été en Amérique. Les frères Wackermann notamment « ont fait dans la Californie une certaine fortune ». Ils reviennent en 1855 pour rouvrir l'auberge où ils ont été élevés et que le père avait fermée, épuisé par les campagnes militaires et par l'absence de ses fils[57].

André Stippig, ferblantier d'Erstein, « a apporté d'Amérique une certaine somme qu'il veut utiliser. [58]» Ignace Bruder, né à Lembach, et sa femme Jeanne Kauffmann ont tenu un restaurant à la Nouvelle Orléans. Ils reviennent ouvrir un débit en 1853[59]. Schott Jean-Baptiste a dû quitter Haguenau pour une atteinte aux mœurs ; il est parti en Australie. Revenu riche, il se marie avec une fille et sœur de débitant, Catherine Walter, ouvre un bal à l'Ile Fiat, un écart de Haguenau, sans que personne ne retrouve la trace ou le souvenir de son méfait, sans doute bénin : « ... mais on m'assure que le pétitionnaire est un jeune homme rangé, qu'il a rapporté d'Australie une certaine somme qu'il veut utiliser...[60]» C'est lui qui introduit le concept de dancing à Haguenau.

Lorsque la Buffalo Bill Wild West-Cie, en tournée dans le Bas-Rhin, fête Thanks Giving Day de 1890 au Cheval Noir de Benfeld, dans la salle décorée de drapeaux allemands et américains, l'hôte et maître des lieux, le débitant Becker prononce un discours pour remercier le président Harison, ainsi que ce grand pays qui l'a accueilli pendant six ans, en Californie. Au menu, dinde et Plumpudding, toast porté par le maire de Benfeld[61]. A Brumath, Michel Pfeiffer, un Suisse né à Gomarentz, a donné à son débit le nom de « Zum Amerikaner » parce qu'il a été en Amérique.

D'autres ont été à Paris. Gerlinger Georges, d'abord instituteur à Gertwiller, a été gérant de l'Hôtel Meyerbeer sur les Champs Elysées avant de reprendre à Barr l'hôtel en face de la gare[62]. Catherine Geiger de Haguenau, qui s'est mariée à Paris avec le restaurateur Ronceray y a mis son premier enfant au monde. Puis le couple est revenu à Haguenau, la ville natale de Catherine ; ils ont repris le Café Français. Sa sœur, mariée elle aussi avec un Français de l'intérieur, l'ancien officier de cavalerie Fumey, originaire de Blois, tient l'hôtel de la Fleur, peu de temps d'ailleurs. Le boulanger Joest Nicolas a été compagnon à Paris pendant 27 ans. Ses économies lui permettent d'acquérir une maison d'une valeur de 6000 F en 1859 à Reichshoffen, sa ville d'origine. Meck Frédéric revient de Crimée en 1858 : rien d'étonnant. Il y en a bien d'autres qui, au moment où ils sont démobilisés, trouvent dans le débit un métier de fortune : Maurer Wendelin, né le 20 décembre 1818 à Saint Jean-les-Saverne, mis en congé au camp d'Inkermann après 16

---

[56] 10.5.1860, A.B.R., 3M1035.
[57] Demande du 8.2.1855, A.B.R., 3M993.
[58] Juge de paix d'Erstein, 26.9.1859, A.B.R., 3M965.
[59] Demande d'ouverture du 10/10/1853, A.B.R., 3M931.
[60] Juge de paix d'Erstein au préfet sur la demande d'André Strippig d'Erstein, 26.9.1859, 3M965.
[61] *Straßburger Post*, 2.12.1890.
[62] Demande du 4.3.1868, A.B.R., 390D441.

ans de service et une bonne conduite à Sébastopol, ouvre sur la place du marché à Saverne[63]. De même Brack Caroline a été cantinière en Crimée avant de demander une ouverture à Saverne[64]. Collin Joseph libéré sous Sébastopol, cherche « un local pour exercer une activité permise » qui complète sa pension militaire.[65] »

François-Antoine Recht est originaire du village de Schaffhouse, près de Hochfelden, où il est né en 1867. A 23 ans il s'est marié à Paris, avec une payse de dix-huit, Joséphine Erbs de Haguenau. Le fils est né à Paris en 90. Il ne reste que deux ans à Sélestat, à la Pomme d'or, avant de rejoindre Cologne-Deutz, au 51 Siegerburgerstraße, en octobre 1895. Il n'a alors que 28 ans, sa femme 23. Rohmer Aloïse de Sélestat est sans doute né dans une famille de débitants de Sélestat. Il invente la fonction de restaurateur à Saverne en tenant pendant un an, en 1853-54, la Licorne. Mais il délaisse l'entreprise à son frère pour prendre la gérance du buffet de la gare à Strasbourg. Mais comme position de repli, il a acheté à Sélestat, chez lui, le café Charles, rue des clefs n°1[66]. Ainsi, à défaut de fortune, les futurs débitants ont acquis au moins une expérience professionnelle, vu d'autres moyens de débiter.

Les garçons brasseurs ont vu du pays. Le registre de déclaration des arrivées de Bischwiller nous apprend que les garçons brasseurs sont engagés au mois de novembre et débauchés en avril quand les brassées sont faites[67]. De tels usages permettent, pendant l'été, de parcourir le monde. Le tonnelier Wechter François-Xavier de Reichshoffen, qui a fait des campagnes en Afrique, est capable de fabriquer sa propre bière, tout comme ce fils de paysan de Wittersheim, Burg Nicolas, revenu d'Amérique à 24 ans déjà, pour s'établir à Haguenau. Biehl Jacques a brassé de la bière au Griffon à Strasbourg jusqu'en 1863 et a rapporté 7000 F. Dreyer de Marckolsheim, brasseur et distillateur en Amérique, le tonnelier Weber à Hochfelden, qui a travaillé dans une brasserie à Moyeuvre Grande ouvrent leur débit chez eux ou au pays de leur femme[68]. A Wissembourg, l'héritier de la brasserie à l'enseigne de l'Eglise Blanche a fait son tour de France : « … que le Sr Schmidt fils a travaillé pendant plusieurs années de son état dans différentes villes de France pour se fortifier…[69] »

Nous avons l'exemple de certains qui, se trouvant dans la France de l'Intérieur en 1871, ont opté, puis sont revenus au pays. Les instituteurs après 1871 continuent leur métier en France, puis reviennent pour reprendre le débit des parents ou des beaux-parents : Burger Xavier prétend avoir «été instituteur en France jusqu'en 1878, puis qu'il était revenu, sacrifiant son niveau de vie[70] ». Conrad Donius, instituteur à Danjoutin revient à Masevaux pour aider son père. Comme la salle de débit ne couvre que 37 m², 

---

[63] Demande Maurer, 8.8.1856, A.B.R., 3M997.
[64] 22.8.1856, ibid.
[65] 15.4.1856, A.B.R., 3M1002.
[66] Demandes Saverne 1853, 3M999 et Sélestat 9.1862, 3M1003.
[67] Archives Municipales de Bischwiller.
[68] 1862, A.B.R., 3M974.
[69] Demande Schmidt, 9.5.1862, A.B.R., 3M929.
[70] Pétition Burger Xavier de Soufflenheim, 12.11.1879, A.B.R., 49D196.

l'administration se montre réticente au moment de la transmission[71].

A ces migrations qui ramènent, après un long détour, de la ville à la ville ou de la campagne proche vers la petite ville, on pourrait sans doute trouver trois explications. Il y a, tout d'abord, l'envie d'utiliser un savoir-faire différent acquis par un apprentissage lointain ; ensuite l'application faite localement de nouveautés qui ont cours ailleurs, et peuvent s'avérer localement rentables. C'est aussi le placement d'un capital après une fortune rapidement réalisée, et un placement somptuaire dans un café de luxe. Lorsque Jacques Wolff arrive à Bischwiller pour louer l'Etoile, il a pratiqué son métier de cuisinier à Paris, a économisé 6000 francs ; sa future femme apporte une dot équivalente[72].

**Les Allemands**

Les témoins de l'époque font état d'un grand afflux de débitants allemands dans le Reichsland nouvellement annexé, constituant une véritable germanisation de la consommation et des sociabilités.

« Le grand afflux de débitants allemands vint de Bavière, notamment du Palatinat voisin. Et le fait était compréhensible, car partout où l'Allemand dirige ses pas il éprouve le besoin de consommer une bière bonne, potable ! [...]

Les débits bavarois poussèrent comme des champignons par une nuit d'août ! Des bons et des mauvais, des chers et des bon marché. Certains, qui avaient déjà connu le naufrage Outre-Rhin, ne résistèrent pas longtemps de l'autre côté. » D'autres arrivent, avec davantage de moyens. « En attendant, il passa peu de temps avant que beaucoup de débits de bière allemands existèrent, où l'on put calmer son envie de bonne bière allemande et d'un mets familier au palais allemand.[73] »

Ce phénomène n'est attesté que partiellement dans les petites villes d'Alsace, même lorsque celles-ci abritent une forte garnison. Les pourcentages que nous avons cités plus haut en témoignent : le record est établi à Haguenau en 1914 avec 17%, mais à Sélestat, la proportion ne dépasse guère 10%, 6% à Brumath, moins encore à Altkirch. Il est vrai que la transplantation dans un milieu nationalement hostile ne va pas sans peine. La vie de quelques pionniers, apparus dès les années 1870, nous est relativement connue.

Franz Schneider est né en Allemagne, a fait la guerre de 1870, a été blessé, puis il a servi comme trompette au 15e régiment de dragons de Silésie à Haguenau avant d'être réformé avec une pension de

---

[71] Demande Donius, 24.4.1878, A.H.R., 8AL1/9570.

[72] Demande, 3.11.1860, 3M956.

[73] « Der große Zuzug von deutschen Wirten fand aus Bayern, namentlich aus der banachbarten Pfalz statt. Und das war durchaus begreiflich, denn wo immer der Deutsche seine Schritte hinwendet, empfindet er ein tiefes Bedürfniß nach gutem, trinkbaren Bier ! »

« Bayrische Bierstuben wuchsen denn auch so schnell wie Pilze in einer heißen Augustnacht empor ! Gute und schlechte, theure und billige ! [...] Manche, die schon jenseits des Rheins Schiffbruch erlitten hatten, konnten sich diesseits des Rheines nicht lange halten.[..]

37,5 Mk par mois. Pendant la dernière année de son service, sa femme a ouvert le 28/9/1875 « l'estaminet du chemin de fer », qui devient bientôt Wilhelmshöhe, au milieu des jardins et des houblonnières, au-delà du pont de chemin de fer, à l'écart de la grande route de Strasbourg. Le 12/1877 il part à Sarrebourg où il tient pendant 13 ans le Luxhof qu'il rebaptise Münchner Kindl, fréquenté, d'après ses dires, par les officiers de la garnison ; puis c'est le tour du Spatenbräu (sans doute la Charrue) à Saverne. Enfin, en septembre 1895, il demande à prendre la succession du restaurant de la gare à Sarrebourg[74].

La lettre du 27.3.1893[75], dans laquelle Karl Hoffmann de Haguenau fait son autobiographie est exemplaire. Né à Posen en 1845 il est venu dans l'immédiate après-guerre de Kossten en Posnanie comme « Postverwalter » ou policier à Colmar. Il reste en service jusqu'en 1882, démissionne alors de son emploi et loue un débit à Colmar pendant le temps d'un bail, quinze ans. Le 1/9/1897 il loue pour un loyer annuel de 2000 Mk la Wilhelmshöhe à la brasserie de Reichshoffen. Il en est le deuxième locataire après l'éphémère Gottlob Lieppers. La Wilhelmshöhe est spécialement aménagée pour être un dancing : il est hors de la ville, à l'écart de la route de Strasbourg, de sorte qu'il ne dérange guère. Cependant il se trouve à une distance raisonnable, 500 m, de la vieille ville ; la salle est dans le prolongement immédiat du débit; d'une hauteur réglementaire de 4,5 m, elle a une forme allongée, 30 m sur 10, et peut donc contenir 600 danseurs. L'autorisation de danser a été donnée pour tous les dimanches en dehors de l'avent et du carême. Nous avons donc dans ce cas précis un exemple représentatif d'un groupe : celui des organisateurs de danses originaires de vieille Allemagne : d'âge moyen, celui-ci entame à 43 ans, avec le métier de débitant, une seconde carrière. Il s'est marié tardivement, en juillet 1885, soit un an après son entrée à la Wilhelmshöhe, avec une fille de Haguenau, Juchs Thérèse.

L'installation est faite pour la danse uniquement ; la location, faite au brasseur pour un prix élevé, suppose des entrées importantes, qui ne peuvent être obtenues qu'en organisant des activités connexes au débit.

Les danses seules peuvent fournir des clients nombreux et réguliers à un établissement situé si loin de la ville. Il compte sur les 120 musiciens en garnison à Haguenau pour assurer l'animation à un prix modique. Car pendant la semaine, on ne fait guère d'affaires ici, à 100 mètres en retrait de la route de Strasbourg. Son successeur Bösenthal en 1906 relève lui aussi la mauvaise marche de l'établissement : « Pendant la semaine la marche du débit n'est pas considérable et si le dimanche je n'avais pas un peu de musique, la fréquentation serait pratiquement nulle.[76] » Certes, notre auteur avance des arguments contre la limitation du nombre de dimanches de danse ; néanmoins cette stratégie de défense montre combien il est conscient des mesures discriminatoires qui l'ont frappé, par comparaison avec les autres débitants de Haguenau et

---

"Indessen dauerte es nicht allzulange, da gab es schon recht viele deutsche Bierlokale, in denen man seinen Appetit nach gutem Biere und einem der deutschen Zunge zusagenden heimatlichen Gericht befriedigen konnte." H.Kittner, *Erinnerungen eines höheren Reichsbeamten aus Elsass-Lothringen, 1871-73*, Saarbrücken, 1894, p.54-55.

[74] Lettre de Schneider Frantz au Statthalter Hohenlohe-Langenburg, 13.9.1895, A.B.R., 87AL2436.

[75] A.B.R., 49D 125.

du Reichsland :

- Les troupes de théâtre de passage n'ont pas reçu d'autorisation pour jouer le 19 février. Pendant ce temps Zindel au Crocodile a pu donner un concert suivi d'un bal, à 1,5 et 1Mk l'entrée.
- L'Hôtel National et l'Eléphant ont reçu l'autorisation de danser.
- Les débits situés hors de l'arrondissement, sur la partie de l'agglomération de Marienthal qui appartient à la commune de Gries, deux établissements donnent à danser tous les dimanches.
- Son imposition pour le droit de licence figure dans la tranche la plus élevée, celle des cafetiers et des hôteliers de Haguenau.

Ensuite il décrit sa situation économique, caractéristique des débitants immigrés. Les autres débitants de Haguenau, dit-il, ont d'autres sources de revenu : des terres, du houblon, un troupeau. « Ces derniers ne sont pas réduits à vivre du débit tout seul ; ils considèrent le débit comme une activité secondaire.[77]»

La situation économique, professionnelle apparaît donc clairement ici : il existe deux formes de débits à Haguenau : ceux où le débit est une culture dérobée ; les autres qui comme les débitants professionnels, ceux des deux Hütten de Marienthal, du Crocodile, de l'Hôtel National, de l'Eléphant, de la Wilhelmshöhe doivent leur survie une fréquentation dense et régulière. Ils font leur publicité dans la presse, dans les *Straßburger Neusten Nachrichten* et donnent à danser tous les dimanches. La situation à Bouxwiller est exactement la même : « C'est la pure vérité qu'ici à Bouxwiller il y a 29 débitants, et il serait difficile à quiconque de n'en trouver que 11 que l'on pourrait appeler confortables. La plupart des débits sont liées à d'autres professions comme boulanger, boucher, tuilier, etc. et dans la plupart de ces dernières on ne sert que du vin.[78] » Les migrants lointains travaillent sans filet.

Les migrants allemands reconstruiraient-ils un héroïsme a posteriori, évoquant les souffrances endurées dans un pays hostile, la migration devenant un martyre, un sacrifice accompli pour le bien de la nation ? Quelle peut bien être la réalité de cette souffrance ? Est-ce seulement une manière d'entrer dans les vues du souverain et de l'administration, de se présenter comme un agent de la germanisation, qui donne un droit à la reconnaissance officielle et donc à l'ouverture d'un débit ?

Un fournisseur d'équipements militaires à Haguenau, sellier de métier[79], Friedrich Rattaÿ, né en 1838 à Margrabona en Prusse orientale, qui n'a participé, parce qu'il était trop vieux, à aucune des trois campagnes qui ont forgé l'unité allemande, a néanmoins bien mérité de la patrie allemande dans la petite ville catholique :

---

[76] « Die Woche über ist der Gang der Wirtschaft fast nicht nennenswert und wenn ich am Sonntag nicht ein wenig Musik hätte, dann wär gleich nichts ».

[77] "Die selben sind nicht darauf angewiesen, von der Wirtschaft allein zu leben, sondern betrachten die Wirtschaften als Nebengeschäft." A.B.R., 87AL2310.

[78] "Es ist zwar die Warheit daß hier in Buchsweiler 29 Wirthe sind, allein wird es jedemmann schwerfallen, wenn er sollte nur 11 Wirtschaften suchen die man confortable nennen könnte. Die meisten der Wirtschaften sind mit einem anderen Gewerbegeschäft wie Bäcker, Metzger, Ziegler u.s.w. verbunden und bei der meisten dieser Letzteren wird nur Wein ausgeschenkt." Sous-préfet au préfet, 30.10.1877, A.B.R., 49D202.

« … parce que l'envie et la jalousie des commerçants locaux m'ont poursuivi. Avec l'aide obligeante de Dieu j'ai cherché avec ma famille à me débrouiller, et j'ai réussi, grâce à de grandes privations et à une activité soutenue de faire quelques économies en menant mon affaire.[80] » L'arrivée dès 1871, le service offert aux militaires, la défense de la famille dont il faut assurer les revenus, l'achat d'un terrain, la construction d'une maison, tout cela vaut la peine d'être dit à l'Empereur en personne. « La mairie d'ici et l'ensemble du conseil municipal ont appris à connaître un homme foncièrement honnête.[81] » L'honneur, le zèle, l'esprit d'entreprise, la fidélité au métier ont fait de Rattaÿ un Vieil Allemand exemplaire au sein d'une population a priori hostile. Au moment où sa vue faiblit et le gêne dans le maniement de l'alêne et de l'aiguille du sellier, l'ouverture d'un débit serait une juste récompense. Il obtient l'autorisation de créer un dancing en face de la nouvelle caserne d'artillerie le 1/5/1895. Il y est débitant pendant quatre ans et demi, puis il loue l'établissement, devenu la Walhalla, comme il avait prévu de le faire. En 1905 il est toujours propriétaire de l'établissement.

Christian Montag est natif d'Erfurt en Thuringe. Il a accompli son service militaire au 15e régiment d'artillerie à Haguenau. Puis il s'est établi à Haguenau. Marié en 1885, à 23 ans, à Hoffmann Catherine de Hatten, au nord de la forêt de Haguenau, il exerce le métier de peintre qu'il indique à l'occasion des demandes d'ouverture : le 3 mars 1894, le Sapin à Saxenhausen, puis, en 1901-1903, le Canal, qu'il construit « das ich erbaut habe », en brique et en tuile, sur un rez-de-chaussée au bord de la rue de canal ; la veuve y débite au-delà de 1923 et la maison existe toujours. Néanmoins, le 18 novembre 1906, le débit est interdit aux militaires jusqu'en mars 1907, et la patronne a été inculpée d'après l'article 180 et 181 du code criminel. En effet, un certain mousquetaire Müller l'a accusée d'avoir encaissé un Mark qu'il avait remis à la serveuse pour le prix d'une passe. En mars 1907 le tribunal conclut par un non-lieu et innocente Catherine Hoffmann[82].

Comparaison des origines des débitants en général et de ceux qui utilisent la musique.

| 1905 | Débitants | Entrepreneurs | |
|---|---|---|---|
| Haguenau | 41 | 47% | 31% |
| Le canton et les cantons limitrophes | 27 | 31% | 38% |
| Reste du Bas-Rhin | 7 | 8% | 3% |
| Vieille Allemagne | 8 | 11% | 17% |

[79] Bösenthal est cordonnier.
[80] « Weil mich der Neid und die Mißgunst der hiesigen Geschäftsleute verfolgten ; mitt Gottes gefälliger Hilfe suchte ich mich mit meiner Familie durchzuschlagen und ist mir sogar allerdings unter großen Entbehrungen und dem angestrengten Fleiße gelungen aus meinem Geschäfte einige Ersparnisse zu machen.» Rattaÿ au Statthalter Hohenlohe-Langenburg, 24.1.1895, 87AL2310.
[81] « Das hiesige Bürgermeisteramt und der ganze Gemeinderat, die mich als einen strebsamen ehrenhaften Mann kennen gelernt haben… »
[82] Dossier de la police de Haguenau, NR 128b.

* Entrepreneurs : organisateurs de spectacles et de danses.

Montag se livre à une interprétation politique, nationale de sa situation sociale. Citoyen, « Bürger », il a confiance dans la volonté de l'Empereur, aussi dans celle des pouvoirs qu'il sait désireux de combler les classes populaires et moyennes. Or il se voit lui-même sur le chemin de la prolétarisation : il ne pourra plus nourrir sa famille ; il ne remboursera plus sa dette, la moitié du débit. Il votera donc social-démocrate. Il sait parfaitement que c'est cela que le pouvoir craint, essaie enrayer par tous les moyens. Cette habileté tactique, basée sur une excellente évaluation des programmes politiques, lui vaut une réduction du droit de licence[83].

Sexauer Christian semble éprouver les mêmes difficultés en 1877 pour faire souche à Neuf-Brisach. Badois, il apprend le métier de boucher, commence son service militaire le 1er mars 1867. Il participe à la guerre de 1870, « Schlachten und Gefechte », et en retire de fortes douleurs rhumatismales. A cause du faible peuplement de la place forte devenue inutile, la clientèle de sa boucherie est réduite, il a fait des dettes pour sa boutique ; il ouvre donc une cantine dans laquelle il sert à prix modérés des plats chauds aux sous-officiers et hommes de troupe. « Il faudrait aussi prendre en considération le fait que je suis un Allemand immigré ici.[84] » Le conseil municipal, qui comprend la plupart des débitants et aussi des bouchers autochtones, adressera un avis défavorable au sous-préfet, parce qu'il ne voudra pas subir la concurrence d'un Allemand. La persécution nationale, les services rendus à l'armée en pays hostile constituent ici comme pour Abend à Haguenau, et la même année, les arguments décisifs pour obtenir une concession qui serait une sorte de compensation pour les efforts en faveur de l'établissement de l'Empire jusqu'en ces ses marches les plus lointaines. Il n'omet pas de rappeler l'hospitalité qu'il pourra offrir à ceux qui sont momentanément en pays étranger : « Mon établissement est fréquenté par quelques particuliers, des immigrés seulement, le plus souvent j'ai chez moi des sous-officiers et des militaires pour les nourritures chaudes que l'on peut se faire servir en permanence et à un prix acceptable.[85] » L'Alsace est présentée comme une contrée étrange et hostile, correspondant un peu à cette vision de fort du bout du monde, le sujet du *Désert des Tartares* de Dino Buzzati où l'on nomme les jeunes sous-lieutenants : « Mais Beerenlob, non, il n'y a rien dessous. Il faut sortir du train de Paris et aller par là. Le père n'a jamais été, à l'endroit où l'on ordonne à son fils d'aller. Patelin à la frontière [86]» La chaleur des mets est le premier réconfort de l'exilé. Mais celui qui les prépare campe en pays ennemi.

---

[83] A.M.H., AR 154.

[84] « Es durfte noch in erwägung zu ziehen sein daß ich deutscher bin hier eingewandert . »

[85] « Auch verkehren bei mir wohl einige Privats nur von Eingewanderten, meistens habe ich Unteroffiziere und Soldaten wegen den warmen Speisen, welche fortwährend und und um einen annehmbaren Preise zu haben sind. » Lettre de Sexauer au préfet, 30.10.1877, A.H.R., 8AL1/9569.

Abend tient le café de Strasbourg de Haguenau, un dancing, depuis le 1er juillet 1872. Né en 1842 à Breslau, il a fait précédemment dix ans de service militaire. Les réglementations qui s'imposent à lui comme aux autochtones l'obligent à fermer son établissement à dix heures du soir. Il est alors placé devant un terrible dilemme : ou bien, cédant aux sollicitations de ses clients, il contrevient à la loi, et par là même il ternit l'image de l'Allemagne ; ou bien il obéit, et les autres débitants de Haguenau, qui n'ont nul besoin de donner à danser pour survivre, feront des gorges chaudes de sa soumission[87]. On croit bien voir ici que ni la municipalité ni la concurrence, ni la police locale ne font de cadeaux à ceux qui arrivent ; que dans cette situation, pour subsister, il leur faut prendre à leur aise avec les règlements, tout en tablant sur la mansuétude de l'administration.

**Quelques réussites.**

En effet les migrants allemands ou venus d'un autre lointain, à l'échelle de l'Alsace, et qui veulent s'imposer, sont obligés de trouver des accommodements avec la morale courante et les règlements[88]. La question s'est déjà posée pour quelques protestants à Hochfelden.

L'exemple de Alphonse Pfeiffer se rapproche de celui de tous ces migrants autres, différents par la nation, la religion, les pratiques. Dans un rapport anonyme et non daté, dactylographié, qui est envoyé au maire de Ribeauvillé, on apprend que le débitant est originaire de Surbourg, d'une famille modeste, qu'il est âgé d'une trentaine d'années. En fait il est né le 20 mars 1875. Son père, Antoine Pfeiffer, cordonnier, a épousé le 5.6.1872 Franziska Deibach, qui a été orpheline de père dès cinq ans, et dont la mère est morte en Algérie. Bien que native de Surbourg, Franziska habite seule à Wissembourg. Parmi les quatre témoins à son mariage, elle est incapable de produire quiconque de sa famille[89]. Après avoir exercé le métier de cuisinier en Allemagne et à l'étranger, le fils de Franziska, Alfons, s'est marié avec une fille Gambs de Sélestat, qui n'est pas fille de débitant et qui n'a apporté qu'une dot modeste. Il a tenu un débit à Brumath, puis à Strasbourg rue des Poules au numéro 24. Les rapports du cuisinier avec la police ont été fort mauvais : il a « toléré la fréquentation des prostituées » « Ces dames en état d'ivresse ont fait du boucan » écrit en français un correspondant strasbourgeois au maire de Ribeauvillé qui a sollicité ces renseignements. Et effectivement le débit a été fermé par la police pendant un certain temps en 1902.

De plus on ajoute, en toute confidence, que Pfeiffer a un caractère entier et paie lentement ses fournisseurs. Sachant ce qu'il sait, le maire de Ribeauvillé ne voit pas d'inconvénient à ce qu'il tienne, à

---

[86] « Aber Beerenlob, nein, das ist nicht darunter. Da muß man raus aus dem Zug nach Paris und dann hier rüber. Vater war nie dort, wo man seinen Jungen hinkommandiert. Nest an der Grenze » R. Schaumann, *Der Major*, Berlin, 1935.
[87] Abend au sous-préfet, 25.11.1875, A.B.R., 87AL.
[88] A.M.R., Wirschaftspolizei, J100a.
[89] Etat civil de Surbourg.

partir du 3.4.1905, l'hôtel de l'Agneau à Ribeauvillé[90].

Le professionnalisme du candidat a peut-être séduit. Il annonce dans le *Rappoltsweiler Kreisblatt* du 8.4.1905 « Straßburger, Pilsener und Münchener Bier, gute Küche, streng reelle u. feine Weine[91] ». Il se peut aussi que le maire ait répondu aux sollicitations des copropriétaires de l'établissement qui a été vendu aux enchères le 11 mars 1905[92] : un gourmet de Hunawihr pour 2/5es, l'agent commercial Emile Fritsch pour 1/5e. Pour régler ses deux parts qui se montent à 19800 Mk, Pfeiffer dispose des 9000 Mk que lui a procurés la revente de son établissement à Strasbourg. Comme le montant de ses deux parts est à régler en six ans (on ignore qui est le prêteur), il lui reste de quoi s'approvisionner au départ.

Cinq mois plus tard, les choses vont mal. Pfeiffer a effectivement mauvais caractère, et ne peut payer ses fournisseurs[93]. Son concurrent Krumb, à la Ville de Nancy, est un gourmet, négociant en vins donc, natif de la ville ; conseiller municipal, membre du Kriegerverein, du comité du syndicat d'initiative, le seul débitant qui en fasse partie d'ailleurs, c'est un petit notable. Il a la clientèle captive des marchands de vin venus ici pour affaires. Il s'entend avec un autre débitant, Bloch, pour loger chez lui du monde en cas de besoin, surtout au moment où les novices de la maison des sœurs enseignantes prononcent leurs vœux. En 1889 déjà, la musique Concordia tenait à la Ville de Nancy son banquet annuel, le Club Vosgien s'y réunissait. En 1911, le Prince Heinrich de Prusse et le Grand Duc de Bade descendent chez lui.[94] Le défaut de sa cuirasse, c'est le cuisinier : salarié, souvent jeune, et peu fidèle.

Face à cette maison solide, l'hôtel de l'Agneau n'est pas un bon établissement : depuis les années 1860, les tenanciers s'y succèdent de manière accélérée : en moyenne un par année avant que Pfeiffer ne s'installe. Même les concerts militaires n'y font pas recette[95]. Une société par actions y a fait faillite. Il est démesuré, situé loin de la gare, de l'arrêt du tramway, dans la ville haute, donnant certes sur une place ornée d'une fontaine. Mais c'est une carcasse en bois, quand la Ville de Nancy exhibe sa façade en pierre de taille rose. Pourtant Pfeiffer dure.

En 1914, d'après l'annuaire, Pfeiffer continue de tenir l'hôtel à l'Agneau. Il a bien réussi. Dès le 28 juillet 1905 il abrite le banquet que l'industriel Steiner donne à tout son personnel à l'occasion de sa légion d'honneur[96]. Les associations de musique et de chant sont les premières à qui il donne l'hospitalité : le bal de la musique pour la Sainte Cécile au mois de décembre 1905, puis, le 13 janvier 1906, le bal de la Concordia. A chaque fois, dans l'avant salle, la société soupe à minuit avant de revenir à l'arrière pour

---

[90] Son cas est semblable à celui d'Isidore Oswald, coupable de tous les trafics à Haguenau, qui transfère son activité à Brumath et y exerce jusqu'à sa retraite. Y a-t-il une volonté de donner une deuxième chance aux migrants ? Les renseignements fournis par la commune de départ ne disent pas tout, et on ne tient pas compte de tout ce qu'ils disent.

[91] « Bière de Strasbourg, de Pilsen et de Munich, bonne cuisine, des vins honnêtement contrôlés et fins.»

[92] *R.K.* du 25.2.1905.

[93] Le maire au sous-préfet, 29.9.1905, A.M.R., J100a.

[94] *Guide Mündel*, Annexe, p.14 « Absteigequartier S.K. Hoheiten des Prinzen Heinrich von Preussen und Großherzogs von Baden.

[95] *R.K.* du 7.8.1890.

[96] *ibid.* du 19.7.1905.

danser. En janvier 1907 une prestation de gymnastes se déroule dans sa salle[97]. Le Club Vosgien qui en 1905 encore s'est réuni chez Krumb, tient son assemblée générale dans sa salle dès janvier 1906. Le guide Mündel de 1911 le recommande[98]. Lors des manœuvres de printemps, le 26 mai 1906, l'état-major de l'armée bavaroise s'est partagé entre les deux établissements les plus huppés, le Mouton de Pfeiffer et la Ville de Nancy de Krumb : il a les capacités pour loger de 35 à 40 personnes[99]. « Dans les deux hôtels une série de sociétés importantes se sont annoncées[100] » écrit bientôt le journal local : il fait jeu égal avec son concurrent.

Lorsque nous reprenons notre lecture du journal local au 1er janvier 1912, Pfeiffer déborde d'activité. Pendant l'hiver 1912, il sert un banquet de société tous les samedis soirs, sur le coup de minuit, à l'occasion des bals. La société de chant Concordia[101], la musique municipale sont restées fidèles. « La cuisine et la cave méritent effectivement un hommage. [102]» écrit la *R.K.* du 24.1.1912, après qu'il a servi un magnifique souper à l'occasion du bal de la musique municipale ; il réédite les prestations quinze jours plus tard pour la chorale ; encore la musique municipale, avec 70 participants, le 22 janvier ; le Kriegerverein, avec un détachement de la musique du régiment de chasseurs de Colmar le 29, pour l'anniversaire de l'Empereur. En 1912, il est membre du Kriegerverein ; « Kamerad Pfeiffer » précise le compte-rendu de la réunion du 29. Il abrite chez lui le bal, la projection cinématographique et le banquet de cette association à l'occasion de l'anniversaire de l'Empereur en 1912. D'autres migrants, comme Baltzer ou Martzolf à Hochfelden, Kuhn Eugène ou Alphonse Schneider à Haguenau ont su saisir cette chance pour se procurer une clientèle régulière et assoiffée. On loue sa « bekannte Küche »[103]. Dans les creux de cet emploi du temps, sa salle est utilise pour des projections de cinéma. Le 18 juin 1912, il reçoit les sous-officiers du régiment de chasseurs à cheval de Colmar, ainsi que les épouses. En 1913, la vigile de la fête de l'Empereur, le « Festkommers », a lieu chez lui, mais pas le banquet du lendemain qui, depuis des temps immémoriaux, se déroule chez la concurrence. Il peut compter aussi sans doute sur le tout venant des excursionnistes, qui ont suivi les recommandations de Mündel. Des milliers de touristes, de pèlerins, de curistes déferlent sur la ville à l'occasion de la pentecôte.

Sans doute son savoir-faire en cuisine lui a-t-il permis de réussir dans cette petite ville touristique, alors que son concurrent, connaisseur en vins, a toujours été exposé aux humeurs de son chef de cuisine salarié. Pfeiffer s'est fait des relations et des amis dans les milieux pro-allemands, notamment auprès du rédacteur du journal d'arrondissement : il est assurément, de toutes les personnes que l'on cite dans le journal, celle qui reçoit les louanges les plus dithyrambiques. Dans ces deux cas, à Neuf-Brisach et à Ribeauvillé, la

---

[97] *R.K.* du 26.1.1907.
[98] « empfohlen » C. Mündel, *Die Vogesen...*, p. 500.
[99] A.M.R, J100a, demande Hoffmann ; *R.K.* du 26.5.1905.
[100] "In beiden Hotels haben sich eine Reihe grössere Gesellschaften angemeldet."
[101] « Bal du 16 février 1906 avec banquet dans les salles de devant. » *R.K.*
[102] "Küche und Keller verdienen tatsächlich ein Lob".

volonté de réussir, le courage de transgresser les règles on joué un rôle à côté du savoir-faire. Mais il importe également de savoir choisir ses amitiés parmi la clientèle, comme sait aussi le faire l'hôtelier de la Cour de l'Europe à Haguenau.

Lorsque Alfons Schneider de Batzendorf, commune rurale catholique proche, reprend l'Hôtel de l'Europe à Haguenau, en mars 1897, après son mariage avec Joséphine Geiger, la fille d'un boucher et conseiller municipal, il a 23 ans. Il sait conserver la clientèle de militaires et de fonctionnaires qui avaient l'habitude de fréquenter son hôtel à l'époque de son prédécesseur, le Vieil Allemand Poensgen ; il continue, notamment, d'organiser des concerts militaires. Les relations ainsi tissées entre l'hôtelier et la clientèle acquièrent un tel point d'osmose que c'est Schneider, président de l'association des débitants de Haguenau, qui est le candidat du parti libéral aux élections au Conseil Général en 1911. Nourritures « ethniques », concerts militaires, logements de sous-lieutenants, réunions des associations patriotiques : tous ces moyens sont utiles pour rentabiliser l'immense établissement. Théophile Sonntag constitue un bel exemple de sens le l'adaptation, de recherche du possible dans le métier. Né à Wintzenheim le 1er janvier 1858, il est formé à l'Ecole Normale de Colmar en 1874 ; il enseigne à Orbey, à Ingersheim, à Hochstatt. En 1880 « ... je dus quitter le service en partie à cause de mon manque de connaissances, en partie par suite d'une diffamation. [104]» Avec son frère il loue le débit de la veuve Bernou à Guebwiller et vend du vin d'Espagne fourni par José Lopez de Malaga. Mais la propriétaire refuse d'entreprendre les réparations de la halle à vin, et un contrôle inopiné, portant sur du blanc et du rosé de table, et non sur les 200 mesures de rouge, met à jour une falsification : amende, et dépôt de bilan. Alors qu'il n'y a que 360 Mk de déficit, l'huissier vend l'ensemble du stock, pour le prix dérisoire de 1189 Mk. Les nombreux amis ont été curieusement absents.

Mais Théophile Sonntag rebondit, loue le débit de la Veuve Wetterwald face au tribunal, ouvre un restaurant populaire, « Volksküche », pour les pauvres de la ville[105].

Pour le migrant lointain sans relations, endetté, sans le filet d'une seconde activité, la réussite passe donc par des pratiques qui relèvent de la modernité, des formules inédites qui n'avaient pas eu cours jusque là, du vin d'Espagne à l'accueil des banquets d'associations, de l'ouverture d'un bar à alcools à la tenue de concerts militaires.

**Les échecs en migration : la méconnaissance des usages de la ville.**

Pourtant, toute innovation n'est pas toujours très bien reçue. Certains migrants ne connaissent pas les usages de la morale qui ont cours localement. Si certains de ces migrants finissent au conseil municipal, la

---

[103] *R.K.* du 31.1.1912.

[104] « mußte ich aus diesen Diensten scheiden, theils wegen Mangel an Kenntnissen, theils wegen hoher Verleundung wegen. »

[105] Sonntag au Statthalter, 11.3.1882, A.H.R., 8AL1/9572.

plupart sont l'objet d'une douce contrainte lorsqu'ils désirent introduire des nouveautés. C'est là le « langage de la ville », qui exprime sans le dire ce qui se fait et ce qui ne se fait pas. Le moyen de pression qui peut s'exercer sur ces nouveaux arrivés est le refus de l'autorisation de danser, qui dépend des autorités locales. Le lundi de Pâques est l'objet d'un lourd contentieux à Hochfelden. Que ce soit à la Station dans les années 1880 ou au début du 20e siècle, ou bien encore dans le nouveau débit sur la route de Schwindratzheim ouvert par Kalb, un protestant, les maires successifs interdisent des danses. Est-ce parce que les catholiques veulent donner une leçon de morale aux protestants ? Ou tout simplement pour les gêner dans leurs affaires ? En tout cas les maires successifs cherchent noise aux organisateurs de danse. Lorsque l'on veut écarter une minorité religieuse ou sociale, on trouve toujours les meilleures raisons du monde. Ainsi apparaissent les arguments des maires : le piège tendu à ceux qui sont trop faibles, les enfants que leurs parents ne peuvent retenir d'aller danser. L'absence de traditions locales, les habitudes différentes contrastent avec celles, résolument nouvelles, de celui qui s'installe. « Hochfelden a perdu l'habitude des danses » écrit le maire Corbet[106]. Ajoutons le quartier éloigné, le prix d'un policier supplémentaire[107].

Ainsi il existe une morale propre à la petite ville, non codifiée, mais terriblement présente. Isidore Osswald, pour avoir ignoré que certaines choses ne se faisaient pas, comme employer des serveuses, vendre de la viande de contrebande, doit, après avoir pendant neuf ans et demi débité en deux lieux différents, repartir de Haguenau, s'établir à Brumath.

On peut rapprocher de son cas celui de Michel Birgel de Wingersheim dont le père a débité dans son village pendant dix ans, de 1865 à 1875. Michel se marie à Ettendorf et prend en gérance le Griffon à Haguenau. Nous avons le même milieu catholique d'origine que pour Schneider, sans doute pas la même fortune, ni les mêmes relations familiales à Haguenau. Birgel n'arrive pas à durer : comme Osswald, originaire de la commune voisine, il subit des reproches concernant la morale : il a employé une serveuse de mœurs légères ; il ne tient que quatre ans. Geoffroy Weisslocker, originaire de Brumath, est un cuisinier expérimenté. Il a tout pour réussir à Haguenau : il loue le Lion Rouge, parce qu'il sait que l'on peut réussir dans cette ville : il a été employé comme cuisinier à la Poste, l'hôtel le plus prestigieux. Il sait que l'établissement rapporte, il est connu, il a le savoir-faire nécessaire ; pourtant il échoue là où Pfeiffer réussit à Ribeauvillé : les repas de société. Il le dit clairement : « Mes prédécesseurs donnaient des dîners aux corporations. Je me sens capable moi aussi de répondre à cette demande, mais des concurrents se sont placés sur ce marché. » Resté sans hôtes, loin de la gare, il finit par loger « ständig », en permanence des ouvriers du bâtiment, sans doute en déplacement sur des chantiers, 6 personnes, 2 plâtriers, 3 menuisiers d'après les tables de recensement de 1905. Mais il va aussi jusqu'à organiser des « représentations

[106] Demande de danses de Baltzer du 1.4.1885, A.B.R., 396D 45.
[107] Demande d'ouverture de Kalb de Schwindratzheim face à la coopérative, 22.2.1908, A.B.R., 396D 45.

artistiques », qui achèvent déconsidérer son établissement[108]. C'est la clientèle des sociétés constituées, celle des voyageurs qui a manqué le plus à Weisslocker ; mais on lui a aussi reproché le voisinage de femmes de petite vertu. Il est des règles non écrites qu'il faut respecter ; le renom, nous le verrons, est le capital symbolique sans lequel on ne peut pas réussir dans le métier.

Osswald et Geoffroy Weisslocker finissent par quitter Haguenau pour reprendre des débits dans des villes plus petites : Osswald à la gare de Brumath, Weisslocker près de celle de Benfeld. Tout compte fait, c'est là aussi le parcours de Pfeiffer, par Strasbourg jusqu'à Ribeauvillé. Jaegert Joseph est le fils d'un débitant louche de Sélestat. Né en 1838, il est cuisinier à Paris rue St Roch, puis chez le restaurateur « M. Toussel » rue de Montmorency. Il est l'éphémère tenancier d'une maison close rue de la soupe à l'eau à Strasbourg. Abandonnant sa famille, il fait un tour en Amérique et revient à 26 ans pour prendre en gérance le plus bel établissement de Sélestat, le Bouc. Il semble que l'opération échoue, le débitant Martin restant en place jusqu'en mai 1866[109].

Honegger est suisse, originaire de Rohrschach, sur les bords suisses du lac de Constance. Il est cuisinier depuis son enfance, a exercé son art en Thurgovie, à Kreuzlingen « ...que l'état de restaurateur est sa spécialité et qu'il ne saurait se vouer à une autre profession que celle qu'il exerce depuis sa jeunesse ». Il s'est remarié avec une fille de comptoir originaire de Sélestat, qui avait été inscrite au registre des filles publiques, alors qu'« on croit qu'il a eu des relations criminelles avec elle du vivant de sa femme. » Par voie de conséquence, l'autorisation de débiter lui avait été refusée une première fois en septembre 1862 alors qu'il désirait reprendre le café Charles. Il reste néanmoins 8 ans à la Poste à Sélestat, « la conduite de sa femme s'étant améliorée » et près de 6 rue des Romains n°15. A 68 ans il disparaît de nos listes[110].

Le métier de cuisinier engage à prendre en gérance un grand hôtel ; mais on n'y réussit pas toujours, parce qu'il faut savoir s'attirer une clientèle distinguée venant pour banqueter. Si la mauvaise réputation liée à la présence féminine écarte la clientèle, il faut renoncer, quitter la ville. Chez Honegger de Sélestat, comme chez Oswald, Pfeiffer à Strasbourg, Beyel Weisslocker ou Birgel, les questions morales ont joué un rôle fondamental.

Ihrke introduit en 1907 à Haguenau un concept nouveau, munichois, la Stehbierhalle : pas de places assises, une consommation qui se prend debout contre un bar[111]. Mais il ignore, le pauvre, qu'il faut à Haguenau fermer à l'heure, surtout lorsque l'on est vieil allemand. Il accumule les contraventions et quitte la ville au bout de six mois. La même aventure arrive à une ancienne serveuse qui lui succède le 14 août 1907, Millinger Marie, qui crée dans la même salle le Maxim Bar. Malgré les plaintes dont elle fait l'objet, par sa profession, la liberté de ses mœurs personnelles, son ancienne profession stigmatisée à

[108] Weisslocker à la commission de répartition, 30.12.1898, A.M.H., NR 154.
[109] A.B.R.., 3M 1002-1003.
[110] Demande du 18.10.1866,et du 22/9/1862, A.B.R., 3M1003.
[111] C'est le Schwemme d'Allemagne du sud. M. Woehler, *Gasthäuser und Hotels*, Leipzig, 1911, p. 98.

l'époque, la vente prédominante d'alcools forts, elle garde son établissement ouvert pendant trois ans. Mais lorsque en 1910 une serveuse, Louise Ehlinger, demande à son tour reprendre la Cour de Bade, la municipalité ne désire pas renouveler l'expérience d'une maison tenue par une célibataire[112]. Cette maison du marché aux Herbes, en face de la mairie de l'époque, a donc été le théâtre, successivement, de la création du premier restaurant à Haguenau, avec Claudel, de la première buvette populaire, du premier bar à alcools.

Ces données convergentes incitent à penser que c'est le respect de règles morales implicites qui permettent de se maintenir dans une ville ou de disparaître. Et dans ce domaine, c'est moins de la brutalité des hommes que de la légèreté des femmes.[113]

Jean Richert a essayé de fuir Alteckendorf, près de Hochfelden, après son mariage : il a 24 ans en 1900 quand il se marie, sa femme 18. Il passe deux années à Sélestat, et en février 1902 il reprend un débit de boissons à Ribeauvillé. Quatre années plus tard, il est reparti à Alteckendorf[114]. A-t-il échoué ? Est-ce pour s'installer dans un héritage ? Le débit qu'il a occupé au n° 122 de la grand rue voit ses occupants régulièrement déguerpir au bout de un ou deux ans. Norbert Fritscher a loué un débit au marché aux bestiaux à Haguenau : « Le cabaret qui vient d'être vacant appartient à Mr Kurtz, limonadier en cette ville. Il l'avait loué à un nommé Fritscher qui, n'ayant pu, malgré son activité et l'économie qui existait dans son ménage, payer son loyer, l'abandonna pour aller s'établir avec sa famille à Graffenstadt. [...] Quant à l'opportunité de continuer ce cabaret, il n'y en a pas ; car sur un rayon de 100 mètres il y en a quatre qui chôment pour la plupart du temps.[115]»

Le capital de départ n'est pas une condition suffisante pour la réussite. Arthur Kert est né près d'Erfurt en Allemagne, dans une famille d'agriculteurs. Il a été garçon en pays de Bade et il achète la Ville de Ferrette à Altkirch. A 33 ans il dispose d'une somme estimée de 8000 à 10000 Mk , les gains totaux de cinq années de travail, qu'il peut consacrer à un débit pour lequel il doit payer 23000. Pourquoi quitte-t-il la ville en 1912 ? Les annuités de remboursement furent-elles trop élevées ? Ou bien son projet d'ascension passait-il par une ville moins compassée qu'Altkirch ? Mais le prix qu'il a payé pour un débit comme la ville de Ferrette est beaucoup trop élevé, lorsque 30 ans auparavant le Cerf dans la même ville a été payé 6000[116].

Aloïse Hartmann vit une expérience qui ressemble à celle du débitant précédent. Il a 34 ans, une formation de cuisinier, 7000 Mk devant lui, et il attend des héritages, de ses parents, de ses beaux-parents, qui devraient atteindre la même somme. Il est en plus de Carspach, aux portes d'Altkirch ; il a tenu un débit à Roppenzwiller ; enfin le débit à Altkirch, près de la gare, est bien situé et réputé : « Il compte parmi les

---

[112] Refus à Louise Ehlinger, du 4.9.1908, A.M.H., NR 128b.

[113] Il faut être critique néanmoins par rapport à ce qui est écrit : il est évident, par exemple, que, comme l'indique la police, la moralité de Salomé Mayer, épouse Honegger, s'est améliorée : née en 1808, elle a, en 1866, 58 ans.

[114] A.M.R, J100.

[115] Commissaire cantonal de Haguenau au préfet, 5.7.1854, A.B.R., 3M969.

[116] Demande, 19.12.1908, A.H.R., 1AL1/11.

meilleurs endroits d'Altkirch. ». Bien qu'il ait mis toutes les chances de son côté, le capital, le savoir-faire, la bonne réputation, il ne dure qu'un an et demi[117].

Sans capital suffisant, on est encore plus exposé. On aperçoit par certains biais la manière difficile dont se fait l'achat de débits. Beyel, en 1883 a acquis pour 12000 Mk l'auberge du Boeuf Noir à Haguenau et il a fait un prêt hypothécaire[118]. Il n'a pas su faire revenir les associations qui avaient l'habitude de tenir ici leurs banquets annuels : son prédécesseur était de Haguenau, lui ne l'est pas. Les voyageurs qui avaient l'habitude de fréquenter ces établissements proches du marché aux bestiaux ne viennent pas loger aussi loin de la gare. De plus, dans un premier temps, on lui a refusé la concession pour vendre de la boisson parce que dans le débit qu'il avait antérieurement exploité à Haguenau, il avait loué des chambres à des femmes de mauvaise vie qui avaient scandalisé le voisinage. Il se peut donc que ce soit la mauvaise réputation acquise qui ait tenu la clientèle à distance.

En cas d'accident, dettes auprès du fournisseur de bière, mais surtout refus de la concession, ou l'interdiction faite par l'armée aux militaires de fréquenter l'établissement, c'est la ruine parce que le candidat a mis tout son argent dans l'affaire. Le bâtiment privé de la possibilité de débiter vaut encore la moitié de sa valeur. « ...alors que les bâtiments ne valent plus que la moitié s'ils sont utilisés comme habitation privée...[119] » Lorsque Heintz de Wissembourg acquiert la Fleur pour 12000 Mk, il paie 3000 à la signature. Le paiement d'un deuxième quart est prévu pour le premier mars, deux mois plus tard. Enfin le débit doit rapporter de quoi permettre au nouveau propriétaire de se libérer avant la fin de l'année. Il est évident qu'un tel projet ne peut se réaliser : cela supposerait que le capital investi soit amorti en deux ans. Cet exemple peut-il être généralisé ? Il permettrait de mesurer la légèreté avec laquelle certains se lancent dans l'exploitation d'un débit de boissons.

Il existe de mauvais établissements qui ruinent leur tenancier en un court laps de temps : ainsi la Poste à Ribeauvillé use en moyenne dans les années 1890 un tenancier tous les six mois[120] ; le Münchner Kindl à Haguenau où en un an et demi, trois personnes sont « tombés dans la plus grande pauvreté.[121] » Nous avons vu le cas de l'Hôtel de l'Agneau à Ribeauvillé avant l'arrivée de Pfeiffer. « L'auberge à l'Eléphant a toujours eu une déplorable renommée ; tous ceux qui l'ont tenue se sont ruinés, le dernier sorti de là est le Sr Stacker qui vient d'être conduit à la prison par la gendarmerie, pour avoir commis de nombreuses escroqueries.[122] » Un certain Humbert avance toutes ses économies à un débitant de Sainte-Marie-aux-Mines en cessation de paiement. Il doit se marier avec sa fille et reprendre le débit. Mais, après avoir payé, Humbert est roué de coups, chassé de la ville et le mobilier qu'il avait fait apporter a été déménagé il ne

---

[117] « sie zählt zu den besseren Lokalitäten von Altkirch », demande du 20.1.1911, A.H.R., 1AL1/2176.
[118] Lettre de Beyel au sous-préfet, du 22.3.1883, A.B.R., 49D196.
[119] « ... während diese Gebäulichkeiten als gewöhliches Privathaus noch die Hälfte dieses Kaufpreises wert ist. » ibid.
[120] A.M.R., 100Ja.
[121] « in die größte Armut geraten. » A.B.R., 49D196.
[122] Maire de Saverne sur la demande de Provost François, cordonnier, 20.8.1862, A.B.R., 3M998.

sait où. Le voilà sans femme, sans débit, sans meubles, sans maison et sans argent[123].

Le débitant malheureux consomme ainsi toutes ses économies[124]. « Accorder une nouvelle autorisation dans de pareilles conditions, n'est-ce pas exposer à sa ruine un homme trop peu clairvoyant pour calculer les chances de son entreprise...[125] » L'échec, au contraire, c'est le départ, le retour à la campagne, la ruine : « in die größte Armut geraten » disent les maires lorsqu'ils parlent d'un débitant qui a manqué son implantation. « Lorsqu'ils vinrent s'établir ici, ils disposaient d'une très-belle fortune ; et au bout de douze à treize ans, elle avait passé par leurs mains. Schneider a fait faillite, il y a quelque temps et n'ayant pu offrir aucune espèce de garantie aux créanciers, une expropriation s'en est suivie. D'ailleurs il y a déjà six cafés dont les affaires ne sont pas brillantes »[126]. Ainsi Schaeffer Joseph boulanger, né le 21.3.1854 à Sélestat, prend-il, le 1er avril 1898 en gérance la Kegelbahn à l'entrée d'Altkirch : c'est un grand établissement, avec de nombreuses pièces, des aménagements de loisirs dans les jardins, mais éloigné du centre de la ville. Le 21 janvier 1899 tous ses avoirs ont été saisis.

Alphonse Higelin, débitant depuis 26 ans à Altkirch, se voit privé de concession parce qu'il est déclaré en faillite, qu'on lui a vendu les stock de boissons et de fourrage, ainsi que sa pression à bière au Lion d'Or. Il envisage alors de partir pour l'Amérique[127].

Ainsi l'échec est lié à une méconnaissance des réalités de la ville : du marché, c'est à dire des attentes de la clientèle, de l'efficience de ses espaces, de la morale ambiante.

D'autres destins sont plus particuliers, moins liés à des fautes individuelles. Et il est des échecs qui relèvent de la catastrophe : Stephan Graway, menuisier originaire de Landau, sans doute Petit Landau, situé dans la boucle du Rhin au niveau de Mulhouse, se marie avec la fille du débitant Kempf d'Altkirch, reprend le 14.12.1874 les Trois Rois. Les actes de décès se succèdent : le 12.3.1875 deux jumelles, puis la mère, née Julie Kempf. Graway quitte la ville à trente ans, sa belle-mère reprend le débit pour le gérer 8 ans encore[128].

**Les migrations à l'intérieur de la ville.**

La mobilité intra-urbaine des débitants est réduite. Le nombre de débitants qui n'occupent qu'un établissement s'élève à 76,4% à Haguenau, 81,5% à Sélestat. Généralement on ne change guère de débit à l'intérieur de la même ville. Certes il existe quelques spécialistes, comme Fünfrock à Bischwiller ou Beha à Haguenau. Le Café Italien de Mayoli à Sélestat est en 1864 tenu par un homme qui est cafetier à Sélestat

[123] Commissaire cantonal qui a enregistré la plainte, rapport du 16.2.1875, 8AL1/9567.
[124] « sein Vermögen verzehrt ». Demande Kopp Michel, 3.10.1882, A.B.R., 49D196.
[125] Juge de paix d'Erstein au préfet, A.B.R., 18.6.1852, 3M965.
[126] Commissaire de police de Haguenau au maire, à propos des époux Schneider, 21.10.1854, A.B.R., 3M969.
[127] Gendarmerie, 16.11.1899, A.H.R., 1AL1/2176.
[128] A.H.R., Etat civil d'Altkirch.

depuis 34 ans, et a loué quatre établissements différents dans lesquels sa clientèle l'a suivi.

Nombre de débitants qui ont occupé 3 débits

| Haguenau | | Sélestat | | Ribeauvillé | | Altkirch |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 21 | 3.5% | 15 | 3% | 1 | 0.5% | 0 |

On s'aperçoit, à considérer ces individualités qui ont été les plus mobiles à l'intérieur de la ville, qu'il s'agit souvent de vrais professionnels, de gens qui s'intitulent « cuisinier » ou bien « restaurateur » : Glaudy ou Jehl, Carstens, originaire du Schleswig, à Sélestat, Ketterlé Charles à Ribeauvillé. A Haguenau, ces titulaires de 3 ou 4 débits, sont 15 sur 31 à être des étrangers à la commune ; cette proportion est un peu supérieure à celle des débitants venus d'ailleurs.

Pour voir de quelle manière le migrant finit par trouver sa place, il pourrait être intéressant de croiser la mobilité interne des débitants avec la mobilité externe, donc le nombre des débits occupés avec le lieu de naissance du débitant. Au-delà de deux débits, il n'existe pas d'écarts significatifs : le nombre d'individus est trop faible pour que les résultats puissent être pris en considération. Mais la distribution entre 1 ou 2 débits est intéressante : les débitants originaires du canton ont tendance à n'occuper qu'un débit. Ceux des cantons limitrophes, comme ceux de la ville même, Haguenau ou Sélestat, en occupent plutôt 2.

| Haguenau : origine/nombre de débits | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Haguenau | **-3,4** | **1,8** | 0,7 | 1,3 | -0,4 |
| canton | **5,8** | **-4,1** | -2,1 | 0,4 | -0,1 |
| cant limitrophes | -1,7 | 0,7 | 0,3 | -0,1 | 0,8 |
| Bas-Rhin | -1,7 | 0,6 | 1,6 | -0,4 | -0,1 |
| Reichsland | -0,5 | -0,5 | 1,2 | -0,2 | 0,0 |
| **France** | 1,8 | -1,2 | -0,5 | -0,1 | 0,0 |
| Allemagne | -0,8 | **3,0** | -1,2 | -0,9 | -0,2 |
| Autres pays | 0,5 | -0,4 | -0,1 | 0,0 | 0,0 |

l

Le repérage opéré dans le fichier permet, pour les débitants qui ont occupé au moins deux établissements différents, de suivre l'itinéraire interne à la ville. Pour les originaires de la zone de chalandise de Haguenau, l'entrée en ville se fait souvent par un lieu de mauvaise réputation. Mittelhäuser débute au Café Central, une ancienne salle de spectacle devenue débit pour hommes de troupe. Beyel commence à l'Espérance, à la mauvaise réputation, nous venons de la voir, avant de passer au Bœuf Noir, un hôtel mal

situé. Louis Wust, originaire de Sundhouse dans le Grand Ried débute à l'Estaminet du Commerce alors qu'il a 23 ans ; il continue à l'Allée où il fait faillite. Joseph Klein tient le Café de Strasbourg, un établissement de concert, pendant deux ans, avant de passer 25 ans à la Cour Verte. Edmund Lohoff, un Vieil Allemand, débute au Wiener Caffe avant de s'implanter au Sauvage, une auberge à écuries qu'il transforme en café concert ; Maurer, originaire d'Allemagne, débute dans le même Wiener Caffe avant de tenir pendant 6-7 ans un établissement prestigieux, le Crocodile, avec sa salle de concert où se réunissent les associations nationalistes. Le Bœuf Noir est l'un de ces établissements où l'on ne dure pas : Lemius, un Lorrain, y tient dix ans néanmoins, après avoir pris la succession de son beau-père ; Finke, Beyel évidemment n'y font que passer ; il en est de même au Vignoble, où Madeleine Dauchy n'arrive pas à retenir ses locataires. Schultz Jean et Leopold suivent deux parcours parallèles, des Trois Cigognes, une buvette où éclatent facilement des rixes, aux deux Clefs, sur le marché aux bestiaux. Mammoser, originaire du nord de la forêt de Haguenau, est boucher. Marié à 25 ans avec une fille de Haguenau, il devient débitant cinq ans plus tard. Il exploite tout d'abord le petit Tonnelet, marché aux grains, où il reste 6 ans ; ensuite, il détient le dancing de la Wilhelmshöhe hors de la ville, sous la caserne, pendant deux ans ; sa carrière haguenovienne s'achève par un dernier séjour de deux ans à l'Hôtel du Boulevard. Ensuite, c'est le départ pour Saverne où il tient un établissement important.

Pour certains, les déménagements ne sont pas, comme dans les cas précédents, une quête du renom du débit, mais de la centralité. On commence à débiter sur les bords de la ville avant de s'installer près des marchés, de la place d'armes. Parmi les ambitions modérées, on trouve ainsi Montag qui débute au Sapin dans le hameau de Saxenhausen, avant d'entrer en ville, à quelques centaines de mètres de là, dans la rue du canal, qui est excentrée, mais où il devient propriétaire. Emile Pfister débute à la Ville de Strasbourg, à la Redoute, en dehors de la ville, avant de venir au Soleil au marché aux grains. Daniel Beck rejoint le même établissement, après avoir débité sur la route de Schweighouse. Le Vieil-Allemand Boesenthal commence à la Walhalla, un grand dancing sur la Redoute ; puis il en tient un autre, la Belle-Vue, plus éloignée de la ville. Il finit au centre de la ville, à l'Ancre d'Or, un cabaret. Philippe Weber quitte l'extrémité nord de la Grand Rue pour s'installer à la Cour Verte, sur la même artère, mais plus proche du centre. Quelques degrés de professionnalisme au-dessus, Blattner passe du Deutscher Kronprintz, sur la Route de Bischwiller au prestigieux Kaiserhof ; Barth passe de l'Hôtel National, sur la place de la Gare à la Poste, qui jouit d'une position plus centrale.

Les parcours atypiques sont rares : celui des époux Finke qui, partis du marché aux bestiaux, font construire le magnifique Generalsgarten route de Bischwiller, quasiment en banlieue ; le tisserand Lambla, originaire de l'Outre-Forêt, qui tourne dans tous les cafés cotés du centre de la ville, place d'Armes, rue du Château, rue de l'Ecurie. Seul le café Geiger-Zinck ne figure pas à son palmarès. Edmund Lohoff quant à lui, semble voué aux établissements à la réputation sulfureuse, Commerce, Wiener Caffee, puis le

Sauvage ; il en est de même d'Isidore Oswald qui après avoir occupé pendant deux ans l'Espérance, débit à entraîneuses, passe au Café de Strasbourg, un Tingel-Tangel.

| Sélestat : origine/nombre de débits | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Sélestat | 1,8 | -2,7 | 0,9 | 0,0 |
| canton | **2,7** | -2,1 | -0,5 | 0,0 |
| Cant. Limit. | -0,8 | **2,1** | -1,4 | 0,0 |
| Bas-Rhin | 0,9 | -0,3 | -0,6 | 0,0 |
| Reichsland | -1,5 | 1,0 | 0,5 | 0,0 |
| France | -1,2 | **1,3** | -0,1 | 0,0 |
| Allemagne | -0,7 | 0,2 | 0,5 | 0,0 |
| Autres pays | -1,2 | 0,4 | 0,7 | 0,0 |

A Sélestat, les migrants originaires de la deuxième auréole de la zone de chalandise sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à occuper successivement deux débits. Les plus démunis commencent dans les quartiers sud et est, les plus pauvres : l'Ours Blanc, rue du vieux fossé des bateaux, ou au Nègre, rue d'Iéna, par exemple. Ensuite, on fait parfois étape sur le chemin neuf, avant de rejoindre la vieille ville. Schoepf François, né en 1801, est le plus ancien : il débite à l'Ours Blanc pendant 12 ans avant de glisser au centre de la ville, sur la place du marché aux grains pour 8 ans encore. Hurst, dans les années 1890, arrive de Markolsheim à 38 ans. Il passe du Nègre rue d'Iéna au Gambrinus, sur les bords de la vieille ville avant de tenir le Lion d'Or, porte de Colmar pendant 24 ans. Hoffer Camille arrive de l'est de la ville, de Bindernheim, à 28 ans. Il débite tout d'abord pendant 2 ans rue de l'église, au Cerf ; puis il passe dans le quartier du sud, au Nègre, pour 8 ans ; après un tour par les bains, près de la gare, pendant 2 ans, il finit pour 10 ans au Café Nouveau, dans la vieille ville. Loos, tissier de Boesenbiesen, localité proche des deux précédentes, tient un débit sans enseigne rue d'Iéna, donc au sud du Chemin Neuf, pendant 13 ans ; ensuite il passe à la Ville de Brisach, sur le Chemin Neuf et tient encore 20 ans. Carstens, originaire du Schleswig, débute porte de Colmar dans les années 1880 ; après 5 ans, il tient le café Bonna pendant 3 ans, puis la Poste, rue de la Jauge, pour 10 ans encore. Même Salomon Weil effectue un parcours qui commence dans le quartier sud : lorsqu'il arrive, petit commerçant, de Bergheim âgé de 44 ans, il débite 5 ans rue d'Iéna avant de fonder son hôtel au n° 44 Chemin Neuf, en juin 1859 où son fils lui succède en novembre 1887.

Même des débitants natifs de Sélestat progressent ainsi de la périphérie vers le centre : le plâtrier Bentz Joseph en 1912, Lacom Joseph, qui a passé du Soleil, route de Châtenois, au marché aux choux. Le

tailleur de pierres wurtembergeois Karl Dietle a échoué dans sa tentative d'entrée en ville : de 1884 à 1914, il a été le presque fidèle tenancier de la Cave Profonde, au sud de la ville, rue des Tabacs. Il a néanmoins essayé, entre 1889 et 1891, à la Ville de Lyon, au centre, puis il est revenu dans son quartier d'origine.

Rares sont ceux qui sont pris d'un mouvement centrifuges : Buhry André de Châtenois est boulanger lui aussi ; il débite pendant 4 ans au Roi de Pologne, porte de Colmar. Puis il demande une ouverture au Chemin Neuf, au moment sans doute où il a mis en place sa propre boutique. Apffel Mathias, originaire de Barr, occupe successivement 4 débits, tous sans enseigne, rue de la Boucherie, Chemin Neuf, rue des Grenouilles. En fait, il est l'un de ces charcutiers qui demandent à compléter leurs revenus en servant à manger aux clients ; le boulanger Ehrhard Jean suit un parcours similaire au sien, et à la même époque. Les autres migrants internes sont natifs de Sélestat : Duran Jean-Baptiste est cuisinier, chronologiquement l'un des premiers ; le détail a son importance. Après avoir tenu à 25 ans la Cour de Bade rue de la Jauge, au centre ville donc, il déménage à la Gare pour 18 ans, et enfin route de Châtenois : en fait ses migrations s'expliquent par le désir de saisir les voyageurs là où ils passent, au moment où le trafic interrégional est détourné de la vieille ville. Kauffeisen est tuilier. Après avoir tenu les Deux Clefs dans la rue des serruriers au centre de la ville, il ouvre à côté de sa tuilerie, au n° 30 de la route de Colmar. Sans doute est-ce sa profession principale qui a émigré et le débit qui a suivi. Enfin, quelques individualités changent de débit sans changer de rue ou en passant dans la rue voisine : souci sans doute de conserver sa clientèle lorsque le non-renouvellement d'un bail vous chasse. Dans les années 1880, Fortunat Mann passe ainsi du n° 5 au n° 9 de la rue du marteau.

Les 19 débitants d'Altkirch qui ont occupé plus qu'un débit semblent suivre, postérieurement à 1875, le même mouvement centrifuge qui les pousse à quitter le centre de la ville, voire le champ de foire, pour occuper les débits situés sur les grandes routes d'accès : la route de Huningue, celle de Ferrette, celle de Mulhouse. Même la halle aux vins d'Espagne quitte en 1906 la Cigogne pour la Cannette, route de Huningue. Ettwiller Antoine quitte en 1909 le Luxhof qu'il occupait depuis 17 ans pour le Roggenberg, à l'extérieur. Le mouvement correspond au glissement, que nous avons constaté, des débits vers la périphérie.

On pourrait, comparativement, s'intéresser au mouvement de la petite trentaine de Haguenoviens d'origine qui ont changé d'établissement au cours de leur carrière. A l'exception d'un seul, ils n'ont pas tenu plus de deux lieux différents. Ce sont des hommes jeunes, 31 ans de moyenne d'âge. Leur profession est souvent connue : journalier, agriculteur, artisan. Il est remarquable que leurs migrations se font très souvent de banlieue à banlieue, ou bien à l'intérieur de la même banlieue. Si l'on pénètre à l'intérieur des murs, c'est pour rester en face de la porte par laquelle on est arrivé, surtout au nord de la ville. Eugène Arnold, agriculteur né en 1865, passe du Gros Chêne au Romain : il a glissé de cinq cent mètres sur l'axe

nord et franchi la porte de Wissembourg pour s'établir à proximité. Le peintre Brisach, éphémère débitant, passe du Coq Blanc, à l'extrême nord, à l'Ange, à l'extrême sud. Le maçon Louis Zilliox tient pendant 9 ans le Chasseur Vert du faubourg de Marxenhouse, au nord de la ville, avant de rejoindre le nord de la Grand Rue, aux Trois Fleurs. Le serrurier Weitbruch, le maçon Gosserel ont commencé au centre de la ville, le premier au Lion Rouge, le second au n° 51 de la Grand Rue. Assez rapidement, ils migrent le premier à Marxenhouse, le deuxième dans un établissement plus proche de l'extrémité sud de la Grand Rue. De même Georges Christophel quitte le marché aux grains pour la porte de Wissembourg, et le chapelier Joseph Ernst, en 1857 déjà, en fait de même à la Haute Montée, après un an, pour rejoindre le Cygne, porte de Wissembourg, où il reste 22 ans, sa femme 30.

Le cordonnier Bletterer a quitté le faubourg de Biche à l'ouest pour se retrouver au nord, à l'Ours Blanc. Eugène Antoni quitte l'établissement de son beau-père, dans un faubourg de la route de Bitche, pour reprendre le même genre d'établissement au Chalet de la Forêt, à la Musau, très loin sur la route de Strasbourg. Griesemer, journalier, débite deux ans au Sapin à Marxenhouse pour rejoindre la rue de l'ivraie dans le même faubourg.

Toutes ces migrations semblent dénoter un certain manque d'ambition chez les Haguenoviens. En fait beaucoup pratiquent l'agriculture, l'artisanat à domicile, le modeste cabaret de banlieue ne fournissant qu'un revenu complémentaire.

Il y a néanmoins de rares exceptions : Doll qui a fait faillite à la Belle Vue, dans le faubourg nord et qui trouve un point de chute au marché aux herbes ; enfin deux tenanciers de dancings, Gosserel Joseph et Moschenross Antoine, qui migrent pour tenir deux établissements en ville, le Saumon pour le premier, pendant quatre ans, l'Arbre Vert pour le second, pendant dix-sept ans.

Il faut évoquer aussi la carrière du plus mobile de tous, Louis Fünfrock de Bischwiller. Né en 1818, il a sept enfants. Présent sur la liste dressée par les contributions en janvier 1852, il exerce rue des Merciers entre 1852 et 1860. On le voit en train d'ouvrir des débits temporaires à l'occasion de pèlerinages : à Marienthal à l'occasion de la fête du 6/9/1859, au vieux chêne dans la forêt de Haguenau à l'occasion de la fête de Saint Arbogast en 1862, Marienthal encore en 1966 « pour l'inauguration des nouvelles cloches ». Il lui arrive aussi, à cette époque, une sale histoire : « Il a reçu dès le matin dans son cabaret plus de soixante individus qui en sont sortis dans l'après-midi plus ou moins pris de boisson. » Or la Saint Lundi a été interdite par un arrêté municipal de 1854. Et ce lundi-là un prisonnier que l'on transfère est libéré par les clients du cabaret, pendant que lui-même est à la cave à remplir des cruches de bière[129]. Le 11 octobre 1860, il déménage route de Haguenau, à 150 mètres des dernières constructions. Propriétaire de sa maison, il la vend en 1864 pour rembourser ses dettes et il demande à ouvrir encore une fois hors de la ville, dans le nouveau quartier de la route de Weitbruch, dans le prolongement de la rue des merciers ; il fournit un

[129] Commissaire Meyer, 6.9.1854, A.B.R., 3M956.

plan avec tous les terrains vendus tout autour et ceux destinés à la vente : l'emplacement de l'usine Hirsch, la Société Alsacienne de filage et de tissage de jute des années 1880. En pleine campagne, il parie sur le futur, prêt à brûler ses vaisseaux en vendant sa maison pour entrer en location dans un quartier plein d'avenir. Il est alors rue de la gare, « à cause d'une mutation immobilière », puis, l'année suivante, 9, rue du chemin de fer. En 1867, il continue l'établissement d'Ohlmann André au coin de la rue de l'hôpital et de la rue de la ligne, dans sa maison à lui. 5 lieux différents, mais il n'a pas quitté la perspective de la voie ferrée le long de laquelle il a exploité des débits sur une longueur de un kilomètre[130].

**Les débitantes, conservatoire du métier.**

Pour découvrir le rôle véritable des femmes dans la profession, on apprend peu de choses si l'on s'en tient aux demandes d'ouvertures en leur faveur. Les allusions indirectes sont d'un bien meilleur rapport. Jean Roess a eu un débit en location à Munster ; quelqu'un, enrichi à Buenos Aires, rachète l'établissement et l'expulse. Il n'a plus que son petit train de culture pour vivre. On lui a refusé une ouverture dans une nouvelle maison à cause de la trop grande proximité du nouveau débit avec la fabrique Hartmann. Les pauvres survivent par le débit, par la connaissance technique qu'ils ont du débit :

« Il est un jeune homme travailleur, avec ses deux vaches, sur de la terre en location, avec sa femme qui ne comprend rien au travail en usine, et qui a depuis des années gagné honnêtement quelques revenus complémentaires dans la pratique du débit ; pourquoi un tel refus[131] ? » Ainsi la femme qui garde la maison et le débit constitue parfois le pivot de la famille, permet sa survie. On s'aperçoit que dans la transmission des établissements, et bien plus souvent encore, dans celle du métier, les filles de débitants jouent un rôle très important. Pour beaucoup de migrants, le mariage est un moyen d'agrégation à la ville.

La femme d'Aloïse Fellmann d'Altkirch travaille comme aide dans un grand débit depuis longtemps. Son mari est chauffeur à la tuilerie Gilardoni[132]. Et au moment de la demande de concession, il avoue être conscient du fait que le débit ne le nourrira pas. C'est sa femme qui tiendra l'établissement[133]. Ce sont les femmes qui transmettent le savoir-faire lié au métier : « Je suis boulanger et ma femme fille de débitant... [134]» dit Feltz Guillaume de Soultz pour obtenir une concession.

Ainsi, dans une ferme sise sur la route de Bitche, au Metzgerkleinenhof, Ignace Walter, agriculteur et scieur, avait ouvert en 1867 la Forêt Verte, un débit pour rouliers, où buvaient les transporteurs de minerai

---

[130] A.B.R., demandes de Bischwiller, 3M956 et 957.

[131] «er ist ein strebsamer junger Mann ; mit seinen zwei Kühlein, auf gelehntem Boden, mit seiner Gattin welche vom Fabrikwesen nichts versteht und seit Jahre lang etwas Nebenverdienst am Wirtschaftlichen Betrieb ehrlich erworben, warum solch eine Versagung. » Johannes Roess, pétition au Statthalter, Munster, le 8.2.1898, A.B.R., 27AL 3080.

[132] Le nom du tuilier revient sans cesse à Altkirch. C'est en fait l'inventeur de la tuile mécanique. Art. Gilardoni Xavier, *Encyclopédie d'Alsace.*

[133] Demande du 15.4.1908, A.H.R., 1AL1/12.

[134] Feltz Guillaume au sous-préfet, 9.11.1878, A.H.R., 8AL1/9570.

de fer. Peut-être a-t-il pris exemple sur sa sœur Catherine, mariée en 1864 avec Jean-Baptiste Schott, tenancier du bal de l'Ile Fiat, dans la grande banlieue. Arrivé à l'âge de 67 ans, en novembre 1886, il transmet l'établissement à sa fille Rosalie au moment où celle-ci se marie avec Eugène Antoni. Rosalie est déjà mère d'un enfant de quatre ans[135]. Les jeunes époux –ils ont vingt-deux ans chacun- restent à la Forêt Verte pendant dix-sept ans puis, passant à l'extrémité du faubourg opposé, route de Strasbourg, ils reprennent le Chalet de la Forêt, qu'ils tiennent jusqu'en 1923. Rosalie est morte, et Eugène Antoni, réputé pour ses fritures, toujours présent dans la mémoire des vieux Haguenoviens[136], s'est remarié avec Louise Ohlmann Veuve Schlichter. Les fonctions des trois établissements sont les mêmes : danse, jardin qui sert de but de promenade, messtis de faubourg. Le frère de Rosalie, Walter François, son aîné de dix-neuf ans, a pris en 1873 la gérance de la Cannette d'or, 4 rue des Chevaliers, en face de la caserne de cavalerie. Il y est toujours au recensement de 1900, alors que ce débit n'a pas encore la réputation déplorable qui est la sienne par après. Son épouse, Trendel Elisabeth, est sans doute fille de débitant.

Madeleine Mertz, a pratiqué le débit chez ses parents à Bobenthal en Palatinat avant de tenir le Lohnkutscher avec son mari Schorle[137]. C'est elle qui débite, pendant que son mari transporte des voyageurs. Pendant trente ans, le Raisin, grand établissement de Haguenau, est occupé par un couple qui vient de se marier en avril 1884 : Eugène Kuhn, fils et petit-fils d'un officier de santé de Minversheim, et Adèle Guillemot, fille de l'aubergiste du Soleil d'Or de Hochfelden.

Tout porte à croire, dans ces exemples, que c'est la femme qui a apporté le métier. Parfois cette position de débitante n'est que transitoire : Bonna Catherine est la fille du débitant Louis Antoine Frantz de Sélestat. Son mari est huissier ; cette profession est incompatible avec l'état de débitant. C'est donc sa femme qui débite, juste le temps que son frère atteigne l'âge légal requis pour ouvrir[138]. Manny Catherine de Haguenau, femme de l'huissier Pfeiffer se trouve dans une situation similaire.

Les remariages des veuves de débitants sont toujours signalés par les séries d'archives relatives aux débits de boissons, vu que le débit passe au nom du nouveau mari : Madeleine Juchs née à Haguenau en 1831 n'a pas grandi dans un cabaret. Elle est fille d'agriculteurs de Haguenau et elle reçoit à la mort de sa mère en 1854 une part d'héritage appréciable. Elle ne se marie que 9 ans plus tard, en 1865, à trente et un ans, avec le débitant Jacques Trudersheim qui en a trente-six. Elle apporte en dot 3000 F, l'époux 1000 ainsi qu'un immeuble estimé à 3000. Ils prennent le Coq blanc en gérance, près de la porte de Wissembourg. Le mari meurt deux ans après son mariage.[139] Il ne constitue pas un cas unique ; mais fautes de séries complètes sur l'âge au décès des débitants, il ne nous a pas été possible de calculer un âge moyen ou un pourcentage

[135] Registre de mariages, A.M.H.
[136] *Etudes Haguenoviennes ;* 1996.
[137] Registre de publications de mariages, A.M.H., Pm.
[138] Demande Bonna Catherine née Frantz, 26.11.1859, A.B.R., 3M1003.

de décès précoce qui soit convaincant. Néanmoins, une enquête menée en Allemagne dans les années 1884 par la société d'assurance Germania Stettin montre que le taux de surmortalité des débitants est de 194%.[140]La succession de Jacques Trudersheim est réglée entre elle et ses deux belles- sœurs qui héritent des trois-quarts de la succession. Il ne lui reste que 717,90 F d'objets mobiliers et une vache, et la concession du Coq Blanc. Elle se remarie, après un deuil de deux ans, en février 1870, avec un domestique originaire d'Ettendorf, de huit ans plus jeune qu'elle et nommé Jean Schmitt. Au moment de ce remariage, elle entre au Romain qu'elle tient jusqu'en 1888. Dépouillée par ses belles- sœurs dont les maris ont une belle situation dans les Eaux et Forêts à Gérardmer et à Haguenau, elle survit grâce à un remariage malvenu et au métier qu'elle a appris après son mariage et qu'elle pratique pendant 23 ans au total dans deux établissements différents, mais voisins, et qui, de l'avis général, ont une clientèle populaire.
La donation entre vifs est un moyen d'éviter la mésaventure qui est arrivée à Madeleine Juchs. Meyer Ignace de Sélestat, après avoir débité pendant 20 ans, a légué à sa femme son cabaret « comme moyen de survie », le 31.6.1859. Trois ans plus tard, à 46 ans, elle est remariée et c'est le nouveau mari demande l'ouverture à son nom, suivant en cela les obligations légales : « attendu que par le fait de son mariage sa femme n'a plus aucune qualité pour exercer quelle profession que ce soit sans l'intervention de son mari...[141] » Lorsqu'un certain Mucker de Wissembourg part pour l'Amérique, il fait construire une salle pour sa femme « afin de lui procurer par l'exploitation de son auberge et d'un bal périodique les moyens de s'entretenir avec sa mère & ses quatre enfants[142]. »

Nous avons des exemples où c'est la femme qui a assuré l'héritage en même temps que la survie de certains établissements. Madeleine Litzelmann est la légataire universelle de Barbe Metzler, sa tante célibataire, qui a tenu la Vignette grand rue à Haguenau jusqu'à sa mort, à 51 ans, en février 1852. L'héritage est modeste, valant en tout 1720 francs : 17 ares de terre, pour 96 f de meubles, et surtout la maison grand rue n°23[143]. La nièce demande l'autorisation de débiter le mois qui suit la mort de sa tante. Elle a vingt-huit ans, et il se peut qu'elle ait assisté sa tante dans la tenue de son débit. Cinq ans plus tard, elle se marie avec un garçon tonnelier, Joseph Heinrich, originaire de Bergbieten près de Molsheim, et arrivé à Haguenau en 1853, au moment même où Madeleine est nouvelle débitante. Joseph est né, comme elle, en 1824. Un fils, Léon, prend la succession de la double entreprise en 1897, qui débite le vin des vignes que le père avait conservées à Bergbieten ou de vendanges achetées ou vinifiées par ses soins[144] :

---

[139] Pour 67 débitants dont l'âge au décès est connu, au moins au minimum, nous sommes arrivé à un âge moyen de 59 ans au décès. On ne sait pas à quel chiffre comparer. Ce sont, au moment où ils entrent dans la profession des adultes, d'âge variable d'ailleurs ; d'autre part l'espérance de vie n'est pas la même en 1844 qu'en 1914.
[140] *EHBGZ* du 31.3.1884.
[141] Demande Roughéot Michel à Sélestat, 26.2.1859, A.B.R., 3M1003.
[142] Demande dame Mucker pour tenir un établissement de danse, 29.5.1868, A.B.R., 3M933.
[143] Inventaire, archives du notariat Hallez de Haguenau, 28.2.1854, A.M.H., 1596 W10.
[144] « Aus eigener Produktion », enquête de 1880, A.M.H., AR 100 ; recensement de 1866 ; demandes d'ouverture et annuaires.

au total, Madeleine Litzelmann a débité pendant quarante-cinq ans, et en 1923, la famille continue l'exploitation du débit qui, en cent et un ans, n'a connu que trois tenanciers. Beaucoup de migrants de Vieille-France se sont installés de la même manière que Heinrich ou Schmitt : le pâtissier breton Ledouaran est marié avec une Haguenovienne, ainsi que Ronceray, Fumay, officiers originaires de Blois.

Weingärtner Madeleine, née en 1822 à Haguenau, est la fille du boulanger-débitant Simon Weingärtner, né en 1788, déjà présent dans le quartier lors du recensement de 1802, et marié le 23 juillet 1814 à Madeleine Kalsch. En 1817 il a acquis le Vignoble, en face de la caserne de cavalerie, au coin de la rue de la caserne et de la rue du Chaudron. Il a péniblement remboursé ses frères et ses sœurs : en 1819 Madeleine, mariée au boulanger Hoerler de Saverne ; en 1824 ses deux frères André, tailleur et Ignace, cordonnier, tous deux à Haguenau ; en dernier lieu Claire, épouse du boulanger Dissert à Saverne. Les deux derniers ne reçoivent rien.

Les enfants du couple sont nombreux : Caroline, Louis né en 1815, Elisabeth en 16, Aloïse en 20, Sophie en 24, Léon en 29, Adolphe en 31, Jean-Baptiste en 33. Alors que les trois filles ont quitté la maison en 1851, au moment du recensement, les garçons vivent au domicile. Les dettes s'accumulent, en même temps que le père a abandonné son métier pour devenir exclusivement débitant : une obligation de 2000 francs a été contractée chez le brasseur Hoerdt [145]. En 1851 déjà, le père demande une bourse d'école normale pour son fils Jean-Baptiste « étant donné l'état de fortune de la famille.[146] » 1852 et 1853 sont deux mauvaises années : la mère meurt le 2 mai 1852, Caroline, l'aînée des filles mariée avec le brasseur Frantz Bouland à Columbia, la capitale de l'Ohio, demande la vente par licitation[147]. Les meubles sont vendus aux enchères, et également, le 17 octobre 1853, l'immeuble, mis à prix pour 10 000 F ; il est acquis par un maître sellier militaire, originaire de Saint Omer, né en 1802, présent à Haguenau depuis 1853, où il a fondé, dans un écart, une fabrique de sabots et de galoches, Clément Dauchy[148]. Madeleine met au monde, à 26 ans, en novembre 1846, un enfant naturel, Victorine. Elle se marie 18 années plus tard, en mars 1864, avec le sellier Dauchy âgé de 46 ans, veuf, le bienfaiteur de la famille. Un premier fils naît du mariage le 4.5.1865, Clément, le futur architecte de l'œuvre Notre Dame de Strasbourg[149], et un deuxième, Charles, le 29 juin 1867[150]. Une servante de 24 ans originaire de Dahlunden, au bord du Rhin, a été engagée. En 1869 le couple reprend le Vignoble qui a, pendant les dix ans précédents, connu quatre tenanciers : Aloïse Weingärtner, un certain Enger, Siméon Revoll, Thalmann. Madeleine met au monde

---

[145] Inventaire de succession Louis Hoerdt, notariat Hallez, A.M.H., 1596 W10.

[146] *H.Z.* d u 19.7.1851.

[147] Il semble que l'on n'a jamais à attendre beaucoup d'aide ni de compréhension des membres de la famille qui ont émigré en Amérique. Ce sont les membres de la famille Schifferstein émigrés dans la région de Chicago qui ont provoqué la vente aux enchères du moulin Schifferstein à Mommenheim et la dispersion des biens de l'ancien notable catholique.

[148] Notariat Hallez, A.M.H., 1596 W10, 17.10.1853 ; tables de recensement de 1866 ; Ch. Weigell, « Les fermes de Haguenau, *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Haguenau,* n° 1, 1924, p. 137 à 191.

[149] *NDBA*, p. 586 ; F. Uberfill, *La société strasbourgeoise entre la France et l'Allemagne,* Sociétés savantes d'Alsace, Strasbourg, 2001, p. 269 et suiv.

[150] C'est lui sans doute qui tient un établissement de bain rue Saint Georges à Haguenau.

un troisième enfant, et tient le débit jusqu'en 1892. Victorine s'est mariée en 1872 avec un négociant de Nancy, et a repris le café au 1er étage qui a pris le nom de café Victoria. L'entreprise ne dure que trois ans ; le local, vidé de son poêle à charbon, son éclairage au gaz, son comptoir, est le lieu de naissance du Casino Civil, réservé aux officiers, comme son nom ne l'indique pas[151]. Après la mort de Clément Dauchy, le 9.4.1885, les locataires se succèdent nombreux dans le café qui n'arrive pas à trouver un titulaire qui dure : pas moins de six entre 1888 et 1892. Le Vignoble devenu Germania, continue d'être géré sporadiquement par la fille Weingärtner, dans l'attente d'un nouveau locataire, et ceci jusqu'en 1894 : c'est en janvier de cette année que la Veuve Dauchy quitte officiellement la Germania. Des officiers louent des chambres ; le premier étage sert de casino aux officiers de cavalerie. Le débit a sans doute été vendu à Molter qui entre en fonction le 1er septembre 1896 ; est-ce à ce moment-là que le débit acquiert sa réputation sulfureuse, tel qu'il est décrit dans la nouvelle de F. Jung[152] ? Madeleine a alors 72 ans. Nous n'avons pas trouvé de trace de sa mort dans l'état civil de Haguenau. La transmission du débit de l'ancien boulanger à sa fille semble l'avoir sauvé, ainsi que l'intervention d'un homme déjà âgé, bon samaritain, amant de longue date libéré par la mort de sa femme ou bien vieillard récompensé par un mariage avec la fille de la maison ?

La dynastie familiale s'est construite ici autour des femmes. La sœur de Madeleine, Elisabeth, de six ans plus âgée, s'est mariée en 1862 avec Locherer Joseph, un fils de boulanger établi à Haguenau ; elle dirige, avec l'aide de deux bonnes logées, un hôtel prestigieux, le Raisin - l'établissement a été estimé à 12000 F en 1853 -[153] d'abord avec son mari, puis seule, pendant dix-sept ans, après qu'elle fut devenue veuve en 1872. Les Locherer pourtant n'étaient guère plus fortunés. Ils doivent depuis le 7 octobre 1853 6000 francs à la mère du futur maire Nessel. Il a fallu hypothéquer 71 ares de terre, ainsi que l'auberge[154]. Les frères Weingärtner ont réussi : Adolphe est commis à l'hôpital de Haguenau, marié avec la fille du débitant Lédogard, à l'Agneau puis à la Gare ; il est secrétaire du conseil de charité de la ville. Louis est horloger, Aloïse comptable ; Jean-Baptiste est instituteur. On est loin de la misère des années 1853. La position sociale des garçons est dans l'ensemble supérieure à celle des filles, ce qui semble être une loi générale.

Le redressement des familles Locherer et Weingärtner est phénoménal. Les garçons, nombreux, ont su se placer dans la petite administration, voire l'armée : deux fils Locherer sont lieutenants en 1853 ; l'un des deux au moins sort de Saint Cyr ; les filles, quant à elles, réussissent dans le débit de boissons. Il se peut aussi que les difficultés financières n'aient été que passagères, au moment de la crise frumentaire de l'année 1853. Le père Weingärtner, tout comme Lippacher, Joseph Cousin ou plus tard Scharrenberger, a

---

[151] *H.Z.* du 6.6.1875.
[152] F. Jung, *Kellnerinnen....* Le débit correspondant dans la nouvelle porte le nom de Allemania.
[153] A.M.H., Notariat Hallez Haguenau, 1596W10 ; liste des publications de mariage, A.M.H. Pm.
[154] Archives Hallez, 1596 W10.

abandonné son métier de départ, la boulangerie. Tous ont connu des difficultés financières : le premier est exproprié, le deuxième vend pour 1600 francs de terre, le troisième 31 ares, le dernier vit d'expédients..

Thérèse Strebler a aidé sa mère aux Trois Fleurs à Haguenau depuis qu'elle a 20 ans. Elle se marie à 35 ans avec le cordonnier Gless en novembre 1885. Deux débitants servent de témoins : le cafetier Erbs Ignace, et Antoine Moschenross, qui tient le dancing de l'Arbre Vert. Le 7 novembre 1888 ils prennent en location la Brasserie du commerce, un grand établissement dans lequel aucun tenancier ne dure. En mars 1892 le couple entre au Cultivateur pour trois ans, puis au Chasseur Vert, succédant sans doute à la mère qui a continué le débit après le décès du père, et ils débitent jusqu'en 1901. Au début de l'année 1903, ils retournent au Cultivateur, un débit pour rouliers et paysans de passage, porte de Wissembourg. Enfin ils se fixent définitivement au Generalsgarten en juillet 1907, où la veuve est recensée en 1926, après 56 ans de pratique du débit ! Marie, la sœur de Thérèse, mariée le 20.10.1893 avec le maçon Louis Zilliox, est elle aussi débitante au Chasseur Vert : la famille, comprenant les parents et les deux filles, ne cesse de naviguer entre les trois établissements.

Le Boeuf Noir, une auberge importante, qui emploie un cuisinier, est sise dans le quartier du Marché aux Bestiaux. Jacques Moschenross et son épouse Marianne Ritt sont en place dès 1841. Le père meurt en 1854, à l'âge de 52 ans. La veuve poursuit le débit jusqu'en mars 1872 lorsque son nouveau gendre, Laurent Lemius, prend la succession. Né le 19 septembre 1842 à Sarralbe, il a opté pour la France à Paris. L'option lui permet peut-être de conserver sa pension militaire. « Si on lui coupe ce moyen d'existence, il optera pour la France et gardera sa pension militaire », précise le maire de Lièpvre sur la demande de Carpentier le 3.10.1874[155]. Lemius s'est marié avec Madeleine Moschenross le 21 mars 1872, dont il a eu une fille. C'est un ancien Communard, l'un des huit qui habitent à Haguenau, on songe à l'expulser le 21/5/1875, comme ceux qui ont beaucoup participé. Mais comme sa conduite est bonne, c'est à dire qu'il ne se mêle pas de protestation, on l'autorise à poursuivre le débit : il reste au Bœuf Noir jusqu'en 1882, organisant des banquets pour des « Korporationen », c'est-à-dire les associations. Il vend le 2/11/1882 parce que les affaires vont mal[156] puis tient le Münchner Kindl jusqu'en 1894, change encore pour une année jusqu'en 95, au Lion Rouge, un établissement qui ne cesse de changer de propriétaire, et prend sa retraite à 53 ans. Madeleine Moschenross, grandie dans la profession, a assuré la continuité du débit, avec sa mère, puis son mari.

La Pomme de Pin, petit établissement à écuries sur le Marché aux Grains à Haguenau, reste de la même manière entre les mains des descendants de Jean-Baptiste Moschenross dont la fille, Elisabeth, est mariée d'abord avec le tonnelier Halter de Haguenau. Elle reprend le débit de son père en 1852, alors que son fils a 7 ans. Veuve en 1857, elle se remarie avec un ancien militaire, originaire de Haguenau lui aussi, qui a

[155] A.H.R. 8AL1/9567.
[156] A.M.H. AR154 droits de licence.

vingt ans d'Afrique à son actif ; le débit est transmis au fils du premier lit dès sa majorité, en 1866. Jamais, la mère n'a été officiellement titulaire du débit ; pourtant, c'est elle qui est présente, assure la continuité entre son père, Jean-Baptiste Moschenross, et son fils qui arrête en 1907.

Le Lion Rouge connaît de même deux femmes à sa tête, mais cette présence est le résultat d'un règlement d'héritage. Le brasseur Ignace Moschenross est décédé à Haguenau en avril 1868. Il a eu successivement deux épouses, Françoise Gross et Julie Bernhardt. Toutes les filles sont mariées à des gendarmes, dont un noble. La fille du premier lit, Marie Anne, dont le mari est brigadier de gendarmerie en Saône-et-Loire, revient à Haguenau pour débiter au moment de sa retraite : c'est de cette manière que le brigadier Henri Adolphe Hautcolas, originaire de Oinville en Beauce, devient, pour 12 ans, débitant de boissons au Lion Rouge à Haguenau, lieu de sociabilité, mais aussi logement des officiers de la garnison allemande. Il « cultive » en même temps deux hectares de houblon et 6,3 hectares de terre.

Philippine Reichart, au Loup près du marché aux bestiaux, est un exemple plus ancien mais tout aussi probant : pendant que son mari Koeck court les routes à la recherche de ravitaillement pour l'armée autrichienne, Philippine, la fille du maire jacobin de Haguenau sous la Terreur, tient un établissement réputé, dont sa fille Fanny, née à Vienne en Autriche, hérite entre 1844 et1846. Fanny se marie avec Xavier Christophel, un catholique, tient jusqu'en 1875 un débit à proximité de celui de sa mère. Mais le Loup a été inventorié, vendu et fermé en 1852[157].

Dinichert Stéphanie a hérité de ses parents le Café Nouveau rue de la Jauge n° 4 à Sélestat qui a été loué pendant huit ou neuf ans à Jean Baptiste Mayoli. Au moment de son mariage avec le fils d'un épicier de Sélestat, Charles Simon, le bail de Mayoli est résilié, le couple s'établit en janvier 1854, et tient le café jusqu'en 1886. Le fils, Jules, qui est né six ans après le mariage, reprend l'établissement de ses parents alors qu'il a vingt-six ans. Mais il l'abandonne après trois ans.

Ce n'est pas un paradoxe que ce soit la femme qui transmette le métier et le savoir-faire. Elle est chargée de la propreté, de l'accueil, le mari de l'ordre. « gute Ware, Gute Reinigkeit » sont les deux principes de la réussite dans le métier[158]. L'espèce de hargne que mettent certaines femmes à profiter de la transmission de la licence à leur profit vient peut-être aussi du fait que c'est une profession féminine : exercée à domicile, peu exigeante physiquement, demandant le sens des relations, elle est en fait beaucoup plus féminisée que les documents officiels ne le font apercevoir. La compétence professionnelle, la femme la revendique non par un quelconque apprentissage formel, mais par l'ancienneté de la pratique, double ancienneté : celle de la longue expérience des parents ; celle du jeune âge auquel l'héritière est entrée dans la profession :

« J'ai un appui bien faible à cause de la mauvaise conformation de ma jambe. Toute occupation manuelle

[157]Mainlevée du 20.7.1854, A.M.H., Notariat Hallez, 1596 W10.
[158] Demande Fellmann à Altkirch, 15.4.1905, A.H.R., 1AL1/12.

m'est défendue. Je ne peux rien faire que le négoce. Mes parents ont tenu une auberge pendant 28 ans. Ayant été élevée avec ces affaires et les connaissant très bien, je vous demande de continuer en mon nom. Monsieur le Préfet, c'est une position bien triste que la mienne ; nulle fortune, nul avenir pour moi ; nous n'avions que l'auberge que tenait ma mère et on vient nous l'ôter. » Au moment où le fils demande à hériter de la concession, privant sa mère de son débit, la dame Lelong affirme, en désespoir de cause ce qui est la réalité : tenir une auberge est le seul savoir-faire de beaucoup de femmes[159]. Le fils patientera jusqu'en août 1895-il a trente-sept ans, a accompli quatre années de service militaire, puis a aidé sa mère dans la gestion du dancing- avant de pouvoir succéder à sa mère dans son débit près de la gare. Il ne tient que d'août 95 à mars 96 : le débit-dancing du Soleil lui échappe encore ; il est échu en héritage à sa sœur et à son beau-frère, Georges Schneider d'Epfig, qui se pressent de louer l'établissement à Husser. L'exemple est presque caricatural du pouvoir féminin dans certains établissements.

Rosine Sittler est née à Mussig, à l'est de Sélestat, en 1836. Mariée avec le débitant sélestadien Georges Schnaebelé, qui a cinq ans de plus qu'elle, elle a vingt ans quand le couple hérite de la Vignette, sur le Chemin Neuf. Georges Schnaebelé meurt d'une congestion cérébrale dix semaines après l'entrée dans le débit. Elle met au monde un fils, continue de débiter, et se remarie un an et demi après le décès de Schnaebelé. Son nouveau mari, un autre Sélestadien, le boulanger Louis Dutter, est plus âgé qu'elle de sept ans. Le débit est fermé administrativement en 1864, en raison d'une pittoresque atteinte aux bons usages qui avait « soulevé l'indignation de la population » : en fait un pari de nature scatologique qui ne demeure pas renfermé dans les murs du débit : « Cet acte occasionne un scandale dans le public, de telle sorte que tous les voisins de Duder ou une partie de la ville en parle et est mécontente.[160] » Une demande de réouverture en son nom est refusée le 29.4.1866. Au moment où son second mari en 1869, est frappé d'une infirmité « qui lui rend impossible tout travail physique », en fait des rhumatismes articulaires qui lui ont fait garder le lit pendant trois mois, elle a 33 ans ; elle obtient alors la réouverture et poursuit le débit jusqu'en 1878[161]. Une étrangère à la ville trouve ainsi sa place par un double mariage. Mais son odyssée n'est pas achevée à cette date. Son beau-frère Auguste Schnaebelé écrit au maire de Sélestat, le 7.3.1879, pour appuyer la demande d'ouverture du nouveau propriétaire : le débit a été vendu aux enchères et racheté par un certain Marbach de Mussig qui veut continuer de débiter dans une maison qui, pendant 47 ans, a appartenu à la même famille. En fait, l'acquéreur Marbach Aloïse continue d'être recensé comme forgeron et c'est son épouse Sittler Françoise-Rosine qui débite : à 42 ans, elle s'est mariée pour la troisième fois avec un homme de 40 ans, forgeron originaire de sa commune de naissance. Grâce à la longévité de la Veuve Marbach, la Vignette, rue neuve, n'a connu, entre 1830 à 1918, que deux patronnes. Il est remarquable aussi que la Vignette se situe rue neuve, par où l'on pénètre dans Sélestat en

[159] 8.8.1869, A.B.R., 346D441.
[160] Maréchal des Logis Klein, 16.12.1864, A.B.R., 3M1003.
[161] Demande du 18.12.1869, A.B.R., 346D441.

venant de Mussig. A 38 ans, Thérèse Quirin est la fille d'un paysan de Schweighouse, mariée avec Philippe Gosserel, débitant au Soleil de Haguenau, qui est décédé en 95. Après un an de veuvage, elle se remarie à 38 ans avec un forgeron de 29, Carlen Joseph. Ils quittent le Soleil pour prendre le Saumon qu'ils tiennent jusqu'en 1905 au moins.

L'administration, au fait de ces pratiques, refuse très rarement une transmission de l'autorisation aux veuves de débitants. Nous avons trouvé néanmoins un cas, mais qui se place dans une période de forte agitation politique : le maire de Rosheim poursuit le débitant rouge Lotzer d'une haine posthume et essaie d'empêcher la transmission du débit :

« Je viens vous prier, Monsieur le Sous-Préfet, de proposer à Monsieur le Préfet, de ne pas accorder l'autorisation que demande cette veuve d'abord parce que le nombre des cabarets ouverts à Rosheim est encore trop considérable ; ensuite parce que cette femme, dont la conduite n'est pas à l'abri de la critique, jeune encore, sans enfans, étrangère à notre localité, trouverait auprès de sa mère vivant dans l'aisance à Erstein une existence plus assurée et plus honorable.[162]» Le travail dans un commerce autonome assure-t-il l'honorabilité dans certains cas, et est-il incapable de le faire dans d'autres ? La ligne de démarcation est floue entre deux formes opposées d'honorabilité féminine : d'un côté la débitante vaillante qui assure sa survie, et celle des siens ; de l'autre celle qui, dans une oisiveté familiale de bon aloi s'adonne aux arts d'agrément. Sans doute la tenancière du cabaret courant, femme d'ouvrière, n'est-elle pas vouée par son rang aux mêmes occupations que sa consœur née dans un milieu plus fortuné.

Il existe aussi un modèle de débitantes plus distinguées. On le repère dans les cafés des veuves Thiriet à Sélestat, Galland à Haguenau, Christ à Ribeauvillé, Grosjean à Altkirch, qui se définit elle-même comme Kaffeesiederin, passeuse de café, pendant les quinze ans qu'elle passe à la tête du café Deplâtre, dont cinq ans après le décès de son mari : ici c'est la propreté qui entre d'abord en ligne de compte, et aussi la respectabilité. La force physique n'est pas nécessaire, puisque la clientèle sait se conduire.

Plus étonnante est la situation des dancings tenus par des veuves : le Soleil de la Vve Lelong à Sélestat, le Café de Strasbourg de la Vve Gambs à Haguenau, de la Dame Mucker à Wissembourg.

Plus paradoxale encore apparaît la gestion d'entreprises industrielles et commerciales. Des veuves de grand caractère dirigent des brasseries conséquentes. Citons la Veuve Schmitt à Bischwiller, Elise Orth, veuve Goetz, « brasseuse » à Saverne. Agée de 28 ans en 1851, mère de deux fils de 6 et 5 ans, elle dirige une entreprise conséquente : dans sa maison habitent, d'après les données du recensement, sa nièce de 20 ans, deux garçons brasseurs de 18 et 20 ans, et un jeune ménage, celui de Pardon Philibert, « sous-entrepreneur », qui dirige peut-être la fabrication de la bière. En tout cas, c'est au nom d'Elise Orth qu'est ouvert un deuxième débit pendant l'été 1852, près de l'embarcadère de chemin de fer, dans un jardin, sur « un petit monticule près de la station de chemin de fer, où se réunissent les promeneurs pendant

[162] Annotation sur la demande Vve Lotzer Jean, 1.2.1854, A.B.R., 3M995.

l'été » La pétitionnaire y possède une cave « pour y loger la bière qu'elle fabrique en ville. » Pourtant dès le 14 février 1853, son établissement est vendu au brasseur Amos de Wasselonne. De même, en 1855, Marguerite Klein, née Moutier, poursuit l'exploitation de la Charrue à la suite de son mari décédé le 13 avril 1855, et reste en place longtemps. Il s'agit là, comme nous l'avons vu pour le deuxième cas, d'établissements prestigieux. Caroline Metzger de Hochfelden a succédé à son mari brasseur décédé en 1866 ; elle a 44 ans et dirige pendant trente ans et la brasserie et le débit qui y est lié. La brasserie de Haguenau au début du siècle est gérée par la fille du débitant Bernard Trendel, veuve Derendinger.

D'anciennes bonnes énergiques, par la connaissance pratique acquises par l'exercice des tâches subalternes dans les hôtels, finissent par devenir patronnes et réaliser un parcours exemplaire. Originaire de Sondersdorf dans le Sundgau, Rosalie Bauer a été jusqu'en 1909 bonne à tout faire au Luxhof à Altkirch. Cette année-là elle contracte un mariage avec un valet de chambre de 30 ans, qui a exercé à l'hôtel Gerber. Immédiatement ils achètent le Luxhof et sont en état de payer un acompte de 3000 Mk. Ils durent dans le métier. Nous avons évoqué plus haut la carrière de Philomène Wenger d'Oberhoffen au Café Lippacher de Haguenau et au Canon. Marguerite Moschenross, née à Haguenau en 1821 a été fille de salle à la Poste à Haguenau, dirigée par le maître de poste Ruh, puis le notaire Heilmann. A 33 ans, le 31/8/1854[163], elle quitte sa place et loue l'Arbre Vert. Elle se marie en mai 1858 avec un homme de 54 ans, Henri Kopf, originaire d'Oberhoffen et elle rentre comme patronne à la Poste où elle était employée quatre ans plus tôt, le 28/10/1858 ; veuve en 1861, elle dirige le prestigieux Hôtel de la Poste jusqu'au 1er septembre 1874. Elle a alors 53 ans, lorsqu'elle quitte l'état de débitante. En 1853, Dorothée Kuntz, femme de chambre à Barr, rentre chez elle dans la montagne pour ouvrir le premier débit acceptable au Hohwald[164]. Bientôt l'établissement est un hôtel de tourisme prestigieux, avec deux cents chambres.

La veuve du tonnelier Brückmann à Brumath a permis, pendant les douze ans qui ont séparé la mort de son mari, à 26 ans, de la majorité de son fils, au Cheval Noir de rester dans la même famille entre 1830 et 1907. C'est alors seulement que le débit est loué à la brasserie de Cronenbourg : les revenus du débit ont favorisé l'ascension.

Marie Bougeot à Altkirch n'a pas fait souche. Elle a transmis un débit important d'une famille à l'autre et permis l'agrégation à la ville d'une famille de la campagne proche. Et elle a été, apparemment, en dépit des vicissitudes de la vie, attachée à un métier, une ville qui ne parle pas sa langue natale, à cette place du marché au bétail où passe tant de monde. Bougeot Marie est née en 1828 à Morvillars dans le Doubs, où ses parents résident encore en 1876. 25 kilomètres à vol d'oiseau séparent Morvillars d'Altkirch. Elle a épousé à Delle, lieu du contrat de mariage, un homme du pays, veuf, Paul Juillet, l'un des deux frères débitants à Altkirch, et elle entre en 1855 à 27 ans dans l'Hôtel de la Tête Noire sis au numéro 3 du

[163] L'événement se situe juste avant que Heilmann ne prenne la direction de l'établissement.
[164] 3M 949, 27/3/1853.

marché au bétail à Altkirch. Son mari a 22 ans de plus qu'elle[165] ; veuf d'Agathe Schmitt, il est père de quatre enfants âgés de 15 à 9 ans ; la belle-mère, Juillet Ursule née Coury en 1785, vit au domicile du fils, ainsi que deux domestiques[166]. Le débit comprend une salle d'une superficie de 40,98 m², haute de 2,68 mètres, trois chambres à deux lits pour les voyageurs, des écuries pour quarante chevaux. Elle met au monde en 1855 une fille, Marie, mariée en 1878 avec un entrepreneur de Cernay. Veuve le 3 avril 1870, à 42 ans, elle rembourse les quatre héritiers, enfants du premier lit[167]. L'ensemble du capital est estimé à 18200 F, une auberge sur le champ de foire, une sablière, 118 ares de terre. Elle doit donc aux cinq enfants de son mari, ses cinq cohéritiers, 15166 F. Les biens ont été nettement sous-estimés, puisque « l'auberge sur le champ de foire » a été évaluée à 500F[168].

Après 6 ans de veuvage elle se remarie au printemps 1877 avec un jeune homme de 34 ans, qui a donc 14 ans de moins qu'elle et environ 36 ans de moins que le premier mari : Léon Subiger, de Wolfersdorf, qui demande, comme la loi l'impose, à débiter le 20.3.1877. Il apporte un capital de 3000 francs, ce qui est peu[169]. L'union dure sept ans.

Trois ans après la mort de Marie Bougeot en 1884, à l'âge de « 56 ans et 3 mois », Subiger se remarie avec une fille d'agriculteurs de Hundsbach dans le Sundgau ; quatre débitants, dont trois d'Altkirch, lui servent de témoin. Il devient le père d'une fille et de deux garçons nés en 1888, 1890 et 1891.

Quand Subiger décède en septembre 1908, ses enfants sont mineurs - de peu, Léonie a vingt ans - et une tante de Wolfersdorf vient vivre avec eux jusqu'à leur majorité, l'administration ne faisant guère de difficultés pour accorder une autorisation de débiter à une fille mineure, le seul cas qui se soit présenté dans l'ensemble du corpus de documentation. Ainsi un débit modeste mais célèbre de la place du marché à Altkirch a passé, par une suite de remariages entre personnes d'âge très différents, des mains de migrants comtois à celles d'une famille issue de la campagne sundgovienne.

Pourquoi cette préférence pour les femmes dans les transmissions ? Parce que la clientèle s'attache à elles, parce que les qualités de l'hospitalité s'attacheraient plutôt à une figure féminine ? C'est peu convaincant. Lorsque l'on considère, dans les actes de succession, la profession des garçons, on s'aperçoit qu'ils occupent souvent des métiers que l'on appellerait aujourd'hui de cadre : commis négociant chez Charles et Louis Galland, à Haguenau, alors que la fille, Odile, est cafetière ; nous avons vu comment les fils du boulanger Weingärtner réalisent un profil ascendant, le petit-fils exécutant le décor pour l'entrée des troupes françaises à Strasbourg le 22 novembre. La limonade n'a constitué, dans le profil d'ascension sociale des familles, qu'un état transitoire. Beaucoup des fils de débitants sont élèves dans les lycées des petites villes.

---

[165] Le frère Claude Juillet, loueur de voitures à Altkirch, s'est lui aussi remarié à 60 ans avec une domestique de 27 ans.
[166] Recensement de 1866, A.H.R., 6M184.
[167] Demande d'ouverture, 13.6.1871, A.H.R., 1AL1/2174.
[168] Enregistrement, A.H.R., 3Q23/111.

L'imaginaire corporatif peint les traits d'une bonne débitante. L'éditorial du 28/1/1911, intitulé « Frau Wirtin[170] » fait la différence entre « tüchtig » et « untüchtig » : les modifications économiques des dernières années, en rendant la situation des débitants plus difficile, ont imposé la présence de l'épouse au débit pour assurer un emploi non rémunéré. Ce n'est pas vrai, nous le savons : l'épouse a été omniprésente pendant toute la période. Néanmoins dans l'état de bistrotier, nous le verrons de manière beaucoup plus approfondie, on aime bien idéaliser le passé et faire naître la situation présente comme le résultat d'une dégradation : autrefois l'oisiveté, permise par les facilités économiques, préservait la vertu de l'épouse. Aujourd'hui la paupérisation qui accompagne la modernité la soumet à tous les dangers. Elle doit faire preuve de sens de l'économie, de l'ordre. Par son travail, ses responsabilités elle tient en main toutes les rênes de la famille. Mais malgré cela elle reste d'une modestie exemplaire. Le sens de l'économie est la première vertu ; la femme de débitant qui dépense trop est une cause de ruine pour l'entreprise. Nous retrouvons ici la superposition, telle qu'elle est souhaitée par Le Play, de la famille et de l'entreprise. Les vertus d'économie domestique, l'éducation des enfants à l'économie doivent permettre à l'entreprise de prospérer et la femme du débitant doit acquérir par la formation, un « Standeswissen », un savoir caractéristique de la profession. Donc les mouvements féministes qui veulent que la femme échappe à ses devoirs domestiques, qu'elle se libère par la formation, font fausse route. La femme de débitant ne peut se former que dans l'entreprise de ses parents, puis/ou dans celle de son mari, en restant économe et modeste. Car dans la petite entreprise, la famille est la mesure de toute chose. Elle assure, sous l'autorité du père, l'éducation morale et professionnelle de la famille. Et elle permet tout d'abord son salut :

« Vous pouvez être assuré que maint père de famille, qui jusqu'à présent assurait difficilement l'existence de sa famille, voit avec crainte les difficultés de l'avenir[171]. »

Face à la nécessité de l'activité des femmes dans les classes populaires, de combiner travail productif et surveillance des enfants, le débit de boissons est une forme possible du travail féminin au 19e siècle. Il correspond aux représentations du masculin et du féminin dans les espaces publics et privés, des qualités proprement masculines, comme la force et l'autorité, plutôt féminines comme la propreté, l'accueil, le goût. Certaines spécificités comme le mariage tardif et les inégalités d'âge au mariage, les unions rompues prématurément par le décès précoce du mari, la difficulté à élever les enfants viennent se surimposer, sans compter la transmission du capital de l'entreprise, mais aussi la polyactivité fort répandue.

---

[169] Demander Subiger, A.H.R., 1AL1/2175.
[170] *GWZ* du 28.1.1911.

**L'intégration par la profession.**

Il s'agit de voir si l'exercice de certaines professions par le chef de famille, parallèlement à celle de débitant, a favorisé l'intégration à la ville. Deux difficultés se présentent quant à l'étude des professions. Il y a tout d'abord l'irrégularité des séries. A Sélestat par exemple, le nombre de débitants sans profession connue est réparti assez régulièrement sur la période, à l'exception des années 1870 et 1890, décennies pour lesquelles le nombre d'inconnus double : les demandes d'ouverture ne mentionnent pas les professions. On ne peut donc pas se livrer à une quelconque étude statistique, en essayant de croiser par exemple origine et profession. Ensuite il est difficile de faire entrer dans le décompte les professions qui relèvent plus ou moins du débit de boissons, celle de brasseur par exemple.

Le caractère temporaire, changeant de l'identité professionnelle renforce la difficulté[172] : un militaire qui se présente comme tel à l'ouverture du débit ne gardera certainement pas son statut. Doté d'une profession à l'entrée, on peut continuer à l'exercer ou non. Pour tel artisan, l'ouverture du débit peut représenter une reconversion, tel ce tonnelier atteint d'une telle obésité qu'il ne peut continuer à exercer son métier ou ce négociant israélite de Brumath devenu sourd[173]ou bien encore ces cordonniers ou ces tailleurs dont la vue baisse, ce tisserand de Bischwiller que la monotonie du travail de tisserand frappe de mélancolie profonde[174] ou ce chimiste de Sélestat « ...atteint d'infirmités graves qui ne lui permettent pas de se livrer à des occupations qui nécessitent une santé robuste [175]» Mais un boulanger ? Se contentera-t-il de surveiller les travaux d'un compagnon ? Le pain est-il vendu dans le débit ou dans un espace communiquant ? En fait, le recenseur note-t-il plutôt une activité ou bien une compétence dont on tire identité, honneur et respectabilité ? Pour toutes ces raisons nous avons renoncé à coder les professions relevées dans les fichiers et à les intégrer dans les tris. Ce refus de rigidifier les données professionnelles ne doit pas nous empêcher de les prendre en considération pour l'étude de cas particuliers.

La polyactivité est de règle dans l'univers professionnel des débitants : l'agriculture, même en ville, le commerce de houblon, de perches à houblon, la culture du tabac[176], la tenue de taureaux reproducteurs, des étalons : autant d'activités non recensées, mais apparues au fil des rencontres, dans des petites annonces, des listes publiées dans les annuaires, des prix décernés aux comices agricoles. Le débitant

---

[171] "So können sie versichert sein, daß mancher Familienvater, welcher bislang sein dasein dürftig sicherte, unter den neuen Verhaltung der Zukunft mit bangen Auge sieht". Lohoff, Blattner, Berchtel, Ferber, Lehmann au maire, 17.5.1905, A.M.H. NR 128a.

[172] J.-L. Pinol, *Les mobilités...*, p. 354 à 384. D. Merllié, « Les classements professionnels des enquêtes de mobilité », *Les Annales*, n°6, nov. Déc. 1990, p.1317-1334 ; M. Gribaudi, A. Blum, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social », *idem* ,p. 1365-1402. G. Crossick, H. -G. Haupt , *The Petite Bourgeoisie,* p. 95.

[173] Maire de Brumath sur la demande Gradwohl Leopold, A.B.R., 3M959.

[174] Demande Jung Louis, 15.2.1862, A.B.R., 3M956.

[175] Demande Guckert, A.B.R., 3M1003.

[176] Le notaire Achard de Hochfelden, par exemple, est producteur de tabac dans les années 1850 ; les domestiques des médecins transportent du fourrage vert. Les concours de producteurs de houblon distinguent quantité de débitants de Bischwiller ou de Haguenau. Il est vrai que la culture du houblon est peu prenante, sauf au moment de la récolte, au mois de septembre.

Marc Lerch à Haguenau est peintre, mais il tient aussi un commerce de charbon[177]. Lorsque la Pomme d'Or à Haguenau, succession de la Veuve Kempf, Veuve Christophel née Anne Marie Paulus, est à vendre, il y a bien deux « Verkaufsläden » à l'inventaire, deux boutiques : le débit de boissons et le local où l'on vend, d'après une petite annonce, de la choucroute, et d'autres produits sans doute. Nous avons vu que le Pied de Bœuf, au bas de la rue neuve à Sélestat, est associé à une boucherie. De 1861 à 1911, deux familles seulement, Kah et Bisch, s'y succèdent. « Considérant que la qualification d'industriels donnée au Sr Ernst brasseur n°124, au Sr Moschenross brasseur n° 348 & au Sr Raedlé cabaretier n°392 ne leur est pas applicable dans toute l'extension du mot, le produit de leurs états respectifs étant loin de se trouver en rapport avec le chiffre élevé des impôts auxquels ils sont tenus et avec les lourdes charges de famille qu'ils ont à supporter, que sans le faible train d'agriculture qu'ils exploitent en dehors de leurs industries comme leur étant un auxiliaire indispensable, ils ne sauraient jamais réunir les moyens nécessaires pour servir les intérêts des capitaux qui grèvent leurs propriétés et qu'ils méritent bien plutôt, malgré les côtes (sic) inscrites sous leurs noms respectifs la dénomination de petits cultivateurs nécessiteux que celles d'industriels, le Conseil Municipal prie M. le Préfet de rapporter la décision concernant les feuilles mortes. [178]» Deux brasseurs donc survivent grâce à un train de culture où il faut avoir recours aux feuilles mortes pour la litière des bestiaux ! Il est vrai que le capital de la brasserie Hoerdt se monte en 1854 à 1125 francs, pour deux chaudières, un bac, 126 tonnelets à bière.

Les différents documents, recensements, demandes d'ouverture, ont livré un certain nombre de professions annexes pour les débitants : ce sont 286 professions connues à Sélestat, 86 à Altkirch, 317 (52.4%) à Haguenau. La quantité des boutiquiers ou artisans recensés sur l'ensemble des débitants ayant exercé entre 1844 et 1914 en tant que tels est considérable.

| | Sélestat | Altkirch | Haguenau | Ribeauvillé | Brumath |
|---|---|---|---|---|---|
| Boulangers | 14 % | 10% | 6% | 7, 3% | 3, 4% |
| Bouchers-charcutiers | 8% | 13% | 2% | 6% | 5% |
| Tonneliers | 4,5% | 1% | 2% | 10% | 12% |
| Brasseurs, cafetiers | 23% | 20% | 23% | 26,4% | 25% |

Les tonneliers sont nombreux à débiter à Ribeauvillé et à Brumath. On ne peut expliquer cette particularité par le voisinage de la forêt, Haguenau et Sélestat présentant le même environnement que les deux villes précédentes. Certes, il y a une proximité professionnelle entre l'entretien des tonneaux, l'élevage de la

[177] *HZ* du 3.10.1876.

bière, le soin du vin, la distillation des alcools et leur revente au détail. De plus la tonnellerie est un métier soumis aux aléas de la conjoncture : François Antoine Uffler, de Sélestat, écrit en 1856 que les caves sont vides par suite des faibles vendanges. « se trouve forcé de chercher dans une nouvelle industrie, comme accessoire à sa profession, de quoi gagner suffisamment pour pouvoir continuer l'alimentation des siens, surtout en cette année de cherté inouïe.[179]»

Ainsi, le débit est sous le Second Empire une activité de complément, de contre cycle économique : le chômage peut justifier l'ouverture d'un débit : « Jesel André est un homme robuste encore, mais sa vue est passablement affaiblie. Néanmoins il s'occupe encore quand il a du travail, mais la besogne lui manque depuis quelque temps ainsi qu'à beaucoup d'autres de sa profession par suite du ralentissement de sa fabrication. [180]» Pourtant, l'administration se rend bien compte que le débitant-artisan finit, comme Simon Weingärtner, par abandonner celle des deux activités qui apparaît comme physiquement la plus pénible : Setzer Frédéric de Bischwiller, dans un premier temps, se voit refuser l'ouverture en août 1854 « Le nommé Setzer Frédéric gagne au moyen de sa profession de sabotier de quoi entretenir très convenablement sa famille tandis que s'il avait un débit de boissons, il négligerait cette profession et ne gagnerait probablement pas autant. [181]» Setzer obtient l'année suivante son autorisation d'ouverture et débite jusqu'en 1897.

Ainsi, beaucoup de difficultés se présentent à celui qui désire migrer non dans la ville, mais à l'intérieur des métiers de la ville et passer d'une activité appartenant au secteur secondaire au tertiaire, considéré comme parasitaire. La demande d'ouverture de Théophile Roesch à Altkirch est accompagnée d'une enquête approfondie du commissaire de police, portant sur l'âge des deux conjoints, le nombre d'enfants, la position de fortune, la profession exercée jusque là, la valeur du débit. Ce type d'enquête est mené généralement dans les années 70 et 90 chez les débitants d'Altkirch. Les paysans, les ouvriers sont nombreux, qui en demandant à reprendre un établissement sont assurés de s'en sortir :

« ... que mon épouse et moi nous avons, par notre travail et notre sens de l'économie acquis un petit capital qui est destiné, en liaison avec une petite industrie, de nous protéger quand nous serons âgés contre le besoin et comme je ne peux plus à cause de blessures obtenues dans la campagne de l'Italie contre l'Autriche et que je ne pourrai plus assurer mon travail comme précédemment... »[182] Il a 38 ans, sa femme 30, et il vient d'acheter le débit d'Ott au n° 14 de la rue des Boulangers. Le commissaire relève qu'il n'a pas d'entreprise indépendante, qu'il reste un ouvrier. C'est là un mauvais point. Car la gestion d'une

---

[178] Registre de délibérations du Conseil Municipal de Haguenau, 28.10.1865, A.M.H.

[179] Demande Uffler, 22.1.1856, 3M1003.

[180] Rejet de la demande de Jesel André d'ouvrir près de la chapelle du chêne à Sélestat, 21.6.1862, 3M1003.

[181] Commissaire cantonal de Bischwiller au préfet, 7.8.1854, A.B.R., 3M956.

[182]"daß meine Gattin und ich durch gemeinschaftliche Arbeit und Sparsamkeit ein kleines Kapital erworben haben, welches verbunden mit einer kleinen Industrie uns im Alter gegen Mangel zu schützen bestimmt ist, und da ich, wegen erhaltenen Wunden in dem Feldkrieg von Italien gegen Oestreich in einer nahen Zukunft nicht mehr meiner Arbeit wie bis daher vorstehen kann..." A.H.R., 19.11.1875, 1AL1/ 2175.

entreprise indépendante, même si son activité se situe à cent lieues de l'activité du débit, est toujours jugée favorablement. Mais il a un capital, et l'absence d'enfants sert souvent à accorder un pronostic favorable de réussite. On n'y fait pas allusion, mais il y a certainement ici une pension militaire, étant donnés les antécédents. Trois ans plus tard, le 5.4.1878, il revend ce Cerf, pour 6000 francs, un prix fort modéré.
On peut, dans ce texte, relever les fluctuations du seuil d'entrée en vieillesse. Roesch, en fait, part deux fois à la retraite : lorsqu'il commence à débiter et lorsqu'il revend son établissement. Si certains tiennent un débit à soixante dix ans passés, c'est parce que la tenue d'un débit est souvent considérée comme une demi retraite, une entrée dans l'état de rentier, si considéré au 19e siècle. C'est vrai chez Hättlin, débitant à Altkirch de 1895 à 1899 et propriétaire de la Ville de Ferrette. Badois du sud, né près de Mullheim le 25.2.1854, orphelin de mère à treize ans, il quitte le domicile, ses cinq frères et sœurs alors qu'il a 15 ans, poursuit sa formation de menuisier à Bâle, Zurich, Ury, Strasbourg et Berlin. Il devient maître en 1878, s'établit à Lörrach. En 1895, à 41 ans, il achète la Ville de Ferrette à Altkirch, la loue à partir de 1899, déménageant à Werentzhausen ; les locataires entrent, repartent, le dernier le menace de lui fait un procès, à son âge ! , parce que l'administration lui a interdit de vendre du distillat[183].
Souvent les militaires reconnaissent avoir perdu le tour de main de la profession qu'ils ont apprise et doivent se rabattre sur un métier que tout le monde sait faire. Le pauvre, au milieu du XIXe siècle ne va pas demander l'assistance de l'Etat. Il essaie de s'organiser en une activité indépendante, qu'il ajoute à l'état de salarié qui est le sien. L'activité annexe, l'agriculture à Bischwiller, nous le verrons, permet aux tisserands de survivre dans les périodes de mévente.
Pourtant, dans ce domaine de la polyactivité, les choses évoluent elles aussi. On remarque que si à Sélestat, de 1840 à 1880, un à trois boulangers obtiennent des concessions par décennie, leur nombre chute considérablement par la suite : une seule concession dans les années 1880 et 1890, plus aucune par la suite. Nous avons repéré plus haut, pour Haguenau, quatre boulangers-débitants qui ont cessé de cuire le pain. La polyactivité serait donc en recul. Elle le serait davantage encore si la quantité des brasseurs, forte dans les années 1860, n'avait pas amorcé son déclin dès les débuts de la période du Reichsland.

Des professions incongrues figurent parfois comme activités complémentaires de celles des débitants : le notaire Heilmann à Haguenau remplace son beau-frère Ruh écarté pour des raisons politiques, tenant en titre de la Poste pendant quatre ans, avant de retourner à Colmar pour exercer la fonction de liquidateur de faillites[184]. Nous avons vu comment deux femmes d'huissier, jouent le même rôle de relais, leur statut de débitant étant une position d'attente, le temps que le frère mineur ait atteint l'âge de reprendre. Sans doute

[183] Hättlin au sous-préfet, 20.4.1913, A.H.R., 1AL1/2176.
[184]Comment se fait-il que ce soit lui, et non son beau-frère, le fils Ruh qui ait reçu l'autorisation ? Il a lui-même commis un opuscule sur l'usure juive et il a été l'objet de perquisitions. On a notamment saisi chez lui une lettre du député Cassal qui annonçait la révolution prochaine 1.1862, A.H.R., 3U124.

est-ce pour cette raison-là que Edmond About voit à Saverne un huissier de justice et un professeur au collège débiter la goutte sur le comptoir. Le professeur du collège est Axtmann qui débite, depuis le 29 janvier 1865 au Quartier Rouge n°17[185].

Débiter en ville, c'est réussir en ville : quitter son village sans espoir de retour, partir de rien et devenir notable dans la petite ville dans laquelle, souvent, des personnes connues ont à faire. On peut réussir pace que le terrain est favorable à une économie du service rendu, réservée aux femmes de la maison, évitant la famine et appuyée sur une demande de personnes du voisinage, des relations, des campagnards connus susceptibles de fréquenter la ville. La clientèle potentielle fait partie du réseau de relations préexistant. Nous ne sommes pas loin de l'échange de services, voire d'une économie de survie. Les critères de la réussite varient : il faut se couler dans un système complexe, de valeurs établies et de possibilités nouvelles.

**Conclusion.**

Le débit peut être considéré comme le lieu de la stabilité. Lorsque l'on s'apprête à débiter, on est d'abord de la ville, et l'on a souvent, et aussi quand on est une femme, exercé le métier dans la ville. Des gendres viennent succéder au beau-père, menuisiers, peintres, brasseurs, tisserands, poursuivant le métier appris, « délaissant » le métier à l'épouse. D'autres combinent la vente de saucisson ou de pain avec celle de la bière et du vin, la confection d'en-cas pour les gens de passage, la tonnellerie et la fabrication des eaux-de-vie.

C'est là un premier modèle d'intégration à la ville. Mais l'esprit d'entreprise, la spécialisation du métier dans la préparation des repas, l'accueil de la petite bourgeoisie oisive, l'organisation de loisirs permet à des ambitieux qui savent faire la cuisine et ont fait leurs preuves ailleurs, ou à des femmes suractives, de s'agréger à la petite ville. Généralement, après avoir acquis un minimum de formation professionnelle, des hommes, d'âge mûr, ayant dépassé la quarantaine, le plus souvent alsaciens, nés à moins de 20 kilomètres, achèvent là leur tour qui a passé par Paris, l'Amérique, la Suisse, une ville alsacienne. Ils s'établissent, après un premier essai dans un établissement moins coté, dans un hôtel. à proximité de la gare, dans les quartiers nouveaux qui sont en train de s'étendre. Alors, pour les implantations vraiment réussies, il y a la petite notabilité politique, le conseil municipal, la candidature au conseil d'arrondissement ou au conseil général, la présidence d'une association catholique ou laïque, celle de l'association des débitants, le mariage des enfants avec des membres des familles respectées. Les échecs

[185] H. Heitz, « Henri About et Saverne, 1858-1872, essai d'anthologie comparé », *Bulletin de le société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne,* 1985, Vol. 3, n° 132. Demande, A.H.R., 3M998.

sont nombreux, lorsque l'on est resté dans l'ignorance de l'échelle des valeurs qui a cours dans la ville où l'on a voulu pénétrer, parce que l'on est venu d'horizons culturellement trop éloignés.

# Les fonctions de l'entreprise

## Servir de la bière.

Le travail quotidien du débitant ne s'est guère modifié au cours de notre période : porter sur des tables des produits stockés en cave, dans des verres, des assiettes, des cruchons, des bouteilles. Pourtant les produits contenus dans les récipients ne sont pas les mêmes à 70 ans de distance. Les denrées consommées se sont modifiées sous l'influence de la révolution industrielle, des progrès de la physique, de la chimie et de l'hygiène, de l'histoire de la réorganisation des marchés sous l'influence des modifications des frontières nationales et des espaces douaniers, des habitudes de commensalités.

La bière que l'on boit régulièrement au comptoir à la ville comme à la campagne en 1890 ne ressemble en rien à celle qui est tirée au robinet du tonneau dans les villes aux alentours de 1850. Cette boisson représente un cas exemplaire des transformations qui ont accompagné la naissance des industries alimentaires. Le produit standardisé, brassé dans des chaudrons clos, dans une atmosphère relativement aseptisée, manipulé par des pompes à vapeur, refroidi artificiellement, transporté par chemin de fer sur des centaines de kilomètres, produit par de grandes sociétés par actions et distribué par ses succursales, consommé de plus en plus massivement, est une des composantes de ce « Durchbruch ins Massenkunsum », pour reprendre certains mots du titre de Teuteberg. Pourtant, pendant tout ce temps qu'un type de bière remplace progressivement un autre, la consommation de ce produit reste fortement culturelle, les différences de goût, de composition mettent en scène des distinctions non seulement sociales, mais aussi nationales. Au moment où le produit est de plus en plus standardisé, l'image nationale, voire locale, devient un des arguments de vente.

### Boire son vin chez soi et la bière chez les autres.

En 1857, c'est donc la bière -déjà- qui passe pour être la première des consommations à Haguenau, une « consommation de masse », et cela date de longtemps. Que devons-nous penser de ce rapport du médecin cantonal de Haguenau daté du 1er trimestre 1811 qui précise que

« La qualité de la bière me paraît surtout digne de toute l'attention de la police, vu que, dans les trois quarts de l'année c'est la boisson ordinaire de la classe la plus nombreuse du peuple & que pour la plupart elle n'a pas les qualités d'une boisson salutaire[1]. » Ce texte entre en contradiction avec ce qu'affirment la *Description du Bas-Rhin* après 1860 et le Dr Schoellhammer de Mulhouse dans les années 1880, qui présentent la bière comme un produit de luxe. La bière est-elle sous le Premier Empire la boisson des villes éloignées des vignobles ? Boit-on du vin après la vendange, jusqu'à épuisement des

[1] A.B.R., 5M45.

courtes réserves, la bière devenant la consommation de la longue soudure jusqu'à la vendange suivante ? Nous n'en savons rien. Pour notre période nous disposons d'une documentation plus explicite.

Une pétition des brasseurs de Strasbourg envoyée au préfet, datée du 20 janvier 1847 précise : « Mais vous n'ignorez pas, Monsieur le Préfet, qu'en Alsace surtout le Bas-Rhin la bière est aussi la boisson ordinaire et presque de première nécessité, & que sous ce rapport nous avons tout autant intérêt à la fabriquer chez nous[2]… »

Edmond About écrit dans le *Moniteur Universel* en 1867 que la bière fait son chemin. Les aubergistes et les limonadiers[3] ne pourront plus dire « Nous n'en tenons pas » d'un ton qui renvoie le voyageur au cabaret. L'auteur ajoute aussi qu'on trouve à l'heure actuelle des cafés qui servent de la bière, de même qu'au restaurant on a le choix entre la bière et la bouteille de vin[4]. La *Description du Bas-Rhin* précise qu'à cause de la cherté du vin, la consommation de bière est en train d'augmenter[5]. La bière serait donc une boisson populaire, méprisée par les classes qui ont les moyens de boire du vin, et pour les pauvres eux-mêmes un pis aller, réservée aux années où la vigne s'est révélée avare. Enfin, notation plus tardive, à Thann ville industrielle au cœur du vignoble, à l'occasion du carnaval de 1880, la bière passe pour la boisson populaire[6].

Pour d'autres observateurs la bière semble à la fois fort répandue, mais interdite, pendant longtemps, aux catégories les plus modestes de la population. C'est le cas à Mulhouse en 1878 encore : « Ceux qui consomment de la bière forment une classe privilégiée, ils sont presque tous dans l'aisance et ils boivent la bière avec excès. De la consommation usuelle sont donc exclus, les femmes, les enfants, la plupart des ouvriers, les pauvres et les prolétaires, c'est-à-dire, ceux précisément qui devraient boire la susdite boisson à l'ordinaire. » [7]

Boisson de luxe ou boisson de misère ? En fait, ni l'une ni l'autre. Une remarque du préfet Migneret, qui annonce les affirmations de Schoellhammer, nous donne un début d'explication : « Cependant [la bière] peut être considérée encore comme une boisson de luxe. […] Jamais on ne trouvera de bière sur la table d'un campagnard. » : le vin, souvent produit par les consommateurs eux-mêmes, échappe à l'économie monétaire, ne coûte que le temps et la peine, qui ne valent rien dans une vie où de toute manière tout le temps est occupé à la tâche[8]. Il appartient donc au domaine de la consommation privée que la *Description du Bas-Rhin*[9] évoque en utilisant des termes comme « sur la table », mais aussi « en reçoivent à leurs

---

[2] ABR, 11M251.
[3] Le terme désigne un cafetier. Le café, pour About comme pour d'autres, nous le verrons, est destiné aux étrangers.
[4] Voir p. 689
[5] *Description du Bas-Rhin,* T. 2, p. 674.
[6] *T.K.B.* du 15.2.1880.
[7] Dr Schoellhammer, *Sur l'abus*..., p. 15.
[8] *Description du Bas-Rhin,* T 2, p. 673.
[9] *ibid.* T 2, p. 661.

repas », « usage » du vin opposé à l'« habitude » de la bière. Ceux qui n'ont ni vigne, ni temps, ni moyens nécessaires pour constituer chez soi un stock de boissons alcoolisées se ravitaillent au débit à pot renversé, chez l'épicier : le débitant n'a jamais eu le monopole de la vente des boissons. Ou bien encore ils sont abreuvés par leur employeur.

D'après A. Wyrwa, la boisson, l'ivresse même, appartiennent traditionnellement au droit à la bonne nourriture que l'employeur se doit de fournir à ceux qu'il emploie[10]. A Wasselonne, dans les établissements Taubert, le vin fait partie du repas de la pension des employés ; le bon fermier est tenu de donner quatre à cinq litres de piquette par jour à chaque membre de sa domesticité[11]. Ce sont là des pratiques traditionnelles, évoquées comme telles dans la *Description du Bas-Rhin :* « Les cultivateurs donnent du vin à leurs ouvriers. Les habitants des vignobles en font une consommation considérable, surtout pendant les travaux pénibles qu'exige la culture de la vigne. [12]» Le vin est une consommation aussi privée que la prise de nourriture. Les repas dans les pensions de famille sont accompagnés d'un verre, voire d'un quart de vin, même pour les écoliers[13].

La bière, au contraire, se boit en public : « C'est hors le temps des repas, dans la soirée surtout, que se consomme la bière.[14] » Lorsque le bas peuple des journaliers entre dans l'économie monétaire, il acquiert l'autonomie nécessaire pour revendiquer et calmer sa soif. Il apprend progressivement à employer ses gains dans des investissements libres comme la boisson, à arbitrer en faveur de dépenses imprévues et personnelles[15]. Et cette dépense consiste en bière, surtout dans le Bas-Rhin, mais aussi dans les villes industrielles du Haut-Rhin. Lorsque au printemps 1893 le manque de fourrage appauvrit les campagnes « la sobriété est devenue pour leurs habitants une nécessité inéluctable », de sorte que l'on assiste à une chute du marché de la bière[16]. Il semble que cette manière de boire populaire se soit donc répandue entre les années 1870 et 1890. D'autre part la consommation cesse d'être saisonnière : la bière de mars est brassée pour être conservée sur un assez long temps.

Ainsi, forte ou faible, pour la soif ou pour la conversation, la bière est dans tous les cas une consommation « de luxe », un plus dans la consommation ordinaire. Et ceci n'est sans doute pas étranger au fait qu'elle est, jusqu'à l'introduction de la bouteille rebouchable, consommée publiquement. Mais sauf dans les moments de crise économique, elle reste à la portée de presque toutes les bourses.

L'acte d'absorber de la boisson, même lié à un besoin physique, devient un acte social, mais aussi parfois

---

[10] On boit dans le Nord de l'Allemagne du « Mistbier », de la bière de fumier, à l'occasion des opérations de fumure des terres A. Wyrwa, *Branntewein und « echtes » Bier, Die Trinkkultur der Hamburger Arbeiter im 19. Jahrhundert,* Hamburg, 1990, p.29. Voir aussi J.-P. Terrail, *Destins ouvriers, la fin d'une classe ?* Paris, 1990, p. 61.

[11] P. Muller, *Le sucrage des vins et les vins de marc,* Strasbourg, 1887, cité par C. Muller..

[12] *Description du Bas-Rhin* T 2, p. 668.

[13] « Ein Glas leichter Trinkwein » Charron Haas d'Altkirch au sous-préfet, , 8.9.1909, A.H.R., 1AL1/12.

[14] Ibid., p. 674.

[15] Wyrwa, , *Branntewein...,* p. 74

une fête, une récompense que l'on peut s'accorder tout d'abord individuellement, et au cœur de la petite ville où l'on échappe au contrôle des familiers. Antoine Velten de Batzendorf a vendu un champ et, avec une part de l'argent, il s'est acheté un pistolet, puis « s'est accordé de la joie au débit »[17]. La boisson n'est pas toujours triste. La ville libère des contraintes et du regard qui pèse sur la vie ordinaire.

Boire de la bière, c'est donc boire ensemble. Dans les années 1860 lorsque les policiers municipaux de Haguenau délogent des buveurs qui ont oublié l'heure, ils relèvent des noms de voisins du débitant et ils notent généralement la présence de verres de bière : dans la nuit du 23 au 24 mai 1864, chez Kempfer Nicolas dans un faubourg de Haguenau, à onze heures et demie, il reste du monde devant la porte ; à l'intérieur, un voisin et des verres à bière vide[18] ; un domestique est en train de boire un verre de bière le dimanche 23 juin 1864 quand il est agressé. « ont pris une chope chez Moschenross » Les 16 pompiers dont le nom est publié dans le journal boivent tous de la bière au cours de leur réunion le 6 décembre 1868 : nous sommes aux environs de la Sainte Barbe[19]. C'est ce genre d'observation que l'on peut faire en passant par un débit, et qui convainc le visiteur étranger que la bière est la boisson habituelle des Bas-Rhinois[20]. On se rencontre dans les débits autour des marchés pour faire affaire : le paiement ne se fait qu'en fin de foire. Le marché est aussi le lieu des retrouvailles : lorsque l'agriculteur Umecker d'Alteckendorf se rend au marché de Hochfelden un mardi matin, on le voit visitant un débit avec « quelques connaissances ». Il a quelque chose d'"Unstätes" dans son attitude et disparaît avant de reparaître trois jours après, de retour de Dijon où il a vu son frère[21]. Mais surtout la bière est la boisson du soir, le Schlaftrunk ordinaire des habitués qui passent au débit avant de se coucher.

La bière est donc une boisson à valeur positive, une boisson à tout faire : désaltérer longuement, porter des santés, se revigorer. Elle entre en concurrence, voire en opposition avec d'autres boissons.

Cependant, au moment où les trois fonctions de l'hospitalité, boire, manger, dormir, ne se concentrent plus dans un établissement unique nommé auberge, le discours ne peut reconnaître ouvertement que l'on aille au cabaret uniquement pour boire, et en plus à côté de chez soi, ce qui est une pratique purement hédoniste. Il est inavouable aussi que l'on donne refuge à des sociétés de buveurs, que l'on offre du temps de flâne, surtout avant l'achèvement de la journée.

Le droit de prendre sa récréation n'est pas reconnu partout, il doit s'introduire par des glissements de sens. Il faut dire d'abord que l'on va abreuver des étrangers ; éventuellement permettre à la bonne société de se divertir : ce sont là des occasions pour lesquelles la boisson est légitime. Ainsi le maire d'Orbey, plaidant le dossier d'une ouverture d'auberge sur la place du marché : « Bien des étrangers ont dû quitter la

[16] Exposé aux actionnaires de la Brasserie de l'Espérance, 9.12.1893, ABR, J80.
[17] *U.K.* du 25.2.1910.
[18] Main courante, AMH Ia64.
[19] *IH* du 15.12.1868.
[20] *Description du Bas-Rhin,* T. 2, p. 673.
[21] *N.Z.B.* du 30.1.1886.

commune sans se restaurer et des familles honorables de la localité n'ont pu s'y réunir[22]. » « La bière est une boisson spiritueuse et pour cette raison elle doit non seulement étancher la soif mais aussi permettre

une réjouissance, un dépassement des soucis de tous les jours[23].»

Depuis le 18e siècle, sinon avant, hospitalité et loisir cohabitent à l'auberge[24]. Les riches découvrent le débit de boissons près de chez eux. Pour le pauvre, manquant de place chez lui, mais surtout de disponibilités financières qui auraient permis de constituer un stock de boissons alcoolisées, le débit est un commerce nécessaire : « Dans la population ouvrière ou indigente, le vin et la bière ne se boivent guère

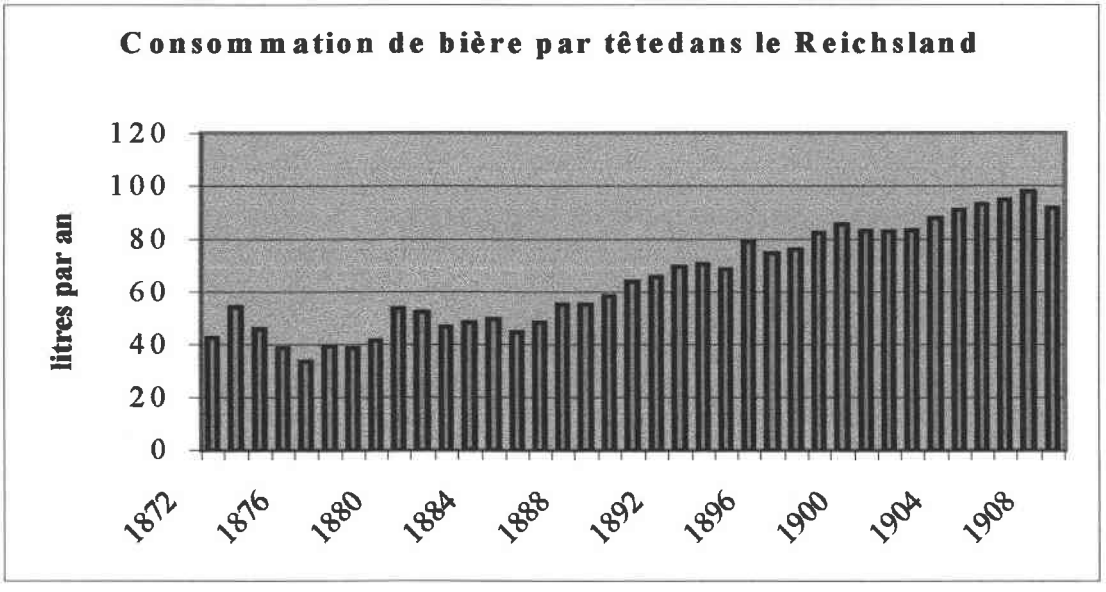


qu'au cabaret[25]. » Des nouveautés nombreuses font du débit un lieu de parade, un petit palais, auquel consacrer du temps, de l'intérêt, de l'honneur. Kassel, dans les années 1890, au moment où naît l'antialcoolisme, posera la même question, du nécessaire et du superflu : « Was ist Durst ? » Et il répond que la soif, c'est la possibilité de se faire plaisir, de se rencontrer. En fait, c'est à une invention de la soif que l'on assiste toutes les fois que l'on se met à débiter de la bière.

Si la répartition entre vin et bière paraît à Haguenau épouser les limites du public et du privé, il semble que cette observation ne soit pas généralisable à toute l'Alsace. La consommation de la bière est, en 1868,

[22] Maire d'Orbey au préfet, 3.6.1875, A.H.R., 8AL1/9568.
[23] « Auch ist das Bier immerhin ein geistiges Getränk uns es soll deshalb nicht blos das nothwendige Durstlöschen, sondern auch eine Erheiterung, ein Erheben über die Sorge des Alltags zu bewirken vermögen. » *E.L.H.B.G.Z.*, 1.6.1887.
[24] T. Brennan, *Public Drinking*..., p. 298.
[25] *Description du Bas-Rhin*, T 2, p. 660.

au moment de l'enquête sénatoriale sur l'ivrognerie[26], géographique. On boit communément de la bière à Strasbourg à toute occasion, même au cours du repas. Ailleurs, on boit du vin, du cidre, du poiré pendant les repas, de la bière au-dehors, comme c'est le cas à Wissembourg. Enfin dans l'arrondissement de Sélestat, le vin est consommé partout, même au cabaret. Evidemment, faute de données chiffrées, les sous-préfets donnent leur impression à eux. Il est difficile aussi de rapprocher cette répartition de celle qui oppose les régions cultivant respectivement la vigne et le houblon. Ohnenheim, dans le Grand Ried, est un des centres de production de houblon, tout comme Bischwiller ou Grassendorf.

Les inventaires après décès des années 1850 à Haguenau font état d'un certain nombre de vases et récipients à bière : « trois cents choppes à bière estimées à trente francs ; cinquante cannettes et pots à vingt cinq francs ; trente bouteilles[27] » Il semble donc que la bière constitue l'essentiel du trafic des débitants ordinaires. Trente ans plus tard, les revenus des débits, tels qu'ils sont estimés par les débitants eux-mêmes dans les années 1885-90, le sont en nombre d'hectolitres de bière débités[28].
Les statistiques publiées permettent de connaître les quantités de bière produites, importées, exportées. Pour 1860, nous nous fions aux chiffres donnés par Boucher.
Consommation de bière par habitant par an dans le Reichsland

| | |
|---|---|
| 1860 | 0.25 hl |
| 1872 | 0.43 |
| 1875 | 0.55 |
| 1886 | 0.65 |
| 1892 | 0.73 |
| 1907 | 0.97[29] |

Ces valeurs correspondent aux chiffres pour les années 1900 de la petite commune de Hohfrankenheim, 0.30 l/habitant/jour, soit un litre par homme adulte[30]. Ce chiffre placerait actuellement le Reichsland au 11e ou au 12e rang mondial. En 1886, l'Allemagne consomme en moyenne 87,5 l par tête.
Avec 65 litres en moyenne, soit moins d'un quart de litre par jour femmes et enfants compris, l'Alsacien Lorrain ne boit que les trois quarts de ce que boit l'Allemand. Mais c'est à partir de cette année que la courbe décolle vraiment. Cette augmentation de la consommation de la bière a des facteurs multiples :

---

[26] A.B.R., 15M203.
[27] Vente de meubles de Pierre Jung à Haguenau, 19.7.1854, notariat Hallez, A.M.H. 1596 W10. Les archives du notariat Hallez ont été transférées aux Archives Départementales du Bas-Rhin depuis que nous les avons consultées.
[28] Il s'agit du dossier de demandes d'allègement des droits de licence, adressées à la commission de répartition. AMH AR 154.
[29] *Statistisches Jahrbuch Elsass-Lothringen*, 1908, p. 109 ; P. Boucher, *Das Braugewerbe in Elsass- Lothringen*, Erlangen, 1910, p. 82-83.
[30] Archives privées de la brasserie Météor de Hochfelden livre de comptes 1902-14 ; Hohfrankenheim, 200 habitants, dans le canton de Hochfelden a été choisi parce que les deux débits sont livrés par la même brasserie locale.

l'entrée dans l'économie monétaire de parts de plus en plus larges de la population, jeunes ouvriers et ouvrières ; l'arrivée massive de Vieux-Allemands, fonctionnaires, militaires, étudiants, ouvriers de l'industrie lorraine en plein développement, qui ont gardé leur habitude de boire de la bière; le renchérissement du prix du vin et l'écrémage des bonnes récoltes par la présence de caves à mousseux à partir de 1898, vins médicinaux, de sorte qu'il n'y a plus d'années de vin bon marché[31]. Enfin, il est certain qu'au moment où la consommation dépasse les 90 litres par tête, la bière bue est beaucoup plus appétissante que celle que l'on buvait dans les années 1860, lorsqu'on en consommait moins de 30.

**Une bière pour sa soif.**

A partir du moment où l'on admet que la bière est faite pour être consommée en public, dans les moments destinés à marquer la « récréation », se pose la question de la nature du plaisir qu'elle procure. L'acte de boire est, en été ou pendant les heures de travail, un moyen de calmer la soif. La prise de boisson relève d'abord du besoin physique face à la déshydratation. La culture, c'est la retenue face à ce désir, mais aussi parfois un désir forcé, un rite d'unité et d'accord : refuser de boire, c'est se mettre hors du groupe.
« L'eau est la boisson la plus répandue. Les femmes, les enfants, les personnes peu aisées en font un usage exclusif »[32]. Si le préfet Migneret vante ainsi la qualité des eaux de son département, beaucoup de rapports de la même époque se montrent moins optimistes. Mais l'eau potable reste une rareté : à Soultz dans le Haut-Rhin « une seule [fontaine] donne un peu d'eau potable » en 1868[33]. A Marmoutier, la fontaine devant l'église abbatiale rend une eau puante en été, « trouble, jaunâtre et contient une foule de matières organiques» : les riverains jettent des immondices sur les canalisations de bois qui amène à la fontaine publique, sur un kilomètre, l'eau de la montagne[34] ; à Haguenau, lors de la construction de l'usine Morin, « à une demi lieue de cette ville », il n'y a à boire que l'eau de la Moder en aval de la ville « Comme l'atelier est isolé et qu'on ne trouve rien, pas même de la bonne eau », l'un des employés est chargé d'ouvrir un débit pour le bien commun[35]. En hiver, la neige des rues de Haguenau est amassée près des déservoirs en 1875 encore, et cette eau sale est rendue responsable de la mortalité infantile restée élevée dans la ville[36]. Les cimetières fortifiés de beaucoup de communes rurales donnent lieu à des rapports alarmants de la part des médecins cantonaux sous le Second Empire[37]. A Sélestat, en 1889, il y a eu 50 cas

---

[31] Boucher, , *Das Braugewerbe...*, p. 99-10.
[32] S. Migneret, *Description du Bas-Rhin*, T 2, p. 661.
[33] Compte-rendu mensuel du commissaire de police du canton de Thann, 31.10.1868, A.H.R., 4M27.
[34] Rapport du médecin cantonal de Marmoutier, 12.1857, A.B.R., 5M47. F. Igersheim, *Politique et administration...*,p. 277 : « A partir de 1857, une amélioration : on ne boit plus d'eau. » G. Hirschfelder, « Das Wassertrinken », *Archive für Kulturgeschichte*, n° 80, Band 2, 1998, p. 340-350.
[35] Demande d'ouverture Ohl Georges, 19.5.1857, ABR, 3M933.
[36] *H.Z.* du 24.1.1875, article du Dr Mayer, Kreisartzt, sur la mortalité infantile.
[37] A.B.R., 5M47, rapport du médecin cantonal de Marmoutier sur la commune de Rangen, où l'eau de pluie passe par le cimetière avant d'être collectée dans les puits.

de typhoïde, et 5 morts, d'après le sous-préfet ; le Dr Kappf, conseiller municipal, attribue le retour de ces catastrophes à la mauvaise qualité de l'eau des puits. Le puits de l'hôpital contient 151,6 parts d'extrait sec, donc de matière en suspension, sur 100 000. La situation n'est finalement réglée qu'en 1907[38] ! La boisson alcoolisée comme la bière, par sa pureté, le gaz qu'elle contient, la fraîcheur, remplace donc à bon escient l'eau toujours suspecte, surtout l'eau inconnue que refuse le voyageur.

Ainsi le développement des activités hors de l'entreprise familiale, que ce soit dans l'industrie et les transports, est souvent liée au développement de nouvelles auberges. Cette première manière de boire, parce que l'on a soif, est légitime. Elle concerne le roulier, l'étranger qui fréquente le marché, le colporteur juif -encore qu'il soit réputé se contenter de pain et d'eau-de-vie. A Hochfelden, deux voituriers de Barr et de Reichstett en viennent aux mains dans la cour de l'hôtel de la Station parce que l'un a maltraité le cheval de l'autre. Barr est à cinquante km de Hochfelden, Reichstett à vingt[39]. Au Kleinenhof, à deux kilomètres de Haguenau, sur la route de Bitche, une auberge est ouverte à la « Cense » et est « pour ainsi dire indispensable aux nombreux voituriers qui conduisent du minerai à Mertzwiller et à Niederbronn ».

Le travailleur transplanté pour les raisons de la nouvelle économie a souvent besoin d'une étape pour étancher sa soif. La proximité des dépôts de bois, des filatures Amos à Saverne, des tuileries, sont autant de motifs avancés à l'ouverture d'un cabaret. A Muhlbach, dans la vallée de la Bruche, les auberges ont toutes les peines à servir tout le monde à cause du « mouvement industriel dans la vallée ». A Klingenthal, un candidat-débitant prétend que un seul cabaret « serait insuffisant à la nombreuse population de ce hameau et aux ouvriers des communes avoisinantes travaillant pour cet établissement ». A Mertzwiller, un café est ouvert dans l'enceinte même de l'usine et, autre manifestation des activités des forges de Dietrich, un cabaret ouvre également à Reichshoffen[40]. Le débit de boissons est donc indispensable à deux êtres fragiles : l'étranger en voyage ; le travailleur loin de chez lui ou incapable de se constituer un stock dans sa cave. Les villes comme Bischwiller dispersent sur l'ensemble du tissu urbain les débits pour favoriser la consommation des tisserands à domicile à toute heure du jour. La petite fille est renversée par un chien au moment où, à Haguenau, elle fait la course pour son père : « Vers quatre heures du Soir. Le Sr Laugel Michel, fileur, envoya sa fille Marie âgé de 5 ans pour cherger la pierre aux deux Chlefs.[41] »

S'il fallait montrer que la bière est en premier lieu destinée à calmer la soif, il suffirait de voir combien sa consommation reste tributaire des conditions météorologiques. Ainsi pour les brasseurs, la campagne de 1892 a été très néfaste : l'hiver a été si froid que des aubergistes ruraux ont fermé leur établissement ; mars et avril ont été pluvieux ; enfin la récolte de vin a été abondante, et on a récolté des « fruits de tout

[38] M. Giersch, « Histoire d'eau de Sélestat ... et d'ailleurs », *Annuaire des amis de la bibliothque humaniste de Sélestat,* 1990, p. 187-202.
[39] .Rapport du gendarme Wintz du 20.11.1891, A.B.R., 398D32.
[40] Demande d'ouverture du 10.5.1854, A.B.R., 3M993.
[41] Main courante de la police municipale de Haguenau, 27.9.1866, AM.H. la 64.

ordre ». En 1898, les conditions ont été plus favorables, de sorte que la brasserie a vendu 4000 hl, 6 % de la production en plus : hiver clément, été chaud, vendanges peu productives[42].

Pourtant, pour le buveur de bière, la rémission est de courte durée, l'acte d'éteindre la soif suscite donc une soif nouvelle. Plus la boisson est alcoolisée, et moins elle calme la soif. Pour cette raison il existe deux bières destinées à deux circonstances différentes. La *Hopfen-, Brauer-&Gasthofs-Zeitung* du 1er Juillet 1887, dans un article signé Gambrinus, qui désigne l'imprimeur Gilardone de Haguenau, réfléchit longuement sur le caractère désaltérant des différentes sortes de bière. Il paraît paradoxal de se désaltérer avec des liquides alcoolisés, puisque boire de l'alcool en cas de soif, c'est soigner le feu par le feu, si l'on suit le raisonnement d'une médecine hippocratique. La soif devient donc dangereuse pour les muqueuses ; pourtant la bière, alcoolisée à un pour cent, ne rajoute pas une impression de feu ; elle est assimilée rapidement grâce au gaz carbonique contenu. Elle peut se substituer à l'eau. L'autre, la bière de Bavière lourde, échauffe davantage, active la circulation du sang ; les extraits épais rendent plus difficile l'assimilation de l'eau. C'est une bière du soir qui se boit « gemütlich », qui ne calme pas la soif et ainsi n'oblige pas à rentrer chez soi trop vite, après avoir interrompu la conversation. Cette bière-là apporte l'oubli des soucis, de la joie.

Voilà définie la double fonction, ambiguë, de l'acte de boire : c'est un besoin organique, mais aussi une pratique culturelle. Les Mahométans boivent le café, les Chinois fument l'opium : l'alcool procure un coup de fouet quand la volonté du corps faiblit, et la durée de cette faiblesse et de ce coup de fouet peut s'étendre temporellement à l'existence dans son entier. Le journal de l'interprofession de la bière la présente donc comme un liquide qui partagerait les propriétés des autres boissons plus fortement alcoolisées : échauffer et épaissir le sang, faciliter la conversation. Plus que celui d'une nécessité, le débit est un espace voué à la liberté, où la soif physique est calmée au prix d'une soif plus grande encore.

**Les nouvelles bières.**

La question de la qualité de la bière ne cesse d'être agitée pendant tout le 19e siècle. Aux consommateurs du Second Empire, la bière paraît souvent de mauvais goût : Fritz Kobus, un matin d'après banquet, a « mal aux cheveux », selon les termes de la servante, après avoir bu quantité de bouteilles de vin vieux avant de terminer la soirée, comme d'habitude, à la bière. Et il se fait le reproche de ne pas être resté au vin, accusant la bière de lui avoir fait du mal. Car, dit la *Description du Bas-Rhin* p. 676, l'ivresse à la bière provoque de l'indigestion. Le savetier Stiefelfrantz du *Volksfreund* se plaint, après un lundi d'orgie, de la mauvaise qualité de la bière : « Cette misérable eau de buis que le brasseur nous a servi hier pendant

[42] Exposé à l'assemblée générale des actionnaires de la brasserie de l'Espérance, J80, 1893 et 1899.

toute la journée[43]. » « La qualité de la bière me paraît surtout digne de toute l'attention de la police, vu que, [...] pour la plupart elle n'a pas les qualiltés d'une boisson salutaire[44] » écrivait-on en 1811 déjà.
En 1847, la mauvaise qualité de la bière à Strasbourg revient à l'ordre du jour, et est l'objet d'une recherche conjointe des origines du sinistre : c'est, disent les brasseurs, parce que la régie des contributions nous empêche de jeter pendant la cuisson sur les drèches autant d'eau que nous voudrions, ce qui provoque une cuisson inégale. Le directeur général des contributions explique au ministre des finances que le défaut de qualité découle de l'emploi de succédanés, « Le défaut vient de ce qu'au lieu d'employer de l'orge en quantité suffisante, on se sert aujourd'hui de sirop de fécule ou de mélasse. » On a aussi pris la malencontreuse habitude de mélanger de la bière légère, issue d'une troisième versée d'eau, avec de la bière normale, et de vendre le tout au tarif fort. La liberté accordée de rajouter autant d'eau que l'on veut aurait encore éclairci la bière. Est-il étonnant alors que les brasseurs de Kehl, tenus à n'employer que de l'orge, du houblon et de l'eau, fournissent le huitième de la bière consommée à Strasbourg[45] ?
En 1854 les buveurs de bière ont été frappés de saturnisme dans le département du Nord. Etant donné que les cas se concentrent sur les consommateurs de certains débits, et non ceux qui consomment chez eux ( de la bière de ménage fabriquée à domicile ?), on accuse les pompes, qui s'introduisent à ce moment-là, et qui laissent la bière séjourner trop longtemps au contact des tuyaux de plomb. Une circulaire du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics du 29.8.1853 interdit « les préparations saturnines pour la clarification et le collage de la bière.» C'est à ce propos, et par analogie, que l'on évoque des tubes de plomb. Si la bière stagne longtemps, on risque l'empoisonnement. Mais pourquoi alors, s'interroge-t-on, le malaise n'est-il pas répandu en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, où la pompe existe depuis très longtemps ? On s'aperçoit finalement que l'intoxication vient de boules que l'on introduit dans le tonneau livré, et qui sont constituées d'un mélange de colle de poisson et de minium, destinées à donner au breuvage la couleur adéquate. Le conseil de salubrité du Bas-Rhin néanmoins reconnaît qu'il n'y a aucune pratique de ce genre présente en Alsace[46]. A titre préventif un arrêté du préfet West du 17.10.1853 interdit les tuyaux de plomb pour l'aspiration de la bière[47]. Pour préserver du vert-de-gris, un décret du 20 avril 1861 impose la présence d'un revêtement interne d'étain si les tuyaux sont en cuivre.
La question n'est pas encore réglée dans les petites communes dans les années 1887, mais ici la faute revient sans aucun doute aux débitants. Un débitant d'une commune rurale, Schaffhouse-sur-Zorn, vend de la bière si mauvaise que sa consommation est interdite aux militaires pendant les manoeuvres d'automne

[43] « Das elende Buchswasser, das uns der Brauer gestern den ganzen Tag aufgetischt hat. » *Volksfreund*, 1er.4.1860.
[44] rapport trimestriel du médecin cantonal de Haguenau, 1er trimestr 1811, A.B.R., 5M45.
[45] Lettres de l'association des brasseurs de Strasbourg, février 1847, A.B.R., 11M251.
[46] Lettre du ministre de l'agriculture au préfet du Bas-Rhin du 10/7/1853, A.B.R., 5M234.
[47] *IH* du 5.11.1853.

de 1887[48]. A Schweighouse encore, un débitant locataire est poussé par son propriétaire à prendre sa bière dans la localité même, alors que de l'avis général, sa bière est de mauvaise qualité.
Lorsque la quantité débitée est trop faible et que le tonneau dure plus longtemps que la stabilité du liquide, les débitants perdent leur clientèle : tel aubergiste rural, de Wintershouse près de Haguenau, est incapable de payer ses fournisseurs en bière. On pense qu'il vendra si peu « tous les huit jours une mesure de bière [...] que souvent par les grandes chaleurs une partie tournera au vinaigre », de sorte qu'il ne pourra assurer la continuité du service. Mot pour mot, on trouve les mêmes embarras « et que la bière tournait au vinaigre » dans les petits villages de l'Ami Fritz. Les débitants trouvent alors d'autres subterfuges Un cabaretier rural est convaicu d'avoir mouillé sa bière et condamné à la fermeture :
« Monsieur le Commissaire de police ajoute qu'il a du lui saisir et détruire une drogue dont il se servait pour colorer la bière quand il l'avait trop blanchie par l'eau.[49] » Le goût commun est encore, nous venons de le voir, dans les années 1850, à la couleur brune, rousse, et non blonde. Les méthodes artisanales, utilisant des cuves en bois, incapables de contrôler la température de fermentation, obligent le brasseur à ne pratiquer son métier qu'en hiver. D'après le registre des arrivées de la commune de Bischwiller, des garçons brasseurs sont engagés en novembre et renvoyés en mars[50]. Ce brassage saisonnier donne des cuvées irrégulières, bues rapidement, parfois jetées. La bière brune, fermentée à température relativement élevée, 15°, la levure se maintenant au sommet du liquide, est un breuvage instable, tournant facilement à l'aigre, et des recettes curieuses permettent de la rétablir : des écailles d'huîtres calcinées par exemple[51], ou bien du bicarbonate de soude[52].

En 1847 Schutzenberger, « père de l'industrie brassicole strasbourgeoise[53] », membre d'une notable famille strasbourgeoise, pratique pour la première fois la méthode de la décoction qu'il a apprise en Bavière. En 1872, 85% des brasseries du Reichsland ont abandonné la méthode de l'infusion qui consiste à réchauffer la farine de malt humidifiée avec de l'eau chauffée à 85°. La décoction consiste à mélanger le malt avec une grande quantité d'eau chauffée à 35° seulement, puis à retirer une partie du liquide obtenu, à le réchauffer à 65° dans une chaudière de secours, avant de le remettre, et à élever ainsi la température de l'ensemble en quatre ou cinq fois[54]. La bière ainsi brassée tient mieux, les chances de manquer la brassée sont réduites, la boisson est meilleure en bouche (Vollmündig). Les investissements en combustible, installation, main d'œuvre sont plus importants. Une transformation de la fermentation

[48] Demande Meyer à Schaffhouse sur Zorn , A.B.R., 49D200.
[49] Maire de Lixhausen au préfet, 3.3.1856, A.B.R., 3M981.
[50] Archives municipales de Bischwiller, sans cote.
[51] *H.Z.* du 23.7.1853.
[52] *Description du Bas-Rhin*, T. II, p. 674.
[53] Boucher, *Das Braugewerbe* ..., p. 72
[54] ibid., p. 73.

accompagne, parallèlement, celle du brassage. Boucher[55] précise que c'est au cours des années 1840-60[56] que s'introduisent à Strasbourg des méthodes bavaroises : ensemencement des moûts par de la levure de type différent, fermentation basse : la levure, au lieu de se rassembler à la surface du liquide, tombe au fond du tonneau. La fermentation se fait à une température allant de 4 à 8 degrés, ce qui demande que l'on ait à sa disposition des caves profondes et des moyens de réfrigérer le liquide. La bière obtenue est alors blonde. D'autre part les locaux sont l'objet de préoccupations nouvelles de propreté : la salle de brassage est carrelée de blanc, des escaliers qui permettent d'accéder à l'entrée des chaudrons sont métalliques. De plus les brasseurs du Reichsland restent attachés aux cuves de cuivre, métal beaucoup plus cher que le fer, mais qui évite à la bière de prendre un goût d'encre.

Gruber est d'abord interne en pharmacie avant de louer, en 1855, à Koenigshoffen, un faubourg de Strasbourg, une petite brasserie en décadence, équipée d'une chaudière de mille litres, ainsi que d'une glacière[57] de 140 à 150 m². « Bière de pharmacien » raille-t-on, qui entraînerait une modification du goût et des sociabilités. L'utilisation du froid, (la cave est profonde de 5 mètres et contient une réserve de glace entourée de sciure de bois) la recherche de la stérilité pour les bacs de refroidissement, la vente directe par wagons spéciaux de chemin de fer (Les trains spéciaux ne mettent que 20 heures pour rejoindre Paris, sans passer par les entrepositaires), toutes ces innovations permettent à Gruber de survivre, d'ouvrir des tavernes alsaciennes à Bordeaux et dans d'autres villes[58].

En 1867 la brasserie Gruber fait breveter un système de pression d'air : deux réservoirs à trois atmosphères sont placés dans la cave du débit et puisent l'air dans la rue pour écarter les miasmes de la cave humide du débit. L'air est envoyé dans le tonneau et des tubes en cristal, non en plomb, conduisent la bière sous pression jusqu'au robinet sur le comptoir[59]. Gruber est récompensé par une médaille d'or décernée par la Société des sciences industrielles, art et belles-lettres de Paris le 9 octobre 1868 et une autre à l'exposition du Havre[60].

C'est le 1er juillet 1884 que paraît un ordre de police qui impose le contrôle des « Bierpressionen ». La forme de nettoyage qui est recommandée est la vapeur d'eau sous pression[61]. La *Brauer Zeitung* en 1884 présente une offre de brevet pour un générateur de gaz carbonique dont l'inventeur habite les Ardennes. La révision, c'est-à-dire le contrôle par des spécialistes rémunérés a donné lieu à une abondante littérature dans les années 1900. La bière locale est en train de changer avec les méthodes de brassage.

Les années 1860 voient s'introduire dans la brasserie la révolution de la vapeur, qui amène la

---

[55] Ibid, p. 26.
[56] P. Fischbach, *La Brasserie strasbourgeoise et l'industrie brassicole alsacienne aux XIXe et XXe siècle*, Mémoire de maîtrise, U.S.H.S., 1990, p. 43. J.-C. Bologne, *Histoire des cafés...*, p. 183 : Schützenberger aurait introduit la méthode en 1849.
[57] La glacière est un étang dont la glace est découpée et transportée dans les caves.
[58] Ibid. , p. 32
[59] F. Ribeyre, *Annales de l'exposition du Havre*, Le Havre, 1868.
[60] Ibid.
[61] *E.H.B.G.Z.* du 5.10.1884.



UNIVERSITE DE METZ
S.C.D.

concentration de la fabrication. La pompe à liquides mue par une machine à vapeur n'est pas une nouveauté en Alsace ; à Schiltigheim, J.J. Hatt a installé la vapeur en 1854, les frères Ehrhardt en 1864[62]. Michel Adolphe, la Veuve Schmidt[63], la brasserie du Cygne à Bischwiller en septembre 1863 se sont modernisés tour à tour. La Veuve Derendinger Ignace à l'Eléphant demande le 30 mai 1863 l'autorisation d'installer rue des Sœurs à Haguenau une machine à vapeur de 2 chevaux, d'une capacité de 1,31 mètres cubes, 2 chevaux et 5,3 atmosphères de pression « destinée à faire mouvoir le matériel de la brasserie » Le chauffage se fait à la houille. « Si la fumée gêne le voisinage, elle sera tenue de ne brûler que du coke. [64] », parce que la cheminée ne dépasse que de 1,5 mètre le faîte des maisons les plus élevées du voisinage. La présence de l'école des filles, de l'autre côté de la rue des Sœurs, fait naître des craintes en cas d'explosion. Cette machine doit servir à concasser le malt, mais également au pompage de l'eau de brassage et au nettoyage des récipients, au transfert du liquide d'un tonneau à l'autre. Gruber, le premier, utilise le vapeur pour le chauffage du moût[65]. En même temps, la vapeur produite par les chaudières peut être récupérée comme force motrice.

Le froid artificiel fut-il couramment utilisé ? Les machines à produire du froid, inventées en 1859, apparaissent dans la revue des brasseurs en 1886. Mais en décembre 1889 le brasseur Metzger à Hochfelden fait toujours transporter de grandes quantités de glace depuis le canal de la Marne au Rhin gelé[66] jusque dans ses caves ; des étangs creusés dans la vallée de la Zorn permettent une récolte régulière de glace stockée pour l'année[67]. D'après le *Rappoltsweiler Kreisblatt* du 30.12.1879, on profite du froid vif et constant qui règne au-dessus du manteau neigeux (-9 -10°) pour fabriquer la bière, ce qui entraîne une remontée du cours du houblon à Bischwiller. Le creusement de grandes caves de garde à l'extérieur des agglomérations, donnent lieu à l'ouverture, dès le Second Empire, de débits sur ces sites. Grâce à ces investissements, la bière garde sa qualité pendant tout l'été.

Le froid, naturel ou industriel, permet donc un contrôle de la fermentation qui se fait plus lentement, la levure tombant au fond du liquide. En 1875, on produit déjà 20 fois plus de bière blonde que de bière brune[68] ; en 1883, le rapport est de 1 à 28[69]. Cette bière nouvelle est épaisse, alcoolisée : la *E.H.B.G.Z.* du 28.2.1887 rappelle le test du banc et de la culotte de peau pratiquée au 18e siècle à Munich : les experts jurés versent de la bière sur un banc, s'assoient sur ce banc, devant un sablier ; quand une demi-heure est

---

[62] P. Fischbach, *La Brasserie strasbourgeoise* ..., p. 16-17.
[63] Demande du 4.12.1862, A.B.R., 5M151.
[64] A.B.R., 5M151.
[65] P. Fischbach, *La brasserie...*, p. 45.
[66] Journal de G. Schmitt. Ce même canal est aussi le grand fournisseur de glace pour les brasseries de Schiltigheim. P. Fischbach,*La brasserie...*, p. 22.
[67] *N.Z.B.* du 10.12.1889.
[68] Boucher, *Das Braugewerbe* ..., p. 75.
[69] *Statistisches Jahrbuch*, ... 1885, p. 214.

écoulée, ils se lèvent. Si le banc ne reste pas collé à la culotte de cuir de cerf, le brasseur paie une amende[70].

En fait, les dénominations des différentes sortes de bière restent assez obscures. Les services fiscaux ont gardé jusqu'en 1906 des catégories d'imposition qui ne distinguent que la bière légère (Dünnbier) de la bière forte. Après cette date, seule la masse de malt est prise en compte pour figurer dans les tables statistiques.

Les bilans de la brasserie de l'Espérance[71] différencient quatre catégories désignées par des lettres :

en 1892-93 : E – B –B- W fût – W bouteille[72].

Le 2e B et le 2e W contiennent 10% d'eau en plus par rapport première bière de désignée par ces lettres.

En 1901-1902 : L –B- W- W. L et W sont vendus en bouteilles.

Il semble que L correspond à Lagerbier, E à Export, B à Bockbier. Quant au W, nous n'avons rencontré aucune explication.

La bière export est un produit mal défini, apparu pour la première fois dans notre documentation en 1881[73]. Elle est susceptible de voyager sans altération, grâce au degré alcoolique plus élevé. Cependant, le brasseur est soumis à une obligation de moyens, non de résultat : si la bière de Hambourg en bouteilles (« Eine Kiste ») se gâte pendant le voyage qui l'amène au Brésil, le brasseur ne peut être tenu pour responsable, mais le dépositaire qui a spéculé sur la différence de prix de la boisson entre Hambourg et Rio. C'est de cette manière-là qu'un tribunal de Hambourg a établi la jurisprudence[74]. Ce qui distingue la bière export des autres, c'est la présence de riz parmi les composants[75]. La catégorie de Jungbier, que la brasserie Metzger vend encore en 1897-1898 à l'occasion des foires de Hochfelden, pour un prix inférieur, a disparu des comptes de l'Espérance.

La triple révolution de la vapeur, de la méthode du brassage, de la fermentation qui demande du froid, n'est pas à la portée des brasseries dont tout le capital tient en deux chaudrons, deux cuves en bois et une centaine de tonnelets. La fermeture d'un certain nombre de brasseries, incapables de réaliser les investissements nécessaires est une conséquence nécessaire du progrès[76]. Seuls Derendinger à l'Eléphant et la Tête Noire continuent de brasser dans les années 1880 à Haguenau, la petite brasserie du Lion Rouge ayant disparu. Les brasseurs qui étaient au nombre de 13 à Bischwiller en 1871 sont encore 9 en 1878. Ils

---

[70] Wyrwa, *« Echtes » Bier...*, p. 148 : cette nouvelle bière, à fermentation basse, est d'abord anglaise. Elle prend le nom de « port », parce qu'elle est destinée aux dockers.

[71] ABR, J 80.

[72] Tous les livres de la brasserie, 40 ans après l'annexion, continuent d'être tenus en français. La comptabilité se fait en francs.

[73] *TKB* du 12.6.1881.

[74] *E.H.B.G.Z.* du 3.3.1887

[75] Bilan 1889-90 de la société par actions de l'Espérance, A.B.R., J80.

[76] Angela Zatsch, "Die Brauwirtschaft Westphalens :Ein Wegbereiter modernen Getränkekonsums", J. Teuteberg. *Durchbruch zum neuen Massenkunsum, Lebenmittelmärkte und Lebensmittelqualität im Städtewächstum des Industriezeitalters,* Münster, 1987, p 237.

ne sont plus que deux en 1914, et parmi elles on trouve sans doute Rinckenberger, puisqu'il est présent sur le plan de 1926. Les sociétés par actions, comme la Brasserie de Reichshoffen ou l'Espérance, font leur apparition.

Donc dès les années 1860, tout fut acquis : le remplacement de la fermentation haute par la fermentation basse, le froid, le transport par chemin de fer et par bateau. Les bières brunes, le « Dünnbier», bière à faible degré, ne sont plus là que pour mémoire. Les débits qui avaient l'habitude de vendre la production réalisée sur place, comme la Tête Noire (Mohrenkopf) à Haguenau ou Metzger à l'Etoile à Hochfelden, se spécialisent bientôt ou dans la fabrication ou dans la distribution. Kummer, à Bischwiller, après l'incendie de sa brasserie en 1882, se fait entrepositaire de bière. La concentration horizontale est déjà bien en cours, bien davantage que dans le reste de l'Allemagne : les brasseries de l'ensemble du Reich produisent en moyenne 7000 hl ; celles du Reichsland, 24000[77]. Les difficultés dans lesquelles s'est débattue l'industrie brassicole alsacienne, du fait de la fermeture des marchés français, expliquent la précocité du mouvement.

| La concentration de l'industrie brassicole[78] : | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Année | Débits | Brasseries | Débits/brasserie | Emplois | Emploi/entreprise |
| 1851 | 3609 | 230 | 15,7 | | |
| 1863 | 2558 | 199 | 12 | | |
| 1868 | 2442 | | | 610 | 3 |
| 1876[79] | | 317 | 51 | 890 | 3 |
| 1883 | 10979 | 202 | 54 | | |
| 1893 | 9076 | 186 | 52 | 1909 | 10 |
| 1900 | 10512 | 72 | 146 | | |
| 1906 | 9971 | 59 | 169 | | |

Du coup, au cours de cette phase d'industrialisation, les fournisseurs de matériel alsaciens sont incapables de répondre à la demande nouvelle et ce sont les Bavarois qui prennent leur place[80]. Pourtant les frères

[77] Boucher, *Das Braugewerbe...*, p. 92-93.
[78] *Statistisches Jahrbuch...*
[79] Pour l'ensemble du Reichsland.
[80] Boucher, *Das Braugewerbe...*, p. 77-78.

Kolb à Strasbourg construisent le matériel, le révisent et le réparent[81].

**Une bière allemande ?**

La technique de fabrication de bières bavaroises blondes, plus fortes, stables, est couramment réalisée dans la brasserie alsacienne après 1875. La fermentation « Untergährig » est facilitée, sans aucun doute, par la maîtrise du froid.

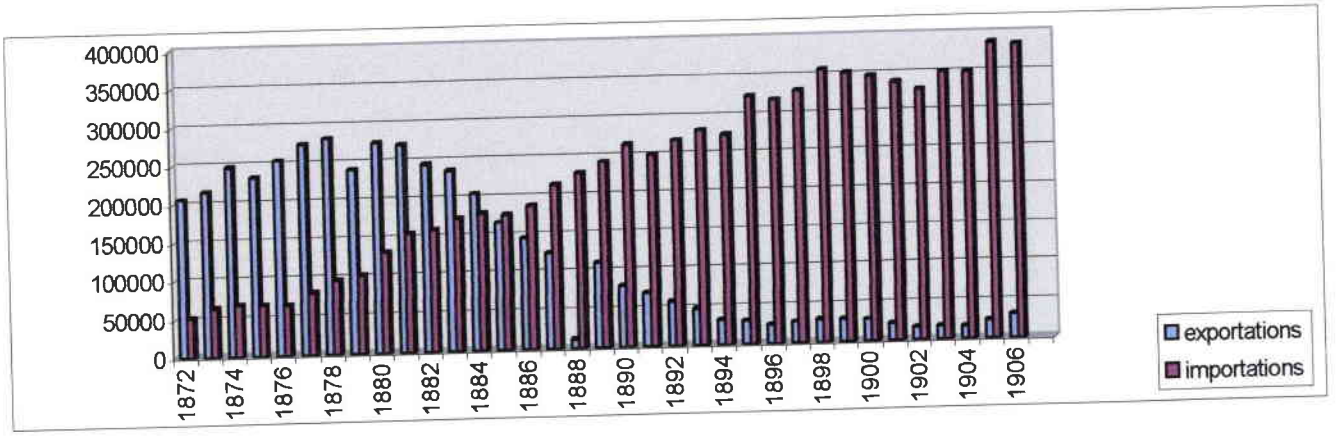


Les exportations et les importations de bières du Reichsland entre 1872 et 1906, d'après les *Statistisches Jahrbuch.*

Il y a eu, d'après un certain nombre de témoins, une modification du goût qui fait préférer aux bières brunes au goût vineux, de qualité imprévisible, des bières bavaroises, de goût différent, stables et moins alcoolisées[82]. On signale ce changement de goût à Cologne[83], à Hambourg, comme à Strasbourg également. Cette modernisation des bières peut passer par une germanisation des goûts, des habitudes alimentaires, des manières de se distinguer. S. Grunzinski verrait plutôt le résultat d'un contact des cultures modifiées l'une par le contact de l'autre[84].

---

[81] P. Fischbach, *La brasserie...*, p. 20. Quiri, ingénieur à Schiltigheim crée en 1867 une entreprise de matériel de brasserie. En 1885 il se spécialise en machines frigorifiques qui fournissent les marchés suisses et anglais. M. Hau, B. Vogler, *Histoire économique de l'Alsace,* Strasbourg, La Nuée Bleue, 1997, p. 217.

[82] Boucher, *Das Braugewerbe...*, p. 75 : « Das Zurückgehen des obergährigen Bieres beruht auf der Veränderung des Geschmackes bei den Konsumenten und zum Teil auf der geringen Haltbarkeit des Bieres. »

[83] F. Mathar , R. Spiegel, *Kölsche Bier- und Brauhäuser*, p. 29

[84] S. Gruzinski, « Découverte, conquête et communication dans l'Amérique ibérique : avant les mots, au-delà des mots », in D. Delâge, R. Ouellet, L. Turgeon, *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe XVIe-XIXe siècle, Cultural Transfer, America and Europe : 500 Years of Inculturation,* Paris, 1996, p. 141-154 : l'acculturation est d'abord alimentaire : le maïs, le cacao, le piment sont révélés aux Européens. « Les "choses" apparaissent au cœur de la communication entre deux mondes ; elles sont des signes de reconnaissance mutuelle au milieu des malentendus. Le contact, ce n'est pas l'affrontement des cosmogonies, des logiques mentales et des imaginaires : ce sont les circulations concrètes, vécues dans le quotidien, les emprunts réciproques.

Les bières allemandes accompagnent les habitudes introduites par les Allemands, l'anniversaire de l'Empereur, la randonnée pédestre, le casino civil, le concert militaire. Les lieux où se concentrent les Allemands doivent débiter de la bière allemande. Le casino de Saverne, à l'assemblée générale de 1879, décide de remplacer la bière Amos locale par de la bière de Mayence (Mainzer Aktienbräuerei ) et c'est à partir de 1888 que l'association consomme régulièrement de la bière de Munich[85].

Lorsqu'en 1908 à Sélestat Charles Thirian obtient la concession pour la fête publique à l'Empereur, il ne vend que de la bière de Munich et de Pilsen. Le guide de Mündel signale systématiquement, pour les petites villes, les établissements où l'on peut trouver des bières bavaroises ou de Bohème, tout comme il relève ceux qui débitent des vins réputés : « Müchener und Pilsener Bier im Central-Restaurant » à Guebwiller.[86] La presse d'arrondissement, généralement dévouée à l'administration, foisonne en publicités pour ces bières. Dès le 5 août 1871 paraît dans le journal d'annonces de Saverne une publicité pour de la bière d'Erlangen. Certains établissements prennent le nom de « Bierlokal » affublé d'un superlatif relatif : « das beste Bierlokal am Platze » pour Bloss à Haguenau.

L'engouement pour les bières bavaroises de la part des Vieux Allemands serait-elle un snobisme développé progressivement ? « Entre-temps il se passa peu de temps avant qu'il n'y ait beaucoup de débits de bière allemands, dans lesquelles on pouvait satisfaire son appétit de bonne bière et de mets convenant à un palais allemand[87] » Le rapport fait aux actionnaires de la brasserie de l'Espérance le 30.9.1894 attribue lui aussi à la population immigrée la cause de l'augmentation des importations de bières étrangères, qui se font au préjudice des bières locales[88]. La différence de prix pratiqués permet de conclure au snobisme : ainsi chez Engel au café du soleil à Thann en 1885 :

Bière de Munich, Sedlmayer Franziskaner Keller : 12 Pf le bock, 40 Pf le litre.

Bière de Lutterbach[89] : 10 Pf le bock, 28 Pf le litre.

En 1883 déjà Pointet à Thann propose de la bière bavaroise fraîchement mise en perce tous les soirs à six heures[90]. L'hôtel Blum à Sélestat se met, lui aussi, au goût du jour en 1890, en mettant en perce tous les soirs à cinq heures, un tonneau de Sedlmayer, à 25 Pf le demi-litre. En effet, un certain type de bière perd toutes ses qualités si le tonneau a été mis en perce depuis plus d'un jour. Les prix sont élevés : 25 Pf le demi-litre, 12 les 20 centilitres. En tout cas, ces rituels de la bière sont annoncés par les journaux et deviennent un argument de vente. Ainsi, dans la *Hagenauer Zeitung*, Zindel annonce pour le 23 mars 1889

---

Dans ces sociétés fractales , on observe la juxtaposition de deux sociétés éclatées, celle des envahisseurs européens plongés dans l'instable et l'imprévisible ; celle des vaincus décimés, vivant dans des ensembles politiquement mutilés. »

[85] Akten des Zivil Casinos in Zabern, A.B.R., 388D58.

[86] C. Mündel, *Die Vogesen, Reisehanbbuch für Elsass-Lothringen und angrenzende Gebiete*, Strasbourg, 1911, p. 613.

[87] « Indessen dauerte es nicht allzulange, da gab es schon recht viele deutsche Bierlokale, in denen man seinen Appetit nach gutem Biere und einem der deutschen Zunge zusagenden heimatlichen Gericht befriedigen konnte. » H.Kittner, *Erinnerungen eines höheren Reichsbeamten aus Elsass-Lothringen, 1871-73*, Saarbrücken, 1894, p.54-55.

[88] Registre des assemblées générales des actionnaires de la brasserie de l'Espérance, A.B.R., J 80.

[89] Faubourg de Mulhouse.

[90] *T. K.*, 14.1.1883.

la mise en perce de bière nouvelle bavaroise, Münchner Salvator. En 1890, environ le quart de la bière vendue dans le Reichsland est importée de Bavière ou de Bade[91]. L'Hôtel Barbarossa à Haguenau, avec sa très grande salle de spectacle, propose une palette bien plus étendue de bières renommées : « Müchener Spahnbräu, ächt Pilsener, Kulmbacher, Möringer Kaiserbier, ächt berliner Weissbier, Lichtenheimer und Gratzerbier. » Il se peut que cette élection de la bière allemande de la part des immigrés soit aussi un signe de reconnaissance, une manière de rappeler le souvenir de la patrie absente, mais aussi une des formes du mépris versé sur toutes les productions locales, y compris les alcools à noyau. Le Café de la Rose à Brumath, en 1897, se sent obligé de débiter de la bière de Munich, parce que le Lion, en face, vient de conclure un contrat avec Gruber, de sorte qu'on n'en débite plus sur la route : « Il passe beaucoup de militaires de Strasbourg, de Haguenau, de Bischwiller par ici qui aiment cette bière. » Il se trouve 27 amateurs de bière allemande pour contresigner la pétition[92].

La résistance à cet engouement apparaît dans une lettre collective, envoyée au ministère d'Alsace-Lorraine par le conseil municipal de la ville de Saint-Louis le 2 décembre 1894. Cette lettre est inspirée par un hôtelier en place qui veut, par le moyen de cette pétition, empêcher l'apparition d'un concurrent. La bière bavaroise est présentée ici comme trop chère, caractéristique de la grande ville et étrangère à la fois aux Alsaciens et aux gens du commun : «Les voyageurs de commerce qui viennent ici repartent le même jour, ceux qui sont obligés de rester plus longtemps prennent, s'ils ont les moyens, un logement à Bâle, que l'on peut atteindre en six minutes et qui ne peut être concurrencée par Saint-Louis en ce qui concerne les concerts, la bière de Munich authentique et les autres plaisirs de la grande ville. La partie restante des voyageurs ordinaires s'est toujours sentie bien dans les auberges existantes et n'est pas trop importante pour entretenir un hôtel supplémentaire. »

Dans la petite ville sans garnison, la bière bavaroise est considérée comme résolument étrangère : « L'essai a été fait il y a trois ans et bientôt abandonné, parce que la bière n'a pas plu à la population locale et parce qu'elle était trop chère pour une consommation régulière[93].»

On constate que beaucoup de petites villes ressemblent à Saint-Louis. Sauf pour les grands établissements qui sont devenus la propriété de brasseries étrangères à la ville, la bière vient encore de Haguenau, des différents brasseurs de la ville qui livrent leur clientèle tous les deux ou trois jours, en bière Derendinger ou de Reichshoffen. Tous les débits de Hochfelden, à l'exception d'un seul, propriété du Pêcheur de Schiltigheim, sont clients de la brasserie locale, qui peut assurer des livraisons rapprochées : aux mois de mai et de juin 1899, le Canon de Hochfelden est livré onze fois, en quantités réduites : 2, exceptionnellement 3 hectolitres à la fois[94]. Et la tradition se poursuit jusque dans les années 90 de vendre

[91] *H.B.G.Z.* du ..1891.
[92] Demande Remp au sous-préfet, 27.12.1897, A.B.R., 397D296.
[93] Conseil municipal de la ville de Saint-Louis 2.12.1894, A.B.R., 87AL3080.
[94] Livre de compte de la brasserie Météor.

des bières bavaroises ou de Pilsen à côté de bières de Bischwiller, d'Ingwiller ou de Reichshoffen. Même le Casino de Saverne continue, en 1883 de proposer côte à côte bière de Saverne et bière de Mayence[95]. Il est vrai qu'en Vieille Allemagne, de la même manière qu'en Alsace, on voit se créer de toute pièce des bières locales : « Das Weißbier. Sous ce nom ont été introduites une quantité de bières locales appréciées[96]. »

Mais la bière alsacienne a changé dans ce voisinage. D'après le rapport fait par la direction aux actionnaires de la Brasserie de l'Espérance, les importations, en 1892, ont atteint le quart de la production du Reichsland. Ces importations ont rendu les consommateurs de bière alsacienne beaucoup plus exigeants[97].

Effectivement, l'origine « germanique » de ces produits devient de plus en plus douteuse, faute de dépôt d'appellation contrôlée. Les bières vendues comme bavaroises ou pils ne sont plus des produits originaires de Bavière ou de Bohême, mais des produits « nach pilzener Art » « Münchner Art » comme ceux que la brasserie par actions de Landau vend au Jardin Anglais dans un faubourg de Haguenau. « La vente de bière pils s'est faite surtout dans les grandes villes et cela doit être mis en rapport avec le fait que beaucoup de brasseurs fabriquent une bière semblable, au goût et à la couleur, à la bière de Pilsen, mais à un prix moindre[98]. » Adelshoffen, brassserie de Schiltigheim, fabrique une bière Salvator dès 1886[99], la brasserie de Reichshoffen de la bière « Pils »[100]. Sur la photo qui présente le personnel de la brasserie Derendinger à Haguenau, des cinq tonneaux superposés qui forment le fond du décor, deux portent l'inscription en caractères gothiques « Pilsenser Bier aus der Brauerei Derendinger Hagenau i. E. »[101] Le même phénomène se passe à Hambourg où ces bières pils reçoivent le nom de Aktienbier, parce qu'elles sont fabriquées par les socités par actions de Sankt Pauli. On voit alors coexister sous la même dénomination des bières locales à côté des bières allemandes. Il est remarquable que la courbe des importations de bière dans le Reichsland, qui traduisait une augmentation constante depuis 1875, marque une stagnation après 1898, suivie d'une régression. L'engouement pour les bières bavaroises se porte à son tour sur celles qui sont brassées dans le Reichsland suivant des méthodes bavaroises, vendues sous le même nom, sans que les experts lui reconnaissent une qualité équivalente. La bière alsacienne ressemble à la bière allemande, mais elle n'en a jamais acquis l'aura.

---

[95] Concession du buffet pour la fête de l'Empereur en 1908, A.M.Sél., B VII 8 ; P.S. Duis, *The Saloon, Public Drinking in Chicago and Boston, 1880-1920,* Chicago, 1983, p. 34 : les habitudes des migrants allemands, nombreux à Chicago, sont de boire de la bière.

[96] *ELHBZ* du 25.11.1891.

[97] Registre des assemblées générales, 9.12.1893, A.B.R., J80.

[98] *A.B* du 9.9.1905.

[99] *TKB*, 24.4.1886 ; ibid. publicité pour l'ouverture de la Ville de Strasbourg, 12.8.1892.

[100] *UK* du 18.7.1910.

[101] Photo de groupe des employés de la brasserie Derendinger à Haguenau, *Etudes haguenoviennes,* tome XXII, 1996, p. 180.

Finalement, la qualité et la dénomination de la bière bue dans les petites villes changent du tout au tout sur notre période. Wyrwa date de manière très précise le passage aux bières bavaroises à Hambourg : les années 1880. Il est difficile d'en faire autant dans les petites villes d'Alsace. Comme repères chronologiques, faut-il retenir la date des premiers essais de décoction, les préoccupations nouvelles pour la propreté, la fermentation basse, l'importation massive des bières allemandes, les appellations nouvelles? Il est difficile de choisir entre le Second Empire, les années 1870, les années 1890 avec l'apparition des nouvelles dénominations, 1906 lorsque les composants de la bière sont standardisés, se limitant à l'orge, à l'eau et au houblon. Les courbes elles-mêmes ne donnent le signe d'aucune rupture qui soit plus marquée que les autres.

**Les impôts, les douanes et le goût nouveau.**

Reste à voir comment s'est imposé le passage des bières brunes locales aux bières de garde bavaroises, dites aussi de Pilsen, communément attribué par les observateurs contemporains à une modification du goût. Les changements dans les conditions fiscales et douanières furent pour beaucoup. Boucher explique l'arrivée des bières allemandes par la modicité de l'imposition comparée à celle qui pèse sur la fabrication des bières d'Alsace-Lorraine[102]. Ici comme en d'autres domaines, le maintien d'une imposition héritée des régimes français, l'impossibilité de la remplacer faute de revenus de substitution ont joué à la défaveur de la brasserie régionale.

Les droits sur la bière, considérés comme un impôt direct, puisqu'ils sont levés sur le producteur, et non sur le consommateur, reviennent au Reichsland. Les droits de fabrication sur la bière s'appellent Maischbottischesteuer, parce qu'ils reposent, conformément à la loi de1804, prorogée en 1816, sur la contenance des récipients de fabrication, chaudrons de brassage et des cuves d'eau, qui sont obligatoirement murés pour éviter toute substitution. L'impôt se monte à 2,88 francs par hectolitre de bière forte, 0,72 pour la petite bière. La Maischbottischsteuer est un impôt archaïque, dénoncé en 1846 déjà par le Syndicat des brasseurs de Strasbourg[103]. Le brasseur est tenu de déclarer l'heure de la mise à feu huit heures à l'avance, de manière que les contrôleurs du fisc puissent se déplacer et venir surveiller les opérations. Les estimations de bière produite peuvent être vérifiées par la mesure du volume de bière produite au moment où elle se trouve dans le bac de refroidissement. Il suffit de jauger la hauteur du liquide, la surface de base ayant été déposée.

Les critiques abondent. Les employés de la Régie qui assistent à l'ensemble des opérations se livrent à une véritable inquisition, parcourant les pièces d'habitation, ouvrant les armoires pour découvrir des récipients de moût cachés. D'autre part, les brasseurs ont intérêt à jeter sur les drèches de brassage une troisième

[102] Boucher, *Das Braugewerbe* ..., p. 88-89

versée d'eau chaude. Ils produisent ainsi une grande quantité de petite bière, qu'ils mélangent avec une petite dose de bière forte pour la vendre comme bière de mars.

Pour lutter contre ce laisser-aller et sauver la qualité de la bière, un droit unique est institué sur les deux espèces de bière lors du rétablissement de l'impôt sur les boissons en 1848, mais on revient à une différenciation peu après. D'après l'exposé des motifs qui accompagne un projet de loi de 1892, il ne reste plus qu'un seul brasseur qui produise de la bière légère, ignorant sans doute des progrès de la technique du brassage et profitant encore des facilités fiscales. La moindre imposition de cette bière n'aura en rien fait survivre les bières légères, la fameuse Dünnbier au moment où des bières de grande qualité l'emportent sur les marchés. Néanmoins le brasseur a toujours fiscalement intérêt à remplacer l'orge par du sirop de fécule ou de la mélasse qui, plus denses en sucres, occcupent plus avantageusement le volume du chaudron sur lequel repose l'impôt.

Les modalités d'application de cet impôt du Premier Empire sont une gêne pour la brasserie moderne. Lorsque certains brasseurs introduisent la méthode de décoction, les drèches sont portées à ébullition et l'ensemble déborde. Le brasseur est autorisé alors à placer sur son chaudron une rehausse de cinq centimètres. A l'heure où l'on utilise couramment la vapeur (Dampfbrauerei) pour chauffer les malts, il est impossible de déclarer l'heure de mise à feu des chaudières auprès de l'administration fiscale. Avec les appareils à refroidir, le fameux bassin de refroidissement, dans lequel on mesurait le volume de bière brassée, disparaît[104].

Le renchérissement de la bière qui découle des droits de fabrication est considérable : en 1893-94, la Brasserie de l'Espérance a vendu pour 1.104.741,66 Mk de bière. Elle a payé là-dessus 111.281,95 Mk de droits de brassage, soit 10%. Cet impôt représente, avec 10% à 11% du total des ventes de bière, presque autant que la masse salariale. Et la plupart des brasseries paient plus encore :

| Date | Droits de fabrication | Hl. | % taxe/bière |
|---|---|---|---|
| 1884 A-L | 1.823.328 | 823.326 | 10,1% |
| 1899 A-L | 2.556.764 | 1.128.426 | 12,5% |
| 1905 A-L | 4.000.000 | 1.332.140 | 20% |
| 1894 Espérance | 111.281 | 451.115 | 10% |

[103] 10.12.1846, A.B.R., 11M251 ; P. Fischbach, *Les brasseurs...*, p. 26.

[104] Lettre du Statthalter Hohenlohe au Landesausschuss, 23.3.1907, A.B.R., 89AL304. La fraude était possible dans la mesure du volume. Il suffisait de rehausser légèrement le bac dans l'angle où les employés avaient l'habitude de mesurer la hauteur.

La loi du 3.6.1906[105] supprime enfin l'antique impôt sur la contenance des récipients de brasserie et la remplace le 21.5.1907 par une taxe proportionnelle au poids de malt utilisé. La nouvelle loi sur l'imposition des malts entre en vigueur en 1909, par la circulaire du 22.7.1909 ; la loi du 20.7.1910 vient corriger les imperfections de la première. La base de l'imposition n'est plus la contenance de la cuve, le nombre de brassées, mais la quantité de malt effectivement consommée par l'opération de brassage. L'impôt est progressif, de manière à défendre, comme en témoignent les débats au Ladesausschuss, les classes moyennes :

15 Mk pour les 250 premiers quintaux

17 Mk pour les 1250 suivants

19 1500

21 2000

23 pour le reste.

La Maischbottischesteuer, en reposant finalement sur le litrage de bière produite, avait poussé les brasseurs à produire les bières les plus chères possible, donc les bières à degré alcoolique plus élevé, de type bavarois. Mais par son inadaptation aux progrès techniques de la brasserie, elle a gêné le progrès technique dans la brasserie alsacienne qu'elle

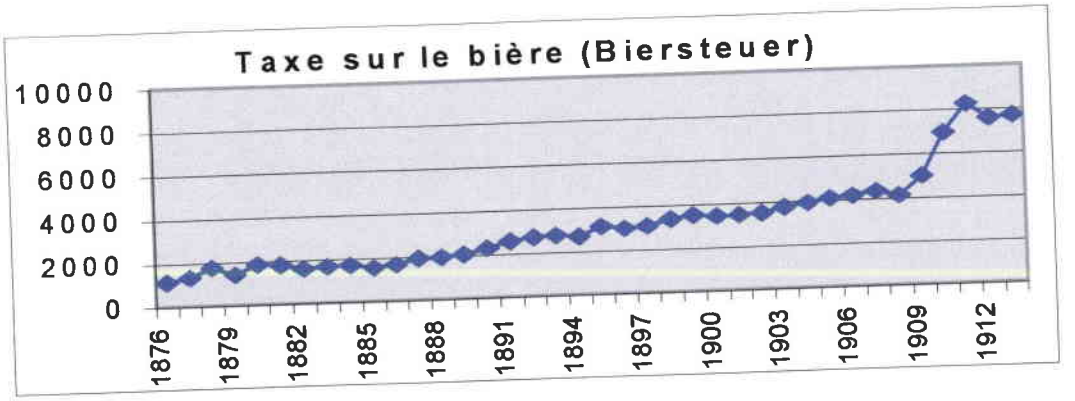


a soumis à la concurrence des bières allemandes, plus réputées, plus pures aussi, parce qu'obtenues sans succédanés.

La nouvelle loi, ainsi que le montre la courbe, n'a pas allégé l'imposition, au contraire. Le taux est plus élevé que partout ailleurs en Allemagne[106]. Le Landesausschuß, au moment de la réforme, a été obligé d'augmenter l'imposition sur la bière parce que les versements matriculaires que les Etats doivent au Reich doivent provenir de droits à taux égal de prélèvement : ainsi, cette Biersteur rapporte en 1899 2,5

[105] A.B.R., 74AL 958.
[106] Voir Boucher, *Das Braugewerbe...*, p. 48.

Millions de Mk, 4 Millions en 1905. Sur cette somme, 1,2 Millions sont versés au Reich. Comme l'Allemagne du Nord a relevé sa contribution sur la bière, notre matricule passe de 1,2 à 2. Il faut imposer suffisamment la bière pour couvrir 0,8 Million de Marks de manque à gagner[107]. Elle doit rapporter après la réforme le quart des nouveaux impôts du Reich.

La nouvelle loi du 15 juillet 1909[108] impose une certaine pureté. Les produits de substitution sont interdits. Seules les bières destinées à l'exportation (Export) peuvent contenir du riz ou alors les bières brassées traditionnellement. L'imposition repose sur la consommation de malt.

A titre de comparaison, par un calcul rapide à partir des données des *Mélanges Haegy*, on arrive à un taux d'imposition du vin (ce qui correspond à la taxe de fabrication de la bière) en 1906 à 18%. D'après Fischbach, l'hectolitre de vin est imposé de 1,5 Mk s'il est issu de grappes, de 0,80 s'il a été fabriqué à partir de fruits[109]. Il n'est pas imposé s'il ne va pas dans une cave de débit.

L'Etat prélève sur les distillats en 1898-99 un impôt total de 1.824.056 Mk pour une consommation de plus de 2000000 litres d'alcool pur. Cette imposition reste donc fort modérée : 44.7 Pf. sur un litre de distillat à 50°, après avoir été de 8 Pf. en 1881 encore[110] D'après la loi du 15 juillet 1909, qui augmente l'imposition, tout litre d'alcool fabriqué doit un droit de consommation de 1,05 Mk s'il a été fait en - dedans du contingent, 1,25 s'il l'a été en dehors. Le demi de bière est donc imposé hors octroi 1,85 Pf., le verre de 0,05 litre d'eau-de-vie à 2,35 Pf. Même si l'impôt atteint le tiers ou, après 1909, la moitié du prix de vente, le tarif sur les alcools distillés n'est pas dissuasif en 1899.

Taux d'imposition au degré/hecto en 1899 :

bière : 3,17 Mk/Hl, soit 3,17 : 4,5 = 0,7 Mk

vin : 2,33 Mk/Hl, soit 2,33 : 10 1 = 0,23 Mk

distillat : 44,7 Ms/Hl, soit 44,7 : 50 = 0,9 Mk [111]

Chaque habitant du Reichsland est imposé, en 1902, à 2.07 Mk sur sa consommation de bière ; il boit en moyenne 98 litres par an.

Il est imposé à 1,26 Mk sur sa consommation de distillat, dont il consomme en moyenne 3,7 litres.

L'imposition d'un litre de bière ramené à 1° serait de 0,55 Pfennig : 2,07/(83,3x 4.5°). Pour un litre de distillat ramené à 1°, l'imposition se monte à 1,26 : (3,7x50°) = 0.68 Pf . A effet égal, le distillat est plus imposé que la bière du quart.

En 1912, la taxe sur la bière a été augmentée 4,13 Mk : 4.13/(98x4,5) = 0,94 Pf

Pour le distillat : 1,93 : (3,7x50) = 1 Pf

---

[107] Intervention de Preiss à la délégation, 87AL4459.

[108] O. Fischbach, *Das öffentliche Recht*, 1914, p. 428.

[109] Ibid. p. 429

[110] *Les droits de licence*... p. 64.

[111] *Stat. Jahrbuch*

La courbe des importations dénote une progression forte et régulière à partir de 1876 jusqu'en 1911. Les quantités importées ont été multipliées par 9, écrit Boucher[112] Certes, le droit de circulation (Übergangsabgabe) est destiné à compenser cette disparité, de manière que les bières vendues au même endroit aient subi exactement la même imposition. Mais le montant est difficile à déterminer et l'augmentation des droits jusqu'à 3 Mk par hl en 1891 ne fait pas diminuer la quantité de bière allemande qui arrive en Alsace. Car la bière alsacienne subit en plus les droits de licence pour les brasseurs, (dans le Bas-Rhin, ils paient 12 Mk, dans les deux autres départements 7,2 Mk) voire de timbre et surtout l'octroi sur l'arrivée des matières premières : ici, dans le Reichsland, l'hectolitre supporte en moyenne 4,62 Mk, en Bavière 0,96, en Allemagne du Nord 0,72[113]. Les difficultés économiques dans lesquelles la brasserie du Reichsland s'est débattue a amené, nous l'avons vu, une concentration bien plus importante que dans les autres Etats du Reich. Ainsi il semble que la les exportations des bières de Vieille Allemagne en direction du Reichsland ont été facilitées par la fiscalité.

A côté des questions fiscales et douanières, la législation a peut-être joué un rôle dans la modification du goût de la bière. Mais sur la composition de la bière, les avis sont partagés. La *Hopfen-, Brauer-& Gasthof-Zeitung* du 26.11.1891 reprend les bonnes feuilles d'un *Handbuch der Bierbrauerei* qui écrit « Le temps des bières locales est terminé ». Tel n'est pas l'avis du correspondant strasbourgeois de la *Berliner Post* dont le journal des brasseurs reprend l'article le 30.8.1891. L'auteur se félicite de la bonne qualité des bières strasbourgeoises qui, face à la concurrence des bières bavaroises et bohémiennes, ont su s'adapter, donner un meilleur arôme à leur production et à réduire à 270 000 hl les bières importées de Bavière et de Bade ; cela constitue néanmoins beaucoup de terrain perdu. La loi de 1906 qui taxe le malt utilisé est accompagnée d'une mesure d'interdiction des succédanés, surtout le maïs et le riz, qui atteignaient 30% de la masse des matières premières utilisées[114] . La mesure est purement technique : comme le montant de l'imposition ne repose que sur le malt, il faut éliminer de la fabrication toutes les matières premières autres. Désormais, comme se félicite le député Hoeffel le 1er décembre 1906, la bière va s'améliorer. L'utilisation des succédanés faisait passer la bière alsacienne pour un produit de seconde qualité, qui ne pouvait être commercialisé que dans un rayon limité, et subissait la concurrence de ceux qui pouvaient se vanter de la pureté de leurs produits. La loi est fort utile pour venir à l'aide des brasseurs qui se passent de ces succédanés. Et grâce à la qualité retrouvée, la bière d'Alsace devient un produit d'exportation, au lieu de rester confinée dans un espace restreint. En même temps l'imposition

[112] Boucher, *Das Braugewerbe...*, p. 89
[113] ibid., p. 90.
[114] ibid. p. 49.

proportionnelle permettra de sauver la classe moyenne des petits brasseurs en voie de disparition[115]. Certes, réplique Boucher ceux qui préconisent la pureté dans la fabrication par le recours à trois ingrédients et trois seulement font un raisonnement simpliste ne prenant en considération qu'une cause unique : on attribue le renom des bières bavaroises à l'interdiction des succédanés. Mais d'autres circonstances, que l'on passe sous silence, ont certainement contribué à la réussite des bières bavaroises. Une industrie aussi évoluée que la brasserie du Reichsland doit être en mesure de déterminer elle-même ce qui doit faire la qualité de ses productions, entendons : au besoin le maïs et le riz. Enfin, ajoute-t-il, les entreprises moyennes ne seront pas sauvées parce qu'elles bénéficieront de mesures fiscales. Elles disparaîtront parce qu'elles n'ont pas le capital nécessaire pour acheter les débits et assurer ainsi leurs débouchés. La critique libérale de Boucher répond au néo-corporatisme de Hoeffel.

En fait, les bilans annuels de la Brasserie de l'Espérance donnent quelques éclairages sur ces succédanés. Deux fois il y est fait allusion : en 1897, on précise qu'il est réservé aux bières d'exportation en bouteilles.

| | Kg | Pourcentage | Prix au Kg |
|---|---|---|---|
| Malt | 338 588 | 96,28% | 0.27740 |
| Riz | 13 097 | 3.72% | 0.27575 |

On a donc économisé 21.06 F sur l'année. Ce n'est certainement pas pour réaliser des économies que l'on substitue le riz au malt, mais sans doute parce que la bière brassée avec le riz tient mieux.

En 1902 il est question d'un succédané dont le nom n'est pas précisé, et qui est nettement moins cher : 0,2397 F pour le malt, 0,1868 pour le succédané inconnu ; la différence est de 28%. Il est possible que ce soit de l'avoine ou du maïs.

On est moins sûr de l'utilisation de la saccharine. Ce produit, extrait du charbon de terre, a un pouvoir sucrant 550 fois supérieur à celui du sucre ordinaire. Il peut cacher le goût d'une bière gâtée, mais on peut aussi l'utiliser pour le brassage : 1g de saccharine remplace 2 kg de malt. Avec 5 Kg de ce produit, payé de 12 à 20 Mk au Kg, on peut économiser 10 tonnes de malt, et 1700 Mk d'imposition. Une publicité parue dans le journal des brasseurs en juillet 1891 présente ce produit neuf comme fort utile pour conserver la bière pendant le transport et la garde, mais inapte à remplacer le malt et le houblon. Une loi

[115] Lettre de Hoeffel au sous-secrétaire d'Etat, 1.12.1906, A.B.R. 74AL957. P. Boucher, *Das Braugewerbe...*, p. 50.

d'Empire du 6.7.1898 a interdit toute utilisation de ce produit dans les fabrications alimentaires. Pourtant, une contrebande active l'introduit depuis la Suisse où il est autorisé[116].
Ainsi, dans cette question de modification du goût, le contexte fiscal, douanier mais aussi scientifique a joué un rôle certain. On a sans doute préféré une bière moins typée, mais sans mauvaise surprise, une bière blonde plus forte, au nom exotique mais brassée localement, et donc moins chère que le produit importé qui porte le même nom. Après 1906, elle ne comprend plus, à l'exception des bières export, que les trois ingrédients de base. Nous ne saurons guère, évidemment, s'il est plus distingué, pour les Vieux-Alsaciens, de boire des bières bavaroises ou s'il y a eu un refus politique de consommer des bières étrangères au palais local.

**Le service de la bière : les gestes nouveaux du débitant.**

C'est là le premier savoir-faire du débitant, la condition indispensable pour que le client revienne. Tout comme les caractères du produit lui-même, la manière de transférer la bière du tonneau à la bouche du consommateur change absolument au cours de la période.
Le 5.11.1853 un arrêté du préfet du Bas-Rhin, justifié, nous l'avons vu, par de vagues craintes consécutives à des empoisonnements dans le Nord de la France, interdit l'usage de tuyaux de plomb, de cuivre ou de zinc pour aspirer la bière[117]. Cet arrêté prouve que la pompe à bière commence à se répandre. « l'usage s'est introduit dans les cabarets et dans les maisons où l'on détaille les boissons, d'établir dans les salles de consommation une petite pompe qui communique par un tuyau de plomb, avec le tonneau renfermant le liquide et à l'aide de laquelle on obtient immédiatement, et sans déplacement, la quantité de bière dont on a besoin.[118] » On apprend donc que dans ces années 1855, la pompe à bière apparaît, qui épargne au débitant l'essentiel de son travail : les allers et retours continuels à la cave, par l'escalier qui descend dans la salle même, en vue de remplir les pots, ce qui épargne l'effort physique, mais permet aussi au débitant d'assurer la continuité dans la surveillance de son établissement. A Bischwiller, le débitant Fünfrock n'a pas la capacité de surveiller ce qui se trame dans son débit pendant qu'il est descendu à la cave remplir au tonneau les pots de bière[119]. Mais le pot, quant à lui, survit sans doute : sur la photo de 1909 qui regroupe le personnel de la brasserie Derendinger à Haguenau, assis sur ses chaises de jardin, on a posé devant les membres de la direction des bouteilles fermées. Sur les deux guéridons symétriques qu'entourent d'un côté les brasseurs, de l'autre les livreurs et les cochers le fouet à la main, un pot métallique est posé, à couvercle plat, d'une contenance d'au moins deux litres. Des deux pots, un

[116] Copie de la circulaire du gouvernement, 8.6.1911, A.M.H., NR 356 et A.M.Sél., BVI4.
[117] *I.H.* du 5.11.1853.
[118] Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics au préfet du Bas-Rhin, 28.9.1853, 5M234.
[119] Commissaire de police au préfet, 6.9.1854, A.B.R., 3M93.

seul est muni d'un bec verseur.[120]

Peut-être voit-on aussi disparaître alors l'habitude de boire au pot commun, dans la mesure où elle a jamais existé[121]. Lorsqu'un sous-officier d'un régiment de passage est invité, au débit à Sainte-Marie-aux-Mines, à partager les libations vespérales d'un groupe d'habitués, on lui fait glisser un pot entier pour qu'il y boive[122]. Ce sont là des pratiques de « Zutrinken », où l'on boit ensemble, pour entrer collectivement dans l'ivresse[123]. L'inventaire de la brasserie Hoerdt de Haguenau en 1854 comporte 300 « choppes à bière » et 50 canettes et pots[124], ce qui laisserait supposer que le débitant pose le pot rempli sur la table, dont le contenu est reversé dans les verres individuels. Le *Güllertanz,* une lithographie de Lix et Barbaut inspirée par un tableau de Brion de 1860 présente, sur la table des trois musiciens, un pot d'étain à couvercle, relativement grand, et trois verres remplis d'un liquide sombre.

L'exposition de matériel de brasserie qui se déroule à Haguenau en 1874 présente, à côté d'un wagon réfrigéré, de systèmes pour entreposer les bouteilles, mais aussi un système de tuyauterie destiné à introduire dans le tonneau l'air propre sous pression, qui remplace la pompe à bière.

Le maire de Thann réglemente en juillet 1882 « pour le motif que l'utilisation d'appareils de pression d'air est devenue habituelle dans le service de la bière. [125]» Il faut faire une déclaration écrite au moment de la mise en service ; le débitant devra prendre connaissance des instructions concernant le nettoyage et l'utilisation. A aucun moment la bière ne devra entrer en contact avec du plomb. Les tuyaux devront être nettoyés au moins une fois par semaine et à fond mensuellement, si possible avec de la vapeur sous pression. L'air doit venir d'un local propre et si possible de l'extérieur. Enfin le réservoir d'air devra être muni d'un manomètre et d'une valve de sécurité. Il est interdit d'utiliser une « Handspritze » (seringue ?) pour introduire l'air dans le tonneau[126]. Strasbourg, comme d'autres grandes villes d'Allemagne, a imposé un nettoyage à la vapeur sous une pression de 3 atmosphères. Emile Derendinger, le brasseur de Haguenau, propose des contrats d'entretien aux débitants de la ville de Haguenau[127].

Les utilisations du gaz carbonique apparaissent dans la documentation en 1883 : l'usine chimique Kunheim et Co à Berlin propose des bouteilles de 8 kg de gaz carbonique liquide dont la pression fait monter la bière. On gagne sur le plan sanitaire, puisque la bière n'est plus en contact avec l'air ; la détente

---

[120] *Etudes haguenoviennes,* tome XXII, 1996, p. 180.

[121] D'après le *Volksfreund* du 25.3.1860, on continue de vider « eine Kanne nach der anderen ». A. Stoeber, *Der Kochersberg, ein landschaftliches bild aus Unter-Elsass*, Mulhouse, Rissler, 1857, p. 28, raconte qu'il n'y a qu'un seul verre à vin sur la table des familles paysanes, auquel chacun boit à tour de rôle. J. L. Delpal, *Saveur d'Alsace,* Minerva, Genève, 1996, p. 96, cite un texte sans référence, si ce n'est l'année, 1860 : « Les brasseries de Strasbourg se sont réformées et transformées à leur avantage. Non que la bière vaille mieux que jadis, mais le service en canettes de grès ou en verre, avec un verre au service de chaque buveur, est plus propre et plus délicat. »

[122] Commissaire de Sainte-Marie-aux-Mines, 29.4.1851, AHR, 4M270.

[123] J. Wyrwa, *Branntewein...*, p.135.

[124] Inventaire des biens de Louis Hoerdt, 6.12.1854, A.M.H., Notariat Hallez.

[125] « .. mit der Begrundung , daß der Gebrauch von Luftdruck-Apparaten (Pressionen) beim Bierausschanken allgemeiner geworden ist... »

[126] *T.K.B.* du 16.7.1882.

[127] *EHBGZ* du 5.10.84.

du gaz produit un refroidissement de la boisson. Enfin le tonneau est entièrement vidé : le débitant gagne ainsi 4 litres par hectolitre, ce qui lui couvre les frais de gaz[128]. Une publicité propose un brevet pour un générateur de gaz qui maintient la bière à pression constante. Le brevet est à vendre tout l'espace allemand et autrichien, et peut être consulté auprès du journal *Le Brasseur* à Sedan[129]. Une loi d'Etat en 1898 réglemente pour l'ensemble du Land le fonctionnement des appareils à pression, interdisant l'utilisation du plomb pour la tuyauterie, de la pompe à prise directe dans le tonneau, des appareils qui vont puiser l'air nécessaire dans les caves, les vestibules ou la salle du débit. Certes, on se rappelle l'arrêté du préfet du Bas-Rhin West du 17 octobre 1853. Un délai d'un mois avait été laissé aux débitants pour se mettre en conformité. Il est possible que l'arrêté n'ait jamais été respecté ou bien qu'il n'ait jamais été étendu aux deux autres départements, ou encore qu'il soit tombé en désuétude après 1871, ce qui serait étonnant. Dans l'enquête menée dans l'arrondissement d'Altkirch peu après la promulgation de la loi[130], on répertorie 27 appareils de distribution sur 34 débits du chef-lieu. Une forte majorité (16) utilisent le gaz carbonique, quatre la pression de l'air, trois celle de l'eau et deux un système mixte air et gaz carbonique. Neuf débits n'ont aucun appareil. C'est le cas aussi de quantité de débits villageois : à Moos, à Fislis, à Roppenzwiller. Ici on précise « nicht mehr » : sans doute la vieille pompe à bière, prohibée par une loi de 1898, a-t-elle disparu sans être remplacée. Car la vente en bouteilles a remplacé avantageusement, comme l'enquête le précise, le soutirage au robinet percé dans le tonneau. Pourtant pour les débitants qui ont de l'avenir, comme celui du Steinby à Thann, il faut promettre que l'on débitera au tonneau [131] : il y a évidemment une évidente supériorité de la bière tirée à la pression sur celle versée de la bouteille : la bière commune, domestique, restera toujours privée de la connotation festive, mousseuse à point et à la juste température, jaillie des entrailles de la terre par la vertu du gaz carbonique. On trouve déjà en 1880 des appareils à refroidir la bière entre le tonneau et le robinet, grâce auxquelles on peut également tiédir le liquide en hiver. Un tuyau en serpentin traverse un bac que l'on peut remplir de glace pilée[132]. La technologie en sert à rien si, en vue de garder sa saveur à la bière, on ne respecte pas un minimum de règles élémentaires.

La gestion de la cave fait partie du savoir-faire professionnel. Le débitant incompétent ne sait pas ménager ce produit instable qu'est la bière : déjà le transport sur les routes défoncées a malmené la marchandise avant même son déchargement devant le débit. La législation allemande laisse fort à désirer : si en Bavière, le règlement sur la pureté interdit tout autre ingrédient que les quatre fondamentaux, en

[128] Ibid., 21.10.1883.
[129] Ibid., 31.12.84.
[130] A.H.R. 1AL1/1836
[131] *T.Z.* du 18.5.1901.
[132] M. Woehler, *Gasthäuser und Hotels*, Leipzig, 1911

Allemagne du Nord, on peut légalement ajouter du colorant, mais aussi des produits de substitution[133]. La publicité pour la saccharine précise bien que de bas prix de revient, elle peut convenir à de multiples usages, notamment la conservation de la bière, mais non à sa fabrication. Toutes ces données soulignent la fragilité de la bière. Le bon débitant sait respecter la bière, éliminer les germes de moisissures de sa cave, fermer les portes et stocker en hiver un peu de glace dans un coin de sa cave pour remédier aux sautes de températures à l'entrée de l'été ; éviter aux tonneaux la proximité des produits en fermentation : pommes de terre, légumes d'hiver. « Par paresse, beaucoup de débitants ou peut-être leurs employés ne se donnent pas la peine, lors d'une nouvelle livraison, de pousser de côté les tonneaux restant de la livraison précédente ; au contraire, la nouvelle livraison est posée devant les tonnelets restants et au moment du changement, ce ne sont pas les anciens tonneaux que l'on prend – il faudrait les soulever par-dessus les autres – mais on choisit le premier venu pour le mettre en perce. De cette façon, il arrive que les tonneaux restent dans la cave pendant un ou deux mois avant d'être débités. » Lorsque par temps chaud la bière se trouble, elle retourne à l'expéditeur. Sinon, elle est débitée, mais elle a perdu ses qualités initiales[134].
La bière doit être servie entre 6 et 12 degrés, si possible à 8 : trop froide, elle ne mousse pas. Il faut réveiller la diffusion du gaz carbonique dans le liquide en plongeant un fer chauffé au rouge ; pour la bière tirée trop chaude, il n'existe aucun remède.
Quel est le prix de cette consommation ? Nourrisson parle de 0,15 francs le verre ; à Haguenau, une publicité annonce 10 Pfennig, soit 0, 125 francs, mais c'est peut-être une offre promotionnelle, et certainement une bière de qualité inférieure. La bière jeune « jungbier » est vendue 8 Pf le verre, la Karlsruher Export 12 chez Moschenross à l'Arbre Vert dans les années 1880[135]. Généralement, le prix du verre de 25 cl est de 12 Pfennig ; mais les contenus des verres sont fort variables, si variable que les autorités se réservent le droit d'en mesurer la contenance par l'intermédiaire d'un « Aichmeister », un contrôleur des poids et mesures. Si les verres ont une contenance insuffisante, c'est aux verriers qu'il faut tout d'abord s'adresser[136]. La bière d'Alsace reste la moins chère dans les années 90, mais vient de Cronenbourg au Tigre, de la Brasserie Schützenberger au Wiener Cafe, de Reichshoffen, du Soleil de Bischwiller, de Lutterbach, de Mutzig ou de Hochfelden.

Pour Wyrwa[137], la bière voit sa qualité s'améliorer complètement après les années 1880, et cette transformation modifie du tout au tout les sociabilités ouvrières à Hambourg. L'amélioration de la qualité de la bière favorise le retour de la consommation collective et lente de boissons alcoolisées, ce qui favorise la discussion politique et le militantisme. La bière de bonne qualité chasse les alcools qui

[133] Ibid., 10.9.1887.
[134] *EHBGZ*, 25.6.1891
[135] *HZ* du 1.9.1877.
[136] *ELHBZ* du 1891.
[137] U. Wyrwa, *Branntewein und « echte » Bier*, p. 108-112.

foudroient, surtout lorsqu'on se force collectivement à boire. Un seul de nos documents évoque cette mutation qui substitue la bière au distillat. Johann Fischer demande à poursuivre un débit de bas étage « niederer Art » dans un quartier ouvrier de Guebwiller, dans le « Dockgässlein », à côté de l'usine Burckhart. Le débitant avait l'habitude, ici, de vendre quantité d'alcool au petit matin aux ouvriers venus se fortifier avant de se mettre au travail. Pour cette raison, le maire et le commissaire de police ont conseillé le non-renouvellement de l'autorisation. Mais, écrit le sous-préfet, le pétitionnaire a refait une demande : « ...et il a mis en avant le fait que, grâce à sa fabrication de levure de bière, il est en état de fournir une bière saine au prix, jusque là jamais pratiqué dans cette ville, de 10 Pfennig le verre.[138]» Comme le candidat débitant ne tient pas expressément à avoir une licence complète, qui autorise à débiter du distillat, le sous-préfet ne s'opposera pas à l'ouverture et est convaincu que le futur débitant obtiendra une baisse du droit de licence.

Avec l'augmentation de la consommation de la bière, précise U. Wyrwa, l'existence des ligues de tempérance ne se justifie plus : les buveurs ont assez de caractère pour tirer la ligne de démarcation entre le assez et le trop, la beuverie joyeuse et la dépendance par rapport à l'alcool. Alors les sociabilités peuvent renaître, la classe ouvrière de l'industrie renie les pratiques du boire plébéien, la bouteille de distillat qui tourne. Passée du statut de produit de luxe à celui de consommation ouvrière, faite pour la soif, la bière est donc une boisson morale, qui offre une sociabilité tolérable. Faute de données suffisamment sûres quant à la consommation de distillat, il nous est impossible de confirmer ou d'infirmer cette constatation.

**Conclusion.**

La question que nous avions posée initialement de la bière pour la soif ou de la bière de conversation ne peut trouver qu'une réponse circonspecte. Les bières devenues blondes, livrées par un dépositaire, moins pâteuses, mousseuses sous l'effet de la pression, de qualité égale tout au long de l'année et quel que soit le délai écoulé depuis la mise en perce, remplacent le vin devenu rare ou imbuvable. La bière est devenue la boisson par excellence, quotidienne ou festive. Elle s'impose à l'occasion des fêtes calendaires, relève même de la consommation privée[139]. Savoir gérer ses stocks, conserver la bière, la tirer, régler la pression font partie du savoir-faire professionnel.

Une certaine distinction imposée par la publicité et des prix plus élevés, le désir pour les Vieux Allemands de retrouver des sensations perdues en terre lointaine et hostile, les facilités offertes à l'importation des

[138] «... und hervorhob, daß er mit Rücksicht auf seine Bierhefefabrikation, im Stande sei, ein gesundes Bier zu einem bisher in hiesiger Stadt noch nicht vorgekommenen Preis von 10 Pfg pro Glas zu liefern »

[139] Le livre de comptes de la brasserie Météor des années 1897-1898 porte la trace d'achats de tonnelets de 10 ou 15 litres effectués par des agriculteurs du canton de Hochfelsden.

bières allemandes, ainsi qu'une loi – tardive - -de pureté ont modifié le goût alsacien en matière de bière ; les bières brassées en Alsace ont pris une texture et un goût bavarois, ce qui est le cas aussi à Hambourg ou en Bohême.

**Débiter du vin.**

La quantité de vin consommée dans le Reichsland est importante pendant l'ensemble de la période. Certes, les chiffres disponibles méritent d'être critiqués. Si la bière, production industrielle et fiscalisée, est mesurée de manière sûre, il n'en est pas de même du vin et des distillats destinés à l'autoconsommation. La production de vin indiquée par les chiffres officiels est un minimum, du fait de la production domestique. En dépit du recul de la production, de la baisse de la qualité, l'importance du vin est restée considérable dans la consommation populaire, même si cette consommation se fait, comme nous l'avons vu, chez soi plutôt que dans le débit de boissons.

**Le vin sous le Second Empire.**

Ce vin est souvent produit par le buveur lui-même : dans le canton de Soultz-sous-Forêt, au nord de la forêt de Haguenau, situé hors du vignoble, la moitié des communes sont viticoles[1]. « L'usage du vin est général en Alsace ; c'est la boisson ordinaire des classes aisées qui le mélangent volontiers à l'eau ; les campagnards boivent séparément l'eau et le vin. » « La plupart des paysans font leur vin eux-mêmes[2]. » Les bonnes années, avec le degré plus élevé et le prix plus bas, il est une source d'ivrognerie, dans le vignoble et au-dehors : « Il faut aussi reconnaître que l'habitant de nos coteaux vignobles de ce versant des Vosges et des plaines avoisinantes supporte parfaitement le vin et qu'il peut subir d'assez rudes assauts bachiques avant de perdre la raison.[3] » Il n'y a guère d'échelle dans les qualités de vin, même si, déjà, il est parfois destiné à vieillir en tonneaux. C'est souvent un produit de coupage, produit par des cépages communs, anciens comme le knipperlé rouge que l'on ne nomme guère et qui titre 6 à 8 degrés.[4] A ce sujet la *Description du Bas-Rhin* [5]précise : « Les sophistications ne consistent guère que dans le mélange de différents crus ou dans l'addition de vins du Midi, pour les vins rouges. »

Dans quelle mesure est-il aussi une boisson de sociabilité, d'apparat, destinée à être bue en public ? Dans l'arrondissement de Sélestat, d'après l'enquête de 1868, le vin est considéré comme une boisson rituelle. Kassel affirme qu'il est une boisson festive, bu exclusivement, sous le Second Empire, à l'occasion des fêtes votives.
Le vin bu au débit permet d'étendre le privilège réservé à ceux qui sont assez riches pour avoir du vin

[1] Juge de Paix de Soultz sous Forêt, réponse à l'enquête départementale diligentée par le Sénat, 30.6.1868, A.B.R., 15M203.
[2] *Description du Bas-Rhin*, T II, p. 668.
[3] Sous-Préfet de Sélestat, réponse à la même enquête, .6.1868, A.B.R., 15M203.
[4] *E.H.B.G.Z.* du 11.10.1889.
[5] *Description du Bas-Rhin*, T.II, p. 673.

en cave[6] ; de briser le monopole de ceux qui savent distribuer l'ivresse ou la retenir, selon leur bon plaisir. Cet usage du vin du pauvre est attesté sous le Second Empire : « Dans la population ouvrière et indigente, le vin et la bière ne se boivent guère qu'au cabaret.[7] » Les brasseurs de Haguenau comme Hoerdt[8] ou ceux de Saverne ont toujours en stock dans les années 1850 davantage de vin que de bière, sans doute parce que la bière se renouvelle plus facilement, au cours de livraisons bihebdomadaires ou de brassées renouvelées, alors que le vin se garde, en bouteilles certes, mais aussi en tonneau. L'hôtel de l'Agneau à Bischwiller, lorsqu'il est mis en vente, contient dans ses caves voûtées des tonneaux d'une capacité de 350 hl[9]. L'hôtel du Lion d'or à Niederbronn, au moment d'un changement de gérant en 1867, met en vente 60 hl de vin de Ribeauvillé en fûts, 250 hl de tonneaux vides et 600 bouteilles de vin fin[10]. Il semble donc qu'il y ait sous le Second Empire une pratique ancienne de la consommation du vin au cabaret, fondée sur un lien direct entre la cave du vigneron et celle de l'aubergiste. Le débitant Jacques Moschenross de Haguenau meurt en 1856 en revenant du vignoble, écrasé sous sa charge de vin. Les débitants d'Erstein continuent de se ravitailler dans le vignoble, qui, dans ce cas précis, est beaucoup plus proche[11].

L'aubergiste travaille parfois à sa cave à soigner le vin. C'est ce que Herber est en train de faire, à la Haute Montée à Haguenau, le matin du 14 février 1867 quand il sauve un enfant tombé dans la Moder[12]. Savoir soigner, soutirer, soufrer le vin, à une époque où l'on commence à beaucoup soufrer, relève du savoir-faire du débitant. On boit donc au débit un vin sorti du tonneau, blanc ou rouge, sans indication d'origine, et distribué par un réseau dense de négociants qui ne résident pas seulement dans le vignoble. Ainsi le notable Georges Paulus, maire de Hochfelden, conseiller général sous la Restauration, tient un commerce de vin. A Haguenau, c'est le ministre officiant de la synagogue, Gustave Lévy, qui sert de courtier pour la maison M-S Lévy de Ribeauvillé[13].

Sous le Second Empire, ce vin est vu avec des connotations positives. Ainsi, toutes nos sources évoquant le Second Empire, qu'elles soient contemporaines ou postérieures, évoquent un vin enchanté, faible en degré, commun à toute la population, uniformément bon, sans cépage d'origine et, à la différence de la bière, sans conséquences néfastes sur la santé. La *Description du Bas-Rhin*[14] est la première à chanter les vertus de la boisson « Ils désaltèrent bien » « L'ivresse produite par nos vins est légère et facile à dissiper.» « ... vins légers et diurétiques ». L'absence de la goutte ou de la maladie de la pierre chez les Bas-Rhinois atteste de la supériorité des vins légers du nord sur ceux, lourds et trop alcoolisés, du sud de la province. Enfin, boisson commune aux riches comme aux

---

[6] Erckmann- Chatrian, *L'Ami Fritz*, p. 19 : la description de la cave, avec ses tonneaux dans lesquels le vin décante pendant huit ans, les casiers remplis de bouteilles vieilles, les nouvelles que l'on embouteille et qui sont destinées aux générations à venir.
[7] *Description du Bas-Rhin*, TII, p. 661.
[8] Inventaire du 6.12.1856, du notariat Hallez, A.M.H.
[9] *AB*, 2.10.1879.
[10] *I.H.* du 2.3.1867.
[11] Gendarmerie d'Erstein au sous-préfet, demande Faessel Urbain, 18.6.1852, A.B.R., 3M965.
[12] *I.H.* du 25.2.1867.
[13] *I.H.* du 16.2.1867.
[14] *Description du Bas-Rhin*, p. 673.

dépendants, sa consommation scelle l'unité et l'harmonie qui règnent dans la société d'alors. Le vin est nécessaire pour qui veut honorer l'étranger, la société invitée, les commensaux du repas.

On plaide volontiers que le vin devrait fournir une bonne part de l'alimentation ouvrière : antidote aux produits artificiels comme la bière, frein à l'alcoolisation, doué d'un pouvoir fortifiant, notamment pour le métallurgiste, son prix devrait permettre une consommation populaire quotidienne. Considéré comme un aliment, voire un médicament, le vin serait une réponse à la question sociale – pas moins.

« Depuis quelques temps j'ai fait la connaissance de M. Osterrieth, propriétaire du château de Scharrachbergheim ; il m'a confié la vente des vins de sa propriété.[...] Les vins fournis par M. Osterrieth mon patron forment une alimentation générale dans la plus grande partie des familles de Bischwiller ; ceux qui ne pourront en acheter en quantité en prendront à l'emporte pot selon leur besoin.[15] » Un certain Saltzmann de Ribeauvillé, en avril 1850, envoie une lettre adressée au président de la Chambre de commerce de Mulhouse, révélant pour la première fois dans notre documentation les liens étroits qui se tissent la grande industrie et le vignoble au moment de l'urbanisation accélérée de l'Alsace industrielle. La lettre à l'industriel de Mulhouse est remplie d'arguments publicitaires courants : le vin restera à un prix modéré ; l'état sanitaire de l'ouvrier doit s'améliorer ; le vin est un bon produit alimentaire ; l'usage journalier et modéré de la boisson est un antidote à l'ivresse aiguë, à cette ivrognerie qui commence à être réprouvée : « Il est même présumable que la moralité de la classe ouvrière y gagnerait également car l'usage journalier du vin a pour effet de calmer et d'amortir cet ardent désir d'en posséder et d'en user d'autant plus immodérément que l'occasion se trouve plus rarement.[16] » Ce texte émane du vignoble, est donc destiné à promouvoir la consommation du vin. Néanmoins il décrit la pratique de l'ivresse forte, mais espacée, épisodique ; il montre également la croyance aux valeurs fortifiantes du vin pour la classe ouvrière. Le patronat de Mulhouse ou de Bischwiller est dans la situation des intendances militaires autrichienne et française du début du 19e siècle : pour tirer le maximum de leurs troupes, une alcoolisation régulière, continue, est une nécessité ; c'est la crise d'ivresse paroxystique qui est condamnable.[17]

Bien plus tard, dans les années 1890, cette consommation de vin par le peuple est devenue un mythe, évoqué de manière nostalgique parce qu'appartenant à un bonheur révolu. Sain, antidote à la maladie alcoolique, il fait partie d'un temps où les domestiques respectaient le fermier et où les ouvriers ne faisaient pas grève. Ainsi le folkloriste Auguste Kassel, lorsqu'il écrit dans les années 1890, regrette le vin, autrefois bu à la table de tous les jours, offert rituellement aux jeunes gens du voisinage à l'occasion des fêtes familiales, en lent recul face à la bière, même à l'occasion des fêtes villageoises[18] ; Dietz, l'écrivain antialcoolique, accuse la chute des récoltes entre 1876 et 1891 : l'ouvrier tanneur de Barr n'emporte plus à l'usine une bouteille de sa propre production. « Dans cette localité des Vosges environnée de vignes, dans laquelle l'activité de la tannerie est très présente, le dernier ouvrier et

[15] Demande Beisser, 36.3.1863, A.B.R., 3M957. Ce débit au détail s'appelle « à pot renversé ».
[16] Mémoire manuscrit de Saltzmann, A.H.R., 6M440.
[17] A. Dietz, *Der Alkoholismus...*, p. 31.
[18] A. Kassel, *Messti und Kirwe...*, p.138.

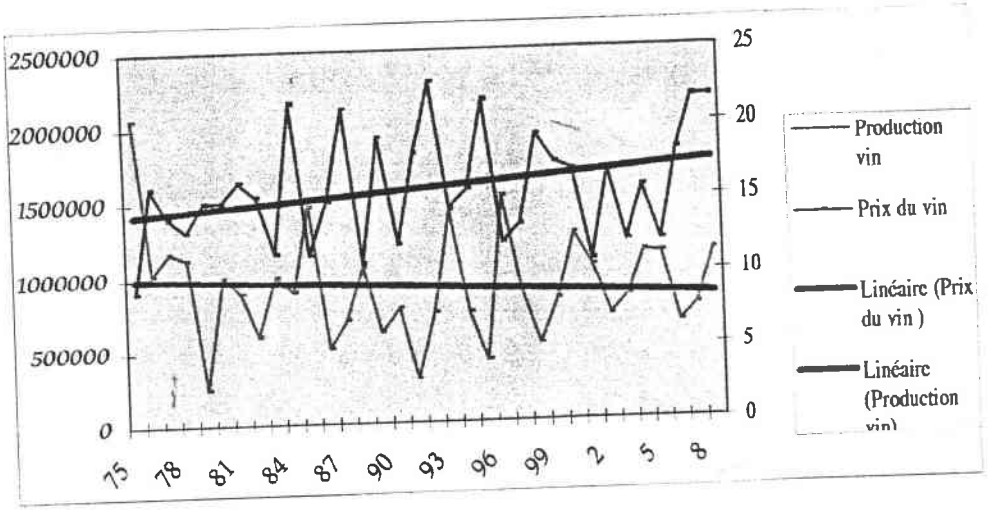
2500000
2000000
1500000
1000000
500000
0
25
20
15
10
5
0
75 78 81 84 87 90 93 96 99 2 5 8
Production vin
Prix du vin
Linéaire (Prix du vin )
Linéaire (Production vin)

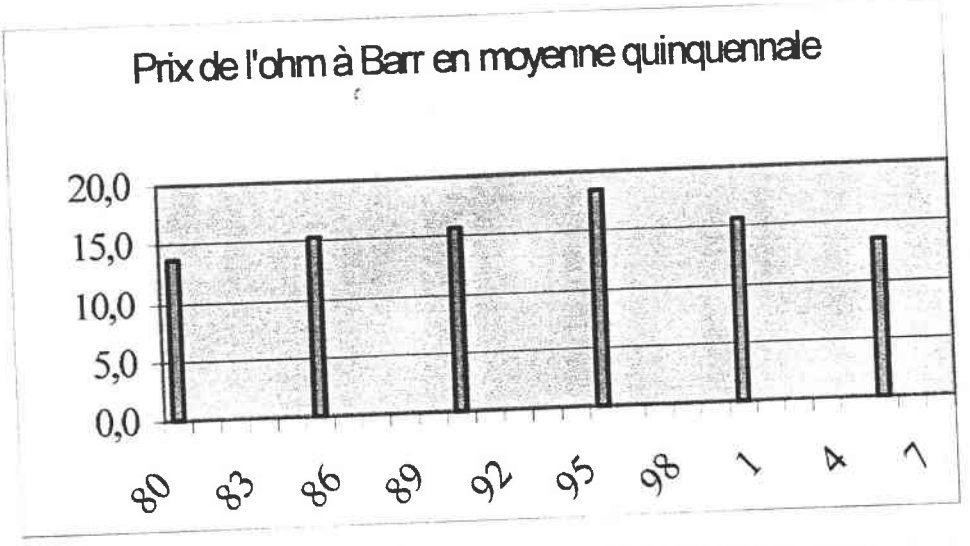
Prix de l'ohm à Barr en moyenne quinquennale
20,0
15,0
10,0
5,0
0,0
80 83 86 89 92 95 98 1 4 7

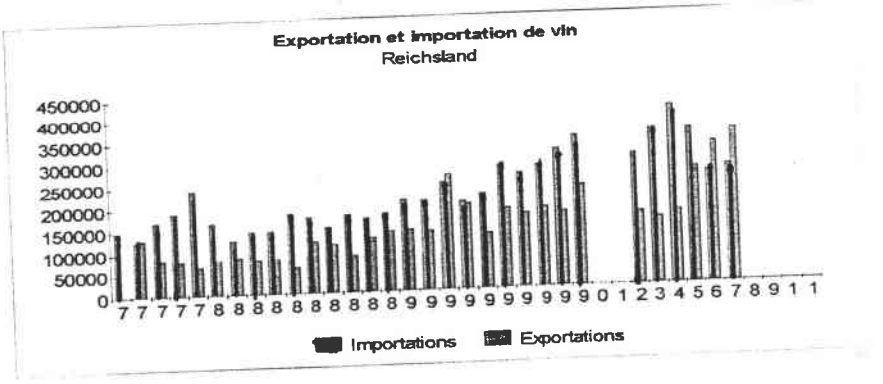
Exportation et importation de vin
Reichsland
450000
400000
350000
300000
250000
200000
150000
100000
50000
0
7 7 7 7 7 8 8 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 1 1
Importations
Exportations

journalier buvait du vin. Presqu'aucun ouvrier ne se rendait à son lieu de travail sans emporter une bouteille de vin, et ce vin lui procurait l'envie de travailler et la force nécessaire. Maint ouvrier sérieux possédait aussi une parcelle de vigne en toute propriété, qu'il avait achetée avec ses économies et qui lui fournissait le vin pour l'année. » Les plus pauvres, le dimanche, étaient obligés de se fournir à l'auberge, mais rendaient honneur à la boisson mythique, même si ce n'était qu'un jour dans la semaine. [19]

Christian Oberlin, directeur de l'institut viticole de Colmar au moment où le 20e siècle est bien entamé, fait preuve de la même nostalgie et voudrait provoquer le retour au vin en faisant planter des producteurs de masse issus d'hybrides « interspécifiques » obtenus par les colons de l'est des Etats-Unis ; lui-même n'a-t-il pas donné son nom à un plant de raisins rouges à petites baies serrées[20] ? Dans son introduction le maire de Beblenheim défend une fois de plus, et bien tardivement, le développement d'un vignoble de masse. Le marché est là, l'ouvrier alsacien, parce que l'on développe la production de vins de qualité, est privé de boisson naturelle, euphorisante, doit recourir aux boissons artificielles comme la bière. Le choix de hauts rendements produits par des hybrides serait pour ainsi dire un moyen de résoudre la question sociale. Le vin d'hybride est très prisé à cause de son acidité. C'est le laboratoire de chimie qui fournit le bouquet. La réactivation de ce mythe du vin pour tous est, disent certains, suicidaire pour le vignoble qui ne peut vivre que des vins de qualité. Le Professeur vieil allemand Külisch, le tenant de la greffe des vieilles vignes alsaciennes sur porteur américain, l'opposant d'Oberlin, lorsqu'il réfléchit à Francfort dans les années 1930 sur les échecs de l'Alsace allemande, attribue à la tension politique qui a précédé la 1ère guerre mondiale la cécité des cercles dominants de la population alsacienne : les intérêts économiques avaient été oubliés au nom de la politique ; et on avait fait appel à l'autorité scientifique des lois de Mendel pour une application théorique qui se révélait catastrophique sur le terrain : l'hybridation[21]. L'analyse est bien rapide : Oberlin avait proposé de planter des plants américains dès les premières apparitions de la maladie, avant que l'affaire ait eu le temps de prendre un tour politique[22].

**La crise du vin.**

A la fin du 19e siècle, d'après les témoins, la situation s'est renversée par rapport à ce qu'elle était sous le Second Empire. La consommation du vin est irrémédiablement en recul ; il suscite méfiance et

---

[19] « In diesem Rebenumgebenen Vogesenort, in welchem die Gerberindustrie in großem Maßstab vertreten ist, wurde früher auch vom letzten Arbeiter und Taglöhner Wein getrunken. Beinahe kein einziger begab sich nach seiner Werkstätte, ohne eine Flasche Wein mitzunehmen, und dieser Wein verlieh ihm Lust und Kraft zur Arbeit. Mancher brave Arbeiter besaß auch selbsteigen ein Rebstück, das er vermittelst seiner Ersparnisse erkauft hatte und das ihm den Wein fürs Jahr lieferte. » A. Dietz, *Der Alkoholismus...*, p. 30

[20] C. Oberlin, *Die Wein-und Tafeltrauben in nördlichen Gegenden, namentlich in Elsaß-Lothringen. Amerikanische Reben, Natur-oder Kunstwein*, Strasbourg, 1908, p. 4-5 ; d'après Lachiver, c'est depuis 1895 que l'on est conscient en France de l'infériorité de la qualité des vins obtenus par les porteurs directs originaires des Etats-Unis. M. Lachiver, *Vins, vignes et vignerons*, p. 429-430.

[21] P. Kulisch, « Von Weinbau in Elsass-Lothringen unter der Deutschen Verwaltung », *Die Wirtschaftliche Entwicklung Elsass-Lothringens 1871 bis 1918*, Band I, Frankfurt, 1931, p. 381-410, p. 408.

rejet. Alphonse Schneider, hôtelier et président de l'association des débitants de Haguenau, reconnaît, au congrès des débitants à Haguenau de 1911, que rares sont les mangeurs de la Cour de l'Europe qui prennent un quart de rouge aussi bien à midi que le soir. Le consommateur arbitre entre un vin plus cher, de composition douteuse, et d'autres boissons.

La baisse de la qualité du vin d'Alsace ne date pas de 1871. Saltzmann de Ribeauvillé souligne les faiblesses du vignoble alsacien en 1850 déjà[23]. En fait, la qualité du vin d'Alsace recule depuis les facilités offertes par le blocus continental. En 1815-16[24], lorsque le vin a atteint un prix exorbitant, le besoin a provoqué une frénésie de nouvelles plantations, surtout à partir de 1830. Le résultat ne se fait pas attendre : entre 1820 et 1850, les prix de l'hectolitre ont subi, pour la France, une baisse de 25%[25]. La multiplication des barrières douanières freine les exportations, surtout vers l'Allemagne du Zollverein. La surproduction est une conséquence de cette extension du vignoble au moment où le marché se réduit.

Saltzmann expose ses critiques envers les pratiques et la situation des vignerons : depuis 1830 on a planté des « ceps féconds et ordinaires » ; on n'en a arraché aucun depuis cinq ans, parce qu'on les cultive par habitude, pour être prêt à répondre à la demande quand les affaires reprendront. Les rendements sont élevés, de 100 à 120 hl l'hectare, et l'extension s'est faite dans les alentours des établissements industriels, dans les vallées mais aussi dans la plaine. La vente aux ouvriers se fait parfois de manière clandestine. L'auteur ajoute que le vin d'Alsace sert depuis 1804 à soigner les vins du Rhin réputés. Grâce à son corps, à sa consistance, à son moelleux, à son principe saccharique, « on a pu descendre jusqu'à une partie du vin du Rhin avec trois parties de vin d'Alsace. »

A Ribeauvillé une maison de courtage achète des vins de qualité, fait les mélanges, majore les prix de 10 à 15%, et revend le produit en bouteilles[26]. M. Barth fait des observations similaires : l'importation de vins étrangers et la trop petite différence de prix entre vins ordinaires et vins de qualité ont déterminé les vignerons alsaciens, pour survivre, à choisir d'élever les rendements par tous les moyens au détriment de la qualité. De plus le vin courant est plus facile à soigner en cave[27]. Donc, il semble qu'au moment où l'Alsace devient allemande, le vignoble alsacien a tourné le dos à la qualité, ou plutôt à la reconnaissance de la qualité. Ce vin tiré du tonneau que la population dans son entier était censée boire avec enthousiasme, ce vin léger qui ne donnait pas la pierre, était de qualité médiocre. Il était bon marché : à la production, à Barr, il ne dépasse les 30 centimes le litre qu'en 1856, 1863 et 1864. Le plus souvent, il est inférieur à 20.

---

[22] *TZ* du 11.3.1882.
[23] Saltzmann de Ribeauvillé à la Société Industrielle de Mulhouse, avril 1850, A.H.R 6M640.
[24] Médard Barth ne fait pas allusion à ce phénomène.
[25] M. Lachiver, *Vins, vignes et vignerons*..., p. 393.
[26] Mémoire Saltzmann, avril 1850, A.H.R., 6M440.
[27] M. Barth, *Der Rebbau* ..., p. 462.

**Les malheurs du vignoble.**

Comme nous l'avons entrevu par l'évocation des nostalgies du Second Empire, les prix du vin ont augmenté et la consommation s'est effondrée avec l'établissement de l'Etat allemand.

C'est un lieu commun d'attribuer les malheurs des vignobles au phylloxera. Ses ravages sont réels ne Alsace, mais ils sont tardifs. Le phylloxera est arrivé officiellement en Alsace-Lorraine à Vallières en 1883[28]. La vente de plants à partir de cette commune a disséminé l'insecte[29]. En juillet 1882, Christian Oberlin, président de la Reblauskommission pour l'Alsace-Lorraine, doute encore que les vignes malades au Rangen de Thann soient vraiment atteintes par l'insecte[30] ; chargé de la surveillance, il ne fait prendre des mesures de prophylaxie que dans l'extrême sud du vignoble. On agit assez rapidement, mais sur un petit rayon. En 1889, il est interdit, en application d'une loi du 3.6.1883 sur la lutte contre le phylloxera, d'exporter des plants à partir des communes de Thann, Bollwiller, Lutterbach[31]. Au mois de janvier 1896, on repère enfin un grand nombre de plants atteints au Rangen de Thann, un des versants les plus prestigieux de tout le vignoble alsacien[32]. Le coteau est dévasté au quart en 1897[33] ; on déracine enfin les ceps pour les brûler ; en 1911, il est totalement ravagé[34].

Il semble que le phylloxera n'a pas entraîné ici un recul de la production comparable à ce qu'il a été dans les vignobles français ; peut-être parce que plus tardif, il a été, malgré les tergiversations d'Oberlin, combattu plus efficacement[35]. Sa diffusion plus lente permet de refaire progressivement des plantations de substitution. La première parcelle atteinte dans le Bas-Rhin l'est à Dorlisheim en 1902 seulement. En fait le phylloxera n'est que le dernier en date des fléaux : la crise de la production du vin avait été bien antérieure en Alsace.

L'insecte qui s'en prend aux racines de la vieille vigne européenne, la *vitis vinnifera*, n'est que l'un des nombreux parasites de la vigne venus d'Amérique à la même époque. L'oïdium d'abord, le mildiou apparu en 1878, le black-rot en 1885, ont tour à tour fait baisser momentanément la production, jusqu'à la mise au point des traitements soufrés et cuivrés. 1878 est la deuxième année des ravages de l'oïdium à Thann, 34 années après son apparition en France. « De même que dans certains autres centres viticoles, l'oïdium a fait une apparition dans notre vignoble, il y a quinze jours ou trois semaines, et a pris depuis une très grande extension. D'habitude ce fléau ne se présente que vers la fin du mois d'août, et alors il est à peu près inoffensif. Il n'en va malheureusement pas de même cette année. On sait que le seul moyen efficace contre l'oïdium, si toutefois efficacité il y a,

---

[28] *Statistisches Handbuch*, 1895.
[29] *R.K.* du 4.1.1889.
[30] *T.K.B.*, 11.3.1882.
[31] *R.K.* du 17.8.1889.
[32] ibid. 8.1.1896.
[33] *T.K.B.* du 22.5..1897.
[34] C. Mündel, *Die Vogesen...*, 1911.

c'est le soufrage : mais il faut y procéder avant la floraison, ce qui n'a pas été fait.[36] » L'année suivante, c'est le temps se met de la partie ; les rendements ne dépassent pas 45 hl à l'hectare[37]. A cause de l'été froid et humide, à Thann en 1879, le glucomètre marque 4 à 5°, de sorte qu'il faut rajouter 10 à 12 kg de sucre dilué dans l'eau chaude, ce qui permet de remonter le breuvage de 1,2 degré environ. En 1879 la récolte de vin d'après le *Volksfreund* atteint le vingtième d'une récolte ordinaire. On n'assiste pas à une flambée du prix du vin : il est si mauvais que personne n'en veut : malgré la rareté, l'Ohm de 50 litres à Barr continue de se négocier à 15 francs, deux francs de plus que l'année précédente.

Si l'on considère les courbes de la production et des prix, on s'aperçoit qu'il y a eu au total, des trente années qui séparent 1871 de 1900, 9 années de mauvaises récoltes. 6 de ces neuf années se situent entre 1884 et 1895. Les moyennes quinquennales de production sont donc les plus basses entre 1880 et 1895. Ce sont le black-rot et le phylloxera qui se sont alliés à la météorologie défavorable pour faire baisser la quantité des récoltes.

Les années de forte hausse des prix se réduisent à 6 : certaines années, la qualité, comme en 1879, est si mauvaise que les boissons de substitution font tout simplement baisser la demande. Dans ce cas la symétrie des courbes respectives de la production et du prix n'existe pas. Si l'on considère la moyenne des prix sur cinq ans, c'est la moyenne des années 1890-95 qui est la plus élevée, avec 18,5F l'ohm de 50 litres.

Cette baisse de la production dans les années 1880 à 1900 se produit dans un marché local qui a gardé beaucoup de rigidité. La question de la qualité du vin dans les années 1870, mais aussi de la quantité nécessaire, est d'abord un problème interne à l'Alsace. P. Muller, dans la brochure *Le sucrage des vins et les vins de marc,*[38] résume les données du problème du vin en Alsace : l'Alsace-Lorraine a une superficie totale de 32 409 hectares sur les 130000 de vignes que possède l'Allemagne, Alsace-Lorraine comprise. La récolte totale ne suffit pas pour le paysan- propriétaire de la plaine qui doit donner 5 l par jour à l'ouvrier des champs de vin qui titre 6 à 8 degrés[39].

D'un côté, il y a donc des besoins incompressibles. Cinq litres par travailleur par jour, c'est le dose normale, la rémunération qu'un exploitant agricole doit à son personnel. Peu importent la qualité, le degré alcoolique, l'origine : il est d'avis commun que le travailleur, pour des raisons physiques et morales, devrait, par jour, boire une certaine quantité de vin. Peut-être vin et vin distillé se confondent-ils dans l'esprit des auteurs ? Sans doute non : certes, les heures de consommation matinales porteraient à croire que c'est du distillat que l'on boit ; mais c'est bien du vin blanc qu'on avale tôt le matin : l'oncle Stavolo dans « Confidences d'un joueur de clarinette » d'Erckmann-Chatrian va

---

[35] M. Lachiver, *Histoire de la vigne...* p. 454.
[36] *R.K.* du 27.7.1878.
[37] *T.K.B.* du 20.10.1879.
[38] Cité par C. Muller, *Chronique de la viticulture alsacienne au XIXe siècle,* Riquewihr, Reber, 1991, p 258.
[39] *Hopfen-, Brauer-&Gasthofs-Zeitung,* 12.10.1889, *Description du Bas-Rhin,* TII, p. 670-671.

réveiller son hôte à sept heures du matin avec une bouteille de kitterlé. « Lorsque l'agriculteur sort à trois heures du matin pour aller aux champs, il prend d'ordinaire du vin ou de l'eau-de-vie avec du pain[40]. » Les vins d'honneur à l'occasion des fêtes de gymnastes ou de pompiers se prennent régulièrement à huit heures et demie, neuf heures du matin.

La stabilité des besoins, liée aux usages domestiques du vin, est donc une donnée intangible. La diminution de la production, pour cette raison, est compensée par l'importation. La consommation totale, calculée sur une moyenne quinquennale, ne varie guère. La baisse concerne surtout sept années, entre 1886 et 1892[41]. Médard Barth montre que les importations de vin ont, par rapport aux exportations, un rapport de 3 à 5[42] : l'importation supplée la baisse de la production. Effectivement, une seule année seulement, en 1899, la balance commerciale du vin est positive pour le Reichsland. Ainsi, dès l'annexion à l'Allemagne, les récoltes de vin d'Alsace sont, pour des motifs sanitaires, en recul quantitatif et qualitatif. Il y aurait, à cause de la cherté ainsi provoquée, un lent recul de la consommation de vin dans les débits surtout. Mais la pénurie de vin, l'augmentation des prix, la baisse de la qualité ne sont pas dus uniquement aux étés froids et pluvieux et à la diffusion des champignons microscopiques.

**Davantage de causes douanières que de causes naturelles : l'ouverture du marché allemand.**

S'ajoutant aux mauvaises récoltes, c'est l'ouverture du marché allemand qui a provoqué la pénurie du vin d'Alsace. « On vend beaucoup de vin en Bade et en général vers l'Allemagne. Les Alsaciens eux-mêmes font venir beaucoup de vin de français, qui, malgré le droit de douane élevé et le coût du transport, n'est pas plus cher que nos vins.[43] » Il semble donc que dès l'année 1873, à cause de l'ouverture du marché allemand, le vin d'Alsace soit assez cher, et que les facilités d'exportation aient contribué à la baisse de la qualité. A cette époque, il est encore possible de compenser le déficit de vin disponible avec du vin français.

Ce serait donc l'exportation du vin hors de l'Alsace qui aurait provoqué la catastrophe : « Néanmoins, aujourd'hui, les prix des vins de production locale ont beaucoup haussé, ce qui tient aux causes suivantes : 1° Aux droits qui grèvent les vins français à leur entrée dans le pays (24 fr. par hectolitre, alors que sous le Second Empire, l'hectolitre valait en moyenne 20) ; 2° à l'exportation qui se fait de nos vins vers l'intérieur de l'Allemagne ; 3° aux impôts onéreux qui frappent la production et la circulation.[44]»

---

[40] ibid., p. 646.

[41] L'enquête menée auprès des services fiscaux sur les droits sur le vin payés en 1877, 1878 et 1879 par les débitants de Haguenau montre un recul très net de la consommation dans les débits.

[42] M. Barth, *Der Rebbau des Elsass und die Asatzgebiete seiner Weine, 1. Band*, Strasbourg 1958.

[43] « Es wird viel Wein nach Baden und überhaupt nach Deutschland hin verkauft. Elsässer selbst lassen wieder viel französischen Wein kommen, der trotz des Eingangszolles und der Transporten nicht teurer ist als unsere Weine. » *Volksfreund* 2.2.1873.

L'intégration du vignoble alsacien dans l'espace douanier allemand a eu un effet désastreux sur sa qualité, la concurrence se faisant non sur la qualité, mais sur les bas prix. Le vin d'Alsace est un vin médecin, bon marché et vendu comme produit de régions viticoles allemandes après avoir été mélangé. « Le premier se négocie à 250-300 francs l'hl, le second à 35-50. » La pratique ne date pas des années 1870 de vendre du vin bon marché en Allemagne ; mais elle est rendue plus facile par l'annexion. « Les vins du Rhin coûtent 3 à 5 Mk la bouteille, les vins d'Alsace, exportés en tonneau, ne sont jamais présentés sous leur nom, mais mélangés avec les crus allemands.[45]»

Les experts, les journalistes ne cessent de répéter que les vins allemands sont faibles. Alors, en Alsace, la première tentation est de pousser encore les rendements aux dépens de la qualité, surtout dans les vignobles de plaine. Schoellhammer, p. 8, donne des estimations qui vont de 120 à 150 hl à l'hectare en 1876, contre 50 à 80 en 1862. L'habitude se généralise d'opérer une « deuxième coulée », sans doute en jetant de l'eau sur les marcs déjà pressés avant de les faire repasser au pressoir. Cette pratique est suicidaire pour l'image des vins d'Alsace en Allemagne[46] exportés de plus en plus pour couper les vins allemands, ou être vendus sous d'autres dénominations. On « oublie » de les présenter à l'exposition de Mayence en 1900. Car le mauvais vin chasse le bon : Oberlin donne dans l'un de ses livres un bel exemple de ce principe, montrant comment le négoce encourage la production de vins à rendements élevés : « Dans le Grand Duché de Luxembourg[47] se trouve un vignoble assez étendu, planté presque exclusivement d'Elbling de maturation relativement tardive, qui livre des vins si horriblement acides que le voyageur qui parcourt cette région ne peut les consommer qu'avec la plus grande précaution s'il ne veut pas s'exposer au danger de détraquer son estomac. A ma question, pourquoi on tient tant à cet Elbling tardif, et pourquoi on n'introduit pas une modification de complète des méthodes de culture, en vue de ne planter que des espèces de meilleure qualité, à maturation plus précoce, j'obtins la réponse : « Des vins bien élevés, convenables, ne trouvent que difficilement preneur. Tous les ans arrivent des négociants étrangers pour acheter notre vin acide ; plus il est acide, mieux il est payé. Il n'y a, de ce fait, aucune raison d'améliorer nos méthodes de culture[48]. » Avec cette propension du négoce à favoriser la production de mauvais vin, les bons vignerons se découragent ; la réputation du vin subit un tel recul que la consommation de tous les vins, bons ou mauvais, est frappée. Mais dans certains vignobles allemands, et en Bade surtout, davantage de liberté encore pour les manipulations.

---

[44] Schoellhammer, *Sur l'abus*, p. 9.

[45] Kulisch, , « Von Weinbau ... », p. 192.

[46] Barth, *Der Rebbau...*, p 461.

[47] Intégré dans le Zollverein.

[48] « Im Großherzogtum Luxemburg befindet sich im oberen Moseltal gelegener, fast ausschließlich mit dem etwas spätreifenden Elbling bepflanzter, ziemlich ausgedehnter Weinberg, der jedes oder fast jedes Jahr so enorm saure Weine liefert, daß der Fremde, der jene Gegend bereist, dieselben nur mit größter Behutsamkeit genießen darf, wenn er sich nicht der Gefahr aussetzen will, seinen Magen zu ruinieren. Auf meine Anfrage, warum man denn so sehr an dem späten Elbling hält und warum man nicht schon lange in der Kulturmethode eine vollständige Änderung eintreten läßt, um nur ausschließlich bessere und frühreifendere Sorten zu pflanzen, erhielt ich folgende Antwort : « Gut gezogene, korrekte Weine finden nur schwer Abnehmer. Jedes Jahr treffen fremde Weinhändler hier ein, um unsere sauren Weine zu kaufen ; je saurer sie sind, desto besser werden sie bezahlt. Es liegt daher kein Grund vor, unsere Kulturart zu ändern. ». C. Oberlin, *Die Wein- und Tafeltrauben in nördlichen Gegenden*, p. 67.

**Les tarifs douaniers prohibitifs sur les vins français.**

Le déficit de production a donc été, dans un premier temps, compensé par des importations de vins français. Mais sur l'ouverture au marché allemand vient se greffer une autre modification de l'environnement commercial. Cette fois-ci ce sont des décisions fiscales qui viennent bousculer les règles du jeu. La qualité du vin, après 1879, devient la conséquence de décisions politiques. La nouvelle majorité conservatrice qui allie Conservateurs et Zentrum au Reichstag a décidé d'augmenter encore les droits sur les importations de produits alimentaires, et donc sur le vin, pour favoriser certains groupes socio-professionnels, les intérêts agricoles surtout. Les vignerons alsaciens tirent parti de la situation douanière nouvelle qui les protège des importations venues de la France pour améliorer leur situation à bon compte. A l'abri des barrières de l'Etat fédéral, avec un immense marché à leur disposition, ils se félicitent de la montée des prix.

Mais très vite le marché prend sa revanche : lorsqu'un produit est trop cher, on lui substitue un autre, d'usage équivalent. La solution n'est pas difficile à trouver, étant donnée la mauvaise qualité du produit à remplacer. Au vin léger et aigre à 35-40 Fr l'hectolitre se substituent des vins artificiels et de l'alcool de grain, plutôt que la bière dont la consommation par tête ne varie pas sensiblement entre 1873 et 1889 : au moment où la consommation moyenne de bière par habitant du Reichsland est de 98 litres, celle de vin provenant de la récolte ou de l'importation est de 110 litres. Les marcs de raisin, l'eau, le sucre, les poires, voire les raisins secs constituent les matières premières pour la fabrication d'un produit de remplacement dont le goût n'est pas tellement différent. « Pour obvier à l'inconvénient de l'eau-de-vie comme aussi pour donner la mort à la fabrication du vin, c'est que le gouvernement revienne sur ses pas et abaisse les droits qui exorbitants qui pèsent sur l'entrée des vins étrangers. Le fisc s'en trouvera mieux car une plus grande quantité de vin entrera en dans le pays ce qui donnera une augmentation de perception ; le vignoble s'en trouvera mieux, car pour une différence d'un tiers au maximum entre le vin naturel et le vin falsifié le consommateur n'hésitera pas pour le vin naturel. Enfin les consommateurs s'en trouveront mieux. Ils laisseront l'eau-de-vie cette peste de l'humanité et les vins fabriqués qui n'ont d'autre mérite que de rappeler les vins d'autrefois sans les remplacer aucunement.[49]» En attendant les vins étrangers forts et bon marché qui se font attendre, c'est la qualité du vin qui se modifie pour répondre aux besoins.

Il faut sans doute faire, à propos de ce texte, la part des conflits internes à la vallée de Thann, entre les intérêts divergents des industriels qui ont intérêt à ce que les prix de la consommation populaire soient les plus bas possibles, et quelques grands noms du négoce en vin qui ne sont guère défendus dans la presse locale. Les intérêts des vignerons des petites villes industrielles sont censés rejoindre ceux des patrons du textile ; réclamer l'abaissement des droits de douane sur les vins français, c'est aussi espérer un geste de la part de la France, un abaissement éventuel des droits sur les filés de coton ou les

cuirs.

La crise de la viticulture alsacienne prend donc trois aspects : la baisse de la production liée aux maladies cryptogamiques ; la baisse de la qualité, qui est à l'origine d'un recul limité de la consommation ; enfin une hausse insuffisante des prix, incapable de compenser les pertes de la production, parce que le consommateur refuse de payer fort cher un produit trop mauvais : la moyenne du litre à Barr entre 1871 et 1891 n'est que de 50% supérieure à celle des années du Second Empire.
La baisse de la consommation de vin est particulièrement redoutée : favoriser la consommation du vin, comme nous l'avons vu, c'est traiter un problème social, celui du petit vigneron dont l'existence est menacée par les difficultés liées à l'insuffisance de la quantité et de la qualité de la récolte ; c'est aussi diffuser un antidote à la consommation de distillat qui risque d'augmenter. Aussi la fiscalité est-elle mise à contribution pour obtenir une baisse du vin à la consommation. La taxe sur le vin « Weinsteuer » a été divisée par deux au moment de l'instauration du droit de licence par la loi du 5.5.1880 : 1,5 Mk par hectolitre au lieu de 3[50]. Comme pour l'octroi à Saverne ou à Altkirch[51], on s'aperçoit que le vin est particulièrement bien traité, même encore en 1899. Pourtant les brasseurs ne se plaignent jamais d'une situation qui renferme une inégalité aussi flagrante. Les méthodes de fabrication ne sont évidemment pas du même âge : d'un côté, on utilise le froid artificiel, la pompe, les engins de levage, le tout utilisant l'énergie de la vapeur produite par les énergies fossiles ; de l'autre on n'emploie pas encore partout la charrue pour les labours hivernaux[52] et les densités de « vignerons » restent considérables.
Pourtant, la baisse de l'impôt ne fait baisser le prix que modérément 1,5 Mk sur un prix de vente de 35, soit 4,3%. Il est plus rentable de gagner sur les coûts de production. Or, à la différence de la viticulture restée bloquée dans ses méthodes, la vinification est entrée dans le domaine des industries alimentaires en plein essor pendant cette période. C'est à la chimie triomphante, accompagnant l'entrée du produit dans les processus de fabrication industrielle, tardivement réglementée, que l'on demanda de fournir à la population en pleine croissance les éléments nécessaires à son alimentation[53]. Pour Médard Barth, les vins à base d'eau sucrée ont commencé à se répandre autour de 1882[54]. En septembre 1879 déjà le congrès des viticulteurs allemands à Coblence demande que l'on mette un frein

---

[49] *T.K.B.*, 13.11.1881.
[50] *Statistisches Handbuch*, 1885, p. 250.
[51] 1,2 Mk sur l'hectolitre de vin, 2Mk sur l'hectolitre de bière à Altkirch.
[52] La pratique du provignage, l'enterrement d'un cep ancien pour faire jaillir de nouveaux plants, fait disparaître les plantations en ligne et crée une vigne « en foule » qui ne peut être travaillée qu'à bras. M. Lachiver, *Vins, vignes et vignerons*..., p. 190.
[53] S. Evans, *Tod in Hamburg*, p. 226. L'auteur cite Burnett : « Die Moral im Geschäftsleben war nie so niedrig wie zu der Zeit da das Christentum am augenfälligsten zu Schau getragen wurde ». A. Stanziani, « Action économique et contentieux judiciaires. Le cas du plâtrage du vin en France, 1851-1905 », *Genèses*, n°50, mars 2003, p.71-90 : « Cet état d'incertitude est ultérieurement accru par l'essor de la chimie de synthèse qui provoque l'effondrement de la distinction traditionnelle entre produit artificiel et produit industriel : les conservateurs, les colorants artificiels, etc. permettent d'obtenir des vins de qualité-type, des « bouquets de Bourgogne » et autres. »
[54] M. Barth, *Der Rebbau* ..., p. 4.

à la fabrication de vin artificiel[55]. Le *Journal d'Altkirch* du 14.12.1878 relève un intérêt subit pour les marcs de raisin qui sont bien payés et envoyés au loin pour la fabrication de vin : on jette sur le marc une quantité d'eau équivalente à celle du marc tiédi à 30°, on ajoute quinze kilos de sucre pour 100 litres d'eau. La fermentation dure 12 jours et on obtient ainsi 100 l de vin[56]. Dans ce cas précis, on utilise malgré tout encore du raisin.

**Comment on fabrique du vin sans raisins.**

A la réunion du comice agricole de Ribeauvillé en 1891, on décide de s'opposer à l'accord douanier germano-italien qui prévoit la baisse sur les droits des vins italiens[57]. « Même la consommation de la bière et par voie de conséquence de l'orge va plutôt diminuer plutôt qu'augmenter : car les vins forts italiens se prêtent à un coupage étendu et permettent la fabrication de vins légers et bon marché. » Le coupage constitue, nous l'avons vu, pour les fabricants de vin une tradition fort ancienne. Mais on apprend par la bande que le mouillage des vins est devenu courant dans les années 1890.

Tous ces procédés portent des noms. D'abord les différentes méthodes utilisées au moment de la vendange : il en existe trois. La plus ancienne chaptalisieren= ajouter du sucre au moût [58] ; en 1879 il y a pénurie de sucre et « le prix du sucre a beaucoup augmenté à cause de l'été froid et humide[59]. » Le congrès des débitants d'Allemagne du Sud, à Strasbourg, se préoccupe aussi de la question ; mais pour lui, le danger n'est pas très grand, puisque les habitudes de consommation ne changent guère[60].

Gallisieren, c'est ajouter de l'eau, d'après le procédé mis au point à Trèves par l'œnologue Gall[61], cet ajout pouvant être de l'eau sucrée. L'avantage réside dans l'abaissement du taux des acides contenus par dilution.

Enfin petiotisieren consiste à faire fermenter de l'eau sucrée sur le marc après que la bonne cuvée a été soutirée, comme nous l'avons vu faire à Altkirch.

Le vinage, quant à lui, est postérieur à la vinification ; il consiste à ajouter de l'alcool distillé au vin pour en augmenter le degré, dans deux buts : interrompre la fermentation pour garder au vin une certaine quantité de sucre ; ou bien obtenir un vin à degré d'alcool très élevé, en vue de payer un octroi moins important, celui-ci se payant à la contenance du tonneau, quitte à étendre le liquide avec de l'eau par après. « La plus répandue et la plus funeste des de ces altérations consiste à ajouter au vin naturel des alcools de grains et de l'eau afin de ne conserver du vin que le goût et à pouvoir l'étendre indéfiniment ; mais on ramène de la sorte la consommation du vin à une absorption plus ou moins

---

[55] *T.KB.* du 28.9.1879.
[56] M. Lachiver, *Vins, vignes...*, p. 441.
[57] « Sogar der Verbrauch an Bier und infolge an Gerste wird eher zurück gehen als zunehmen : denn die starcken italienischen Weine eignen sich zu einem ausgedehnten Verschnitt und erleichtern die Herstellung von leichten und billigen Weinen » . *R.K.* du 5.9.1891.
[58] *Volksfreund* du 28.9.1879.
[59] *T.K.B.* du 16.11.1879.
[60] *ELHBG*, .91891.
[61] C. Oberlin, *Die Wein-und Tafeltrauben in nördlichen Gegenden...*, p. 64

importante d'alcool dilué[62]. » Il faut ajouter que l'alcool de grain a un prix de fabrication infiniment plus bas au degré hecto que le vin de raisin.

On a fait au cours de l'année 1892 132 analyses de vin dans l'étendue du Reichsland. La plupart des tonneaux contenaient du vin « gallisiert », 2 contenaient « trop » d'alcool de grain, 7 trop de sucre ajouté et trois trop d'acide acétique. Souvent on a rajouté de l'alcool[63].

Tous ces vins ainsi fabriqués, étendus, récupérés, renforcés à l'alcool présentent l'avantage d'avoir été créés à base de raisins fraîchement vendangés. Une bonne partie de la production est faite de vin sans raisin. Un courrier de lecteur au *Journal de Thann* paru le 21.9.1879 décrit le vin que l'on fabrique à Offenbourg, ses effets et les circuits de distribution : « Ces vins faits avec de l'eau et de l'alcool de grain, du sucre, ont la couleur verte des vins d'Alsace. On y ajoute une décoction de houblon de Hongrie et au bout de six jours il fermente et après lui avoir fait subir trois ou quatre collages, on le livre au commerce. Quoique n'ayant aucun goût de fruit, ce vin n'est pas désagréable au goût, mais lorsqu'on en a bu une certaine quantité, le gosier se dessèche, les lèvres collent, et très souvent on éprouve des maux de tête, de la diarrhée et une faiblesse générale. Ce vin exposé à l'air noircit au bout de quelques heures. Il serait à désirer que MM. les aubergistes qui en vendent aient un écriteau pour afficher le prix des vins naturels et des vins fabriqués.[64] » « Ce vin se bonifie en vieillissant et reste une excellente boisson pour les artisans, les agriculteurs, les ouvriers, etc, qui ne peuvent pas faire la dépense de vin naturel[65]. »

Quelques années après, le même journal révèle que la fabrication du vin est aussi une spécialité alsacienne : « [...] Les vignobles d'Alsace ne vendront leurs vins qu'autant qu'ils ne dépasseront pas 40 francs l'hectolitre. A ce prix le marché sera dans les conditions les plus favorables pour le vendeur et l'acquéreur. Les vignerons ont voulu profiter des événements politiques de 1870 pour donner à leur vin un prix excessif, pas du tout en rapport avec la qualité. Peu contents des droits que le gouvernement allemand avait mis sur les vins étrangers, ils ont pétitionné pour avoir une augmentation et l'ont obtenue. C'est un vrai désastre. Auparavant, ils n'avaient pour toute concurrence que les vins français qui ont passablement haussé leur prix depuis que le phylloxera a ravagé une bonne partie du vignoble du Midi. Le secret de cette fabrication est maintenant entre les mains de tout le monde et le dernier paysan peut maintenant se faire lui-même sa boisson en ne dépensant que quelques sous [...]Depuis ils ont eu la double concurrence de l'eau-de-vie à bon marché et surtout celle des vins fabriqués. Du reste, c'est une chose universellement connue que ce secret de fabrication vient du vignoble même. Depuis longtemps des vignerons et des gourmets peu délicats et peu consciencieux usaient de ce procédé pour augmenter la quantité de vin qu'ils avaient en dépôt chez eux. C'est ce qu'ils appelaient

---

[62] Dr Schoellhammer, *Sur l'abus des boissons alcooliques. Rapport présenté à la Société Industrielle, au nom de son Comité d'utilité publique dans sa séance du 24 avril 1878*, Mulhouse, 1878, p. 8.
[63] Le Statthalter au Chancelier, 9.4.1897, A.B.R., 27AL426.
[64] *TKB*, 21.9.1879.
[65] *TKB*. du 14.5.1892.

bonifier le vin. Tant que le secret de la fabrication du vin n'avait pas franchi les limites du vignoble tout allait bien et l'on connaît tels vignerons et tels gourmets qui s'étaient fait une réputation gigantesque en vendant du vin à tout prix. La réputation a fait leur fortune et le malheur du vignoble. On est devenu excessivement défiant à l'endroit des vignerons et ce n'est plus qu'en bonne connaissance de cause que le consommateur achète son vin. Quant aux paysans, ils disent volontiers, nous préférons faire nous-même notre vin que d'acheter la même liqueur préparée au vignoble. Voilà où nous en sommes en Alsace. [...][66] » Le rédacteur du journal, qui signe C.L., expose ici le soupçon qui s'est abattu sur les produits du vignoble, la baisse des achats de vin, même authentique, et la diffusion dans la société des méthodes de fabrication de boissons qui n'ont plus de vin que le nom.

Et en 1887 un « Weintechniker », technicien en vin, envoie un prospectus à tous les débitants : on peut réaliser 1000 litres de vin pour une dépense de 120 à 180 Mk, les denrées pouvant être achetées chez lui[67]. En 1910, le magasin de Pasquay et Lindner à Brumath, épiciers en gros et demi-gros, propose toujours les ingrédients nécessaires pour fabriquer du vin : « Nouveaux raisins de Corinthe pour fabriquer du vin, extraits de moût Heinen, sucre cristallisé[68]. » La société Gehring de Winterthur en Suisse propose la recette suivante

« 1. 50 g de caramel.

2. Une bouteille d'ester de fruits.

3. Un petit paquet de levure avec 390g de gélatine et un petit paquet de 350g de compote de fruits.

4. 100 l d'eau, 2-3 l de levure et 10-12 kg de mélisse. [69]»

L'ensemble coûte 3,50 Fr et permet d'obtenir 125 l de vin. A 2,8 Pf le litre, le produit est très abordable.[70]

Chaque habitant du Reichsland boit en moyenne en 1903 30 litres, 51 litres en 1907, de vin artificiel, à base de marc, de sucre ou de raisins de Corinthe. Le vin artificiel est devenu dans doute la première boisson de substitution.

**Stigmatisation des trafics et sous-entendus politiques.**

Le *RappotsweilerKreisblatt* du 9.11.1878 reproduit le texte d'une pétition qui circule dans la petite ville et est destinée au Landesausschuß :

« ...La fabrication incessante et illimitée de cette nouvelle boisson a paralysé en peu de temps, dans nos deux provinces, le commerce de vin naturel dont la production ne peut s'étendre à volonté et reste toujours subordonnée à la nature du sol et aux exigences du climat... » Les impôts sur la circulation

---

[66] *Thanner Kreis-Blatt*, 13.11.1881.

[67] *N.Z.B.* du 17.1.1887.

[68] « Neue Weinkorinthen, Heinen's Mostsubstanzen, Kristallzucker » *N.Z.B.* du 30.8.1910.

[69] 1. Caralmel, 50 gr
2. Eine Flasche Fruchtäster 50 ge. Weingeist
3. 1 Päckschen Gärestoff mit Gelatin 390 gr und ein Päckschen Obstmuß 350 gr
4. 100 l. Wasser, 2-3 l. Hefe, 10-12 Kg Melis »

des deux vins sont les mêmes : or le prix du vin naturel est grevé de taxes foncières, de droits de mutation, de salaires élevés. La pétition réclame une augmentation des droits de circulation pour les vins artificiels.

Les grandes entreprises s'emparent de la clientèle des petits vignerons qui ont disparu[71]. Les vignerons perdent leur clientèle privée. Les chiffres de vin importé augmentent de plus en plus : 2168073 de 1882 à 1893 : 3680809 Hl de 1894 à 1905. On achète le vin des vignerons à vil prix. Ici, ce n'est pas la qualité, mais la quantité que l'on recherche.

La pétition des vignerons de Barr adressée au Chancelier Bismarck met ainsi en scène les difficultés éprouvées par le vignoble :

« Nous soussignés viticulteurs de Barr et des environs, avons l'honneur d'exposer à Votre Altesse avec pleine confiance et franchise notre situation critique.

Nous avons, dans le temps, salué avec joie le programme de réforme économique de Votre Altesse comme un premier pas vers un meilleur avenir.

Notre viticulture ne profitera pas de l'augmentation du droit sur les vins, et pourtant, nous le reconnaissons volontiers, tel n'est pas le but que vise le nouveau tarif douanier. Nous avons affaire à un ennemi bien plus dangereux. La concurrence qui menace de ruiner toute notre existence, nous la trouvons dans la fabrication illimitée et sans scrupule du vin, telle qu'elle se fait dans le Grand-Duché de Bade, les pays rhénans et malheureusement en partie déjà dans l'Alsace. Les hôteliers et les débitants n'achètent plus leurs vins, comme autrefois chez le vigneron, d'où il semble résulter qu'on achète des vins fabriqués... Nos produits ne sortent pas de nos caves !

Il est difficile de peindre la gêne produite dans nos contrées viticoles par cet état de choses ; nous ne cèlerons pas à Votre Altesse que nous avons été douloureusement frappés par les paroles de M. Hertzog, déclarant en plein parlement que l'Alsace-Lorraine est en voie de prospérité ! Nous constatons au contraire avec une profonde tristesse que nos classes moyennes disparaissent et que, si le gouvernement dans sa bienveillance ne vient pas à notre secours et nous aide à écarter l'ennemi dangereux cité plus haut (la concurrence de la fabrication du vin), la viticulture sera gravement compromise et les classes moyennes notamment seront ruinées.

Notre ennemi n'est pas facile à attaquer, et c'est pour cette raison qu'il est dangereux ; il se place sous l'égide de la liberté d'industrie et du principe de la concurrence ! la loi sur la falsification des aliments ne l'atteindra pas non plus. La seule arme qu'on puisse employer est contre lui, c'est le rétablissement d'un droit élevé de circulation sur l'alcool tel qu'il a existé en Alsace. Par ce moyen le mal était attaqué à la racine. non-seulement la fabrication du vin était ainsi rendue impossible, mais la consommation immodérée des eaux-de-vie, cette cause de démoralisation si terrible, se trouvait restreinte dans des limites salutaires.

Nous sommes fondés à demander pourquoi ce droit a été supprimé et pourquoi l'on a mis un impôt sur

---

[70] A.M.H. NR 356, 2.6.1899, Publicité de J. Gehring de Winterthur.

[71] J. Frick, *Die wirtschaftlichen Verhältnisse des Weinbaues und Weinhandels im Elsass seit 1871*, Rixheim, 1911, p.191.

la distillerie, par suite duquel nous autres bouilleurs du cru, nous nous trouvons également lésés, nous sommes obligés de payer un impôt sur notre propre consommation et nous sommes en outre livrés à la concurrence des fabricants d'alcool en Allemagne qui, paraît-il, produisent à bien meilleur marché que nous. Par contre on a augmenté le droit de circulation sur le vin et favorisé ainsi la fabrication du vin dans l'Alsace tandis qu'il est aujourd'hui presque impossible aux classes ouvrières, surtout dans les grandes villes , où il y a un octroi fort élevé, de se procurer une goutte de vin naturel. Voilà notre triste situation. [...][72] »

La conclusion est juste : ni les négociants, ni les débitants, ni les particuliers peu fortunés n'achètent plus de vin dans le vignoble. Pour le vin d'Alsace il y a eu un avant et un après : un temps de bonnes affaires, où les vignerons vendaient du vin en quantité à un prix raisonnable ; une période où le manque de confiance dans la qualité de leur production, l'arrivée de produits de remplacement a fait péricliter les affaires. Mais la date charnière n'est pas l'apparition du phylloxera, mais les années qui ont suivi l'annexion, après laquelle le vin d'Alsace est entré dans l'ère du soupçon. A cause de la qualité aléatoire, et du prix élevé du vin, la consommation populaire se voit imposer des choix de consommation draconiens : à quoi bon payer au débit un vin cher de fabrication douteuse ? Alors, se développe la revendication pour une augmentation des droits de circulation sur les vins artificiels, et les thèmes récurrents du débat politique, les difficultés à s'adapter au marché allemand et la défense des classes moyennes.

En 1886 la *Thanner Kreis Blatt* du 11.9. utilise la question du vin artificiel pour nourrir discrètement la protestation nationale : « On espère aussi faire assez de vin pour en finir avec le Kunstwein qui nous vient principalement du grand-duché de Bade. » Le procès de Mulhouse, qui met en cause des vins falsifiés d'Outre-Rhin, donne une occasion supplémentaire au journal local de Thann de fustiger tout ce qui a traversé le Rhin.

« Certains marchands ne craignent pas de vendre cette drogue sous le nom de vin d'Alsace. Si du moins ils la vendaient sous le nom de boisson vineuse. Ils font un tort considérable au commerce loyal et méritent d'être réprimés comme falsificateurs de denrées alimentaires. »

L'administration est obligée de traiter la question de manière policière en tranchant, c'est-à-dire en établissant la distinction entre le vin naturel et le vin artificiel, dont nous avons vu qu'elle n'est pas nettement dessinée. Les tribunaux correctionnels sont saisis d'affaires de fraude. Dès 1881, le tribunal de Sainte-Marie-aux-Mines a condamné à 5 jours de prison et 25 Mk d'amende le boulanger Reinfrank qui vendait, à côté de son pain, du vin à pot renversé, vin trafiqué, acheté dans la maison de courtage Moritz Kahn à Offenburg en pays de Bade[73]. Au tribunal correctionnel de Mulhouse, en mai 1881, Jacques et Salomon Lévy sont condamnés à 500 Mk d'amende pour avoir acheté à la fabrique de vin Frank à Lahr 15 tonneaux de vin artificiel et l'avoir revendu comme du vin provenant de

[72] *Volksfreund* 14.5.1879.
[73] Demande d'ouverture de débit Reinfrank, octobre 1881, 8AL1/9572.

vendanges[74].

En 1887 Joseph Cahnmann, distillateur à Bischwiller, importe 101988 litres de vin du Palatinat ; le vin a été entreposé dans une cave louée à Edenkoben puis livré aux détaillants à partir d'ici. La rumeur publique permet de savoir que le vin a été trafiqué. Le distillateur est condamné en vertu du Nahrungsmittelgesetz, & 10, à un mois de prison et 600 Mk d'amende[75]. Il est à remarquer que ce sont les villes ouvrières qui importent en quantité ce vin, signe de la fidélité de la classe ouvrière alsacienne à la consommation du vin, jusqu'à l'invention de la bouteille de bière au moins. Le vin, désormais trafiqué, continue d'être acheté par la clientèle ouvrière, composant de l'alimentation comme le pain.

A partir de 1881, le protestataire *Thanner Kreisblatt* relève volontiers que ce vin vient du pays de Bade. La baisse de la qualité de l'alimentation est mise au compte de l'Allemagne. La modernité, même si elle se pratique depuis longtemps au cœur du vignoble, ne peut être qu'allemande. Il serait pourtant faux d'affirmer, comme le fait le *Thanner Kreisblatt* en 1886 que ce soit le pays de Bade seul qui vende en Alsace du vin frelaté. D'après une note des douanes, datée du 8 mars 1880, on n'a pas importé de vins trafiqués issus des autres Etats ; en revanche, les négociants comme les débitants savent fabriquer des vins artificiels, que ce soit en Alsace ou bien à Offenbourg et Mannheim. La question de la mauvaise qualité du vin n'est pas réductible à la question nationale ; les fonctionnaires du fisc, dont le travail quotidien n'est en rien concerné par les tensions nationales, en sont réduits à essayer d'avancer des faits, des observations qui prouvent que la réalité est légèrement différente des affirmations nées des interprétations nationales : « ... que dans la circonscription fiscale de ce côté du Rhin on n'a pas encore importé des autres Etats du Zollverein des vins notés comme fabriqués ou artificiels, mais nous croyons que le vin transporté en Alsace-Lorraine par des marchands de vin et aussi des débitants depuis Mannheim, Offenbourg (Bade) et Landau ne sont que des vins fabriqués ou artificiels. [76]» Au Reichstag en 1885, des députés réclament des mesures qui protègent l'appellation « Reiner Wein » [77];

Ce n'est que le 20 avril 1892 qu'une loi du Reich prohibe, pour l'amélioration des vins, des produits aussi divers que l'alun, la glycérine, le sucre non raffiné, le goudron, l'alcool non rectifié, le sulfate de fer, le carbonate de potasse[78]. Mais en même temps, cette loi libéralise la fabrication de vins de sucre ; le vin à base de raisin de Corinthe est imposé à 6 Mk l'hectolitre s'il est destiné à la consommation privée. Il acquiert un statut, pour deux décennies, de vin à part entière. Le *Thanner Kreisblatt* se demande ce que boira, mieux, de quoi se nourrira le peuple si le vin artificiel, par des moyens fiscaux, se trouve renchéri. Le patronat de la région reste partisan de la nourriture à bon marché, quelle que soit la qualité : « On sait que les pauvres gens ne peuvent pas acheter le vin naturel et cependant il ne faut

---

[74] *T.K.B.*du 15.5.1881.
[75] *N.Z.B.*du 19.10.1888.
[76]« ... daß in dem dieseitigen Hauptamtsbezirk noch keine Weine von anderen Zollvereinsstaaten mit der Beziehung fabrizirte oder Kunstweine eingeführt wurden, wir glauben aber, daß die von Mannheim, Offenburg Baden. und Landau in größeren Quantitäten von Weinhändler und auch Wirthen in Elsaß-Lothringen eingezogener Wein nur fabrizirte oder Kunstweine sind. » K. Hauptsteueramt au sous-préfet, 8.3.1880, 383D91.
[77] *ELHBGZ*, 15.1.1885.

pas encourager la consommation abrutissante des alcools. » Qu'on laisse au pauvre peuple le vin de raisins secs, sans imposer ce breuvage à 9 Mk l'hectolitre[79]. Et encore : « Il y a tout avantage puisque ce vin se bonifie en vieillissant et reste une excellente boisson pour les artisans, les agriculteurs et les ouvriers, etc..., qui ne peuvent faire la dépense de vin naturel.[80] »

La loi du 14.11.1892 impose à 6 Mk l'hectolitre de vin à base de raisin de Corinthe et donne à ce vin une existence officielle[81]. La fabrication demande une déclaration préalable depuis 1895. Par cette loi du 5.10.1895, la fabrication de vin artificiel, même pour leur propre consommation, a été interdite aux débitants[82]. Les débitants de boissons et les marchands de vin devront stocker dans deux caves différentes le vin artificiel destiné à la vente et celui de la consommation familiale. La voie publique séparera les deux caves. Le député Hoeffel, au cours d'une réunion électorale à Saverne promet « die Freigabe vom Rosinenwein »[83] ; cette prise de position paradoxale pour un antialcoolique déclaré s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la consommation des distillats.

Cette loi par ailleurs ne règle pas le problème des vins artificiels : il faut attendre celle du 14 mai 1901 pour voir enfin les vins fabriqués à partir de macération d'eau sucrée sur des marcs, de raisins secs, de fruits secs, de saccharine, de parfums artificiels, ou de marc privés de la dénomination de vin. « Il est bien compris que l'on ne parle pas ici de « boisson domestique » qui ne serait destiné qu'à la consommation personnelle et à celle de la famille[84] ».

D'après les publications de statistiques il y a dans les deux départements alsaciens en 1900 17 fabricants industriels de vins artificiels qui vendent 7780 hl. La fabrication domestique déclarée se monte à 13875 hl. En proportion, pour l'ensemble du Reichsland, la consommation de vin artificiel déclaré représente les années de mauvaise récolte, c'est-à-dire dans le meilleur des cas, au plus entre 4 et 5% de la consommation totale de vin. Les tables statistiques publient même la consommation moyenne par tête : 0,39 hl en 1906, 0,39 en 1903.[85]

Le débat entre Teuteberg et Evans reste ouvert : les industries alimentaires ont-elles véritablement amélioré la nourriture ? Quelles ont été les relations entre la quantité et la qualité ? Valait-il mieux consommer mal et suffisamment[86] ? Il semble que pour la plupart des consommateurs, les disponibilités financières plus ou moins grandes permettent de choisir entre du sucre fermenté sur des grappes de raisin frais étendus d'eau et des raisins de Corinthe étendus d'eau et fermentés.

---

[78] Schoellhammer, *Sur l'abus...*, p. 9 ; M. Lachiver, *Vins,...*p. 439.
[79] *TKB* du 5.3.1892.
[80] idem, 14.5.1892.
[81] A.B.R., 74AL 957. La taxe sur les vins est équivalente à l'époque.
[82] A.M.H., AR 141.
[83] « Détaxation du vin ce raisins secs. »
[84] Wohlverstanden, es handelt sich in dem gesagten nicht vom Haustrunk, der nur zum persönlichen Gebrauch und zum Gebrauche der eigenen Familie hergestellt wird. » *NZB* du 5.10.1901.
[85] *Statistisches Jahrbuch*, 1907, p. 143.
[86] Evans, *Tod in Hamburg*, p. 226. H. Teuteberg, *Durchbruch zum modernen Massenkunsum. Lebenmittelmärkte und Lebensmittelqualität im Städtewächstum des Industriezeitalters*, Münster, 1987. A. Lüdtke, *Eigen-Sinn...*, p. 186.

acquises de consommation de vin à table, quelle que soit sa qualité ; l'établissement de barrières douanières à partir de 1879 qui empêche l'importation de vins français dont l'arrivée aurait pu inciter le monde du vin alsacien à davantage de rigueur ; la faiblesse congénitale des vins allemands, poussés trop au nord, auxquels le vin alsacien sert de fortifiant ; le laisser aller des producteurs et des négociants alsaciens qui, sûrs de vendre sur le marché allemand, cherchent même à concurrencer les vins artificiels, en poussant les rendements, en chaptalisant et en se livrant à d'autres trafics. Le vin alsacien devient un peu plus rare, un peu plus cher mais surtout, il faut le reconnaître, baisse en qualité, moins fort, plus aigre, et faisant davantage place à la betterave dans sa composition. Quant au vin artificiel, il finit par concurrencer le vin naturel et pousser les prix vers le bas, ce qui provoque une crise relative dans le vignoble. Lorsqu'arrive la série de mauvaises récoltes après 1884, la chimie est déjà prête pour suppléer la production insuffisante, et elle garde les mains libres jusqu'en 1892 au moins, sinon, nous le verrons, jusqu'à la loi de 1908. Enfin cette baisse de la qualité, dont la moindre conséquence n'est pas la désaffection dont souffrent les caves des vignerons, est facilement mise au compte de l'annexion à l'Allemagne et au laisser-aller dont feraient preuve les nouveaux maîtres.
Après 1890, de nouveaux choix douaniers, fiscaux, botaniques, rendent possible la sortie de la période la plus noire de toute l'histoire du vin d'Alsace.

[85] Evans, *Tod in Hamburg*, p. 226. H. Teuteberg, *Durchbruch zum modernen Massenkunsum. Lebenmittelmärkte und Lebensmittelqualität im Städtewächstum des Industriezeitalters*, Münster, 1987. A. Lüdtke, *Eigen-Sinn...*, p. 186.

## Nourrir.

En 1860, Mössieu François, au moment où il se met à dissiper le bien amassé par son père boulanger, ne mange plus avec sa maisonnée ; il prend ses repas dehors[1]. Il a fallu s'affranchir d'un certain nombre de tabous, trouver des prétextes divers, pour arriver à manger dans la petite ville de sa résidence. Sans doute la fonction purement gastronomique des restaurants locaux n'émergea-t-elle jamais dans nos petites villes avant 1914[2]. Peut-on affirmer que, à mesure que l'on descend dans la société, les pratiques sont moins symboliques et plus « nécessaires » ? Le repas du voyageur, « nécessaire », s'opposerait-il au repas ostentatoire de l'autochtone ?

En même temps, sur la période de 70 ans qui précède la première guerre mondiale, de plus en plus de personnes, au cours de leurs repas pris à l'extérieur, passent du repas de survie au repas destiné à se faire plaisir, de l'apaisement de la faim au plaisir gustatif recherché pour lui-même. Accompagnant cette transformation, les hommes ont remplacé les femmes aux fourneaux, et la recherche de l'étrange dans les mets a permis de vaincre le dégoût initial qui se portait vers des produits considérés d'abord comme immangeables.

### Nourrir l'étranger de passage.

Le 30 décembre 1898 l'hôtelier Weisslocker de Haguenau demande que l'on abaisse ses droits de licence qu'il juge trop élevés, puisqu'ils atteignent 500 Mk par an. Originaire de Brumath, il a exercé le métier de cuisinier comme salarié ; c'est par ce savoir-faire qu'il compte réussir à Haguenau. Et il décrit ainsi sa triple fonction : « J'ai pris en location en octobre 1898 le débit de la propriétaire, la Veuve Kurtzmann, le Lion d'or, pour 3400 Mk de loyer annuel. Je suis parti de l'idée que les débits d'ici faisaient des affaires comme il y a dix ou douze ans, lorsque j'étais cuisinier à l'hôtel de la Poste. Mais, de jour en jour, ma déception augmente. Mes prédécesseurs donnaient des dîners aux corporations. Je me sens capable moi aussi de répondre à cette demande, mais des concurrents se sont placés sur ce marché. Il faudra que je reparte à sa conquête.

De plus mon auberge est mal située. Les voyageurs ne viennent chez moi que s'ils n'ont plus trouvé de refuge à la gare ou au centre-ville. Mon principal revenu vient du marché aux bestiaux, des visiteurs qui viennent la veille et abritent leurs bêtes chez moi. Mais les trains aux horaires commodes sont en train de supprimer cet avantage.[3] » Cette lettre adressée à la commission de répartition d'arrondissement évoque trois parmi les quatre clientèles possibles qui fréquentent les établissements

---

[1] *Volksfreund*, 1860, p.235.

[2] Grignon et Passeron, *Le savant...*, p. 42. « L'opposition entre les aspects pratiques et les aspects stylistiques de la culture populaire ne se voit sans doute jamais autant que dans les techniques du corps avec, « en bas », l'alimentation comme technique élémentaire de l'entretien biologique, et, « en haut », tout ce qui constitue le corps comme symbole et moyen d'expression, parure, posture, gestes, mimiques. »

[3] Weisslocker à la commission de répartition de la patente, 30.12.1898, A.M.H., AR 154.

importants, nommés auberges et surtout hôtels, pour y manger : les « voyageurs », commis voyageurs plus souvent que touristes ; les demi étrangers, habitués à fréquenter le marché pour y vendre ou y acheter ; les autochtones, en groupes constitués. Par sa position étrange d'hôtel situé près de la place du marché, le Bœuf Rouge rassemblerait les caractères de l'auberge, lieu du repas nécessaire, et ceux de l'hôtel qui, contrairement à ce que son nom indique, serait aussi un lieu de parade où, épisodiquement, viennent banqueter des autochtones.

Il existe une troisième dénomination pour désigner un établissement qui rendrait les mêmes services. Le restaurant, étymologiquement, - et l'on a recours à l'étymologie, cette remontée aux origines, lorsqu'il s'agit de justifier l'utilité de l'activité de ce que l'on va exercer - c'est l'endroit où l'on retrouve ses forces défaillantes en mangeant et en buvant du vin : « Je vous observe très respectueusement, Monsieur le Préfet, que son établissement construit à grands frais, ne peut être considéré comme un cabaret mais bien comme un restaurant puisqu'il arrive souvent que les baigneurs se trouvent indisposés et qu'alors il est indispensable pour lui d'avoir à leur disposition des vins de bonne qualité et du confortant à leur servir selon leurs besoins, beaucoup venant de loin.[4]»

On va donc communément à l'auberge ou dans des établissements moins cotés encore pour se restaurer parce que l'on a à faire en ville. La succession Ordener au Cygne de Hochfelden en 1848 nous donne un aperçu de la clientèle ordinaire des auberges au milieu du siècle : sur les 1078,40 francs de créances, 508,45 viennent de 26 Israélites étrangers à la commune, de Schaffhouse, Ringendorf, Dauendorf. Les sommes dues sont modiques, 76,70 francs par exemple. On verrait mal les Israélites, pour des raisons religieuses, venir se restaurer au Cygne, quand Schwindratzheim ou Schaffhouse sont à un quart d'heure de marche[5]. Il se peut plutôt qu'il aient payé ici à boire et à manger à la signature d'un acte notarié, comme ils avaient gardé l'habitude de le faire jusqu'en 1970, date de la fermeture définitive du *Cygne*. Le notaire constitue l'un des services présents dans la petite ville, et sa fréquentation donne lieu à consommation. Fin février 1888, deux familles de Wickersheim se rendent à Hochfelden, à quatre kilomètres, pour faire rédiger un contrat de mariage. « A l'occasion de cette célébration on but beaucoup à Hochfelden dans le cercle de plusieurs amis.[6] » Kassel raconte dans le *Hanauerland* que l'habitude se perd de faire venir le notaire à la maison pour faire rédiger les contrats et, à cette occasion, de faire un bon repas et d'offrir à boire une hotte de vin aux jeunes gens. On préfère profiter de l'occasion pour faire un repas dans la petite ville[7].

Les débits de boissons des petites villes voient leur fonction hospitalière s'inscrire dans le cadre du marché rural. On mange à l'hôtel, à la cantine (Speisewirtschaft), on prend un en-cas au cabaret parce que les déplacements sont lents, les absences hors du domicile prolongées. A propos de ces spécialistes des repas de bord de marché ou de route, la publicité précise : « Plats à toute heure »

---

[4] Secrétaire de mairie d'Erstein au-dessus de la signature de Xavier Reibel, 8.9.1852, A.B.R., 3M965.
[5] Notariat Achard, Hochfelden, A.B.R., 7E22.3.48.
[6] « Dabei wurde bei dieser Feier natürlich im Kreise von mehreren Freunden tüchtig in Hochfelden gezecht » *N.Z.B.* du 3.3.1888.
[7] A. Kassel, *Zur Volkskunde im alten Hanauerland*, p. 32.

« Anerkannt gute Küche zu jeder Zeit ».

La généralité des termes semble recouvrir des mets qui sont partout les mêmes : ces en-cas divers, saucisses, médaillons, fromage, cervelas ou lard fumé, omelette évidemment, avec le pain. L'art du cabaretier est dans cet en-cas. Le boulanger Rantz de Marmoutier prévoit de vendre aux voyageurs « des boissons, du pain et du fromage[8]. » Les comptes du Canon de Hochfelden, après 1890, ne comportent pas de nourriture, à l'exception de 6 kg de moutarde et de 62 livres de beurre pour l'année 1899, fournies régulièrement par le couvent des sœurs franciscaines de Reinacker. Ce beurre, parce qu'il constitue dans la liste des fournitures, la seule nourriture, fait problème : son achat représente-t-il un geste de charité en faveur du couvent de Reinacker, le reste de l'alimentation étant fourni par une production domestique de lard fumé, de saucisse à frire, d'achats au détail opérés auprès des bouchers de Hochfelden ? Ou bien le beurre constitue-t-il la consommation de base des ouvriers au 19e siècle ? « On ne servait aux compagnons en déplacement rien d'autre que des boissons alcoolisées et du pain beurré.[9] » Les mineurs de *Germinal* emportent le matin du pain tartiné de beurre, le fameux briquet. Lorsqu'en août 1888 des messieurs de Strasbourg fréquentent le messti de Brumath, affamés, ils commandent une salade de cervelas[10].

Se sustenter dans la petite ville est une nécessité. On vient de loin pour fréquenter les marchés aux grains ou aux bestiaux de Haguenau : les archives du tribunal de simple police[11] révèlent que des agriculteurs viennent de Scherlenheim ou de Hunspach à 25 kilomètres pour vendre du grain sur le marché. En décembre 1853 des paysans d'Altwiller, la commune la plus occidentale du département, rejoignent Haguenau avec un chariot chargé d'avoine[12]. Ils ont parcouru 75 km. Le 19e siècle voir les marchés se développer dans les petites villes ; à Bischwiller on ouvre en 1853 un marché hebdomadaire de légumes, de grain à Brumath et à Hochfelden en 1849- 1950[13]. Les débits, sans doute aussi fréquentés que la place, abritent des transactions clandestines, de femmes qui écoulent des œufs ou du beurre en dehors des lieux et des heures autorisés, ce qui empêche les acheteurs et les vendeurs d'évaluer d'un seul coup d'œil toute la marchandise disponible[14]. Les amendes pleuvent pour les paysannes à Haguenau.

Lorsque Buhmiller Thomas, boulanger d'Altkirch, demande à débiter dans la maison Turpin, il définit ainsi la clientèle sur laquelle il spécule : « ... que son cabaret n'est pas fréquenté par les personnes de la ville, les jours de marché seulement, les gens de la campagne vont boire chez lui en petit nombre.[15] » A Thann, le 28.11.1874, le sous-préfet écrit : « Il serait très faux de dire qu'autour de tout le marché il n'y aurait pas une seule cantine et qu'il y aurait un besoin réel de concessionner un

---

[8] « getränke, Brot und Käse ». 4 .11.1876, A.B.R., 49D202.
[9] « Es wurden den wandernden Gesellen nichts wie geistige Getränke und Butterbrot verabreicht » Mémoires du compagnon Martens citées par Wyrwa p. 118.
[10] *N.Z.B.* du 1.9.1888
[11] A.M.H. Ij 6, 1860-61.
[12] *I.H.* 10.12.1853.
[13] Pour l'ouverture du marché aux grains de Brumath, *IH* du 17.7.1850.
[14] D. Margairaz, *Foires et marchés dans la France préindustrielle*, Paris, 1988, p. 205.
[15] Commissaire de police au sous-préfet, 23.9.1853, A.H.R., 1Z 180.

nouveau débit de boissons et de nourriture pour les forains et les gens de la campagne. Il se trouve autour du marché lui-même et, en partie, près de ses abords, cinq à six cantines qui sont fréquentées par les forains et les gens de la campagne.[16]». Xavier Nest de Rouffach qui a ouvert une Speisewirtschaft prétend ne vendre que les jours de marché[17]. Et lors de la foire de la Saint Martin de 1857, le commissaire cantonal de Haguenau rapporte : « Hier par exemple, tous les lieux publics étaient tellement remplis de monde que beaucoup de personnes ont trouvé difficilement à se procurer à boire et à manger. Beaucoup d'habitants de la campagne sont venus en ville pour le seul plaisir de voir la foire.[18] » A Thann en 1893 le rédacteur du journal a vu baisser la clientèle des auberges au moment où l'on applique la loi sur le repos du dimanche et que les magasins restent fermés[19].

La foire est un sommet, le moment où de toute la semaine, le débit justifie le plus sa fonction. Ainsi Karl Heim à Altkirch tient un commerce de produits nécessaires à l'agriculture : « ...la maison appartient, à cause du marché, à l'un des endroits les plus fréquentés et serait d'un grand intérêt pour mes clients qui pour la plupart habitent à l'extérieur, parce que ceux-ci achètent ce dont ils ont besoin en se servant d'un compte mensuel et trouveraient l'occasion de casser la croûte et de boire un coup.[20] » Le repas pris au débit est souvent un en-cas, et les boulangers et les bouchers de Sélestat prétendent que la présence d'un débit dans la même entreprise les aide à écouler facilement une part de leur production artisanale[21]. « Les boulangers cherchent à joindre le débit de vin à la boulangerie, parce que les jours de marché ils ont l'habitude de donner à manger aux personnes qui fréquentent leur commerce.[22]»

Le vocabulaire utilisé, à Thann par exemple, semble suggérer que ces établissements de foirail ne sont pas des débits d'un grand standing. A Haguenau, dans les années 1880, les établissements situés au bord du marché aux grains sont les plus faiblement imposés *intra-muros*. Il est vrai aussi que les marchés sont à l'écart du grand courant de circulation nord-sud.

| | | |
|---|---|---|
| Le Cygne | marché aux grains | 40 Mk |
| Tonnelet | marché aux grains | 60 Mk |
| Deux Clefs | marché aux bestiaux | 60 Mk |

L'échange de correspondance à propos du boulanger Joseph Arnold entre le maire de Thann et le sous-

[16] « Am ganzen Markt herum keine einzige Speisewirtschaft und liege den für verkehrende Markt-und Landleuten gegenüber ein materielles Bedürfniß zur Konzessionierung einer neuen Schank-und Speisewirtschaft wäre eine grobe Unwahrheit. Es liegen hier-theils am Meßplatz selbst, teils in allernächsten Nähe desselben fünf bis sechs Speisewirtschaften welche von den Markt-und Landsleuten besucht werden. » A.H.R., 8AL1/9568.

[17] X. Nest au Statthalter, 30.9.1881, A.H.R., 8AL1/9572.

[18] Compte-rendu du commissaire de police de Rouffach, novembre 1857, A.H.R., 4M302.

[19] *T.Z.* du 7.1.1893.

[20] « gelegenes Haus des Marktes wegen zu den frequentiersten Lage gehöhrt und würde es für meine Waarenabnehmern, welche meistens außerhalb wohnen, von wesentlichem Interesse sein, weil selbige ihre Bedürfnisse meistens aus monatliches Konto entnehmen uns somit gelegenheit fänden, einen Zubiss und Trinken genießen zu können. »

[21] Demande du charcutier Apffel Joseph à Sélestat, 11.4.1882, A.M.Sél, B VII 2.

[22] Demande Obrecht Philippe à Sainte-Marie-aux-Mines, 5.6.1875, A.H.R., 8AL1/9567.

préfet de la même ville met en relief l'imaginaire du repas de pauvre hors de chez lui, tiraillé entre trois peurs : celle de la faim ou de la ration insuffisante, celle de la dépense excessive, celle de ne pas être à son aise en mangeant parmi des gens plus distingués :

« mais d'après les déclarations du public, il est possible d'obtenir les jours de marché à peine un peu de pain et de fromage et dans le meilleur des cas un peu de soupe avec un petit morceau de viande, et ceci au commencement seulement. Arnold ne veut pas faire cela ; il entend sous le terme de Speisewirtschaft ceci : que tous les jours de la semaine, surtout les jours de marché hebdomadaire et annuel, tout un chacun à qui sa bourse ou bien son état ne permet pas de se rendre à la table d'hôte, de pouvoir se rassasier de toutes sortes de nourritures. [23]»

Le restaurant que le boulanger voudrait ouvrir sous le nom de Speisewirtschaft correspond exactement à ce qu'à Paris on appelait à la même époque un bouillon. Il est décrit ici en termes d'opulence : tous les jours, toutes sortes de nourritures, mais moins élaborées qu'à la table d'hôte, qui n'est sans doute pas, d'après ce document, réservée uniquement aux abonnés. Le maire ici met en avant la pénurie ambiante : « kaum », « im höchsten Falle » « etwa ». Des balancements rhétoriques viennent clore la supplique ; par la reprise des mêmes termes de longueurs égale, de la même construction avec le complément d'attribution antéposé, l'auteur introduit un thème nouveau, celui de l'ancienneté des droits.

Sous la plume du maire, des préoccupations annonaires se font jour : ce boulanger est capable de nourrir pour un prix modique le peuple dans la pénurie, la plèbe étrangère. C'est l'homme du peuple qui sera nourri, celui que la honte de son état, le manque d'habitude ou la pauvreté écarte des établissements huppés. Le maire de Thann use d'un certain nombre de clichés pour évoquer des nourritures ordinaires : « Le pain et le fromage », en dialecte alsacien, constitue une expression générique pour désigner la nourriture ; en même temps le fromage est le plat le plus commun. « Des boissons, du pain, du fromage » : c'est tout ce que le boulanger Jacques Rantz de Marmoutier propose dans son débit destiné aux voyageurs de passage, dans lequel il a gardé la gérante israélite[24]. La viande n'est disponible que sous forme réduite, décrite par un diminutif, « Stückchen » et présentée sous forme de pot au feu : repas du dimanche, certes, mais repas populaire, salvateur, celui du malade à l'hôpital et du repas d'enterrement ; bouilli et non rôti, viande domestique, mais urbaine, acquise chez le boucher[25]. On assiste ici à la mise en place d'une échelle de valeurs : le fromage en dessous le plat de viande, l'abondance des saucisses, qui est absente ici, évoquant celle de la nourriture carnée. La

---

[23] « ... aber nach der Aussage der Leuten kann man an den Markttagen etwas Brod und Käse und im höchsten Falle ein Wenig Suppe mit einem Stückchen Fleisch erhalten und dies nur in erster Zeit.
Arnold will aber nicht dieses : er versteht unter einer Speisewirtschaft so : daß jeden Tag in der Woche, besonders an den Wochen-und Jahrmärkten jeder Mensch dem die Börse oder der Stand nicht erlaubt, an die Table d'hôte zu gehen, sich zu jeder Zeit mit allerlei Esswahren ersättigen kann.
Meinem Anschein nach kann die Concession Erteilung nur großen Klang durch die Notwendigkeit selbst finden, denn dem Menschen gehöhrt soviel wie möglich Bequemlichkeit und diesem Hause sein altes Recht. » Le maire Sonntag, 21.9.1875, A.H.R., 1AL1/9568.

[24] Demande Rantz, 4.11.187, A.B.R., 49D202.

nourriture populaire (ceux à qui leur état interdit la table d'hôte) n'a pas besoin d'être décrite ; elle est suffisamment évoquée lorsque l'on a dit qu'elle est rassasiante « ersättigen ».

La nourriture carnée est une revanche sur une pénurie passée, voire quotidienne : « A Saar-Union, tout laisse à désirer. La population industrielle, très malheureuse, vit surtout de pommes de terre. [26]» . A Munster « La nourriture, en ville comme à la campagne, consiste en pommes de terre, en pain. La viande n'y entre que dans une faible proportion. Le bas prix du vin favorise malheureusement le penchant des ouvriers pour la boisson et pour la satisfaire ils se privent souvent du nécessaire. [27]» Les premiers prix de ces repas, qui peuvent se prendre à n'importe quelle heure de la journée, sont modérés : 60 ou 80 Pfennig, au Boulevard à Haguenau par exemple.

La question de la concession des cantines reste discutée pendant toute la période : en principe, leur ouverture n'est pas soumise au décret du 29 décembre 1851. La tentation est trop forte, pour le cantinier, de débiter comme un véritable cabaretier, en profitant de la tolérance qui lui était accordée d'accompagner le repas d'une boisson légèrement alcoolisée. La loi du 13 juin 1903 autorise les « Speisewirte » à vendre à l'occasion du repas de midi ou du soit un demi-litre de vin ou trois quarts de litres de bière. Une jurisprudence de l'Oberlandsgericht a confirmé ces dispositions.[28] La situation est un peu clarifiée, même si leur situation juridique reste fort complexe : elles ne sont pas soumises au droit de licence si elles servent une ration de boisson alcoolisée à l'occasion du repas « Jusqu'au 28 mars 1908, il était permis aux cantiniers de servir un demi-litre de vin ou trois quarts de litre de bière au repas. » En fait, sous la pression des débitants, les cantines du Haut-Rhin, qui jouissaient d'une tolérance pour vendre de quoi accompagner le repas, sont obligées de demander la concession à partir du 28 mars 1908. La police locale est invitée à se montrer draconienne sur la question de salubrité des locaux. Dans l'arrondissement de Colmar, un seul cantinier a obtenu la concession. Mais les sept autres se sont fait également livrer du vin[29]. Le droit de licence est levé sur ces établissements, mais ils ne tombent pas sous le coup du code des professions, &33[30].

Tout au bas de l'échelle dans la qualité de la restauration, on trouve celui qui n'est pas capable de donner à manger faute de provisions : « ...Sa maison est située sur la route de Wasselonne à Haslach laquelle est assez fréquentée, conviendrait d'autant plus à un établissement de ce genre que le seul cabaret qui se trouve à Brechlingen est souvent peu ou pas du tout approvisionné, et que les voyageurs n'y trouvent pas toujours le nécessaire. » Le pétitionnaire Eminger, qui demande à suppléer les

---

[25] J. L. Schlinger, A.Braun, *Le mangeur alsacien*, p. 155, 192. Les découvertes du chimiste Liebig permettent au bouillon de devenir l'un des premiers produits de l'industrie alimentaire. A. Kassel, *Das Hnauerland...*, « ...der Metzger mit seinem alten Kuhfleisch. »

[26] M. M. Kahan-Rabecq, *La classe ouvrière en Alsace* p. 270.

[27] *Réponses du Département du Haut-Rhin à l'enquête faite en 1848 par l'Assemblée Nationale sur les conditions du travail agricole et industriel, Thèse complémentaire pour le doctorat ès-lettres, présentée par* M.M. Kahan-Rabecq, Paris, 1939. p. 208.

[28] Ministère d'Alsace-Lorraine au sous-préfet de Saverne, 20.12.1905, A.B.R., 347D241.

[29] Sous-préfet de Colmar au préfet, 31.3.1911, A.H.R., 8AL1/9573.

[30] Ministère de l'Intérieur aux préfets, 20.12.1905, A.B.R., 347D241.

manquements du débitant en place, est boucher et offre donc la possibilité de distribuer des nourritures hors du commun.[31]

**Tables d'hôtes, tables d'habitués.**

Manger à la ville n'est pas toujours une nécessité, mais un prétexte pour se faire servir, une occasion de montrer qu'on a les moyens : « Les quelques sacs de blé furent bientôt vendus. Rentrer ? Il n'y fallait pas songer. Qu'auraient dit les autres cultivateurs ? » Notre Hartzenbauer, héros du feuilleton édifiant de l'hebdomadaire catholique dans sa première année de parution, venu vendre à la ville quelques sacs de blé, va manger à la table d'hôte, y fumer un cigare, puis boire le café dans un établissement spécialisé[32]. « On s'est bien promené la payse au bras, on a dîné à l'hôtel, on a bien bu, on a bien mangé » écrit *L'Indicateur de Haguenau* le 9 novembre 1867 à propos de la foire d'automne de Haguenau. Weisslocker à Haguenau en 1901 propose sa table d'hôte à midi pour la clientèle ordinaire qu'il a recensée[33]. « Je ne débite ni eau- de-vie ni bière ; je n'ai d'autres consommations de boisson que le vin que je donne à la table d'hôte et à la table des pensionnaires, écrit « un maître d'hôtel d'une ville d'Alsace »[34].

Donc celui qui fréquente le marché hebdomadaire mange à la table d'hôtes[35] ; le client régulier est à la table d'habitués. Mais la règle n'est pas générale : le 19 janvier 1855, à l'Hôtel des Deux Clefs à Thann, un commis voyageur de la maison Grun de Strasbourg « dînait à la même table que... » le commissaire cantonal. Etant donné les paroles imprudentes que le voyageur a tenues au cours du repas, il est impossible qu'il ait su qui était son commensal et encore moins qu'il se soit agi d'une invitation à dîner. Le commissaire de Thann, célibataire, mange à la table d'hôte et en profite pour tirer des conversations les renseignements qu'il est tenu de fournir dans ses rapports pour lesquels, visiblement, lui et ses collègues ont souvent du mal à trouver la matière[36]. Les ouvriers des grands chantiers trouvent à proximité des « Speisewirtschaften » : « Ce sera surtout la vente de nourritures, surtout d'un bon repas de midi, qui constituera l'essentiel. » écrit le demandeur J-B. Raedlé à Haguenau en février 1890, au moment où 600 ouvriers sont employés à la construction de la nouvelle caserne[37]. Bongard, au même endroit, servirait de la bière étant donné qu'il est impossible de fréquenter les débits de la ville pendant les courtes poses.

Il n'est plus question, ici, de se contenter de pain et de fromage. Le 11.9.1901 à Saverne, le Soleil propose des plats plus variés. « Mittag- u. Abendessen mit Wein, je 50 Pennige und höher ». Pour 80 Pfennig, on peut avoir, entre midi et deux heures, chez Risch aux Deux Clefs à Brumath en 1888 :

---

[31] Commissaire de police de Wasselonne, 26.4.1856, A.B.R., 3M1035.
[32] *Volksfreund*, 1860, p.191
[33] A. Korb, *Adressbuch Hagenau und Annexen*, 1900.
[34] *Les droits de licence en Alsace-Lorraine...* p. 33.
[35] Littré définit ainsi le terme : « Table d'**hôte**, table où plusieurs personnes réunies mangent à heure et à prix fixes»
[36] Commissaire cantonal de Thann au préfet, 20.1.1855, A.H.R., 4M471.

De la soupe

De la viande de bœuf et son accompagnement (pot-au-feu)

Du rôti avec un accompagnement de légumes

Un dessert.

Le soir, pour 60 Pfennig, on ne sert qu'un plat de viande (peut-être froide, ainsi qu'il sied aux soupers), mais du fromage[38]. L'association des débitants publie dans son journal des propositions de menus à 1Mk en 1911, destinés à aider les petits établissements à cibler leurs tarifs et leurs prestations :

1er jour : De la soupe, du ragoût de veau et des pâtes, du fromage.

2e jour : de la soupe Parmentier, des quenelles de pommes de terre avec du petit salé, de la compote[39].

La viande est constamment servie, à tous les menus, et plutôt deux fois qu'une. Les dispenses d'abstinence édictées par l'Eglise catholique concernent :

a) Ceux qui sont obligés de prendre leurs repas dans un débit de boissons.
b) Les débitants eux-mêmes et leur famille, ainsi que leurs commensaux, s'ils ne font pas de cuisine à part.
c) Les pensionnaires (étudiants, ouvriers)
d) Ceux qui donnent à manger aux militaires. Le seul jour où l'abstinence soit obligatoire est le vendredi saint[40].

Le restaurateur se doit, s'il veut honorer ses clients, leur servir de la viande tous les jours.

Midi est l'heure paysanne pour manger, parfois onze heures, l'heure qui est restée celle du déjeuner à la campagne. Le jour de la foire, c'est midi et demi, parce qu'il faut laisser à la foire le temps de s'achever.

Les abonnés de la table d'hôtes sont souvent des célibataires à qui l'hôtel sert de cantine. Avant le milieu du siècle déjà, dans les villes industrielles, les jeunes ouvriers en rupture de famille, parce qu'on leur prend tout leur salaire, vont loger dans les cabarets[41]. Les cas sont assez rares à Sainte-Marie-aux-Mines[42], mais répandus à Guebwiller, en pays catholique. Combinée avec le bas prix du vin, cette habitude contribue au développement de l'ivrognerie. Le concubinage est alors en développement rapide.

L'étranger occupé sur place, fixé plus ou moins provisoirement, petit fonctionnaire débutant, plâtrier, sous-lieutenant, se nourrit et se loge suivant ses possibilités : ce sont là les pensionnaires, que l'on oppose volontiers aux hôtes. Les débits de la Grand Rue à Haguenau, tout ce qui est lié au tourisme, maisons forestières, débits de Marienthal, pensions de Niederbronn, hôteliers de Ribeauvillé ont pour fonction essentielle de donner la becquée à ces « oiseaux de passage. » Les débits israélites donnent

---

[37] « Ganz hauptsächlich soll der Verkauf von Speisen, besonders ein guter Mittagstisch die Hauptsache hier abgeben. » A.M.H., AR 100a.

[38] *N.Z.B.* du 11.12.1888. Les deux plats de viande, bouillie puis rôtie, caractérisent un repas de fête.

[39] *GWZ* du 28.1.1911.

[40] *U.K.* du 8.2.1910.

[41] . M.-M. Kahan-Rabecq, *La classe ouvrière en Alsace...*, p. 298-299.

pension à des élèves des collèges, mais ils ne sont pas les seuls. Le 14.6.1890 le *Altkircher Kreisblatt* signale le décès d'un certain Antoine Wetzel, « Schüler der Prima », pensionnaire au Lion d'Or à Altkirch. .

Le déjeuner se déroule suivant un rituel immuable, qui met des décennies à se modifier. Habitués ou hôtes de passages, les convives prennent place autour d'une table unique pour un repas qui débute imperturbablement à 13 heures et « se traîne dans l'après-midi »[43]. Le maître de maison préside – il est dispensé canoniquement, nous l'avons vu, de l'abstinence de viande le vendredi – la domestique présente successivement les plats dans un service à la russe. En fait, il faut compter une heure un quart de repas, entre la soupe, l'entrée, le rôt, le fromage et le fruit. Au Soleil à Saverne, la cérémonie débute à 12h30 et à 19h30. La pension mensuelle se monte à 50 Mk. 5Mk par jour à l'hôtel Cornelius d'Orbey vers 1900 ou à l'hôtel du Soleil à Saverne[44]. « La pension des lieutenants et des sous-lieutenants se trouvait chez la Veuve Mann, à l'angle de la rue de la Jauge et de l'impasse du moulin, à la place de l'épicerie Eckert actuelle. Ils y payaient 45 fr par mois, vin compris, et le dimanche le menu comportait invariablement un pâté de 85 à 90 centimètres de long, dont la croûte dorée renfermait un judicieux amalgame de veau et de jambon et dont le fumet était capable de réveiller un mort. [...] On ne s'ennuyait pas en effet, et comme cette gaîté était un peu bruyante, la magistrature eût craint de compromettre sa gravité professionnelle à un tel contact. Les juges garçons prenaient donc pension à l'hôtel de l'Aigle chez Dietrich, où ils payaient 70 fr par mois. Le service y était plus soigné et la cuisine plus fine, comme il convenait à des esprits aussi ferrés sur Dalloz que sur la Physiologie du Goût[45]. » Le Einjähriger Karl von Papen en garnison à Haguenau prend ses repas au restaurant à l'Epervier (au Griffon pour les Haguenoviens)[46].

En 1855, beaucoup de pensionnaires ne trouvent pas toujours la pension qui leur convient ; il leur faut viser le compromis entre leur honorabilité et leurs capacités financières. Lorsque Payen Hyacinthe demande à reprendre la Poste à Haguenau, son argument est : « d'un côté, MM. Les Officiers réclament une bonne restauration.» A Saverne, les tarifs de la Charrue ou du Soleil, souvent, excèdent les possibilités financières des jeunes fonctionnaires surnuméraires : c'est pour cette raison qu'ils louent une chambre chez un pâtissier, qui leur sert aussi à manger ; ils possèdent leur propre tonneau de vin pour accompagner leurs repas. Et la sobriété des pensionnaires relevée par l'hôtelier Schneider en mai 1911: « Rares sont les clients qui boivent un quart de vin à la fois à midi et le soir[47]. » ne tient peut-être pas uniquement à la mauvaise qualité du vin, mais aussi aux capacités financières réduites.

« De la viande de bœuf » « Du rôti » : la nourriture de la table d'hôte reste indéfinie, quand elle n'est pas tue. Elle ne donne pas le prétexte d'une publication de menu. Remontante, réparatrice, elle reste

---

[42] M. Perrot , « La jeunesse ouvrière : de l'atelier à l'usine », G. Levi, J.-C. Schmitt, *Histoire des jeunes en Occident*, T. 2, p. 41, cite un enquêteur leplaysien qui relève l'habitude chez les jeunes gens de Sainte-Marie-aux-Mines

[43] R. Aron, *Le mangeur du XIXe siècle*, Paris, 1989. H. C. Täubrich, *Zu Gast im alten Berlin, Erinnerungen an die altberliner Gastlichkeit in Hotelpalästen, Vergnügungslokalen, Ausflugsgaststätten und Destillen*, München, 1995, p. 12.

[44] *Z.A.* du 11.9.1901.

[45] A. Dorlan, « La société à Sélestat sous le Second Empire », *L'Alsace Française*, 18 avril 1925.

[46] F. Jung, *Kellnerinnen*... p. 11.

interchangeable. « Chez Sirmain, on ne mange pas, on déjeune » proclame une réclame dans un journal de l'Oise des années 1920[48]. L'opposition entre les deux termes révèle une modification complète de la fonction de restauration entre le cabaret, la table d'hôte d'une part, le restaurant ou l'hôtel d'autre part.

**Le patron aux fourneaux.**

La cuisine, dans les débits de boissons, est souvent faite par les femmes : on apprend au hasard des tables de recensements que tel ou tel aubergiste loge une cuisinière : Monique Daul de Huttendorf, âgée de 36 ans, arrivée l'année même, préside aux fourneaux du Sauvage à Haguenau en 1866. Chez Bloss au Ratskeller en 1910, c'est une dame originaire de Durrenbach, âgée de 57 ans. « ... que ma femme est en état de diriger une cuisine distinguée... » plaide Joseph Schakiny en décembre 1899 au moment où il reprend l'hôtel du Lion d'Or à Altkirch[49]. Le *Rappoltsweiler Kreisblatt.* du 15.9.1883 écrit : « Lapoutroie fut toujours le rendez-vous des touristes et des personnes recherchant les agréments de la belle nature et de la bonne table, que sa position pittoresque et les talents culinaires de nos habiles hôtelières leur assurent aux uns et aux autres, au gré de leurs désirs. »
Les cuisiniers sont présents sous le Second Empire, mais ils restent rares. A Sélestat, sur l'ensemble de la période de 1844 à 1914, on connaît 286 professions revendiquées par les débitants au moment des recensements ou des demandes d'ouverture. 7 déclarent être cuisiniers, soit 2,5%. Il y a Honegger Jacques qui est Suisse, natif de la région de Zurich, restaurateur en Thurgovie, marié avec sa demoiselle de buffet et établi à Sélestat en 1866 : « Que l'état de restaurateur est sa spécialité et qu'il ne saurait se vouer à une autre profession que celle qu'il exerce depuis sa jeunesse ». E. Bijon se déclare « chef de cuisine » au moment où il reprend l'Hôtel des Voyageurs à Thann[50]. Pugin seul se vante de son passé professionnel dans un encart publicitaire dans l'annuaire Emig de 1914 : « Tenancier Lucien Pugin, longtemps chef de cuisine à l'intérieur et à l'étranger[51]. »
La tradition de la pratique du tour du monde, ses étapes dans les hauts lieux du tourisme, se rencontre sur l'ensemble de la période. Ainsi Dennu Pierre est né en 1861 à Sigolsheim, dans le vignoble. Il a commencé, à quinze ans, ses années d'apprentissage de cuisine à Colmar ; sa formation achevée, il est parti à Salzbourg en Autriche. En 1909, à 48 ans, il revient pour ouvrir un restaurant à Kayserberg, dans la petite ville qui jouxte sa commune de naissance[52]. Alphonse Pfeiffer, l'hôtelier de l'Agneau à Ribeauvillé, s'est formé en Allemagne et à l'étranger.

---

[47] *GWZ.* du 17.6.1911.
[48] *Débits de l'Oise, La rurale,* 1985, p. 51.
[49] « daß meine Ehefrau einer besseren Küche vorzustehen im Stande ist » 12.8.1912, A.H.R., 1AL1/12.
[50] *TZ* du 2.10.1882.
[51] « Besitzer Lucien Pugin, langjähriger Küchenchef im In- und Auslande. »
[52] Rapports de la gendarmerie d'Alsace-Lorraine et de la gendarmerie autrichienne, 18.1.1909 et 11.2.1909, A.H.R., 8AL1/9573.

Seul Claudel est considéré comme restaurateur à Haguenau : est-ce à cause d'habitudes locales ? Du partis pris des agents recenseurs? Du rôle touristique plus important joué par Sélestat ? Lorsque les frères Rohmer de Sélestat prennent successivement en charge à Saverne le restaurant de la Licorne en 1854 et 1855, ils sont cuisiniers professionnels, fils de débitant et cherchent une clientèle aisée. Fürst Louis, marchand épicier, est le bâtisseur de la maison ; au rez-de-chaussée il a établi un « café propre et d'un nouveau genre. » Il loue l'étage successivement aux deux frères Rohmer. L'aîné abandonne Saverne l'année qui suit son installation pour le buffet de la gare à Strasbourg. L'établissement, à cause de la nouveauté du genre, est accueilli favorablement par le maire de Saverne :

« Nous déclarons que nous verrions avec plaisir voir autoriser l'établissement sollicité, attendu que la ville de Saverne manque entièrement de restaurants[53]. »

Cette volonté de distinction liée à la présence du patron en personne aux fourneaux s'exprime dans la petite annonce parue dans le *Thanner Kreis Blatt* du 30.1.1897 : « Aux aubergistes. Pour un grand restaurant avec jardin à Thann, on recherche pour le 1er février 1897 des tenanciers sérieux, apportant une caution, qui maîtrisent les deux langues et son capables de fournir une bonne cuisine. Priorité sera donnée à un cuisinier professionnel.[54] » La connaissance du français utile pour l'accueil des excursionnistes d'Outre Vosges, mais aussi langue de la bourgeoisie locale, le terme de restaurant et les capacités culinaires reconnues du mari s'additionnent ici pour marquer la bonne tenue de l'établissement.

Nous avons donc deux conceptions de la restauration qui s'opposent. L'obscurité relative de celui ou de celle qui fait effectivement la cuisine traduit une certaine conception de l'acte de manger. La cuisine féminine échappe aux mécanismes de la domination symbolique[55]. Manger une cuisine bourgeoise « bürgerliche Küche », c'est réparer ses forces, retrouver quelque chose de connu, une qualité garantie. Le restaurant, au contraire, tend à se distinguer, ne serait-ce que par le recours aux publicités ou bien encore parce que l'on s'honore de ses services à l'occasion des syssities officielles. Les menus ici se distinguent par leur longueur, leurs plats à intitulés français ; ce sont les débuts de la gastronomie dans la petite ville. La masculinisation du métier marque une étape : lorsque manger dehors devient autre chose que calmer sa faim.

**Dîner à l'hôtel : les nouvelles fonctions de restauration.**

On s'aperçoit que l'on passe à d'autres fonctions du débit lorsqu'il s'agit de nourrir des autochtones dans des débits prestigieux de la ville. L'habitude se répand de manger dans sa commune même, de

---

[53] En marge de la demande de Rohmer Aloïse du 17.10.1854, A.B.R., 3M997.

[54] « Für Wirth. Für ein größeres Restaurant mit Gartenwirtschaft in Thann i. E. werden bis zum 1. Februar 1897 tüchtige, cautionsfähige Wirtsleute gesucht, die beider Sprachen mächtig sind u. im Stande sind eine gute Küche zu führen. Gelernter Koch bevorzugt. » *TZ* du 2.10.1892.

[55] C. Grignon, J.-C. Passeron, *Le savant et le populaire, Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature,* Gallimard Le Seuil, Paris, 1989, p. 39.

sortir de chez soi pour manger, rien que pour son plaisir[56] et sans avoir à entretenir une brigade de cuisiniers ni à dépendre d'un système complexe d'invitations, don et contre don[57]. Ceux qui en ont les moyens mangent dehors et boivent à la maison, alors que le pauvre mange chez lui et boit dehors. Le banquet est une pratique ostentatoire. Mais la consommation en couple, directement tarifée, ne s'imposa dans les petites villes qu'après avoir passé par des modèles transitoires.

Charles Gérard dans l'*Ancienne Alsace à Table* évoque longuement les banquets de corporations. Il semble bien qu'il n'y a pas eu de rupture de cette tradition revigorée avec le développement des associations. Le banquet accompagne donc la naissance des associations : le mot « corporation » que Weisslocker pour désigner les groupes de clients que l'on avait l'habitude de traiter au Bœuf Noir de Haguenau[58], nous pose problème : ce terme de Corporationen est-il appliqué par l'auteur à toute forme d'association ? Ou bien a-t-on gardé l'habitude des repas de corporations ? La presse ne fait allusion qu'à une association des artisans du bois, mais les assemblées se tiennent chez le président qui est en même temps débitant de boissons.

On mange entre hommes, autour d'une grande table, pour des banquets de grande dimension. Parce qu'une partie du repas est prise en charge par l'association ou bien que le règlement se fait non à l'hôtelier, mais au trésorier, on évite la netteté du rapport mercantile direct, on peut se sentir dans les conditions d'une invitation, rattachée à une fête calendaire semblable à celle des fêtes de famille. La première allusion à un banquet se trouve en 1867 dans *l'Indicateur de Haguenau* « Dimanche soir les amateurs de chant de notre ville se sont réunis chez M. Kurtzmann, dans un fraternel banquet, auquel avaient été conviées plusieurs personnes de la localité. » Nous sommes le 30 novembre, il semble bien que l'on célèbre la Sainte Cécile, fête de tous les chanteurs, de tous les musiciens, qu'ils soient d'église ou non, ; l'on porte des toasts et interprète quelques morceaux. L'auberge du Lion d'Or a ainsi abrité le premier banquet de société.

Les couples, lorsque les femmes commencent à être admises, se fondent encore dans le groupe :: « [les gardes]ont trouvé ouverte la porte d'entrée de l'hôtel de l'Ours, tenu par le Sr Geber & étant entrés ils ont trouvé dans une salle au premier un grand nombre de personnes habitants de la ville qui mangeaient.[59]» Le banquet des petits notables devient une institution, d'abord liée, comme ici, au bal, sous le Second Empire : « à l'occasion d'un bal de souscription et d'un soupé que les bourgeois de la ville ont donné chez eux.[60] » On dépasse alors le stade de la nécessité et l'on entre dans le domaine du superflu, c'est à dire de la distinction sociale[61]. Ce repas doit être collectif, parce qu'il engage une dépense importante et il marque l'appartenance au groupe des commensaux dont font partie les illustrations de la petite ville ; le maire, l'adjoint sont souvent invités. On mange le soir, à huit heures

[56] M. Toussaint-Samat, *L'histoire de la cuisine bourgeoise du Moyen Age à nos jours,* Albin Michel, Paris, 2001, p. 160.
[57] P. Ory , « La gastronomie », *Les lieux de mémoire,* 1885, p. 3743-3769.
[58] Weisslocker à la commission de répartition de la patente, 30.12.1898, A.M.H., AR 154.
[59] Commissaire cantonal d'Altkirch au sous-préfet, 3.3.1863, A.H.R., 1Z798.
[60] ibid.
[61] P. Bourdieu, *Le sens pratique,* p. 204 « C'est cette exhibition des biens symboliques qui fait que le capital va au capital. La pratique anti-économique finit par avoir un avantage économique »

ou, mieux, à minuit, à l'heure où le commun des mortels endormi se passe de tout repas. D'autres mangent à une heure, deux, quatre heures de l'après-midi, minuit ou même, comme le souper de la danse de carnaval de la musique municipale de Thann, à cinq heures du matin. Les sociétés en excursion placent toujours leur banquet de manière à pouvoir prendre le dernier train : 16 heures trente pour le congrès des coopératives agricoles allemandes au cours d'une excursion à Thann[62]. Lors de l'excursion à Brumath de la fanfare de Schiltigheim, on déjeune à 10 heures 30, on dîne à 16 heures trente. Il est vrai que l'on est parti de la ville à quatre heures et demie du matin.

Les dimensions de ces banquets sont souvent considérables : 200 couverts pour la fête des pompiers de Cernay en 1896, avec les officiers de sept corps invités, 500 au Canon d'Or à Guebwiller à l'occasion du congrès des instituteurs d'Alsace-Lorraine en 1889[63]. L'hôtelier Moschenross à Thann sert trois cents personnes à l'occasion d'un concert de la musique municipale, bien que l'on n'en eût prévu que deux cents[64]. En fait il s'agit ici d'un buffet, formule que l'on découvre souvent lorsqu'on y regarde, et qui permet des rajouts de denrées stockées lorsque le nombre ou l'appétit des convives dépassent les prévisions. Pour les repas colossaux, il faut avoir recours aux véritables entrepreneurs en banquets. Lorsque le congrès des médecins allemands se tient en 1905 à Strasbourg, l'excursion, figure imposée, au Haut-Koenigsbourg, se termine par un banquet sous tente aux bains Carola de Ribeauvillé. Les quarante serveurs chantent d'entrée une « Kellner-Polonaise ». Le traiteur, le restaurateur Riehl qui tient le buffet de la gare à Strasbourg propose, sur une carte de menu imprimée au dos d'une carte postale :

Filet de bœuf à la Richelieu
Homard d'Ostende- sauce ravigote
Poussin de la Wantzenau- salade romaine
Plat de fromage varié
Glace et (Hohlhippen)
Café et kirsch des Vosges[65].

**Les menus.**

Le banquet suppose une succession de plats impressionnante, mais aussi un menu dans lequel les noms communs se sont enrichis d'épithètes et de compléments du nom à la formulation consacrée. L'Orphéon de Thann en 1886 propose ainsi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, un menu préparé par l'hôtelier Cointet :

Potage à la Financière

---

[62] *TKB* du 19.3.1905.
[63] *RKB.* du 6.7.1889.
[64] *TKB* du 14.1.1892)
[65] *R.K.* du 14.7.1905.

Turbot sauce hollandaise

Pommes à la maître d'hôtel

Jambon madère.

Petits pâtés à la crème.

Poulardes de Bresse rôties.

Salade primeur.

Buisson d'écrevisses[66] de l'Oder.

Savarin au rhum.

Dessert.

Café, liqueurs[67].

L'anniversaire de l'Empereur est donne peu à peu, dans beaucoup de petites villes, l'occasion de faire un repas collectif. La pratique passe pour une nouveauté[68]. En 1890 à Brumath, le sous-préfet de Strasbourg-Campagne, en compagnie de « tous les fonctionnaires », les maires « des environs » de Brumath et de « quelques citoyens de la ville », mange au Lion d'Or. Ce n'est pas encore l'enthousiasme chez les autochtones[69].

A Sélestat en 1890 quatre-vingt personnes partagent le repas canonialement fixé à deux heures. La salle de l'hôtel du Bouc Aigle est assez grande pour que puissent y prendre place les sommités : Poehlmann le sous-préfet et Spies le maire, qu'un combat électoral opposera bientôt ; l'ensemble (apparemment) du Conseil Municipal; les chefs des administrations, les enseignants, quelques maires de l'arrondissement. La durée de ces repas, émaillés de discours, est généralement de trois heures : de deux à cinq heures. Le menu est très solide et conforme à ce qui se mange dans un banquet en 1890 : un consommé au riz, du poisson sauce hollandaise, du bœuf rôti avec des petits pois et du chou-fleur au beurre noir, des bouchées à la reine à l'Alsacienne, du jambon sauce madère, du foie d'oie avec de la sauce aux champignons, du cuissot de chevreuil et de la salade, de la crème sucrée et du dessert. Le fromage, pris après le dessert, n'était pas encore entré dans les habitudes locales[70].

La fanfare de Schiltigheim mange modérément au Lion d'Or à Brumath :

Potage

Petits pâtés (bouchées)

Roastbeef garni de légumes

Saumon, sauce au beurre

Poularde Salade

Pudding

---

[66] En 1859, d'après Ch. Gérard, 1859, p. 70, les écrevisses alsaciennes sont achetées par les Parisiens, 50 F les cent.

[67] *T.K.B.* du 3.4.1886.

[68] Journal de G. Schmitt. « rien que des employés et des maires de villages qui ont déclaré ne plus jamais vouloir y assister » 27 janvier 1910.

[69] *N.Z.B.* du 18.2.1890.

[70] M. Toussaint-Samat, *L'histoire de la cuisine bourgeoise du Moyen Age à nos jours,* Albin Michel, Paris, 2001, p. 232.

Dessert

½ litre de vin. Le menu est à sept Mark.[71].

En avril 1893 l'Empereur déjeune chez le Statthalter Hohenlohe d'après un menu rédigé en français[72] ; Georges Schmitt déguste au mariage d'Emile Pfister, tuilier, le 18 septembre 1893, le banquet étant célébré aux Deux Clefs à Hochfelden, des mets d'une similitude troublante :

| | |
|---|---|
| Guillaume II | Georges Schmitt |
| Bisque, consommé à la Prumoth | Potage bisque |
| Petits pâtés à la Russe | Bouchées à la Montglas |
| Turbot à la Vénitienne | Saumon du Rhin sauce genevoise |
| Filets de Bœuf à la Portugaise | Filet de bœuf à la printanière |
| Mousse de Volaille à la Razole | Salmis de perdreaux à la Périgueux |
| Côtelettes d'Agneau à l'Allemande | Cuissot de sanglier à la russe |
| Chaufroix de Cailles en Belle-Vue | Faisans truffés |
| Punch garni à l'Ananas | |
| Salade | Salade |
| Terrine de Foie Gras à l'Aspic | Aspic de foie gras en belle vue |
| Asperges en branches Sauce Hollandaise | |
| Timbale aux Abricots à la Bourdaloue | Fromage glacé à la vénitienne |
| Gelée de fraises au Vin de Champagne | Nougat |
| | Pièce de biscuit montée |
| Dessert | Dessert assorti. |

Nous n'avons pas touché à l'ordre des plats, dont la succession devait être canonique. Le repas d'avril comprend des asperges, en clôture, qu'il n'est pas possible de servir en septembre. Pour le reste les mets correspondent. Il est impossible cependant de comparer le raffinement entre les plats respectifs.

Les prix attribués aux cuisiniers à l'occasion de l'exposition professionnelle en 1906 ont récompensé des plats comme « Turbotin à la Norvégienne » « Poulet de la Wantzenau en chaudfroid à la Stéphanie » « Poularde à la Neva » « Langouste Parisienne » « Saumon du Rhin en belle-vue »[73] On remarquera que, même lorsque les produits sont locaux, l'intitulé est français, ce qui s'explique par les pratiques linguistiques des classes qui donnent le ton en Alsace. Mais ce snobisme est fort répandu dans tout l'espace allemand, travers dont se moque fort à propos le critique gastronomique du journal *Die Welt*, repris par la *Hopfen uns Brauerzeitung* du 10 octobre 1891. Notre critique vient de

[71] 5.7.1904, A.B.R., 398D Paq 24.

[72] *A.K.* du 26.4.1890 ; il faut être un nationaliste convaincu comme le général Deimling pour s'en offusquer : commandant, à cette époque, la place de Mulhouse, il se plaint de ce que, dans un grand hôtel de Cernay, on ait présenté, « alors que l'Alsace est française depuis trente-sept ans déjà », à des officiers allemands outrés une facture rédigée en français. Lettre d'accompagnement de Deimling, 2.9.1908, A.H.R., 8AL1/9429.

[73] *H.Z.* du 8.5.1906.

consommer à l'hôtel Minerva à Berlin un menu à 4,5 Mark additionnant des nourritures diverses et roboratives, de la soupe de pois, un brochet, du rôti de porc, du chou, des pigeons, du lièvre, un gâteau breton. Trop commun, trop paysan, dit-il, trop fade. Mais surtout sans imagination, car le chef, dans l'intitulé de son menu a fait un choix linguistique déplorable, en réduisant le nombre des termes français au minimum : « Tauben financière » « Kuchen breton ». Et le critique de commenter cet usage du Français :

« Les traductions en Allemand des dénominations françaises ont un effet légèrement exotique. « Fisch-Mayonnaise, Tauben financière, Chicorée, Kuchen breton ». La conscience nationale des Allemands sera-t-elle réellement promue par l'emploi de ce charabia français (Kauderwelsch ) ? Que l'on me pende, mais je reconnais qu'un menu français stimule davantage mon imagination – et sans imagination il n'y a pas de plaisir - que toutes les liste de plats germaniques. Par ex. Filets de bœuf à la béarnaise comparée à des pièces de bœuf à la sauce d'oignons ou bien potage croûte au pot comparé à un jus de viande avec des croûtons. » Le journal professionnel expose aux hôteliers l'inanité de la recherche dans la présentation des menus, et en appelle à la vérité des dénominations et des produits : « Il est utile pour le débitant et pour l'hôtelier de veiller à l'effet pervers que peut entraîner la « distinction prétentieuse » de ses menus piquetés de bribes de français incompris et incompréhensibles.[74]»

Les produits ne peuvent être que français. A Thann, Pointet à l'Etoile propose des volailles du Mans ; Frantz aux Deux Clefs, son concurrent, des volailles de Bresse. On aimerait savoir si les restaurants de Berlin offrent systématiquement les mêmes délices.

Les débitants sont liés au braconnage parfois ou du moins à la fourniture illégale de viande. A Haguenau trois débitants sont condamnés à trois jours de prison pour avoir écoulé le gibier fourni par des braconniers. « Sans doute ont-ils exagéré », commente le journal[75]. Le débitant Oswald débite de la viande volée à l'abattoir. A Thann, un chevreuil pendu dans le couloir d'un débit est volé et revendu dans un autre débit.

Les repas sont chers : la *G.W.Z.*, dans ses fiches de repas qu'elle publie pour ses cotisants, propose dans ses devis du 6 janvier 1912 un bien meilleur rapport qualité/prix : pour huit Mark, des truites, du filet de bœuf, du homard, du chapon ; pour un Mark de plus, du homard à 70 Mk le kilo à l'achat. Il est donc fort probable que les devis proposés par la gazette soient sous-estimés, ainsi que la marge de 20% qui est proposée. On paie jusqu'à quatre Mark pour le banquet officiel de l'anniversaire de l'Empereur, mais le prix inclut aussi la décoration de la salle et l'orchestre. On est entre hommes. Ainsi l'Hôtel du Parc à Haguenau organise un banquet à 3 Mk « pour les messieurs qui ne peuvent participer au repas impérial officiel.[76] » Le journal propose pour sa part, régulièrement, des menus de contenu

[74] « Für den Wirt auch Hotelbesitzer ist es nützlich den verkehrten Effekt der « pretentiösen Vornehmlichkeit » seiner mit unverstandenen und unverständlichen französischen Brocken gespickten « Menus » zu beobachten. » *GWZ* du 13.11.1909.
[75] *G.A.* du 23.2.1902.
[76] « für die Herren, die nicht am offiziellen Kaiseressen teilnehmen » On se demande néanmoins avec qui ils danseront au moment du « Tanzkränzschen » qui doit suivre.

raisonnable pour un prix raisonnable. On peut banqueter pour un prix raisonnable, en s'en tenant à l'essentiel, comme au Raisin de Haguenau pour le carnaval de 1910. Pour 1,5 Mk, on peut avoir :

Mock Turtlesuppe

Steinbutte Sce mousseline

Und Kartoffeln

Tournedos Rossini

Meringues.

Donc tous les établissements qui ont reçu la dénomination d'hôtels servent ainsi régulièrement des repas collectifs à des associations locales ou à d'autres en excursion. Le mouvement naît dans les années 1880 et s'amplifie par la suite. Les « maîtres d'hôtel » se sont formés au métier de cuisinier et tiennent personnellement les fourneaux.

**Le restaurant à la carte.**

Qu'est-ce que le restaurant ? Un endroit où des autochtones mangent ensemble; cela peut être aussi un hôtel. Le mot est très récent : d'après Littré, « 1765. TRAITEUR, **RESTAURATEUR**. Le traiteur est proprement celui qui prépare et porte en ville ce qu'on lui a commandé. Le **restaurateur** reçoit les consommateurs chez lui, et leur offre ce qu'il a. Dans les petites villes, il y a plutôt des traiteurs. Dans les grandes, le **restaurateur** est en même temps traiteur. Et il ajoute encore que le restaurateur tient près un festin dont il sait détailler le prix : une carte ou un menu, mais pas une table d'hôte. »

Les restaurateurs sont peu nombreux à s'afficher comme traiteurs, faute sans doute de clientèle suffisante. Pourtant dans l'annuaire de Sélestat, par Rugraff, de 1907, Glaudy du Luxhof propose de louer des assiettes, des couverts et même des meubles.

Les repas à une petite table, à l'occasion des fêtes comme le messti, remplacent la grande table du banquet. La première publicité paraît en 1910, chez Louis Schneider à Haguenau, à l'occasion du carnaval du club des cyclistes[77]. On peut ainsi dîner en couple, de manière intime, dans la grande salle ou bien à l'écart. Dès 1905 les établissements où l'on danse, dans les faubourgs, ont pris l'habitude de servir des dîners le dimanche soir : « gute Speisen » annoncent les débitants du Kleinenhof de Haguenau à l'occasion de leur Messti ; la untere Hütte dans la forêt de Haguenau sert le dimanche soir, cette même année aux danseurs et aux excursionnistes du lièvre « Hasenpfeffer »[78] et des nouilles, parfois de l'oie[79]. L'Hôtel du Bœuf à Bischwiller à l'occasion des fêtes de Noël de 1878 :

Sonntag Mittags

Suppenpasteten

---

[77] *H.Z.* du 3.2.1910.

[78] *HZ* du 6.11.1905.

[79] Kassel, *Messti und Kirwe* nous apprend que l'oie est le plat traditionnel des fêtes de fin de moisson.

Abends :

Kalbskopf vinaigrette

Salmis von Wildenten mit Champignons

Rehpfeffer

Gänseleberpastete

Frische Schnecken

Weihnachten :

Gänseleberpastete

Gänseleberaspic aux truffes

Frische Schnecken[80].

« Choix de plats fins », à l'hôtel Moschenross à Thann[81], « Petits pâtés à la Reine » au café Pontet à Thann en 1882. « Escargots bien apprêtés » chez Brencklé à Thann en 1892 ; chez Moschenross à l'Hôtel des Voyageurs, on trouve toujours : « poisson, gibier, volailles, escargots »[82]. « Pâtés de foie gras, vol au vent, galantines, terrines de foie gras, aspic. » « Tripes à la mode de Caen[83], tête de veau, escargots des Bourgogne » en 1897 chez le successeur de Pointet à Thann. Escargots encore aux deux Clefs à Hochfelden en 1890, et en 1906 au Bœuf à Bischwiller. L'Hôtel du Bouc Aigle de Sélestat essaie par petite annonce de trouver des producteurs de foie gras[84].

En fait, ces annonces renferment une très grande nouveauté. Les hôtels, pour le dimanche, les fêtes, présentent une carte, destinée à permettre aux visiteurs de composer un menu complet, à leur goût ; le client paie exactement la somme correspondant à la valeur des plats qu'il a consommés. L'hôtel Moschenross à Thann peut même se passer de carte : suffisamment approvisionné, il est capable de répondre tous les jours et à tout instant aux désirs des clients. La publicité peut alors s'en tenir aux généralités qui s'en tiennent aux grandes familles de nourriture[85].

La carte est un répertoire où ne figurent que des plats distingués, source de distinction. Ainsi, aux alentours de Noël, au Bœuf à Bischwiller : des bouchées à la Reine à midi ; le soir, du foie gras d'oie, des escargots, du cerf mariné, de la tête de veau[86]. En janvier 1904, de la tête de veau en tortue, du salmis de perdreaux, des poulets à la Marengo, des tripes sauce ravigote[87]. Consommer cette cuisine bourgeoise, n'est-ce pas marquer son ascension sociale ? Effectivement on s'aperçoit que les maisons réputées, les restaurateurs ambitieux proposent des menus rédigés en français, et une cuisine plus

---

[80] *A.B.*, 23.12.1878.
[81] *TK* du 27.2.1892.
[82] C. Gérard, en 1859, montre que l'escargot est consommé depuis longtemps dans l'Est de la France. Ce sont les Chartreux de Metz qui l'ont fait venir de leur couvent de Grenoble. On les sert dès cette époque à la sortie de l'hiver à l'hôtel de l'Aigle à Sélestat. Malheureusement, l'auteur ne précise pas comment ils étaient apprêtés, sinon que c'était à la façon des moines chartreuxC. Gérard ,*Revue d'Alsace,* 1859, p.56.
[83] L. Moulin, « Les abats et le sacré », *L'imaginaire des nourritures,* Grenoble, 1989, p. 126-136 : l'horreur des abats ne se retrouve pas dans les pays sociologiquement catholiques.
[84] *E.N.* du 21.11.1877.
[85] Ennès , Mabile , *Histoire de la table, les arts de la table des origines à nos jours*, Paris, 1994, p. 298.
[86] *Affiches de Bischwiller,* 22.12.1906.

couverts. Au contraire, le repas bourgeois, distingué, est une succession de plats, avec des temps morts, qui supposent une certaine retenue, une distance avec la consommation[91].

Finalement, dans les plats populaires, aucune innovation, guère d'exotisme. Les menus sont placés sous le signe de la fidélité. R.Barthes relevait ce phénomène encore en 1970[92]. C'est en proposant des plats populaires que les débits allemands organisent des fêtes à l'allemande : en 1876 déjà, Frantz Schneider, le Vieil Allemand, qui tient la Wilhelmshöhe, propose du Well Wurst le 19 février; le lendemain c'est de la saucisse à frire avec un accompagnement musical. L'année suivante, c'est le tour du goûter à l'Allemande : Wurst Abendbrot le 24 février 1877[93] ; Weissler René, originaire de Germersheim en Palatinat, propose à l'occasion de la Pentecôte 1889 « Leber, Blutwurst et Bratwurst Pfälzer Art. » A Strasbourg, en 1880 deux établissements au moins proposent un « Schlachtfest » ; Ebert, qui tient un restaurant entre le route de Colmar et celle du Polygone, propose « Wellfleisch » « Wurstsuppe nach Thüringer Maniere fabriziert.[94] » A Sélestat, lorsque Ehret prend en gérance le Löwenbräu à Sélestat, il commence par proposer des cochonnailles; « Schlachtfest », avec bière de Munich et de Fribourg[95]. Maurer au Crocodile organise des « Schlachtessen nach Frankfurter Art » le 16/12/1905. Roegler (de Hohwiller) au Tannenfels à Haguenau : « Schlachtessen, Schweinerippen mit Sauerkraut », le tout accompagné de bière bavaroise[96].

Plutôt qu'en nations, c'est en classes que se divisent les consommations alimentaires. Le plat doit d'abord être abondant. C'est le premier conseil que le journal professionnel donne aux tenanciers des débits à clientèle ouvrière : « Il faut veiller à servir de bonnes boissons et de la bonne nourriture, car les possibilités financières de l'ouvrier sont réduites et lorsqu'il dépense de l'argent, il désire en échange pour son argent. Qu'on lui donne une bonne portion, quitte à lui demander une pièce de cinq ou de dix en plus. Une portion chiche, juste bonne à aiguiser sa faim, les fera fuir. [97]»

Même si dans ces restaurants populaires l'on vend de la bière de Reichshoffen ou de la Hatt de Cronenbourg, c'est la bière allemande qui sert de produit d'appel. A Wissembourg entre 1876 et 1882 fonctionne dans la cave de l'ancien hôpital une brasserie de « Weißbier » berlinoise.[98] Le 27 août 1905, le Park-Restaurant - c'est le lieu de réunion des anciens combattants - propose : « Gartenfest Art Münchener Oktoberfest mit Preisschießen. Konzert und Ballmusik von der Infanterie-Kapelle. » Chez Ehret à Sélestat en 1895 (c'est aussi le lieu de réunion habituel du Kriegerverein) on peut déguster pour le Schlachtfest

---

[91] Ibidem., p. 218.

[92] R. Barthes, « Pour une psycho-sociologie de l'alimentation contemporaine », J.-J. Hemardinquer, *Pour une histoire de l'alimentation*, Paris, 1970, p. 313.

[93] « Goûter de saucisse », *H.Z.* 19 et20.2.1876.

[94] *S.N.N.* du 20.4.1880, E. Kämmerer, *Zwischen Schloss und Friedhof, eine Gasthausstudie*, Gratz, 1988, p. 126 : dans les années 1950, au moment où l'Autriche sort fort appauvrie de la guerre, on propose dans tel débit des saucisses de Francfort, du pain avec du saucisson ou du fromage.

[95] *S. Z.* du 25/10/1896.

[96] *H.Z.* 12.2.1910.

[97] « Man halte stets auf gute Getränke und Speisen, denn die Geldmittel des Arbeiters sind bescheiden, und wenn er Geld ausgibt, so will er etwas preiswürdiges dafür empfangen. Man gebe ihm eine rechte Portion und verlange lieber einen Fünfter oder Zehner mehr. Ein winziges Portiönchen, an dem er sich « hungrig ißt »wird ihn vertreiben. » *GWZ* du 22.1.1910.

[98] A.B.R., 49D201.

Metzelsuppe und Blutwurst

Leber und Griebenwurst

Schweineknöchel

Freiburger und münchner Bier. Les frères Lutz, des garçons de café originaires de Vienne en Autriche, ont tenu épisodiquement et proposé « Kalte & warme Wienerküche. »

Pourquoi le plat typiquement allemand est-il populaire ? Parce que le génie réside dans le peuple, la vraie cuisine correspondant à la vraie chanson allemande vue par les frères Grimm ? D'ailleurs tous ces mets sont-ils spécifiquement allemands[99] ?

La cuisine nationale n'existe pas. Annie Hubert démontre qu'il est très facile de citer des cuisines régionales, à forte connotation culturelle. Mais comme la chanson populaire, la danse « populaire », le plat national n'existe pas dans la conscience des nationaux eux-mêmes. Par contre, le plat national commence à prendre forme lorsqu'il est confectionné par les immigrés dans la terre étrangère. Le plat national, « serait une idée, une représentation de ce que consomment les autres, par rapport à nous » : et l'auteur donne l'exemple des cuisses de grenouilles et des escargots qui, aux yeux des Anglais, constituent le plat national français. Manger un plat national demande que l'on soit très éloigné du pays en question, que l'on ne le connaisse guère, qu'il soit réduit à l'état de stéréotype[100]. P. Ory élabore un modèle différent, suivant les fluctuations historiques et géographiques : la cuisine a d'abord été nationale, c'est-à-dire française, c'est-à-dire internationale. La cuisine provinciale est une construction qui prend sa forme tardivement, avec l'exposition universelle de 1937. C'est en 1926 que Curconsky lance dans le monde la tarte Tatin, découverte à la Motte-Beuvron[101].

Effectivement c'est de la cuisine régionale que l'on propose aux militaires, aux petits fonctionnaires en terre étrangère et aux artisans : « Frankfurter » « Thuringer » « Wiener ». On voit dans ces annonces revenir les termes de « Fest », de « Essen » : dans ce désert des Tartares, au milieu des sables haguenoviens[102], manger au restaurant, c'est renouer nostalgiquement avec la petite patrie

---

[99] H. Bauer, *Tisch und Tafel in alten Zeiten, aus der Kulturgeschichte der Gastronomie,* Leipzig, 1981 : « 171 « Die klassische Französische Küche ist raffiniert, abwechslungsreich, vielseitig, die Deutsche kräftig, nahrhaft, die Englische verhältnismäßig eintönig : scharfe Würtzen suchen ein wenig Raffinement in die Langwilligkeit zu bringen. Gebratenes Fleisch hat den Vorrang vor Gekochtem. Wiener Küche ist aus mehligen Stoffen. » Pourtant J-M Boehler, *La paysannerie de la plaine d'Alsace : 1648-1789,* Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1995, p. 1707, indique que la saucisse à frire est citée dans un inventaire sur cent, mais qu'elle est l'objet de paris à l'auberge, mais aussi un plat de fête. Dans le porc tué à la ferme, tout est consommé. Les parties se divisent entre morceaux susceptibles d'être conservés dans le sel ou après passage dans la cheminée, et parties périssables, produits de récupération dont la consommation donne lieu à des périodes pendant lesquelles on se suralimente, période d'abondance fortement mémorisée et que le débitant doit restituer lorsqu'il cherche à recréer un contexte de bonheur. On ne peut encore parler alors de snobisme du populaire, même si Ch. Gérard (*R.A.,* 1860, p. 499) décrit la pratique du Kuttelschmauss : à l'occasion du sacrifice du cochon on invite le voisinage à préparer les boudins, les saucisses, les cotis engloutis collectivement avec de la choucroute et du vin nouveaux. On n'en est pas encore à déguster la maigre galette de pommes de terre, les plats restent gras, riches, nourrissants. Mais en Alsace pendant longtemps, le chou, les viandes bouillies et la saucisse à frire constituèrent le menu des festins villageois.

[100] A. Hubert, « Cuisine et politique, le plat national existe-t-il ? », *Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est,* n°27, 2000.

[101] P. Ory, « La gastronomie », *Les lieux de mémoire »,* p. 224.

[102] Sur les cartes postales envoyées par les militaires en garnison ou en manœuvre à Haguenau, on peut lire « Gruß aus dem Hagenauer Sandkasten ».

allemande que l'on n'a pas l'occasion de retrouver[103]. Faire la fête dans la Ruhr au moment de l'industrialisation, c'est manger la patrie absente, les mets que l'on aurait consommés si l'on était rentré chez soi pour l'occasion.

Pourtant, les propos de l'abbé Wetterlé, francophile incorrigible, correspondraient eux aussi au schéma proposé par A. Hubert. Pour lui, qui se place résolument en dehors de la nation allemande, il ne fait pas de doute que les Allemands mangent allemand « Nous devrions changer l'heure de nos repas parce que les Allemands ont l'habitude de faire leurs visites de midi à une heure. » « La cuisine allemande, la femme allemande, la chanson allemande ? Qu'est-ce donc que votre culture allemande ? Vous finirez par nous dégoûter du ciel en nous disant que les anges y sont rouge, blanc et noir.[104]»

Il existe effectivement un combat ininterrompu entre la France et l'Allemagne sur le plan des consommations alimentaires. Les armes de ce combat sont les systèmes douaniers, les manifestations populaires dirigées contre les lieux de distribution de produits étrangers, les concours internationaux. Ainsi à l'occasion de l'exposition universelle à Paris en 1889, la bénédictine de Waldenbourg en Schleswig surclasse-t-elle celle de Fécamp, ce qui constitue une victoire mémorable[105]. Mais surtout, le mépris est toujours présent pour les consommations de l'autre[106].

Dans ce champ de tensions, certains restaurateurs font preuve d'un éclectisme prudent au moment où ils établissent leur carte. Lorsqu'en 1896 Louis Winterhalter, « Koch », reprend le Bœuf Rouge à Altkirch, il juxtapose les plats régionaux de France et ceux de l'espace germanique « Tripes à la mode de Caen » « Bœuf à la mode » « Wiener Gulasche » « Burgunder Schnecken », « Blut und Leberwurst » « Bayrische Knödel mit Sauerkraut » « Petits pâtés à la Toulouse [107]» : c'est là un inventaire de l'Europe des régions. Le plat populaire, pourrait-on dire, s'internationalise et perd sa typicité. Joseph Klein originaire du Kochersberg, le conservatoire des traditions alsaciennes d'après Stöber, propose dès son entrée au café de Strasbourg à Haguenau « Schlacht Essen » avec de la bière Pils brassée à Worms [108] : le repas de cochonnailles a certes existé dans les campagnes alsaciennes ; il devient maintenant un moyen de ratisser largement une clientèle indifférenciée. Le plat régional s'internationalise. Nous serions ici dans le cas de figure évoqué par S. Gruzinsky, pour qui l'échange d'aliments a constitué une première forme d'acculturation aux goûts de la clientèle [109] . Le point

---

[103] Lynn Abrams, « Die Entwicklung einer kommerziellen Arbeiterkultur im Ruhrgebiet (1850-1914) », D. Kift Dagmar, *Kirmes, Kneipe, Kino, Arbeiterkultur im Ruhrgebiet zwischen Kommerz und Kontrolle (1850-1914)*, Paderborn 1992, p. 36.

[104] Abbé Wetterlé, cité sans date par X. Lebleu, *Le Landesausschuss d'Alsace-Lorraine*, Paris, 1910.

[105] *H.Z.* du 14.1.1890.

[106] C. Grignon, J.-C. Passeron, *Le savant et le populaire* ..., p. 44 : « Les « patterns » alimentaires sont facilement assimilés à des ensembles de traits pittoresques et « folkloriques » qui paraissent symboliser l'unité et l'identité d'un peuple ; les habitudes alimentaires sont considérées spontanément comme des traits de culture nationale ou régionale, plutôt que comme des marqueurs sociaux.» A. Lüdtke, *Eigen-Sinn, Fabrikalltag, Arbeitererfahrungen und Politik vom Kaiserreich bis in den Faschismus, Ergebnisse*, Hamburg, 1993, p. 207 : pour les milieux ouvriers, est considéré comme bon tout ce qui vient d'un produit traditionnel à peine modifié. Est mauvais ce qui est culturellement étranger : le chou, l'huile végétale par exemple. En cas de disette on en est réduit à avaler ces produits étrangers de substitution qui restent dans le souvenir comme l'archétype de la mauvaise nourriture.

[107] *A.K.* du 21.11.1896.

[108] *HZ* du 5.12.1889.

[109] S.Gruzinski, "Découverte, conquête et communication dans l'Amérique ibérique : avant les mots, au-delà des mots, in D. Delâge, R. Ouellet, L. Turgeon, *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe XVIe-XIXe siècle, Cultural Transfer, America and Europe : 500 Years of Inculturation*,Paris, 1996, p. 141-154, p. 142. Au moment où les Amérindiens et les

commun de tous ces plats ainsi énumérés, c'est leur caractère roboratif, la longueur des cuissons, l'exaltation des bas morceaux, la présence du haché, du bouilli, des abats, du sang ou du gras, l'accommodation du cochon sacrifié à la ferme ou dans la demeure de l'ouvrier[110].

**Conclusion.**

Les cabaretiers et les aubergistes ont toujours su assouvir la faim de l'hôte étranger, qu'il fût de passage seulement ou occupé pendant des années. Notre période voit arriver dans la petite ville une nouvelle fonction, apparue à Paris à l'époque de la Révolution française, au moment où les cuisiniers des maisons aristocratiques se retrouvèrent sans emploi. Cette nouveauté s'appelle la restauration, qui fait manger par plaisir plus que par besoin, dans sa ville plutôt qu'à l'extérieur. Le goût ne peut plus se passer de l'entremise des mots, que ce soit sur la carte de menu, la petite annonce dans le journal, la critique gastronomique. Ces mots servent à connoter, à allier nourriture et géographie, nourriture et langue, consommation et identité nationale, de sorte que le contenu de l'assiette est devenu l'une des composantes des clivages nationaux et sociaux qui existaient au sein de la population de la petite ville. Manger participe de la culture, dans toutes les acceptions du terme.

Espagnols ne partagent rien, ni langue commune, ni usages, ni religion, ce sont les objets échangés, et notamment les denrées alimentaires qui constituent le première forme de communication. Mais, comme le précise Turgeon dans le même livre p. 157, les objets sont remplis de sens, d'un côté comme de l'autre.

[110] Lüdtke, *Eigen-Sinn...*, p. 197.

## Loger.

L'administration est fort préoccupée par la qualité des boissons délivrées, de la nourriture servie, des propos tenus dans les débits de boissons, ne se préoccupe beaucoup des capacités de logement, de l'aménagement des chambres, de leur salubrité. Le seul souci de la police est de voir tenu régulièrement le registre des personnes Dans l'ensemble de la documentation, et jusqu'au développement du tourisme, l'administration, si préoccupée qui ont passé la nuit. Ce désintérêt pour le logement se retrouve dans la fonction des hôtels, dont la première activité, nous l'avons vu, est de donner à manger.

### L'hôtel.

Les hôtels de Haguenau sont bien définis par les annuaires : la Poste, qui se prétend le plus ancien, la Fleur, le Sauvage en 1860. En 1890, la Fleur n'est plus un hôtel. Mais ont été ouverts : le Terminus, le National, non loin de la gare, la Cour d'Europe, le Saumon ; le Raisin a pris la dénomination officielle d'hôtel et en 1905 loge un personnel de sept membres. Pourtant la fonction hôtelière est fort diffuse, et dépasse largement les hôtels répertoriés. L'hôtel, en fait, semble être un concept récent, apparu seulement sous le Second Empire, d'abord à Brumath ou dans des lieux touristiques comme le Hohwald.

Ce sont de véritables entreprises qui logent, comme la Cour d'Europe en 1900, jusqu'à neuf salariés, ce nombre constituant donc un minimum. Ce qui reste aujourd'hui du bâtiment révèle une surface de plancher considérable. A Saverne en 1879 il n'existe que trois hôtels « anständig ». « [ce sont ] les trois seuls hôtels convenables à Saverne et ils sont fréquentés exclusivement par des voyageurs appartenant aux classes cultivées.[1] » Telle qu'elle est ramassée dans cette courte formule, la distinction attachée à ces établissements se compose de trois éléments : la rareté des lieux tout d'abord ; la fréquentation par les étrangers ensuite ; enfin la culture de la clientèle « gebildet »..
Ces établissements ne craignent pas de traiter des groupes fort importants. A Sélestat, c'est le Bouc-Aigle qui accueille les hôtes de marque : le Statthalter et le Secrétaire d'Etat en 1890, le Grand Etat-Major et Schlieffen en 1905.
La dénomination française de ces établissements. « ... qu'il passe pour plus distingué d'arborer une enseigne française plutôt qu'une allemande... »[2] Même à Berlin les hôtels réputés ont une inscription en français. Le sous-préfet en vient même à se demander si l'on peut chanter impunément la

[1] "die drei einzige anständige Hôtels in Zabern und werden ausschließlich von Reisenden der gebildeten Klassen frequentiert." Sous-préfet au préfet, 26.11.1879, 49D202. Le sous-préfet ajoute, à propos de la germanisation des enseignes « Es ist notorisch, daß in fast allen Städten die Gasthofschilder mit französischen Inschriften überwiegend sind, daß es für vornehmer gilt, eine französische Anschrift als eine deutsche zu führen... »
[2] « ... daß es für vornehmer gilt, eine französische Anschrift als eine deutsche zu führen »

Marseillaise à Berlin alors qu'on ne peut le faire à Strasbourg. Et les débitants sont convaincus que leurs

L'hôtel de la Couronne à Haguenau en 1864 possède « dix chambres spacieuses avec autant de lits »

Loger les rouliers : Georges Sutter est né à Gertwiller en 1814. Il a créé une entreprise de roulage à Sarre-Union et demande à reprendre la Charrue dans la ville :

« Car il n'existe plus à Sarre-Union, ville de plus de quatre mille âmes et d'une certaine importance, que deux hôtels logeant des voyageurs, encore, l'un des deux, le Boeuf Rouge, est un hôtel où ne s'arrêtent pour ainsi dire que les rouliers et l'autre le Grand Cerf est tellement exigu qu'il ne peut loger tout au plus que quatre ou cinq personnes.[3] » Le juge de paix souligne l'importance de l'hôtel dans la fonction urbaine, dans son pouvoir d'attraction : « D'un autre côté, quoique nous ayons peut-être trop de cabarets à Saar-Union, nous manquons de bons hôtels, et il n'y a pas de doute que le Sr Sutter ne parvienne à faire prospérer celui que son prédécesseur a laissé vacant, et à en faire un établissement très utile aux voyageurs et aux voituriers qui jusqu'à présent avaient évité Saar-Union à cause que ils ne trouvaient pas à se loger convenablement. »

La multiplication des hôtels à Haguenau vers la fin du siècle est peut-être un effet de mode; ou bien les cabarets-auberges ont renoncé à loger ; peut-être est-elle liée à l'augmentation de la garnison, étant donné que des officiers logent à l'hôtel. « Les officiers réclament une bonne restauration » Car c'est surtout par leur cuisine que les hôteliers cherchent leur réputation : c'est Barth, le propriétaire de l'Hôtel National qui tient les fourneaux lors du jubilé des pompiers en 1899. « Cuisine bourgeoise ».

Le mot hôtel prend un sens différent donc : plutôt qu'une marque de fonction, qui serait de loger. , c'est une marque de distinction : bien manger. Ce n'est pas la capacité de loger qui définit l'hôtel, c'est sans doute plutôt la cuisine, et avant tout la présence d'un homme aux fourneaux. Parfois, c'est seulement un débit de boisson plus distingué, un établissement mixte, qui vit à la fois des voyageurs et de buveurs locaux : « pendant qu'au rez-de-chaussée du Soleil d'Or les tenanciers exploitent un important débit de vin, de bière et d'eau-de-vie destinée aux personnes de tous les états.[4] » Cette polyvalence existe aussi à l'hôtel Cornelius à Orbey, à l'Etoile à Wasselonne, à la Poste un peu partout, à l'Agneau ou la Ville de Nancy à Ribeauvillé, à la Gare de Moschenross à Thann.

La clientèle se divise en deux grandes catégories, les occasionnels et les permanents. On peut ajouter à cette liste d'autres déplacés, les officiers ou les « Einjährige » qui choisissent de résider dans les meilleurs hôtels de la place : à la Cour de l'Europe à Haguenau par exemple.[5] Hautcolas, resté ressortissant français, loge au recensement de 1880, deux sous-lieutenants. Les personnes en déplacement commercial, représentants, à l'époque, s'appellent « voyageurs », « Reisende ». A l'hôtel de l'Europe à Haguenau au 1er décembre 1910, au moment du passage de l'agent recenseur, cinq

[3] Demande Sutter, 14.9.1853, A.B.R., 3M 996.

[4] « ... während in dem Erdgeschoß der « Goldenen Sonne » von den Besitzern zugleich eine sehr umfangsreiche, von den Personen aller Stände befugte Wein- Bier und Branntwein-Wirtschaft betrieben wird. » Sous-Préfet de Saverne au Préfet, 26.11.1879, A.B.R., 49D202.

[5] *N.Z.B.* du 13.11.1888.

« Kaufmänner » nés en Allemagne passent la nuit. A Soufflenheim en 1888 les acheteurs en gros choisissent le dimanche pour entrer en contact avec les artisans potiers, et les tractations se font au débit de boissons[6]. Il en est de même dans le vignoble : des intermédiaires locaux, appelés gourmets, s'occupent de repérer les vins à vendre, sur le territoire de la commune. Lorsque les aubergistes ou marchands de vin se présentent, ils font faire au client le tour des caves dont ils ont la clef, déguster les vins pendant que le vigneron est occupé à sa vigne. L'habitude est prise par le gourmet de les traiter à sa table et de les loger : besogne d'aubergiste, certes, mais tournée vers le bien commun. Dans ces conditions, il faut leur accorder l'autorisation d'ouvrir, ne serait-ce que pour les mettre en accord avec Les demandes d'autorisation de débiter dans le vignoble concernent souvent des gourmets. Ainsi Ortlieb Paul de Beblenheim ouvre à Ribeauvillé en décembre 1853 et est expressément autorisé à loger des marchands de vin. Krumb, à Ribeauvillé, au recensement de 1900, loge un marchand de vin parmi quatre clients de la nuit. Sa profession de gourmet figure sur la table de recensement.
Les recensements permettent de saisir au vol la clientèle passagère : voyageurs de commerce, marchands de bestiaux, courtiers juifs, officiers également à l'époque du Reichsland : en 1880, au passage du recenseur, la Veuve Locherer loge à l'hôtel du Raisin
Uttenweiler Joseph, représentant de commerce de Benfeld
Bloch Aron, marchand de bestiaux de Trimbach, arrondissement de Wissembourg
Stern Jakob, commerçant de Bieberich
Mandel Félix, boucher, de Dauendorf
Marx Marx, représentant de commerce de Mommenheim.

Il existe des clientèles spécifiques à certains moments de l'année. Ainsi à l'occasion des foires les auberges affichent complet la veille et beaucoup de personnes n'arrivent pas à se loger[7]. Les vendeurs qui désirent trouver les emplacements les mieux situés aiment bien arriver la veille, pour être à pied d'œuvre avant l'afflux des concurrents.
Les affaires commencent très tôt et l'on s'arrange pour être présent dès la veille. La fête des fifres à Ribeauvillé en 1883 fait venir quantité de personnes dès la veille, car on ne veut pas rater la retraite aux flambeaux. Tous les hôtels affichent complet ce soir-là[8]. A Ribeauvillé, les pics d'étrangers qui demandent à loger sont atteints au moment de la cérémonie des vœux des novices et au début des vacances, avec la distribution des prix. A ce moment, l'hôtel de la Ville de Nancy peut abriter de 35 à 40 personnes ; le gérant possède encore à proximité immédiate deux maisons dont on ignore la contenance[9]. L'hôtel de l'Agneau peut recevoir pour la nuit de 35 à 40 personnes et dans la Maison des Ménétriers, Charles Wolf accueille une dizaine[10]. Si Ribeauvillé accueille beaucoup d'excursionnistes les dimanches de printemps et d'été, elle ne loge guère de touristes. Le seul afflux annuel de personnes se situe au moment de la

[6] Le maire au sous-préfet, 21.7.1882, A.B.R, 383D59.
[7] *I.H.* du 2.2.1876.
[8] *R.K.* du 15.9.1883.
[9] 12 .5.1899, A.M.R., J100a.

consécration des novices au couvent, et le registre des voyageurs descendus relève que la fréquentation par des représentants de commerce est régulière[11]. Les grands hôtels envoient à la gare leur personnel pour prendre les bagages ou pour les porter. C'est le cas à Haguenau. Les prix sont conséquents en hôtel : 3 à 5 Mk la chambre double à l'hôtel Cornelius à Orbey, 1,60 à 2,50 déjà à l'Aigle à Marckolsheim en 1898[12].

La fonction hôtelière est disséminée entre des établissements aux dénominations variées, « Logierwirtschaf » ; pension de famille; auberge; hôtel.

**« L'auberge de second ordre ».**

« La maison tenue par M. Schill peut être avantageusement utilisée comme auberge de second ordre, destiné à recevoir des artisans et voyageurs de médiocres ressources, ainsi qu'à donner pension aux ouvriers momentanément occupés dans la commune.[13] » Ici, à Marckolsheim, nous ne sommes plus exactement dans la même catégorie d'établissement. A loger des clientèles moins distinguées, les établissements prennent le nom d'auberges, voire de cabarets. Le monde de l'artisanat, perpétuellement en mouvement, a besoin de lieux bon marché pour passer la nuit. Les archives policières de Haguenau ont gardé la trace de certains de ces compagnons en mouvement : d'après l'*Indicateur de Haguenau* du 27 novembre 1865, trois ouvriers bouchers allemands logent ensemble à la Couronne, dans une même chambre. L'un d'entre eux se fait dérober son paquet contenant son équipement professionnel : tabliers, couteaux. [14]. Krumb à Ribeauvillé loge un cuisinier de La Chaux de Fonds, en Suisse, qui n'est pas son employé. Au recensement de 1905, au Lion Rouge de Haguenau, situé à un kilomètre de la gare, logent deux plâtriers et deux menuisiers. Il est vrai que l'hôtelier s'est plaint de n'être guère fréquenté par les touristes ou les voyageurs de commerce. Et, effectivement, le même jour, l'Hôtel National, face à la gare, loge exclusivement des « commerçants » et des « voyageurs » vieux allemands. A Brumath au Cheval Noir tenu longtemps par la famille Bruckmann, il y a au premier étage une chambre et son annexe qui contiennent six lits où dorment « reisende Handwerker », terme dont on est bien en peine de donner le sens exact. Une réunion des artisans indépendants à Haguenau émet le souhait que l'on crée un bureau de placement, Arbeitsamt dont l'existence éviterait aux ouvriers de demeurer trop longtemps dans les auberges pendant qu'ils recherchent un emploi[15]. Le 19e siècle a vécu ces considérables migrations de travailleurs d'auberge à

[10] A Ribeauvillé se situe la maison-mère du principal ordre enseignant féminin d'Alsace.
[11] A.M.R., J 100a, concession Holtzmann, 10.5.1899
[12] A.B.R., 27AL231.
[13] Juge de Paix au préfet, 1854, A.B.R., 3M982.
[14] Main courante, 27.11.1865, A.M.H., la 64.
[15] *U.K.* du 25.2.1910.

auberge. A Sélestat logent des volontaires venus s'inscrire dans une légion suisse en cours de constitution. En 1868 91 réfugiés Hanovriens logent dans les débits de Haguenau [16].

A Haguenau, dans les années 1860, les tournées des agents de police signalent des hôtes qui dorment à la Pomme de pin, alors qu'il ne s'agit pas d'un hôtel, mais d'une « Logierwirtschaft » ; le terme continue d'être employé dans l'annuaire de 1900. A Brumath, à l'Etoile, sur le trafic de la route de Strasbourg, deux chambres offrent deux lits en 1873. A Hochfelden, un cabaret comme le Tonneau d'Or tenu par un tonnelier, possède deux lits dans deux chambres en 1883 ; l'établissement des Deux Clefs qui se prend pour un hôtel, n'offre en tout et pour tout que trois chambres. La Poste est plus importante avec sept chambres et dix lits[17]. En fait, la liste, dressée le 1er mars 1844, des débits de Haguenau comporte 44% d'établissements accompagnés d'un L. Une si grande proportion n'est pas pour nous étonner, dans une ville-rue où passe tout le trafic, et qui est en même temps une ville-marché. Les voitures de roulage, calèche, etc trouvent une protection dans la cour ou dans l'entrée, derrière le portail clos. Dans le nombre, il y a les deux débits israélites, puis ceux qui logent un ou deux collégiens, et qui peut-être ne sont déclarés comme débits que parce qu'ils pratiquent l'hospitalité envers leurs coreligionnaires.

Quant aux autres, nous ne saurons rien, à moins de consulter le recensement nominal de 1846. Quelle fut la proportion de colporteurs, d'ouvriers en quête de travail ? On loge, dans ce dernier cas, à trois par chambre. Et le guide de Mündel signale encore en 1911 quantité de simples « Wirtschaften » qui ont des lits à louer, à Kaysersberg : « Restaurant de la Gare, bien, quelques lits pour passer la nuit. »[18].

A la réunion des artisans indépendants à Haguenau, en février 1910, on penserait qu'un bureau officiel de placement éviterait aux ouvriers de passer trop de temps dans les auberges où ils logent dans l'attente d'une place[19].

L'aménagement de ces chambres est sommaire, comme le révèlent quelques allusions dans les descriptions de débits à Altkirch : ces chambres pour ouvriers sont souvent inachevées

Beaucoup d'établissements proposent des chambres, même si elles sont petites, aux murs dépourvus de plâtre, réservées aux « Fuhrknechte », les cochers. Ainsi chez Nieger, à l'Agneau, rue de Belfort à Altkirch : deux chambres sont « gut eingerichtet ». Les trois autres ne le sont pas : « Les trois autres sont ordinairement aménagés pour des ouvriers et leur sont destinés.[20] » Ces chambres ont des dimensions fort réduites : deux mètres cinquante sur deux mètres cinquante dans un cas extrême, à la Ville de Ferette à Altkirch. Certes, les cabarets peuvent loger des voyageurs, mais ils n'ont pas l'autorisation de leur servir à manger et à boire après la retraite : « A Buhl il n'existe pas d'auberge proprement dite, attendu que tous les débitants de boissons ont tous des patentes de cabaret dont cinq

[16] Compte-rendu du commissaire de Haguenau, janvier –février 1868, A.B.R., 3 M302

[17] Enquête de novembre 1883, A.B.R., 1372W457.

[18] « Bahnhofswirtschaft, gut, auch einige Betten zum übernachten » C. Mündel, *Die Vogesen, Reisehandbuch für Elsass-Lothringen und angrenzende Gebiete*, 2e partie, p. 522.

[19] *U.K.* du 25.2.1910.

[20] « die anderen drei jedoch sind gewöhlich für Arbeiter eingerichtet und bestimmt sind ». Demande d'ouverture Nieger Johann, 24.3.1910, A.H.R., 1AL1/11.

font partie du conseil municipal. Pour pouvoir recevoir les voyageurs pour les sustenter et leur donner à boire après l'heure fixée pour la fermeture des cabarets et autres lieux publics, sans contrevenir à votre arrêté, il s'agira de prendre des patentes d'auberges et de tenir régulièrement le registre prescrit par l'art. 475 du Code pénal, alors il sera permis de recevoir à toute heure de la nuit des voituriers de passage ou ceux qui veulent y passer la nuit[21]. »

Les gens de spectacle souvent n'ont pas les moyens de loger à l'hôtel. Ainsi le patron du Sauvage à Haguenau écrit en 1902 « A côté de mon établissement de débit de boissons, je prends des étrangers honorables pour passer la nuit. Ceux des sociétés de concert et de chant distinguées invitées dans la ville choisissent également ma maison pour y descendre ; ceux-ci jouent habituellement, pendant leur présence ici, dans différentes auberges. »[22] Ainsi il existe tout un monde de spectacle qui vient loger ici.

Dans ce genre d'établissement également, il arrive que l'on loge des pensionnaires ; nous avons parlé plus haut des jeunes ouvriers de Sainte-Marie-aux-Mines et de Guebwiller en rupture de famille. Le Cheval Blanc d'Altkirch est un cabaret en 1866. Au moment du recensement de 1866[23], Frick Louis abrite un surnuméraire, un ouvrir typographe et un couple illégitime ; la veuve Fortwengler un étudiant de 21 ans.

**Les attelages et les écuries.**

L'auberge est connue pour ses écuries et les accidents qui y arrivent. En 1898 à Altkirch, la Veuve Brandstetter désire obtenir une autorisation pour ouvrir un débit qui a été construit de toute pièce en vue de loger des étrangers. Comme c'est une création, le demandeur doit prouver qu'il s'agit d'un besoin. Le commissaire de police, pour contrecarrer les témoignages obtenus de la part de notables ruraux quant aux besoins de la ville, fait recenser tous les lits disponibles à Altkirch, ainsi que les places pour les chevaux. On arrive à ces chiffres : 95 lits dans 45 chambres ; 435 places pour les chevaux.[24]. Le nombre de places dans les écuries est bien plus important que ne l'est celui des chambres. Les visiteurs de la foire mensuelle ne viennent que pour la journée. Haguenau, en 1888, a de quoi loger dans les auberges de la ville 260 chevaux[25].

Loger les chevaux et les attelages, surtout pendant le jour est l'affaire des débits situés à l'entrée de la ville. La Croix Blanche et le Saumon à Haguenau ont des écuries pour placer 40 chevaux, la Station à Hochfelden pour 30. La carte postale de 1900 de la Pomme de Pin porte l'inscription « Stall ». Et des accidents se produisent régulièrement au Sauvage à Haguenau : un garçon d'écurie de 42 ans, père de

---

[21] Juge de paix de Guebwiller au préfet, 26.1.1853, A.H.R., 4M79.

[22] « Neben meinem Schankwirtschaftsbetrieb nehme ich fremde anständige Leute zum Uebernachten an. Auch diejenige der besseren Gesang und Konzertgesellschaften welche in dieser Stadt gastieren, wählen oft mein Haus zum Absteigequartier; solche spielen dann während ihres hiersein gewöhnlich in verschiedenen Wirtschaften. » 21.6.1902, A.M.H., NR 98.

[23] A.H.R., 6M184.

[24] Enquête de la gendarmerie, 12.8.1912, A.H.R., 1AL11.

[25] *Etudes hoguenoviennes*, XXV, 1999, p. 226

cinq enfants, meurt d'un coup de sabot à l'abdomen[26]. Parfois on ne s'arrête que pour nourrir les bêtes : « Hier au soir un homme d'Uhlwiller passa avec un chargement de vendange et s'arrêta à l'auberge du cygne pour nourrir ses chevaux et prendre un petit casse-croûte. » La rupture d'un fond de tonneau inonde Hochfelden de moût et sert de prétexte à ce billet[27]. Laugel au Canon à Hochfelden achète le 25 février 1908 cinquante kilos d'orge, 25 d'avoine et de la semence de luzerne. Ces quantités réduites pourraient faire penser qu'il ne s'agit pas de fourrage, mais que le débitant n'a noté dans ses comptes que ce qu'il ne pouvait produire lui-même : l'avoine consommée par les chevaux des voyageurs serait produit par les champs du débitant. Le recensement des places disponibles dans les écuries de débits d'Altkirch, réalisé par la gendarmerie en mars 1899, donne un total de 641 places. Le Lion d'Or, par exemple, en 1912, offre de la place pour 25 à 30 chevaux et une remise qui peut renfermer 30 attelages[28]. La petite histoire de ces débitants comprend souvent des affaires de foin, des conflits à propos d'achat, de livraison. Le patrimoine foncier recensé est essentiellement fait de prés, à une époque où une part importante des bans reste vouée à la culture. 2,5 hectares chez Stahl de Sélestat, mais également 22 ares de terre couverts de trèfle. Le même Stahl est également propriétaire de 1.72 hectares de vigne sur cinq bans différents, Sélestat, Châtenois, Kintzheim Scherwiller et Dieffenthal[29]. Il arrive aussi à Wasselonne, que l'on vende des bêtes dans les débits avant même la tenue de la foire officielle du mercredi[30]. L'équipement nécessaire dépasse les simples chambres ; autant que l'écurie, la cour est importante, pour protéger la voiture ou, mieux encore, le hangar qui permet de garder le chargement à l'abri de la pluie nocturne. « Que cet établissement est l'un des plus anciennes auberges de ce bourg, du nombre de trois, qui puissent offrir logement aux voyageurs, l'unique qui puisse remiser des voitures et loger des chevaux, produisant de forts droits pour les impôts indirects.[31] » Beaucoup de villes sont ainsi des lieux de passages, des marchés importants pour le vin, le bétail, le houblon, les tissus, la poterie, et justifient la fonction hôtelière importante.

**Loger et nourrir les Juifs.**

La présence de cabarets ou d'auberges israélites est attestée à plusieurs reprises, comme dans beaucoup de petites villes qui sont autant de marchés agricoles, Marckolsheim, Mutzig, Hochfelden, Haguenau, Altkirch. Salomon Schrameck, Lehmann Lemle à Altkirch, Simon Hirsch à Haguenau, Gradwohl à Hochfelden débitent pendant quelques années, en mettant en avant, au moment de la demande, leur clientèle spécifique. Simon Josué, boucher à Reichshoffen, demande à ouvrir pour 1854 « attendu que les israélites étrangers ne peuvent loger que chez leurs coreligionnaires[...] loger et

[26] *I.H.* 9.3.1867
[27] *N.Z.B.* 20.10.1885.
[28] A.H.R., 1AL1/2176.
[29] *E.N.* du 4.5.1895.
[30] *W.W.* du 2.9.1911
[31] Demande Georges Reibel d'Erstein, 18.2.1854, A.B.RRR., 3M965.

prendre de la nourriture chez lui. [32]» A Obernai le commissaire de police précise à propos du cabaret de Salomon Sammel : « La fréquentation des débits juifs ne peut pas être considérée comme importante.[33] » Les seuls consommateurs sont les hôtes qui logent dans les chambres louées.
La pension pour l'Israélite en voyage est un prétexte souvent repris. A Niederbronn, le Sieur Blum est un vieillard sans aucune fortune. Peut-être, dans certains cas, la communauté israélite confie-t-elle cette charge comme un gagne-pain, à la manière des offices liturgiques, chantre ou bien « Schülleklopfer ». Sa femme et sa fille tiennent une table décente à l'intention des baigneurs, un petit restaurant où viennent manger les Israélites peu aisés[34]. C'est peut-être pour les débits israélites que le terme de restaurant est utilisé pour la première fois : le terme lui-même, dans son acception d'auberge, ne date que de 1765 Littré. On voit à Erstein en 1856 une auberge devenir, par la grâce de transformations, un hôtel et un café.

Le débit fait partie, comme la boucherie, des commerces indispensables à la survie de la communauté juive, même si ce débit n'est que temporaire : « Quoique les fêtes de Pâques ne durent que dix ou douze jours seulement et qu'elles ne se prolongent point du 18 avril au 18 mai, il me semble néanmoins qu'il n'y a nul inconvénient de l'autoriser à débiter pendant l'intervalle qu'il détermine dans sa demande d'autant plus que les débits ordinaires sont pour ainsi dire fermés aux israélites auxquels la loi religieuse interdit de se munir d'argent pendant la durée des fêtes.[35] » « A l'honneur de vous exposer le Sr Feidel Salomon domicilié à Benfeld, que pour mettre ses coreligionnaires Israélites à même de pouvoir trouver de quoi se nourrir les jours de foire et de marché, il désirerait établir une auberge en cette ville.
A cette fin il vient très humblement vous prier, Monsieur le Préfet, de prendre en considération que dans l'intérieur de la ville de Benfeld il n'existe aucun établissement israélite de ce genre, que les coreligionnaires se trouvent embarrassés pendant les jours de foire et d'autres pour trouver de quoi manger à cause de la différence qui, d'après le Talmud, existe dans la préparation des mets, et de vouloir bien l'autoriser à ouvrir une auberge- restaurant.[36] » Reh Samuel de Reichshoffen veut ouvrir le 29.9.1857 « .. pour y débiter du vin conforme au Rite israélite[37] ». De même à Hochfelden deux débits israélites paraissent absolument nécessaires, sinon les commerçants « fort nombreux sur le marché » hebdomadaire, se trouveraient dans la nécessité et les obligerait à recourir à l'hospitalité de leurs coreligionnaires, ce qui leur coûterait plus cher. Comme dirait Kassel, on paie le prix juste et tout est clair, on sort des questions compliquées du don et du contre- don. Des négociants juifs de la contrée pétitionnent en faveur du débitant. Même le maire Héberlé, l'instigateur des incidents

[32] Maire de Reichshoffen, 21.12.1853, A.B.R., 3M993.
[33] « Auch der Besuch der jüdischen Wirtschaften im Allgemeinen nicht erheblich zu nennen ist »Commissaire, 29.3.1874, A.B.R., 49D195.
[34] Juge de Paix le 19.7.1856, A.B.R., 3M987.
[35] Sous-préfet de Molsheim au préfet, 19.4.1859, demande Felsenberg Nephtalie de Mutzig, 3M986.
[36] Salomon Feidel au Préfet, 30.11.1856, 3M954.
[37] Demande, A.B.R., 3M993..

antisémites dans la petite ville la nuit du 3 avril 1848, demande aux autorités allemandes de laisser rouvrir un débit israélite. Un fonctionnaire subalterne aurait répondu qu' « un Juif se contente de pain et de Schnaps[39]. » Sur les routes des cabarets logent, comme Gradwohl à Schaffhouse, un autre à Wingersheim. Moritz Liebschütz de Haguenau considère la tenue d'un restaurant israélite comme un sacerdoce dans sa lettre du 5.7.1913 : à cause de la suppression du marché aux bestiaux à Haguenau, Marter, le tenancier du restaurant juif qui se trouve à proximité s'est vu obligé, faute de clientèle, de résilier son bail : « Les commerçants israélites qui ont l'habitude de passer par là restent absents[40]. » Mais le débit est une nécessité pour les courtiers en déplacement, même s'ils sont moins nombreux[41]. A cause de son état de santé déplorable, il se sent tenu de se mettre ainsi au service de la communauté, tout en sachant qu'il ne survivra que difficilement. Certes, il faut tenir compte du fait que cette lettre adressée au maire est destinée à obtenir une réduction du droit de timbre. Mais elle fait apparaître, plus précisément que d'autres documents du même type, que l'ouverture ou la reprise d'un débit israélite ne se fait pas pour le bénéfice que l'on en tirera, mais est considérée comme une œuvre d'utilité publique. Le voyageur au XIXe siècle a besoin de nourriture et de coucher, même si ses revenus restent faibles.
Et chez le boucher Alexandre Dreyfus à Altkirch : « La fréquentation des commerçants juifs chez Dreyfus est importante et on y célèbre souvent des mariages juifs.[42] » Il est évident que dans ces conditions l'attribution du droit de débiter est une nécessité : le débitant est capable à la fois d'abattre l'animal suivant le rite et d'accueillir dans sa salle la foule des invités. L'allusion est parfois beaucoup plus voilée : Siméon Weil, boucher mais aussi aubergiste à Sélestat, recommande « Roastbeef u. Filet, Kalb- und Hammelfleisch. » Le débit peut être un complément de ressource pour ceux dont le métier est indispensable à la communauté, mais les ressources réduites. C'est ainsi que l'on voit Braun Samuel, « ministre officiant du culte israélite » demander une autorisation d'ouverture le 22 octobre 1858. Ce sont là souvent des établissements qui durent peu de temps : deux ans par exemple, entre 1852 et 1854, pour Salomon Schrameck à Altkirch, Moïse Marx à Ribeauvillé.
La fonction de l'auberge juive paraît donc double. A Marckolsheim le maire écrit le 6 février 1854, à propos de Lévy Michel : « Il n'existe pas à Marckolsheim ni cabaret ni auberge tenue par un israélite. Il arrive souvent que les voyageurs israélites ne trouvent pas moyen d'héberger à Marckolsheim, traversée par la grande route. Ceux qui y sont domiciliés ne peuvent pas toujours se mêler dans les lieux publics à leurs concitoyens d'une autre croyance[43]». D'abord elle est destinée à la consommation des autochtones, notamment les jours de fête où le contact avec des non-juifs serait source de souillure. On ajoute aussi le prétexte que le contact avec l'argent leur serait interdit certains jours, et que personne ne leur ferait crédit. « Quoique les fêtes de Pâques ne durent que dix ou douze

---

[38] Demande, A.B.R., 3M993..
[39] Lettre du maire du 18.11.1871, A.B.R., 396D45.
[40] « israelische Händler, welche sonst hier verkehrten, bleiben weg ». Liebschütz au maire, A.M.H., NR 146.
[41] « Nun aber demnach eine israelische Wirtschaft als eine Notwendigkeit angesehen werden muß, fortbestehen zu lassen, habe ich dieselbe in Pacht genommen. »
[42] « ... der Verkehr an jüdischen Handelsleuten bei Dreyfus ist allerdings bedeutend, auch werden öfters jüdische Hochzeiten daselbst gefeiert ... » Commissaire de police d'Altkirch, 10.8.1874AHR 1AL1/275.

jours seulement et qu'elles ne se prolongent point du 18 avril au 18 mai, il me semble néanmoins qu'il n'y a nul inconvénient de l'autoriser à débiter pendant l'intervalle qu'il détermine dans sa demande d'autant plus que les débits ordinaires sont pour ainsi dire fermés aux israélites auxquels la loi religieuse interdit de se munir d'argent pendant la durée de ces fêtes. [44]»

Il arrive que l'auberge juive soit frappée par la réprobation : il y eut certainement d'autres clients évidemment, d'où les accusations de vente à crédit, provoquant la ruine des chrétiens. Un cabaretier juif fut-il davantage dans la ligne de mire des autorités locales. Lorsque Bénédic Bernard à Itterswiller dépense tout son avoir avec ses amis, c'est le cabaretier juif que l'on accuse. C'est pour cette raison sans doute que lors de la demande, on insiste tant sur le caractère exclusif de la clientèle juive dans de tels établissements : « Il donne simplement à manger à ses coreligionnaires qui fréquentent le marché. Les autres jours de la semaine sa maison est entièrement déserte[45]. » Mais aussi, on trouve des réserves à faire, même quant à la clientèle juive. Sous la plume du maire de Brumath de 1853, Coulmann : « Un nouveau cabaret israélite n'aurait d'autre résultat que de faire arriver à Brumath un plus grand nombre de ces voyageurs vagabonds, mendiants et souvent voleurs que l'on ne rencontre déjà que trop souvent dans les petits cabarets israélites du canton.[46] » Faut-il voir dans cette allusion les juifs d'Europe Centrale, qui, à l'image du Juif de Pologne d'Erckmann-Chatrian, arrivent en nombre à l'époque à Hochfelden ou Ingenheim, deviennent chantres ou maîtres d'école avant de repartir pour l'Amérique?

**Prendre en pension.**

Greffées sur la fonction hôtelière, souvent en concurrence avec les débitants déclarés, les pensions prennent, pour dormir, éventuellement pour manger, des personnes qui ont des relations avec la fonction tertiaire de la petite ville. Mais les pensions sont des établissements assez mal cernés par les autorités corporatives ou policières. Si le boulanger Spraul à Sélestat se prétend « logeur patenté », on aurait beaucoup de mal à trouver trace de cette patente payée par des logeurs... Leur activité relève sans aucun doute des sphères du privé et ne se trouvent que par accident dans la liste des tenanciers, les pensions de famille étant obligées de solliciter l'autorisation du préfet pour servir à boire à leurs pensionnaires « s'engageant à ne débiter des liquides qu'à ses pensionnaires seulement. »

Lorsqu'il s'agit avant tout de nourrir et de loger, les femmes sont souvent présentes, et l'administration ne trouve pas à redire aux activités de ces demoiselles ou veuves que leur position sociale protège de la médisance. C'est le cas des demoiselles Comès qui demandent à ouvrir une pension bourgeoise. Elles « sont connues sous des rapports très avantageux ». Le maire de Saverne est très favorable à l'idée : « Cet établissement sera très utile aux employés inférieurs qui sont célibataires

[43] Demande Lévy Michel, 6.2.1854, 3A.B.R., M982.
[44] Sous-préfet de Molsheim au préfet, 19.4.1859, A.B.R., 3M986.
[45] .Demande de transfert de Blum Daniel de Sélestat, 8.8.1856, 3M1003.
[46] Rejet de la demande d'Abraham Levi, 17.2.1853, A.B.R., 3M959.

et qui ne trouvent point de pension bourgeoise à Saverne.[47]»

Effectivement on relève au fil de la liste nominale du recensement de 1856 des isolés qui logent ainsi en ville. Ce sont des employés de l'Etat célibataires, substitut du procureur, professeur au collège, surnuméraires, prennent une chambre en ville et peuvent être repérés dans les recensements. Ainsi Bertaut, professeur au collège, Conte, surnuméraire à l'enregistrement, Woelflé, agent voyer et Matter, surnuméraire aux contributions indirectes, en pension chez le pâtissier Wollbrett à Saverne, ont, pour éviter à leur logeur une déclaration en bonne et due forme comme débitant de boissons, des contrôles de la régie des contributions et des frais supplémentaires de droit de patente, pris en location le local où ils déjeunent et acheté à leur compte cinquante litres de vin dont ils ont versé les droits à l'octroi. Lorsque l'administration vient leur chercher noise, ils répondent, exposant les raisons qui motivent le logement en pension :

« On pourrait sans doute me désigner quelques petits restaurants, mais avec qui s'y retrouverait-on ? Un fonctionnaire se dégrade en mettant les pieds dans de tels lieux. Vous me dites peut-être, Monsieur le Sous-Préfet, que nous aurions pu manger à la Charrue ou au Soleil. A la Charrue on est très mal pour cinquante francs. Au Soleil le prix de la pension est de soixante-deux francs. L'exiguïté de notre traitement ne nous permet pas de donner une somme aussi élevée. Si un fonctionnaire veut se conduire en homme d'honneur, il faut avant tout que les dépenses n'excèdent pas les recettes.[48] »

Loger les élèves du lycée relève aussi parfois de la fonction de ces aubergistes d'occasion : dans les années 1840, Victor Kassel, le père du folkloriste, fils du pasteur de Duntzenheim, est nourri et logé chez les sœurs du principal du collège ; Marie Hart elle-même, à Bouxwiller, pendant les périodes où elle vit dans la gêne, en 1908, tient pension pour quatre collégiens. La Veuve Serres à Sélestat le 26.8.1854 donne pension dans des chambres garnies à trois jeunes étudiants et un employé[49]. Les petits débits israélites de Haguenau déclarent souvent loger un ou deux élèves du gymnase. On se demande même si la demande de débit n'a pas été faite que pour se couvrir légalement, les minorités étant plus souvent sujettes à dénonciation. Au total, au gymnase de Saverne en 1906, 54 élèves, soit 47% des élèves n'habitent pas à Saverne[50] ; en revanche des élèves des lycées prennent le train tous les jours; ils jouent au football sur la place de la gare à Haguenau par exemple, mettent en danger la tranquillité des voyageurs et des promeneurs[51].

Les locataires de chambres échappent à la documentation. Mais ceux qui donnent à manger finissent par être répertoriés, parce que, par la force des choses, ils servent des boissons alcooliques. La Veuve Philomena Schirlen à Altkirch en 1912 donne à manger quatre jours par semaine à midi à des collégiens de 10 ans, un professeur au gymnase et trois maîtresses du pensionnat ( Höheren Töchterschule). Le repas, boisson comprise coûte 0,27 Mk, ce qui est un prix très modéré par rapport

[47] Demande de Mlle Comes Pauline, 30.9.1854, A.B.R., 3M997.
[48] Lettre jointe à la pétition du pâtissier Wollbrett de Saverne, 26.8.1857, A.B.R., 3M997.
[49] Demande d'ouverture d'un débit pour pouvoir nourrir ses pensionnaires, 26.8.1857, A.B.R., 3M997.
[50] *UK* du 4.8.1906.
[51] *U.K.*, 1909.

aux tarifs des restaurants. Mais la malheureuse dame sert un verre de vin à base de fruits fermentés, dont le prix est compris dans celui du repas. Elle sera dénoncée et obligée de demander une licence[51]. Si la logeuse veut leur donner à manger, elle est obligée de demander une autorisation de débiter. [52]. Le cas est exceptionnel. Il semble, d'après les indications du sous-préfet Pauli au congrès de Haguenau, que les cantines (Speisewirtschaften) soient astreintes à demander une concession complète mais que les logeurs sont impossibles à contrôler. La loi du 13 juin 1903 est censée lever toute ambiguïté : échappent au droit de licence ceux qui ne servent pas, à l'occasion du repas, plus que la mesure en usage dans le pays : un demi-litre de vin ou trois quarts de litre de bière[53].

Les déplacements de main d'œuvre donnent lieu aussi à des opérations de cabaret. Au moment du creusement du canal de la Marne au Rhin, de 350 à 400 personnes sont employées à plus de deux kilomètres de Vendenheim et de Brumath. Il existe dans les petites villes des pensions de famille pour loger la main d'œuvre itinérante : le serrurier Desoyer loge quatorze ouvriers employés à la réfection du « château impérial » en 1866 et leur donne à manger [54]. De nombreux exemples de pensions sont attestés à Saverne : le Sieur Bertsem François, « carrier et propriétaire », qui loge ses ouvriers et les abreuve sans déclaration est lourdement verbalisé[55].

En 1854, 600 ouvriers travaillent aux forges de Reichshoffen. Grunenberger François est ouvrier tourneur aux établissements De Dietrich. Il prend en pension, entre le 11 septembre 1854 et le 31 décembre 1856, « ceux qui ne trouvent pas place dans les auberges de la commune. Ces ouvriers ont dans l'habitude de prendre à leur repas un verre de vin ou de la bière.[56] » A Altkirch le charron Stephan Haas explique de quelle manière il a créé sa pension : il a été maître charron, mais s'est retrouvé ruiné par l'introduction des machines. Une maladie pulmonaire n'a pas arrangé les choses. Dans sa maison il reste les chambres qu'occupaient les compagnons et les apprentis du temps où son entreprise prospérait[57]. Il décide alors de les louer à trois ou quatre ouvriers qui travaillent dans la ville et passent deux nuits chez eux en fin de semaine. La pension est de 1,45 Mk, y compris, pour accompagner chaque repas, un verre de « Rosinenwein. » « ein Glas leichter Trinkwein.[58] » Taubert, filateur de laine à Brechlingen, un écart de Wasselonne, donne pension à quatre journaliers : deux employés « à la ville » et deux qu'il emplois dans sa fabrique. Le tarif journalier est de 1,5 F par jour, c'est à dire exactement le montant que paie Rastignac à la pension Vauquer[59]. A Dornach, on est accueilli pour moins : 11 f par quinzaine, avec de la viande deux fois par semaine, mais moins le vin[60]. Les boissons

---

[51] *GWZ* du 17.6.1911

[52] 19.6.1912, A.H.R., 1AL1/12,.

[53] « Wie durch das Gesetz vom 13 Juni 1903 erhöhte Lizenzgebühr findet nicht Anwendung auf Speisewirte, wenn sie nur bei der Herabfolgung zubereiteter Speisen bei der Mittags-oder Abendszeit und jeweils nicht mehr als das landübliche Maß von Wein ½ Liter. oder Bier – eine Flasche zu ¾ abgeben. » Circulaire de la préfecture, 30.3.1905, A.B.R., 347D241.

[54] Demande Dessoyer, 17.12.1866, A.B.R., 3M967. Au recensement de 1856, il abritait deux peintres de 24 et 26 ans, et un serrurier de 30.

[55] Demande Bertsem François, 10.12.1859, A.B.R., 3M998.

[56] Maire de Reichshoffen A.B.R., 3M993.

[57] Haas au sous-préfet, , 8.9.1909, A.H.R., 1AL1/12.

[58] « Vin de raisins secs. » « Un verre de vin léger à boire. » A.H.R., 1AL1/12.

[59] Compte-rendu des employés de la régie des impôts indirects, 17.9.1866, A.B.R., 3M1035 ; Balzac, *Le Père Goriot.*

[60] Kahan-Rabecq, p.276.

consommées sont déduites des gages. A Grandvillers-Meziré, situé dans ce qui constitue l'ancien département du Haut-Rhin, le manœuvre célibataire trouve, moyennant 18 à 20 fr. par mois, une pension qui lui fournit ses quatre repas, le logement et le blanchissage. On peut évaluer à 5 fr par mois son entretien en vêtements et en chaussures.[62] »

Les collégiens, apprentis clercs de notaire, trouvent pension à l'auberge, la brasserie ou pension de famille, souvent dans le réseau de relations familiales ou politiques : les clercs du notaire Roth de Hochfelden logent chez le brasseur Bouffleur, le neveu du prêtre réfractaire de Minversheim. C'est là le réseau catholique de la bourgade de Hochfelden. Le futur médecin Victor Kassel est en pension chez les cousines de sa mère au moment où il fréquente le collège de Bouxwiller ; ce sont les Dlles Kuss Henriette et Caroline, sœurs du principal[63]. La raison pour laquelle des débitants juifs demandent des autorisations de débiter est souvent la présence de pensionnaires qui fréquentent le lycée.

Les officiers logent en ville « Kuntz Joseph a changé de logement et a aussi cessé son état d'aubergiste mais il a conservé en pension trois capitaines d'artillerie attachés à la manufacture de cette ville. » Pour être protégé contre toute accusation de débit clandestin, il redemande une concession[64].

Les pensions sont condamnées comme immorales dans les années 1860-1880 « La puissance paternelle, dit M. le Maire de Bischwiller, semble tomber en défaillance devant l'appât du salaire que rapportent les enfants. Arrivés à l'âge de 15 ou 16 ans, beaucoup de ces derniers ont pris l'habitude de s'émanciper prématurément en passant avec leurs parents un marché en vertu duquel les enfants sont autorisés à disposer librement de leur salaire, sous la seule condition de payer hebdomadairement une faible pension alimentaire.

En cas de désaccord entre eux et leur famille, un certain nombre de jeunes garçons et même de jeunes filles quittent le toit paternel pour aller se mettre en pension au dehors. [65]» L'abbé Cetty reprend exactement le même thème, en accusant en plus les tenanciers de la pension de servir d'entremetteurs.[66]

Les séjours à proximité des sources thermales et des sanctuaires ont fait éclore des pensions du même type. En 1909, l'association des hôteliers allemands dont le siège est à Bad Krenzingen se plaint de ce que les loueurs de meublés pour des séjours dans les stations balnéaires se soient transformés en véritables hôteliers : au moment où la Gewerbeordnung a été mise en place en Allemagne dans les années 1871, la tradition voulait que les familles louassent pour une longue période chez l'habitant. Aujourd'hui, les séjours ont raccourci, on vient pour un jour ou deux, et le loueur propose, par

[62] Procès Verbal des employés des contributions indirectes, 17.9.1866, A.B.R., 9M1035. Kahan- Rabecq, p. 59 Note 3
[63] La pension se monte à 450 francs par an, donc plus de 1,5 francs par jour, si l'on tient compte des vacances scolaires.
[64] Demande Kuntz à Mutzig, 7.4.1853, A.B.R., 3M986.
[65] S. Migneret, *Description du Bas-Rhin*, p.234
[66] M. Perrot, « La jeunesse ouvrière : de l'atelier à l'usine »,G. Levi, J.-C.Schmitt, *Histoire des jeunes en Occident*, T. 2, p. 85 à 143.

affichage dans les couloirs, non seulement des petits déjeuners facturés à part, mais aussi des casse-croûte du matin, des déjeuners, des dîners. On a créé des salles de restaurant, imprimé des cartes, engagé des serveurs, des cuisiniers ou des cuisinières, on fait de grandes réserves de vin, de champagne et de bière. Et ces établissements échappent à la législation qui régit les hôtels[67]. Leurs salles de restaurants servent aux clients qui ne sont pas logés. Du fait que le personnel n'a pas les mêmes avantages sociaux que ceux des hôtels déclarés, que ces établissements paient un impôt foncier moins important, ils livrent une concurrence désastreuse aux vrais professionnels[68].

Les sous-préfets, consultés, ne répondent pas d'une seule voix : celui de Ribeauvillé, l'arrondissement le plus touristique, reconnaît que beaucoup de maisons non concessionnées ont un grand nombre de convives à l'occasion des repas et débitent des boissons comme s'ils étaient des entrepreneurs (gewerbemäßig). Celui d'Altkirch rappelle que le décret du 28 mars de l'année écoulée impose la concession aux débits qui servent du vin ou de la bière en accompagnement des repas. La synthèse du préfet, envoyée le 21.7.1909, reprend ce dernier avis, ce qui a pour effet de laisser le champ libre aux loueurs de chambres, à Ribeauvillé comme à Niederbronn.

Il existe à Haguenau en 1911 de 13 à 15 pensions, dont une partie est sise à Marienthal pour les pèlerins. On y vit à bon marché : une pension à 1,5 Mk par jour, un repas à 1 Mk. « Nous avons à Haguenau 12 à 15 cantines de ce type. Il y a des familles qui en font leur métier. Ils prennent un grand appartement, dont ils n'ont pas besoin, louent les pièces et gagnent de l'argent par ce moyen. De toute manière, pour la taxe professionnelle, ils sont classés au dernier échelon. [69]» Reprenant la publicité donnée par une pension à Strasbourg, l'association des débitants refait les calculs : lorsqu'un professionnel achète des produits de première qualité, il arrive à dépenser 0,97 Mk pour un repas facturé 1 Mk au client. Il faut donc que le propriétaire de la pension n'ait utilisé que des produits de deuxième qualité. « J'ai entendu parler de viande avariée » dit l'hôtelier Schneider au congrès de Haguenau de l'association[70]. En fait, l'association, dans ses calculs, est de mauvaise foi : certes, dans la pension strasbourgeoise dont on a étudié les comptes, on a bien servi du veau le lundi. Mais les jours suivants, on se contente de crêpes, de pâtes, des œufs sur le plat, des quenelles de Koenigsberg, de la soupe de tapioca[71].

**Conclusion.**

Etre logé, comme dirait Mündel, c'est passer la nuit, à l'occasion. Aucun établissement, même les hôtels les plus prestigieux, en dehors des lieux touristiques, ne met en avant son savoir-faire en matière de logement. Les chambres paraissent interchangeables, et sans confort, même si des publicités du 20e

[67] 25.5.1909, A.H.R., 8AL1/9573.
[68] 8AL1/9573
[69] Alphonse Schneider, président des débitants de Haguenau au congrès, *GWZ*, 17.6.1911.
[70] *G.W.Z.* du 17.6.1911.
[71] ibid. 2.12.1911

siècle commencent à évoquer des salles de bains.

Faute de vrais professionnels, il existe donc quantité d'établissements non spécialisés, de lieux pour dormir à l'étroit, dans des cellules aux murs nus, après avoir mangé et bu. Pendant longtemps, les trois fonctions hospitalières, offrir à manger, à boire et un lit restèrent liées dans les mêmes établissements. Dans l'ordre des préoccupations quant à la qualité des services, il nous apparaît que c'est d'abord la qualité des boissons qui compte, ensuite celle de la nourriture. La question du bon ou du mauvais sommeil n'est jamais apparue dans la documentation.

**Fiscalité des débits et survie de l'entreprise.**

La fiscalité sur les boissons et les débits de boissons est une taxe sur le plaisir que l'on prend, sur la sociabilité : faire payer, c'est moraliser le peuple, limiter les excès en les rendant plus onéreux. L'impôt, à un moment donné, est considéré comme un péage, qui permet d'accéder à davantage de liberté. L'institution du droit de licence, en 1880, marque l'acquisition, par les débitants, d'un droit à faire consommer impunément. La liberté du commerce se monnaie par un impôt direct.

L'impôt indirect marque un état antérieur de la fiscalité. Cet impôt sur les boissons est aussi ancien que l'Etat en France. Au Moyen Age existaient des banvins, droits seigneuriaux ; la rançon payée pour la libération de Jean le Bon fournit l'occasion de faire de l'impôt sur les vins un impôt d'Etat. Sous l'Ancien Régime, on paie des aides diverses dans un système d'impôt indirect largement prépondérant. La suppression de l'imposition indirecte sur les boissons, si détesté, passe pour être une conquête de 1789. L'Empire rétablit l'impôt sur les boissons en 1804 et la Constituante avait déjà établi les patentes sur le commerce, qui imposaient fortement les cabaretiers.

En 1848, dans un souffle de liberté, les impôts anciens sont supprimés : l'exercice sur les boissons, hérité des aides de l'ancien régime, impôt sur la consommation, sur la jouissance populaire, disparaît le 31 mars 1848[1]. Il est remplacé par un impôt direct, la fort impopulaire imposition des 45 centimes du 16 mars 1848. Le 21 juin 1848[2] l'impôt sur les boissons est rétabli, et prorogé pour l'année 1850. On cumule donc, toutes les fois que l'on boit un liquide acheté, les deux formes d'imposition. Sous le Second Empire est instaurée une taxe de circulation sur les boissons alcoolisées, qui reprend les termes du décret de 1804.

Les débitants, obligés d'augmenter leur tarif, sont un facteur potentiel de révolution : « Le rétablissement de l'impôt sur les boissons est exploité par les anarchistes. Ainsi on cherche à agir sur les marchands de vin et les détaillants en leur présentant comme odieux l'exercice de la régie. » « Depuis plusieurs mois les partis ont cherché à se faire du maintien de cet impôt un prétexte habilement choisi pour agiter l'opinion et disposer à la résistance[3]». La grande peur du pouvoir, qui dure jusqu'en 1870, naît à ce moment-là : l'alliance du débitant et de ses clients, de l'alcool et du sang, du désir de jouir et de la Révolution. En même temps on commence à voir combien la fiscalité sur les débits de boissons et sur les alcools est restée une question épineuse, liée à l'aide aux vignerons, à la consommation, à la santé, à la bonne conduite des classes populaires. Et faire le choix d'imposer une consommation populaire, c'est aussi préserver les classes aisées d'une fiscalité plus lourde. En effet le système des quatre vieilles, qui repose sur des objets concrets, sous-fiscalise la bourgeoisie, est impossible à réformer et reporte l'essentiel du fardeau fiscal sur

[1] *IH* du 8.4.1848.
[2] C'est le jour du décret sur la dispersion des ateliers nationaux.
[3] Circulaires de l'Intérieur aux Préfets du 20.8.1849 et du 27.12.1849, A.H.R., 4M269.

les couches les plus défavorisées[4]. Sous l'autorité de l'Allemagne comme sous celle de la France, la croissance des dépenses publiques, en matière de défense, de travaux publics, est supportée surtout par les impôts sur la consommation. Les débitants sont des percepteurs de taxes injustes, et qui paraissent écrasantes à ceux qui voient leur consommation se renchérir. Pendant la plus grande partie de la période française donc, on a appliqué le système bonapartiste de l'impôt indirect, indolore, ménageant les fortunes, et susceptible, en endiguant les consommations, de moraliser le peuple. Après 1871, la structure même de la fiscalité de l'Etat fédéral allemand a favorisé le maintien des habitudes napoléoniennes en matière d'imposition des débits[5]. La question des recettes du nouvel Etat fédéral est réglée par la Constitution de 1870, qui prévoit quatre sources régulières : 1) Les douanes 2) Les impôts de consommation et de circulation. 3) Les services publics comme la poste. 4) Les contributions matriculaires des Etats membres et deux extraordinaires : 1) Les réparations (!) françaises. 2) L'emprunt. Comme la Suisse ou les Etats-Unis, l'Allemagne s'en tient à la règle qui a cours dans les fédérations : les impôts directs pour les Etats, les taxes indirectes pour l'Etat fédéral. Jamais la Fédération n'arrive à recueillir le fruit de l'impôt sur le revenu ou même des droits de mutation. Pourtant, la couverture des dépenses militaires demandait des efforts fiscaux sans cesse accrus. Ainsi, la multiplicité des taxes diverses qui pèse à la fois sur l'activité des débitants et les produits qu'ils vendent les convainc qu'ils sont une vache à lait pour le fisc.

**La patente et la taxe professionnelle.**

La patente française, qui date de la suppression des corporations en 1790, et fut établie le 2 mars 1791, survit jusqu'à la fin du siècle. Elle disparaît en même temps que les quatre vieilles, dont l'impôt sur les portes et les fenêtre, au moment du réaménagement de la fiscalité sous le sous-secrétaire d'Etat Schraut. En fait, les rôles fiscaux de la patente, comme ceux qui ont été recopiés en janvier 1852 distinguent les aubergistes (marqués a.) des cabaretiers (c. ) et des cafetiers. Faire le choix de payer davantage peut présenter des possibilités bien supérieures de débiter : « A Buhl il n'existe légalement aucune auberge proprement dite, attendu que tous les débitants de boissons ont tous des patentes de cabaret (dont cinq font partie du Conseil Municipal). Pour pouvoir recevoir les voyageurs pour les pauses et leur donner à boire après l'heure fixée pour la fermeture des cabarets et autres lieux publics, sans contrevenir à votre arrêté, il s'agira de prendre des patentes d'aubergistes et de tenir régulièrement le registre prescrit par l'article 475 du code pénal, alors il sera permis de recevoir à toute heure de la nuit des voituriers de passage ou ceux

[4] Le ministre des finances Humann laissa la vie, sous la Monarchie de Juillet, à essayer de réviser l'assiette de l'impôt sur les portes et les fenêtres.
[5] H.-U. Wehler, *Von der « Deutschen Doppelrevolution » bis zum Beginn des Ersten Weltkriegs, 1849-1914, Deutsche Gesellschazftsgeschichte*, Dritter Band, München, 1995, p. 885.

qui veulent y passer la nuit[6]. »

La patente française disparaît lorsqu'en 1895-96, la réforme du Secrétaire d'Etat Schraut supprime les derniers impôts de répartition comme la patente française et la remplace par une imposition en pourcentage sur les bénéfices. La taxe professionnelle est instituée par la loi du 8 juin 1896 concernant l'Alsace-Lorraine. Elle frappe tous les commerces, entreprises, coopératives et cabinets de professions libérales qui ont un caractère sédentaire et remplace la patente française et son système de répartition vieillot, fondé sur les signes extérieurs de richesse : ainsi un débit avec billard était bien plus imposé qu'un autre sans.[7] Des commissions de district fixent le montant des impositions en tenant compte du chiffre d'affaires. Globalement, le système annonce déjà la Taxe à la Valeur Ajoutée : on soustrait du chiffre d'affaires le montant complet des dépenses, mais non, comme le fait la TVA, l'amortissement des investissements. Le taux d'imposition est de 1,90% sur le chiffre d'affaires. Une des revendications des débitants organisés est de faire partie des commissions des districts. Les communes gardent pour elles 8% du prélèvement[8]. Ce droit est payé par tous ceux qui pratiquent un commerce alimentaire, aussi bien les détaillants d'eau de vie, les Speisewirte[9] que les brasseurs, les grossistes, les distilleries industrielles. Les gens qui distillent pour leur propre consommation en sont exemptés. La matière imposable est fixée après estimation des locaux, des matières disponibles. Les boulangers paient la moitié de l 'imposition moyenne, les débitants le double.

Tarifs trimestriels :

| | |
|---|---|
| brasseurs | 12 Mk dans le Bas-Rhin, 7,80 Mk pour les deux autres départements. |
| Distillateurs | 2,40 Mk |
| grossistes | 12 Mk |
| petits vendeurs | 1,44 à 4,80 Mk |

Cet impôt, qui représente pour le débitant ordinaire la marge brute, hors frais et impôts, réalisée sur 12 à 40 demis de bière, est fort supportable.

Source : *Verfassung und Verwaltung,* p. 328-331.

**Le droit de licence .**

C'est le second impôt professionnel payé par les débitants de boissons d'Alsace-Lorraine.

Certes, ce droit n'est pas une création *ex-nihilo* : après 1871, on continue de payer un droit de licence

---

[6]Juge de paix de Guebwiller, 26.1.1853, A.H.R., 4M79.

[7] O. Fischbach, *Das öffentliche...*, p. 412, G. Wolfram, *Das Reichsland Elsaß-Lothringen..., Die wirtschaftliche Entwicklung...*, p.360

[8] O. Fischbach, *Das öffentliche Recht...*, p. 430 : « Für gewisse Gewerbe, die sich mit dem Absatz von verbrauchsteuerpflichtigen Gegenstanden befassen, ist eine besondere Erlaubnis der Steuerverwaltung zur Betriebseröffnung vorgesschrieben. »

modéré, qui date de l'époque française : 4.80 Mk par trimestre, quelle que soit la nature de l'établissement[10] ; au nom de cette continuité, le Reichsland fut le seul Etat allemand à frapper un seul corps de métier d'une seconde taxe professionnelle. Le dossier des archives du Reichsland 27AL934 (Lizenz Gebühren) contient les longues discussions –d'une durée de quinze ans- du bien-fondé de la loi de 1880 qui instaure le droit de licence. Le 19.2.1880, le Secrétaire d'Etat s'ouvre de son projet au Statthalter d'augmenter les droits de licence : le Landesausschuß, qui s'occupe des impôts directs dont le produit est destiné au Reichsland, donc du droit de licence, veut bien en discuter mais sans jamais proposer des solutions novatrices : la défense de l'agriculture, de la famille –entendons de la transmission intégrale de la propriété -, la défense de la morale, constituent la plus grande partie des arguments avancés.

Au cours des débats, il apparaît que l'instauration de ce nouvel impôt, accompagné d'une réduction corrélative du droit de circulation sur les vins, a des objectifs multiples. Il doit permettre tout d'abord, grâce à l'abaissement du prix, au pauvre de boire un vin sain de préférence. aux alcools frelatés[11]. Si l'on veut poursuivre sérieusement cet objectif de lutte contre l'alcoolisme, il serait évidemment nécessaire non seulement de baisser les taxes sur les vins mais en même temps d'augmenter les taxes sur les distillats. Le retour au vin, boisson fortifiante, saine, naturelle, autrefois populaire, produite en Alsace par le noyau fidèle de la paysannerie, est un souhait exprimé par les conservateurs de tous bords, de Hoeffel à Dietz, de Kassel au *Volksfreund* à l'abbé Cetty et au Secrétaire d'Etat de 1880. « La grande troupe des

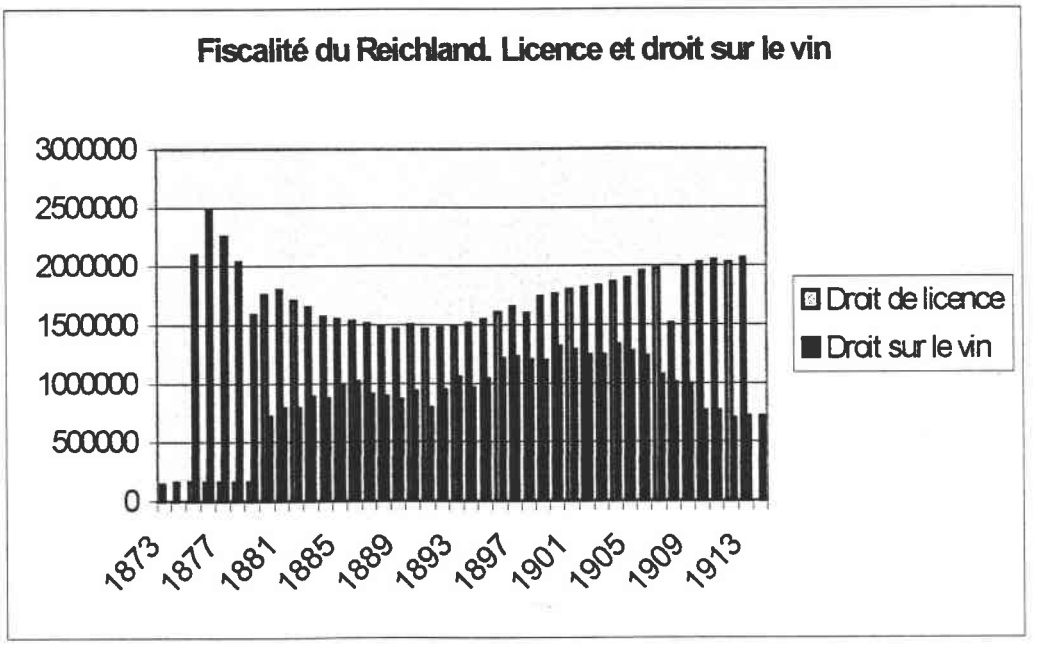


[9] Depuis le 28.3.1908, les Speisewirte ne sont plus autorisés à servir à leurs clients ½ litre de vin ou ¾ de litre de bière sans payer de droit de licence. Sous-préfet de Colmar au préfet du Haut-Rhin, 31.3.1911, A.H.R., 8AL1/9573.

[10] *GWZ* du 25.3.1911.

[11] *Volksfreund*, 1.6.1885.

consommateurs qui souffre aujourd'hui de la taxe sur les vins sera rassurée. [12]»

L'hebdomadaire du catholicisme intransigeant, qui milite en faveur des importations de vin français à bas prix, tout comme la *Thanner Zeitung*, voient dans l'introduction de ce droit de licence un combat pour la vertu. Il faut veiller au bien des classes populaires : nous sommes, dans ce domaine, en 1880, à la croisée des chemins. Les soucis anciens et les nouvelles peurs concernant la santé de la population se juxtaposent dans l'énumération des inconvénients du débit dans les motifs que le Secrétaire d'Etat adresse au Statthalter : « le dommage causé à la santé, le recul de la moralité de la population, le travail négligé, ainsi que la famille et la vie domestique. Combattre le mal, limiter les dommages que la situation évoquée inflige au bien-être physique et moral de la population, c'est le devoir impérieux de l'Etat.[13] » Ainsi, il faut imposer la paresse populaire, le temps perdu ; les individus seront conduits par ce bon impôt à un travail régulier et seront regagnés à leur famille. Cette défense de la famille et du travail, la détestation du temps perdu, sont des préoccupations communément exposées sous le Second Empire. Mais la santé est évoquée aussi, menacée par les boissons frelatées ; en effet, un peu plus loin on relève : « pour que des boissons qui contiennent des additions nuisibles à l'organisme humain n'arrivent pas au stade de la consommation»[14] Il faut, par l'imposition directe, diminuer le nombre des débits, donc aussi le nombre des occasions d'être tenté, surtout si on appartient aux classes populaires.

Le taux plus élevé imposé aux débits des villes qui comptent plus de 10 000 habitants se justifie d'abord par la présence d'une clientèle plus élevée. Mais, ajoute le rapport du sous-secrétaire d'Etat, c'est dans les grandes villes que la propension à boire est la plus forte et qu'il faut limiter les tentations le mieux possible. Ainsi la fiscalité est destinée à faire le bien des masses populaires entassées dans les villes, profitant de l'anonymat pour trop boire[15].

Enfin les professions de la limonade seront moralisées : si un tiers des débitants, à cause de l'imposition supplémentaire, fait faillite, il ne restera que les plus sérieux, qui seront en état de payer leurs fournisseurs. D'ailleurs, reprend le représentant du Gouvernement devant le Landesausschuß, la preuve que les débitants sont capables de payer ce droit, c'est que le nombre des demandes augmente sans cesse. Enfin, l'abaissement de la moitié de la taxe sur le vin en circulation (Weinthaler)[16] ne peut que favoriser la meilleure classe des débitants, celle qui vend surtout du vin. Au contraire, les débitants d'alcool distillé,

---

[12] Secrétaire d'Etat au Statthalter,19.2.1880, A.B.R., 27AL934.

[13] « ...die Schädigung der Gesundheit, der Rückgang der Sittlichkeit der Bevölkerung, die Vernachlässigung der Arbeit, der Familie und Häußlichkeit sind nicht ausgeblieben. Den Uebel zu steuern, die Schäden welche die genannte Zustände für das leibliche und sittliche Wohl der Bevölkerung mit sich bringen, zu hemmen, ist die dringende Aufgabe des Staates. » Ibid.

[14] « .daß Getränke, welche dem menschlischen Organismus peinliche Beimischungen enthalten, nicht zum Verebrauch gelangen ». *ibid*

[15] Commentaire du projet de loi, 19.2.1880, A.B.R., 27AL934.

[16] Le Weinthaler a été institué par la loi du 20 mars 1873 ; l'impôt fournit 800 000 Mk annuellement ; l'imposition est de 3 Francs 75 centimes (!) par hectolitre de vin, 1 franc par hl de vin de fruits. Cette taxe remplace les droits de circulation, de détail, d'entrée, de taxe unique. *Gesetzblatt für Elsaß-Lothringen,* 1873, p. 51.

incapables de payer cette taxe trop élevée, quitteront la profession[17]. O. Fischbach reprend l'idée que la mesure était destinée à amener la disparition des petits estaminets des villes de garnison et des villes ouvrières : « Elle constituait par là également un juste remplacement de la taxe professionnelle par une taxe sur la consommation sur une consommation évitable, non indispensable à l'existence.[18] » Encore en 1888 l'association des débitants de Strasbourg, dans sa pétition, rappelle que le droit de licence devait faire reculer la consommation d'eau-de-vie. Dans un esprit d'égalité, il faut imposer aussi les débitants à pot renversé, épiciers vendeurs d'eau de vie et de bière en bouteille. Cette mesure apporte aux cabaretiers la maigre consolation d'un traitement plus équitable.

La Délégation, constituée de notables, propriétaires, élus des campagnes, fait des choix fiscaux qui ne sont pas neutres. Sans augmenter les droits sur les héritages, elle diminue la taxe de circulation sur le vin, et favorise ainsi doublement l'agriculture. Les intérêts des campagnes, du vignoble surtout, et des propriétaires sont ménagés ; en compensation on décide d'imposer la consommation et le temps libre, les usages urbains et populaires. Celui qui achète son vin à pot renversé sera taxé, non celui qui le produit lui-même.

Il s'agit de multiplier par 20 ou 25 un impôt existant ; politiquement l'effet peut être désastreux, car les petits débitants, frappés de plein fouet par la réforme, ont beaucoup d'influence sur l'opinion publique. L'effet sera d'autant plus néfaste que l'exemption de la taxe sur le vin ne profitera, ainsi que nous l'avons relevé, qu'aux débitants les plus nantis, qui servent surtout du vin. On pourra toujours avancer pour la défense que le système français lui aussi frappait indifféremment les vins, cidres, etc d'une taxe uniforme de 15%.

Œuvre d'une caste de notables imbue de sa supériorité morale, de la distinction de ses consommations et désireuse de préserver ses intérêts matériels au moment des transmissions de biens, la loi sur le droit de licence résume en elle toute la suspicion, tout le mépris porté sur le monde des débits, surtout les débits populaires, lieux de paresse et de gaspillage. Mais la mise en œuvre fut si bâclée que la loi n'a pas atteint ses objectifs[19].

---

[17] Lettre du secrétaire d'Etat au Statthalter, 19.2.1880, 27AL934 ; G. Wolfram, *Das Reichsland Elsaß-Lothringen*, T. 2, *Verfassung und Verwaltung* p. 33.

[18] « Sie bildete daher ebenfalls eine durchaus richtige Ergänzung der Gewerbesteuern durch eine Verbrauchsteuer auf vermeidbaren und nicht lebenswichtigen Konsum. »

[19] Dans sa lettre du 19 février 1880, le Secrétaire d'Etat avait fait part de son opposition au projet, craignant une réaction politique. Il avait demandé une consultation du Conseil d'Etat. Apparemment, la Délégation ne lui en avait pas laissé le temps. A.B.R., 27AL934.

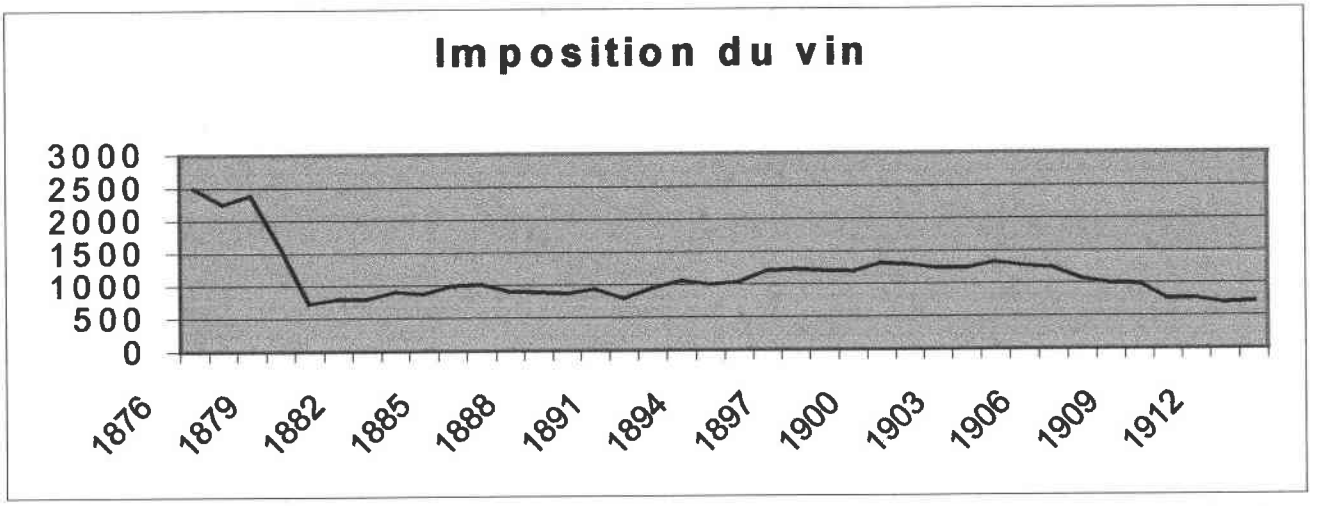


La fixation du montant des contributions du droit de licence est une construction baroque appelée impôt de répartition, qui institue la solidarité fiscale d'un groupe de contribuables[20] : l'unité fiscale est constituée par l'ensemble des débitants d'une commune, sommés de fournir une somme égale au nombre de débitants de la commune multiplié par le taux moyen communal. D'après la loi du 5.5.1880 et celle du 13.6.1903 le montant trimestriel doit être en moyenne par débitant de 25 Mk s'il y a moins de 2000 habitants dans la commune, de 50 Mk pour une population de 2000 à 10 000 et de 75 au-dessus de 10000[21]. La loi s'applique au commerce de détail lorsqu'il débite des quantités inférieures à 15 litres à la fois. D'après l'article 2 de la loi, les propriétaires alsaciens lorrains ou les fermiers qui transforment en distillat du vin de grappes ou de fruits, du levain, des marcs des fruits des baies ou de la gentiane et qui le revendent en quantités égales ou supérieures à 3 litres ne sont pas soumis à l'impôt[22]. Les possibilités de fraude sont ainsi multipliées.

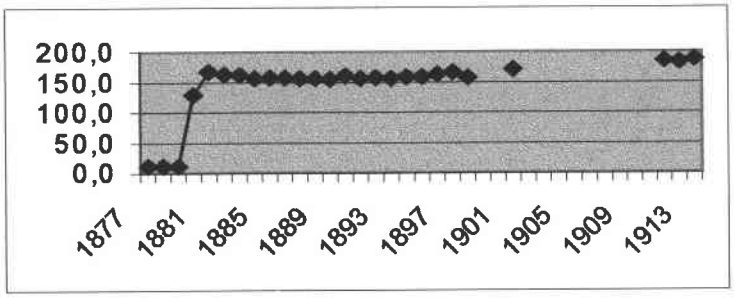


Imposition moyenne par débit (*Statistisches Jahrbuch)*

Les petites localités ou les endroits écartés peuvent bénéficier d'allègements. Au congrès des débitants d'A-L de 1909, il apparaît que suivant les lieux, on exempte certains hôteliers, les épiciers, les confiseurs[23]. Au total, on paie en droit moyen annuel par imposé :

[20] La taille royale, sous l'ancien régime, fut levée de cette manière-là sur les paroisses.
[21] *Gesetzbuch*..., année 1880, p. 37.
[22] Ibid. p. 27.
[23] Circulaire du 29.4.1888, A.B.R., 27AL934.

| | |
|---|---|
| 1877 | 11,3 |
| 1890 | 160 |
| 1912 | 185 Mk par trimestre. |

Mais le montant diffère d'un établissement à l'autre. Il est fixé par la commission municipale de répartition des impôts, créée par la loi du 19 Floréal An VIII[24] ; la distribution se fait en fonction d'un classement assez obscur parce que la loi, . qui se base sur un texte français de 1812, ne précise pas les modalités de la répartition. Les débitants sont absents de cette commission, sauf à Ingwiller. Un minimum est fixé à 15.25 et 35 Mk suivant les catégories d'agglomérations.

En tout cas le système établit la responsabilité fiscale collective : toute diminution accordée à un établissement doit être supportée par tous les autres ; la communauté des débitants est garante de la cotisation de tous ses membres, même en cas de défaillance d'entreprise. C'est là fournir des arguments aux associations de débitants lorsqu'elles revendiquent la limitation des entrées dans la profession et le contrôle des compétences. Une telle implication de la responsabilité collective a certainement joué un grand rôle dans la naissance et l'essor de l'organisation professionnelle.

La manière dont les commissions ventilent l'imposition détourne la loi des objectifs que les législateurs lui avaient fixée. A Sélestat, ainsi, la répartition se fait de la manière suivante à l'été 1891 :

il n'y a que des débits de classe quatre ou six (les plus nombreux). Les épiciers n'appartiennent à aucune classe ; les hôteliers et les cafetiers font partie de la classe quatre. Pourtant les membres de chaque classe ne paient pas le même montant. L'hôtelier Granseier, à la Gare, est le plus imposé, payant 100 Mk par trimestre, devant le café Vanolles à 90. Les marchands d'alcool en vrac comme Spies paient beaucoup : 70Mk, uniformément. Les moins imposés comme la Couronne, la Poste, le buffet du théâtre ne paient que 25 Mk.

A Bischwiller en 1890 il existe trois groupes d'imposition : les brasseurs et les marchands de vin en gros, imposés à 12 Mk trimestriellement, les débitants ordinaires et les détaillants en alcools à 2,4 et ceux de Hanhoffen et du champ de tir à 1,44. La répartition est fort injuste ; les brasseurs sont imposés à 192 Mk, les débitants urbains et les revendeurs de distillat à 38,4, les débitants du faubourg de Hanhoffen et ceux du champ de tir à 19,2, soit une proportion de 5,1 et 0,5 par rapport à la moyenne[25].

A Hochfelden en 1885, la répartition se fait de la manière suivante : pour une moyenne légale de 50 Mk trimestriels, fixée pour les communes comptant de 1000 à 5000 habitants, nous trouvons :

1 débit à 75 Mk

1 à 70

[24] Ministère aux préfets, 5/5/1880, A.B.R., 387D24.
[25] A.B.R., 383D152.

3 à 65

7 à 50

2 à 47,50

1 à 37,50

5 à 35.

Les trois débitants d'eau de vie où l'on ne peut consommer sur place paient respectivement 60, 60 et 35 Mk[26].

A Haguenau en 1880, les plus lourdement taxés sont les hôtels, les restaurateurs et les revendeurs de

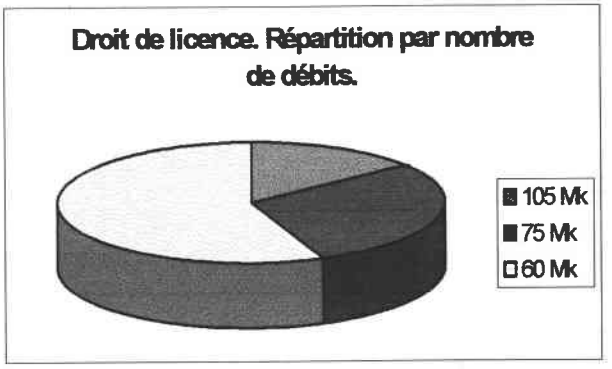


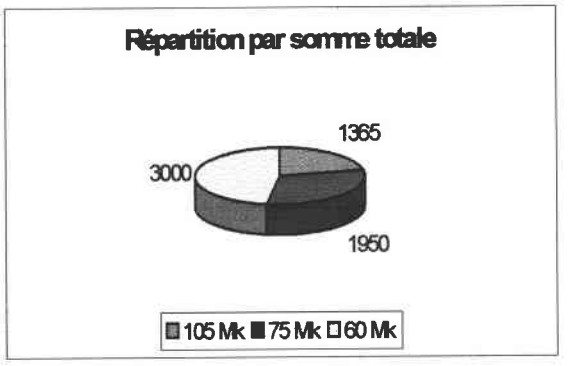


Les droits de licence à Haguenau.

produits en vrac. Eux paient 105 Mk par trimestre. Les débitants ordinaires sont imposés à 75 Mk et à 60 Mk, le rapport entre les deux étant de un à deux. On a tenu compte, dans la fixation des tarifs, des droits qui ont été versés par chacun sur les vins et les distillats dans les années 1877, 78 et 79[27].

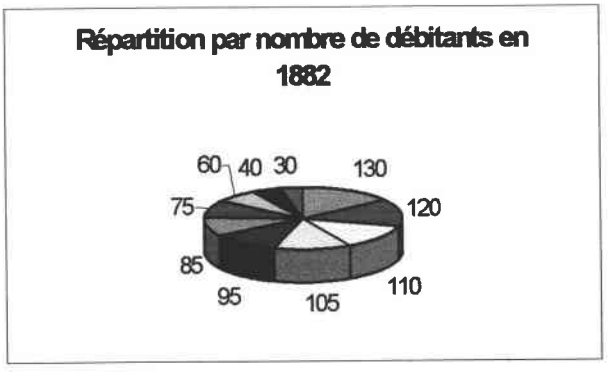


Dès 1882, des modifications sont intervenues : de nouveaux montants ont été fixés, à 130., 120, 110, 95, La tranche de 40 Mk a fait son apparition et les débitants des écarts voient leur cotisation divisée par

[26] A.B.R., 396D46.

deux. Les demandes de réduction, motivées, de certains débitants ont été entendues et leur imposition trimestrielle a été diminuée de 5 ou 10 Mk[28].

Au 1er janvier 1907, 115 établissements haguenoviens sont soumis au droit de licence et, imposés en moyenne à 75 Mk, paient collectivement 8625 Mk.[29]. Ce taux moyen de 75 Mk est payé par les aubergistes-restaurateurs comme les tenanciers de la Chaîne, de la Cour d'Alsace, la Cour Verte, la Haute Montée. Le dancing le plus fréquenté, mais qui offre aussi des spectacles, la Wilhelmshöhe paie autant. Paient davantage les hôtels prestigieux, les débits munis de salles où l'on peut offrir des banquets : le Lion d'or, auberge, est taxé à 90 Mk par trimestre, le Crocodile où ont lieu quantité de fêtes de sociétés, le Parkhotel, son vis-à-vis l'Hôtel National, le Kronprintz, le Raisin évidemment, le Sauvage, un autre établissement de concerts, sont à 110. Les deux restaurants les plus imposés sont le Buffet de la Gare et la Cour de l'Europe, à 120, soit 10 de plus que les vendeurs de vin en vrac « über die Straße. » Les cafetiers sont imposés modérément : Zinck ne paie que 85, les deux autres 80. Par contre le Café Central est imposé à 130, parce que sa salle sert à de multiples activités : concerts, bals conférences.

Les moins imposés de l'agglomération paient de 65 à 45. On trouve ici :

- les dancings, Belle-Vue, Château Fiat, Arbre Vert. Les chefs de ces établissements ont effectivement demandé des réductions, et Moschenross, à l'Arbre Vert, a définitivement abandonné le métier d'organisateur de danses.
- les débits des lieux écartés : les petits établissements du marché aux Grains ou même du marché aux bestiaux : c'est Scharrenberger, en retrait du marché aux bestiaux, qui est le moins imposé de tous les établissements de l'agglomération. Mais sa mauvaise posture financière est de notoriété publique.
- la partie nord de la rue principale. Ces nombreux cabarets de part et d'autre de la porte de Wissembourg, à partir des Trois Cigognes et de la Pomme d'Or, donc au-delà de la halle aux houblons, vivent, nous l'avons vu, dans un environnement défavorisé et se font une forte concurrence mutuelle. Il en est de même pour les faubourgs rattachés comme Saxenhausen, au nord. On est loin du centre de la ville, des commerces, des services de l'administration. Cet ensemble urbain, qui constitue la paroisse Saint Nicolas, est habité par des pauvres gens.

Les débits des hameaux écartés paient moins de la moitié : 25 au Kleinenhof, entre 20 et 30 à Marienthal, 15 à Harthouse.

Si l'on essaie de faire le bilan, en comparant les diverses villes, on constate que les répartiteurs taxent lourdement les revendeurs d'eau-de-vie ; que, pour les autres, la taxation est sans doute proportionnelle au chiffre d'affaires global, incluant la location de la salle, les spectacles, les banquets et le logement. Les débitants qui ont essayé d'ouvrir leur établissement à de nouvelles fonctions paient le plus ; ce sont aussi

---

[27] A.M.H.AR 154, listes et demandes de réduction.
[28] Pétition de l'association des débitants de Haguenau au conseil général, 14.1.1892, A.M.H., AR 154.
[29] A.M.H. NR 201.

ceux qui ont le plus de clientèle. Les commissions de répartition ont taxé le plus lourdement les établissements les plus solides ; mais ce sont aussi les plus utiles pour les voyageurs, les plus modernes, les plus dynamiques, vivant des repas servis plutôt que de la quantité d'alcool débité.
Cette répartition est très mal acceptée par la profession, mais aussi par toutes les personnes de bon sens qui n'ont pas oublié que la taxe avait été instituée pour faire reculer l'alcoolisme, c'est-à-dire, dans la conception de l'époque, la consommation de mauvais distillats. Les débitants de différentes petites villes, les journalistes proposent une réforme du droit de licence pour parvenir enfin au but fixé : diminuer la consommation de mauvais alcools.

**Les critiques du *Journal d'Alsace.***

Les extraits du *Journal d'Alsace* sont publiés en 1881 sous forme de volume sans indication d'auteur, sous le titre : *Les droits de licence en Alsace-Lorraine ou critique raisonnée de la Loi du 5 mai 1880 sur l'augmentation des droits de licence pour les débits de boissons alcooliques et la réduction de l'impôt sur le vin, suivie de propositions pour la révision de cette loi.* La nouvelle taxe est critiquée tout d'abord pour son injustice : le droit global est fixé en fonction de la population et du nombre de débits existants. Les villes de garnison comme Metz abritent à la fois un nombre important de débits, qui donne lieu à un taux d'imposition important, et des cantines et des casinos militaires exonérés qui livrent une rude concurrence aux établissements « civils.
La manière de fixer le montant de l'imposition est celle, donc, d'un antique impôt de répartition, alors que les députés, pressés par le temps, croyaient avoir voté un système de quotité. La commission municipale, généralement chargée de fixer le montant de tous les impôts de répartition, ventile les contributions entre les différents débitants, en se basant sur « l'importance et le genre de l'établissement », suivant le texte de la loi. La fonction de répartiteur ne peut être refusée sous peine d'amende. Autant de villes, autant de méthodes différentes.
La stratégie de ces commissions, si mal aiguillées par la loi, suscite, quoi qu 'elles fassent, la jalousie et les récriminations de tous ceux qui se sentent lésés. De commune à commune les débits de pareille importance ne paient pas la même chose. Mais surtout l'impôt paraît anti-économique. Sont le plus imposés les débits qui rendent un service inestimable dans le domaine de l'hospitalité[30]. Les brasseurs, les grands établissements hôteliers qui ne vendent que du vin, les grossistes en vin se plaignent. Des aubergistes qui rendent de réels services à la clientèle des marchés, aux voyageurs, aux touristes perdus dans les Vosges inhospitalières sont trop imposés. Ils voient les droits payés, d'une année sur l'autre, multipliés par quatre ou cinq. Certains hôtels, qui passent de 30 Mk à 120, doivent augmenter le prix du

[30] *Journal d'Alsace, Les droits de licence,* p. 12, p.30

vin, de la bière, du café, ce qui est contre-productif par rapport aux objectifs assignés à la loi.
La vente du vin « naturel », objectif déclaré de l'instauration du droit de licence, n'est guère favorisée. Même si le « thaler », la taxe sur le vin, a diminué, le vin a renchéri au comptoir et chez les maîtres d'hôtel. Les vignerons ne peuvent plus vendre directement une part de leur récolte, parce que les débitants ne viennent plus se ravitailler dans le vignoble, forcés qu'ils sont de vendre de plus en plus de vin artificiel. La coopérative de consommation de Sainte-Marie-aux-Mines, imposée à 125 Mk par trimestre, doit augmenter ses tarifs sur le vin qu'elle vend à la classe ouvrière, ce qui a pour effet de renvoyer sa clientèle vers les débits de « pétrole[31] ».
L'imposition des vendeurs de vin à pot renversé ne favorise en rien la consommation de spiritueux à faible degré alcoolique à la table familiale. Les droits de licence font renchérir le vin, quelle que soit la source d'où on le tire. La mesure, conjuguée avec les mauvaises vendanges, développe la consommation de vin artificiel qui l'emporte sur le vin naturel. « L'article 3 que nous critiquons va à l'encontre du but : d'une part il impose le vin comme l'eau-de-vie, et favorise par conséquent la consommation de cette dernière ; d'autre part il met un impôt sur le vin et la bière à emporter et pousse les petits consommateurs au cabaret. »
La bière est encore moins favorisée que le vin. Les petits et moyens brasseurs sont les plus frappés par la nouvelle taxe. Ils sont moins équipés que les grands brasseurs. « En général, la situation de la brasserie en Alsace rappelle celle des industries éprouvées par les tendances libre-échangistes des gouvernements avant que ces industries fussent en état de concourir à marché ouvert. » En Bavière les brasseries ont « une plus grande centralisation ».
Ainsi, l'objectif initial des législateurs de la Délégation, qui était de réduire le nombre des « Schnapshöhlen » est tout à fait dévoyé. Les ouvriers ne se sont pas remis à boire du vin comme autrefois. Les débitants de distillat, dans leurs masures reculées, n'ont pas disparu, loin de là.
« Les petites cavernes à eau-de-vie continuent de prospérer et ceci pour la ruine de l'état ouvrier[32]. » Surtout les débitants d'eau de vie, pour se rattraper des droits de licence, rajoutent de l'eau à leur produit, ce dont finalement, d'après notre auteur, personne ne se plaindra. Mais ils font pire : c'est de l'alcool de pommes de terre qui est proposé à la vente, tout comme le vin artificiel remplace celui poussé sur les ceps. La fiscalité, au lieu diminuer la consommation, a réussi à diffuser les produits de substitution. La *Thanner Zeitung* dès le 20.6.1880 résume et diffuse les articles du *Journal d'Alsace* : « La loi sur les licences des débits de boissons, dit le *Journal d'Alsace,* a décidément le sort de mécontenter tout le monde : les débitants, les répartiteurs, la Délégation d'Alsace-Lorraine elle-même qui l'a votée, mais qui reconnaît que son œuvre est imparfaite et ne saurait être que provisoire, et un peu le gouvernement aussi, qui

[31] Ibid. p. 25.

trouvera peut-être que la loi ne produit pas tout l'effet qu'elle attendait.

On a voulu frapper l'alcool, le mauvais et furieux alcool qui ruine l'ouvrier et le petit cultivateur, et on en est arrivé à frapper surtout les grands établissements qui débitent de la bonne marchandise, dont certains vont se trouver forcés de hausser leurs prix ou de baisser la qualité des consommations pour couvrir l'impôt nouveau [...] le moyen terme peut se trouver ici comme en toute chose. »

Le mécontentement est général et croît avec la réforme Schraut qui remplace la patente, un impôt dont l'origine remonte au 18e siècle, par un impôt proportionnel aux bénéfices. D'autre part, par la loi du 13. 6.1903, les commissions communales de répartition disparaissent définitivement, sans doute parce que le rôle de répartiteur est difficile à tenir, en butte aux accusations quotidiennes d'injustice et de favoritisme ; le dernier impôt de répartition, le droit de licence, est confié aux commissions d'arrondissement qui s'occupent d'estimer les revenus des entreprises, les profits sur lesquels sera assise la nouvelle taxe sur les bénéfices des entreprises, la taxe Schraut, appelée taxe professionnelle (Gewerbesteuer).

C'est donc cette commission d'arrondissement qui est chargée d'évaluer, d'après les alinéas 17 et 18 de la loi du 8.6.1896, les capacités contributives des différents débits[33]. Les critiques ne cessent pas pour autant. La *G.W.Z.* du 27.1.1912 écrit : « On ménage, au moment de l'estimation et de la répartition les boutiques à alcool, les épiciers qui vendent de l'alcool, les marchands de bouteilles de bière, les maisons des associations, les chantiers, etc, en abaissant les taux moyens légaux et par là- même on surcharge les débitants, de manière à faire rentrer les impôts de chaque commune proportionnellement aux licences délivrées[34] » De plus on voit mal pourquoi les finances de l'Etat reposeraient sur une taxe payée par une seule catégorie professionnelle, qui paie déjà la taxe commune à tous les commerces. Le droit de licence devient « Ausnahmsteuer », et la profession s'estime soumise à une double imposition. L'effet pervers de cette inégalité de traitement serait l'augmentation de la consommation d'alcool fort alors que le droit de licence était justement destiné à la faire reculer. Il semble que ces plaintes, dans la réalité que nous avons étudiée, ne soient pas fondées : le vin de raisin et la bière progressent dans la consommation.

Régulièrement chaque année l'association des débitants envoie au Landesausschuß une pétition demandant la réduction des droits de licence. Régulièrement l'assemblée refuse de prendre en considération et passe à l'ordre du jour.

La raison la plus couramment invoquée pour écarter la pétition est le rendement élevé du droit de licence. Il rapporte au Reichsland 1,6 Million de Marks dans la décennie de 1890 à 1900[35], 1,8 Million de Marks

---

[32] « Die kleinen Schnapshöhlen prosperieren immer fort und zwar zum Verderben des Arbeiterstandes. » Pétition de l'association des débitants de Strasbourg au Landesausschuß pour la séance du 14.4.1887.

[33] Sur les impôts de quotité du système Schraut, voir F. Igersheim, *L'Alsace des Notables...*, p. 198.

[34] « Man schont bei der Einschätzung und Repartition die Schnapsbuden, Spezereihändler mit Alkoholverkauf, Flaschenbierhändler, Vereinshäuser, Baustellen usw.durch herabsetzung der gesetzlischen Mittelsätze und belastet hiermit die Wirte, damit die Steuererträgnisse in jeder Gemeinde, je nach der erteilten Lizenzscheinen, eingebracht werden können. »

[35] *Stat. Jahrb.*; 1902, p. 730-731.

dans la décennie 1900-1910[36]. Ce revenu représente suivant les années environ les ¾ de ce que rapporte l'impôt sur la bière. De plus, évidemment, l'impôt est relativement indolore. Prenons un débitant qui paie 65Mk par trimestre et vend un tonneau de 50 litres par jour à 12 Pf le quart de litre.

Droit de licence annuel : 65 x 4 = 260 Mk

Revenus sur la bière : 50 X 4 x 365 x 0.12 = 8736 Mk

Part du droit de licence sur la valeur du demi de bière : (260 : 8736) x 100 = 2,9 %. C'est un taux fort modéré si on le compare à la TVA actuelle.

On peut donc considérer qu'il en coûte au consommateur en droit de licence 3 % du prix de sa consommation. Alors, ce n'est jamais le moment pour faire la réforme, comme le dit naïvement le député Goetz, fonctionnaire libéral-démocrate, le 5 mai 1903 :

« La Délégation a pendant de longues années écarté cette question et encore cette année, on nous a proposé de passer à l'ordre du jour. Les raisons principales qui ont amené à ces positions sont fondamentalement de nature financière. Et je veux bien admettre que dans un moment de dépression économique générale et dans un moment où notre situation financière n'est pas comme elle devrait être, il n'est pas facile d'abandonner un impôt qui représente pour nous une source de revenus précieuse. Mais je regrette l'absence, dans ce communiqué et je la regrette dans la déclaration du gouvernement, que ce droit de licence est réellement injuste et qu'il est temps de penser à sa disparition lorsque les conditions financières le permettront. [37]»

Cependant, l'équilibre budgétaire n'est pas un argument que l'on peut opposer à une catégorie professionnelle qui se sent lésée financièrement, et qui voit dans cet impôt d'exception le symbole de la stigmatisation dont elle est l'objet. Il lui est facile de répondre, et elle ne se prive pas de le faire, qu'il suffit de puiser à d'autres sources ; elle parle même d'impôt progressif sur le revenu. Aussi expose-t-on des raisonnements plus élaborés : le droit de licence est pour ainsi dire le prix à payer pour exercer un monopole sur le débit de boissons, qui délivre d'une concurrence trop vive. D'ailleurs, elle n'est pas mortelle pour la plupart des entreprises. La preuve en est fournie par le nombre élevé de demandes qui prouverait que la profession de débitant est lucrative, mais également par la levée de boucliers qui se produirait si on laissait ouvrir les débits à volonté[38] : réponse à contenu corporatif à ceux qui rêvent de corporation. Certes, répondent les débitants, mais sur sept liquidations de biens après faillite, quatre

[36] Député Hauss au Landesausschuß le 14.5/1907, A.B.R., 39AL304.

[37] « Der Landesausschuß hat sich die lange Reihe von Jahren hindurch ablehnend gegenüber dieser Frage verhalten und auch in diesem Jahre wird beantragt, über die bezügliche Petition zur Tagesordnung zu übergehen. Die durchlagenden Gründe, welche dazu geführt haben, sind wesentlich finanzieller Natur. Und das will ich zugeben, daß jetzt in einem Moment allgemein wirtschaftlicher Depression und in einem Moment wo unsere finanziellen Verhältnisse nicht so sind, wie sie sein sollten, es nicht gut angängig ist, eine Steuer aufzugeben, die für uns eine ganze wertvolle Einahmsquelle bildet. Aber ich vermisse in diesem Bericht und ich vermisse auch in der Erklärung der Regierung das, was doch tatsächlich feststeht, daß diese Lizenzsteuer eine durchaus ungerechte ist und daß es eine Zeit ist, an der Abschaffung derselben zu denken, wenn es die finanziellen Verhältnisse gestatten. » A.B.R., 87AL3090

[38] Député Bägert au Landesausschuß, 14.4.1887, A.B.R., 87AL4459.

concernent des débitants. On a passé de 9400 à 4100 concessions; le reste étant des épiciers qui vendent en bouteilles. 2/3 des nombreuses demandes, évoquées par l'administration, sont faites par des débitants déjà en place qui, obligés de trouver une affaire rentable, changent d'établissement plusieurs fois par an. Le reste vient des cuisiniers, garçons, qui n'ont appris que ce métier-là, essaient de trouver par ce moyen leur indépendance. En fait le système fiscal est ainsi fait, disent les débitants, que les fonctionnaires ne paient quasiment rien[39]. Le manque d'imagination évident de l'assemblée des notables pour sortir du système français des droits réunis, mais aussi l'impopularité qu'est censée provoquer toute réforme fiscale peuvent expliquer les réticences.

Personne ne trouve de solution de remplacement pour cet impôt inique qui est réservé à une seule profession, et impose le temps libre et le plaisir, parce que la seule solution qui existe est impossible à appliquer. Elle a été suggérée dès novembre 1880 par l'auteur des *Droits de licence..* : une taxe spécifique sur les distillats vendus en Alsace-Lorraine. 40 Pfennig par litre, propose notre auteur anonyme. Le *Volksfreund* avait envisagé cette solution dès le mois de février 1880, dans un style distancié digne de Voltaire : « On pense que la Délégation d'Etat va faire une loi supplémentaire concernant la vente en détail de vin, d'eau-de-vie et de bière, suivant laquelle les débitants devront payer 40 Mark dans les communes de plus de 2000 habitants, 60 dans celles de moins de 10 000 habitants. Dans les dernières années on a délivré 140000 licences pour vendre de l'eau-de-vie, qui ont rapporté 700 000 Mark. On veut par de moyen combattre la consommation d'eau-de-vie, par laquelle tant de personnes perdent la raison. D'autres sont d'avis qu'il faudrait avant tout frapper d'un impôt la fabrication d'alcool, car le mauvais alcool en question est bu d'autant plus qu'il coûte peu.[40] » Winterer, curé de Mulhouse, reprend le thème dans un discours à la Délégation, en demandant que l'on utilise le biais de l'octroi pour renchérir les distillats de toute nature[41].

Face à l'échec de cette taxe passe-partout qu'est le droit de licence, il faut voter une imposition spécifique sur les boissons que l'on estime les plus dangereuses. Ainsi est créée une taxe spéciale sur les distillats, le « Reichsbranntweinsteuer », le 1er octobre 1887[42], une taxe sur la fabrication donc, qui se monte à 1.34 Mk par hectolitre fabriqué sur place. Le producteur paie 50 ou 70 Mk par hl d'alcool pur, suivant que la production se situe dans une première ou une deuxième tranche, dont nous n'avons par trouvé le seuil. D'après les débitants de Strasbourg qui pétitionnent en 1888, l'instauration de cette loi aurait dû rendre le droit de licence inutile. Mais cette taxe, qui rapporte immédiatement le double du droit de licence,

---

[39] *Gastwirt Süddeutschlands* du 13.5.1894, coupure dans 27AL934.

[40] « Man glaubt der Landesausschuß werde noch ein Gesetz machen über Kleinverkauf von Wein, Schnaps und Bier, wodurch dis Wirte 40 Mark zahlen müssten in Gemeinden von 2000 Einwohnern, 60 in Gemeinden unter 10 000 Einwohnern... In den letzten Jahren sind 140000 Lizenzen zum Schnapsverkauf ertheilt worden, die 700 000 Mark getragen haben. Man will dadurch dem Schnapstrinken entgegenwirken, durch welches so viele Menschen den Verstand verlieren. Andere meinen, man müßte vor allem eine Steuer auf das Alkoholfabrizieren schlagen, denn der beklagliche Fusel wird deshalb viel getrunken, weil er so wenig kostet. » *Volksfreund*, 15.2.1880.

[41] *Volksfreund*, 1.6.1885.

n'apporte rien au Reichsland : parce qu'elle est indirecte, est destinée à l'Etat fédéral[43]. Si le Reichsland voulait augmenter cette taxe d'une part qu'il lèverait à son propre profit en vue de remplacer le droit de licence, il lui faudrait sortir de l'espace fiscal d'Allemagne du Nord, du moins pour l'imposition des distillats. Cette mesure apparaîtrait comme une « déprussianisation » du Reichsland. « Le problème est difficile, parce que nous n'avons pas les coudées franches, la Constitution de l'Empire nous rivant à un système d'imposition de l'eau-de-vie qui ne correspond ni au tempérament ni aux besoins de notre pays »[44]. Ici aussi, la Délégation n'a osé franchir le pas. Incapacité à trouver des sources de financement dans sa clientèle politique, refus de gêner en quoi que ce soit les producteurs d'alcool de pommes de terre d'Allemagne du Nord : l'arme fiscale dirigée par le Landesausschuß contre la consommation n'a pu être dissuasive.

En effet en 1888, huit ans après l'instauration des droits de licence, la pétition des débitants souligne que les buts moraux n'ont pas été atteints : la consommation d'alcool distillé n'a pas reculé, parce que la Délégation est dans ce domaine incompétente[45]. Il faudrait, répète la pétition, que le Reichsland quitte le « norddeutscher Branntweinverband » et remplace le droit de licence par un droit sur les alcools distillés. Après 24 motions annuellement répétées par le syndicat des débitants, le droit de licence est toujours en place, avec des taux identiques. En 1912, les débitants ont un nouvel espoir de voir supprimé l'impôt : le député Petri, avait déclaré, en son temps, à la Délégation, le 18 avril 1888, au moment de l'étude de la pétition que le niveau de l'impôt avait été fixé trop haut, que, dès que l'état des finances le permettrait, il faudrait songer à une réduction. Or le même Pétri est devenu sous-secrétaire d'Etat. Mais comme aurait répondu le sous-secrétaire d'Etat Schraut : où trouver les deux millions de Marks ?

La hargne des débitants s'explique par les retombées morales de l'impôt. En imposant toutes les activités des débitants, y compris les fonctions gastronomiques, hospitalières et culturelles, le droit de licence déqualifiait les aspects utiles de la profession, les ravalant au niveau de la vente de distillat aux ivrognes et aux prolétaires. Le maintien de cette taxe inconnue dans le reste de l'espace allemand et spécifique à la profession stigmatisait la corporation. Elle était la traduction en actes du discours accusateur des ligues de tempérance, forgeait l'unité et la révolte de la profession. Celle-ci découvrait ainsi le rôle de la lutte politique, couvant sa haine dirigée contre une Délégation non élue démocratiquement et professant un moralisme prédicateur qui cachait ses propres intérêts. L'association des débitants d'Allemagne du Sud n'hésite pas à donner un tour politique à la pétition publiée dans le *Süddeutscher Gastwirth,* son journal professionnel : l'Alsace - Lorraine est concernée par quantité de lois d'exception politique, économiques ou fiscales. Mais finalement, de tous les habitants, ce sont les débitants de boissons qui sont les victimes

---

[42] *N.Z.B.* du 7.1.1888.
[43] *Statistisches Jahrbuch 1913-1914.*
[44] *Les droits de licence,* p. 64.
[45] *Hopfen-, Brauerei- & Gastwirtezeitung,* 16.2.1888.

les plus touchées par l'arbitraire ; ils sont plus alsaciens-lorrains que tous leurs compatriotes[46]. Le Secrétaire d'Etat avait dès l'origine, dans sa lettre au Statthalter, souligné les risques politiques amenés par le vote de la loi, mais n'avait pas été écouté.

Lorsqu'en 1912 se produit la démocratisation relative de l'Alsace-Lorraine avec l'élection au suffrage universel direct de l'assemblée à qui est confié le pouvoir législatif, les débitants se mobilisent autour d'un thème politique unique, la question de la fiscalité. Impôt archaïque dès sa création, inadapté aux buts officiellement proclamés, frappant les sociabilités populaires et les entreprises les plus innovantes, confiant la fixation de l'assiette, selon des critères fort imprécis, aux notables locaux, tributaires des clans et des jalousies locaux, le droit de licence constitue une base des rentrées fiscales du budget et ne peut être réformé. Il aurait fallu, pour le supprimer, taxer davantage l'agriculture, par le biais de l'impôt foncier ou l'industrie par la taxe professionnelle, mais ces intérêts-là étaient bien représentés à la Délégation. De plus, celle-ci se donnait bonne conscience en faisant payer le plaisir populaire, le loisir populaire, par des droits, de licence, sur les danses.[47]

**Le droit de timbre.**

Tout nouveau débit ouvert après les 14.12.1909[48] paie un droit de timbre dont le montant est versé dans les caisses municipales[49]. Les conseils municipaux sont libres d'en fixer le montant à l'intérieur d'une fourchette prévue par la loi :

Moins de 800 habitants : entre 100 et 300 Mk

Au-dessus de 10 000 : de 500 à 1000 Mk.

Mais il est entendu que :

- on paie moins dans les faubourgs, même si les rixes possibles ne devraient pas inciter à favoriser ce genre d'établissement.
- les débits existants ne paient que la moitié en cas de transmission.
- enfin la gratuité est assurée quand l'enfant succède aux parents « à la veuve ou à son père[50]». Les conseils municipaux, sous la pression des débitants en place, ont tendance à fixer à un taux élevé le droit de timbre, de manière à décourager les hommes neufs venus d'ailleurs. A Haguenau, le budget municipal

---

[46] *Gastwirth* du 13.5.1894, A.B.R., 27AL934.

[47] La taxe sur les propriétés bâties est conforme à la loi du 14 juillet 1895 et concerne et les locaux d'habitation ainsi que ceux à usage professionnel. Les bâtiments non habités et destinés à un usage professionnel sont exemptés. C'est très rarement le cas des débits de boissons, mais parfois de la salle à danser. Cette loi est moderne, reposant sur une évaluation préalable. Elle se monte à 3,5% du revenu du bien loué. Le Cerf à Sélestat par exemple paie 66,46 Mk en 1877. O. Fischbach, *Das öffentliche Recht...*, p. 411.

[48] La loi a été complétée le texte du 29.12.1909 et du 10.1.1910. Session du conseil municipal de Haguenau, 25.2.1910, A.M.H., NR 207.

[49] O. Fischbach, *Das öffentliche Recht...*, p.179 et A.M.H. NR 207, conseil municipal de Haguenau du 25.2.1910.

[50] Délibération du Conseil Municipal, 25.2.1910, A.M.H., NR 207.

se gonfle ainsi de 2137 Mk au cours du seul deuxième semestre 1910. Pourtant dans sa séance du 25.2.1910, le Conseil Municipal de Haguenau a choisi la modération : 600 Mk au maximum en ville, 300 dans les faubourgs.

Il y a des taux plus bas pour les écarts des agglomérations ou bien les régions de montagnes, non pour développer le tourisme[51], mais parce que de toute manière se développeraient ici des débits clandestins, qui, dans les communes d'habitat dispersé, constituent une tradition fort ancienne : « Il y a trop de débits de boissons isolés sur les montagnes, lesquels sont très difficiles à surveiller en hiver et presque inaccessible pendant les nuits sombres.[52] » A Sainte-Marie-aux-Mines, le 13.4.1865 : « Depuis que j'ai obtenu cinq condamnations contre des débits clandestins, les fraudeurs ne donnent plus momentanément signe de vie.[53] » On peut émettre l'hypothèse que ce prélèvement est aussi destiné à limiter les rotations trop rapides de tenanciers, d'endiguer la propension des brasseries à changer de locataires de manière accélérée jusqu'au moment où ils auront trouvé la perle rare, le débitant capable de gonfler la clientèle et le nombre de tonneaux vendus. Ainsi la taxe viendrait se placer dans le cadre de la défense des professions salariées et des classes moyennes.

La corporation des débitants accepte difficilement le nouvel impôt ; les plaintes concernant la double imposition, devenue triple, ne cessent pas pendant toute la période. Certes, on essaie de lui démontrer que la profession pourrait en retirer un avantage certain : le droit de timbre serait assimilable à l'achat d'un monopole professionnel. Celui qui règlerait cette taxe serait protégé contre toute concurrence venue de la part d'un non-professionnel. Or une telle protection se montre illusoire : les marchands de bière en bouteille, de distillat, dans une forte majorité, ne paient pas la taxe et livrent néanmoins une concurrence féroce aux débitants imposés. L'orateur Mayblum, au congrès de 1912 avance des chiffres pour l'ensemble du Reichsland : 9421 licences ont été délivrées à des débitants de boissons sur 10774 ; 1353 établissements ne sont pas des débits soumis au droit de timbre ; une majorité d'épiciers ne paie rien.

A Bouxwiller, le conseil municipal fixe ce droit à 300 Mk le 11.2.1910; c'est le montant le plus bas que l'on ait pu adopter. A Saverne, c'est le maximum : 700[54].

L'introduction de ce droit de timbre est contemporaine de celle d'autres impôts indirects sur la bière, le vin, les allumettes, etc, ce qui provoque un renchérissement et une certaine désaffection de la clientèle[55].

**L'octroi.**

Cet impôt sur la circulation des biens a été ressuscité le 9 décembre 1814, pendant la première

[51] La lettre du ministère aux préfets du 7.4.1885, expliquant le loi du 23.3.1882, recommande de baisser le droit de licence des auberges de montagne pour favoriser les activités touristiques, A.B.R. 347D64.
[52] Commissaire cantonal de Lapoutroie, 31.11.1859, A.M.H., 4M27.
[53] Commissaire de Sainte-Marie-aux-Mines, ibid.
[54] 387D2165
[55] *G.W.Z.* du 26.3.1911.

Restauration[56]. D'après Boucher l'octroi n'est levé que dans les 32 plus grandes agglomérations du Reichsland[57] ; d'après le *Statistisches Handbuch* de 1885, ce sont 27, soit pour l'Alsace : Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Bischwiller, Lauterbourg, Sarre-Union, Villé, Wissembourg, Altkirch, Guebwiller, Huningue, Neuf-Brisach, Ribeauvillé, Thann, soit 14. Haguenau n'en connaît pas, ni Sélestat. La forêt offre des revenus suffisants aux deux villes. Pour la cinquième fois en 1888, le conseil municipal de Barr refuse l'institution de l'octroi par 11 voix contre 10 et 8 votes blancs[58].

Mais, comme le montre le désaccord entre Boucher et les tables statistiques, la situation évolue au cours de la période. A Ribeauvillé le 8.3.1884, les tarifs ont été remontés à 3,20 M sur l'hectolitre de bière, 6 M sur celui d'alcool distillé pris à 100°[59]. La bière paraît donc très imposée, les distillats peu, moins à l'hectolitre que la bière, le vin ne l'est pas. On peut se demander si les producteurs locaux de vin n'ont pas voulu se défendre contre les producteurs de bière, et si les droits limités sur les distillats ne sont pas une manière de protéger la production locale de marc de raisin. Dans l'ensemble, l'octroi est un impôt en croissance : source de revenu commode pour les communes, il se voit fixer comme objectif, dans les villes ouvrières, de limiter la consommation d'alcool. A Sainte-Marie-aux-Mines, en 1885, dans un souci de moraliser les classes populaires, pour faire diminuer l'abus de boissons fortes, et au moment où il devient patent que l'institution des droits de licence a échoué dans ce domaine, les droits d'octroi sur le distillat passent de 20 à 100 Mk[60]. A Bischwiller en 1910 encore les droits d'octroi sur l'hectolitre d'alcool distillé passent de 25 à 50 Mk[61].

La différence de chiffres entre les statistiques de 1885 et les données de Boucher en 1908 révèlent une conversion de certaines villes aux avantages de l'octroi. Ainsi à Saverne, le tarif de l'octroi est instauré pour 10 ans par une autorisation du Statthalter du 11.7.1888[62]. L'impôt de consommation frappe toutes les marchandises consommées en ville, qu'elles y entrent ou qu'elles soient consommées sur place. Les marchandises de passage ne paient pas d'octroi. Les marchandises qui se présentent sur le marché paient une caution qui n'est restituée que si les marchandises, en cas de non-vente, ont quitté la ville avant vingt-quatre heures. Le tarif se veut raisonnable, moins élevé que dans les communes de population équivalente:

1,5 Mk sur l'hectolitre de bière. (4,80 à Mulhouse) : 0,33 au degré/hecto.

| | |
|---|---|
| 1,5 Mk sur l'hectolitre de vin | 0,15 au degré/hecto |
| 1,20 Mk sur l'hectolitre de vinaigre. | |
| 20 Mk sur l'hectolitre d'alcool distillé | 0,40 au degré/hecto. |

[56] G. Wolfrom, *Verfassung und Verwaltung*, Band II.
[57] P. Boucher, *Das Braugewerbe...*, p. 42
[58] *N.Z.B.* 28.6.1888.
[59] *R. K.*, 10.3.1884.
[60] *Volksfreund*, 7.6.1885.
[61] *H. Z.* du 20.3.1910.
[62] A.B.R., 387D2165.



UNIVERSITE DE METZ — S.C.D.

Ce montant fera augmenter le litre de bière de 1,5 Pf, ce qui représente 3%[63] sur la vente d'un demi au débit. Avec cet argent la ville espère couvrir 20000 Marks de déficit, construire la Mittelschule, rendue nécessaire par l'augmentation de la population ; pour percevoir directement une telle somme, il aurait fallu augmenter les centimes additionnels de 100%. Les rentrées escomptées se montent à 35250 Mk, dont il faudra retirer les frais de la perception, 7500.

En fait, la bière rapporte 13500 Mk, soit bien plus que les 10000 escomptés. Les brasseurs locaux paient l'octroi pour leur matériau. C'est l'imposition de la taxe sur la bière qui sert de base au calcul de l'octroi. En fait, disent les brasseurs, on impose aussi la matière perdue, les brassées inutilisables, les tonneaux qui ont tourné. Ils obtiennent ainsi un rabais de 15% en 1890. En 1897, un document fort obscur semble montrer qu'ils ont trouvé à s'abonner pour payer moins.

Quel est alors le surcoût en pourcentage de cette taxe sur la consommation? 1,5 Pf le litre, dit le maire de Saverne : soit sur un demi de 12Pf, 3,125 %, l'équivalent du renchérissement dû au droit de licence[64]. Les villes de Saverne et Mulhouse ont été les premières à prélever un octroi. L'octroi à Saverne passe de 1,5 à 3 Mk sur l'hectolitre de bière, ce qui incite les brasseurs, pour faire bonne mesure, à augmenter leurs prix de 2Mk. Les tableaux statistiques montrent qu'à Strasbourg, la moitié environ des revenus de l'octroi vient des boissons : les brasseries y sont nombreuses, les buveurs étrangers également..

Dans les petites villes également, la source de revenu est conséquente : à Thann en 1897, l'octroi sur l'ensemble des produits s'élève à 48 807 Mk sur un montant de recettes ordinaires de 162 811, soit 30% ; les centimes additionnels se limitent, quant à eux, à 11,6%[65]. La part des boissons et liquides (il faut inclure le vinaigre, peu de choses) dans les revenus de l'octroi est de 16 971 Mk sur 47 590, soit 35% des recettes ordinaires en 1892. Donc environ 30x 35/100 = 10,5% des recettes communales proviennent de l'octroi sur les boissons.

Les vins d'Espagne échappent à l'octroi. D'après le traité de commerce de 1893, l'Allemagne n'a pas le droit de soumettre ce vin à des droits de circulation : ce régime spécial explique en partie, nous le verrons, la prolifération de halles de vin d'Espagne. Et les clauses de ce traité ont été étendues, par la clause de la nation la plus favorisée, à l'Italie, la France, l'Autriche. La politique fiscale est aussi un outil diplomatique.

Ainsi les droits d'octroi constituent pour les municipalités une source de revenu importante, facile à augmenter et aussi susceptible de moraliser les pauvres en diminuant la consommation.

On assiste néanmoins à un mouvement de dégagement de l'octroi dans l'immédiat avant-guerre. Déjà, la loi du tarif douanier du 25 décembre 1902 a supprimé le tarif sur les céréales, les farines, le pain et les

---

[63] A 12 pf le quart de litre : (1,5 : 4 : 12) x 100.
[64] *GWZ* du mars 1909.
[65] *TKB* du 1.12.1897.

viandes[66]. En avril 1910, la municipalité socialiste de Guebwiller serait la première ville à renoncer l'octroi, privant le budget de 104000 Mk. En fait le journal de Haguenau[67], qui rend compte, est mal renseigné : la première ville est Thann, la 2e Altkirch, la 3e Guebwiller et la quatrième Sainte-Marie-aux-Mines[68]. On peut penser que ces mesures sont destinées à favoriser la consommation populaire. C'est aussi une manière d'atténuer les augmentations sur la consommation provoquées par la hausse des impôts de consommation imposée par l'Etat fédéral. C'est au cours de la négociation tripartite – débitants, syndicat, municipalité- destinée à mettre fin au boycott de la bière que le conseil municipal de Mulhouse décide de baisser l'octroi de 1,8 Mk sur l'hectolitre[69].

Les droits de douane prélevés à l'entrée du Reichsland ont été introduits en Alsace-Lorraine par la loi du 17 juillet 1871. Comme les droits sur la bière, le vin, le sel, les droits de douane reviennent exclusivement à la Confédération[70]. Il est nécessaire de les évoquer parce qu'ils influent sur le prix du vin étranger, sur la bière bavaroise ou badoise, celle-ci ressemblant beaucoup à l'alsacienne par sa qualité et son prix, sur l'orge de brasserie. La bière forte importée d'un autre Etat membre de l'union douanière allemande paie un droit de 3 Mk par hl, depuis le 22.3.1891.

De l'avis général, les droits sur le vin français sont bien trop élevés. La part du vin importé de France diminue considérablement à partir de l'imposition en 1879. Le vin étant imposé sur le volume, l'hôtelier qui réalise 2-3 Mk de profit sur la bouteille paie exactement la même taxe que le petit débitant qui ne retire que 40 Pf[71]. Ainsi, ce qui frappe, c'est la multiplicité des impôts directs et indirects qui pèsent sur les boissons et les débitants. La consommation de bière devient une manière de verser un impôt volontaire. Il n'est ressenti comme un facteur de vie chère qu'après l'accroissement de l'impôt sur la bière.

**Des débitants écrasés d'impôts ?**

Vers 1910, dans leur presse professionnelle, les débitants se décrivent comme écrasés par la lourdeur de la fiscalité. La *GWZ* du mars 1909 : le métier de débitant est une vache à lait. Les affaires vont mal, des troupeaux de chômeurs affamés parcourent les rues et les faillites et ventes aux enchères de petits commerces se multiplient. Et pourtant ce sont les débitants, au moment où la clientèle les fuit, qui doivent financer la flotte de guerre.

Les buveurs paient-ils vraiment la flotte par leur consommation? D'après le *Rappoltsweiler Kreisblatt* du

---

[66] O. Fischbach, *Das öffentliche Recht...*, p. 178.
[67] *U.K.* du 4.4.1910.
[68] *A.K.* du 19.2.1910.
[69] *GWZ* du 13.1.1910 et du 5.2.1910.
[70] O. Fischbach, *Das öffentliche Recht...*, p. 424-425.
[71] Hauss au Landesausschuß, le 14.5.1907, A.B.R., 39AL304

9.12.1905, il faut à l'Etat fédéral 250 Millions de Mark d'impôts nouveau. 60 Millions, le quart, proviennent de l'impôt sur la bière. 300 Millions de Marks sont fournis à l'Etat fédéral par les différents impôts sur la consommation qui touchent les débitants de près ou de loin : aux droits sur les boissons s'ajoutent ceux sur les allumettes ou bien l'éclairage, les filaments pour les éclairages au gaz, etc. Or le nombre des débitants diminue, les faillites se multiplient et surtout, c'est l'injustice qui coûte le plus : le concurrence directe ne paie rien[72]. Chaque Alsacien-Lorrain paie 7,32 Mk d'impôt sur les alcools, sans compter l'octroi, soit 13,5 Millions de Mk au total, géographiquement mal réparti[73]. Cela représente plus de 11% de l'impôt total versé, tous ces chiffres étant ceux de l'année 1908.

Pour essayer de saisir le poids de la fiscalité dans les dépenses des entreprises, il faut nous contenter des quelques bribes de fiscalité qui nous sont parvenues.

Ehret qui dirige le Löwenbrau à Sélestat expose ainsi ses dépenses annuelles :

4400 Mk de loyer. N'étant pas propriétaire, il ne paie pas de taxe sur les propriétés bâties ; son propriétaire, la Veuve Thiriet, par contre, règle 154 Mk.

2000 Mk pour quarante concerts annuels, à verser à la caisse de secours communale et aux musiciens engagés.

147 Mk de taxe sur le chiffre d'affaires (Gewerbesteuer) : il a donc fait un bénéfice théorique de 7739 Mk, puisque l'imposition se calcule sur une base de 1,90% du bénéfice estimé[74].

180 Mk pour la licence, ce qui le place dans une catégorie basse, la contribution moyenne étant de 300 à Sélestat. Sans doute les répartiteurs ont-ils voulu favoriser le tourisme, donc alléger les charges qui pèsent sur les hôteliers.

La fiscalité directe ne l'étrangle pas avec 327 Mk, 4,2% du bénéfice. Il faut consacrer aux droits directs la marge obtenue sur 5450 demis de bière, la vente de dix ou douze journées, 20 jours chez Laugel à Hochfelden. Ou bien les dépenses pour la musique de 5 concerts.

**Les comptes de Georges Laugel au Canon à Hochfelden.**

Georges Laugel prend la succession de sa mère au 1er juin 1899 et immédiatement, il tient une comptabilité sommaire des fournitures qu'il a payées. Les recettes ne sont pas comptabilisées. Le Canon a de la place pour trois chevaux dans son écurie ; la surface de la salle n'atteint pas 35 m², (6 X 5,75) et il n'y a qu'une chambre pour loger. Le débit est fréquenté plutôt par des étrangers, des ouvriers étrangers de

---

[72] *G.W.Z.* du 27.1.1912.

[73] *Vom ersten Elsaß-Lothringischen Kursus zum Studium der Alkoholfrage, Oktober 1910,Bericht, Vorträge, Ansprachen,* Berlin, 1911, p. 114.

[74] O. Fischbach, p. 412.

passage. La salle ne renferme que sept tables. Les ventes les plus importantes se font en distillat (quetsch) et en bière. Le débitant, par voie de conséquence, exerce une seconde activité, celle d'agriculteur[75].

« L'étranger de passage s'en sort à bon compte, parce que Laugel sait acheter ses produits à des prix concurrentiels[76] ». En fait, il semble bien que le Canon soit concurrentiel parce qu'il écoule une quantité de produits locaux, provenant de la famille : sans doute de la nourriture produite par l'exploitation agricole, des eaux-de-vie locales et même des vins fabriqués sur place.

Ses dépenses se montent, d'une année à l'autre :

5360 Mk de bière

3000 Mk d'eau de vie (fournis en partie par le beau-frère, Leibenguth de Minversheim).

2200 Mk de vin

10560 Mk de fournitures

l'avoine

Cigares, cigarettes

les en-cas : c'est une grande inconnue, parce que les comptes, à l'exception du beurre ou de la moutarde, n'en parlent pas. Y eut-il des œufs, du fromage, de la saucisse fournie par la production domestique ?

le chiffre d'affaires se monte à 21000 Mk au moins, la marge brute à 10500 Mk.

Il faut déduire :

Le droit de licence et Gewerbesteuer, : 327 Mk

Le bois de chauffage : le stère de bois est à 12Mk le stère. Le chauffage, d'après le livre de compte, doit revenir, pour 30 stères, à 360 Mk.

Eclairage : ?

On gagne 9000 Mk annuels dans un débit qui marche, un débit bien tenu, mais un débit d'ouvriers.

On peut déduire l'amortissement du capital :

30 000 Mk (par comparaison avec les débits équivalents, le Lion d'Or par exemple) Au taux légal de 5%, on arrive à 1500 Mk. Mais il faudrait prendre en compte l'usure progressive, l'entretien de la salle, de la maison.

7500 Mk .

Comparons avec les comptes fournis par Lohoff, Maurer, Blattner, Bechtel, Ferber, Lehmann le 17 mai 1905 concernant le Kronprintz, la Forêt Verte, la Belle Vue, le Kaiserhof, le Sauvage, le Crocodile à Haguenau [77].

Loyer : 3500-5000 Mk

Licence : 460

---

[75]Demande d'ouverture de Georges Laugel, 2.6.1899, A.B.R., 397D621.
[76] Gendarmerie de Hochfelden, gendarme Wintz, 20.11.1891, 398DPaquet32.
[77] A.M.H. NR 128a

Gewerbesteuer (patente) : 117

Personnel et dépenses d'entretien : 1000

Les dépenses se montent de 5077 à 6577 Mk. 14000 Mk de chiffre d'affaires permettent donc à un tel débit de vivre, avec un revenu minimum de 10 Mk par jour.

Lorsque Mammoser, père de 4 enfants et tenancier du Tonnelet à Haguenau, voit ses affaires aller mal, parce que le débit a été interdit aux militaires, l'administration estime ses gains journaliers à 2Mk[78].

Maintenant, à titre de comparaison, on peut donner des chiffres annuels de vente de bière d'un certain nombre de débitas de petites villes, mais aussi de Strasbourg et de certaines communes rurales[79] :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Laugel | Canon | Hochfelden | 1898 | 352 |
| Laugel | Canon | Hochfelden | 1901 | 282 |
| Laugel | Canon | Hochfelden | 1904 | 269 |
| Laugel | Canon | Hochfelden | 1908 | 250 |
| Laugel | Canon | Hochfelden | 1913 | 287 |
| Rheinfrank | lion d'or | Hochfelden | 1897 | 106 |
| Krieger | Cygne | Hochfelden | 1897 | 303 |
| Ziller Louis | Poste | Hochfelden | 1911 | 237 |
| Hauptmann | Station | Hochfelden | 1897 | 221 |
| Daull | deux clefs | Hochfelden | 1897 | 194 |
| Hemberger | déb . coopératif | Hochfelden | 1897 | 148 |
| Hauptmann | coq blanc | Hochfelden | 1911 | 221 |
| Martzloff | Poste | Hochfelden | 1911 | 143 |
| Melchior | Ombre | Hochfelden | 1911 | 135 |
| Nückles | Burghof | Haguenau | 1911 | 193 |
| Baehr | | Wasselonne | 1893 | 132 |
| Paulus | | Marienthal | 1896 | 125 |
| Herrenschmidt | | Sarre Union | 1896 | 74 |
| Herrenschmidt | | Sarre Union | 1902 | 89 |
| Buhr | | Obernai | 1894 | 138 |

[78] Zilliox au sous-préfet de Haguenau, A.B.R., 87AL5870.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| StephanCharrue | | Marmoutier | 1894 | 160 |
| Hatt | Charrue | Rosheim | 1894 | 118 |
| Vve Fehringer | | Haguenau | 1889 | 165 |
| Trautmann | espérance | Haguenau | 1895 | 200-250 |
| ? | Place d'armes | Haguenau | 1894 | 1000-1200 |
| Frantz | | Sélestat | 1902 | 231 |
| Hamm | | Saessolsheim | 1897 | 180 |
| Ville de Metz | | Strasbourg | 1902 | 1120 |
| Konradt | | Brumath | 1902 | 323 |
| Krebs | | Brumath | 1902 | 265 |
| Walkowski | | Thionville | 1909 | 480-600 |

Les débits de l'Espérance sont des débits gérés par la brasserie, et posant souvent des problèmes de rentabilité[80]. La Charrue à Rosheim a perdu 4,15 Mk sur chaque hectolitre vendu, Herrenschmitt de Sarre-Union, qui détient le record des pertes, 7,69.

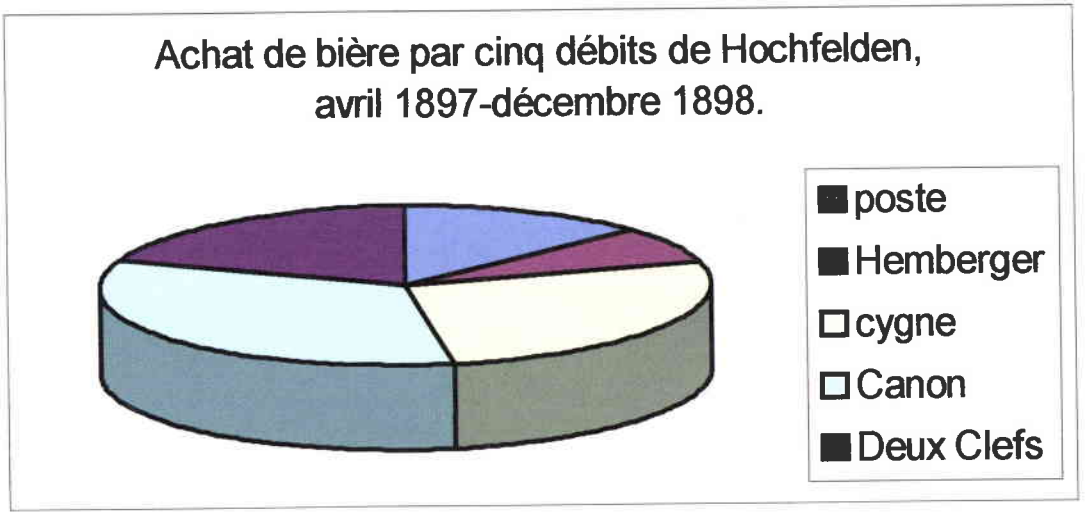


On est loin, dans la plupart de ces débits, compte tenu des pointes de consommation à l'occasion des fêtes, de mettre en perce un tonneau de 50 litres par jour. La qualité de la bière se détériore, et la clientèle s'abstient, lasse de boire de la bière aigre ou éventée. Ce cas de figure est rare chez Laugel : en janvier

[79] Sources : Livre de comptes de la Brasserie Metzger, archives privées de la brasserie Météor ; livres de
[80] Notes au bilan des actifs, compte-rendu dans l'assemblée des actionnaires, A.B.R., J 80

1901, en janvier et novembre 1904, en janvier, février et novembre 1908, aucun autre mois en 1897 ou 1913, il ne débite moins d'un tonneau par jour. Nous n'avons malheureusement pas de données comparatives précises en ce qui concerne son débit en vin et en distillat.

Laugel, comparativement, fait de bonnes affaires, par rapport aux débits mieux installés, qui possèdent des écuries, des salles de danse, des entrepôts. Il est assez remarquable que les migrants, notamment Marzolf, protestant à Hochfelden, fassent de moins bonnes affaires. En tout cas, la bonne santé financière du Canon est une exception. C'est l'un des débits les mieux lotis.

Le bock de bière locale de 4/10es est vendu au Soleil de Thann 12 Pf, au Cerf de Ribeauvillé en 1889 également, 0.25 litre à 8 pf[81], le litre 30 Pf à Thann, à 25 à Ribeauvillé en bière à emporter. Les marges sont donc importantes lorsque le prix d'achat s'établit à 12Mk l'hl (16 à 25 pour la bière de garde ; mais Laugel n'en vend pas). « Il est vrai que l'aubergiste travaille avec du 100% et que le métier est de bon rapport » disent les clients d'un débit de Hambourg en 1898[82].

Frieda Gerb à Guebwiller vend du vin « über die Straße » : le blanc à partir de 32 Pf, le rouge à partir de 44.

On aurait ainsi, si la bière constitue la moitié de la valeur des achats du débit, une répartition des frais sur 114800 demis en 1913 par exemple

| | |
|---|---|
| Prix de vente du demi de 4/10es | 12 Pf |
| Valeur d'achat de la bière | 6 (en théorie 4,8, mais il faut compter les pertes, le fond du tonneau) |
| Droit de licence | 0,1 |
| Taxe professionnelle. | 0,05 |
| Octroi | 0,8 à Ribeauvillé, où l'octroi sur la bière est le plus élevé. |
| Chauffage | 0,1 |
| Eclairage | 0,1 |
| Amortissement du capital | 0,7 |
| Personnel | 0,7 |

La marge reste très importante : 3 Pf, le quart du prix de vente, autant que l'impôt direct et les frais de l'entreprise.

**L'argent pour la flotte.**

Vue du côté du consommateur, la Reichsbiersteuer pèse évidemment sur le prix de vente, 2,5 Pf par litre.

---

[81] *R.K.* du 25.5.1889

[82] Wyrwa, *Kneipengespräche...*, p. 137.

Donc boire dix demis par jour, c'est payer un impôt de 12,5 Pf dans le cas le plus favorable en taxe sur la bière, 6 Pf (la moitié) de Uebergangsabgabe, droit de circulation. Et aussi 2,5 Pf de droit de licence, si l'on considère qu'un débit qui paie 420Mk de droit de licence annuellement débite 250 hl. 21 Pf sur 120 dépensés, dans le meilleur des cas. Plus du quart de la dépense consiste en impôts indirects dans les années1890 pour qui consomme de la bière. Lorsque le taux d'imposition sur les brasseurs double, on passe donc à 35% : on s'explique la grève de la consommation de bière à Mulhouse.

Pourtant, la fiscalité sur les boissons, faible en apparence pour les débitants, est d'un rapport élevé pour les communes aussi bien que pour le Land et l'Etat fédéral : le quart des recettes totales des villes, dans les années 1882. Avec la taxe sur les spectacles, les débitants constituent les principaux percepteurs de la ville. Nous avons vu également que 4 milliards pour les finances du Reichsland sont fournis par le droit de licence.

Le 3 février 1912, l'hebdomadaire professionnel revient à la charge : les besoins de l'Empire ne cessent de croître, et tout le poids repose sur les épaules des débitants. [83]La montée des prix qui en découle fait reculer la consommation. Il est évidemment question de la course aux armements, mais le journal n'en parle pas : il s'agit sans doute de ne pas heurter les sentiments nationalistes de cette petite bourgeoisie qui est fière que l'Allemagne soit la première nation d'Europe. D'après cet article, le péché originel dans toute cette affaire de surimposition remonte à 1880 avec l'instauration d'un droit de licence élevé : les débitants alors n'ont pas réagi, avec retard seulement, car les débitants ont vu d'abord les bons aspects ; une taxation du débit les débarrasserait de la concurrence des plus faibles, les moins professionnalisés.

Effectivement, on a bonne mémoire dans les milieux de la corporation : les années autour de 1880 ont été l'occasion de donner un tour de vis fiscal. La décision de donner la priorité aux douanes a été prise en 1879 : les droits sur les importations de vin sont relevés de 8 à 24 Mk, ceux d'alcool distillé de 18 à 21. De plus les droits de circulation sur le vin ont été augmentés, ainsi que ceux sur le kirsch et le quetsche. Tout se passe comme si me mauvais alcool chassait le bon. Le vin devient plus cher que le distillat de betterave[84].

1880, c'est l'année du droit de licence ; au moment même où les communes concernées établissent ou augmentent leur octroi.

La troisième étape est marquée par l'apparition de la taxe sur les distillats « Reichsbranntweinsteuer », le 1er octobre 1887. La lutte contre la consommation de distillat sert de prétexte à toutes ces augmentations, mais c'est bien là le seul résultat. En effet les revenus que l'Etat tire des alcools distillés sont gaspillés en primes à l'exportation versées aux petites distillations sur les domaines d'Ostelbie. De 1871 à 1909 il arrive certaines années que ce demi-milliard de Mk dépasse les revenus de la taxe sur les alcools distillés.

---

[83] *GWZ*, 3.2.1912

[84] *AK* du 28.1.1879.

Il est question de créer en Allemagne, comme en Russie et en Suède un monopole d'Etat de distribution des distillats. Le parti du Zentrum s'y oppose violemment, parce que cette mesure favoriserait davantage encore l'économie domaniale de l'Ostelbie, bien représentée au gouvernement : « ... les régions plus pauvres vont développer au nom de la nécessité développer leur industrie des domaines nobles aux frais de l'Empire.[...] Ici se situe encore un immense avantage pour les distillateurs de pommes de terre.[85] » La baisse de la part relative des taxes prélevées sur les distillats dans le Reichsland s'explique par deux raisons : une baisse relative de la consommation ; le choix délibéré de moins taxer les distillats, de laisser se poursuivre l'alcoolisation pour ne pas porter préjudice aux producteurs en gros de l'union douanière d'Allemagne du Nord.

1909 a été l'occasion d'une nouvelle aggravation de la fiscalité, portant prioritairement sur une boisson au degré alcoolique réduit, la bière. Sans doute cette mesure est-elle un signe supplémentaire de la désaffection relative qui touche les distillats.

| Année | dépenses fédérales | par tête | part du PNB | dép. d'armement | taux de prélèv obligat |
|---|---|---|---|---|---|
| 1872 | 30% | 6,6 Mk | 7,5% | 1 | 22Mk/tête |
| 1913 | 40% | 41,2 Mk | 15,3% | 3,6 | 103Mk/tête[86] |

Le taux de prélèvement fiscal a doublé, du fait surtout de la course aux armements, dont la charge incombe à l'Etat fédéral. En 1913, la contribution de chaque Allemand aux dépenses de guerre est de 33 Mk, qu'il paie donc surtout sous forme de contributions indirectes.

Quelle est la part des taxes sur les boissons alcoolisées dans cette charge fiscale ? En Alsace-Lorraine, chaque habitant paie en Mark :

| | taxe sur la bière | sur les distillats | licence | total |
|---|---|---|---|---|
| 1872 | 0,82 | 1,21 | | 2,03 |
| 1906 | 2,31 | 1,51 | 0.99 | 4,81 |
| 1912 | 4,13 | 1,95 | 1,07 | 7,15 |

Ainsi, en 1912, 21.6 % seulement des dépenses de guerre par habitant seraient couvertes par les taxes sur les boissons. Ce ne sont pas non plus les contributions matriculaires des Etats, qui ne dépassent pas 3%

[85] « ...die ärmeren Gegenden werden unter dem Titel der « Unentbehrlichkeit » ihre rittergütliche Industrie auf Reichskosten entwickeln [...]Darum liegt wiederum ein ein großer Vorteil für die Kartoffelbrenner » *E.H.B.G.Z.*du 3.1.1886, citant le *Westfälische Merkur*.

[86] Sources : H. U. Wehler, p. 885.

des revenus du Reich après 1879. D'où vient cet argent ? Quatre fois plus de l'accise sur le sel que de la taxe sur le tabac[87]. A titre de comparaison, en 1912, chaque habitant du Reichsland paie 1,14 Mk comme taxe sur le sel, à rapprocher des 1.95 de taxe sur les distillats. Il reste les douanes : après 1879, elles rapportent la moitié des revenus de l'Etat fédéral. Ce sont les taxes sur les produits agricoles qui rapportent 45% des revenus douaniers. Donc ce sont les taxes sur l'importation de nourriture, les prix élevés imposés par ce biais aux consommateurs qui, en même temps que les impôts indirects sur certains produits de consommation courante, ont payé l'armement de l'Allemagne : les plaintes affluent autour de 1910 à propos du renchérissement de la viande ; les restaurateurs notamment essaient de trouver toutes sortes de solution pour rester, quant à leurs prix, dans le domaine du raisonnable. Le Reich allemand a, de plus en plus, adopté un système fiscal qui permet, au prix de l'endiguement de la consommation populaire, de faire survivre un système agraire dépassé à l'est du pays. C'est le résultat de la victoire du Zentrum sur Bülow[88].

Depuis 1906/07, les dépenses d'armement exigent une réforme financière : l'Etat fédéral doit lever des impôts directs. Pour réaliser un revenu d'un demi-milliard de Mk et pour réduire une dette qui, avec ses intérêts, s'élève à 4 MM, le plan mis au point par Bülow prévoyait une petite augmentation des taxes sur l'alcool distillé, le vin, la bière et le tabac. Mais surtout il veut introduire une taxe sur les successions au profit du Reich, puisque les Länder ne voulaient pas d'un partage des taxes sur le revenu et la propriété. C'était là une mesure de rééquilibrage pour compenser la trop forte augmentation des taxes sur la consommation.

La levée de bouclier est immédiate et repose sur de nombreuses raisons :

- les fédéralistes ne veulent pas que l'on touche au principe sacré des Etats fédéraux : au Reich les impôts indirects, aux Etats les impôts directs.
- les classes les plus riches ne veulent pas payer, bien que les droits ne soient prélevables qu'à partir de 20000 Mk et soumis alors à un taux fort modique, allant de 0,5 à 3%.
- le Zentrum veut se venger de Bülow en le torpillant.

La tempête souffla de droite, et la démagogie agrarienne joua sur tous les registres : c'était le premier pas vers le communisme, par l'intermédiaire d'un impôt sur la propriété ; on s'en prenait à la famille. Ainsi, avec un parlement élu par un système égalitaire, on arriverait au bout du compte à une expropriation. La droite veut torpiller l'impôt sur les successions. Mais en même temps, seul don pour soulager les consommateurs, elle promet, une fois de plus, un monopole d'Etat sur les alcools distillés avec des prix garantis. La proposition des conservateurs échoue au Parlement, mais Bülow voit s'élever contre lui le « Spiritusring » qui fonctionne comme un cartel privé des producteurs d'alcool de pommes de terre.

Après un débat-combat de huit mois, le bloc Bülow casse. En juin 1909, Bülow s'en va. L'alliance

[87] Ibid., p. 885-886.
[88] Ibid., p. 1036.

« unheilig », entre les agrariens protestants et les conservateurs catholiques est ressoudée et continue l'œuvre entreprise depuis 1879 dans le domaine financier : c'est le capital mobile et les biens de consommation qui sont taxés bien plus que la propriété immobilière.

La classe supérieure depuis 1896, et plus encore en 1910, en ces années de conjoncture haute, a des revenus considérables. Mais elle est davantage dispensée d'impôts que les pauvres : un revenu de 100 000 Mk-or est taxé au maximum, à 13%. L'impôt progressif est d'une progressivité très retenue. Peu importe : la taxe sur les boissons rapporte le demi-milliard attendu. Il faut en 1913 lever un « Wehrbeitrag » qui, contribution exceptionnelle, devait rapporter 1 M de Mk en trois versements. C'était un impôt sur les revenus et la fortune. Le SPD vote pour, parce que c'est un précédent, une première amorce d'impôt sur le revenu. Il est peu progressif : 1,27% pour les plus riches, tous millionnaires, 0,7% pour ceux qui ont plus de 1 M. Mais ce coup de force est un coup d'exception. Le cartel conservateur a mis en échec toute possibilité pour le Reich d'avoir ses propres ressources.

**Conclusion.**

Ainsi, l'histoire de la fiscalité des boissons et des débits de boissons est marquée dans le Reichsland par une première hausse brutale autour de 1880, puis une seconde en 1909. Perpétuation d'un impôt de consommation ancien dont l'origine remonte à la captivité de Jean le Bon : les aides, continuées après la Révolution française par les droits réunis, les droits de circulation demeurent. L'octroi perçu à l'entrée des principales villes est plus ancien encore. La patente, le droit de licence, le droit de timbre enfin, fleurent bon la corporation, le marché protégé, et gardent le caractère archaïque des impôts de répartition prélevés sur des communautés d'habitants.

Cette imposition complexe fut-elle un expédient fiscal ou bien un moyen de freiner la consommation excessive ? Les deux sans doute. Car la fonction de l'impôt sur les boissons n'est pas uniquement de fournir à l'Etat les revenus nécessaires à la défense collective, à l'entretien des ambassadeurs, aux dépenses d'urbanisme et de bienfaisance. Il sert à moraliser. « On impose l'air et la lumière » comme on impose la musique et la boisson. « Le temps plus ou moins long passé dans les débits deviendra imposable » écrit le secrétaire d'Etat au Statthalter en 1880[89]. Tout se passe comme si tout plaisir physique demandait à être compensé par une peine tarifée, comme si la jouissance hédoniste impliquait obligatoirement un partage solidaire avec les moins bien lotis. Le droit de licence comme la taxe à verser aux caisses de secours au moment où l'on organise des bals relèvent de cette pénitence-là.

Outil malcommode, souvent inefficace dans sa tentative de restreindre la consommation, incapable de parvenir au but recherché parce que le Reichsland n'a pas les moyens politiques de se détacher

[89] Lettre citée, 19.2.1880, A.B.R., 27AL934.

fiscalement de la Prusse et de ses hobereaux distillateurs surprotégés. Mais la fiscalité est une arme à double tranchant : l'Etat -ou la bourgeoisie imposable- font l'économie d'une interdiction en monnayant les transgressions. On ne sait jamais si le pouvoir, en matière de consommation d'alcool, pareil à Gargantua lors de la naissance de Pantagruel, doit rire ou pleurer, rire de l'augmentation de ses revenus ou bien pleurer du recul de la morale publique.

La taxation directe des débitants par l'intermédiaire du droit de licence puis du droit de timbre ne ruina pas des pans entiers de l'industrie bistrotière. La part des revenus ainsi confisquée fut sans doute peu importante. Mais l'effet psychologique fut destructeur : l'imposition globale de toute l'activité hôtelière de préférence à l'imposition renforcée des distillats suscite aisément un discours nationaliste alsacien-lorrain ; au moment de la naissance d'une nation, celle-ci doit se penser comme groupe dominé, comme nation prolétaire. Chacun peut ressentir un traitement injuste et « identifier le coupable comme appartenant à une autre « nation » Un des moyens de la domination peut être l'alcoolisation massive de la population non intégrée, ainsi que cela se passe à ce moment-là chez les Peaux Rouges[90]. Le discours nationaliste s'appuie donc sur des faits réels. En Alsace, on évoque la difficulté à importer du vin de France, à exporter de la bière alsacienne, la facilité avec laquelle les bières bavaroises, mais surtout les distillats d'Allemagne du Nord envahissaient le marché local.

La progression de la consommation de la bière, le maintien de celle de vin alsacien attesté par les chiffres oblige à nuancer fortement la description nationaliste qui affirme le remplacement du vin blanc par l'alcool de grain. Malheureusement, les lacunes de la documentation pour cette période qui va de 1871 à 1880, ne permettent pas de conclure à une augmentation effective de la consommation de distillat, suivie d'une rechute. Nous le verrons.

La dureté de la loi impose des modifications de la consommation, provoque des discours politiques, corporatifs, nationaux contre elle. Mais aussi, les tarifs imposent des pratiques de consommation différentes, des comportements différents. La force de l'Etat induit des modifications à la vie quotidienne.

[90] E. Gellner, *Nations et nationalismes...*, p. 160-162. D'après le modèle de Gellner, si on identifie un nombre important d'autres victimes qui appartiennent à la même nation que la sienne, alors naît le nationalisme. Le nationalisme est le plus fort au moment où se creuse le fossé entre les populations intégrées à l'industrie et celles qui se trouvent au seuil de ce monde nouveau, n'ayant pas encore eu droit à la liberté politique et éducative.

## La concentration verticale dans le débit.

En un siècle où la terre, les effets de commerce, le taux légal de l'intérêt, le prix du demi de bière ne changent guère de valeur, cette permanence des valeurs de la propriété garantit la fixité de la position des classes moyennes. Les débits, au contraire, voient leur valeur varier sur une très grande amplitude, non seulement avec les changements de leur environnement urbain, mais aussi, et dans un plus court laps de temps, en raison de la conjoncture réglementaire et des accidents « biographiques » qui peuvent affecter le débit. La mauvaise exploitation peut faire baisser cette valeur vénale. Surtout un débit en place, équipé, pour lequel on a investi, et qui se trouverait même momentanément dans l'impossibilité d'être exploité perd ses clients. Un mauvais locataire qui fait fuir ses clients, un autre qui les emmène avec lui en cas de déménagement, un propriétaire mis dans l'incapacité de rouvrir en raison de la limitation des concessions, tout cela déprécie un débit : donc la valeur vénale du débit dépasse le prix des murs. Il y a pour ainsi dire une estimation des habitudes de la clientèle, le fonds. Ces données ne sont pas toujours prises en compte par l'administration qui, par ses interventions au nom du bien public, crée des monopoles. La circulaire du 4 août 1866 du ministre de l'Intérieur prend en compte les difficultés qui sont en train de naître :

« .. le décret du 29 décembre 1851 doit être appliqué avec une modération soutenue, en tenant compte des nécessités actuelles, en évitant de froisser les intérêts légitimes et de heurter les habitudes des populations, lorsque ces habitudes ne sont un danger ni pour l'ordre ni pour les mœurs publiques [...]

Ce système tendrait à constituer une sorte de monopole au profit des débitants en exercice ; il serait donc abusif et contraire à la liberté commerciale, qui, à moins de motifs d'une haute gravité, ne doit pas être entravée.[1] » La valeur vénale intéresse les bailleurs de débits de boissons qui sont de deux types : ceux qui envisagent de débiter ou bien ont déjà pratiqué ; les brasseries.

### Les propriétaires en attente.

En août 1860 Hansz Nicolas, marchand de farine originaire de Huttendorf, dans le canton de Haguenau, a acheté trois ans auparavant un débit à Sélestat. Le locataire a demandé à transférer le débit et a obtenu l'autorisation : il est passé du 3, marché aux choux au 3, rue des oies. Or dès cette époque l'administration refuse des ouvertures dans les quartiers suffisamment pourvus. Voici donc compromis le libre jeu du marché, parce que la maison où l'on débitait perd sa fonction et, avec elle, sa valeur :

[1] A.B.R., 247D64.

« Il est vrai que dans ce cas particulier, il y aurait augmentation du nombre de débits. Mais je crois que le propriétaire d'une maison, s'il réunit les conditions nécessaires pour l'exploitation du débit de boissons, doit avoir la préférence sur un locataire qui est capable de transférer son débit tous les six mois ou un an, et expose souvent une maison, qui est bien fréquentée, au moment de son déménagement, à être abandonnée complètement au bout de quelque temps lorsque le propriétaire, par suite de la fermeture d'autres débits, se trouverait dans le cas d'obtenir l'autorisation nécessaire. Ce qui équivaudrait naturellement à une dépréciation de la propriété que j'ai achetée comme débit bien fréquenté.[2] » Ajoutons les risques que court le propriétaire en matière de loyer : en 1874, le propriétaire-débitant du Café Vanholles de Sélestat a loué la partie inférieure de sa maison, le débit du Mouton, à Joseph Dieterlé, cordonnier. Trois ans plus tard, il est obligé de faire vendre les biens du cordonnier aux enchères[3]. Le débit est un placement aléatoire et l'on court tous les risques à ne pas exploiter soi-même une maison que l'on a toujours acquise à un prix plus élevé. Un bon locataire, au contraire, qui sait s'attacher par son savoir-faire et sa réputation une clientèle fidèle, augmente la valeur du débit.

Répartition de la propriété de 100 établissements à Haguenau en février 1905[4]

| | |
|---|---|
| Faire-valoir direct | 37 |
| Brasseries | 12 |
| Marchand de vins | 1 |
| Administration (chemins de fer) | 1 |
| Etrangers à la profession | 13 |
| Anciens ou futurs débitants | 38 |

Un grand nombre d'anciens débitants parmi les propriétaires ont abandonné le débit parce qu'on n'y fait guère d'affaires ; mais on n'arrive pas à vendre. Souvent la propriété reste dans l'indivision (les héritiers de Joseph Dresch à Marienthal par exemple) parce qu'aucun d'entre eux n'a eu le courage de reprendre. Au Chemin de Fer à Brumath, Frédéric Goetz a repris l'établissement resté en indivis entre six frères et sœurs, dont deux se trouvent en Amérique[5]. Les héritiers de Doll Joseph, ceux de Hautcolas, de Buchmann ont loué leur bien indivis depuis près de 15 ans. Il s'agit de petits établissements, classés en troisième catégorie pour les droits de licence. Ce genre d'établissement doit être le domaine rêvé des brasseries qui sous-louent, comme on peut le constater à Brumath. Nombre de fois on voit les concessions passer du frère au frère ou au beau-frère, à croire que, après avoir fait une mauvaise expérience, on passe le témoin à un autre membre de la famille.

[1] A.B.R., 247D64.
[2] Demande de Hansz Nicolas au Sous-Préfet du 23/6/1860, A.B.R., 3M 1003 .
[3] Publications légales, *E.N.* du 20.9.1877.
[4] Source : Liste des propriétaires et locataires des débits répartis en 4 classes, 6.2.1905, A.M.H., NR 129a.

L'étude détaillée des propriétaires non exploitants de Sélestat, d'après l'annuaire Emig de 1914[6], fait apparaître 3 exemples seulement de personnes qui n'ont jamais exploité, qui ont donc fait du débit un pur placement de capital : un épicier, un certain Heckmann. La Forêt Verte est restée entre les mains de la Veuve Dengler, veuve de brasseur : c'est un reste d'une situation antérieure de l'économie brassicole de Sélestat.

Dans la plupart des cas concernant les anciens ou futurs débitants, 12 cas sur 13, ces propriétaires sont des personnes âgées, des veuves, des anciens artisans-débitants qui viennent de louer pour partir au repos, comme Loher, au Chariot à foin, pensionnaire à 57 ans. Dans trois cas, le débit est loué depuis 23 ans ! Camille Hoffer, qui a tenu différents débits, en possède un qui n'est pas celui dans lequel il débite ; de même, Husser possède l'Ours Blanc, mais est locataire à la Cigogne. Il se peut qu'il attende la fin de l'un ou l'autre bail en cours. Enfin un plâtrier de 31 ans vient d'abandonner la profession de débitant après cinq ans d'exercice dans sa propriété. Hättlin à Altkirch est né en 1854 en pays de Bade du sud, dans une famille de six enfants. Orphelin de mère, il quitte sa maison à quinze ans, fait son tour pendant huit ans, par Bâle, Zurich, Uri, Strasbourg, Berlin. Maître-menuisier en 1878, à 24 ans, il exerce encore 13 ans, fait des affaires, puis s'établit débitant dans le pays de Bade, puis à Altkirch, à la Ville de Ferrette qu'il a achetée en 1912, un débit qui se négocie aux alentours de 23000 Mk. En 1913, à 59 ans il vit retiré à Werentzhausen, dans le Sundgau. Il est difficile de savoir s'il a vraiment débité à Altkirch ou s'il a été le bailleur de fonds de Kert Arthur, garçon de café en Pays de Bade[7].

Un autre cas de figure se présente, celui des artisans qui ont investi dans une ou deux maisons. Pour en augmenter la valeur, ils ont demandé une concession, débité un certain temps, puis mis en location. C'est le cas, à Bischwiller, dans les années 1860, au moment où, avec l'agrandissement de la ville, un nombre remarquable d'artisans du bâtiment s'enrichit et investit dans l'immobilier débitant. Le 28/3/1863, Lauff Guillaume, maître maçon, construit une maison au coin de la rue de la pomme d'or et de celle du noyer : c'est le nouveau quartier. La maison a deux étages au moins : un estaminet au rez-de-chaussée, un café au premier étage. Aussitôt, l'estaminet est loué à Henri Prévot.

Winckler, maître maçon, mais étranger au pays, construit le 8/10/1863 une maison au-delà de la barrière, dans le nouveau quartier industriel de la route de Gries. Il y débite jusqu'en novembre 1864, lorsqu'il loue son établissement à Manschott Henry, toujours présent en 1878. Schauenberger, maître maçon à Altkirch, construit une maison près de la gare de la petite ville et aménage un café. Sa veuve aurait trouvé là un gagne-pain, si elle n'avait eu « cinq enfants, la plupart en bas âge. » Elle loue le café à Jean Meroth fils, tout en prévoyant de reprendre l'établissement, ce qu'elle ne réalise jamais[8].

Pfister Chrétien est menuisier à Bischwiller. Il a construit à l'ouest de la ville une maison entre deux usines, qu'il a essayé de vendre à l'un des deux industriels. Mais il y a les émanations de la savonnerie; ni Voelckel-Bell, ni Schwebel-Schmitt n'en veulent : « ...sur le refus de ce dernier, le propriétaire l'a

---

[5] Demande F. Goetz, 22.2.1897, A.B.R., 397D296.
[6] Il n'y a à cette date que trois (grands) établissements propriétés de brasseries.
[7] Lettre de la femme Hättlin née Bisch du 20.4.1913, 1AL1/12.
[8] Demande Meroth, 3.10.1860, A.H.R., 1Z180.

donc louée à Beisser dans le but de nuire à ce fabricant en attirant dans ce cabaret les ouvriers et en les détournant ainsi de leur travail.[9]»

Le mouvement est plus net à Haguenau après 1871, lorsque la ville s'agrandit et s'équipe à son tour. Otto Lehmann, maître ébéniste à Haguenau depuis les années 1870, crée près du château d'eau, sur les marges de la ville, le Deutscher Kaiser. Il débite pendant trois ans ; la corporation des artisans du bois se réunit chez lui. Puis il loue son établissement. En 1898 Carlen est un forgeron de Haguenau, qui, à 27 ans, épouse la veuve du débitant Gosserel qui en a 24 et débite au Saumon. Après trois ans de débit, le couple achète le Canon, débite encore quatre ans, touche entre 1905 et 1910 les loyers des deux établissements dont il est propriétaire, puis reprend le Saumon en 1910. Notre artisan, comme le débitant-agriculteur Schultz, est donc propriétaire de deux débits de boissons. Rattay, un Vieil-Allemand fabricant de fournitures militaires, crée en un lieu stratégique, face à la nouvelle caserne, la Walhalla en 1895. Ce devait être une reconversion professionnelle, provoquée par la baisse de sa vue qui gênait le sellier dans le maniement de l'aiguille. Pourtant, trois ans plus tard, la Walhalla est louée, et Rattay en reste le propriétaire. Son magasin d'effets militaires brûle en mars de la même année[10], mais il reste propriétaire du débit qu'il loue à de bons Alsaciens. Comme les maçons de Bischwiller, Rattay a su investir au bon endroit et au bon moment.

L'épicier Reisacher, qui a demandé une concession pour vente de liquides et qui nous est connu pour cette raison-là, est propriétaire du café Fretz qu'il n'a évidemment jamais tenu. Ainsi, on a quelques exemples de réinvestissements de bénéfices de la part d'artisans qui ont profité de la conjoncture favorable à certaines périodes : l'essor industriel et la construction de quartiers entiers à Bischwiller sous le Second Empire ; la présence des militaires à Haguenau avec l'arrivée du régiment d'artillerie.

Parmi ces trente-six propriétaires de débits, on en découvre, en 1905, qui ont acheté des débits qu'ils vont exploiter plus tard : c'est le cas de Renner, Seither, Bechtel. Le cas de Louis Zilliox est différent : il est propriétaire de l'établissement qu'il vient de quitter pour entrer dans un autre où il est locataire. Une mutation serait-elle en cours, la maison de départ passant à un autre membre de la famille ?

L'association des débitants de Haguenau, par une lettre à la municipalité datée du 11.11.1896, dénonce la spéculation sur les bâtiments et la paupérisation en cours des locataires qui n'ont plus les moyens de payer les droits de licence : « Finalement, il est établi que celui qui construit un débit ne veut pas y débiter lui-même, mais qu'il veut louer le local à d'autres, si possible pour un loyer élevé. [11]» Hess est propriétaire du Luxhof qu'il n'a jamais tenu. De même le fils de Jean Schultz, Charles, est en 1905 propriétaire bailleur d'un grand établissement prestigieux, le Wiener Café, alors qu'il est tenancier du modeste établissement de son père sur le marché aux bestiaux. Il est fort possible qu'il faille attendre l'écoulement du bail de trois ans, avant que le propriétaire ne puisse reprendre l'établissement.

---

[9] Commissaire Meyer 17/4/1863, 3M957.

[10] *H.Z.* du 9.3.1905.

[11] « Schließlich steht fest, daß derjenige, der ein Wirtshaus erbaut, nicht selbst darin wirtschaften will, sondern dabei spekuliert, um das Lokal gegen möglichst hohen Zins an andere zu vermieten. » A.M.H. AR 100.

« Le gouvernement n'aime pas que les débits de boissons deviennent des objets de spéculation ; il devrait se réjouir lorsque les débits passent aux mains des brasseries » écrit A. Doederlin, le PDG de la société de la brasserie de St Avold[12]. Donc, même si la pénurie en débits est artificiellement entretenue par la délivrance parcimonieuse des autorisations, la propriété d'un débit de boissons n'est presque jamais un pur placement spéculatif. Ou bien l'on a déjà tenu l'établissement dans la famille, soit on s'apprête à la tenir, même si c'est contraint et forcé, à la manière de cet agriculteur de Melsheim, Krieger, qui, faute de locataire qui donne satisfaction, se transforme en débitant à Hochfelden et devient le fondateur d'une lignée de professionnels de la limonade.

**Les brasseries : vapeur et concentration verticale.**

A trois reprises les modifications de l'environnement urbain accompagnent une poussée de la mainmise des brasseries sur les débits de boissons. Ce mouvement des producteurs en vue du contrôle des débouchés n'est jamais bien vu par l'administration et la police locale.

Les petits établissements, jardins et estaminets, sont le résultat d'une première concentration à Bischwiller dès le Second Empire. La ville connaît alors une explosion démographique, le nombre des débits passe de 5000 à 11000 habitants. C'est à ce moment que les petites brasseries de Bischwiller se préoccupent d'assurer leurs débouchés, si possible d'abord dans la ville même, le marché local étant relativement protégé par l'existence de l'octroi dans une ville qui produit elle-même les matières premières nécessaires au brassage : ce n'est pas encore le moment des faillites, l'extension du marché permettant à tout le monde de vendre sa production. Cette réalité est en partie cachée par les formulations, le demandeur ayant intérêt à présenter le nouvel établissement comme précaire et provisoire.

Le 11 juin 1856, Schmidt, « brasseur en cette ville », ouvre une gloriette en son jardin hors la ville, dans l'établissement" vulgairement connu sous le nom de Roethdorr[13]."; il n'est pas précisé évidemment s'il s'agit des nouveaux quartiers. Il achète en 1854 l'auberge du Cygne et existe encore en 1878 comme brasseur et comme débitant, sans doute par une filiale tenue par un salarié. Enfin il ouvre et loue à Louis Charles route d'Oberhoffen n°5.

« En raison de l'ancienneté et l'honnête position dans la ville, j'ose solliciter votre approbation". écrit le brasseur Sigwalt en 1862 pour Beisser, son locataire. Pourtant le commissaire déconseille parfois l'ouverture sans réussir à l'empêcher : « La maison au rez-de-chaussée destinée à l'usage d'un cabaret sera la succursale de la brasserie Sigwalt qui est à l'autre extrémité de la ville et très rapprochée du chemin de fer. Elle sera comme ses devancières le lieu de rendez-vous de tous les ouvriers habitués à

[12] Mémoire du syndicat des brasseurs, 30/5/1906, A.B.R., 387D241.
[13] Séchoir à garance. Le lieu ne doit donç pas être très éloigné de la ville.

l'ivrognerie et au désordre et qui ne se réunissent à l'extérieur, particulièrement le lundi pour faire ce qu'ils appellent le « lundi bleu »et se mettre à l'abri de la surveillance de la police.[14] »

Dès le 9 septembre 1854, le brasseur Voeltzel Daniel demande l'autorisation de débiter pour Chrétien Philippe dans son nouvel estaminet sur la route de Haguenau. Le même brasseur a déjà en 1853 ouvert un estaminet près de la voie ferrée, chez le menuisier Gottsmann Georges. Ensemble ils assureront l'ordre. Voeltzel a de même loué le 22 février 1855 un estaminet rue des drapiers à Gsell Charles., puis à Kühn Guillaume. Kühn Guillaume demande en 1859 le transfert « aux abords de la voie de chemin de fer d'un débit exploité dans la grand rue. Et on apprend qu'il était en réalité l'employé du Sr Woeltzel brasseur » « Il n'avait pour bénéfice qu'une certaine remise qui lui était faite par ce dernier. » Celui-ci est toujours présent dans la liste des débitants de Bischwiller en 1878. Le 9/12/1864, Deutschle Théodore débite pour Voeltzel sur le chemin de Weitbruch, près de l'hôpital, jusqu'en août 1866 où il est remplacé par Gross François, encore présent en 1878. En mars 1866, Schmidt Daniel, « brasseur », donc ouvrier de brasserie, qui a débité depuis le 9/2/1859, transfère le débit de Voeltzel du 101 au 66 rue des merciers. Dans la même semaine le débit au n° 101 est loué à Schneider Edouard. En juillet 1867, le brasseur en personne demande à ouvrir un estaminet 58 rue des merciers dans une maison en démolition et qu'il fera reconstruire. Nous en sommes donc à six annexes pour une même brasserie, dont trois dans la même rue.

L'explication à cette frénésie d'ouvertures nous vient dans un texte plus tardif : « La Veuve Schmidt dirige une grande brasserie à vapeur ; elle cherche autant que possible à écouler sa bière sur place. Elle a donc acquis quatre débits qu'elle a confiés à des locataires sérieux qui, sous sa surveillance, exercent leur fonction dans la propreté et l'ordre. [15]» En cas de refus, de la part du sous-préfet, d'accorder l'autorisation de débiter à G. Clauss dans la cinquième annexe, la perte pour la brasserie serait de 2000 à 3000 Mk : on peut évaluer ici le montant de la plus-value que l'autorisation administrative de débiter représente dans la valeur vénale d'une maison bien située. Avec l'utilisation de la vapeur à partir de 1866, le maintien d'un certain nombre de petits fabricants de bière, il faut trouver des débouchés qui ne soient pas trop éloignés lorsque le brasseur n'a pas les moyens d'investir en wagons frigorifiés. Gaecklé Guillaume rachète en 1883 un estaminet à Schirrhoffen, Rinckenberger ouvre des débits-jardins avec l'espoir de les loger dans une maison en dur qu'il construira plus tard. La caution morale du brasseur est utile pour ouvrir toute sorte de débits, dans les endroits où l'exercice de la profession est le moins justifié. La Veuve Thiriet qui a tenu un établissement à Dambach, entre dans le café de la Brasserie Anstett à Sélestat en juin 1869[16].

---

[14] Commissaire Meyer, 9.8.1867, A.B.R., 3M952.

[15] « Die Wittwe Schmidt hat eine große Dampfbrauerei und sucht wie möglich ihr fabriziertes Bier hier am Platze abzusetzen, sowohl sie vier Schenklokale erworben hat, die alle von zuverlässigen Personen vermiethet und unter ihrer Aufsicht reinlich und ordnungsmäßig betrieben werden. » Maire de Bischwiller au sous-préfet de Haguenau, 13.11.1888, A.B.R., 49D196. En fait, Schmidt a construit en 1862 dans sa brasserie 1, rue des pierres, une machine avec une pression de 5 atmosphères. Demande du 4.12.1862, A.B.R., 5M151.

[16] Demande du 17..6.1869, A.B.R., 346D441.

21 établissements parmi les 48 dont nous avons gardé trace de l'ouverture de 1852 à 1870 ont été loués par des propriétaires-investisseurs à des cabaretiers-drapiers, souvent ouvriers d'usine. L'introduction de la vapeur, du froid artificiel ont vu se multiplier à Bischwiller les succursales de brasseries, tenus généralement pas des ouvriers qui pratiquent le débit comme une seconde activité. Le cas de Lehr Chrétien est rare qui, ouvrier, arrive à construire une maison, mais ne peut ouvrir parce qu'il a été pris en flagrant délit d'ivrognerie[17].

**Code des professions et nouvelle concentration.**

L'introduction du Code des professions allemand le 27.2.1888 constitue un deuxième tournant pour les ouvertures de débits. Le nombre de débits déjà existant ne peut plus être évoqué pour refuser une ouverture, à moins qu'il n'y ait une décision du conseil municipal qui n'autorise la création d'un nouveau débit qu'en cas de besoin spécifique[18]. La modification de la loi, finalement réduite quant au contenu, a deux conséquences très importantes.

Tout d'abord, et dans un premier temps, les débits vont pouvoir se multiplier, « wie Pilse » écrit brigadier de police Stoltz, dans un système de concurrence sauvage, et provoquer une violente crise dans le métier. « Nul autre commerce n'a subi de bouleversement aussi important que celui des débitants depuis l'introduction du code du travail » reprend la 2e commission du Conseil Municipal de Strasbourg[19]. Ceci les débitants en sont conscients, et le jour même de l'introduction du nouveau code, l'association des débitants de Strasbourg envoie une pétition à la mairie pour obtenir une limitation des concessions. L'argumentation est remarquable : la concurrence profitera avant tout à ceux qui s'appuient sur un capital solide, les filiales des brasseries bavaroises en pleine extension, qui ont déjà su profiter, à Worms ou à Mayence, des facilités qui leur étaient offertes de multiplier leurs succursales[20].

Apparaît ici la deuxième conséquence du code des professions. Au moment de la demande d'une nouvelle concession, le bâtiment et les installations du débit doivent être mis aux normes : la hauteur des plafonds, des portes s'ouvrant vers l'extérieur, une salle d'une superficie minimale, un plancher en bon état, des murs blanchis (Anstrich), Beaucoup de petits établissements n'ont pas les moyens financiers de répondre à ces normes. La question semble centrale à Saverne dans les années 1890-1910. Les brasseries achètent tous les débits vendus aux enchères pour être sûres de pouvoir écouler leur production. Souvent elles sont obligées d'investir dans de sérieux travaux pour se mettre en conformité avec la loi existante : une hauteur sous plafond de 3,50 mètres, une surface minimale de

[17] Demande rejetée de Lehr Chrétien, 18.7.1864, 3M957.
[18] *Hopfen, Brauer- und Gasthofs-Zeitung* du 1.2.1888.
[19] Rapport de la 2e commission de la Délégation, daté du 9.3.1889, A.B.R., 247 D66.
[20] « kommen die hiesigen Wirte in die unangenehme Lage, der Spekulation der Bauunternehmer und Biebrauer Preis gegeben zu werden und angesichts des großen Kapitals welcher dieselben besitzen, der Konkurrenz unterliegen zu müssen... » pétition du 24.12.1888, A.B.R., 87AL4459.

25m² ; l'imperméabilité du sol du pissoir, l'angle par lequel le tuyau entre dans le collecteur[21], la fosse fermée par une plaque de fer, le puits ou la conduite d'eau, la solidité du parquet, l'aération des cuisines, la situation des chambres pour les voyageurs : tout cela est réglementé lorsque s'introduit le code du travail allemand ; les gendarmes, le commissaire de police sont chargés de l'inspection préalable et n'omettent jamais de rappeler le coup de pinceau (Pinselstrich) de rigueur. Pour que l'autorisation d'ouverture soit accordée, la maison doit être en état d'exploitation. L'ouverture, c'est la conjonction entre un débitant honnête et un outil de travail conforme.

Tout cela suppose des investissements considérables au moment de la transmission du bien, la modernisation, la surélévation des plafonds ou l'abandon de la profession. Les brasseurs achètent les débits urbains qui sont mis en vente : 20% des établissements de l'arrondissement de Strasbourg-Campagne appartiennent à des brasseurs en 1898, et l'estimation porte à 80% pour Strasbourg-Ville.

A partir de ce moment, le local devient « approprié », notamment avec la construction d'une salle de concert, c'est-à-dire inutilisable pour tout autre usage[22]. Ce n'est plus d'un placement immobilier qu'il s'agit, mais d'un investissement dans un outil de travail. Jamais cependant on ne parle des investissements imposés par l'application du Code des professions, des articles qui fixent les normes pour le bâtiment et nécessitent de lourds investissements.[23].

Les brasseries sont obligées de soutenir l'initiative privée par des prêts hypothécaires ; elles courent le risque, à tout moment, de voir la concession non renouvelée suite à la trahison d'un locataire. Ainsi, la décision d'accorder des autorisations d'ouverture ne relève plus seulement de la morale, de la défense des travailleurs indépendants, mais s'inscrit dans le cadre de la défense des intérêts de la grande industrie : il faut respecter, écrit le sous-préfet de Ribeauvillé le 14.10.1904, une industrie qui paie 3,5 millions de Mk d'impôts directes et indirects, 2,5 millions d'octroi aux communes, et qui est un débouché important pour l'agriculture[24].

**La limitation des besoins.**

La troisième et plus forte poussée des brasseries s'exerce au moment où un conseil municipal a décidé, sous la pression des associations de débitants, l'introduction de la « Bedürfnißfrage » : toute ouverture

[21] Nous sommes dans la période qui suit le choléra à Hambourg; à cette occasion, tous les lieux d'aisance sont inspectés à Hochfelden, d'après Schmitt, y compris les maisons particulières.

[22] E.L. Brauerbund, rapport du 22.3.1905, A.B.R, 383D241.

[23] Cet aspect a été mis en relief par A. Dejean, à propos de l 'affaiblissement financier des débitants anglais : « Dès le XVIIe siècle, les brasseurs s'étaient efforcés de mettre la main sur les débits de boissons afin d'assurer un écoulement régulier à leur production. Ces efforts, d'abord médiocrement heureux, furent puissamment secondés, vers la fin du siècle suivant, par la politique de restriction et de réglementation qui succéda à une liberté presqu'absolue. Les magistrats prirent en effet l'habitude d'exiger que les personnes qui demandaient à ouvrir un débit présentassent un local remplissant certaines conditions de situation et d'aménagement. On en venait ainsi à accorder la licence à l'établissement autant et plus qu'au pétitionnaire. Quand celui-ci ne disposait pas de ressources suffisantes pour faire les dépenses d'installation réclamées par les juges, le brasseur intervenait ; il avançait les sommes nécessaires, mais en retour il exigeait de son débiteur une série d'engagements qui le plaçaient étroitement sous sa dépendance. Le « tied house system » se présente habituellement sous la forme d'une convention. » A. Dejean, *La licence des débits de boissons en Angleterre*, Paris, 1909, p. 77-78.

[24] A.B.R., 383D241

de débit, toute reprise, sont conditionnées par la question de son utilité. L'administration, lorsque deux candidats entrent en concurrence, est le plus souvent vouée à rendre des jugements de Salomon, en ayant présent à l'esprit la maxime : qu'est-ce qui est le plus utile à la société, qui est-ce qui donne le plus d'assurance pour l'avenir, le débitant qui a fait la preuve de son savoir-faire ou le propriétaire qui a fait l'effort de construire une maison, qui, par son enracinement, est un élément de stabilité ? L'affaire du Tigre de Wissembourg est une illustration de ces difficultés, au moment où la question ne s'est encore guère posée. Le débit, ouvert en 1835, situé à proximité de la caserne, est tenu par la propriétaire, la Veuve Kamm. La fille unique de celle-ci se marie en septembre 1859 avec Antoine Weigel qui, à ce moment, démissionne de son emploi de commis des douanes pour « gérer sa fortune», en d'autres termes devenir débitant. Les affaires vont bien, les militaires viennent nombreux, faute de débit à proximité. L'épouse tombe malade, en septembre 1871, l'établissement est loué à un certain Stohrer puis, en décembre 1872 à un restaurateur « bavarois », Michel Lodes. Treize années passent, le propriétaire du débit, entré dans l'administration des chemins de fer, bien tardivement, nous l'avons vu, touche une retraite trop faible. En 1885, la situation se tend : le locataire refuse de vendre la bière de la brasserie Häusser, avec laquelle Weigel est en « bons termes » ; y aurait-il eu un projet de location à la brasserie ? Weigel hérite du débit en toute propriété en 1885 et il double le loyer de Lodes pour le chasser. En même temps un ouvrier brasseur vieil-allemand vient s'installer dans une partie de la maison, y vend de la nourriture, des effets militaires, prêt à remplacer Lodes. Celui-ci trouve la parade et rompt le cercle où on a voulu l'enfermer : il loue une maison en face du Tigre et, comme il a débité depuis treize ans sans poser de problèmes à l'administration, il obtient la concession. La demande de son remplaçant Fleischmann est rejetée et le Tigre disparaît[25]. Devant ces situations sans issue, les différents échelons de l'administration risquent de prendre des mesures contradictoires[26].

L'ouverture de nouveaux débits étant devenue problématique, les brasseries ne peuvent plus continuer à augmenter leur production sans se préoccuper de leurs débouchés. « Nous avons acheté ce débit, non pour spéculer, mais pour vendre de la bière.[27] » Elles vont donc essayer de contrôler, par des moyens variés, deux sortes d'établissements. Elles financent personnellement la construction de débits prestigieux, placés aux endroits stratégiques de la ville et livrés aux modes de divertissements nouveaux comme les bals ou les spectacles. L'exemple le plus ancien est fourni par le premier Tingel Tangel de Haguenau, le Café de Strasbourg : le 14 juillet 1887, la brasserie Meyer de Worms demande l'autorisation de débiter pour son protégé Georges Muller, originaire de Mannheim[28]. L'un des plus brillants de ces établissements créés de toute pièce est sans aucun doute la « Schützenberger Bierhalle », sise en saillant dans la Rue Neuve à Sélestat : grande construction, immense salle de spectacle, pour laquelle la brasserie s'efforce d'obtenir une autorisation pour donner des spectacles

[25] 3M1038, demande Weigel du 21.9.1859 et 49D201, Demande Weigel, 24.6. 1885, lettre de la Division de l'Intérieur, 2.6.1886.
[26] Rapport de l'union des brasseurs, p.11, A.B.R., 383D241.
[27] Brasserie de St Avold.
[28] A.M.H., demande, AR 100a.

régulièrement. Evidemment, lorsqu'un établissement de premier plan, de ceux qui paient trimestriellement 120 ou 140 Mk de droit de licence[29] est mis en vente, les brasseries se portent acquéreurs.

En fait, les brasseries étrangères à la ville, Schützenberger de Schiltigheim, Möringer de Karlsruhe, Hüttenkreutz d'Ettlingen, Reichshoffen, et une « Fabrik » illisible pour La Halle Centrale, ne sont propriétaires que de cinq maisons à Haguenau ; la brasserie Derendinger, dont les propriétés sont concentrées autour de la vieille unité de production, au centre ville, près de la place d'Armes, où fut installée la première machine à vapeur,[30] possède sept établissements, mais dans cinq maisons seulement. Certes les brasseries possèdent quelques beaux établissements comme l'hôtel du Parc ou la Wilhelmshöhe, le Crocodile, le Kaiserhof par exemple ; la Germania appartient à un marchand de vins de Soultz. Mais la Poste, la Cour d'Europe, le Jardin anglais, Le Tigre, la Tête Noire de Joseph Ingwiller sont exploités par leurs propriétaires. On peut expliquer ce désintérêt des brasseurs par la saturation du marché de la limonade à Haguenau, due à la multiplication des ouvertures à l'extrême fin du siècle : le suréquipement en débits réduit les marges, de l'avis général.

On est donc loin d'une mainmise des brasseurs sur les débits des petites villes. Néanmoins il apparaît à Haguenau et à Sélestat que les débits de premier rang sont davantage aux mains des brasseurs que les débits moins cotés. L'exemple typique peut être le Deutscher Kaiser à Haguenau qui est la propriété du dépositaire de bière Schreiber à Bischwiller. Les loyers à payer sont donc conséquents. On est certainement un homme d'affaires clairvoyant quand on prend en gérance ce type de débit. Mais il faut que tout marche comme prévu : notamment que la police locale ne vienne pas vous empêcher d'organiser des danses aussi souvent que possible.

Le deuxième moyen de contrôle, utilisé à Altkirch et à Brumath, est la sous-location. Le 31.3.1899 le commissaire de police d'Altkirch écrit au sous-préfet qu'il n'y a pas dans sa ville de débit « auf Rechnung », c'est à dire de débitant salarié. Trois débitants, pourtant, dépendent des brasseries suivant deux modalités. Selon un cas de figure connu, la Brasserie Senner de Fribourg est propriétaire du débit de Higelin Maurice, Adelshoffen à Strasbourg possède le débit Hanser, donc les Deux Clefs. Mais le débit tenu par Harnist a été loué par la brasserie de Mulhouse au propriétaire qui habite Altkirch, puis sous-louée à Harnist. Le contrat a été conclu le 1.12.1899.

La mainmise des brasseries sur les débits d'Altkirch se poursuit : le 2 mai 1906, la brasserie Paul Freund de Saint-Louis loue les deux Clefs et place dans l'établissement un Badois de Gissingen. Le Paon, route de Belfort, appartient aux époux Baumlin qui habitent à Illfurth ; pour éviter toute mésaventure, ils ont loué le débit à une brasserie qui n'arrive pas à faire prospérer l'établissement : « Il y a peu de temps les propriétaires Bäumlin ont transmis ce débit à une brasserie ; cette dernière la loua à son tour à des gens tout à fait inconnus à Altkirch et en plus sans moyens et qui d'un autre côté

[29] A Chicago, c'est ce droit de licence trop élevé, voulu par les ligues de tempérance, qui permet la mainmise des brasseries sur les débits. Les licences trop rares font monter le prix des débits. P. Duis, *The Saloon...*, p. 27.

[30] Demande de la Veuve Derendinger d'installer une chaudière cylindrique à un bouilleur de 1,31 mètre cube, et une machine à vapeur de deux chevaux, 5 ,3 atmosphères, destinée à faire mouvoir le matériel de la brasserie, 30.5.1863, 5M151.

étaient incapables de s'occuper correctement de leur affaire et de la gérer, de sorte que pour ces raisons-là le débit fut négligé et perdit sa clientèle.

Aujourd'hui les propriétaires, après cette expérience, ont clos et interrompu le contrat avec la brasserie, pour parvenir par leurs propres moyens à préserver leurs intérêts d'après leur propre jugement et leur propre avis.[31] »

Il apparaît que les propriétaires comme les débitants sont lésés. La brasserie ne fait pas d'affaire non plus, puisque le chiffre de vente s'écroule et qu'elles risquent pour cette raison de se voir opposer l'absence de besoin au moment du renouvellement de la concession à l'entrée d'un nouveau locataire.

A Brumath beaucoup de débits importants appartiennent à des brasseries : le Bœuf Noir, une auberge place du marché, loué à 1600 Mk annuels ; l'Auberge de la Forêt, but de promenade, appartient à la Brasserie de Cronenbourg en 1901, le Chêne en 1907, l'Etoile en 1904 également ; la brasserie délivre un certificat de qualité à son sous-locataire au moment où il retourne reprendre le débit de son père.

En 1898 cette même brasserie Hatt de Cronenbourg achète la Rose, Gruber de Koenigshoffen le Lion, le plus grand établissement de la ville au moment où la Veuve Hoechstetter veut transmettre. En fait, depuis sept ans déjà existait un contrat de livraison exclusive. L'établissement est loué à un célibataire, qui a servi pendant six ans comme cuisinier à Londres. La Belle-Vue, dans le faubourg de Stephansfeld, à proximité de l'hôpital psychiatrique, est acquise en 1900 par la Brasserie de l'Espérance. Même l'Ecrevisse est à un moment louée par Krebs à la Brasserie Haag de Hochfelden. Le Lion, la Rose, le Bœuf Noir, la Forêt sont des établissements importants, qui requièrent un investissement conséquent et assurent un fort débit.

Les établissements plus modestes semblent à leur tour devenir l'objet des convoitises. En1904 le Hahnenbräu de Schiltigheim a loué Le Coq Blanc route de Krautwiller à un certain Tribolet un Suisse qui, arrivé en 1896, a construit une maison, a débité puis s'est retiré. Les locataires sont un tuilier, puis un employé des chemins de fer, Jacques Bald, père de quatre enfants. Un an et demi après avoir pris la concession, il est écrasé par un rapide en gare de Vendenheim, pendant qu'il exécutait des travaux d'équipe. Sa veuve, née en 1876 à Ohnenheim, au sud du département du Bas-Rhin, n'a que 32 ans, est couturière et touche royalement une pension, de la part des chemins de fer, qui s'élève, pour elle et ses quatre enfants, à 1,28 Mk par jour. Le maire hésite : peut-on donner une concession à une veuve de 32 ans seulement, même si aucune médisance n'est venue entacher sa réputation ? Apparemment, elle obtient la concession, puis, treize mois après la mort du cheminot, le débit passe au nom de son deuxième mari, un peintre de Brumath, âgé de 29 ans, catholique. Après deux ans et demi de ce

[31] « Unlängst haben die Eigentümer Bäumlin diese Wirtschaft einer Brauerei übergeben, letztere vermietete weiter an Leute, die in Altkirch ganz unbekannt waren und außerdem nicht bemittelt und anderer Hinsicht nicht in der Lage waren das Geschäft entsprechend zu besorgen und zu verwalten sodaß aus diesen Gründen die Wirtschaft vernachlässigt ist und damit nicht mehr besucht wurde.
Nun haben die Eigentümer nach obiger Erfahrung den Leihezins der Brauerei abgeschlossen und aufgelöst, damit sie selbst in der Lage gelangten, nach ihr eigen Ermessen und Gutachten ihr Interessen zu bewahren. » Demande Aloïse Fellmann, 15.4.1908 , A.H.R., 1AL1/12.

second mariage, le peintre Huck meurt à son tour, et la Veuve Huck née Bannwarth obtient la concession du même Coq Blanc[32].

C'est donc à partir de 1899, au moment où différentes municipalités mettent un frein à la multiplication des débits, que se passe le mouvement de concentration d'un certain nombre de débits entre les mains des brasseries. C'est dans la ville de Strasbourg que le mouvement est le plus fort. A Brumath, à cause de sa proximité avec les faubourgs brassicoles de Schiltigheim et Cronenbourg, les facilités de livraison qui y sont liées, on assiste aussi une mainmise sur ses débits.

Les données chiffrées dont nous disposons corroborent ces observations grossières. En 1905 à Haguenau[33] la propriété des débits se répartit ainsi :

| | |
|---|---|
| Propriétaires -exploitants (faire-valoir direct) | 41% |
| Location de propriétaires privés | 45% |
| Location de brasseries | 13,6% |

Mais en fait les débits les plus grands, qui écoulent le plus de produits, ceux qui organisent le plus de fêtes, donc qui paient le plus de droit de licence, sont la propriété des brasseries. Moins le débit est coté, plus il appartient à l'exploitant même.

| Classe de débit | I | II | III | IV |
|---|---|---|---|---|
| Propriétaires -exploitants (faire-valoir direct) | 47 | 30 | 43 | 71 |
| Baillé par des propriétaires privés | 23 | 48 | 54 | 28 |
| Bail par des brasseries | 29,4 | 21,6 | 2,2 | 0 |

A Sélestat, en 1914, d'après l'annuaire Emig :

| | | |
|---|---|---|
| Propriétaires-exploitants | 28 | 52,8% |
| Location de propriétaires privés | 20 | 37% |
| Location de brasseries | 6 | 11,1%. |
| Total | 54 | |

A Saverne le nombre d'annexes de brasseries se monte à 33, à Bouxwiller 10, soit 40%.

Par arrondissement on obtient en établissements loués en pourcentage du total :

Strasbourg Ville 73%

Strasbourg Campagne 24%

[32] A.B.R., 397D296.

| | |
|---|---|
| Haguenau | 23% |
| Erstein | 20% |
| Molsheim | 10% |
| Sélestat | 10% |
| Wissembourg | 5,6% |

**Dépendance et incompétence.**

Cette concentration commence à devenir un événement vers la fin du siècle. Le Landesausschuß dans sa séance du 16 février 1898 s'est inquiété du rachat des débits par les brasseries et de l'écrasement (Verdrängung) des classes moyennes. Le nombre de débits exploités directement par les brasseries a augmenté de 69 dont 36 dans la ville de Strasbourg[34]. Le *Volksfreund* au mois de septembre de la même année s'étonne du prix considérable atteint par le restaurant de la gare à Marckolsheim, 21000 Mk pour une propriété qui n'en vaut pas 12000, et attribue cette folie à la bataille qui oppose les brasseurs désireux de se garantir des débouchés[35].

Sans cesse, à partir de 1898, le gouvernement du Reichsland demande aux sous-préfets, aux commissaires de police, le relevé des débitants locataires ; il s'inquiète du renouvellement continuel des tenanciers dans un nombre de débits circonscrits. En 1909, la question n'est pas encore épuisée : cette fois-ci, c'est Berlin qui signale que le Bezirk de Düsseldorf compte 691 débitants « remplaçants » qui sont forcés, parce que le débit doit faire vivre deux ménages, de voler la clientèle « Ausbeutung des Publikum[36] .» Bouxwiller et Saverne semblent particulièrement exposées : 40% des débits de Bouxwiller, 33 à Saverne sont locataires auprès des brasseries. A Strasbourg, ce sont 500 sur 690. Ailleurs la concentration est moins poussée : à Haguenau, 12 % en 1905, Sélestat. 13% en 1914 . Lorsqu'une nouvelle ouverture ne se justifie pas par un besoin pressant, c'est le débit appartenant à une brasserie qui essuiera le refus. Il semble que ce soit le syndicat des débitants qui ait ainsi l'oreille de l'administration. Le bras de fer entre l'Etat et les brasseurs concernant l'exploitation des débits a avant tout des raisons politiques : la défense des classes moyennes. Les débitants sont numériquement les plus importants parmi les petits commerçants dans la petite ville. Les boulangers ne sont guère menacés par le progrès technique ; les débitants le sont par la concentration du capital, qui entraîne leur propre prolétarisation, suivant un schéma marxiste dont le pouvoir voudrait enrayer le processus.

En fait, la dégradation de la condition du débitant dépendant est réelle. Les brasseurs, dans leur mémoire imprimé[37] du 30/5/1906 reconnaissent que le turn over est élevé chez leurs locataires : c'est qu'ils doivent trouver l'oiseau rare, le professionnel compétent capable de s'attacher une clientèle et de

---

[33] Liste des établissements, avec indication de ceux où l'on fait de la musique, A.M.H., NR 1

[34] 387D241, lettre du préfet aux sous-préfets du 9 novembre 1898 ; 1AL1/1834, Ministère de l'intérieur au préfet du Haut-Rhin même date.

[35] *Volksfreund*, 11.9.1898.

[36] Circulaire de Berlin, 15.12.1909, A.B.R., 387D241. « exploitation de la clientèle. »

[37] Papier à en-tête de l' Aktienbrauerei St Avold, dont le directeur est président du syndicat des brasseurs, A.B.R., 387D241.

débiter des volumes importants. Celui qui veut se reposer n'a pas sa place dans un débit, précise-t-on. Ils reconnaissent également forcer sur le montant des loyers : ceux-ci ne constituent que la récupération partielle, expliquent-ils, d'un investissement élevé, ainsi que la rémunération d'un risque encouru. En effet ils paient pour l'achat de la maison, qui dépasse le cours des bâtiments du voisinage: ils la mettent en conformité, ce qui constitue une dépense énorme, lorsqu'il faut modifier la hauteur des plafonds. Le risque encouru est double : le mauvais locataire d'abord, qui ne rembourse pas le prêt initial et ne paie pas ses fournitures ; mais aussi l'éventualité de se voir refuser l'ouverture, faute de besoin flagrant. Ce cas risque de se produire lorsque le locataire abandonne l'établissement pour demander une nouvelle ouverture à proximité, qu'il obtient sur sa bonne réputation. Lorsque la brasserie, après avoir perdu du temps en travaux de mise en conformité, demande à son tour, il n'y a plus de besoins, on crie à la multiplication des points de vente. Les brasseries ont le sentiment d'être systématiquement écartées lorsque deux candidats se présentent pour une même ouverture.

Tout cela est faux, dit-on du côté des débitants, les brasseries ont les moyens d'engager un bon avocat comme Blumenthal, le maire de Colmar pour poursuivre leur recours devant le conseil de préfecture et justifier le besoin qui existe quant au débit dont elles demandent l'ouverture[38]. Il y a donc trop de débitants, une concurrence exacerbée et en fin de compte la ruine du débitant indépendant. Le brasseur trouve rapidement les moyens juridiques et les contrats d'exploitation pour contraindre les débitants même propriétaires de leur établissement. « Trop de débitants ont souscrit des contrats qui les prennent à la gorge » écrit la *G.W.Z.* du 16 janvier 1909. « Si les « Wirtemacher », faiseurs de débitants, nous donnons ce nom aux agents commerciaux des brasseries, aux représentants en vins et spiritueux, qui connaissent très bien la situation difficile des débitants, cherchent pourtant à attirer, par des fausses espérances, certaines personnes vers le métier, il faut désigner de telles manipulations par les termes de séduction condamnable[39]. » Et encore : « En ce qui concerne le point n°2, le manque à gagner au moment de la livraison (le tonneau ne se vide jamais tout à fait, il reste deux litres au fond), j'ai déjà dit à Strasbourg que nous devrions nous adresser à nos brasseries pour obtenir une compensation. Les débitants qui sont indépendants obtiennent leur bière meilleur marché. J'ai obtenu autrefois six pour cents de remise, puis une autre brasserie m'a vendu la bière 2 Mark moins cher, et je suis allé chez elle. Si nous n'avions que des débitants libres de toute contrainte, nous pourrions affronter les brasseries. Mais seuls les indépendants peuvent faire cela, les dépendants ne peuvent rien obtenir. [40]»

Tout contrat de livraison amène ainsi une situation de dépendance économique. Les délais de paiement sont si courts que le débitant doit disposer de liquidités pour assurer les règlements : on est livré tous les trois ou quatre jours. La facture regroupe toutes les livraisons du mois, et arrive aux alentours du

---

[38] *GWZ* 10.6.1911.

[40] « Was Punkt 2. Das Manko bei Lieferung angeht, so habe ich schon in Straßburg gesagt, daß wir uns in der Hinsicht an unsere Brauereien wenden und eine Vergütung fördern sollen. Diejenigen Wirte, welche unabhängig sind, haben das Bier billiger. Ich habe früher 6 Prozent Nachlaß erhalten, nachher hat mir es eine Brauerei 2M billiger gelassen, da bin ich zu der

trois ou du quatre du mois suivant dans le meilleur des cas. Laugel à Hochfelden règle le 30 ou le 1er. Les livraisons effectuées le 29 ou le 30 sont encore en cave au moment où le débitant va se présenter chez le caissier de la brasserie pour effectuer le paiement en liquide[41].

Voilà où en est le débat. Il décrit une situation réelle qui concerne, nous l'avons vu, une quantité croissante de débitants chez qui la perte d'autonomie provoque la prolétarisation. Dans les années 1894 encore, l'association des détaillants montre que les brasseurs recrutent de vrais professionnels, anciens garçons ou cuisiniers, exploitant le désir d'indépendance de ces professions, désir qui permet l'accession aux classes moyennes[42]. Mais il semble que la situation ait bien empiré une décennie plus tard. Stoltz, le brigadier de police de Haguenau, décrit les raisons pour lesquelles les ¾ des 110 débits de Haguenau ont une réputation douteuse : les brasseurs ne trouvent plus de locataires solvables pour prendre en gérance leurs débits dont le nombre ne cesse d'augmenter. Ils les confient alors non à des débitants qui gèrent des entreprises autonomes, mais à des Zäpfer, c'est à dire des tenanciers qui fonctionnent suivant un système de métayage, au pourcentage[43].

Les contrats qui lient les brasseurs aux débitants ne sont pas toujours des baux. La brasserie Derendinger à Haguenau a ainsi placé un certain Essig au débit Schrepfer à Marxenhouse[44]. Le propriétaire assure le logement, le chauffage, paye la patente, demande la licence, et a l'exclusivité des fournitures, y compris les cigares. Le débitant salarié doit déposer tous les soirs la recette au bureau de la brasserie, tenir les locaux propres ; il touche un salaire de 80 Marks par mois en plus du logement. Le contrat de travail peut être rompu tous les mois[45].

Cette situation présente un autre avantage pour le bailleur : la concession du débit n'est pas mise au nom du débitant, mais à celui de la brasserie. Celle-ci peut alors changer de locataire à volonté, sans qu'il y ait de nouvelle autorisation à demander, autorisation qui peut être refusée au cas où un autre débit se serait ouvert entre-temps à proximité ou que l'ancien débitant, fort de sa bonne réputation, se serait établi dans les parages. Enfin le droit de timbre n'est pas exigible.

A côté de ces emplois de salariés, il existe également des contrats de métayage comme celui qui lie Eugène Christophel à la brasserie de Reichshoffen : la bière lui est vendue 26 Marks au lieu de 16 aux clients ordinaires. (Aufschlag, dit le commissaire, la bière est vendue plus chère au débitant qu'il ne la revend). Le contrat est résiliable tous les quinze jours. Celui qui lie Georges Taesch de Sarre-Union à la Parkbräuerei de Zweibrücken est mixte ; « le propriétaire, la Veuve Grünewald, a loué le débit à la brasserie pour un loyer de 3500 Mk ; celle-ci l'a relouée à Georges Taesch au prix de 100 Mk par mois, à la condition que celui-ci acquiert la bière chez elle et qu'il doit payer 24.5 Mk l'hectolitre. La

---

hingegangen. Hätten wir lauter unabhängige Wirte, so könnten wir an die Brauereien herantreten. Das können aber nur die unabhängigen machen, die abhängigen können nichts erreichen». *G.W.Z.* du 10.12.1911.

[41] *T.Z.* du : un débitant de Thann disparaît au cours d'un voyage à Fribourg pendant lequel il est allé effectuer le paiement des livraisons mensuelles de bière.

[42] A.B.R., 27AL934.

[43] Brigadier Stoltz au maire de Haguenau, 14.9.1904, A.M.H., NR 129a.

[44] Commissaire, 12.5.1914, A.M.H., NR 128b.

[45] Contrat entre la Brasserie Derendinger et la femme Roegler au Coq blanc à Haguenau, le 23/3/1914, A.M.H., NR 128b.

concession est au nom de la brasserie »[46]. Taesch, pour que la brasserie s'y retrouve, doit ainsi débiter annuellement 460 hl de bière : la différence entre le cours de la bière sur le marché et la bière vendue à Taesch est de 24,5-19,5 = 5Mk. La brasserie a un manque à gagner de 3500-1200 = 2300 Mk. 2300 : 5 = 460.

460 hectolitres représentent une quantité importante : le Canon à Hochfelden vend 250 en moyenne par année. Tout ce que l'on peut dire, c'est que ce débit est important. Surtout même si le loyer semble modéré (Le Wiener Café à Haguenau est loué 1600), il représente la marge réalisée sur une trentaine de demis par jour. Et surtout, il est souvent payable d'avance.

« Ces sous-locataires sont obligés d'acheter la bière auprès des brasseries concernées et payer un loyer assez élevé, payable une année à l'avance. Ces personnes sont le plus souvent étrangères, attirées par les agents d'affaires et après un an ils ont épuisé le bien dont ils disposaient et qu'ils avaient mis dans l'affaire. En règle générale, ils repartent après un an. Entre-temps les agents d'affaires en ont trouvé un autre. Celui-ci suit le même chemin que son prédécesseur. Cette manière d'agir de la part des grandes brasseries est encore neuve, du moins dans cette ville. Elles ne trouveraient peut-être pas de locataire si on n'autorisait pas la vente d'eau-de-vie, faute de besoin.[47] »

Les conditions dans lesquelles s'exploite le débit Stephan à Marmoutier sont exemplaires, d'après le grand livre de la Brasserie de l'Espérance à Schiltigheim. La brasserie verse au propriétaire Stephan un loyer trimestriel de 350 Mk. Elle demande à son locataire un loyer trimestriel de 200 Mk. Au total, elle perd donc 150 Mk par trimestre, soit 600 annuellement. Pour se rembourser, elle vend la bière 2,2 Mk de plus que le prix courant : c'est l'Aufschlag[48]. En vendant 181,12 Hl annuellement, le débitant rembourse 398,46 Mk. Ce n'est pas suffisant : il y a un déficit de 600-398,46 = 201,52 Mk. Et pourtant le débit est inscrit parmi les établissements bénéficiaires et gagne 1 Mk par Hectolitre. C'est là un problème non résolu.

La *GWZ* évoque quantité de figures différentes : exclusivité de la marque évidemment, mais aussi contrats de livraison portant sur une quantité définie, fixation par la brasserie du prix de vente qui sera pratiqué ou également remise pour paiement comptant. Dans ce dernier cas le débitant qui sait faire jouer la concurrence peut obtenir des rabais de 6 à 8%[49]. Mais certaines bénéficient d'une réduction sur la bière : 7 Mk sur 17. Ce fameux Abschlag, nous savons ce que c'est : à Haguenau au Café Central, une annexe a été ouverte en décembre 1905, à l'emplacement d'un théâtre de variété qui n'a jamais

[46] « ... der Eigentümer, die Wittwe Grünewald, die Wirtschaft für den jeglichen Pachtzins von 3500 Mark vermietet, auch hat dieselbe en den Georg Taesch weiter vermietet zu dem Preise von 100 Mark pro Monat, unter der Bedingung, daß er das Bier von ihr gezogen an M. 24,50 pro Hectoliter dafür zahlen muß. Die Konzession ist ihr auch ertheilt. » Commissaire de Sarre-Union, 22.12.1898, A.B.R., 3387D241.

[47] « Diese Unterpächter müssen das Bier von der betreffenden Brauerei beziehen und eine ziemlich hohe Miete für dans erste Jahr in voraus zahlbar zahlen. Diese Leute sind meistens fremd, von dem Geschäftsagent angelockt und nach einem Jahre mit dem Bisherigen Vermögen, welches sie mitgebracht haben, fertig. Sie ziehen nach der Regel nach einem Jahre wieder fort. Dazwischen haben die Geschäftsagenten wieder einen anderen gefunden. Demselben geht es gerade so, wie dem Vorgänger. Dieses Verfahren seitens der grösseren Brauereien ist noch neu, wenigstens hier. Sie würden vielleicht keine Pächter finden, wenn der Schnapsverkauf mangels Bedürfniß nicht genehmigt würde. » Böttcher, commissaire de police d'Altkirch, 1.12.1899, A.H.R., 1AL1/1834.

[48] Non coté., A.B.R. J 80.

[49] *GWZ* du 10.8.1912.

fait d'affaires. La clientèle est avant tout militaire. Le "Zapfbursche" Eugène Christophel y est payé par son patron Muller par une réduction sur la bière : 10 Marks à l'hl ; le contrat est reconduit de 15 jours en 15 jours. C'est le patron de la brasserie qui demande la concession, et le Zäpfer se contente de vendre. Mais c'est le titulaire de la concession qui doit signaler les changements d'employé. La situation s'inverse en 1910 : le tenancier du Café Central a donc reloué une partie de l'établissement, la grande salle (Centralhalle), pour 1200 Mk annuellement à une brasserie du Palatinat. Celle-ci a placé un « Zäpfer » qui est tenu de se fournir chez elle en bière qu'elle lui facture 26 Mk l'hectolitre, soit 7 Mk de plus que les prix courants. Pour les autres denrées, le locataire est libre de s'approvisionner où il veut. Dès qu'il a vendu 120 hl, la brasserie est remboursée de son manque à gagner sur le loyer. Il est évident qu'il en vend davantage : Laugel à Hochfelden vend entre 260 et 300 hectolitres par an. Le gain de la brasserie est donc considérable : elle double ses revenus, sans avoir à se préoccuper de trouver un locataire, sans paiement de droit de timbre.

Le contrat signé le 14 décembre 1908 entre le débitant Oberlé de Haegen et la brasserie Haag-Metzger de Hochfelden n'offre guère d'avantages au détaillant :

« Contrat de livraison de bière.

La brasserie Metzger et Haag de Hochfelden accorde à Monsieur Joseph Oberlé, auberge du bain à Haegen un prêt se montant à M. 1500, en toutes lettres mille cinq cents Mark, au taux de quatre pour cents et demi par année. En échange M. Oberle s'engage à prendre auprès de la brasserie Haag et Metzger ou auprès de leurs successeurs légaux toutes ses fournitures en bière pendant six ans.

M. Oberle s'engage à rembourser, de cet emprunt, une somme de deux cent cinquante Mark.

Le prix de la bière est le prix du jour à Haegen. L'accord débute le 1er janv. 1909 et finit le 1er janvier 1900 quinze.

Hochfelden, 14 décembre 1908.

Metzger & Haag, J. Oberle [50]»

Le taux légal étant à 5%, la brasserie, pour 0,5% de taux d'intérêt, est assurée de vendre sa bière pendant six ans. Le remboursement est prévu apparemment en sept annuités : sur 6 années, le montant s'élèverait à 291 Mk par an ; sur 7 ans, 255. La somme empruntée est faible, comparativement aux 6797,55 Mk que J-B Koenig à l'Eléphant à Sélestat a reçus comme avance de la brasserie de l'Espérance en 1896[51]. Il est difficile de savoir si les débitants ont eu recours à un autre crédit que celui des brasseurs. Néanmoins on a des traces, parfois, d'hypothèques : « effectivement ce prix

---

[50] Bierlieferungsvertrag.
Die Brauerei Metzger & Haag in Hochfelden gewährt dem Herrn Joseph Oberlé, Wirtschaft zum Bad in Haegen ein Darlehen in Höhe von M. 1500 in Worten : Fünfzehnhundert Mark verzinslich zu viereinhalb Prozent jährlich. Dagegen verpflichtet sich Herr Oberle von der Brauerei Metzger & Haag oder deren Rechtsnachfolger seinen gantzen Bierbedarf auf dauer von sechs Jahren zu beziehen.
Herr Oberle ist ferner verpflichtet. von obigem Darlehen die Summe von zweihundertundfünfzig Mark zurück zu zahlen.
Der Bierpreis ist der für Hegen jeweils gültige Tagespreis. Der Vertrag beginnt am 1. Jn. 1909 und endigt am 1. Januar 1900 fünfzehn.
Hochfelden, 14. December 1908
Mezger & Haag, J. Oberle. » Archives privées de la brasserie Météor, Hochfelden.

[51] A.B.R. J80

d'achat 12000 F a asséché mes capacités financières et j'ai dû, pour la plus grande part de la somme, contracter des hypothèques sur les bâtiments. [52]»

Mais les autres secteurs des petites entreprises semblent tout aussi dépourvues que les débitants. Les premières coopératives de crédit destinées aux petites entreprises ne datent que des années 1909 et 1910[53].

La préoccupation des brasseries d'assurer leurs débouchés des particuliers à ouvrir des débits en spéculant sur les locations qu'ils pourront réaliser. Le maire de Haguenau décrit en 1910 la situation telle qu'elle se présentait aux alentours de 1900 : les débits, en quelques années, avaient passé de 80 à 130. « parce que les propriétaires des maisons savaient qu'ils feraient une bonne affaire [en louant] ; les brasseurs, aux aguets, prenaient les établissements en location avant même qu'ils fussent aménagés. Ainsi on arriva à la situation que les locataires et les sous-locataires sans scrupules, pour couvrir leurs dépenses élevées, en vinrent à l'idée, en même temps qu'ils servaient des boissons spiritueuses, d'employer des serveuses étrangères ou bien, en d'autres termes, de pratiquer le trafic de la chair humaine.[54] » Il existe des établissement pourris « manche faule Bude » qui devraient être fermés, mais qui ne le sont pas parce qu'elle trouve toujours un repreneur et un brasseur pour lui livrer à crédit, pour préserver son marché. Ces établissements sont des pièges, « Wirtefallen »[55]. La Société par actions de la brasserie de l'Espérance à Schiltigheim possède ainsi en toute propriété (inventaire des actifs) 27 débits en 1893, 41 en 1902. Mais ce sont en fait 70 établissements qui sont contrôlés en 1899 par location avec vente exclusive. Le plus éloigné se trouve au Grand Soldat, au fond de la vallée de la Sarre. Certains contrôles sont de bonnes affaires : le débit Krebs de Brumath débite 226 Hl par an, ce qui rapporte à la brasserie 583 Mark par an, soit 2,57 par hl.

Il y a d'autres liens de dépendance entre débitants et brasseurs : le prêt du brasseur au débitant pour lui permettre de débuter dans le métier. Le livre de comptes de la brasserie Météor contient de tels remboursements. Kress à Schweighouse est incapable de financer les travaux de transformation du débit qu'il vient d'acheter. La brasserie Schutzenberger de Strasbourg est prête à avancer 10 000 Mk contre un contrat de livraison exclusive de dix ans. Si le débit achète 200 hl par année, le don coûte au brasseur 5 Mk à l'hl. A moins qu'il ne s'agisse d'un prêt, dont le remboursement est consigné ailleurs.

---

[52] « Zumal der genannte Kaufpreis meine Gesammten Geldskräfte erlöscht hat und dazu ich den größten Theil derselben hypothekerich auf den Gebäulichkeiten stehen lassen mußte... » (Beyel au Bœuf Noir à Haguenau. 22.3.1883. 49D196)
« Messmer ne fait pas d'affaires dans son restaurant, il a glissé dans l'endettement en se procurant des boissons et il a emprunté de l'argent dans le voisinage. » « Messmer macht in seiner Wirtschaft keine Geschäfte, er ist schon durch Beschaffung der Getränke in Schulden geraten. Außerdem soll er in der Nachbarschaft Geld geborgt haben. » Sous-préfet au maire d'Altkirch, 16.3.1912, A.B.R., 1AL1/12.

[53] E. Knoll, *Die organisation des Handwerks im Reichsland Elsaß- Lothringen.* Inaugural –Dissertation. Strasbourg. 1913. p. 98-99. G. Crossick, H. -G. Haupt . *The Petite Bourgeoisie.* p. 69 : « La France est le banquière du monde, déclare Georges Mauss, président de la Fédération des Détaillants français, mais on se bat dans les petites entreprises au jour le jour à cause du manque de crédit. »

[54] « Weil die Hausbesitzer wußten. daß sie ein gutes Geschäft machten. und dann, weil die Bierbrauer auf der Lauer waren und die Lokale mieteten noch bevor sie eingerichtet waren. Normalerweise kam es dazu. daß die Skrupel- und Gewissenslosen Pächter resp. Unterpächter. um auf ihre hohe Unkosten zu kommen, neben der Verabreichung von geistigen Getränken sich mit dem Bedenken befremdeten Kellnerinnen zu halten oder in anderen Worten, den Menschenhandel zu treiben. » Maire de Haguenau au sous-préfet. 12.7.1910. AMH NR 129b.

[55] *GWZ* du 25.9.1909.

Les contrats de livraison exclusifs constituent un autre cas de figure. Ainsi en janvier 1902 le brasseur Hoeffel de Schiltigheim rachète le Lion d'Or à Hochfelden pour 31500 Mk. Il le revend à perte, à 30000 à Georges Pfister avec un contrat exclusif de livraison qui doit durer quinze ans[56] : 100 Mk par année représente une affaire pour le brasseur, pour un débit qui fait face à la brasserie Metzger. La *GWZ* du 2.4.1911 cite le cas d'un débitant qui a obtenu de son fournisseur une prime de 1200 Mk, à condition qu'il se fournisse exclusivement auprès de la brasserie au prix de 26 Mk l'hectolitre ; les prix de vente des verres de différentes contenances sont fixés pour le trimestre qui suit.

Les brasseries recrutent volontiers des professionnels pour tenir les établissements dont elles ont la propriété ou qu'elles tiennent en location. Le 12 mai 1894, dans un mémoire adressé au gouvernement d'Alsace-Lorraine, l'association des débitants décrit le phénomène : les cuisiniers, les garçons de café aspirent à diriger une entreprise indépendante. Comme ils n'ont appris que ce métier-là, ils deviennent tenanciers. Les agents des brasseries les démarchent et les placent dans des établissements. Le taux de renouvellement est élevé, la durée de débit est proportionnelle au montant de la caution[57]. Les mécontents ne sont pas rares parmi ces débitants qui ont échoué. C'est cela que l'administration craint : nous savons ainsi que c'est chez Ferdinand Hasenfratz, ouvrier serrurier licencié par l'usine à gaz de Bouxwiller et Zäpfer au Commers, que se tiennent les réunions socialistes à Haguenau.

Stoltz, le chef de la police de Haguenau, précise en 1904 que les brasseurs, faute de mieux, sont obligés de choisir des ouvriers qui ne disposent d'aucun capital ni garantie. En fait il est devenu travailleur rémunéré à la tâche, métayer, voire même simple salarié. Son ardeur au travail, ses gains de productivité profitent d'abord au propriétaire des locaux ; et s'il n'est pas assez efficace, on aura vite fait de le renvoyer, comme l'affirme le brasseur dans son mémoire[58]. Le 31 mars 1914 Stoltz est plus précis encore : « Il se trouve en ce moment dans la commune de Haguenau 110 débits de boissons. Parmi ces 110 débits il s'en trouve environ les 2/3 qui ont paraissent douteux et n'ont pas une bonne réputation. A celles –ci appartient aussi le débit à l'Ancre en question.

Il arrive souvent dans les derniers temps que c'est justement dans ces débits que les débitants changent souvent. La plupart de ces débitants sont des personnes qui appartiennent à la classe ouvrière ou lui ont appartenu. Ceux-ci n'ont généralement aucun bien. Ils sont généralement placés par les brasseries comme débitants salariés dans les débits sans payer de loyer. Le loyer est payé par un pourcentage levé sur la bière. La cause à cela réside dans le fait que les brasseries ne sont plus en l'état de trouver un locataire convenable et que des personnes convenables ne deviendront pas débitants dans de tels établissements. »[59].

---

[56] Journal de Georges Schmitt.

[57] Mémoire de l'association des débitants d'Alsace-Lorraine, 12.5.1894, A.B.R., 27AL934.

[58] 27.12.1905, A.M.H. NR 128a.

[59] « Es befinden sich zur Zeit in der Gemeine Hagenau 110 Wirtschaften. Unter diesen 110 Wirtschaften befinden sich zirka 2/3 welche zweifelhaft erscheinen und in nicht ganz gutem Rufe stehen. Zu diesen gehört auch die in Frage stehende Wirtschaft zum Anker.
Es kommt in letzter Zeit häufig vor, daß gerade in diesen Lokalen die Wirte öfters wechseln. Die meisten Wirte dieser Wirtschaften sind solche Personen, welche dem Arbeiterstand angehören, bzwd. Angehört haben. An Vermögen besitzen dieselbe gewöhnlich nichts. Sie werden vielmehr von den Brauereien als Zäpfer in die Wirtschaften gesetzt ohne eine weitere

Beaucoup d'anciens débits indépendants sont ainsi tenus par des « brasseurs », c'est à dire des ouvriers de la brasserie, puis par d'autres ouvriers ; il en a été ainsi à Bischwiller dans les années 1860. On voit même les brasseries établir, comme elles l'ont fait à Bischwiller dans les années 1860, leurs propres ouvriers : Frantz Burger, à 26 ans, est cocher à la Brasserie Derendinger à Haguenau, sa femme « portière » ; ensemble ils demandent à gérer l'Etoile, un débit sans aucun avenir, d'après le sous-préfet[60]. A Hochfelden, la brasserie Hatt de Schiltigheim a loué à son propriétaire, un agriculteur, la Station, un débit étendu. Le 20.8.1890 elle demande une concession pour un certain Berenbach, ouvrier à la brasserie âgé de 31 ans et habitant Schiltigheim[61]. L'affaire ne tient que deux ans, avant que le propriétaire ne reprenne son bien en gérance.

D'autres ouvriers commencent à tenir les débits de Sélestat : la brasserie Hoeffel de Schiltigheim emploie un charpentier originaire de Schwobsheim dans le Grand Ried. On le convainc de prendre en location la Ville de Mayence à Sélestat[62]. Il tient trois ans. L'année suivante, la Brasserie de Altbreisach trouve comme gérant du Raisin un tréfileur de la firme Lang de Sélestat, Karl Biehler. Lui est de la ville même ; il tient vingt ans au Raisin[63].

La profession de débitant de boisson est en voie de prolétarisation. « Bronner Jacques, « Gastwirt und Brauereiarbeiter » à l'estaminet Derendinger précise qu'il est occupé toute la journée à la brasserie ; il sert néanmoins à manger à midi à des ouvriers qui viennent manger « Abonennten Arbeiter », malgré l'infirmité de sa femme qui reste assise derrière le comptoir pour surveiller la salle. La fonction de débit est accomplie par des jeunes filles dont la faible rémunération va de soi[64]. Le professeur de musique Böhle, typographe, directeur de la chorale à Haguenau depuis 1880, directeur de l'école de musique municipale licencié en 1880, touche royalement de la ville, en 1892, 80 Mk pour son utilité sociale. Agé de 62 ans, il en est réduit au triste état de débitant-métayer au Kommers, un établissement malfamé, où il est salarié de la Brasserie Derendinger[65] ; sans aucune formation pour la profession qu'il exerce, il survit difficilement ; il meurt deux années plus tard.

Ce même système de métayage, le Zäpfer le fait retomber en cascade sur les serveuses. L'exemple le plus probant se trouve à Haguenau au Café Central, où deux Zäpfer exercent parallèlement. On prête à chaque serveuse un local à l'étage dans lequel elle est libre de vendre des consommations comme elle l'entend. Elle ne touche pas de salaire, mais un pourcentage sur les consommations vendues : la bouteille de vin lui est facturée deux Mark, et elle la revend trois. Ici aussi le *turn over* est très élevé,

---

Miete zu bezahlen. Die Miete wird durch den höheren Pozentsatz des Bieres erziehlt. Der Grund hierzu ist der, weil die Brauereien keinen ordentlichen Mieter aufzufinden nicht mehr im Stande sind und ordentliche Leute sich als Wirte für derartige Lokale auch nicht hingeben ». Stoltz au maire, 31.3.1914, A.M.H., NR 128a.

[60] Demande 31.3.1914, A.M.H., NR 128a.

[61] A.B.R., 397D621.

[62] 5.9.1895, A.M.Sél., BVII.

[63] Demande du 1.4.1896, A.M.Sél., BVII.

[64] Bronner Jacques au commandant de la place, 9.11.1910, A.B.R., 87AL5570.

[65] .« daß ich mich zu dem traurigen Geschäft eines Bierverzapfers verurteilt um meine Existenz zu fristen, in welcher Stellung ich meine Ersparnisse zugesetzt habe. » (Boehle au Statthalter, 4.11.1892, A.B.R.,49D219). « Seine Wirtschaft geht nicht besonders und außerdem hat er das Geschäft nicht gelernt » (rapport du commissaire de police, 6.11.1892)

comme le fait comprendre la liste des serveuses dressée en 1905. La rentabilité insuffisante est ici aussi immédiatement sanctionnée.

Rattay à Haguenau nous donne un autre cas de figure[66]. Ici nous voyons un jeu à trois pôles :

- Rattay, marchand d'effets militaires, qui a construit la Walhalla en économisant le moindre "Groschen" dans un milieu commerçant hostile. Il a obtenu difficilement la concession, parce que le besoin n'était pas évident.
- Derendinger François a pris le débit en location. Il est brasseur.
- Le brasseur locataire a placé à son tour un Zäpfer dans le débit, Ottmann. Celui-ci alors emploie des serveuses dont l'une communique la syphilis à un militaire ; les conversations entre les serveuses et les militaires donnent lieu à des violences : « ... que l'on mène des conversations entre les serveuses travaillant dans l'établissement et les hommes de troupe des conversations susceptibles de d'éveiller la colère »[67]. La Walhalla est interdite à la garnison.

Rattay se préoccupe de la chute de la valeur vénale de son débit, car la clientèle civile n'abonde pas, étant donnée la situation du débit à la sortie de la nouvelle caserne d'artillerie. Il rompt le bail et laisse 150 Mark dans l'affaire. Il refait un contrat avec la brasserie Derendinger pour que le nouveau Zäpfer n'emploie que sa famille dans l'exploitation du débit[68].

Ainsi, la prostitution des serveuses, et Stoltz est très clair là-dessus, est une conséquence immédiate de la concentration verticale dans la brasserie. A l'origine on trouve la maîtrise du froid, la place prise par la bière blonde, de qualité plus égale, produite avec moins de pertes pour production non consommable ; la surproduction de bière dans le Reichsland, le frein apporté à l'importation de bières alsaciennes en France, l'ouverture de nouvelles brasseries sur le marché français, les importations importantes venues de Munich et de Rhénanie[69]. Ajoutons l'augmentation de la production de bière en Bavière (Fabelhaft), au point que les villes d'Allemagne du Sud se sont vu obligées de créer un règlement qui limite le nombre de débits, le boycott de produits allemands à Paris, l'élimination des boutiques à eau-de-vie. Les brasseries sont ainsi obligées d'exercer un contrôle absolu sur leur débouché, donc d'acheter de plus en plus de débits, de les mettre aux normes et de les faire marcher au maximum pour récupérer l'investissement. D'où la prolétarisation des débitants[70] livrés pieds et poings liés par, le plus souvent, un prêt de la brasserie, des baux, des contrats de livraison, et obligés de vendre par n'importe quel moyen : la musique de danse, l'accueil de clientèles suspectes, la prostitution des serveuses. La plainte revient comme un *leitmotiv* chez les débitants, face à cette situation où le capital abondant utilise des exécutants à la formation sommaire. Le procédé n'est pas neuf, il a déjà été expérimenté à Bischwiller dans les années 1860. Il est néanmoins remarquable que

[66] La correspondance passive du commandement de la place de Haguenau a échoué dans les archives du Statthalter sous la cote 87AL5870.

[67] » « ... daß haüfig zwischen den im Lokal bedienenden Kellnerinnen und Soldatenleute, ärgernißerregende Gespräche geführt werden. » (Commandant du régiment d'artillerie au commandement de la place, 13.12.1903, A.B.R., 87AL5870.

[68] Lettre de Rattay au commandant de la place du 21/2/1905, A.B.R., 87AL5870..

[69] Conseil Municipal de Strasbourg, rapport de la 2e commission, 9.3.1889, 247D64.

les plaintes pour concurrence déloyale ne se manifestent qu'après 1900, à Haguenau comme à Wissembourg. Peut-être parce que les effets de l'introduction du code du travail allemand en 1888 commencent alors seulement, après des mutations de propriétés suffisamment nombreuses, à se faire sentir. Il est remarquable que les commissaires de police, objectifs et désintéressés, en viennent aux mêmes conclusions que les professionnels. Les plaintes de Stoltz ont des échos à Sainte-Marie-aux-Mines : « il existe dans le canton 23 sous-locataires des brasseries, ce qui a une très mauvaise influence sur la profession de débitant[71] »

**Conclusion.**

Le risque de surproduction, causé par le progrès technique, mais aussi la quasi-fermeture du marché français, le concurrence des bières allemandes sur le marché local amène l'industrie brassicole à garantir ses débouchés par un contrôle des débits urbains, ce qui correspond à une concentration verticale. Les brasseurs tirent parti des problèmes souvent insurmontables que posent aux débitants des petites villes à partir de 1888 les prescriptions concernant le local, ses dépendances, les conditions sanitaires ; les investisseurs tels que les brasseries achètent les débits entrés en mutation, les louent à des particuliers ou bien font des prêts aux professionnels dynamiques capables de prendre des risques. Lorsqu'est introduit le *numerus clausus* dans le monde des auberges, l'investissement est plus risqué, les loyers augmentent. Du coup, servir seulement à boire n'est plus rentable : le brasseur attend du débitant à qui il a loué une organisation de spectacles, seule capable de rentabiliser l'investissement. Les débitants indépendants sont remplacés par des dépendants dont l'assujettissement prend des formes variées.

Ce phénomène, proportionnellement limité, attire l'attention des autorités, parce qu'il s'accompagne d'un recul de la compétence professionnelle, de la démoralisation du monde du débit, et surtout d'une possible disparition d'une partie numériquement élevée des classes moyennes propriétaires de leur outil de travail et exerçant quotidiennement une influence apaisante sur les conflits en gestation. L'évolution de la catégorie des débitants est une illustration concrète des prévisions du SPD, qui attendent une disparition des travailleurs indépendants. Dès lors la question est politisée, comme nous le verrons en troisième partie[72].

---

[70] « Jeder Scherenschleifer » dit-on au congrès des débitants de Haguenau en 1911. Le terme désigne certes des rémouleurs. mais aussi, dans son utilisation dialectale, des gens de peu.

[71] « Was auf das Wirtschaftsgewerbe sehr ungünstig einwirkt. »Commissaire de Sainte -Marie, 28.2.1910. A.H.R., 8AL1/9573.

[72] Voir p. 1060 et suivantes.

## La permanence de la violence dans le débit.

La violence est pour beaucoup dans l'hostilité que beaucoup de scripteurs, qu'ils soient auteurs, journalistes, policiers, militaires, éprouvent à l'égard des débitants de boissons. Elle fournit une matière première inépuisable au journaliste localier. Liée à l'ivresse, la violence a été longtemps considérée comme l'une des pathologies urbaines. La ville passe pour criminogène. L'alcool est libérateur de la parole, du désir sexuel lorsque les conditions sont réunies, mais aussi des défis et des répliques. Le bon débitant sait gérer ces trois dérives. La condamnation n'est pas morale, ni politique mais anthropologique, existentielle : la violence d'après boire est une rencontre avec la souffrance et la mort dans laquelle, par ricochet, l'activité des débitants est impliquée. Le débitant doit savoir diriger un débit, « steuern ».
La société est une société terriblement jeune, formée de jeunes adultes nombreux, tard mariés, aux identités liées au territoire, à la profession, l'état militaire, au métier, à la religion. La violence scelle l'appartenance à un groupe, comme la fréquentation du débit[1]. Pour cette raison la rixe est un événement habituel, et, sur l'ensemble de notre période, il nous a été impossible de déceler des avancées et des reculs.

### A l'intérieur du débit : faire appliquer la loi.

Pour T. Brennan un tiers des affaires de violence au débit impliquent le débitant : d'après le décompte opéré par l'auteur dans les archives judiciaires parisiennes du 18e siècle, dans un sixième des cas il est l'auteur des violences ; dans 22% des cas il en est la victime[2]. Cet engagement physique du débitant est lié à la fonction qui est la sienne de faire respecter l'ordre dans son établissement. Remy Guillaume de Bischwiller, après 22 ans de débit, n'est plus en mesure de diriger son débit, incapable de «réprimer les rixes qui se sont produites très souvent[3].» « La faiblesse de son caractère ne permet pas d'espérer une bonne police dans son établissement » écrit le sous-préfet de Saverne à propos du demandeur Francke Adolphe[4]. Ohlmann Michel le dimanche 14 avril 1867 après onze heures du soir est maltraité par quatre jeunes gens de la Musau à Haguenau parce qu'il leur a dit de se calmer. L'auberge est pleine, mais

[1] J.-M. Boehler, *La paysannerie*...p. 1524 - 1525 : persistance d'un type archaïque de violence ; le processus de civilisation n'a pu se passer ici. Les motivations profondes de l'agressivité n'apparaissent pas. L'homme est avant tout personne, donc masque : « Notre paysan, dès lors qu'il est placé en présence d'autrui et qu'il agit sous le regard des autres, doit donner une certaine expression et donner une certaine impression de lui-même. » La violence est surtout symbolique : elle doit amener l'adversaire à perdre la face. 1/3 des crimes de 1550 à 1789 se déroulent dans l'enceinte de l'auberge, et le plus à l'occasion des kilbes. Sur les 371 affaires relevées, l'auteur constate néanmoins un déplacement de l'auberge, de la fête, vers le lieu de la vie quotidienne. L'espace des champs est de plus en plus sollicité, la maison, la rue, c'est à dire l'espace de la vie quotidienne. C'est au crépuscule, entre chien et loup que se produisent les forfaits : accumulation de fatigue, peur de la nuit, changement de rythme entre travail et loisir. Les jours de la semaine ne sont pas relevés : la prépondérance évidente du dimanche et du lundi, au moment où le maximum d'alcool a été accumulé ... »
[2] T. Brennan, *PublicDrinking*... p. 34.
[3] « und in derselben so häufig vorgekommenen Schlägereien zu steuern. » Maire de Bischwiller, 7.7.1885, A.B.R , 49D196.
[4] Demande Francke, 9.5.1865, A.B.R., 3M998.

personne ne vient au secours du débitant. Les agresseurs sont âgés de 25 à 27 ans[5]. Un domestique de Bischwiller maltraite le débitant Ledouaran à Haguenau le 6 septembre 1864 parce que celui-ci l'a chassé de son étable où il courtisait sa servante. Ce sont le gilet de soie, la cravate de soie et la chemise qui sont déchirés. Steinmetz Louis a refusé de servir un domestique le dimanche suivant : « Cet homme se mit en colère et me prit par le cou me jeta à terre me déchira le pantalon en morceaux et me maltraita[6]. »

Cependant la violence est mal vue lorsqu'elle est exercée de manière excessive par le débitant envers ses clients. En mars 1854, un certain Bohn de Mussig veut ouvrir à Sélestat, mais essuie un échec : « Considérant que le pétitionnaire s'adonne à la boisson, qu'il est de caractère violent, querelleur, ... qu'il a battu ses chalands.[7] » Le débitant Hirtzel, établi de 1864 à 1878, sous deux Etats différents, à la lisière de la forêt de Haguenau, est un mauvais débitant :

« Hirtzel est quotidiennement enivré ; il fait du tapage et bourre ses clients de coups et par-là même il provoque un tel scandale qu'il faudra intervenir énergiquement contre lui. » « Le 21 janvier 1877 le soir après onze heures, derechef dans un état d'ivresse complète, il entra en conflit avec l'un de ses clients et lui cassa une bouteille sur la tête, de sorte que le sang coula et qu'une blessure se produisit. [8]» Hirtzel est condamné à deux jours de prison. Antoine Moschenross qui tient le bal de l'Arbre Vert à Haguenau fait régner l'ordre en se portant personnellement sur le lieu des incidents et en distribuant des coups au hasard, sans trop se préoccuper de savoir qui est vraiment coupable. Ses méthodes expéditives sont mal vues par la police. A onze heures du soir, Jean-Baptiste Paulus et sa femme Catherine Berbach, le menuisier Antoine Muller et sa femme Elise Blumenhold quittent le débit Gambrinus pour aller danser, à cinquante mètres, dans la rue du sel, à l'Arbre Vert, dans l'arrière-cour où s'élève la salle de danse. Nous sommes, d'après la date, au moment du Mikaëlimarkt, la Saint Michel, l'une des quatre foires annuelles. Un sous-officier des dragons a été engagé pour assurer le service d'ordre. Il rappelle que chaque personne qui entre doit s'acquitter de 10 Pf. Paulus paie de bonne grâce, mais Muller refuse. Moschenross, le tenancier, l'interpelle : « As-tu un billet ? » Aussitôt il bouscule Muller, le jette du haut de l'escalier qui mène à la danse ; dès qu'il est relevé, Moschenross, à coups de poing et de pied, le repousse au milieu de la cour. L'ami de la victime, Paulus, essaie de s'interposer, reçoit des gifles. Alors que Muller se retire avec les deux dames, dans l'obscurité de la cour, une bataille incertaine se déroule, où interviennent le débitant, Paulus, huit ou dix dragons. D'après deux témoins, deux plâtriers de Bischheim qui travaillent sur le chantier de la nouvelle poste de Haguenau, dans la même rue, Moschenross s'est comporté avec une très grande brutalité. Paulus est arrêté le lendemain, mais on veut bien se souvenir que Moschenross a l'habitude de courir vers le lieu d'un quelconque désordre, et sans entrer dans les détails, de mettre d'une

[5] A.M.H., Ia 64.
[6] Ibid.
[7] Demande Bohn, A.B.R., 3M1002.

main ferme l'un ou l'autre à la porte.

Le débitant n'est pas puni ; son établissement n'est pas interdit aux militaires. Même si son attitude est considérée comme objet de scandale, « grober Unfug », ses méthodes paraissent, à la police, fort efficaces dans le maintien de l'ordre public. Il évite par ce moyen tout pugilat chez lui[9].

Comme en d'autres circonstances, la violence du débitant est, par certains côtés, considérée comme normale : une délégation de la puissance publique à l'intérieur d'un lieu public. D'ailleurs si on interdisait son établissement, civils et militaires se reporteraient hors de la ville, à la Wilhelmshöhe, où des rixes éclateraient obligatoirement entre les deux groupes. Pour étouffer dans l'œuf tout début d'affrontement, le débitant essaie de séparer les combattants, sans toujours y arriver. C'est pour cette raison que, au moment d'accorder l'autorisation d'ouverture, l'on évalue parfois la force physique du débitant, liée à l'âge.

Il n'est pas rare que le débitant doive, tout comme Moschenross, employer sa force physique pour se faire payer. Il arrive parfois que des militaires ou des groupes de jeunes gens refusent le paiement et on en vient aux mains. A Brumath, une tenancière poursuit jusque dans la rue un groupe de messieurs avec une salade de cervelas qu'ils ont commandée puis décommandée[10]. Le débitant Joseph Birgy à Haguenau en 1902 a un différend à propos du paiement d'une note. Les protagonistes se menacent d'abord avec des chaises. Birgy saisit un revolver dans la pièce à côté, poursuit le débiteur jusque dans la rue et le menace sans tirer[11]. Les affaires de bière renversées s'enveniment facilement. Lorsque la serveuse est maladroite, lorsqu'elle n'est pas responsable de la catastrophe, on en vient aux mains.

A Kayserberg en 1906 un journalier n'a pas de quoi payer l'eau-de-vie qu'il a commandée à huit heures du matin. La tenancière Torefani l'expulse, le poursuit dans la rue, aidée de ses deux fils. La victime, atteinte par les pierres lancées par l'« amazone » (sic), tombe à terre. Les fils alors s'acharnent sur lui, le frappant à la tête par des tuteurs de vigne dont ils sont armés[12]. Le 25 février 1858 Kurtzmann à Haguenau est agressé par un militaire à qui il refuse de servir à boire : celui-ci provoque le débitant et les personnes présentes. Il est cerné et désarmé.

Pour faire appliquer la loi en ce qui concerne les heures de fermeture, le débitant doit parfois utiliser la manière forte. L'usage veut que ce soit la police locale qui, pendant l'époque du Reichsland, vienne rappeler l'heure du couvre-feu. Mais sous le Second Empire, le débitant doit imposer le respect de l'heure de police ; le débit doit se vider sur l'injonction de son tenancier. Celui-ci, d'après la tradition avertit trois fois les retardataires. Mais le texte ici n'est pas clair, on ne sait si cette triple injonction concerne le renouvellement des consommations, qui a été trop différé, ou bien la fin de la journée. On pense

---

[8] « Hirtzel ist täglich betrunken skandeliert und verprügelt seine Gäste und verübt dadurch einen solchen Unfug, daß stets energisch gegen ihn eingeschritten werden muß." Commissaire de police au sous-préfet, 2.4.1877, A.B.R., 383D59.

[9] Commissaire de police de Haguenau, 29.9.1888, A.B.R., 383D59.

[10] *N.Z.B.* 1.9.1888.

[11] *H.Z.* du 2.7.1902.

[12] *T.K.B.* du 27.1.1906.

généralement que le client doit déguerpir après trois sommations de nouvelle commande, et le débitant doit dans ce cas aussi faire preuve de fermeté[13].

Le 18 octobre 1877 à Haguenau, à la fin d'un concert de chanteurs tyroliens, il reste deux cents personnes à l'intérieur du débit de Moschenross au Tigre. Il est dix heures ; des militaires du régiment de chasseurs ont refusé de payer leurs consommations à une serveuse, sous prétexte que la bière a été renversée ; ils tirent leur sabre ; alors le débitant commande aux musiciens de s'arrêter ; il coupe le gaz d'éclairage ; les clients, civils et militaires passent par la fenêtre, mais une minorité reste à l'intérieur pour tout casser. De cette histoire confuse et obscure, on peut retenir que le débitant dispose d'un moyen suprême, celui de faire disparaître la lumière. Avant l'éclairage au gaz, il est arrivé que la patronne emporte le chandelier, mettant fin à la session du soir « A neuf heures moins dix la Vve Schott a enlevé la chandelle qui éclairait la salle[14]. » Mais le procédé risque de passer pour une provocation et de pousser ceux qu'on a ainsi humiliés à se retourner contre le matériel.

Joseph Messmer est un épisodique tenancier à la Ville de Ferrette à Altkirch. Il a 68 ans, a été agriculteur à Petit-Landau et sa fille mariée l'aide dans l'exploitation du débit. « Le débitant n'est pas une personnalité apte à diriger un débit ni à veiller au calme et à l'ordre[15] » Les ouvriers de la tuilerie, âgés de 16 à 28 ans, font leurs besoins dans le couloir de l'auberge, la cour, la rue. Lorsqu'il annonce la fermeture (Feierabend bieten), sa fille se remet à débiter et on dépasse souvent l'horaire.

Le risque d'affrontement est multiplié lorsque le débitant, tenu de faire appliquer le décret du 29 décembre 1851, refuse de servir une personne déjà ivre[16]. Ainsi à Haguenau, le soir du 30 août 1869, Oster Jean-Baptiste est ivre et on ne lui sert plus rien. Alors il va boire dans les verres des autres consommateurs, ce qui déclenche un pugilat général. A Sainte-Marie-aux-Mines, le 4 avril 1912, un ouvrier ivrogne veut se faire servir dans un débit. Face au refus, il menace le débitant et les consommateurs avec son couteau. On le désarme, on l'expulse, il revient armé de sa hache et essaie de s'introduire dans le cabaret. Sa femme, accompagnée de la police, arrive à lui faire entendre raison[17]. Dans l'affaire qui se déroule au Deutscher Kronprintz, au champ de tir, le débitant « aidé de militaires » essaie d'évacuer les perturbateurs[18]. Les évacués considèrent cependant que le jeu n'est pas *fair* si le débitant ne se débrouille pas tout seul, s'il fait intervenir des étrangers dans le conflit. Et par conséquent l'un des jeunes gens, âgé de 17 ans, se met à distribuer des coups de couteau à la ronde.

Dans les trois derniers cas de figure que nous allons évoquer, une femme qui tient le débit

---

[13] *H.Z.* du 29.7.1891

[14] Commissaire de Bischwiller, 26.12.1860, 3M999.

[15] « Der Wirt ist keine Persönlichkeit, die eine Wirtschaft führen und der für Ruhe und Ordnung sorgen kann. » Sous-préfet au maire d'Altkirch, 16.3.1912, A.H.R., 1AL1/12.

[16] W.S. Haine, *The World of the Paris Café*, p. 137.

[17] *R. K.* du 10.4.1912.

momentanément est incapable de jouer ce rôle d'auxiliaire de police dans le maintien de l'ordre public et l'application de la loi. Ainsi chez Emile Metzger à l'Ancre à Hochfelden, le 9 novembre 1891, la femme du débitant, présente seule dans le débit, est incapable de réprimer une bagarre violente entre deux clients de Schwindratzheim qui en viennent aux mains et tirent le couteau à propos d'un différend concernant la politique locale. La débitante prend la fuite dès que l'affaire s'envenime; lorsqu'elle revient avec du secours, tout est terminé[19]. Lorsque Ottenad de Bischwiller [20], souvent ivre, va se coucher et laisse à sa femme le débit le soir, celle-ci est incapable de faire partir les clients. La Veuve Fritsch aubergiste à Hochfelden vint au corps de garde requérir l'agent de police, à l'effet d'intervenir dans une altercation qui s'était engagée dans son établissement entre quelques jeunes gens, dans la crainte, disait-elle, que des gros mots ils n'en viennent aux voies de fait[21]. Cette faiblesse paraît peu compatible avec l'omniprésence des femmes derrière le comptoir. La violence, le plus souvent, se situe aux moments où le mari est présent : le soir, le dimanche, le lundi : ainsi chez les époux Oltz à Brumath d'après un rapport de gendarmerie du 11.7.1906, le mari aide de temps en temps chez différents bouchers, « mais le soir c'est l'homme qui dirige le débit[22]. »

Les agresseurs des débitants sont relativement punis, surtout lorsque le débitant porte plainte : Ortlieb à Thann est la victime de deux jeunes de vingt et un et de dix-huit ans, qui sont condamnés à six semaines de prison[23]. Michel Lambling ne craint pas d'attaquer en justice Frédéric Feuerbach, un journalier de Bischwiller pour propos injurieux tenus à son égard : « pour s'être permis des propos injurieux contre lui dans sa maison[24]. » La condamnation est nette, l'amende minime au pénal : 2 Francs, et 3,60 de frais.

Ainsi le débit de boissons est un métier où il faut être prêt à s'engager physiquement pour faire respecter la loi, au milieu d'une clientèle habituée à échanger des coups. L'évocation répétée de la clientèle « tranquille » de certains établissements peu fréquentés est peut-être une autre manifestation de cette hantise.

**Jeux et paris stupides.**

Un certain nombre d'activités normales, dépassionnées, sont extrêmement violentes. Un coup d'œil jeté sur certaines pratiques de débit, que nous n'avons pas rencontrées en ville, mais dans des débits ruraux, permet d'en rendre compte. Il en est ainsi des jeux de force, comme le Mumelis, tradition observée par Kassel à Weyersheim, mais présente aussi à Hochstatt : « Par suite de l'effet du vin les messieurs serrèrent

---

[18] *N.Z.B.* du 26.4.1888.
[19] Gendarme Wintz au sous-préfet, 20.11.1891, 398D32.
[20] A.B.R., 383D59.
[21] Commissaire de police de Hochfelden, A.B.R., 7.3.1856, 3M305.
[22] « Abends jedoch der Mann stets die Wirtschaft führt ». A.B.R., 397D296.
[23] *T.K.* du 16.1.1892.

leurs poings au-dessus de la tête avec une bonne humeur débordante et ils heurtèrent leurs têtes comme les moutons[25]» A Weyersheim, le jour de la foire, les jeunes gens se placent de part et d'autres de la table couverte de verres et de bouteilles et, les poings serrés sur la tête, chargent les uns contre les autres : « Les participants ne visent pas seulement le crâne, mais aussi les lèvres, le nez, les yeux, de sorte que beaucoup quitte le combat le visage tuméfié ; il n'y a pas de règles ni de prix : ce qui compte, c'est l'honneur d'arranger l'adversaire le plus possible [26]»

Jeu de force, défi, duel, absence de règle : tels sont les caractères de ces jeux à l'ancienne. Rien ne vient contenir les débordements, les risques physiques. A Benfeld, le 20 février 1912, deux amis, bien gais déjà, s'engagent dans une partie de lutte. Il y eut une jambe cassée : on pense forcément à *Confidences d'un joueur de clarinette* d'Erckmann-Chatrian[27]. La violence d'après boire n'est pas la seule forme de violence.

Les paris stupides mettent en danger les corps sans haine et sans colère : grimper à un arbre sur le marché aux grains de Haguenau, devant le débit et tomber avec une branche sèche, sauter de cinq six mètres par la fenêtre de la salle de danse Wantz à Molsheim[28], avaler à Hoerdt deux souris vivantes. A Thann, à la suite d'un pari, on sacrifie un rat :

« Point n'est besoin d'aller chez les primitifs pour assister à des scènes dégoûtantes et féroces. Mardi dernier, dans une auberge de notre ville, un hideux personnage paria, entre quelques litres de vin, qu'il décapiterait d'un coup de dents un rat vivant. Il tint son pari et un des assistants dépouilla le corps du supplicié, le rôtit et le mangea. On pense que la justice ne laissera pas impuni cet outrage à la morale publique, afin qu'un tel scandale ne se renouvelle pas[29]. »

A Erstein encore à l'Epiphanie 1887, un antique usage veut que le débitant offre à sa clientèle un gâteau, « Dreikönigskuchen ». Une pratique désirerait un peu de viande et, à la suite d'un pari pour 20 Mark, engloutit en l'espace d'une heure une galette des rois, 14 cervelas, accompagnés de 20 demis de bière [30] Quatorze ans plus tard, le record local est battu, avec 28 cervelas en une heure, accompagnés d'un morceau de pain et d'une quantité impressionnante de bière[31]. A Sélestat, le 29 septembre 1905, un client boit 20 verres de bière en 10 minutes avant de s'écrouler[32]. En pire à Sainte-Marie-aux-Mines, le 18 mars

---

[24] 23.7.1857, A.B.R., U1127.

[25] « In folge der Wirkung des Weines schlugen die Herren schließlich in übersprudelten Humor mit den Fäusten über den Kopf und rannten wie die Hämmel mit den Köpfen gegeneinander. » *A.K.* 16.3.1889.

[26] « Die Beteiligten zielen nicht nur auf den Schädel, sondern auch auf Lippe, Nase und Augen, so daß mancher mit eingestelltem Gesicht aus dem Kampfe hervorgeht. Regeln gibt es nicht, Preise auch nicht ; es gilt bloß um die Ehre, den Gegner möglichst übel zuzurichten. » A. Kassel, *Messti und Kirwe...*, p.136.

[27] *N.Z.B.* du 22.2.1912.

[28] *G.A.* du 9.4.1902.

[29] *T.K.B.* 5.2.1898.

[30] Le terme désigne en Alsace une saucisse fraîche longue de 10 cm, de 4 cm de diamètre, que le charcutier pend en chapelet, et que l'on peut manger froide, sans apprêt. *N.Z.B* du 11.1.1887.

[31] *N.Z.B* du 7.11.1901.

[32] *W.W.* du 3.10.1905.

1889, à la suite d'un pari, un ouvrier tanneur de dix-sept ans vide dix-sept verres d'eau de vie et de liqueur avant de rendre l'âme[33]. A Saverne, un éleveur de volailles bavarois de passage se propose de payer 4/5es de litre de distillat au journalier ivrogne Grand'homme à condition que celui-ci boive la quantité en quarante minutes. Grand'homme meurt et le payeur est condamné à trois semaines de prison[34].

Tous ces paris sont suffisamment remarquables pour que la presse en parle. « Les camarades humiliés firent de grands yeux[35]. » Il serait donc déshonorant de perdre ainsi ses paris. A Altkirch, c'est un sac de blé que l'on amène d'un village jusqu'à Altkirch. La performance sportive reproduit les gestes de tous les jours. Elle n'est même pas l'objet d'un concours, d'un affrontement entre deux adversaires, mais d'un simple pari[36]. Nous verrons la survie de cette pratique du défi, pour les courses cyclistes notamment.

Le débitant reste souvent dans l'ombre, laissant faire les paris et les excès. Seul un avertissement adressé par le sous-préfet de Sélestat à un débitant anonyme de la petite ville établit la responsabilité du maître des lieux « Le sous-préfet a publié un avertissement dirigé contre les paris insensés de prises de nourriture et de boisson excessives. Le sous-préfet rappelle un cas où un client avait fait le pari de boire en 10 minutes 20 verres de bière et à l'issue du pari il s'effondra inconscient et dut recevoir des soins médicaux. On donna un sérieux avertissement au débitant et il fut menacé de retrait de la concession. »[37].

**Des règlements de compte entre gens qui se connaissent.**

« Empoignades entre jeunes gens du Hundshof » : en janvier 1889, au Romain, des coups sont échangés entre jeunes gens qui habitent côte à côte : le débit est situé près de la porte de Wissembourg, sur la route qui mène à cet écart[38]. Beaux-frères au marché aux bestiaux de Haguenau le 6.9.1869[39] ; voisins de la ferme Rosée de Haguenau, qui ont l'habitude de fréquenter le même débit le dimanche après-midi : ce ne sont pas des inconnus qui s'affrontent. « Dimanche soir vers neuf heures, deux cultivateurs de la ferme Rosée, Georges Trendel et Joseph Badina sortaient de l'auberge du Raisin où ils avaient bu quelques bouteilles très tranquillement. Un des deux étant décidé à rentrer chez lui et l'autre ne l'étant pas, ils avaient eu une petite discussion qui dégénéra aussitôt en querelle. Le plus fort des deux, Georges Trendel, s'est jeté en furie sur Badina, l'a tenu, s'est agenouillé sur lui et lui a asséné des coups de poing sur la

---

[33] *N.Z.B.* du 21.3.1888.
[34] *Volksfreund*, 31.12.1911
[35] « Die blamierten Kameraden spindeldürren « Natzel » machten natürlich große Augen ».
[36] R. Hubscher, J. Durry, B. Jeu, *L'histoire en mouvements, le sport dans la société française (XIXe-XXe siècle)*, Paris, 1992, p. 39.
[37] « Gegen die unsinnigen Freß- und Saufwetten hat der Kreisdirektor eine sehr angemessene und zeitgemäßige Warnung erlassen. Der Kreisdirektor erwähnt darin einen Fall, wo ein Gast gewettet hatte, in 10 Minuten 20 Glas Bier zu trinken, beim Austragen der Wette gewusstlos zusammenbrach und in ärtzliche Behandlung sich begeben mußte. Dem betr. Wirt wurde eine ernste Erwarnung erteilt und mit Entziehung der Konzession gedroht » *W. W.* du 2.10. 1905.
[38] « Reifereien zwischen jungen Leuten aus dem Hundshof » A.M.H., AR 112a 20.1.1885.
[39] A.B.R., 3M891.

figure jusqu'à le laisser sur place. Des passants ont aidé Badina à se relever et se laver, il saignait à plusieurs endroits à la tête. Le lendemain il avait une figure horrible à voir et il était obligé de garder le lit. » On voit ici deux paysans du même écart de la ville se rendre dans le débit où les habitants, ainsi que le font ceux de tous les hameaux dépourvus de débits, ont l'habitude de se rendre le dimanche après-midi. On boit ce qu'il faut boire, du vin sans doute, car nous sommes sous le Second Empire, il n'y a pas encore de bière en bouteilles. Pourquoi ces paysans respectables, habitués à un boire « tranquille », perdent-ils leur calme ? L'ivresse en temps normal ne rend pas violent. Mais ici la question du retour est loin d'être futile. On est dans une situation qui met en jeu le respect des usages : sans doute aurait-il fallu boire encore, pour de multiples raisons : on n'interrompt pas sans raison des libations collectives, où on se pousse à boire ; on ne refuse pas un coup qu'on vous offre ; il se peut aussi que l'un des protagonistes ait voulu rentrer avant d'avoir rendu sa tournée[40]. Mathias Merckel, cultivateur qui a reçu huit coups de couteau et été mordu au pouce s'est aventuré sur des terres incertaines sur les marges de la ville. « 12.8.1857 : A dix heures du soir, suite à une dispute de cabaret, entre trois ouvriers, Leonard Wacker est atteint d'un coup de couteau de 8 centimètres de long et profond de six, qui entraînera une incapacité de travail de douze à quatorze jours[41]. » Conscrits de Batzendorf, Niederschaeffolsheim, Berstheim à la Musau sur le chemin du retour, s'affrontant avec des morceaux de perches de houblon, traînant les drapeaux dans la boue[42] ; conscrits en avril 1864 d'Ohlungen affrontant trois compagnons de Haguenau[43] ; conscrits de Mortzwiller et d'Obersoultzbach dans le Haut-Rhin, dans une bataille entraînant mort d'homme. «Vendredi soir se déroula au débit de Zeyer près de St Morand un sanglant combat à l'arme blanche entre des recrues d'Altkirch et de Wittersdorf ; l'affaire aura des suites au tribunal[44]. » A Altkirch en 1910, les conscrits chantent dans la rue, défilent, disparaissent dans les débits de boissons « Certaines troupes se contentent de chant et de vin, d'autres sont obligés, pour leur divertissement, de mettre en scène du grabuge[45]. » A Bischwiller « Le jour du conseil de révision fournit à plusieurs jeunes gens l'occasion de lâcher les rênes à une rancœur longtemps retenue. Ils se rossèrent copieusement à l'auberge. Malheureusement la suite du combat se joua dans la rue et les couteaux jouèrent leur rôle déplorable. Les frères K. furent assaillis à leur sortie du débit par deux gaillards craints pour leur propension à la bagarre et blessés par des coups de couteau. Alors que l'un ne subit que de légères blessures, l'autre reçut dans le dos un coup de couteau de 10 centimètres de profondeur, qui ne toucha heureusement aucune partie vitale

[40] *LH.* 16.4.1864.
[41] Commissaire de police de Haguenau, A.B.R., 3M301.
[42] *U.K.* du 28.6.1906.
[43] *H.Z.* du 23.4.1864.
[44] «Am Freitag Abend entspann sich auch noch bei der Zeyer'schen Wirtschaft bei St. Morand zwischen Altkircher und Wittersdorfer Rekruten eine blutige Stecherei die ihr verdientes Nachspiel vor Gericht haben wird. » *A.K.* du 6.4.1889.
[45] « Manche Trupps begnügen sich mit Gesang und Wein, andere müssen zum Zeivertreib noch Keilerei inscenieren. » *A.K.* du 9.3.1910.

et qui ne met pas sa vie en danger[46]. »

L'excitation du jeu dégénère en conflits. Joueurs de cartes au café ; autres joueurs, comme ce 23 avril 1890 à Châtenois où deux groupes de quilleurs en viennent aux mains et aux échanges de coups de poing pour l'usage de la piste de quilles du restaurant à l'Aigle : un groupe est en train de jouer, un deuxième arrive, on se donne des coups, des assistants qui n'ont rien à voir s'en mêlent[47].
Même en l'absence de tout jeu et enjeu, ce sont donc souvent des gens qui ont bu ensemble qui viennent à se disputer. Il s'agit souvent de personnes de la même famille, de même métier, comme les voisins de la ferme Rosée qui ne purent se résoudre à rentrer ensemble. « Nous étions les meilleurs amis » dit cet accusé d'Ingersheim devant la Cour d'Assises de Colmar le 7.11.1885. C'est après boire évidemment que les discussions s'enveniment, parfois à cause du règlement de l'addition, « Zeche ».

**Affrontements identitaires.**

Mais il faut se demander si l'on ne profite pas de l'échauffement de l'alcool pour vider des querelles nées ailleurs. La dédicace, où l'on boit plus que de raison, est une occasion rêvée : « Toutes les vieilles histoires sont déballées, les querelles de familles remuées, qui peut-être ne concernent pas les individus ; et en même temps, on crie horriblement et on gesticule[48]. » Ainsi lorsque le journalier Epting est blessé par le bâton du tambour major manié par les conscrits de Bischwiller en 1910, il s'agit d'une vengeance dans une affaire dont l'origine remonte à cinq ou six ans[49]. Le jour du conseil de révision, comme le montre cet exemple, est l'autre occasion de « lâcher enfin les rênes à une rancœur trop longtemps retenue[50]. » L'indication de l'origine, du métier des combattants peut être fort révélatrice : « A Bouxwiller le domestique Jacob Jean domicilié à Buswiller a été mortellement blessé dans la salle de danse du Sr Umecker par deux coups de couteau par le nommé Rossi Jean, domestique lui aussi, natif d'Obermodern. » Le meurtrier et la victime sont proches, géographiquement et professionnellement. Waltenheim est une commune située à plus de quinze kilomètres de Haguenau. Pourtant c'est à Haguenau qu'un menuisier et un commerçant originaires de cette même commune viennent se battre le 25 septembre 1903. Certes, c'est le marché de la Saint Michel, mais il est évident que les deux protagonistes se

[46] *N.Z.B.* du 23.3.1886.
[47] *E.N.* du 18.6.1890.
[48] « Alle alten Sachen werden ausgekramt, Familienstreitigkeiten aufgerührt, die vielleicht den einzelnen gar nichts angehn, und dabei wird furchtbar geschrien und in der Luft herumgefuchtelt. » Kassel, *Messti und Kirwe...*, p. 143.
[49] *U.K.* 27.4.1910.
[50] *N.Z.B.* du 23.3.1886.

connaissaient[51]. A Hochfelden, le nommé Kalb de Schwindratzheim a eu des mots durs concernant l'ancien maire Dub de sa commune, dont le fils, présent dans la salle Metzger, tire son couteau[52]. « 9 mai 1865 Gintz Michel, 57 ans, de Kriegsheim, a été souffleté au café Voisard par Weill Joachim, âgé de 50 ans de Haguenau, « disait que j'avais volé le bien de mes enfants. La première fois (au premier soufflet) je lui disait que c'était un buant [53]» : le marchand israélite qui court la campagne est au fait des secrets des familles à dix kilomètres à la ronde, mais c'est à la ville, loin des témoins proches, qu'il révèle la vérité ; il subit les injures racistes ordinaires en retour. Et le tout est une question d'honneur, qui se règle par la violence. On voit ici que les bagarres ne sont pas systématiquement le lot des jeunes célibataires. A Haguenau le 27 septembre 1864, Trendel Ignace, âgé de 42 ans s'en prend au vieux Roth Xavier, qui a 66 ans et a été son partenaire heureux aux cartes « ... vu qu'il avait perdu, il s'emportait et se mit en colère, prend le Né Roth au collet et lui arracha sa blouse et sa cravate en morceaux. » Cependant, dans ce domaine, seules les affaires concernant les personnes d'un âge rassis, parce qu'elles paraissent incongrues, méritent l'intérêt et nous apportent des révélations sur les causes de la violence.

La violence est donc un règlement de comptes, au sens propre du terme, la résolution d'un conflit engagé il y a fort longtemps et réglé certains jours prédestinés, à la manière d'un rituel : le dimanche, la foire, le conseil de révision.

Identité familiale, de lieu d'origine, d'appartenance aux anciens de tel ou tel régiment ou de telle ou telle arme, tous les prétextes sont bons : deux militaires originaires de la campagne voisine sont attablés à Haguenau et mangent un morceau. Trois Haguenoviens entrent et s'assoient à la même table. Le groupe des agresseurs comprend deux hommes de 26 ans, et un de 53. Mais ce dernier est maître menuisier, exerçant le même métier que l'un des jeunes.

« ...les deux militaires étaient tranquillement à une table en buvant et mangeant un morceau lorsque les trois inculpés entrent à l'auberge et se mettent à la même table. Le Sr Berenbach commence par dire vous êtes des zouaves et moi j'était chasseur je ne vous craint pas; le Né Gambs dit aussitôt à Zittvogel qui est de Niederschaeffolsheim ton père me doit encore de l'argent en lui donnant une bourrate sur l'estomac aussitôt les deux militaires se levèrent en disant nous ne voulons pas de disbute ici , nous préférons de quitté l'auberge, aussitôt les Nés Berenbach et Gambs saisirent le Né Stemmer par le cou et le jetèrent à terre et le Né Berrenbach lui donna un coup de talon à la figure.[54] »

Lorsque les défis sont lancés, ils le sont au nom de l'appartenance à un groupe identitaire :

« Chemin faisant, il se querella constamment avec Richert, Voilà un bout de conversation qui défraya la

---

[51] A.M.H. AR 112a ; C. Gauvard, « Violences citadines et réseaux de solidarité. L'exemple français au XIV et XV e siècles », *Les Annales ECS*, (5), p. 1113-1126 : la ville est un théâtre où les luttes se mettent en scène. Les auteurs du trouble sont certes extérieurs à la ville, mais dans des lieux familiers, qu'il ont l'habitude de fréquenter.

[52] Gendarmerie de Hochfelden, 398D32.

[53] Main courante, 6 mai 1865, A.M.H., la64.

[54] Main courante de la police de Haguenau, A.M.H., la 64.

route : « Les Schmitt sont tous des vauriens » dit Husser- « Je ne m'appelle pas Schmitt, » riposta Richert. – « Les Richert sont aussi des vauriens », continua Husser, qui aussitôt reçut en échange une insulte à son adresse. Alors il se jeta sur Richert, qu'il terrassa ; alors il tira son couteau[55]. » Le 19 mars 1882 trois jeunes cultivateurs reviennent de Cernay après avoir fréquenté beaucoup d'auberges. Ils rencontrent des ouvriers ; on se bouscule, un couteau jaillit et Joseph Grummenacker, frappé à la tête, meurt.[56] L'affrontement, ici, a opposé des paysans et des ouvriers. « Schnapspreuße, Spinner » crient des jeunes gens à deux militaires en garnison à Wissembourg et à Haguenau. Les intéressés font mine de ne rien entendre, mais on les attend sur le chemin du retour et on les attaque à coups de tuteurs de vigne. Un sergent a le cuir chevelu entamé jusqu'à l'os. Un journalier de dix-neuf ans est condamné à dix-huit mois de prison[57]. Lorsque à Altkirch au pied de la Stekeda, dans le débit Perra, deux gardes-chasse font la rencontre d'un mendiant étranger qui a demandé à passer la nuit dans l'auberge ils lui donnent une pièce et lui paient une chope de bière. Le mendiant, au cours de la conversation, essaie une première fois de glisser sa main dans une poche à porte-monnaie, les gardes le secouent un peu et l'avertissent. Ils l'interrogent aussi sur son lieu d'origine : « Interrogé pour savoir d'où il était, il ne donna qu'une réponse évasive, dans laquelle il indiqua qu'il était tantôt de Guebwiller, tantôt de Soultz ou de Cernay »[58] Après une deuxième tentative de vol, ils l'arrangent de telle manière qu'il faut l'hospitaliser. Il reste sur le lieu la casquette, 19 Mk. Il est un « dangereux vagabond » parce qu'il cache son origine, parce qu'il « persiste à ne pas se faire connaître. » Quelle pouvait bien être la conversation si l'on ignorait jusqu'au lieu d'origine de l'un des interlocuteurs ? Quel était cet étranger plus étranger que les autres ? Il était bien normal qu'on le torturât pour le faire avouer son origine.

La rue de la petite ville où tout le monde est descendu est le champ clos, le terrain neutre pour les batailles rangées entre groupes identitaires. Le dimanche soir, le 20 juillet 1902, en pleine Grand Rue de Haguenau, des « Bauern » (paysans) de Niederschaeffolsheim et de Weitbruch, « atteints d'une gaieté humide » ("in feucht-fröhlicher Stimmung") s'affrontent à coups de fouet et de bâton[59].

Le commissaire de police de Huningue écrit ainsi au Sous-préfet à l'occasion du carnaval à Michelbach-le-bas et Village Neuf : « Je ne trouve aucun motif qui s'oppose [à la tenue de bals] ; bien au contraire dans l'intérêt de l'ordre public je préfère que les jeunes gens soient retenus chez eux par l'attrait de ces danses car, quand ils font des excursions dans le voisinage, il y a ordinairement des désordres. »[60]

A Benfeld un combat entre jeunes gens de Westhouse ou de Huttenheim qui finit par un coup de couteau

---

[55] *T.K.B.* 12.6.1886.
[56] « ... zog sofort sein Messer und stach darauf loß. *T.K.B.* du 25.6.1882»
[57] *H.Z.* du 12.1.1905.
[58] « Gefragt woher er sei, gab er nur ausweichende Antwort, indem er bald von Gebweiler, bald von Sultz oder Sennheim zu sein vorgab. » *A.K.*du 20.4.1878.
[59] *R.K.* du 26.7.1902.

derrière la tête[61]. Du 14 au 15 juillet 1857, pendant la nuit, à la foire de Pfaffenhoffen, à l'auberge du Cygne, des jeunes de Buswiller et d'Obermodern s'affrontent. Les deux communes, distantes de trois kilomètres, voisines, sont situées toutes les deux à l'ouest du centre urbain. On est donc venu vider une querelle plus ancienne. « ...le Sr Jean Reichert, âgé de 23 ans cultivateur en ce dernier lieu a reçu des blessures très graves qui occasionneront probablement une incapacité de travail de plus de vingt jours. Ce malheureux jeune homme a entièrement enlevé l'œil droit par un coup de bouteille qu'il a reçu en plein dans la figure[62]. » En 1888 encore, un groupe de jeunes de Brumath affronte devant le Cerf de cette ville les jeunes du village de Krautwiller voisin[63].

Deux mondes absolument étrangers l'un à l'autre ne cessent de s'affronter en ville : les militaires et les civils, que les militaires portent l'uniforme français jusqu'en 1870 ou allemand par après[64].

Dans son compte-rendu du 8.11.1857 le commissaire cantonal de Haguenau constate : « Aucunes relation avec la population. Au surplus personne ne reçoit ici. [...]Ensuite les militaires et les habitués des brasseries ne parlent pas la même langue, de là naissent quelquefois des malentendus qui dégénèrent parfois en petites querelles[65] » « Il existe une certaine froideur entre les habitants et ce régiment. Il serait difficile d'en trouver la cause.[66] » En 1858 éclate une série d'incidents que le commissaire cantonal s'efforce de minimiser, mais qui déclenche une vive réaction du maire. Les militaires du 7e cuirassier, dans différents cabarets de la ville, se livrent à des agressions verbales à la cantonade. « Il faut que j'expédie une douzaine de pékins.» Ils crachent dans les verres des assistants, notamment du journalier Michel Hoerdt. Puis, comme ils ont l'habitude de la faire à Strasbourg, ils dégainent les sabres et, en les faisant tournoyer en moulinets au-dessus de leur tête, ils sortent au milieu de la foule ameutée, au risque de blesser quelqu'un[67]. Le maire Chompré se fait auprès de l'administration l'interprète, le traducteur des émotions locales, déclarant : « Pourtant la population continue d'en parler et est émue[68]. » Le 24 mars 1874 une rixe oppose des militaires et des bourgeois à Bischwiller. Les uns tirent leur sabre, les autres se servent de triques. Deux mois plus tard les incidents reprennent. « On dansa le soir dans quelques cafés. Vers neuf heures une vive dispute s'engagea au café Lieb entre les jeunes gens de la classe ouvrière d'ici et des soldats. Malheureusement comme il arrive souvent en de pareils cas, ces derniers tirèrent leurs sabres,

---

[60] 3.2.1862, A.H.R., 1Z200.
[61] Gendarmerie de Benfeld, 19.8.1846, A.B.R., 3M402.
[62] Commissaire de Bouxwiller, 19.7.1857, 3M288.
[63] *N.Z.B.* du 26.6.1888.
[64] Les conflits avec les militaires n'attendent pas le temps des Allemands pour se manifester. Peut-être est-ce ceux qui ont le monopole de la violence que l'on vient frapper ? S'agit-il de vengeance contre un corps qui sept ans durant vous a humilié ou ne va pas tarder à vous humilier ?
[65] Commissaire Bossmer au préfet, 20.4.1858, 3M301.
[66] Rapport trimestriel du commissaire de police de Haguenau, mai 1858, 3M299.
[67] J.M. Hitter, « La vie tumultueuse d'un maquereau strasbourgeois, Louis Sichler, 1789-1834 », D. Lerch, *De la prostitution en Alsace, histoires et anecdotes*, Strasbourg, 1997, p.222-254.
[68] 28.4.1858, A.B.R., 3M301.

les autres se défendirent avec des couteaux. Heureusement les blessures reçues de part et d'autre ne sont pas graves[69]. » Certes, il s'agit de Bischwiller, la ville en pleine crise subit la saignée de l'option.

Les premières années de la présence allemande, l'on a l'impression (est-ce seulement un reflet de la documentation ?) que les militaires se conduisent très mal. En mars 1873 des hommes de la garnison de Sélestat vont boire à Châtenois un dimanche après-midi. Ils chantent dans la brasserie, la scène dégénère, le maire essaie d'intervenir, reçoit un coup de pied, le commissaire de police à son tour échoue dans sa tentative de rétablir le calme, deux habitants de Scherwiller sont battus dans la rue[70]. Les civils qui s'en prennent aux militaires sont plus sévèrement punis, comme ce Berenbach, de Mertzwiller, âgé de 33 ans, qui, au Café Strasbourg à Haguenau, s'en prend à un sous-officier, l'insulte et, quand le ton monte, lui casse un verre de bière sur la tête : « Considérant sa conduite brutale d'une part, mais compte tenu des conséquences minimes de la blessure, l'accusé Berenbach fut condamné, en considération des circonstances atténuantes, à une peine de prison de quatre mois[71]. » La condamnation est lourde ; si les deux adversaires avaient été des civils, la peine se serait réduite à huit jours au maximum. Mais l'honneur d'un militaire n'est pas attaché à sa seule personne ; c'est tout le respect dû à l'armée et à l'Etat qui entre en jeu. Le Cultivateur devant la porte de Wissembourg est interdit aux militaires dès 1890 « pour des bagarres répétées qui s'y sont déroulées et où des soldats ont été impliqués[72]. » Le 16 août 1892, après des rixes sévères, huit débits de Bischwiller ont été interdits aux militaires[73]. Au Deutscher Kaiser à Haguenau, un mousquetaire du 137[e] régiment d'infanterie est blessé, parce que le débit n'est fréquenté que « par les plus mauvais éléments de la population civile. » « A cause de ces prostituées justement il naît parfois la plus grande rixe entre militaires et civils et de tels excès ne constituent plus des exceptions dans le débit en question.[74] »

Mondes d'exclusion réciproque aussi que celui des nomades et des sédentaires. A la kilbe de Châtenois en 1889, une famille de confiseurs en roulotte se fait régler son compte un lundi matin, à moins que ce soit un mardi, au moment où elle a démonté sa boutique. Sur un coup de trompe, cent jeunes gens se rassemblent, s'en prennent au fils de la famille, puis au père pour le jeter dans la rivière, les vitres de la roulotte sont enfoncées, la mère blessée. Personne ne vient au secours de l'étranger : ni la justice, qui libère (« freigesprochen ») les accusés faute de preuve, ni le journaliste local, bon catholique, qui interprète l'affaire à sa manière : les confiseurs forains, parce qu'ils n'ont pas fait de bonnes affaires, se montrent agressifs. La petite ville ne retrouve son calme que lorsque les étrangers ont quitté la ville : « Après que

---

[69] *A.B.*, 30.5.1874.

[70] *Volksfreund*, 16.3.1873.

[71] « In anbetracht seines rohen Vergehens einerseits und mit Rücksicht auf die geringen Folgen der Verletzung anderseits, wurde der Angeklagte Berenbach unter Annahme mildernder Umstände zu einer Gefängnisstrafe von 4 Monaten verurteilt. » *NZB*, 31.3.1889.

[72] « ... aus Anlaß der dort selbst vorgekommenen Schlägereien mit Soldaten... » Sergent de police au maire, A.M.H. 100a.

[73] Maire de Bischwiller au sous-préfet de Haguenau, A.B.R., 383D59.

[74] « Gerade durch diese Frauenzimmer entsteht manchmal die größte Schlägerei zwischen Militär und Civil, und sind derartige

ces derniers eurent été invités par la police à se retirer et qu'ils eurent abandonné la commune, le calme et l'ordre furent de nouveau introduits[75]. »

Enfin, l'antisémitisme, qui ne se limite pas au printemps 1848. Pourquoi les maçons Sutter assomment-ils à coup de chaise le marchand de farine Léon Braun à Guebwiller le 9 mars 1902 ? Relent antisémite, tout comme cette expression « Je l'ai traité de buant » à Haguenau, comme ces incidents déjà qui se multiplièrent dans le Sundgau avant la crise antisémite de mars 1848. L'origine se trouve souvent dans des groupes de jeunes avinés, comme cette affaire du 1er avril 1886 où quatre jeunes gens de Marienthal houspillent le marchand Bernard Meyer de Brumath « wegen seines mosaïschen Glauben[76] ». Ils le menacent de coups ; lui finit son verre, sans chercher d'histoires, et monte dans sa voiture ; les jeunes, après son départ, le poursuivent en charrette, le rattrapent et le rouent de coups, après qu'il est tombé à terre dans une carrière de gravier, au point de faire éclater le manche du fouet ; des coups de pied lui sont administrés alors qu'il est à terre[77]. Les soulèvements de 1848 dans le Sundgau ont comme prélude une foule d'incidents graves qui éclatent les dimanches soirs : le 26.10.1847 un marchand de chevaux de Bollwiller est assassiné par des jeunes gens à la sortie d'Altkirch un soir de foire « ... maltraitèrent ces pauvres juifs à coups de pierres ». Un bal tenu par les Israélites d'Altkirch est troublé par des jeunes gens, dont le meneur est le clerc de notaire Heilmann. Les tirages au sort de 1847 donnent lieu à des dégradations dans des boutiques juives[78]. En 1879 à Cernay un représentant de commerce, Célestin Blum, est pris à partie par trois jeunes gens sortant d'un débit et sérieusement blessé[79].
Les récits d'affrontements identitaires se font-ils plus rares au 20e siècle ? On aurait tendance à le penser, au vu des brèves de journaux. Mais la violence n'en disparaît pas pour autant.

**Le débit est le lieu du prélude seulement.**

A l'intérieur du débit, les mouvements restent bridés par le regard du patron, de sorte qu'il faut attendre la sortie pour en découdre sérieusement. Ainsi à Masevaux en 1881 : un tailleur de pierre qui s'est absenté de la salle d'auberge revient et s'aperçoit que le niveau de sa bière a diminué dans son verre. Il accuse un

---

Excessen in der erwähnten Wirtschaft keine Seltenheiten mehr. » Wachtmeister Stoltz, 29.11.1905, A.M.H. 128a.

[75] « Nachdem alsdann die Letzteren polizeilich zum Wegzuge aufgefordert waren und die Gemeinde verlassen hatten, trat Ruhe und Ordnung wieder ein. » *E.N.*, 21.5.1890. On a d'autres exemples de ces expéditions punitives. Cent tsiganes qui se rendent à la foire de Haguenau pour se livrer au commerce de chevaux sont chassés de Soufflenheim le 14 novembre 1905, manu militari, après que l'on a sonné le tocsin et assemblé les hommes de la petite ville : « On sonna le tocsin. Aussitôt toute la population fut sur pied, et avec des fourches à foin, des haches, des hachoirs, des pelles, des vieux fusils, et armés de toutes sortes de bâtons, ils tombèrent, sous la direction de la gendarmerie, sur la compagnie noire. » *T.K.B.* du 18.11.1905.

[76] « à cause de sa foi mosaïque ».

[77] « sogleich wegen seines mosaischen Glaubens aufzuziehen. ». *N.Z.B.* du 27.5.1886.

[78] A.H.R. 1Z164 ; F. Igersheim, *Politique et administration...*, p. 76-77 . D. Rouschmeyer, « 1848 : Friesen dans les troubles antisémites du Sundgau », *Annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau*, 2001, p. 227-268.

[79] *T.K. B.*, 27.7.1879.

certain Hommel, mais ses amis ainsi que l'aubergiste le calment et l'empêchent d'en venir aux coups. A onze heures, quand tout le monde a quitté la salle, le tailleur de pierres se rend devant la maison de son adversaire et l'appelle pour vider la querelle. Hommel descend de chez lui, reçoit un coup de couteau ; à cinq heures du matin il est mort[80]. Les toilettes de l'auberge échappent elles aussi au regard du débitant et sont un lieu de règlements de compte : ainsi à la Zentralhalle de Haguenau, le 3.8.1906 trois comparses boivent ensemble. L'un d'entre eux se rend aux toilettes, est rejoint par les deux autres qui lui font un mauvais sort[81]. On s'en prend à son voisin, un mot après l'autre, les coups pleuvent. Le débitant arrive à mettre les plus durs à la porte. Mais ils attendent, couchés derrière la maison, la sortie des adversaires. La bagarre recommence, avec une brutalité indomptable avec un morceau de latte arraché, un bâton, le couteau.

La présence au débit est parfois un moyen de repérer l'adversaire : ainsi à Thann, c'est à la sortie du débit que quatre jeunes gens agressent un jeune cheminot qui a eu le malheur de quitter la pension de leur domicile « Ils se sont vengés de ce que Boeglin avait quitté leur pension. »

Le débit est un lieu où se commettent des vols. L'exemple typique est celle de celui qui est en fonds parce qu'il vient de quitter un emploi pour en rejoindre un autre. Avant de se rendre à la gare, il se restaure, rencontre deux, trois compagnons, boit avec eux ; légèrement éméché, il se fait alors voler ses économies par ses compagnons de boisson. L'affaire se passe en deux temps : à l'intérieur du débit de boissons, celui qui a de l'argent sur lui est sommé de payer une tournée ; on le poursuit dans la rue et quand il se réfugie dans un couloir de débit, on lui arrache sa sacoche. Bien que les voleurs aient rapporté la sacoche à la police après avoir prélevé leur dîme (19Mk sur 120) ils sont lourdement punis : 9, 6 et 2 mois de prison, le deuxième parce qu'il n'a que 17 ans, le dernier parce qu'il n'a pas participé effectivement au vol.[82] Un jeune valet dans un débit de Soultz rencontre un autre valet qui, comme lui, veut se rendre à Guebwiller. L'un des deux s'aperçoit, dans un débit de boissons, que son compagnon de libations porte sur lui une petite fortune. Le train étant parti, les deux comparses reviennent en ville ; l'un se jette sur l'autre pour lui dérober ses effets et son argent. Il est retrouvé dans un autre débit de Soultz et arrêté, parce que l'on a reconnu le chapeau et la canne de sa victime. Il bénéficie de circonstances atténuantes : sans doute faut-il accuser la victime de légèreté, d'avoir abandonné toute méfiance dans un lieu public et de s'être lié trop rapidement d'amitié[83]. A Molsheim en février 1911 deux vanniers boivent en compagnie d'un roulier de Mutzig. Ils s'aperçoivent qu'il transporte de l'argent. Ils vont l'attendre entre Mutzig et Dinsheim pour le

[80] *T.K.B.*, 23.10.1881.
[81] *U.K.* du 6.8.1906.
[82] *E.N.* du 21.2.1890.
[83] *T.K.B.*, 22.10.1882.

tuer[84]. A un boulanger de Haguenau, il manque deux Marks de son salaire. Il accuse la serveuse de l'établissement près du champ de tir où il est descendu. Devant ses menaces, un canonnier vient au secours de la serveuse et la mêlée devient générale. Le boulanger Gultlinger porte un coup de couteau au militaire. Pour la dernière fois, l'ivresse est invoquée comme une excuse : le tribunal inflige une peine d'un an et six mois de prison[85].

Le débit est le lieu où l'on montre son argent, obligatoirement. Il est le lieu public où la fortune s'affiche. Le débit est donc le lieu de tous les dangers; mais si on méconnaît le danger, on finit victime.

**Les prétextes.**

Parfois la provocation prend des formes rituelles : « Si quelqu'un désire quelque chose, qu'il le dise. » proclame Emile Oberlen à Thann, du haut de ses 21 ans[86]. Mais c'est un petit geste agressif, destiné à faire un peu mal qui, la plupart du temps, constitue l'élément déclenchant. Le petit coup, la bourrade, le croc-en-jambe sont des actes de défi « den Fuß gestellt »[87]. Les danses qui se déroulent dans des espaces trop réduits (légalement un demi-mètre carré par assistant, comme dans les églises) favorisent les heurts et les conflits.

Les femmes, si elles fréquentent le débit, sont causes ou victimes de la violence, jamais partie prenante. Ainsi à Bischwiller, des civils et des militaires se battent à cause d'une serveuse. Le 13 novembre 1859 à cinq heures du soir, des jeunes gens étrangers trois garçons badois demeurant à Bâle (Suisse) et un garçon de Saint-Louis se sont querellés et colletés à propos d'une fille[88]. »

Quatre postillons et un facteur se trouvent chez le cabaretier Schifferling Xavier à Altkirch. « ... se trouvaient chez moi à boire un verre de vin. Est arrivé ensuite un nommé Lueger Jean-Baptiste, charpentier, également de cette ville, accompagné de deux militaires et de deux filles de Carspach, lesquels se sont mis à une table et ont également commandé un litre de vin ; ledit Lueger s'étant absenté, les militaires et les filles sont restés ; le nommé Bessinger Jacques, postillon susdit s'est détaché de ses camarades et est allé s'asseoir à côté des filles en plaisantant avec elles ce qui a vexé les militaires ; ils ont insulté Bessing, une discussion s'est élevée, Lelong a pris le parti de Bessing des coups ont été portés réciproquement, des verres ont été lancés par les militaires et Lelong a été blessé à un oeil[89]. » Par la suite, l'agent de police qui veut arrêter tout le monde prend des coups dans la figure et finalement les militaires sont retrouvés blessés sur la route.

---

[84] *N.Z.B.* du 19.2.1911.
[85] *NZB* du 1.10.1911.
[86] « Wenn jemand etwas wolle, solle er es sagen » *T.K.* du 25.2.1883
[87] *U.K.* du 24.1.1910.
[88] Commissaire de Huningue, 4.11.1859, 4M27.
[89] Gendarmerie d'Altkirch, 25.7.1850, A.H.R., 1Z164, déclaration de la femme Schifferling.

L'instigateur de la rixe, Bessing, déclare qu'il ne voulait pas enlever les filles, mais simplement plaisanter avec elles. La propriété des femmes est la condition de l'honneur : propriété éphémère, discutée, relative à un espace : à quel espace ces femmes appartenaient-elles ? A celui du débit, donc à ceux qui les y avaient introduites ? Ou à celui de la petite patrie, délimité par la langue commune ? La femme a peu de choix, peu de possibilité d'arbitrage sur le moment. Mais elle est destinée à être témoin du sens de l'honneur de ceux qu'elle fréquente. Car la présence de témoins envenime toujours les choses dans ces questions-là[90]. Une fille refuse de danser avec un ouvrier à un bal du Kriegerverein de Haguenau : elle est poursuivie dans la rue par l'éconduit et maltraitée.

La femme est victime surtout quand elle n'est pas protégée par la transparence du débit ou de la rue. Elle est celle qui prend des coups quand le mari rentre en ribote. On lui casse les meubles. C'est au moment où il rentre chez lui le vendredi 20 décembre 1901 à une heure du matin que le tourneur Kohler de Bühl essaie d'étrangler sa femme en criant « heute mußt du verrecken ». La femme fuit chez sa mère mais son mari fait le siège de la maison en tirant un coup de pistolet[91]. Le mobilier est démoli

Si elles se mettent à s'enivrer ou à se battre comme les hommes, elles sont impudiques et dévoilent leur intimité. Telle la dame Haffner, bistrotière de Saverne, au pied de la côte, qui, ivre se traîne dans son étable et qu'on retrouve les jupes relevées[92]. Lorsque deux filles se battent en pleine rue à Haguenau, les garçonnets qui assistent au spectacle disent « J'ai tout vu ». Lorsque les femmes se disputent, elles se prennent les cheveux, se martèlent la tête à coups de poings.

Le chant est une occasion de conflit sans cesse répétée. A Kingersheim en 1848 un groupe s'applique à chanter ; un deuxième arrive, chante à son tour. L'aubergiste met tout le monde dehors. C'est dans le couloir que le coup de couteau est donné[93]. Le 27 septembre 1868 : « .. ces militaires qui nous ont déclaré qu'ils avaient été à l'auberge de la Couronne, voyant que l'on dansait nous avons demandé à danser aussi les jeunes gens ont répondu que les militaires ne peuvent pas danser nous avons commencé à chanter les jeunes gens ont chanter aussi et ils nous ont dit de ne plus chanter parce que eux chantent nous avons quitté l'auberge aussitôt sortit une dizaine d'individus nous ont suivi en jetant des pierres, un militaire né Blanck Michel chasseur au 2ème escadron a reçu une pierre à la tête »[94] Finalement le militaire est pansé à l'Ancre d'Or. Ainsi concurrence, différences et exclusions sont autant de bonnes raisons d'échanger des coups. Comme le montre cette affaire à son origine, les conflits liés à l'espace sonore sont assez fréquents.

Il faut ici citer le gendarme Wintz de Hochfelden : « A Hochfelden il n'y a que le débit au Canon (Prop. Laugel) dans lequel les hôtes jouissent d'une sécurité étendue. Jamais encore on n'en est arrivé à des

[90] T. Brennan, *Pubblic Drinking*..., p. 140 : la présence des compagnons est un cas aggravant en cas d'offense.
[91] *G.A.* du 2.3.1902.
[92] Commissaire de police de Saverne, 3/8/1860, A.B.R., 3M1003.
[93] Rapport de gendarmerie, 31.10.1848,

querelles ou des échanges de coups.[...] que la manière de diriger le débit du Canon ne laisse la place à aucune occasion. Le Canon est fréquenté surtout par des tuiliers et par d'autres ouvriers. La cause des rixes réside dans l'abondance du chant dans le local, qui la plupart du temps dégénère en beuglement. Dans la plupart des débits du lieu le chant n'est pas autorisé. On ne danse pas au Canon. » Et le règlement des débits coopératifs, daté du 1er avril 1895, précise dans son article 3 que les chants et les discussions trop vives sont interdits[95]. A Hochfelden on a gardé en 1900 le souvenir d'un combat homérique entre les jeunes de la petite ville et ceux de Wickersheim, sous prétexte que ceux-ci savaient plus de strophes d'une chanson que ceux-là[96].

D'ailleurs, d'après les statuts de la société de chant Concordia du 29.1.1878, il existe un véritable monopole des chansons de la société : Art VIII ... Il est d'autre part interdit, sous peine d'une amende de 80 Pfennig de chanter les chants de l'association dans les brasseries et autres lieux publics[97].»; il faut être au moins dix membres pour chanter en public. Donc en 1890-1900, tout le monde chante à Hochfelden, les chantres de l'église, les quarante membres de la Concordia, la section de chant des anciens militaires, les instituteurs dont l'association (Cantonal Lehrerverein) a comme but principal l'exécution de chants qui doivent être répétés chez soi. Mais ces chants sont protégés, encadrés. Il existe un espace sonore dont les limites restent incertaines au profane, mais connues des deux parties.

On peut penser qu'il s'agit aussi de chants socialistes.

En 1878, un chant entonné dans une auberge de Saint-Amarin vaut à leurs auteurs cinq mois de prison. L'absence de tout discours politique a servi de circonstance atténuante, ainsi que l'ivresse des participants. Cependant, le deuxième attentat contre l'Empereur a sans doute été une circonstance aggravante[98].

A Marckolsheim en 1875 au cabaret Kleiber, le 23 avril, un groupe boit et chante. « On but et on chanta des chants joyeux. A cause du chant se déclencha un échange de paroles qui se serait peut-être déjà transformé en bagarre si le débitant n'avait pas mis les combattants à la porte.[99] » Devant la porte Georges Heitzmann, l'un des derniers à sortir, voit les autres réunis : il prend peur et en effet on en vient aux mains. L'un des assistants, Früh, un célibataire, rentre chez lui chercher un bâton. Heitzmann le lui prend et le retourne contre lui, l'abat sur sa tête. Früh est ramené chez lui et, en dépit d'une trépanation, décède quinze jours plus tard. Comme Früh a tué son propre beau-frère cinq ans auparavant, le meurtrier est relaxé ; la chanson, les groupes formés à la sortie d'un débit, la mauvaise réputation de l'un des protagonistes : un enchaînement de raisons a provoqué ici la catastrophe. Celui qui va quérir une arme dans sa maison

---

[94] Main courante de la police de Haguenau, A.M.H. la 64.
[95] A.M.H., NR 128a, 398 D60
[96] A. Kassel, *Messti und Kirwe...*, p.144.
[97] « Art VIII. ...Es ist anderfalls verboten, unter einer Geldstrafe von 80 Pfennige die Lieder der Gesellschaft in den Bräuereien und anderen öffentlichen Orten zu singen. » statuts du 18.8.1894, A.B.R., 387D323.
[98] *TK* du 30.6.1878.
[99] « Man zechte und sang lustige Lieder. Wegen des Singes entspann sich ein Wortwechsel, der vielleicht schon im Wirtshause zum Streit ausgeartet hätte wenn der Wirt nicht schon die Streidenden zurück gewiesen hätte." *E.N.* du 26.7.1875.

dispose d'une supériorité technique évidente qui lui permet d'abattre l'adversaire », mais cette provocation et finalement retenue contre lui « Et avec cette arme il retourna sur-le-champ de bataille.[100] » Mais quand la victime est un buveur, elle doit s'attendre à ce que les tribunaux et les journalistes montrent beaucoup de mansuétude pour le coupable.

La police de Haguenau a fait preuve de la même sagesse en 1857 « A l'occasion de la nouvelle année, les auberges et brasseries de Haguenau étaient pleines; dans deux auberges les buveurs étaient devenus bruyants et les rixes devenaient inévitables quand la police a pris le parti de faire évacuer les deux auberges. Tout a été tranquille alors[101]. » Finalement, concernant les prétextes, on ne sait pas grand'chose. On trouve rarement les raisons véritables qui ont pu conduire à l'échange de coups. Sauf lorsque la victime est le tenancier lui-même, on ne s'intéresse guère au détail des faits. On ne va jamais chercher des responsables dans l'éclatement des rixes. Le sang est la rançon d'une journée de beuverie. Il faut peut-être admettre aussi que la violence est surtout symbolique, comme en témoigne le peu de durée des arrêts de travail.

**Les blessures, les armes et les dégâts.**

Ce sont les habits qui sont les objets les plus fréquemment détruits au cours des empoignades « au cou », habits déchirés le plus souvent « ... se sont batu réciproquement », « cet homme se mit en colère et me prit par le cou, me jeta à terre, me déchira le pantalon en morceaux et me maltraita » se plaint le tenancier Steinmetz à l'Ours. « Ils se sont dégiré ces effet » écrit l'agent de police de Haguenau le 27.2.1865. « Il s'est fait déchirer la culotte par Ortscheid Jean. Ils ont fait la paix et de toute manière sont insolvables... Il a dit qu'il changerait de redingote.[102] » L'humiliation de l'adversaire est un but important, et souvent il suffit de montrer sa force pour n'avoir pas à s'en servir. Ainsi dans un dancing très mal famé du champ de tir à Haguenau, le 12 février 1888, un sous-officier a une querelle avec une fille. Aussitôt deux ouvriers se mêlent à la querelle, mettent sur la gorge du sous-officier une lame de couteau, mais se contentent de découper le col de l'uniforme. Ici la violence est symbolique, s'en prend aux insignes distinctifs de l'adversaire, dans un simulacre de dégradation[103]. Au messti de Hanhoffen, sur le territoire de la commune de Bischwiller, en 1859, la police est accueillie à coups de pierres, mais celles-ci ne font pas mouche : « Ils ont été mitraillés de pierres sans avoir été atteints heureusement par une foule d'individus qui sortis à dessein s'étaient embusqués derrière le jardin ayant eu la précaution de se réserver un passage par l'autre

[100] « und mit dieser Waffe ging er auf den Kampfplatz zurück. » Marckolsheim,
[101] 3.1.1857, A.B.R., 3M301.
[102] 4.11.1845, maire de Hegenheim, A.H.R., 1Z164.
[103] *N.Z.B.* du 26.4.1888.

extrémité et rester ainsi inconnus.[104] » A Soufflenheim, le pugilat, apparemment, n'est qu'un prétexte pour faire du « tumulte », détruire le plus grand nombre d'objets possible au débit Haberkorn : « Plusieurs jeunes gens de cette commune réunis dans le cabaret dudit s'étant pris de querelle s'y sont battus et ont occasionné du tumulte dans lequel toutes les bouteilles et verres déposés sur le comptoir et les tables, une partie des vitres, une glace et deux chaises ont été brisées dans le combat sans pourtant qu'il ait résulté des blessures graves de part et d'autre. [105]» Le lundi 7 mars 1887, chez Antoni, devant la porte de Strasbourg à Haguenau, les verres volent, une partie du mobilier est détruite et un os nasal est fracturé[106]. Tumulte, bris de verre, de mobilier, de clôture, de portes.

Les attaques contre les biens sont fort peu nombreuses. Pas d'incendie criminel, pas de destruction de maisons, de pillage. On ne se plaint pas, comme dans les communes rurales, de dégâts aux récoltes, betteraves déterrées ou trèfle fauché, voire arbres fruitiers sciés. On ne s'en prend qu'à l'enveloppe extérieure des débits, aux limites : portes des débits, fenêtres comme celles du débit Mertz à Roufach que le domestique Weiss enfonce systématiquement à coups de nerf de bœuf[107] après avoir été expulsé à plusieurs reprises ; volets (donc souvent clos par précaution), clôtures, portail éventuellement, comme celui de ce débit de la porte de Wissembourg qui a été démonté et posé au milieu de la rue[108]. Les jets de matière fécale, de fumier contre les façades[109] (au moment où on est verbalisé lorsqu'on perd du fumier ou du purin dans la rue pendant leur charroi) ne sont pas rares. Il faut admettre donc que les atteintes aux biens sont toujours symboliques. Il faut humilier l'ennemi en s'en prenant à la façade qu'il dirige vers la rue ou à ce qui est le plus fragile, la porte ou la palissade, à l'apparence de celui qui est trop puissant, trop bien protégé, éventuellement d'humilier celui que la peur de la blessure fait reculer.

Les armes des pugilats sont toujours les mêmes : à l'intérieur, la chaise d'abord, toujours disponible, brandie à bout de bras, la bouteille cassée sur le rebord de la table, le verre à bière, lourd, épais, les pots en terre. Au Café de Strasbourg à Haguenau, le coup porté par un agriculteur à un sous-officier est si fort que le verre épais des gobelets à anse se brise; le coupable est puni de deux mois de prison[110]. En janvier 1858 Ehret Edouard, ouvrier de Thann a le crâne fracassé par une bouteille.

Le couteau est plutôt en usage à l'extérieur ; sous la forme du revolver, le progrès technologique, nous le verrons, ne sert qu'à la dissuasion[111]. L'Oberpräsident du Reichsland tient le même propos aux maires le 1.3.1879. « Comme je m'en aperçois en lisant les rapports de gendarmerie, les rixes se multiplient entre

---

[104] Commissaire de police de Bischwiller au préfet, 17.9.1859, A.B.R., 3M959.
[105] Commissaire Meyer, Bischwiller, 29.11.1857, 3M284.
[106] *N.Z.B.* du 10.3.1887.
[107] *G.A.* du 25.2.1906.
[108] *U.K.* du 24.4.1910.
[109] Commissaire de Ribeauvillé 1.9.1866, A.H.R., 4M27
[110] *N.Z.B.* du 30.3.1889.
[111] *H.Z.* du 17.6.1905.

les jeunes gens, et le plus souvent après la fréquentation des auberges les dimanches et jours de fête. Ce qui est le plus grave, c'est l'utilisation répandue du couteau qui provoque de nombreuses blessures et où la mort a souvent été l'issue [...] Il me paraît normal que les jeunes soient avertis directement ou par l'intermédiaire de leurs parents pour qu'ils évitent en toute occasion de participer aux rixes et pour que lors des sorties des dimanches et des fêtes, ils laissent leur couteau à la maison[112]. » Lorsque dans les années 1860 des coups sont échangés, des défis lancés, les agents de police qui sont de planton au château Fiat saisissent toujours un couteau sur les protagonistes « Le 11 février 1866 nous étions de planton au bal du Château Fiat tenu par Schott Jean-Baptiste. Je vis le nommer Lutz Nicolas agé de 24 ans journalier et domicilié à Kaltenhausen qui chercher querelle à tout le monde je l'invité à rester tranquille, lorsque un moment après Lutz entra dans la salle de danses un couteau ouvert à la main le bras levé et près à frappé je saisi aussitôt Lutz le désarma son couteau et je le mis à la porte avec défense de ne plus revenir. ». La menace armée a ici tous les caractères d'un spectacle : le cadre éclairé de la danse publique, le caractère universel de l'offense « cherchait querelle à tout le monde », la sortie, suivie d'une nouvelle entrée en scène, le caractère grandiloquent du geste, la facilité avec laquelle il est désarmé, le fait qu'il n'y ait pas d'arrestation : tout le monde joue ici son rôle, le policier courageux, le « jeune » pas tellement jeune, mais célibataire, qui refuse d'obtempérer, l'enjeu enfin, qui, nous le verrons, est le droit d'être présent sur la scène du bal. La violence ici est symbolique. La lame est destinée davantage à impressionner qu'à faire mal, comme semble le montrer aussi l'exemple de la rixe entre civils et militaires au café Lieb de Bischwiller en 1874[113]. On a du mal à comprendre la facilité avec laquelle on peut enlever l'arme de la main d'un jeune : y avait-il des techniques de combat ? A deux cela semble plus facile, lorsque l'un des assaillants fixe l'attention de l'adversaire pendant que l'autre ceinture par derrière. La nuit, dans les embuscades derrière les buissons ou les combats de rue, le couteau est beaucoup moins efficace qu'une masse de bois. Lorsque la parole accompagne la mise en scène, elle peut être grave de conséquences à Thann en 1882 : « Lorsque Algeier dit que s'il avait un couteau, il poignarderait quelqu'un, il reçut du ferblantier Theurer un couteau de poche tout neuf. » L'agresseur ici, visiblement, a proféré des menaces pour impressionner. Il a été pris au mot, et, ne pouvant plus reculer, a dû passer des paroles aux actes[114].
Le revolver, lorsqu'il apparaît ( en 1905, le 19.6, dans un bistrot anonyme), est beaucoup moins meurtrier. L'arme a un fort pouvoir de dissuasion, mais fait peu de victimes parce que l'on ne va pas jusqu'à s'en

---

[112] « Wie ich aus den Berichten der Gendarmerie ersehe, mehren sich die Schlägereien, nämentlich unter den jungen Leuten und zwar meistens nach Wirtschaftsbesuch an Sonn-und Feiertagen. Am schlimsten dabei ist das häufig vorkommenen Gebrauch des Messers im Streit, wodurch in der ersten Zeit ... Es scheint mir am Platze, daß die jungen Leute direkt oder durch ihre Eltern erwahnt werden, bei allen Gelegenheiten die Streitigkeiten zu vermeiden und ins besondere bei Ausgängen an Sonn-und Festtagen ihre Messer ... zu Hause zu lassen » Sous-préfet de Haguenau au maire de Haguenau, 1.3.1879, A.B.R., 414D2365.

[113] R. Jessen, « Gewaltkriminalität im Ruhrgebiet zwischen bürgerlicher Panik und proletarische Subkultur (1870-1914) », D. Kift, *Kirmes, Kneipe, Kino,* p 244. A quoi bon avoir un couteau sur soi si ce n'est pas pour le montrer ? Car la foule assemblée attend le spectacle de la lutte.

[114] *T.Z.*, 24.5.1882.

servir ou parce qu'on tire trop mal à une certaine distance[115]. A Saint-Louis, en novembre 1859, un pistolet chargé de petits cailloux ne fait guère de ravages : ... « à cinq heures du soir, des jeunes gens étrangers, trois garçons badois demeurant à Bâle (Suisse) et un garçon de Saint-Louis sortaient d'une salle publique de danse et se sont querellés et colletés par rapport à une fille, faisant tapage sur la voie publique. Comme l'on en venait aux coups, l'un des étrangers tira de sa poche un pistolet chargé à poudre et petits cailloux, fit feu et atteignit l'un de ses compatriotes à la jambe..[116]. » Le 2 juillet 1910 le débitant Birgy va chercher dans l'arrière-boutique un revolver pour menacer un mauvais payeur. Il le poursuit dans la rue, mais sans faire usage de son arme. Le 1.10.1912, le débitant Joseph Donius de Surbourg s'enivre dans différents débits de Haguenau. Il a dans sa poche un revolver chargé ; un coup part, qui ne blesse personne. La police lui prend son arme, sans que cela porte à conséquence ; on ne dresse pas de procès verbal. Néanmoins sur six coups tirés, il arrive que l'un fasse mouche, et que la blessure, au poumon, soit très grave. A Thann, un fils de garde-chasse, en embuscade sur le chemin du retour, tire à la chevrotine sur deux ouvriers ; l'un d'entre eux perd un œil[117].

Il faut, dans ce contexte, rappeler que le pistolet n'est pas toujours considéré comme une arme, mais un outil pour tirer des salves d'honneur : on tire au pistolet, malgré les interdictions réitérées, au nouvel an, aux mariages et même aux baptêmes. En fait le revolver est avant tout une arme de prestige : son achat est l'objet d'un véritable cérémonial, si possible un spectacle La modernité sert avant tout à donner une autre image de soi : « Puis Reimann l'invita à l'accompagner chez un armurier pour acheter un revolver ». Celui qui vient de recevoir une somme d'argent va voir une prostituée, paie à boire et achète un revolver. Lorsqu'un certain Antoine Velten de Batzendorf a vendu un champ, il commence par s'accorder de la joie dans un débit de Haguenau ; puis il va acheter un pistolet et il va tirer dans les plafonds des établissements publics. Il est condamné à 20 Mk d'amende[118].

En fait, les objets détournés sont bien plus efficaces. Les queues et les boules de billard ont un effet ravageur. Le 23.3.1890, on se bat au café Simon, à Sélestat, autour d'un billard qui se trouve dans la salle de débit[119].

La bouteille est employée à l'intérieur des débits, d'abord frappée contre le rebord de la table pour devenir une véritable arme, puis tenue au goulot devant soi ; on se met en garde, attendant l'adversaire. A Hanhoffen, dans la banlieue de Bischwiller encore, à l'occasion de la fête patronale, l'agent de police qui a voulu s'interposer dans une rixe a été blessé d'un coup de bouteille[120]. Jean Reichert avait perdu un œil

[115] R. Jessen, « Gewaltkriminalität im Ruhrgebiet... », p. 237.
[116] Commissaire de police de Huningue, 4.11.1853, A.H.R., 4M27.
[117] *T.K.* du 17.12.1892.
[118] *U.K.* du 13.3.1910.
[119] *S.Z.* du 23.9.1887.
[120] Gendarmerie de Bischwiller, 17.11.1845, A.B.R.,3M399.

dans un débit de Pfaffenhoffen par un coup de bouteille[121]. Le verre est une arme de poing ou bien un projectile. Les verres épais, avec ou sans anse, occasionnent des contusions, guère de blessures ouvertes ; les blessures les plus souvent citées se font au pourtour de l'œil. Le jet du verre est courant : d'abord son contenu, en geste de défi, puis le verre lui-même. Il arrive que le verre soit lancé par la fenêtre du débit contre une façade ennemie, celle de la maison close de Haguenau, depuis l'étage d'un débit voisin.
Finalement, c'est le bois qui cause le plus de mal, lattes, pieux de clôture et de vigne, tronçons de perches à houblon qui, déracinés, provoquent contusions, et jets de sang. On s'en sert pour asséner des coups de haut en bas, ce qui est poétiquement décrit par « sich kegeln », comme si on jouait aux quilles. Le sang jaillit souvent et les traumatismes crâniens ne sont pas rares. Il s'agit là, avec les coups de couteau au bas-ventre, des causes de décès les plus fréquentes.
A Morzwiller, c'est une clôture que l'on démolit pour en faire des armes[122]. C'est le cas aussi à la Belle-Vue à Haguenau, à Ebersheim, Le marteau est une arme moins sauvage, mais plus efficace : sans manche, il se range au fond d'une poche, mais on peut aussi en emprunter au passage dans une forge. [123] Un manœuvre de la gare de Thann, nommé Boeglin de Rouffach, est attaqué à coup de marteau et de hachette[124].

**Les heures de la violence.**

Il est toujours celui de l'ivresse. « In betrunkenem Zustand ». Le grand moment hebdomadaire de la violence, c'est le dimanche entre quatre et sept heures, c'est à dire, suivant la saison, à la tombée de la nuit, dans la rue principale de Haguenau ou la rue neuve de Sélestat : ici après boire se règlent les grandes questions d'honneur[125]. Les pugilats sur les sept heures du soir, l'été, à la sortie de certains établissements de Haguenau sont un véritable spectacle, une identique mise en scène de l'ivresse, que la police décrit complaisamment : lorsque le 23 mai 1864, « Eppinger Ignace, 31 ans, boulanger natif de Niederbronn et Blum Joseph, marchand de bestiaux de Brumath se battent devant l'estaminet de Beha [...] ils ont occasionné un grand rassemblement de monde.[126]» C'est alors que l'ordre est véritablement troublé, que le scandale arrive. Systématiquement, les rixes éclatent au moment où on sort sur la voie publique, après qu'on a passé la journée au cabaret, enchaînant eau-de-vie, puis vin et bière. Sans doute l'autorité du

[121] Commissaire cantonal, 19.7.1857 et 6.9.1857, A.B.R., 3M288. Le même jeune homme, deux mois après, se fait arracher la main par l'éclatement de son fusil pendant un tir aux pigeons.
[122] *T.K.B.*, 12.6.1886.
[123] *E.N.*, 23.12.1890.
[124] *T.K.B.* du 29.8.1896.
[125] R. Beck, *Histoire du dimanche de 1700 à nos jours*, Paris, 1997. p.98, citant R. Muchembled : le dimanche est le jour de la violence. Il y a toujours des tensions à l'intérieur de la communauté et c'est le dimanche, après l'alcool, qu'elles se résolvent. C'est le dimanche qu'on se bat dans les guinguettes. C'est aussi le jour où les compagnons sont dehors et où l'ouvrier ivre rentre pour battre sa femme.
[126] A.M.H., Ia 64.

tenancier, dont on fait si grand cas au moment de la demande d'ouverture, joue-t-elle ici pleinement son rôle. Il commence par inciter au calme « Il lui dit de rester tranquille.» Au moment crucial, il fait du lieu public du cabaret un espace privé, en faisant évacuer les lieux.

Les jours de ces violences sont repérables : le dimanche à l'heure du souper, le lundi – le lundi bleu - le mardi, jour de marché à Haguenau, se produisent les incidents les plus nombreux : D'après un décompte opéré dans la main courante de la police municipale de Haguenau entre 1862 et 1867, 54% des incidents se situent pendant ces trois jours, dont 37% le dimanche. Les quatre autres jours, y compris le marché du vendredi, ne donnent lieu qu'à 34% des incidents.

A Saverne on est habitué aux « Messtischlagereien » et on est tout étonné lorsqu'il ne s'en produit pas[127] ; les *Elsässer Nachrichten* font la même remarque à propos de la kilbe à Châtenois en 1890. Le commissaire de police Schnaebelé à Guebwiller, peu sujet à l'inquiétude généralement, craint la kilbe de 1858 : si en 57 il n'y a pas eu de désordres, c'est dû à la qualité médiocre des vins les années précédentes. « Or en 57 les vins ont été les plus alcooliques depuis 1849. » Donc il faudra indiquer sur la licence complète accordée aux garçons de fête qu'elle ne durera pas jusqu'au lendemain matin, mais qu'elle sera limitée à une heure précise[128]. On s'étonne qu'il n'y ait pas eu de coups échangés sur la piste de danse ou autour[129]. A la fête des fifres à Ribeauvillé, en 1857, les rixes semblent être un phénomène connu du commissaire de police et il sait facilement les réprimer :

« Quelques rixes ont eu lieu dans la ville après la rentrée des habitants. J'ai pris des mesures contre les agresseurs connus comme de véritables bandits de la localité. [...] Les dits bandits sont mis au cachot pour le reste de la fête et il n'y a pas eu de rixe pendant les derniers jours de la fête »[130]. Au nouvel an 1905, à Bischwiller on se bat pendant la nuit, devant deux débits de boissons et un débitant qui ouvre son volet est touché par une décharge de chevrotines.[131] A la foire de Saverne de 1910, un ouvrier qui travaille en Allemagne est en visite chez ses parents savernois à l'occasion de la fête. Il provoque un affrontement général entre les jeunes de Saverne et ceux de Monswiller, à coups de barre de fer. A Altkirch en 1910 au moment de la foire de Ste Catherine, devant la halle de vin d'Espagne de Llauro, des jeunes gens de Wittersdorf (encore Wittersdorf) et de Wahlheim s'affrontent à coups de couteau ; oreille percée, pertes de conscience. La bagarre finit en véritable combat de rue, avec un jet de pierres continu. Légitime défense pour les trois accusés.

Ainsi la foire semble donc être un moment particulièrement propice aux affaires sérieuses. On vient en groupes nombreux des différents villages, on boit beaucoup. Les spectateurs sont nombreux. A un certain moment, après 1895, les halles de vin d'Espagne, à cause du bas prix du vin, passent pour être des lieux

---

[127] *U.K.* du 5.3.1910.
[128] Commissaire au préfet, 13.7.1858, A.H.R., 4M83.
[129] *E.N.*, 29.5.1890.
[130] Commissaire cantonal de Ribeauvillé au Préfet du Haut-Rhin, 25.9.1857, A.B.R., 4M83.

où l'on s'enivre facilement. Les autres rencontres, liées à la centralité du chef-lieu de canton donnent l'occasion de se battre : en 1902 encore, à Guebwiller, à l'occasion du carnaval, et du conseil de révision.[132] Cinquante jeunes gens tombent sur la police et la gendarmerie à Sainte-Marie-aux -Mines. Peut-on parler de phénomènes de bandes, construites sur une identité territoriale ? « Je ne voudrais pas être à la merci des terreurs des bals champêtres » écrit le maire Freppel de Sainte-Marie-aux-Mines le 23.1.1850 au préfet[133].

A Haguenau en 1910 « Quelques compagnons de beuverie qui fêtaient le lundi bleu » s'affrontent à coups de couteau fermé[134]. Mais relever les violences de fin de lundi bleu, n'est-ce pas une manière de stigmatiser la pratique même du repos supplémentaire ?

**Tapageurs et marginaux.**

Les maires, les commissaires stigmatisent volontiers les jeunes « tapageurs », « Six tapageurs seulement ont passé la nuit au violon[135]. »

Certains jeunes Alsaciens sont des spécialistes de la violence ; connus, trop connus, grâce à leur réputation qui s'étend à l'ensemble de la ville et des environs, désignés comme "Streitsüchtig", pestiféré de la bagarre selon le terme que les journalistes utilisent pour désigner les têtes brûlées qui, lorsqu'ils sont à point, ivres tant qu'il en faut, recherchent systématiquement l'affrontement. Ainsi ce Karl Schneider, habitant d'une annexe de la commune d'Uffholz. Le même soir, au café Sommer à Thann, il cherche querelle à des jeunes gens d'Uffholz, puis il se précipite sur deux jeunes gens de passage, le couteau ouvert. Tout le monde fuit pour lui échapper. La troisième rencontre sera la bonne : le valet d'un marchand de bestiaux, âgé de 21 ans, est poignardé[136]. Ou ce scieur de 22 ans à Thann : dans deux auberges, deux paires d'ouvriers, qui le connaissent, le fuient en quittant précipitamment l'établissement. La dernière victime prend avec lui le chemin de Wattwiller : après quelques mots échangés, la victime succombe d'un coup de couteau[137].

On sait d'avance qui sera violent après avoir bu, et l'incarcération préventive est pratiquée : « On a mis Allendorfer au violon parce qu'à chaque fois qu'il a bu il est querelleur »[138]. Un anonyme de Soultz, avec femme est enfant, un dimanche de mai 1902, descend une rue de Guebwiller et se prend de querelle avec un homme devant sa maison. Celui-ci le bat jusqu'au sang. Il trouve refuge au foyer des jeunes

---

[131] *A.B.* du 6.1.1905.
[132] *G.A.* du 10.5.1902, compte-rendu des séances du tribunal cantonal. Les élections de Pâques 1848 donnent l'occasion aux jeunes gens de Minversheim, catholique, de croiser le fer avec ceux d'Alteckendorf protestant.
[133] Maire de Sainte-Marie-aux-Mines, 23.1.1850, A.H.R., 4M83.
[134] « Einige Zechbrüder die blauen Montag feierten *U.K.*., 24.2.1910.
[135] Commissaire cantonal de Guebwiller, 26.2.1857, A.H.R., 4M83.
[136] *T.K.B.* du 12.8.1892.
[137] *T.K.B.*, 12.8.1892.

catholiques, est soigné dans la cour, puis recommence à se quereller. Avec difficulté, on arrive à l'aiguiller sur la route de Soultz. Le 6 décembre 1901, un journalier de Guebwiller, en état d'ivresse poursuit les passants, insulte les agents de police et démolit le bat-flanc de sa cellule au poste de police.

Pourtant, pour les autochtones, cette « Sucht », maladie qui pousse à vouloir le conflit, est décrite comme individuelle : aucun village à l'exception de celui d'Ettendorf, dans le canton de Hochfelden, ne se voit attacher de mauvaise réputation collective. Pourtant, le journalier, l'ouvrier, le conscrit, les basses classes, obligées de sortir pour boire, fournissent les cas les plus nombreux : il y a un archétype du violent comme il y en a un pour l'ivrogne. Ainsi ce Joseph Zimmermann de Blotzheim, condamné avec des circonstances atténuantes à trois ans de prison le 28 juin 1878[139].

Il a quitté son village natal, comme ces « Vaterlandslose Gesellen », qui, parce qu'ils n'ont pas de petite patrie, sont incapables de rester fidèles à la grande. Il est nomade, réparateur de parapluies et vannier, et il commet de menus larcins. Il est le concubin d'une mère de deux enfants. Nous avons là tous les caractères attribués aux classes dangereuses : l'absence de liens conjugaux, domiciliaires, professionnels. On est incapable de faire des économies : dès que l'on a gagné de l'argent, on le dépense en alcool fort, qui enivre vite. On boit à l'heure où les bonnes gens déjeunent, entre midi et deux. On s'acoquine (« sich gesellen » est répété deux fois) vite avec un compagnon de beuverie, la future victime. Enfin la violence éclate entre gens qui se ressemblent : même métier de vannier, même instabilité, même goût pour l'eau-de-vie, même arme « un couteau comme s'en servent les vanniers. » Le coup de couteau mortel est donné à l'orée du village, parce que le paysan qui a donné l'hospitalité les a chassés. Bien que le tribunal ait refusé la légitime défense, le jury accorde des circonstances atténuantes. Le meurtrier est condamné à trois ans de prison, autant qu'un voleur qui a écumé des maisons de campagne aux alentours de Mulhouse. On s'interroge : reconnaît-il une fatalité sociale, une violence « ethnique[140] » qui colle à des catégories sociales prédestinées, soumises à une quelconque loi de la jungle ? En même temps, ceux qui sont connus pour être des violents n'ont-ils pas en toute circonstance une réputation à défendre ? Les vanniers sont anonymes, indignes d'un quelconque intérêt : même le nom du débit, théâtre de l'explication, nous reste

---

[138] Police de Haguenau, main courante, 12.3.1865, A.M.H., Ia64.

[139] *T.K.B.* du 3.2.1878.

[140] Nous avons longtemps cherché des allusions à des musiciens tsiganes, et à l'exception d'une référence à des « musiciens nomades » dans le *Description du Bas-Rhin* à propos de la commune de Saessolsheim, aux Bohémiens hauts en couleurs de *L'Ami Fritz*, nous n'en avons pas trouvé d'antérieure, finalement, à *Messti und Kirwe im Elsass* de Kassel. Les populations nomades ou marginales, tsiganes, vanniers (« Korbmacher »), apparaissent tardivement, à l'extrême fin du 19e siècle, au moment où l'on commence à se plaindre de la présence des forains dans les messtis. Les tsiganes se déplacent en grands convois de roulottes ; les hommes se font passer comme vendeurs de chevaux à la foire de Haguenau. Leur apparition suscite la mobilisation générale de la partie masculine de la population. A Schweighouse par exemple, quand arrivent douze roulottes de marchands de chevaux, on sonne le tocsin, les hommes s'arment de bâtons, de sabres, de fourches et prêtent main forte aux gendarmes pour procéder à l'expulsion du territoire communal, national. (*U.K.* du 18.6.1906) Y aurait-il un lien entre la naissance des préoccupations raciales et la stigmatisation du Tsigane ? Ils sont régulièrement pris à partie par le *Unterländer*, mais aussi par les habitants eux-mêmes à Souffelweyersheim ou Schweighouse . A Hochfelden, ils campent une nuit sur un terrain isolé avant d'être reconduits par les forces de l'ordre hors du territoire national.

inconnu.[141].

Tout comme les Gitans, prêts à pratiquer le « Gemetzel », la mauvaise réputation frappe les Italiens, apparemment nombreux dans les petites vallées industrielles, maçons de la digue du Lac de la Lauch, poseurs de rails. « Hier au soir éclata dans un cabaret d'ici une rixe entre Italiens au cours de laquelle l'un d'entre eux fut arrangé apparemment par un verre à bière au point qu'il fallut l'amener inondé de sang et tenant à peine debout, chez un médecin. Il portait plusieurs blessures béantes et il devrait être incapable de travailler pendant longtemps[142]...» La femme d'un ouvrier italien de Sainte-Marie-aux-Mines vient chercher son mari au débit. Il lui fait quitter la salle à coups de pied, la jette à terre dans la rue, lui enfonce la tête entre les barreaux d'une grille puis la retire en tirant sur les cheveux. Ce genre de description réaliste, les journalistes localiers la réservent aux étrangers, dont il convient de souligner la sauvagerie dans la conduite, mais aussi l'instinct grégaire, le déplacement en troupe d'où ne surgit aucune individualité[143].

Tout aussi anonymes nous apparaissent les Gitans à Marmoutier le 2.8.1911 dans un « Tobsüchtiges Gemetzel », se soldant par deux morts[144]. Le lecteur a droit à des évocations « Messer, Dolche und Revolver » ; les cœurs et les intestins sortent des blessures béantes. Il est évidemment impossible de dire si la presse devient raciste après 1900, faute de données suffisantes, et aussi parce que la jeune presse locale catholique, volontiers xénophobe, apparue au début de 20$^{e}$ siècle, ne peut être comparée à aucun organe du 19$^{e}$ siècle.

Bref, la violence est communément attribuée à des individus marginaux et stigmatisés ; les victimes, à instar de celles de l'alcoolisme, ne suscitent guère la commisération : les arrêts de maladie se réduisent souvent à trois jours pour un coup de couteau et les peines de prison ainsi que les amendes sont symboliques. Les violents ne sont condamnés qu'à dix ou sept jours de prison. La victime suscite peu de commisération. Seuls les militaires d'actives ou de réserve victimes suscitent l'intérêt de la police. Ainsi un certain Grussenmeyer de Haguenau se mêle à une rixe qui oppose un père ivrogne à deux de ses fils. Il retourne chez lui quérir un bâton, et bat le père Steinmetz à mort. La Cour d'assises lui inflige un an et demi de prison. A-t-il été insulté par l'ivrogne et a-t-il répliqué ? Pense-t-on que la victime, ivrogne notoire, qui s'était attaqué à sa femme avec son couteau de cordonnier, avait mérité son sort[145] ?

---

[141] Reste anonyme aussi, la fille d'un vannier, belle comme le jour, âgée de 21 ans, qui est tuée d'un coup de pistolet par son amant jaloux. On rappelle juste à son propos que deux années auparavant, elle a provoqué une bagarre au couteau entre deux jaloux. *R..K.* du 1.5.1912.

[142] « Gestern Abend kam es in einer hiesigen Wirtschaft unter Italienern zu einem Streit, in dessen Verlauf dem einen anscheinend mit einem Bierglas so arg zugesetzt wurde, daß er blutüberstromt und kaum noch fähig, sich aufrecht zu halten, zu einem Artzt geführt werden mußte... Rr hatte am Kopfe mehrere klaffende Wunden und dürfte wohl längere Zeit arbeitsunfähig sein ... » dans un débit anonyme de Guebwiller en juin 1904. *G.A.* du 30.6.1904.

[143] *N.Z.B.* du 10.1.1911.

[144] *U.K.* du 5.8.1911

[145] *N.Z.B.* du 12.6.1888.

**La tolérance envers la violence.**

Mais on peut expliquer cette mansuétude, l'évocation de circonstances atténuantes, d'une autre façon : si c'est l'honneur que l'on défend, le recours à la violence est pleinement justifié, voire requis. Le jeune qui s'en prend à un vieux, surtout la nuit, et dehors, est-il dans son droit ? R. Muchembled montre que l'on laisse aux jeunes, contrôlés, mis à la tâche, exploités le jour, l'usage, mais aussi le contrôle, la domination de la nuit. Ou bien l'alcool constitue-t-il encore, comme dans les années 1860 une excuse ; un jeune parricide de Maisongoutte prétend que le vin qu'il avait bu du tonneau avant le meurtre l'avait rendu inconscient : « A l'audience de ce jour, l'accusé ne montre aucune trace de repentir. Il se borne à dire qu'il était tellement pris de boisson le jour du crime qu'il n'a pas su ce qu'il faisait. Cette allégation est démentie par les témoins[146]. » Il y aurait aussi peut-être un usage de la violence, que les jurés connaissent, mais qui est resté du domaine du non-dit.

Le marchand de volaille Georges Trudersheim de Haguenau a reçu pendant la guerre de 1870 une balle dans la tête, de sorte que les boissons alcooliques lui font perdre le contrôle de soi « toutes les fois qu'il a bu des boissons alcooliques, il n'est pas bien dans sa tête.» Un jour il va au marché, rentre se coucher et dormir jusqu'à sept heures du soir, puis il ressort, fait la tournée des débits, rentre vers minuit, insulte sa femme depuis la galerie de sa résidence. Son fils se lève, en chemise, essaie de le calmer. Le père alors s'empare d'un couteau à volaille, poignarde son fils qui agonise dans une mare de sang, a le temps néanmoins de dénoncer le père à sa mère, puis au Dr Weill[147]. Il est reconnu innocent par le jury d'assises bien que (ou parce que) le Docteur Weill, médecin cantonal, ait déclaré qu'il buvait beaucoup.
En fait, il apparaît que ce n'est pas l'ivresse qui est une circonstance atténuante, mais les circonstances en général : le meurtre au cours d'une rixe n'est pas sérieusement réprimé. Deux, trois ans au plus, c'est ce que coûte la vie d'un homme aux Assises du Haut-Rhin ; l'acquittement est obtenu dès le moindre doute. A titre de comparaison, une tentative avortée d'incendie d'une cabane, des allumettes enflammées jetées par la porte sur un fagot de paille qui ne prend pas à cause de l'humidité, coûte à son auteur dix ans de prison. Les meurtres prouvés, exécutés au couteau-poignard, donnent droit à quatre ans de détention dans le pire des cas, lorsque le jury refuse les circonstances atténuantes[148], au moment où, à titre de comparaison, couper 126 ceps de vigne coûte un an et demi.
Dans l'échelle des valeurs des jurys bourgeois, le respect de la propriété passe bien avant le respect de la vie lorsqu'il s'agit de ces classes de la société qui se laissent aller à la boisson dans les cabarets et à la violence. La *T.K.B.* dans ses comptes-rendus d'assises, fournit un nombre très important d'exemples à

[146] *T.K.B.* du 26.3.1882.
[147] *H.Z.* 2.3.1905.
[148] *T.Z.* du 11.3.1883.

toutes les époques. On a l'impression, dans les années 1880, qu'il y a une grande tolérance pour la violence physique. Elle ne constitue plus une atteinte à l'ordre. Lors de la bagarre d'après-boire de Cernay le 19 mars 1882, qui a entraîné la mort du jeune Krummenacker, atteint d'un coup de couteau à la tête, le jury admet la légitime défense et l'accusé, un certain Hummel, un jeune paysan de 18 ans, est acquitté. Quatre mineurs du bassin potassique qui ont tué à Ensisheim, le 8 janvier 1912, deux jeunes gens sont punis de deux ans à six mois de prison parce que la Cour n'arrive pas à déterminer l'auteur des coups de couteau[149]. Jacques Coquelin a « une réputation détestable, il a déjà subi six condamnations pour escroquerie, vol, coups et blessures ». Quand il arrive au débit « Le sieur Rimmerlé, qui connaissait le mauvais caractère de l'accusé, quitta immédiatement l'auberge. » Avantagé par ce passé glorieux, Coquelin, dans le noir du couloir de l'auberge, plante son couteau dans le ventre d'un consommateur qui meurt aussitôt. Circonstances atténuantes, dit le jury, deux ans de prison[150]. Ceux qui fréquentent les auberges semblent jouer avec le feu : victimes, ils sauront que la justice ne s'en prendra que très mollement à leurs agresseurs. Car les victimes sont souvent anonymes, sans ancrage dans la société. Donner leur nom, pour le journaliste, ce serait avouer une connaissance, donc d'éventuelles relations.

**L'attroupement.**

Finalement, il faut se demander si les défenseurs de l'ordre sont vraiment concernés par les coups échangés entre les pauvres. La contagion leur paraît plus importante. Les scènes de violence échauffent les esprits et mobilisent du monde, jetant dans la mêlée beaucoup de personnes qui n'étaient pas immédiatement concernées, supplétifs volontaires. Toujours il se trouve à proximité des lieux où éclatent les incidents des jeunes gens prêts à intervenir, surtout, mais pas uniquement, contre des militaires, qu'ils soient français ou allemands. Ainsi lorsque deux paysans jouent pour trois cafés, et se prennent de querelle, des jeunes gens interviennent : le mardi 27 septembre 1864 à Haguenau lorsque Trendel déchire la cravate du vieux Roth, il est sérieusement étrillé par deux consommateurs : « Weisskopf et Hohwald sont venus en aide au vieux Roth et ont jeté dehors le Né Trendel en frappant dessus et Weisskopf (29 ans) lui lança un coup de pied dans les parties sexuels. » Le lendemain il est couché[151]. Lorsque le 9 octobre 1859 quatre artilleurs font du bruit au Sauvage à Haguenau, le débitant en prend un au collet : « des voisins étant survenus, il y eut une mêlée. [152]» Cette réaction à la violence est souvent disproportionnée ; la correction collective semble destinée à laisser à celui qui a la tête chaude un souvenir cuisant : Tardif Antoine, garde particulier de M. Lacomble, entre dans un établissement pour insulter les clients présents.

[149] *R.K.* du 10.4.1912.
[150] *T.K.* du 26.3.1882.
[151] Main courante, la 64.
[152] Rapport du commissaire de Haguenau au préfet du 9.10.1859, 3M970.

« Voyant que personne ne répondait à ses provocations, Tardif sortit et cassa plusieurs carreaux, les buveurs, au nombre de quatre ou cinq, sortirent alors et se mirent à sa poursuite, mais il revint bientôt armé d'un fusil de chasse double et déchargea cette arme sur le nommé Erbs Joseph, ouvrier tuilier, âgé de 23 ans.» Le jeune homme est blessé à la cuisse. « Plusieurs assistants ont alors frappé Tardif à coups de couteau et de bâton ; il a été fort maltraité ; il est alité. [153]»

Le 25.2.1858, le soldat Habitant insulte le cabaretier qui refuse de servir ce client déjà ivre. Les civils présents dans le débit viennent désarmer le militaire[154] ; au moment du carnaval à Haguenau, un militaire est pris à partie par une foule sans cesse croissante :

« A une table qui touchait à la leur était assis le sieur François Cugnet, brigadier au 7e de lanciers en garnison à Haguenau, lequel, doué d'un caractère doux et paisible, s'amusait avec les enfants et leur donnait même quelques petites friandises. Dans sa jovialité, il les embrassait, mais eut l'imprudence d'embrasser aussi la mère de l'un d'eux, ce qui irrita fort son mari qui s'emporta à tel point contre le brigadier qu'il lui donna un soufflet. Tout de suite les autres beaux-frères, leurs femmes et quelques jeunes gens qui se trouvaient là, tombèrent sur ce malheureux militaire, le maltraitèrent de mauvais traitements et le poussèrent à la porte. Dehors il fut assailli par les mêmes jeunes gens, auxquels d'autres s'étaient joints, et les coups de pierres et de bûches de bois tombèrent sur lui gros comme la grêle. On lui eut fait un fort mauvais parti sans l'arrivée de la police. Les auteurs de la lâche agression disparurent sans qu'il fut possible aux agents de police d'en arrêter un seul. Mais le soussigné ayant procédé à une enquête hier et aujourd'hui a fini par les découvrir. Procès verbal a été contre eux et contre les autres personnes qui ont maltraité le Sr Cugnet[155] ». Au Kronprintz au champ de tir à Haguenau, ce sont deux jeunes ouvriers de 20 et 17 ans qui prennent le parti d'une fille[156] « Le reste des inculpés se rajoutèrent et se mêlèrent à la bagarre[157]. »

Les rixes donnent souvent lieu à des combats inégaux, des coalitions, qui font apparaître au jour des solidarités cachées jusque là[158]. Ainsi à Châtenois en 1846, une victime tombe, frappée par quatre jeunes gens dans un cabaret[159]. Le 18 avril 1858, chez Ernst à Haguenau, les militaires ont touché leur décompte : 6 cuirassiers boivent de la bière et refusent de régler la note, sous prétexte qu'ils ont déjà payé. Ils se prétendent insultés, font retraite et battent le rappel des camarades dans les cabarets voisins. Les soldats réunis cassent tout ce qui leur tombe sous la main, tirent leur sabre, font des moulinets, blessent deux civils et quittent la salle. Le régiment applique des punitions exemplaires, et dès le mois de mai, le

---

[153] Rapport du commissaire de police de Haguenau du 26.10.1858, A.B.R., 3M299.
[154] A.B.R., 3M 301
[155] Rapport du commissaire de police de Haguenau, 1.3.1865, A.B.R., 3M299.
[156] *N.Z.B.* du 26.4.1888.
[157] « Dazu kamen dann noch die übrigen Angeklagten und mischten sich in die Schlägerei » (*E.N.* du 18.6.1890)
[158] R. Jessen , « Gewaltkriminalität im Ruhrgebiet zwischen bürgerlicher Panik und proletarische Subkultur (1870-1914), D. Kift, *Kirmes, Kneipe, Kino*, p. 240.
[159] Gendarmerie, 17.2.1846, A.B.R., 3M 402.

commissaire peut écrire : « On a remarqué que depuis quelques tems, les cabarets et brasseries sont moins fréquentés, il n'y a presque plus de rixes. Un tel fait mérite d'être signalé.[160] » A part le cachot, la prison, les autorités militaires recourent à l'interdiction mensuelle de porter le sabre.

On peut donc dire qu'il y a deux lectures de ces événements. D'un côté, la police ne craint guère la rixe entre deux personnes ; elle en prend son parti. Elle sait qu'il y a dans tout duel une part de comédie ; la blessure est peu récompensée, par un nombre limité de jours d'arrêt de travail ; elle est peu punie également par les tribunaux. Finalement, la tolérance à la violence reste importante.

Au contraire, l'attroupement provoqué par le conflit est toujours signalé, parce qu'il est susceptible de tourner à l'émeute. « se sont battus réciproquement, ce sont dégiré les effets et ils occasionner un grand rassemblement[161]. » « Les gris et le tapage qu'il faisaient a causé un grand rassemblement. » L'attroupement est la conséquence de la rixe ; il peut aussi en être la cause, parce que montrer son couteau, son courage, sa détermination, il est rentable d'un point de vue social, en présence d'un public nombreux, de faire preuve de force et de courage.

On se déplace facilement en direction du bruit ; les attroupements se continuent en ondes qui propagent la nouvelle, en font une « émotion » : « Ce dernier, questionné par moi sur le fait, a dit qu'il était ivre et ne savait pas ce qui s'est passé. Cet acte occasionne un scandale dans le public, de telle sorte que tous les voisins de Duder ou une partie de la ville en parle et est mécontente.[162] » L'émotion est morale et peut être suscitée par un simple bruit, qui relaie une scène scandaleuse. Les remous postérieurs à l'affaire risquent de provoquer un échauffement de type politique, une mobilisation des esprits, plus grave que celle des corps.

Il est fait mention de moins de mobilisations collectives au 20e siècle. En 1905 encore des assistants interviennent, mais avec un certain retard, laissant d'abord l'action violente se jouer comme un drame, et n'intervenant que par après, lorsque le dénouement a eu lieu. « Ce matin un étranger entra dans l'auberge du Tigre sur la place d'Armes et commença, dès qu'il fut servi, à faire du tapage. L'aubergiste, Monsieur Adam, l'appela plusieurs fois au calme, en vain cependant. A midi son fils de 17 ans rentra et, alors que l'hôte étranger devenait de plus en plus bruyant, le jeune homme lui fit remarquer qu'il allait le flanquer à la porte si le manège ne cessait pas. Tout à coup l'étranger bondit sur le jeune Adam qui se tenait derrière le comptoir, tira son couteau et lui porta avec force un coup qui occasionna une blessure dans le haut de la cuisse gauche. Alors quelques hommes présents se ruèrent, mirent le furieux en état d'arrestation, allèrent quérir des agents qui le conduisirent au poste[163]. » Peut-on penser que ces assistants ne sont plus prêts en

---

[160] Commissaire Bossmer de Haguenau, 6.5.1858, 3M301.

[161] A.M.H., Ia 64,27.2.1865.

[162] Maréchal des Logis Klein, A.B.R., 16.12.1864, 3M1003.

[163] *NZB* du 30.5.1905, « Hagenau, 25. Mai. Heute Vormittag kehrte ein Fremder Mann in die Wirtschaft « zum Tiger » am Paradeplatz ein und begann, sobald er bedient war, Radau zu machen. Der Wirt, Herr Adam, mahnte ihn mehrmals zur Ruhe, jedoch vergebens. Am Mittag kam sein 17 jähriger Dohn nach Hause und als der Fremde Gast immer lauter wurde, memerkte

ce début du 20e siècle à chercher dans la violence la résolution des conflits, à admettre que les choses peuvent s'arranger, à faire tout simplement confiance à la police ? Et là on apprend qu'il s'agit d'un meunier vieil allemand âgé d'environ quarante ans. La force collective de la jeunesse a fait défaut pour maintenir l'ordre, défendre l'autochtone face à l'étranger. Par contre, le coupable est condamné à soixante jours de prison[164]. Il y a quelque chose de changé dans les usages de la violence. La même année une rixe qui a eu pour résultat une blessure légère a vu l'auteur condamné à trois mois de prison ferme[165].

**Que craint-on, la violence ou le désordre ? De la rixe à la rébellion.**

Les coups donnés constituent une part importante de la littérature produite par les localiers et les commissaires de police cantonaux. A chaque rapport la notation tombe comme un rappel : « tandis que le nombre de délits contre les personnes a augmenté. C'est presque toujours à la suite de disputes de cabarets que les rixes ont lieu ; c'est l'effet du vin de l'an dernier. »[166]. Les observateurs ont l'impression d'une extension considérable de la violence. Pourtant, étrangement, ces rixes, même en augmentation, n'inquiètent pas les commissaires cantonaux outre mesure. « Les habitués de cabaret, mais en petit nombre, sont parfois un peu bruyants, c'est l'effet du vin nouveau ; aussi il faut s'attendre, de temps en temps, à quelques aventures de cabaret, mais tout cela n'est pas du désordre et ne trouble pas la paix publique.[167] »

Pour comprendre cette quasi-insouciance des commissaires face à une inflation de la violence, on peut relever nombre de juxtapositions significatives, dans lesquelles entrent toujours les rixes et un second élément : « Tout est calme et tranquille dans cette ville, sauf les rixes de cabaret qui ont lieu quelquefois le dimanche. On ne s'occupe pas de politique [168].» On retrouve un peu plus tard une juxtaposition identique, qui est un aveu : « Ceux qui sont mariés sont brutaux envers leurs femmes et leurs enfants. Ils ne font entendre aucune réclamation.[169] » Et encore : « Il y a eu cependant deux rixes de cabaret, ce qui n'est pas rare dans ce pays.[170] » « Depuis que les élections sont terminées, on n'en parle plus dans aucune commune du canton, tout y est si calme et si paisible qu'on dirait que ces opérations n'ont jamais eu lieu.[171] » Ainsi la souffrance des corps préoccupe moins la police que la survie de la société. On pourrait même supposer

---

jener, er würde ihn an die Luft setzen, wenn der Spektakel nicht aufhöre. Plötzlich sprang dieser auf den hinter dem Kontor stehenden jungen Adam zu, zog sein Messer und versetzte ihm mit Heftigkeit einen tiefen Stich in den Oberschenkel. Nun eilten einige anwesende Männer hinzu, machten den Tobenden ding fest, holten Schutzleute herbei und diese führten ihn auf die Wache. »

[164] *U.K.* du 18.7.1905.
[165] *H.Z.* du 17.6.1905.
[166] Commissaire de Haguenau, rapport trimestriel mai 1858, A.B.R., 3M299.
[167] ibid., 31.10.1857.
[168] Commissaire cantonal de Haguenau, rapport du 17.1.1859.
[169] Ibid., 31.10.1859, A.B.R., 3M299.
[170] Commissaire de police, 7.2.1858, A.B.R., 3M301.
[171] Commissaire de Bouxwiller, 28.6.1857, 3M299.

que le pouvoir central demande que l'on évoque des rixes pour se rassurer. Leur existence prouverait-elle l'inexistence de la violence politique, la violence post-alcoolique devenant un antidote à la subversion sociale ?

D'autres traits pourraient souligner la prédominance du politique sur l'anthropologique : les coups sont peu punis, les paroles le sont davantage. Les coups menacent moins la société que les cris séditieux. Le commissaire de Bischwiller, dans son compte-rendu du 3.11.1856, envisage la politique comme seule cause de la violence : « Il est rare de voir éclater les rixes parmi les ouvriers assez d'accord et que rarement ils s'occupent d'affaires politiques [172]» Le calme, d'après ce commissaire, est d'abord politique, la violence physique est présentée comme limitée, presque anecdotique. « On ignore complètement ce qu'est une société secrète. Même les plus instruits ne savent pas ce que c'est » ajoute le commissaire, montrant par-là que le complot maçonnique ou républicain préoccupe davantage le préfet que quelques horions échangés.

Lors des conseils de révision la violence des conscrits est si habituelle qu'en mai 1882, les *Affiches de Bischwiller* s'étonnent qu'il n'y ait pas eu de rixe entre les conscrits cette année. Le *Rappoltweiler Kreisblatt* annonce en mars 1905 et 1906 qu'il n'y a pas eu de trouble à l'occasion des tournées et des sérénades des conscrits, même pas aux bals. Mais peut-être ce journal pro-allemand évoque-t-il le souvenir des troubles politiques passés, qui ont accompagné les conseils de révision : il y eut dans les années 1870 des refus de la conscription, à Altkirch notamment ; on ne peut conclure de l'absence de troubles une acceptation du service militaire allemand.

Enfin, il existe un autre indice de ces craintes de sédition. Lorsque certains commissaires de police ou des juges de paix croient assister à une recrudescence de la violence, elle concerne le cadre su travail : « La brutalité de la basse classe des habitants du canton de Lapoutroie a fait augmenter considérablement les voies de fait légères. L'habitude de frapper a même tenté de s'introduire dans les fabriques.[173] » Et de citer un contremaître qui à l'intérieur d'un tissage a frappé un ouvrier de douze ans. Le phénomène correspond à l'arrivée dans les villes d'usages de violence rurale qui inquiète la population urbaine. La tolérance est moins répandue[174]. La remarque du commissaire montre que l'on craint que cette violence à l'intérieur de l'usine ne déclenche une violence unitaire et collective de la part des ouvriers, une sédition. Même si le danger n'est pas réel, la police aimerait peut-être à se présenter comme le dernier rempart contre la subversion.[175] Ajoutons enfin que les commissaires ont été chargés, dans le Bas-Rhin, d'une police politique ; ils sont par conséquent de mauvais auxiliaires de justice[176] .

---

[172] Compte-rendu hebdomadaire du commissaire de police. A.B.R., 3M284.

[173] Commissaire cantonal de Lapoutroie, 31.7.1866, A.H.R., 4M27.

[174] R. Jessen, « Gewaltkriminalität ... », D.Kift, *Kirmes, Kneipe, Kino, ...* p 244-247.

[175] R. Mucchelli, *Violences et insécurité, fantasmes et réalité dans le débat français*, Paris, la découverte, 2001 : « Cette grille provoque cependant l'étonnement car, pour l'essentiel, elle mesure moins les phénomènes de violences en général (et encore

**La police débordée.**

La documentation nous a livré de nombreux exemples de la faiblesse de la police. Un garde de police isolé peut être attaqué par un individu isolé. Ainsi au débit Helmer de Soufflenheim, l'heure de la fermeture est dépassée depuis une heure un quart. Plusieurs consommateurs sont attablés et boivent en compagnie du domestique de Helmer. Celui-ci, au moment où le garde de police paraît à la porte, le gifle. faisant voler son bonnet, le saisit à bras-le-corps et est arrêté par les autres consommateurs. Cas rares. lourdement punis, au point que Helmer, le patron, émigre en Amérique[177].

Moins rare, la mobilisation des supplétifs peut se retourner contre la police, et peut être utilisée efficacement. Ainsi le 13.4.1870, le client d'un débit de Haguenau, Eller Aloïse, est ivre. On essaie de le reconduire chez lui. Mais lui prend peur, croit qu'on lui veut du mal. Il crie « Au feu » pour provoquer l'attroupement qui le libèrera. De la même manière un prisonnier conduit par la gendarmerie est libéré devant le cabaret Fünfrock à Bischwiller. La scène se passe devant la Guirlande à Haguenau ; un jeune homme de 19 ans, Vurpillot, s'est vu refuser à boire par le débitant Doll Joseph :

« Au lieu de s'en retourner chez lui, il s'est mis à frapper à grands coups de pied dans la porte de manière à la dégrader, et par ce même fait a causé un grand rassemblement de monde. » Pendant qu'on le conduit, se débattant, au violon, sa mère rassemble par ses cris des passants pour le faire libérer. Celui qui est arrêté cherche dans l'émeute un moyen simple pour se libérer. Les parents, les amis appellent à l'insurrection.

L'attroupement consécutif à la rixe peut tourner à l'émeute. La police est la cible d'une rébellion ouverte à Sainte-Marie-aux-Mines en janvier 1850 : « Nous avons eu hier une soirée des plus déplorables. C'était le dimanche du mois fixé pour les danses publiques. On dansait dans la ville dans trois auberges chez Heinrich, Dietrich et Frey.

Vers neuf heures une rixe s'est engagée chez Heinrich et au même moment chez M. Dietrich. Toute la gendarmerie et la police ont été mobilisés. M. le Commissaire intima très énergiquement l'ordre d'évacuer et aussitôt près de soixante ouvriers jeunes et vigoureux tombèrent sur lui & toute la police & la gendarmerie qui fut bousculée et mise en déroute accablée par le nombre.[ ...] M. le Commissaire de police a reçu des coups de pied dans le bas-ventre[178] » Le maire de Sainte-Marie-aux-Mines Freppel veut attribuer cette violence à la surexcitation politique de cette année 1850, la propagande répandue par le « parti exalté » « Tout cela est le résultat de la surexcitation que le parti exalté fomente parmi les

---

moins l'ensemble des crimes et délits dont la population pourrait être victime) que les troubles à l'ordre public et plus encore les tensions surgissant entre les jeunes et les forces de l'ordre. Il y a là l'effet de ce que l'on pourrait appeler un corpocentrisme. »

[176] F. Igersheim, *Politique et administration*,... p. 242.

[177] 20.12.1859, A.B.R., 3M100.

ouvriers. » ; mais après arrestation des six « les plus furieux », le commissaire s'aperçoit que la révolte n'avait rien de politique. « Je crois pouvoir vous affirmer que la politique était tout à fait étrangère à cette scène de désordre. » A Sainte-Marie-aux-Mines toujours, les meutes d'ouvriers continuent de s'en prendre à la police : « 2° Dans l'affaire du Nommé Gloler Joseph, tisserand âgé de trente ans, demeurant à Sainte-Marie-aux-Mines le 29 septembre dernier cet homme m'a donné un coup de poing sur la tête, lorsque devant le cabaret de la femme Deppen à Sainte-Marie-aux-Mines je me suis approché de lui pour l'inviter à cesser le tapage qu'il faisait avec d'autres ouvriers.[179] »

Les « classes dangereuses », dans la décennie qui suit la révolution de 1848, restent la hantise de la police locale : « Il n'y a aucun inconvénient à prolonger la danse jusqu'à deux heures du matin. La population de Guebwiller est de nature calme et très paisible. Les ouvriers de fabrique ne sont nullement turbulents comme dans d'autres localités[180]. » Les agents de police d'Altkirch, à la Pentecôte 1851, veulent faire évacuer le débit Schmitt à onze heurs moins le quart. Ils sont injuriés, menacés. Pendant que l'un des agents veut quérir les gendarmes, l'autre est attaqué par le débitant Schmitt aidé par l'ancien huissier Bauer « quand Bauer et le propriétaire du cabaret se ruèrent sur lui, le saisirent à la gorge et lui eussent fait un mauvais sort sans l'intervention des gendarmes qui le libérèrent des mains des forcenés.[181] » A la fête patronale de Hanhoffen, un faubourg de Bischwiller, « à l'anniversaire de la fête patronale », au cabaret Graeff, à une heure du matin, un client injurie la police venue faire évacuer la salle, et tous les présents participent au mouvement de rébellion : « Il les apostropha de la manière la plus violente, les couvrit d'injures et excitant contre eux les consommateurs, ces derniers les assaillirent à coups de pierres et les obligèrent à se retirer.[182]» La police municipale de Bischwiller a connu de nombreux affrontements avec les jeunes ouvriers : ainsi le 22 août 1856 trois cents personnes qui assistent à une représentation de cirque, se mettent en cercle autour des agents pour les empêcher de faire descendre deux garçons d'un arbre, perchés là-haut pour mieux voir[183].

Sous l'Empire autoritaire, la violence dans les débits de boissons des villes ouvrières est susceptible de provoquer des soulèvements contre l'autorité. L'autorité de l'Etat est peu établie, toujours incertaine, la police n'a pas le monopole de la violence. Car le 19e siècle est celui de la violence révolutionnaire. Les soulèvements de 1848, 1849, celui qui devait se passer en 1852 à l'occasion des élections, la Commune, dont l'exemple hante aussi les autorités allemandes, les soulèvements ouvriers sont présents dans l'esprit des responsables et donnent à tout acte de violence un tour politique. Le temps n'est pas loin où, en mars 1848, la police ne put empêcher les habitants de Bischwiller de se rendre en foule dans la forêt, de couper

---

[178] Maire de Sainte-Marie-aux-Mines, 23.1.1850, , A.H.R., 4M83.
[179] ibid.
[180] Commissaire de Guebwiller, 7.7.1857, A.H.R., 4M83.
[181] Rapport du sous-préfet d'Altkirch au préfet, 15.6.1851, A.H.R., 4M270.
[182] Commissaire de police au préfet, 14.10.1859, A.B.R., 3M956.
[183] Rapports du commissaire de police de Bischwiller, 22.7.1856, A.B.R., 3M284.

des arbres et de les rapporter sur des chariots, de sorte que la ville fut occupée militairement pour mettre fin aux délits forestiers[184]. En fait, quand il se trouve dans un milieu peu enclin à prendre des égards avec les autorités, s'il a eu le malheur de commettre des erreurs psychologiques comme de verbaliser deux paysans pour avoir travaillé aux champs un dimanche matin, le commissaire cantonal est très vite isolé. Il est l'ennemi commun, que l'on empêche de nuire par des moyens qui semblent bien au point.
Ainsi, un dimanche après-midi, Jean-Frédéric Jacken, jongleur de profession, donne sur la place verte de Bischwiller une représentation de huit heures moins le quart à neuf heures. Des jeunes gens vont, pour voir mieux, se percher dans les jeunes arbres qui bordent la place. Les agents les en font descendre manu militari « dans l'intérêt des arbres ». Deux jeunes ouvriers persistent. Lorsque la police vient les cueillir, la foule siffle, puis « plus de trois cents personnes se sont formées en cercle et cernèrent la police dans l'intention de favoriser la fuite des contrevenants sans qu'ils fussent connus. » A l'issue de la manœuvre, douze meneurs sont arrêtés, que les tribunaux absolvent[185]. Par la suite, le commissaire Meyer se plaint de l'hostilité larvée de la population qui refuse de collaborer avec la police : « L'enquête est difficile, particulièrement dans cette localité où il est rare de trouver une personne disposée à donner à la police le moindre renseignement[186]. » Il y a la violence hebdomadaire ; il y a aussi l'angoisse sociale des scripteurs, et les deux ne se recoupent pas.

En 1912, le 11 février, à Altkirch, la police connaît encore des incidents similaires, occasionnant un « kolossaler Skandal ». La Ville de Ferrette, mal tenue par un tenancier trop vieux, pourvu d'une fille aux mœurs légères, est fréquentée par de jeunes ouvriers de la tuilerie proche, âgés de « 16 à 28 ans ». Le soir deux gendarmes se présentent à onze heures cinquante du soir, vingt minutes après le couvre-feu, pour relever les identités des buveurs. Personne ne donne son nom. Quand le débit est vide vers minuit, les buveurs qui ont attendu dans la rue déclenchent un horrible tumulte. Ils « bombardèrent le débit avec des pierres, réduisirent en miettes plusieurs vitres, arrachèrent une latte au portail. » Les gendarmes sont attaqués par des jets de pierre au moment où ils quittent la cour, et le gendarme Röbbel tire un coup de semonce « Schreckenschuß aus seinem Revolver. » Alors les jeunes se dispersent. Le seul qui s'est fait prendre, un domestique, refuse de donner des noms. Après cet épisode, le débit est fermé[187].
Nous avons vu que la rébellion contre les agents de la force publique coûte cher devant les tribunaux correctionnels : quatre mois de prison pour des jeunes de Wilwisheim et Melsheim qui ont quitté bruyamment un débit de Hochfelden et insulté la police venue les ramener au silence[188].

[184] Sur les pillages des abords de la forêt de Haguenau, à Bischwiller et à Soufflenheim, voir A.B.R., 3M78.
[185] Rapports du commissaire de police de Bischwiller, 22.7.1856, 3M284.
[186] Commissaire cantonal de Bischwiller, 25.1.1857, A.B.R., 3M284.
[187] Rapport de gendarmerie, 12.2.19121, A.H.R., AL1/12.

**Conclusion.**

Le pugilat nous apparaît comme un rituel qui se déroule autour de vieilles querelles jamais tirées au clair, portant sur des identités d'appartenance. Il est impossible, à partir de notre documentation, et faute de données statistiques de toute manière sujettes à caution, d'introduire une périodicité dans les manifestations de la violence à l'intérieur des débits et sur leur parvis, de constater un adoucissement des mœurs entre le milieu du 19e siècle et les débuts du 20e comme le fait R. Muchembled [189]. Il est impossible de dire s'il y a eu procès de civilisation ou brutalisation de la société à la veille du premier conflit mondial. La violence liée à l'honneur fut-elle davantage punie, moins tolérée par la police enfin libérée de la peur du rouge et de la subversion politique ? Sans doute non, l'activité de débit semble avoir connu sa violence de manière continue.

Il est plus intéressant de relever, plutôt que les faits eux-mêmes, la vision que les autorités ont de ces faits, la hiérarchie qu'elles introduisent, et qui témoignent de la nature de leurs peurs face aux manifestations de la violence. Partie prenante, se situant comme victimes potentielles, elles n'ont pas à prendre la défense des victimes, ni, pour ainsi dire, à se substituer à elles. L'appareil d'Etat est d'abord défenseur de ses propres intérêts. Davantage que la violence populaire, ce sont les priorités de la police qui sont mises en lumière. L'autorité se méfie des réduits populaires que constituent les débits, non parce qu'on y tire volontiers le couteau, ni parce que les incidents qui s'y déroulent provoquent des blessures ou donnent lieu à des assassinats. Une grande tolérance existe pour la violence physique, qui ne constituerait pas une atteinte à l'ordre. En revanche il est toujours à craindre que ces événements soient des prétextes pour rameuter du monde, déchaîner la rébellion ouvrière et les atteintes aux biens, ridiculiser la police. Plus que la rixe, c'est l'attroupement produit par cette occasion qui constitue le danger essentiel, car il est susceptible de se transformer en manifestation contre les forces de l'ordre, voire en remous politique. Les commissaires cantonaux, qui conçoivent leur mission comme éminemment politique, craignent bien plus les atteintes à l'ordre public que les dommages faits aux personnes. Le vol, le cri séditieux, sont lourdement punis.

Au point d'intersection de ces enjeux, l'aubergiste joue un rôle crucial : il est chargé de faire respecter une réglementation très stricte, datant des années 1849 et 1851, mais largement anticipée sur le plan local par des arrêtés municipaux, limite les heures de fermeture et les jours de bal. Ainsi l'aubergiste occupe la dernière marche d'une cascade d'autorités qui le rendent responsable pécuniairement, par les menaces de fermeture que l'on fait planer sur lui. Pour gérer la violence et défendre ses intérêts économiques, il faut qu'il puisse au moins agiter la menace de sa propre force. Pour cela il n'est pas indifférent qu'il soit un

---

[188] *N.Z.B.* du 28.10.1888.
[189] R. Muchembled, *La société policée...*, p. 266-267.

ancien militaire qui a acquis au service « les habitudes d'ordre et de discipline » ou un notable assis, ni ouvrier, ni femme, ni jeune, ni vieux, ni maire car incapable d'imposer à la clientèle dont il vit les règlements qui sont destinés à briser les solidarités anciennes.

**Conclusion de la première partie.**

On peut être frappé par la stabilité de ce monde des débits : mêmes établissements, autour des mêmes lieux de passage, mêmes familles, originaires de la ville elle-même, mêmes fonctions, même propriété morcelée, les brasseries contrôlant moins le capital que dans la grande ville. Durant ces soixante-dix ans, le service rendu est le même, caractérisé par les termes que tout le monde emploie au XIXe siècle : "donner abri" dans ce qui est un "lieu public". Le débitant vend à tous un espace qui est un refuge contre la solitude ; refuge symbolisé par la femme qui si souvent tient effectivement le débit, avec sa mère tout d'abord, puis toute seule après son mariage. A l' étranger le débit offre à manger, à boire, une pièce sommaire pour dormir. A l'autochtone, il donne un lieu où prendre « sa récréation avec ses amis », récréation qui, pour la jeunesse prend la forme d'une violence si normale que la police en fait peu de cas. Tout ce qui s'écarte de cette fonction rassurante fait du débit un « mauvais refuge » où se déroule la folie de l'ivresse, de la danse, du masque, de la politique, tous ces débordements et écarts sont stigmatisés fortement tant que dure le 19e siècle.

Les débits de boissons assurent une fonction hospitalière reconnue : accueillir, nourrir, abreuver, loger, dont l'utilité se traduit par la permanence des emplacements sur les voies de passage, la reproduction du métier à l'intérieur des mêmes réseaux familiaux.

Pourtant, lorsque après 1848 naît la peur sociale, l'activité des débits devient dangereuse. Les autorités politiques, religieuses, ceux que préoccupe le bien du peuple, tous unis, essaient d'endiguer les pratiques festives ou quotidiennes des groupes de jeunes et de pauvres.

Vers la fin du 19e siècle, la fréquentation du débit de boissons est progressivement légitimée, à condition qu'elle se fasse avec des visées culturelles, sportives, politiques. L'acte de boire devient un choix individuel, et les excès sont punis par la maladie. Les débitants, à qui la parole a été rendue, trouvent le moyen de réhabiliter leur fonction sociale.

Public houses has always been considered to ensure hospitality function : welcoming, feeding, quenching, accommodating, the utility of which lay in their permanent location on well-frequented ways, and in the remaining of the profession inside the same family circles.

However, because of the sudden increase of social fear after 1848, public houses activity became threatening. Political and religious authorities, and everyone who cared for people's safety, in a common union, tried to contain festive or daily practices of youth and poor classes groups.

At the end of the 19th century, public houses frequenting was progressively legitimated, provided that it answered to cultural, sportive or political aims. Drinking becomes a personal choice, every excess of which would lead to disease. Publicans, who have recovered their expression rights, try to restore their social status.

Mots-clés : petite ville, marché agricole, couvre-feu, hospitalité, ivrognerie, fête, messti, serveuse, alcool, vin, bière, corporation, groupe de pression.